



BIBLIOTHÈQUE
EVECHÉ
JOLIETTE

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

BIBLIOTHÈQUE
EVECHE
SOLLETTE

F. 1. 4.



HISTOIRE
GÉNÉRALE
DE L'ÉGLISE

* * *

IMPRIMERIE V^o P. LAROUSSE ET C^o
19, RUE MONTPARNASSE, 19

* * *

HISTOIRE

BIBLIOTHÈQUE
EVECHÉ
JOLIETTE

DE L'ÉGLISE

DEPUIS LA CRÉATION JUSQU'A NOS JOURS

PAR

L'ABBÉ J.-E. DARRAS

VICAIRE GÉNÉRAL DE NANCY ET DE NEVERS, CHANOINE HONORAIRE
D'AJACCIO, DE QUIMPER ET DE TROYES

TOME QUATRIÈME



PARIS

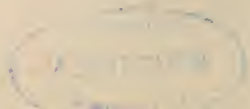
LOUIS VIVÈS, LIBRAIRE-ÉDITEUR

13, RUE DELAMBRE, 13

1869



BX
945
.D26
1881
V.4



HISTOIRE

GÉNÉRALE

DE L'ÉGLISE

SIXIÈME ÉPOQUE.

DE LA DESTRUCTION DU TEMPLE DE SALOMON

A JÉSUS-CHRIST (586-AN 4).

ÈRE DES ASMONÉENS.

CHAPITRE UNIQUE.

ROYAUTÉ ASMONÉENNE (135-37).

SOMMAIRE.

§ I. SOURCES HISTORIQUES.

1. Jean, surnommé Hyrcan, succède à Simon, son père, sur le trône des Juifs.
- 2. Sources de l'histoire juive à cette époque. Josèphe. — 3. Le IV^e livre des Machabées. Silence des Livres saints. — 4. Propagation de la Prophétie.

§ II. HYRCAN I (135-107).

5. Les deux prétendants. Avènement d'Hyrcan I. — 6. Siège de Doch par Hyrcan I. — 7. Invasion d'Antiochus Sidétès en Judée. Siège de Jérusalem. — 8. La Fête des Tabernacles. Propositions de paix. — 9. Conseil de guerre au camp syrien. La fable de la Tête d'âne dans le Temple de Jérusalem. — 10. Alliance entre Antiochus Sidétès et Hyrcan. — 11. Hyrcan ouvre le tombeau de David. Question d'archéologie hébraïque. — 12. Impossibilités historiques. Authenticité du récit traditionnel. — 13. Solution du problème. — 14. Découverte du tombeau de David par M. de Saulcy. — 15. Objections de M^{sr} Mis-

III — 13. Réfutation. — 17. Expédition d'Antiochus Sidétès contre les Parthes. Hyrcan I l'y accompagne. — 18. Mort d'Antiochus Sidétès. Révolutions en Syrie. — 19. La Judée indépendante. Première ambassade d'Hyrcan à Rome. — 20. Seconde ambassade d'Hyrcan à Rome. — 21. Siège de Samarie. — 22. Ruine de Samarie. — 23. Palais fortifié de Baris à Jérusalem. — 24. Rivalité des Pharisiens et des Sadducéens. — 25. Les Pharisiens et Hyrcan I. — 26. Mort d'Hyrcan I.

§ III. ARISTOBULE I (107).

17. Avènement d'Aristobule I. — 28. Caractère d'Aristobule I. Son surnom de *Philhellène*. — 29. Meurtre d'Antigone, frère d'Aristobule I. — 30. Mort d'Aristobule I.

§ IV. ALEXANDRE JANNÉE (106-79).

31. Caractère du nouveau roi. — 32. Siège de Ptolémaïs par Alexandre. Ptolémée Lathyre. — 33. Défaite d'Alexandre à Asoph, par Ptolémée Lathyre. — 34. Cruauté de Lathyre. Sa défaite en Égypte. — 35. Alliance offensive et défensive entre Alexandre et Cléopâtre, reine d'Égypte. — 36. Défaite d'Alexandre par Théodote. — 37. Ruine de Gaza par Alexandre. — 38. Révolte de la fête des Tabernacles à Jérusalem. Défaite d'Alexandre à Gadara. — 39. Démétrius Euchérus. Défaite d'Alexandre à Sichem. — 40. Les prisonniers de Béthom. Cruauté d'Alexandre. — 41. Invasion d'Antiochus *Dionysios* en Judée. Sa mort. — 42. Défaite d'Alexandre à Adida. — 43. Dernières victoires d'Alexandre Jannée. — 44. Mort d'Alexandre Jannée.

§ V. RÉGENCE D'ALEXANDRA (79-70).

45. Alexandra est proclamée régente. Hypocrite soumission des Pharisiens. — 46. Hyrcan et Aristobule, fils du dernier roi. Leur caractère. — 47. Massacre des Sadducéens à Jérusalem. — 48. Les Sadducéens font appel à la clémence d'Alexandra. — 49. Les chefs sadducéens se retirent dans les forteresses du royaume. Invasion de Tigrane en Judée. — 50. Dernière maladie d'Alexandra. Aristobule quitte Jérusalem. Mort de la reine.

§ VI. ARISTOBULE II (70-63).

51. Aristobule II s'empare du trône au préjudice d'Hyrcan, son frère aîné. — 52. Antipater, favori d'Hyrcan. Véritable origine d'Antipater. — 53. Antipater détermine Hyrcan à quitter Jérusalem et à demander asile à Arétas. — 54. Siège de Jérusalem par Arétas, Hyrcan et Antipater. — 55. Haute fortune de Pompée. — 56. Scaurus, lieutenant de Pompée, à Damas. Il ordonne à Arétas de lever le siège de Jérusalem. — 57. Arétas et Hyrcan lèvent le siège de Jérusalem. — 58. Pompée à Damas. Les ambassadeurs d'Aristobule II et d'Hyrcan. — 59. Aristobule II et Hyrcan au tribunal de Pompée. — 60. Pompée entre en Palestine. Intrigues d'Antipater. — 61. Conférences d'Aristobule II avec Pompée. Nouvelle de la mort de Mithridate. — 62. Aristobule II est fait prisonnier par Pompée. — 63. Siège et prise de Jérusalem par Pompée. — 64. Pompée pénètre dans le *Saint des Saints*. Il respecte les trésors sacrés du

Temple. Texte de Cicéron à ce sujet. — 65. Nouvelle organisation de la Palestine par Pompée. Hyrcan est proclamé pontife des Hébreux. Aristobréas et ses enfants sont envoyés captifs à Rome.

§ VII. HYRCAN II (63-40).

66. Scaurus, gouverneur de Syrie. Son expédition contre Arétas. — 67. Les gouverneurs romains. — 68. Gabinus, gouverneur de Syrie. Alexandre, fils d'Aristobule II. Sa défaite par Gabinus. — 69. Aristobule II et Antigone, son second fils, en Judée. Leur défaite par Marc-Antoine, commandant de la cavalerie romaine. — 70. Seconde défaite d'Alexandre au mont Thabor. — 71. Défaite de Vercingétorix à Alésia. Triumvirat de César, Pompée et Crassus. — 72. Crassus pille le Temple de Jérusalem. — 73. Attente universelle du monde. — 74. Défaite et mort de Crassus. — 75. Lutte entre César et Pompée. Antipater se rallie sous les drapeaux de Pompée. Mort d'Aristobule II. — 76. Meurtre du prince asmonéen Alexandre. Bataille de Pharsale. Mort de Pompée. — 77. Changement de politique d'Antipater. — 78. César confirme Antipater dans le gouvernement de la Judée. Antipater *citoyen romain*. — 79. Nomination de Phasaël et d'Hérode, fils d'Antipater, comme gouverneurs de Jérusalem et de la Galilée. Les *Brigands* juifs. Eléazar, leur chef, est mis à mort par Hérode. — 80. Hérode est cité à comparaître au tribunal du Sanhédrin. — 81. Hérode devant le Sanhédrin. Discours de Saméas. Evasion d'Hérode. — 82. Mort de César. — 83. Alliance d'Antipater avec Brutus et Cassius. Mort d'Antipater. — 84. Malchia, nouveau favori d'Hyrcan. Meurtre de Malchia par Hérode. — 85. Bataille de Philippes. Dictature de Marc-Antoine en Asie. — 86. Antoine confirme Phasaël et Hérode en qualité de tétrarques de la Judée. — 87. Siège de Jérusalem par Antigone et l'armée des Parthes. — 88. Evasion d'Hérode du palais de Baris. — 89. Mort de Phasaël. Mutilation et exil d'Hyrcan II.

§ VIII. ANTIGONE (40-37).

90. Situation pleine de périls du nouveau roi. Les trois empires du monde. — 91. Voyage d'Hérode en Egypte et à Rome. — 92. Hérode est proclamé roi des Juifs par le Sénat romain. Accomplissement de la prophétie de Jacob. — 93. Lutte d'Hérode contre Antigone. Hérode épouse Marianne, petite-fille d'Hyrcan II. — 94. Siège et prise de Jérusalem par le général romain Sosius et par Hérode. — 95. Mort d'Antigone, dernier roi asmonéen.

§ I. Sources historiques.

1. Nous avons fait dater de Simon le rétablissement de la royauté à Jérusalem. En effet, l'acte national, rédigé par l'assemblée des prêtres, des anciens et du peuple, dans les parvis du Temple (141), consacra la dynastie nouvelle, et retrempa la couronne de David dans le sang des Machabées. Cependant, ainsi qu'on a pu le remar-

Jean.
surnommé
Hyrcan,
succède à
Simon, son
père, sur le
trône des
Juifs.

quer précédemment, dans la suite du texte biblique reproduit par nous, Simon n'avait point officiellement pris le titre de roi. La formule employée pour les actes solennels était celle-ci : « Simon, » grand prêtre, chef suprême et prince des Juifs ¹. » Le titre de roi ne fut définitivement adopté que par Jean, surnommé Hyrcan, fils et successeur de Simon ².

Sources
de l'histoire
juive à cette
époque.
Josèphe.

2. Avant d'entrer dans le récit du règne de ce prince, il nous faut dire un mot des sources historiques qui nous serviront à combler l'intervalle de près d'un siècle et demi, écoulé entre la fin du Testament ancien et l'avènement du Sauveur. Josèphe, dans les six derniers livres de ses *Antiquités judaïques* ³, a poursuivi l'histoire depuis la mort de Simon (135 av. J.-C.), jusqu'à l'arrivée à Jérusalem de Gessius Florus, envoyé par Néron avec le titre de gouverneur de Judée (65 de l'ère chrét.). Cette période comprend l'ère des Asmonéens (135-40); l'avènement d'une race étrangère au trône de Juda, dans la personne d'Hérode l'Iduméen (40 av. J.-C.); et enfin la réduction de la Judée en province romaine (6 de l'ère chrét.). Presque contemporain des événements qu'il raconte, Josèphe dans cette partie de son histoire, mérite toute confiance. Il avait d'ailleurs entre les mains, ainsi qu'il prend soin de nous en avertir lui-même, les mémoires rédigés sous forme d'annales par les prêtres de Jérusalem, et conservés dans le Temple ⁴. L'existence de ces précieux monuments nous est attestée par la Bible elle-même. En terminant l'histoire de Simon, l'écrivain sacré ajoute : « Le récit » des glorieux exploits de Jean Hyrcan; les qualités qu'il déploya » durant le cours de son règne; les restaurations des murailles » exécutées par ses ordres et tout le détail de son administration » sont décrits au livre des *Annales de son pontificat*, depuis qu'il » eut hérité du pouvoir suprême, à la mort de Simon son père ⁵. » Nous avons ainsi la preuve, qu'aux derniers jours de l'existence

¹ I *Mach.*, cap. XIII, 42. Voir t. III de cette *Histoire*, p. 716. — ² *Cum ergo pervenisset epistola Romanorum ad Hyrcanum, rex nuncupari cepit, cum antea sacerdos magnus nuncuparetur* (IV *Mach.*, cap. XXII, 6). — ³ Joseph., *Antiq. jud.*, lib. XIV, cap. xx. — ⁴ Joseph., *Antiq. jud.*, lib. XIV, cap. VIII; lib. XV, cap. IX; lib. XVI, cap. II. — ⁵ I *Mach.*, cap. XVI, 23, 24.

juive, la tradition historique s'était maintenue avec la même fidélité qu'au temps de Moïse, de Josué ou de David. Singulière persistance du sentiment national chez un peuple qui semble vivre beaucoup plus pour l'avenir que pour le présent; qui, dans ses fortunes diverses et son développement à travers les âges, se préoccupe moins des revers ou des grandeurs du moment que des espérances mystérieuses au-devant desquelles se dirigent les générations successives! Deux mille ans d'attente ne furent pour les Juifs qu'un provisoire, dont on notait les moindres circonstances, afin d'y relever tous les traits qui pouvaient converger vers la grande figure, dont l'avènement marquerait enfin le point de repos et la grande halte de la nation dans la vérité divine.

3. Le livre des *Annales asmonéennes*, si clairement indiqué par l'auteur des Machabées, n'est point venu jusqu'à nous. Mais nous en possédons une sorte de *Compendium*, dans un texte arabe, publié pour la première fois en 1645, et faisant partie de la Bible polyglotte de Lejay ¹. Cet abrégé connu maintenant sous le nom de IV^e Livre des Machabées, fut d'abord écrit en hébreu; la traduction arabe trahit en effet cette origine, par les nombreux hébraïsmes dont elle est pleine. L'auteur, resté anonyme, vivait après la ruine de Jérusalem par les Rōmains, à laquelle il fait allusion ². Du reste son ouvrage fut composé sur les mémoires originaux qui formaient primitivement les *Annales asmonéennes*. Il les cite sous le nom du *Livre*, et cherche parfois à en donner un commentaire, ou à en éclaircir les difficultés ³. Enfin, sauf quelques divergences insignifiantes, la trame des événements est conforme au récit de Josèphe. Sous ce rapport, la découverte de Lejay offre un intérêt capital, puisqu'elle permet de contrôler par un monument contemporain le témoignage de Josèphe, dont la vérité se trouve ainsi confirmée. Il convient toutefois de faire observer que la valeur historique du

Le IV^e livre
des Machabées. Silence
des Livres
saints.

¹ Lejay (Gui-Michel), *Biblia hebraïca, samaritana, chaldaïca, græca, syriaca, latina, arabica, quibus textus originales totius Scripturæ sacræ, quorum pars in editione Complutensi, deinde in Antuerpiensi regiis sumptibus exstat, nunc integri ex manuscriptis toto fere orbe quæsitis exemplaribus exhibentur*. Dix vol. in-fol., Lutet. Parisior., Vitré, 1645. — ² IV Mach., cap. XXI, 20, 21. — ³ IV Mach., cap. xxv, 3.

IV^e Livre des Machabées n'entraîne nullement sa canonicité. Nous sommes en face d'un résumé d'histoire juive, important comme document traditionnel; rien de plus, rien de moins. La parole divinement inspirée ne recommencera à se faire entendre que par la voix des Anges, sur le berceau de Jésus. D'ici là, les annalistes enregistreront les événements qui préparaient la naissance de « l'Emmanuel; » ils signaleront chaque phase du progrès de la puissance romaine; ils verront croître démesurément le quatrième empire prédit par Daniel; ils constateront par l'espérance de la Judée elle-même l'énergie avec laquelle Rome broyait l'univers; ils marqueront l'heure solennelle, annoncée par Jacob, où le sceptre, arraché des mains de Juda, passera à un prince étranger. La réalisation de la prophétie patriarcale coïncidera avec le terme des soixante-dix semaines d'années, fixé par Daniel. « Le Désiré des nations ¹, » « l'Envoyé des collines éternelles ², » « l'Étoile de Jacob ³, » « l'Emmanuel, dont le nom sera Jéhovah ⁴, » « le Christ roi ⁵, » devra paraître alors, sous peine, en frappant de nullité l'ensemble du ministère prophétique, d'anéantir à la fois toutes les espérances du monde, depuis le jour où Dieu promettait à la mère du genre humain un fils qui écraserait la tête du serpent ⁶, jusqu'à l'heure où l'attente universelle, élevée à la sublimité d'une poésie voisine de l'inspiration, se traduisait sur la lyre de Virgile en un chant qui préludait au retour de l'âge d'or ⁷.

Propagation
de la
Prophétie.

4. Ce n'est pas sans un merveilleux dessein de la Providence, que la parole divine cesse complètement pendant ce siècle précurseur. La prophétie a fait le tour du monde; Rome, la dominatrice des nations, l'a emportée, dans les plis de son drapeau, de l'Orient à l'Occident, du Midi au Septentrion. Partout on interroge le ciel; tous les regards sont fixés sur l'Étoile mystérieuse; quand les légions d'Auguste auront enfin déposé les armes et que le silence de la paix planera sur l'univers découpé en provinces romaines,

¹ *Expectatio gentium* (*Gen.*, cap. XLIX, 10). — ² *Desiderium collium æternorum* (*Gen.*, cap. XLIX, 26). — ³ *Orietur stella ex Jacob* (*Num.*, cap. XXV, 17). — ⁴ *Isaiæ*, cap. VII, 14; IX, 6. — ⁵ *Christum ducem* (*Dan.*, cap. IX, 25). — ⁶ *Gen.*, cap. III, 15. — ⁷ *Virgil., Eglog.* IV.

Sous les législateurs, les historiens, les poètes du paganisme lui-même deviendront les témoins irrécusables de l'étrange mouvement d'opinion qui se précipitait au devant d'un avenir si longtemps prédit et unanimement attendu. L'œuvre divine, lentement accomplie, à travers les révolutions des siècles et des empires, pénétrera ainsi l'humanité dans son ensemble, à des degrés divers, il est vrai, mais avec une influence partout appréciable. Quelles que puissent être les prétentions des modernes rationalistes, ce phénomène dépassera toujours la portée de leurs conceptions. Ils ne réussiront jamais à expliquer, sans une révélation primitive, sans une série de prophètes, sans la transmission d'une parole divine soigneusement conservée au milieu des nations, l'explosion soudaine d'espérances aussi manifestement surnaturelles, et surtout l'accueil triomphal fait à la *Bonne Nouvelle*, qui se répandit, avec la rapidité de l'éclair, d'un bout du monde à l'autre, sous le nom profondément significatif d'*Évangile*.

§ II. Hyrcan I (135-107).

5. La nouvelle de l'attentat et de l'usurpation de Ptolémée, gendre de Simon ¹, fut apportée à Jérusalem presque en même temps, par le fils de la victime et par le meurtrier lui-même. Jean l'Hyrcanien, ou Hyrcan, ainsi nommé depuis la défaite sanglante qu'il avait infligée à l'Hyrcanien Cendébée, dans les champs de Modéin ², se trouvait à Gadara, lors du crime de Jéricho. Prévenu par quelques juifs fidèles, il avait réussi à se dérober aux émissaires envoyés par Ptolémée pour le mettre à mort, et s'était hâté d'accourir à Jérusalem. Il y fit son entrée par la Porte Septentrionale, au moment où son beau-frère, à la tête de quelques cavaliers, se montrait déjà sur la route de l'Est, pressé lui-même de faire reconnaître son usurpation par la capitale de la Judée. Mais, fidèle à la mémoire de Simon, et à la race héroïque des Asmonéens, le peuple n'hésita

Les deux
prétendants
à l'avènement
d'Hyrcan I.

¹ Voir tom. III de cette *Histoire*, pag. 724, 725. — ² *Nuncupavit Simeon filium suum Jochanan Hyrcanum, ob occisum Hyrcanum et victoriam de illo reportatam* (IV *Mach.*, cap. xx, 3).

pas un instant. La foule indignée et frémissante ferma les portes au meurtrier, et se groupa autour d'Hyrcan, qui fut salué, par acclamation, Souverain Sacrificateur et Prince des Juifs. Devant cette manifestation énergique du sentiment national, Ptolémée prit le parti de la retraite. Il retourna s'enfermer dans sa forteresse de Doch, pour y attendre l'issue des négociations qu'il avait entamées avec Antiochus Sidétès. Il offrait à ce prince la suzeraineté de la Judée, le rétablissement de l'ancien tribut de vassalité, prélevé si longtemps au profit de la Syrie, et enfin le droit de garnison dans les forteresses de la Palestine ¹. En retour, il lui demandait de mettre immédiatement à sa disposition un corps d'auxiliaires syriens, pour l'aider à triompher des résistances d'Hyrcan et de son parti. Il se flattait qu'Antiochus Sidétès s'empresserait d'accepter des propositions aussi avantageuses, et profiterait de la circonstance pour venger la récente défaite de Cendébée, son lieutenant ². D'un autre côté, le meurtrier s'était ménagé, dans la lutte qu'il allait soutenir, et pour l'intervalle qui s'écoulerait jusqu'à l'arrivée des troupes de Syrie, une ressource habilement calculée. Il s'était saisi de la veuve de Simon et de ses deux derniers fils, les avait amenés avec lui à la forteresse de Doch, et se réservait de paralyser les attaques de Jean Hyrcan, en tenant le glaive sans cesse levé sur la tête de la mère et des frères du prince Asmonéen ³.

Siège
de Doch par
Hyrcan I.

6. Hyrcan, après un sacrifice solennel offert au temple de Jérusalem pour l'inauguration de sa nouvelle dignité de Grand-Prêtre, se mit à la tête de forces imposantes, et vint investir la citadelle de Doch. Supérieure en nombre à la garnison de Ptolémée, enflammée d'ailleurs du désir de venger la mort de Simon, l'armée fidèle eut bientôt resserré les assiégés dans une étroite ligne de circonvallation, coupé leurs vivres et repoussé avec avantage les sorties qu'ils essayaient. Mais, chaque fois que les troupes d'Hyrcan voulaient pousser plus loin leurs avantages et tenter l'assaut, Ptolémée faisait

¹ I Mach., cap. XVI, 18. *Et scripsit hæc Ptolemæus et misit regi ut mitteret ei exercitum in auxilium et traderet ei regionem et civitates eorum et tributa.* —

² Voir tom. III, pag. 724. — ³ Joseph., *Antiq. jud.*, lib. XIII, cap. XIV; IV Mach., cap. XX, 4-6.

amener sur le rempart la mère et les frères du prince asmonéen. Par ses ordres, des soldats flagellaient les malheureux captifs, à la vue des assiégeants, et menaçaient de les précipiter par-dessus les murailles, si l'attaque ne cessait à l'instant. On vit alors une lutte héroïque entre la piété filiale d'Hyrchan et le courage viril de sa mère. Les bras étendus du côté de son fils, la sublime veuve lui criait, du haut des remparts : Comptez pour rien mes tourments ; songez seulement à votre juste vengeance ! La mort me sera douce, puisqu'elle avancera le supplice du meurtrier de notre famille ! — Ces exhortations, adressées par une voix si chère, redoublaient l'ardeur d'Hyrchan ; mais quand il voyait les bourreaux déchirer, de leurs fouets sanglants, le corps de celle qui lui avait donné le jour, tout son cœur déaillait, dans un sentiment d'inexprimable tendresse ; et il donnait aussitôt à ses soldats le signal de la retraite. Ptolémée prolongea ainsi sa résistance pendant quelques mois. L'année nouvelle, dans laquelle on entrait (134), était une année sabbatique. Les opérations d'une guerre offensive devaient y être suspendues. Le siège fut levé. Ptolémée profita de cette circonstance favorable pour quitter le territoire juif, où il ne pouvait plus se maintenir désormais. Antiochus Sidétès n'avait pas répondu à ses espérances. Le roi de Syrie méditait une grande expédition contre la Judée, et ne voulait l'entreprendre qu'après avoir réuni des forces considérables. Les préparatifs qu'il faisait pour cette guerre exigeaient un délai assez long. Ptolémée ne jugea pas à propos d'attendre : avant de sortir de la forteresse de Doch, il fit égorger sous ses yeux la veuve de Simon avec ses deux enfants, et alla se réfugier à la cour de Zénon-Cotyla, roi de Philadelphie, l'ancienne Rabbath-Ammon ¹.

7. Quelques mois après, Antiochus, à la tête d'une armée formidable, envahit la Judée, semant la dévastation sur son passage, et vint mettre le siège devant Jérusalem. Il divisa ses troupes en sept colonnes, formant autant de camps détachés, les groupa sur les points les plus importants, et couvrit leur front d'attaque par une

Invasion
d'Antiochus
Sidétès en
Judée. Siège
de Jérusa-
lem.

¹ Joseph., *Antiq. jud.*, lib. XIII, cap. xv ; *IV Mach.*, cap. xx, 6 ad ultim.

double tranchée, qui entourait la ville de toutes parts. Hyrعان avait eu le temps de réunir, dans l'enceinte de Jérusalem, les plus vaillants soldats de la Judée. Grâce à leur bravoure et à la situation exceptionnelle de Jérusalem, qui rendait cette ville presque inexpugnable, il résista d'abord avec succès à toutes les attaques du roi de Syrie. L'armée assiégeante souffrait déjà des chaleurs dévorantes de la saison et du climat. L'eau manquait à cette multitude d'hommes et de chevaux, et ce fut avec des transports de joie que les Syriens accueillirent, vers le commencement du mois de Tisri (septembre), les premières pluies d'automne. Ils reprirent alors, avec une vigueur nouvelle, les travaux du siège. Ce fut sur le côté septentrional de la ville, le plus accessible de tous, que Sidétès concentra ses efforts. Il fit élever, sur le périmètre du rempart, cent-trente tours roulantes ¹, du haut desquelles ses archers lançaient des flèches contre les assiégés. Les Juifs, dans des sorties fréquentes, cherchaient à incendier ces lourdes machines, et surtout à couper la ligne de circonvallation qui les resserrait, car les vivres commençaient à leur manquer. Bientôt la famine, avec toutes ses horreurs, se fit sentir dans la ville. Hyrcean se vit contraint de prendre une mesure extrême; il fit sortir de la place toute la partie de la population incapable de porter les armes. Ces malheureux se présentèrent aux lignes des Syriens, qui les repoussèrent. Errants entre les redoutes ennemies et les portes de Jérusalem fermées derrière eux, ils attendaient la mort, dans les tortures du désespoir et de la faim ².

La fête des
Tabernacles.
Propositions
de paix.

8. Cependant on approchait de l'époque fixée pour la célébration annuelle de la fête des Tabernacles. Les assiégeants, au souvenir des joies saintes que rappelait cet anniversaire sacré, n'eurent pas

¹ *Extruxerat ibi e regione muri centum triginta turres* (IV *Mach.*, cap. XXI, 3); Josèphe (*Antiq. jud.*, lib. XIII, cap. xvi) réduit ce chiffre à cent. Le côté septentrional de Jérusalem a toujours été le point choisi pour l'attaque dans les différents sièges de cette ville. La tradition a conservé le souvenir de l'emplacement du camp des Chaldéens sous Nabuchodonosor, des Romains sous Ptolémée et Titus, enfin des Croisés sous Godefroi de Bouillon. Les positions militaires les plus importantes sont toutes au nord de la cité.

² IV *Mach.*, cap. XXI, 1-8; Joseph., *Antiq. jud.*, lib. XIII, cap. xvi.

le courage de voir mourir cette foule de vieillards, de femmes et d'enfants; leurs pères, leurs mères, leurs épouses, leurs fils et leurs sœurs. Les portes se rouvrirent, et l'on partagea avec tant d'affamés les dernières ressources dont on pouvait disposer encore. En même temps Hyrcan envoyait demander à Antiochus une suspension d'armes de sept jours, afin, disait-il, de pouvoir célébrer la fête nationale des Tabernacles, selon les préceptes de la loi mosaïque. Antiochus mérita en cette circonstance, selon l'expression de Josèphe, le surnom de Pieux, que la reconnaissance des Juifs lui décerna. Non-seulement il consentit à la trêve sollicitée par Hyrcan, mais il voulut témoigner sa vénération pour la divinité du Temple, en envoyant, pour la fête des Tabernacles, des bœufs aux cornes dorées, qui devaient être immolés sur l'autel de Jéhovah; des coupes d'or et d'argent remplies de parfums précieux; et enfin des vivres pour les assiégés. Cette conduite pleine d'humanité souleva de vives oppositions parmi les officiers et les soldats syriens: cependant, au point de vue d'une habile politique, elle servait mieux les intérêts d'Antiochus que toutes les mesures de rigueur. Hyrcan, touché de la générosité du monarque, entama immédiatement des négociations de paix. Il se déclarait prêt à reconnaître la suzeraineté de la Syrie, demandant seulement pour les Hébreux la faculté de s'administrer suivant les lois de leurs pères.

9. Un fragment de Diodore de Sicile, conservé par Photius dans son *Myriobiblon*, nous permet d'assister au conseil de guerre, réuni par Sidétès pour délibérer sur les propositions du prince asmonéen. « Les Juifs, dit l'historien grec, avaient prolongé leur résistance » aussi longtemps qu'il était resté des vivres à Jérusalem. Mais » enfin, réduits à la dernière extrémité, ils envoyèrent une députa-

Conseil de
guerre au
camp syrien.
La fable de
la Tête d'âne
dans le
Temple de
Jérusalem.

¹ On sait que Diodore de Sicile, contemporain de César et d'Auguste, écrivit en grec, sous le titre de *Bibliothèque historique*, une histoire universelle, depuis le commencement du monde jusqu'à l'an 60 avant J.-C. Ce grand ouvrage était divisé en quarante livres, dont il ne nous reste que les cinq premiers et les onzième et suivants jusqu'au vingtième. L'extrait que nous reproduisons est tiré du trente-quatrième livre, maintenant perdu. Photius l'a inséré textuellement dans son *Myriobiblon*, Cod. CCLIV (*Patrol. græc.*, tom. CIII, pag. 1390).

» tion à Antiochus, pour traiter de leur reddition. Les conseillers du
 » monarque syrien furent d'avis de rejeter ces ouvertures, et de
 » poursuivre la guerre à outrance, jusqu'à l'extermination complète
 » de la race hébraïque. Ce peuple, disaient-ils, fait tache au milieu
 » des nations. Il refuse tout commerce avec elles, et seul se déclare
 » l'ennemi de toutes les autres. A son origine, quand ses aïeux
 » habitaient le sol de l'Égypte, leur impiété attira sur eux la malé-
 » diction des divinités de ce pays. Infectés d'une lèpre immonde,
 » ils furent chassés du territoire, au milieu des anathèmes de la
 » population, et contraints d'aller cacher au désert leur honte et
 » leur opprobre. Ce fut dans ces circonstances qu'ils vinrent se
 » fixer à Jérusalem, massacrant toutes les tribus d'alentour, et fon-
 » dant ainsi une société dont la seule loi est la haine du genre hu-
 » main. Il suffit qu'une coutume, ou une institution, soient embras-
 » sées par d'autres peuples, pour qu'ils la proscrivent. Ils ont poussé
 » si loin ce sentiment de haine sauvage, qu'ils se croiraient déshono-
 » rés en admettant un étranger à leur table. — Pour aigrir davantage
 » l'esprit d'Antiochus, ils lui rappelaient les longues guerres de
 » ses prédécesseurs contre le peuple juif. Votre aïeul, Antiochus
 » Épiphane, ajoutaient-ils, après avoir dompté les Hébreux, péné-
 » tra dans leur sanctuaire et entra dans le Saint des Saints, dont
 » ils ne permettent l'accès qu'à leur Grand-Prêtre. Là, il vit une
 » statue de pierre, représentant un homme à la barbe longue et
 » épaisse, tenant un livre à la main et monté sur un âne ¹. C'était

¹ Nous retrouvons cette fable ridicule sous la plume de Tacite lui-même (Corn. Tacit., *Histor.*, lib. V, cap. II). La calomnie que Diodore de Sicile met ici dans la bouche des conseillers d'Antiochus fit le tour du monde romain. Elle était tellement accréditée à Rome, que les premiers chrétiens, confondus d'ordinaire avec les juifs, passèrent aussi pour adorer un âne. « Un jour, dit Tertullien, cette vaste cité de Rome assista à une exhibition étrange de ce qu'on appelle notre Dieu. Un misérable bestiaire, que sa vile profession ne nourrissait point suffisamment, imagina de promener dans les rues une toile gigantesque, sur laquelle était peinte la figure monstrueuse d'un homme à tête d'âne, revêtu de la toge et tenant un livre à la main. On lisait au bas cette inscription : *Le Dieu des Chrétiens ONOKOITHS*. » (Tertull., *Apologetic.*, cap. XVI. Cf. Tertull., *Ad nationes*, lib. I, cap. XIV; Epiphane., *Contra Gnosticos*, hæres. XXVI). Nous dirons plus loin ce qui avait pu donner lieu à

» sans doute la statue de Moïse, le fondateur de leur ville, le premier chef de leur nation, et l'auteur de ces lois exécrées par tout l'univers. Antiochus Épiphane s'était proposé de venger enfin l'humanité, en détruisant ce peuple odieux et son code barbare. Il souilla du sang d'un porc, immolé dans ce lieu même, et la statue et l'autel : il fit cuire, dans une chaudière d'airain, les chairs de cette victime, regardée par les Juifs comme immonde, et jeter dans le brasier les livres de leur loi. Le feu toujours ardent qu'ils entretiennent avec un soin religieux dans leur Temple, fut éteint par ses ordres. Enfin il contraignit leur Grand-Prêtre, et tout le reste du peuple, à manger de la chair de porc. — Par de tels discours, les conseillers syriens espéraient déterminer le monarque à sévir sans pitié contre les Juifs et à les exterminer tous, ou du moins à proscrire leur culte et anéantir leurs lois. Mais ce prince se montra plein de grandeur d'âme et de royale clémence. Il accepta la soumission des Hébreux, reçut leurs ôtages et se contenta de faire abattre les remparts de Jérusalem. »

10. Tel est ce texte précieux de Diodore de Sicile. Josèphe et le IV^e Livre des Machabées sont d'accord avec lui, sauf, on le comprend, au sujet de l'absurde imagination d'une prétendue statue de Moïse montée sur une âne, trouvée par Antiochus Épiphane dans le Temple de Jérusalem. Sidétès accepta en effet les propositions d'Hyrcan. Il y mit toutefois pour conditions que les assiégés lui remettraient leurs armes; que les revenus et impôts de Joppé et des autres places fortes situées en dehors de la Palestine, dont Simon s'était emparé, appartiendraient au trésor royal de Syrie; que les créneaux des remparts de Jérusalem seraient abattus, et enfin que la citadelle serait rétablie et occupée par une garnison syrienne. Ce dernier article fut rejeté par Hyrcan. L'histoire de ses aïeux lui rappelait assez tous les désastres qui pouvaient sortir

Alliance
entre Antiochus
Sidétès
et Hyrcan.

cette grossière accusation, dont on a retrouvé récemment des dessins dans les monuments épigraphiques du II^e siècle de l'ère chrétienne. Il nous suffit d'appeler en ce moment l'attention du lecteur sur le texte de Diodore de Sicile, qui renferme la plus ancienne mention jusqu'ici connue de cette extravagante imagination.

un jour d'une telle concession. Antiochus céda sur ce point, et consentit à recevoir en échange cinq cents talents d'argent, et des otages, au nombre desquels se trouvait le dernier frère du prince juif. Après cette négociation, le siège de Jérusalem fut levé et Antiochus se disposa à faire son entrée solennelle dans la ville sainte. Hyrcan sortit pour venir à sa rencontre, et les deux rois franchirent ensemble la porte de Jérusalem, au milieu des acclamations joyeuses des Hébreux. Un festin splendide fut offert au roi de Syrie et aux officiers de sa cour. Après le repas, Hyrcan remit à Antiochus un présent de trois cents talents d'or. Ils se firent ensuite la promesse réciproque de se secourir mutuellement en cas d'attaque étrangère. Quelques jours après, Antiochus reprit le chemin de ses États ¹.

11. Les trois cents talents d'or, offerts par Hyrcan à Antiochus, avaient, suivant Josèphe, une provenance qui a été fort discutée, et qui intéresse au plus haut degré l'archéologie des Hébreux. Nous croyons devoir reproduire ici, dans leur ordre chronologique, tous les textes qui ont donné lieu à la controverse. Au VII^e livre des *Antiquités judaïques*, Josèphe, en terminant le récit du règne de David, s'exprime ainsi : « Ce grand roi laissa en mourant des trésors » tels que nul souverain étranger ou juif n'en posséda jamais. Son » fils Salomon l'enterra à Jérusalem, avec une pompe extraordinaire. » En dehors des autres honneurs qui étaient rendus d'habitude aux » rois, lors de leurs funérailles, il déposa, dans le tombeau de son » père, des richesses considérables. On peut conjecturer quelle était » leur importance par les faits suivants. Après une période de treize » cents ans, le pontife Hyrcan, assiégé par Antiochus, surnommé » *Eusébès* (le Pieux), fils de Démétrius, voulant lui donner de l'ar- » gent pour le déterminer à lever le siège de Jérusalem et à s'éloi- » gner avec son armée, mais ne sachant comment parfaire la somme » dont il avait besoin, fit ouvrir une des chambres du tombeau de » David, et en ayant emporté trois mille talents, en donna une » partie à Antiochus et se délivra ainsi des assiégeants, ainsi que je

Hyrcan
ouvre le tom-
beau de
David. Ques-
tion d'arché-
ologie
hébraïque.

¹ IV *Mach.*, cap. XXI, 9-11; Joseph., *Antiq. jud.*, lib. XIII, cap. XVI.

» le raconte ailleurs. Plus tard, après un grand nombre d'années,
 » le roi Hérode ayant pénétré dans une autre chambre, en tira de
 » grandes richesses. Mais ni l'un ni l'autre ne parvint jusqu'aux
 » sarcophages des rois, car ils étaient dissimulés sous le sol avec
 » un tel art, que rien n'en apparaissait aux yeux de ceux qui en-
 » traient dans le monument ¹. » L'historien juif revient encore trois
 fois sur ce récit, avec les mêmes affirmations. « Antiochus le Pieux
 » leva le siège de Jérusalem, dit-il au XIII^e livre de ses *Antiquités*.
 » Hyrcan avait ouvert le tombeau de David, ce roi dont les richesses
 » n'ont été surpassées par aucun souverain. Il en tira trois mille
 » talents. Cette somme énorme lui permit de traiter magnifique-
 » ment Antiochus avec toute son armée à Jérusalem, et d'accomplir
 » les conditions du traité de paix. Avec ces ressources, il put, le
 » premier de tous les princes de Juda, entretenir à sa solde un
 » corps de troupes étrangères ². » Le même témoignage est consigné
 par Josèphe au Livre I^{er} de la *Guerre des Juifs*. « Antiochus, dit-il,
 » avait hâte de venger les défaites que Simon lui avait infligées. Il
 » envahit la Palestine, et vint assiéger Hyrcan dans Jérusalem.
 » Hyrcan ouvrit le tombeau de David et en tira plus de trois mille
 » talents. Il en remit trois cents à Antiochus, pour le déterminer à
 » lever le siège. La découverte de ce trésor lui permit d'entretenir
 » à ses frais un corps de troupes étrangères. Il fut le premier
 » prince juif qui l'ait fait ³. » Enfin, dans le récit du règne d'Hérode
 l'Iduméen, Josèphe s'exprime ainsi : « Les sommes énormes dépen-
 » sées par Hérode, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de son royaume,
 » avaient épuisé son trésor. Ayant entendu dire que l'un de ses
 » prédécesseurs, Hyrcan, avait ouvert le tombeau de David, et,
 » outre les trois cents talents d'argent qu'il en avait enlevés, y avait
 » encore laissé des richesses considérables, il songeait depuis
 » longtemps à s'emparer de ce pieux dépôt, avec lequel il espérait
 » faire face à ses prodigalités. Il fit donc ouvrir le sépulcre royal,
 » pendant la nuit, et y pénétra avec quelques-uns de ses confidents
 » les plus dévoués. Il avait pris d'ailleurs les précautions les plus

¹ Joseph., *Antiq. jud.*, lib. VII, cap. VII. — ² Joseph., *Antiq. jud.*, lib. XIII, cap. XVI. — ³ Joseph., *De Bello judaic.*, lib. I, cap. II.

» minutieuses, pour que rien ne transpirât dans la ville de cette
 » criminelle entreprise. Il ne trouva point, comme Hyrcan, d'argent
 » monnayé, mais seulement des ornements d'or et une grande
 » quantité d'objets précieux, qu'il enleva sans rien en laisser. Cette
 » première découverte l'engagea à pousser plus loin ses investiga-
 » tions; il voulut pénétrer plus profondément, et fouiller jusque
 » dans les sarcophages, où étaient déposés les corps de David et de
 » Salomon. Mais il perdit deux de ses doryphores, qui furent, dit-on,
 » étouffés par les flammes, au moment où ils s'engageaient dans le
 » caveau. Hérode épouvanté s'enfuit; et pour réparer son sacrilège
 » par un témoignage public d'expiation, il fit élever, à la porte du
 » sépulcre, un monument en marbre blanc de la plus grande magni-
 » ficence. Nicolas de Damas, historien contemporain d'Hérode,
 » parle de ce monument; mais il ne dit rien de la violation du
 » sépulcre royal, acte honteux qu'il ne pouvait insérer du vivant
 » d'Hérode, dans un livre dédié à ce prince et inspiré par un senti-
 » ment de basse adulation¹. » A toutes ces assertions réitérées et for-
 » melles de Josèphe, vient s'adjoindre le texte du IV^e livre des Ma-
 » chabées, qui s'exprime en ces termes : « On dit que Hyrcan ouvrit
 » un trésor amassé par quelques rois, fils et successeurs de David
 » (à qui soit la paix), et qu'après en avoir pris une forte somme
 » d'argent, il y laissa cependant encore des richesses en quantité
 » égale à celles qu'il enlevait. Il referma ensuite le trésor, de la
 » même manière qu'il était auparavant. Cet argent fut employé par
 » lui à réparer les brèches des murs de Jérusalem, et à procurer à
 » son peuple tous les bienfaits d'une sage et paternelle adminis-
 » tration². »

impossibilités
 historiques.
 Authenticité
 du récit
 traditionnel.

12. Il semble difficile après des témoignages si nombreux et
 tellement précis, de ne voir dans l'ouverture du tombeau de
 David par Hyrcan, qu'une fable populaire, dont Josèphe se serait

¹ Joseph., *Antiq. judaic.*, lib. XVI, cap. XI.

² *Fertur autem Hyrcanum aperuisse thesaurum qui fuerat quibusdam regibus de filiis David (cui pax), qui protulit inde pecuniam plurimam, et tantumdem reliquit, restituens illum pristinae occultationi. Tum construxit quod dirutum erat ex muro, et reparavit; et grevis sui utilitati et commodo provide consuluit, et recte erga eos sese gessit (IV Mach., cap. XXI, 12, 13).*

fait naïvement l'écho. D'un autre côté, on peut se demander comment les trésors, déposés par la piété filiale de Salomon et des autres rois de Juda dans le sépulcre de David, avaient pu échapper aux dévastations successives de Sésac ¹; des Assyriens sous Assarhaddon ²; du Pharaon égyptien Néchao ³; et surtout à la ruine complète de Jérusalem et du Temple par Nabuchodonosor ⁴. Est-il probable que Zorobabel, Esdras et Néhémias ⁵, à l'époque de la reconstruction de la ville sainte, auraient négligé les importantes ressources que le tombeau de David devait recéler, en supposant qu'elles eussent survécu jusque-là aux désastres précédents? N'auraient-ils pas été suffisamment autorisés, par la sainteté même de leur mission et de leur œuvre, à les employer à relever de ses ruines la cité de David et de Salomon? Enfin, comment admettre qu'Antiochus Épiphane, dans sa guerre d'extermination et de pillage, aurait laissé intactes les sépultures royales et les richesses qu'elles renfermaient ⁶? La réponse de M. de Saulcy à ces objections nous paraît peu concluante. « On oublie une chose, dit-il, c'est » que les peuples de l'antiquité n'étaient pas des violateurs de tom- » beaux, et qu'ils avaient un respect profond pour la demeure des » morts. Aussi lorsque Cambyse, devenu maître de l'Égypte, eut » violé le sépulcre d'Amasis, il n'y eut qu'un cri d'indignation et de » malédiction contre lui. L'hypothèse (d'une violation du tombeau » de David, antérieure à Hyrcan) ne me semble donc pas avoir une » valeur suffisante ⁷. » M. de Saulcy nous permettra de lui faire observer qu'à l'époque où Cambyse s'emparait de l'Égypte, ce prince n'avait pas l'intention de la dépeupler, mais seulement d'y établir sa domination. Au contraire, Nabuchodonosor et Antiochus Épiphane avaient la pensée bien arrêtée d'anéantir la nationalité hébraïque, et, par conséquent, ils ne devaient ni ne pouvaient, pour la réalisation de leur politique, respecter un tombeau qui était, avec le Temple, le monument le plus glorieux de la nationalité juive. D'ailleurs, on ne s'imagine guère la possibilité d'un pareil scrupule

¹ Voir tom. II de cette *Histoire*, pag. 540-542. — ² Tom. III, pag. 94-95. — ³ *Ibid.*, p. 188-195. — ⁴ *Ibid.*, p. 289-302. — ⁵ *Ibid.*, pag. 521-532. — ⁶ *Ibid.*, pag. 642, 643. — ⁷ De Saulcy, *Diction. des antiq. bibl.*, pag. 872.

avec le caractère connu d'Antiochus Épiphane, pas plus qu'on ne comprend comment les soldats de Nabuchodonosor, emmenant en Chaldée tous les Hébreux captifs, auraient négligé, au milieu des décombres fumants de Jérusalem, un butin aussi riche que celui du tombeau des rois de Juda. Le « cri d'indignation et de malédiction » qu'un tel acte eût pu soulever du sein des malheureux émigrants, se serait perdu avec les autres, sous les ruines de la cité sainte, parmi tant de larmes stériles et de gémissements non consolés.

Solution
du problème.

13. Il nous faut donc chercher une explication plus naturelle. Il serait possible de la trouver dans le texte même du IV^e Livre des Machabées, reproduit plus haut. Le trésor du tombeau de David y est indiqué comme un dépôt traditionnel, où les rois, descendants de David, accumulaient les richesses qu'ils voulaient soustraire à tous les regards. Après la ruine de Jérusalem et les ravages d'Antiochus, les différents chefs du peuple juif avaient pu reprendre cette tradition, et continuer à se servir des sépultures royales comme d'un asile inviolable, pour la sauvegarde des trésors mis en réserve. Telle est l'hypothèse que nous prenons la liberté de hasarder sur ce sujet. Quelle qu'en soit la valeur, nous tenons pour certain qu'Hyrcan et plus tard Hérode ouvrirent le tombeau de David; les témoignages sur lesquels s'appuie ce fait historique ont un caractère de véracité qui est à nos yeux incontestable ¹. La mémoire de Hyrcan I, l'un des princes asmonéens les plus chers à la nation hébraïque, était encore vivante à Jérusalem, au moment où Josèphe écrivait son histoire ². Si Josèphe l'eût calomniée gra-

¹ Le savant cardinal Baronius admet aussi l'authenticité de ce fait (Voir *Martyrol. Rom.*, 29 Decembris, article *David*, in notis).

² Hyrcan I mourut l'an 107 avant Jésus-Christ. Josèphe était né l'an 37 de l'ère chrétienne. Il n'était donc séparé du règne de Hyrcan I que par un intervalle d'un siècle et demi. C'est le même laps de temps qui s'est écoulé pour nous depuis la mort de Louis XIV. Or, si un écrivain s'avisait, de nos jours, d'écrire que Louis XIV, au moment où il envoya sa vaisselle d'or et d'argent à la Monnaie, après les défaites de Ramillies et de Malplaquet, ouvrit les tombeaux des rois ses prédécesseurs à Saint-Denis, pour y trouver des ressources suprêmes dans sa détresse, il n'y aurait qu'une voix en France pour protester contre cette calomnie. Ce que nous ferions aujourd'hui, les

tuitement, mille protestations se fussent élevées contre son récit. et l'auteur du IV^e Livre des Machabées se serait bien gardé d'enregistrer le même détail dans son ouvrage. Nous maintenons donc, comme M. de Saulcy, quoiqu'avec des réserves dans l'explication, l'authenticité du fait controversé. Il nous reste à faire connaître l'état de la question, au sujet du véritable emplacement du tombeau de David.

14. « Lorsque, sorti de Jérusalem par la porte de Damas, dit » M. de Saulcy, on chemine sur la route de Naplouse (au nord de » la ville), on rencontre, à environ cinq cents mètres des murailles, » un monument funèbre de la plus grande magnificence et auquel » une tradition constante attribue le nom de Tombeau des Rois » (*Qbour-es-Selathin* ou *Qbour-el-Molouk*). Cette dénomination reste » la même, que l'on s'adresse aux Juifs, aux Musulmans et aux » Chrétiens du pays. Il n'est pas possible, quand on foule la terre » judaïque, de méconnaître la valeur de la tradition orale. Pour » peu que l'on veuille bien la consulter, les saintes Écritures à la » main, on ne tarde pas à la respecter comme on respecterait un » livre authentique; car, dans toute l'étendue de cette terre, on » reconnaît à chaque pas que les souvenirs bibliques y sont impé- » rissables. — Un plan incliné vers l'Est et placé entre deux mu- » railles de rochers, aboutit à une paroi verticale dans laquelle est » percé un soubassement grossièrement creusé, donnant jour sur une » sorte de citerne, où il n'est pas possible de pénétrer par cet ori- » fice et dont toute autre entrée est perdue. Dans la muraille de » gauche, vers le fond de cette espèce de cour, est percée une porte » en plein cintre, ornée d'un simple filet creux à l'extérieur. Cette » porte est aujourd'hui enterrée jusqu'à la naissance du cintre, de » sorte qu'on ne peut la franchir qu'avec difficulté. Elle débouche » sur une large cour carrée, à parois verticales taillées dans le roc. » Dans la muraille du fond est pratiqué, avec un art très-remar- » quable, un large vestibule qui était autrefois soutenu par deux

Découvert
du tombeau
de David
par M. de
Saulcy.

Juifs contemporains de Josèphe l'eussent fait de même, et avec une énergie plus grande encore, parce que le peuple juif était plus attaché à ses traditions nationales que nous ne le sommes nous-mêmes.

» colonnes prises dans le roc même et par deux piliers faisant corps
» avec la muraille du rocher. Les deux colonnes ont été brisées,
» et il n'en reste d'autre trace que la partie supérieure du chapi-
» teau de droite, encore appendue au plafond. Au dessous du ves-
» tibule et sur la face même du rocher, court une longue frise
» sculptée avec une délicatesse et un goût exquis. Le centre de la
» frise est occupé par une grappe de raisin, emblème de la Terre
» Promise et type habituel des monnaies asmonéennes. A droite et
» à gauche de cette grappe sont placés symétriquement une triple
» palme d'un dessin élégant, une couronne et des triglyphes, alter-
» nant avec des patères, ou boucliers ronds, répétés trois fois. A
» première vue on reconnaît, à la présence d'une large fissure qui
» scinde obliquement l'architrave et le linteau du vestibule, qu'un
» tremblement de terre a mutilé le monument et renversé les deux
» colonnes qui l'ornaient primitivement. Une fois descendu sur le
» sol du vestibule, on aperçoit au fond de la paroi de gauche une
» petite porte fort basse, et par laquelle on ne peut passer qu'en
» rampant. C'est l'entrée des caveaux. Cette entrée, qui est aujour-
» d'hui libre, était jadis déguisée avec soin. Un disque de pierre
» d'une grande épaisseur, roulant dans une rigole circulaire, venait
» s'appliquer exactement contre la baie, et cette lourde pierre ne
» pouvait se mouvoir sur le plan incliné que lui offrait la rainure
» dans laquelle il se trouvait engagé, qu'à l'aide de la pression d'un
» levier, agissant de droite à gauche, pour dégager la porte, et de
» gauche à droite pour la clore. Afin d'opérer ce double mouve-
» ment, il fallait arriver jusqu'au disque par un couloir direct, que
» recouvrait ordinairement une pierre énorme, dont les encastre-
» ments latéraux sont bien conservés. Une fois la pierre de recou-
» vrement dégagée, le couloir devenait praticable, il était alors
» facile de solliciter, à l'aide d'un levier dont le point d'appui se
» prenait sur l'arête même de l'encastrement, le disque de pierre
» forcé dès-lors à se mouvoir en montant à gauche de la porte, sur
» le plan incliné de la rainure circulaire. Mais pour que le disque
» pût monter, il fallait, de toute nécessité, enlever une seconde
» dalle, moins épaisse que la première, et dont les encastremets

» sont parallèles à la paroi dans laquelle la porte est pratiquée ;
» une fois le disque de clôture ainsi chassé à gauche et calé forte-
» ment, le passage devenait libre. Pour remettre le disque en place,
» il fallait pénétrer dans un second couloir, creusé sur le roc et
» conduisant parallèlement au premier couloir direct, à un point où
» le levier, pouvant s'appliquer au côté gauche du disque, le forçait
» à redescendre et à regagner la place qu'il devait occuper pour
» fermer l'édifice. Mais ce n'est pas tout encore, il nous reste à par-
» ler du système de fermeture intérieure. Dans une large feuillure
» venait s'encastrier hermétiquement une porte massive en pierre,
» à double gond pris dans la masse, et qui probablement roulait de
» façon qu'il fût possible de la mettre aisément en mouvement par
» une pression venue de l'extérieur, tandis que la disposition des
» crapaudines devait, si la porte était abandonnée à elle-même, la
» faire aussitôt retomber par son propre poids dans la feuillure,
» où elle s'encastrait de telle façon que, pour l'homme enfermé der-
» rière elle, il n'y avait plus aucun moyen de la faire mouvoir.
» Cette première porte franchie, on se trouve dans une salle carrée,
» dont les côtés sont parallèles à ceux du vestibule. Trois portes se
» présentent, l'une percée à peu près au milieu de la face Ouest et
» les deux autres dans la face Sud : cette salle sert en quelque
» sorte de deuxième vestibule, puisque aucune tombe ne s'y trouve
» placée. Trois petites niches triangulaires, taillées avec soin dans
» les faces Ouest, Sud et Est, ont été destinées à recevoir des
» lampes sépulcrales, dont la trace est tout à fait visible. Chacune
» des trois faces, autre que la face d'entrée, est percée de trois ou-
» vertures. Toutes trois sont en plein cintre ; mais les deux portes
» latérales, qui n'ont que moitié de la hauteur de la porte centrale,
» sont en outre munies d'une feuillure rectangulaire, de sorte qu'à
» première vue elles semblent carrées. Les six ouvertures latérales
» donnent accès dans des tombes, et les trois centrales dans des
» petites chambres construites de la manière suivante : à droite et
» à gauche elles sont garnies de plans horizontaux ou couchettes
» surmontées d'une arcade en plein cintre ; au fond est pratiquée
» une couchette semblable, mais taillée en voûte cintrée dans sa

» largeur. Deux de ces chambres (celles du Nord et du Sud) sont
 » munies, au-dessus de chaque couchette, d'entailles destinées à
 » contenir des lampes sépulcrales, et semblables en tout à celles de
 » la salle d'entrée. Elles ont aussi des traces évidentes des lampes
 » qui y ont brûlé jadis. Quant aux six tombes, elles sont de diffé-
 » rentes formes, et construites en général sur le principe suivant :
 » On pénètre d'abord dans une petite chambre, dont le sol porte, à
 » partir du seuil, une large rainure destinée très-probablement à
 » recevoir une saillie ménagée au dessous de la caisse du sarco-
 » phage, afin de fixer celui-ci solidement. Au dessous de la cou-
 » chette du fond de la chambre placée sur la face Nord, est percée
 » une petite ouverture assez difficile à franchir, et qui conduit, par
 » un plan incliné, à une chambre inférieure portant à sa face Ouest
 » une couchette surmontée par un cintre, et sur sa face Nord, deux
 » étagères juxtaposées comme les marches d'un escalier. Le con-
 » duit incliné qui amène dans cette chambre, débouche par un fort
 » ressaut, au dessus d'une seule marche élevée qui se termine au
 » sol. Il est évident, *a priori*, que les deux étagères n'ont pu rece-
 » voir de sarcophages et qu'il n'a pu s'en trouver un que sur la
 » banquette du fond, c'est-à-dire parallèlement à la face du monu-
 » ment. Comme de plus cette petite salle est taillée précisément
 » dans l'axe du vestibule, il n'est pas possible de douter qu'elle
 » n'ait eu une importance particulière, et que tout le monument
 » ne lui soit en quelque sorte subordonné. C'est dans cette chambre
 » sépulcrale que gisaient dédaignés les deux morceaux du couvercle
 » de sarcophage qui se trouve aujourd'hui déposé au Louvre. Cette
 » place d'honneur revient de droit au saint roi David. C'est donc
 » bien lui qui était inhumé dans la petite chambre inférieure, ne
 » contenant qu'un seul sarcophage et placée dans l'axe même du
 » vestibule. Sur les deux étagères ont été très-probablement placés
 » les trésors pillés plus tard par Hyrcan et par Hérode le Grand.
 » Quant au fait que les sarcophages étaient si bien cachés, qu'en
 » pénétrant dans les caveaux on n'en voyait aucun, la chose (si le
 » tombeau des rois de Juda est le *Qbour-el-Molouk*) est parfaitement
 » exacte, car il n'y en avait pas un seul qui fût visible, grâce à l'art

» avec lequel toutes les entrées des sépulcres étaient closes par des
» portes de pierre ¹. »

15. Malgré la précision des détails descriptifs fournis par le savant académicien, son système a rencontré une vive opposition parmi les orientalistes. Une tradition accréditée à Jérusalem par les musulmans place le tombeau de David sur le mont Sion, dans la mosquée connue sous le nom de *Nabi-Daoud*. « J'ai visité ce prétendu tombeau » de David, le 1^{er} avril 1855, dit M^{sr} Mislin ; Kiamil-pacha et les » principaux cheiks nous attendaient dans une petite cour dont » l'entrée est à gauche de la grande porte. Nous descendîmes im- » médiatement par un escalier, qui n'a que six ou huit marches, » dans des chambres basses et voûtées, qui doivent se trouver, » autant que j'ai pu en juger, exactement au dessous de l'église de » l'Institution de l'Eucharistie, dont elles ne sont que la crypte ou » église souterraine. Après avoir passé le vestibule, on arrive dans » la partie qui correspond à la nef unique de l'église supérieure ; » mais ici la nef est divisée, d'abord en deux dans le sens de la » longueur par des supports en pierre assez massifs, qui, au milieu, » soutiennent les voûtes. La dernière moitié de cet espace ou plutôt » la dernière partie, car elle est plus petite que la première, en est » séparée par une cloison transversale, et elle est elle-même divisée

Objection
de M^{sr} Mislin

¹ De Saulcy, *Dict. des antiq. bibl.*, pag. 839-844, 854 et 862. On nous a reproché, à propos des ruines de Sodome et Gomorrhe (Voir tom. I de cette *Histoire*, pag. 381-387), d'avoir trop facilement donné notre adhésion au système de M. de Saulcy. Nous croyons devoir déclarer que nous avons lu attentivement toutes les attaques auxquelles les découvertes du savant académicien ont donné lieu, de la part de MM. Isambert et Van de Velde. Tous deux ont déployé la plus vive animosité dans la controverse ; mais ni l'un ni l'autre n'ont rien opposé de sérieux à la description détaillée et en quelque sorte mathématique des monuments eux-mêmes, faite sur place par M. de Saulcy. Depuis lors, des voyageurs étrangers à la lutte ont eu l'occasion d'étudier les points sur lesquels M. de Saulcy avait appelé l'attention du monde savant. Ils ont constaté l'exactitude de ses indications. Nous avons donc le droit d'accepter un témoignage appuyé sur de telles bases. Jusqu'à ce que MM. Isambert et Van de Velde aient prouvé, la règle et le compas à la main, que les mesures relevées par le docte membre de l'Institut sont fantastiques, que les monuments décrits par lui n'existent pas ou du moins qu'ils existent dans des conditions toutes différentes, leurs dénégations n'auront à nos yeux aucune valeur.

» par une autre cloison, qui s'appuie sur celle-ci à angle droit, et
 » forme deux chambres à l'extrémité méridionale de la crypte. On
 « y entre par celle de droite : le tombeau occupe presque tout
 » entière celle qui est à gauche. Le cheik nous ouvrit la porte de
 » fort bonne grâce. Nous avons devant nous un sarcophage d'en-
 » viron sept pieds de hauteur et du double de longueur. Il est
 » couvert de sept tapis fort riches. Le tapis supérieur est en soie
 » bleue, avec des raies larges plus foncées : il est tout couvert de
 » textes du Coran. Au milieu du sarcophage, il y a en outre une
 » pièce d'étoffe carrée, richement brodée et à franges d'or : elle
 » porte aussi des textes du Coran, dont les lettres sont brodées en
 » or. Tout cela a été donné par le sultan Abdul-Medjid. Le cheik
 » qui m'accompagnait relevait les coins du tapis pour que je pusse
 » toucher le sarcophage ; mais je ne sentais que la toile qui l'enve-
 » loppe à plusieurs doubles, et je ne pouvais que difficilement
 » juger de la forme et de la matière du tombeau. Le cheik, remar-
 » quant que je n'étais pas encore satisfait, prit courage et souleva
 » tous les tapis par devant, là où il y avait le plus de jour. Je vis
 » donc à nu toute la partie antérieure du sarcophage, qui me parut
 » être en marbre grisâtre non poli. Je fis l'inspection des murs. Ils
 » sont couverts de carreaux en faïence. Des lampes en cuivre sont
 » placées çà et là autour du tombeau. C'est là tout ce que j'ai pu
 » remarquer, dans ce local étroit et obscur ; mais certainement rien
 » n'y rappelle l'antiquité. Pour conserver quelque crédit à ce mo-
 » nument, les musulmans font bien de le soustraire à tous les
 » regards. On ne saurait contester raisonnablement que David,
 » Salomon, et leurs successeurs n'aient été ensevelis dans la ville
 » de David, sur le mont Sion. Assurément on ne peut considérer
 » le sépulcre appelé aujourd'hui le Tombeau des Rois, où a été
 » pris le sarcophage qu'on montre au Louvre sous le nom de Tom-
 » beau de David, pour le lieu de sépulture des anciens rois de Juda.
 » Cela est contraire à l'opinion de tous ceux qui se sont occupés
 » avec le plus de soin de la topographie de l'ancienne Jérusalem.
 » Dans le livre de Néhémie (III, 15 et 16)¹, il est dit que Néhémie,

¹ II *Esd.*, cap. III, 15, 16.

» fils d'Azboç, continuant les murailles de la ville après Sellum,
 » qui avait refait les murs de la piscine de Siloé et la porte de la
 » fontaine, bâtit *jusque vis-à-vis les tombeaux de David, iusqu'à la*
 » *piscine qui avait été bâtie avec grand travail, et jusqu'à la maison*
 » *des Forts*. Or tout cela se trouve de ce côté de la ville, et non vers
 » le nord, et sur un point où il est certain que Néhémie n'a jamais
 » construit de muraille. Le tombeau qui est au Louvre peut être le
 » sarcophage de quelque notabilité inconnue de l'antique Jérusalem ;
 » mais ce n'est pas plus le tombeau de David que ne l'est
 » ce monument apocryphe que les musulmans vénèrent aujourd'hui
 » sur le mont Sion¹. »

16. Nous avons fidèlement reproduit les deux opinions contradictoires. Tous les lecteurs partageront l'avis de M^{sr} Mislin, au sujet de la dérisoire exhibition du tombeau de *David le Prophète*, tel que le montrent aujourd'hui les musulmans. Mais il semble que le reste de son argumentation contre le système de M. de Saulcy laisse quelque chose à désirer. Evidemment le monument des *Qbour-el-Molouk* a tous les caractères d'une construction antique, et toute l'importance d'une sépulture royale. « On ne saurait contester, » dit M^{sr} Mislin, que David, Salomon et leurs successeurs n'aient » été ensevelis sur le mont Sion. » Il paraît au contraire à peu près certain que les sépultures juives ne pouvaient être placées à l'intérieur des villes ; elles y eussent établi en permanence une cause d'impureté légale. C'est pour cette raison que tous les tombeaux anciens, si nombreux à Jérusalem, sont placés en dehors de la cité. Nulle part le texte sacré ne désigne le mont Sion quand il s'agit d'une sépulture royale ; mais seulement « le tombeau des ancêtres » en la cité de David, » expression générale qui désigne Jérusalem et l'ensemble de ses monuments. Il est remarquable, en effet, qu'on ne trouve sur le mont Sion, ni dans le reste de la ville sainte, aucun tombeau antérieur à l'ère chrétienne. « Tous ceux qui se » sont occupés avec le plus de soin de la topographie de l'ancienne » Jérusalem, » ajoute M^{sr} Mislin, « sont contraires à l'opinion émise

Réfutation.

¹ M^{sr} Mislin, *Les Saints Lieux*, tom. II, pag. 361-363.

» par M. de Saulcy. » Il convient pourtant de faire observer que le docte Quaresmius, un des plus illustres archéologues qui aient étudié les Lieux Saints, constate qu'à l'époque où les musulmans s'emparèrent de l'église de la Sainte-Cène, les religieux qu'ils en expulsèrent n'avaient jamais eu l'idée d'y voir quoi que ce fût qui ressemblât aux caves sépulcrales des rois de Juda. La tradition musulmane, concernant la mosquée de *Nabi-Daoud*, est donc relativement fort récente. Les éléments de certitude puisés à cette source ont besoin de contrôle. Les musulmans ne montrent-ils pas, à quelques heures seulement de Jérusalem, l'emplacement du tombeau de Moïse à *Nabi-Mousa*? tandis qu'il est parfaitement certain que Moïse mourut de l'autre côté du Jourdain, et qu'il fut enterré dans une vallée de la terre de Moab. Le passage de Néhémias, cité en dernier lieu par M^{sr} Mislin, au lieu de prouver que le tombeau de David ait été placé dans l'enceinte du mont Sion, semblerait indiquer le contraire. « Après Sellum, dit le texte sacré, travailla » Néhémie, fils d'Asbok, chef du demi-district de Beth-Tsour, jus- » qu'en face des tombeaux de David et jusqu'à l'étang d'Asoucah et » jusqu'à la maison des Braves. » Quant à la véritable orientation des tombeaux, que M^{sr} Mislin place au sud et M. de Saulcy au nord de Jérusalem, le texte invoqué ici ne pourrait être décisif qu'à la condition de connaître parfaitement l'emplacement des localités désignées et la situation respective des ateliers travaillant simultanément au rétablissement de l'enceinte de Jérusalem sous Néhémias. Or, l'identification des localités énumérées par le texte de Néhémias n'est pas faite encore et ne le sera probablement jamais. Qu'était, par exemple, l'étang d'Asoucah? Où faut-il le placer? Le périmètre de l'enceinte reconstruite par Néhémias est-il assez connu pour qu'il soit permis d'affirmer que le côté nord ne se trouva point sur la ligne de ses ouvrages? En présence de ces considérations, il nous serait impossible de partager le sentiment de M^{sr} Mislin et de rejeter absolument le système de M. de Saulcy. Le problème historique soulevé par ce dernier n'est point, il est vrai, arrivé à une solution définitive, mais il faut convenir qu'un grand pas a déjà été fait. L'avenir achèvera l'œuvre et éclaircira

les nuages qui planent encore sur la question controversée ¹.

17. On nous pardonnera, nous l'espérons, cette excursion sur le terrain de l'archéologie hébraïque, en faveur de l'importance de son objet. Avec les ressources tirées du sépulcre de David par Hyrcan, le prince asmonéen put se libérer entièrement des obligations qu'il avait contractées vis-à-vis d'Antiochus Sidétès, lors de la capitulation de Jérusalem. Il consacra le surplus aux améliorations qu'il méditait pour le peuple juif. Quatre années de paix s'écoulèrent pour la Palestine, sous l'heureuse influence d'une sage et paternelle administration. Hyrcan avait resserré les liens qui l'unissaient avec la cour de Syrie, et se montra tellement fidèle à ses engagements qu'il prit part à l'expédition d'Antiochus contre Phraates, roi des Parthes. On se souvient que Démétrius Nicator, frère et prédécesseur d'Antiochus, avait été fait prisonnier par Arsace ². Phraates, successeur de ce dernier sur le trône des Parthes, avait confiné le royal captif au fond de l'Hyrcanie. Il espérait se faire, du nom et des droits de ce prince, un prétexte pour envahir la Syrie ³. Antiochus Sidétès le prévint. A la tête d'une armée évaluée à quatre-vingt mille hommes, il attaqua Phraates, le défit en trois batailles rangées, et reprit sur lui les provinces de la Babylonie, de la Médie et du haut Orient (131). Hyrcan avait accompagné Antiochus dans cette expédition. Sa présence à la tête d'un corps de troupes juives, à la suite de l'armée syrienne, est attestée par Nicolas de Damas, en ces termes : « Antiochus fit ériger un » arc-de-triomphe sur les bords du fleuve Lycus, au lieu même où » il avait remporté une grande victoire sur Indatès, généralissime » des Parthes. Il fit suspendre, durant deux jours, la marche de son » armée triomphante, à la prière du juif Hircan. C'était l'anniver- » saire d'une fête solennelle de la nation hébraïque, dont l'ob- » servation, réglée par la loi de ce peuple, était obligatoire et ne » laissait pas même aux soldats la faculté de porter les armes. » En effet, continue Josèphe, la Pentecôte tombait cette année immé-

Expédition
d'Antiochus
Sidétès
contre les
Parthes.
Hyrcan I
l'y accom-
pagne.

¹ Voir de Sauley, *Dict. des antiq. bibl.*, pag. 839-877. — ² Tom. III de cette *Histoire*, pag. 721, 722. — ³ Justin, lib. XXXVIII, cap. IX et X; Oros., lib. V, cap. I; Valer. Maxim., lib. IX, cap. I.

diatement après le sabbat. Il y eut donc deux jours de suite où notre loi commandait aux soldats un repos absolu ¹.

Mort
d'Antiochus
Sidétès.
Révolutions
en Syrie.

18. Les rapides succès d'Antiochus n'aboutirent pourtant qu'à un immense désastre. L'hiver était venu surprendre le prince victorieux au milieu de ses conquêtes. Il commit la faute de disperser ses troupes en corps isolés, dans les campagnes. Les Parthes organisèrent un vaste complot, auquel tous les habitants s'associèrent. En un même jour, les soldats syriens furent subitement attaqués dans tous leurs quartiers; le massacre fut épouvantable, et Antiochus lui-même y perdit la vie. Hyrcan était revenu à Jérusalem avec ses troupes juives, à la fin de l'année. Ce fut là qu'il apprit la nouvelle de ce désastre. La mort d'Antiochus plongea la Syrie dans toutes les horreurs de la guerre civile. Démétrius Nicator, frère de Sidétès, échappé non sans peine à la captivité où il était retenu en Hyrcanie, se fit de nouveau couronner roi à Antioche. Deux ans après, un usurpateur, Alexandre Zébina, l'assassinait et régnait à sa place. Zébina ne fit que passer sur ce trône sanglant. Cléopâtre, veuve de Démétrius Nicator, y fit monter tour à tour son fils aîné Séleucus V, qu'elle poignarda bientôt de sa propre main; puis Antiochus Grypus, son second fils, sous le nom duquel cette mère dénaturée espérait régner sans contrôle. Grypus ne se prêta pas aux ambitions effrénées de cette femme. Il songeait à ressaisir les rênes du gouvernement: Cléopâtre ne recula point devant un nouveau crime. Elle prépara un breuvage empoisonné, et l'offrit elle-même à son fils, au moment où le jeune prince revenait échauffé de l'exercice de la palestre. Grypus prit la coupe, et comme pour faire honneur à sa mère, la supplia d'y goûter d'abord elle-même. Cléopâtre s'en défendit. La fixant alors, d'un regard qui la fit trembler: « Je sais tout! lui dit-il. Le seul moyen de vous justifier du » nouveau crime dont vous êtes accusée, c'est de boire vous-même » cette liqueur préparée de vos mains. » Cléopâtre se vit perdue. D'un mouvement convulsif, elle saisit la coupe, l'avalait d'un trait, et tomba foudroyée par la violence du poison. La Syrie fut ainsi

¹ Joseph., *Antiq. jud.*, lib. XIII, cap. xvi; IV *Mach.*, cap. XXI, 14-17.

débarrassée d'un monstre, qui lui avait été plus fatal que vingt défaites. Successivement épouse de trois rois, Alexandre Bala, Démétrius Nicator et Antiochus Sidétès, Cléopâtre avait causé la mort des deux premiers. Mère de quatre princes, elle avait poignardé l'aîné, voulu empoisonner le second, et réservait probablement le même sort aux deux autres, si la Providence n'eût enfin mis un terme à ses forfaits et à sa vie. L'histoire d'Égypte, à cette époque, offre la même succession de crimes inouis ¹. Il n'entre pas dans notre sujet de raconter ces épouvantables tragédies. Mais il convenait, par ce coup d'œil rapide jeté sur l'histoire de l'Orient, de montrer à quel degré de perversité monstrueuse le paganisme avait fait descendre le monde, un siècle avant la naissance de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

49. Hyrcan profita des troubles de la Syrie, pour rendre définitivement la Judée indépendante. Le joug qui pesait sur la Palestine depuis Nabuchodonosor fut brisé sans retour. Dans une première expédition, le prince asmonéen s'empara de Médaba, de Saméga ² et des autres villes de la Pérée occupées par les Syriens. Il fit ensuite (129) la conquête de Neapolis (Naplouse, l'ancienne Sichem), et détruisit le temple samaritain bâti depuis deux cents ans sur le mont Garizim. C'était un premier pas vers la conquête de Samarie que méditait Hyrcan. Pour le moment il se jeta sur l'Idumée, s'empara des deux villes principales, Adora et Marissa; soumit tout le territoire, et laissa aux habitants le choix d'émigrer en masse, ou d'adopter la religion juive en se faisant circoncire. Les Iduméens prirent ce dernier parti, leur province se trouva dès lors incorporée à la Judée ³. Le temps approchait où un usurpateur, issu de cette race étrangère, devait s'emparer du sceptre de Juda, et réaliser la prophétie de Jacob. Hyrcan parcourut ensuite toutes les nations voisines; elles se mirent sous sa protection, et firent avec lui un

La Judée
indépendante
Première
ambassade
d'Hyrcan à
Rome.

¹ Voir Rollin, *Hist. anc.*, tom. IX, p. 389-478. — ² Saméga, dont la position exacte n'a pas encore été déterminée, était vraisemblablement dans l'ancien pays de Moab, ainsi que Médaba, dont on connaît avec certitude la situation. — ³ Joseph., *Antiq. jud.*, lib. XIII, cap. XVII; IV *Mach.*, cap. XXI, 18-21.

traité de paix et d'obéissance¹. Il sentit bientôt la nécessité de faire ratifier ses conquêtes par le sénat romain, et de placer l'indépendance de la Judée sous la protection de la puissante république, dont l'influence en Orient venait de s'accroître démesurément, par la réduction du royaume de Pergame en province romaine (129). Le traité que Hyrcan avait été forcé de conclure avec Antiochus Sidétès, était une violation flagrante de l'alliance conclue précédemment entre Simon et les Romains. Ces derniers avaient alors garanti l'indépendance de la Judée. Hyrcan se tenait pour assuré de faire annuler par le Sénat les articles de la capitulation de Jérusalem, et par conséquent de ne laisser qu'une lettre morte entre les mains des rois de Syrie, s'ils redevenaient jamais assez puissants pour appuyer leurs réclamations à force ouverte. Tel fut le but que se proposait le prince asmonéen, dans l'ambassade qu'il fit partir pour Rome (127). Elle était composée de Simon, fils de Dorothée; Apollonius, fils d'Alexandre, et Diodore, fils de Jason². Josèphe nous a conservé le procès-verbal de leur réception au Sénat. Voici ce document : « Le préteur Fanius, fils de Marcus, indiqua le 8 des » Ides de Février pour l'assemblée où les honorables députés du » peuple juif devaient être entendus. En présence de L. Manlius » et de Caius Sempronius, les députés ont rappelé le traité de paix » et d'alliance contracté par leur nation avec les Romains. Ils ont » exposé, qu'au mépris des précédents décrets du Sénat, Antiochus » s'était mis en possession de la ville et du port de Joppé, de Gadara

¹ IV *Mach.*, cap. XXI, 22.

² La forme exclusivement hellénique de ces noms n'échappera à personne. Elle peut servir à caractériser le mouvement qui s'était fait en Judée, depuis l'invasion de la littérature et de la civilisation grecques à Jérusalem, sous l'influence des rois de Syrie, et spécialement à l'époque d'Antiochus Epiphane. On peut suivre, dans l'*Histoire* de Josèphe, la gradation qui marqua cet abandon des noms hébraïques. Les principaux personnages juifs commencèrent par prendre un surnom grec, tout en gardant leur nom patronymique. Ils avaient ainsi une sorte de passeport vis-à-vis des étrangers. Peu à peu le surnom exotique se substitua au nom de famille, et, après quelques générations, il ne restait plus rien des noms de la patrie. C'était ainsi que, par l'abandon de leurs traditions nationales, les Hébreux préparaient la ruine de leur nationalité.

» et de quelques cités juives. En conséquence, ils demandent que
 » ces places leur soient rendues; qu'il soit interdit à l'avenir aux
 » rois de Syrie de faire passer leurs troupes sur le territoire des
 » Juifs ou de leurs sujets; que toutes les conventions imposées par
 » Antiochus en violation des décrets du Sénat soient annulées; que
 » des ambassadeurs soient nommés par le Sénat pour leur restituer
 » les villes usurpées par Antiochus et fixer le prix qui devra leur
 » être payé pour réparer les désastres de l'invasion syrienne; enfin
 » que le Sénat leur remette à eux-mêmes des lettres de recomman-
 » dation, adressées aux rois et aux peuples libres, afin d'assurer
 » leur retour dans leur patrie. Après en avoir délibéré, le Sénat a
 » décidé qu'il fallait renouveler l'alliance avec les honorables dépu-
 » tés d'un peuple ami des Romains. Quant aux mesures réclamées
 » par eux, il fut répondu que le Sénat s'en occuperait aussitôt que
 » l'expédition des affaires lui en laisserait le loisir, que d'ailleurs
 » il veillerait à ce que les intérêts de la nation juive fussent res-
 » pectés. Ordre fut donné au préteur Fanius, de fournir sur le
 » trésor public la somme d'argent nécessaire au retour des députés
 » dans leur patrie. Fanius s'acquitta de ce soin; il remit aux Hébreux
 » les lettres de recommandation qu'ils avaient demandées, et les
 » renvoya aux frais du trésor public à Jérusalem ¹. »

20. Le succès de cette première démarche n'était pas aussi com-
 plet que l'avait espéré Hyrcan. L'annulation des articles de la capi-
 tulation de Jérusalem, renvoyée par le Sénat à un examen ultérieur,
 pouvait subir des longueurs infinies. Le prince asmonéen fit donc
 partir (126) une seconde ambassade, qui réussit cette fois au gré
 de ses désirs. Voici le texte du sénatus-consulte, obtenu en cette
 circonstance : « L. Valérius, préteur, dans la séance des Ides de
 » Décembre, au temple de la Concorde, a présenté au Sénat les
 » requêtes d'Alexandre, fils de Jason, de Numénius, fils d'Antiochus
 » et d'Alexandre, fils de Dorotheé, les honorables députés de la
 » nation Juive. Ils viennent rappeler l'antique fraternité qui les
 » unit au peuple Romain. En témoignage de leurs sentiments, ils

Seconde
 ambassade
 d'Hyrcan
 à Rome.

¹ Joseph., *Antiq. jud.*, lib. XIII, cap. XVII.

ont apporté une coupe et un bouclier d'or, du poids de cinquante mille sicles. Il a plu au Sénat de les admettre dans son amitié et son alliance, de leur octroyer toutes leurs requêtes et de recevoir leurs présents. Ce décret fut rendu la neuvième année du pontificat et de la principauté d'Hyrcau, au mois de *Panemi*¹. Les députés juifs revinrent à Jérusalem avec un autre message rédigé en ces termes : « Le Consul et les Sénateurs à Hyrcan, roi de Juda, salut. Votre lettre nous est parvenue et nous l'avons lue avec joie. Nous avons interrogé vos députés sur l'état de vos affaires. Après avoir reconnu leurs titres, leur prudence et leur sagesse, nous les avons fait asseoir en présence du Consul, qui s'est chargé de l'expédition de leurs affaires. Il a donné l'ordre de vous réintégrer

¹ *Panemi*, mois du calendrier égyptien, répondant au mois de mai. — Par une erreur de transcription, qu'il faut sans doute imputer à un copiste inintelligent, ce sénatus-consulte a été reporté, dans l'*Histoire* de Josèphe, au règne d'Hyrcau II (44 ans av. J.-C.). Havercamp, dans son édition de Josèphe, a signalé cette confusion ; sa démonstration est sans réplique (Joseph., *Antiq. jud.*, lib. XIV, cap. xvi). Il nous suffira d'en extraire les deux points suivants : 1^o Le sénatus-consulte est daté de la neuvième année du pontificat et de la principauté d'Hyrcau. Or, Hyrcan I succéda à Simon son père en 135. Sa seconde ambassade à Rome est de l'année 126, exactement la neuvième année de son double gouvernement temporel et spirituel. Au contraire, la date rapportée à Hyrcan II ne cadre en rien avec les faits. Hyrcan II monta sur le trône en 70, à la mort de la reine Alexandra, sa mère. Un an après, il fut contraint de céder le pouvoir à Aristobule II, son frère (69). Pompée, en 63, le rétablit, non pas dans la royauté, mais dans la souveraine sacrificature. La royauté des Juifs ne fut rétablie en sa faveur par César qu'en l'an 49. Cinq ans après (44), Hyrcan envoyait à César une ambassade chargée d'obtenir la permission de relever les murs de Jérusalem. De cet exposé chronologique, il résulte que si l'on comptait les années du règne d'Hyrcau II, depuis la mort de sa mère (70-44), ce prince eût été, en 44, dans la vingt-sixième année de son règne et non dans la neuvième. Si l'on ne compte que depuis son rétablissement par César (49-44), il eût été dans la cinquième année de son règne et non dans la neuvième. 2^o Le sénatus-consulte cité par Josèphe, et intercalé par erreur dans le récit du règne d'Hyrcau II, désigne Numénius, fils d'Antiochus, comme l'un des trois députés juifs à Rome. Or, ce même Numénius, fils d'Antiochus, avait déjà, en 145, fait partie de l'ambassade envoyée au Sénat par Jonathas. (Voir tom. III de cette *Histoire*, pag. 710-711.) *Elegimus Numenium Antiochi filium et misimus ad Romanos*, etc., dit le texte sacré (I *Mach.*, cap. XII, 16). Or, en 44, sous Hyrcan II, Numénius, fils d'Antiochus, aurait eu plus de cent vingt ans, tandis que sous Hyrcan I, en 126, dix-neuf ans seulement s'étaient écoulés depuis sa première ambassade.

» dans la possession des villes dont Antiochus vous avait violem-
 » ment dépouillé ; de vous maintenir dans le libre exercice de
 » votre religion, et d'annuler toutes les ordonnances publiées contre
 » vous par le Roi de Syrie. Enfin il a mandé aux gouverneurs des
 » provinces romaines, de recevoir vos ambassadeurs avec les hon-
 » neurs et les distinctions qui leur sont dus. Il vous envoie un
 » député nommé Cynéus, muni de tous les pouvoirs nécessaires
 » pour traiter avec vous. — A la réception de cette lettre des
 » Romains, Hyrcan prit officiellement le titre de roi. Il n'avait eu
 » jusque-là que celui de Grand-Prêtre. Ainsi il réunit en sa per-
 » sonne les deux dignités suprêmes. Il fut le premier qui, depuis
 » l'érection du second Temple, reçut le nom de Roi des Juifs¹. »

21. La royauté hébraïque, confirmée solennellement par Rome, était déjà établie en fait, ainsi que nous en avons fait la remarque, depuis le temps de Simon². La reconnaissance officielle du titre de roi par le Sénat, n'était pourtant pas chose indifférente, au milieu des bouleversements dont l'Orient était alors le théâtre. Les villes phéniciennes qui subissaient, tantôt le joug des prétendants au trône de Syrie, tantôt les invasions des armées égyptiennes, se tournaient naturellement vers le pouvoir plus stable et plus efficacement protecteur de la dynastie des Asmonéens. Hyrcan le comprit ; ce ne fut point pour la satisfaction d'une ambition personnelle ou d'un vain désir d'éclat, mais dans un but politique vraiment grand et sérieux, qu'il voulut ajouter à sa réelle puissance le prestige de la couronne de David. Il eut bientôt l'occasion de consacrer son nouveau titre par des victoires. Les Samaritains, secrètement encouragés par Antiochus de Cyzique, qui venait de contraindre Grypus son frère à partager avec lui le trône de Syrie, s'étaient jetés sur les provinces iduméennes, récemment conquises par Hyrcan, et avaient exercé des violences contre les habitants de Marissa. Le roi des Juifs, accompagné de ses deux fils Aristobule et Antigone, vint, à la tête d'une puissante armée, mettre le siège devant Samarie. La population samaritaine n'avait rien alors de

Siège
de Samarie.

¹ IV *Mach.*, cap. XXII, integr. — ² Voir tom. III de cette *Histoire*, pag. 718, 719.

commun avec cette antique race d'Israël, si longtemps rivale du royaume de Juda, et l'ennemie acharnée du temple de Jérusalem. Une première transportation en masse dans les campagnes d'Assyrie par Sargon ¹, suivie bientôt d'une colonie de Cuthéens ² qui s'établirent dans la ville et les campagnes désertes, avait déjà profondément bouleversé cette nationalité. Cependant l'élément schismatique et le vieil esprit de Jérusalem avaient fini par revivre au sein de ces nouveaux habitants d'origines si diverses. Nous les avons vus énergiquement obstinés dans la haine séculaire contre Jérusalem, au temps de Zorobabel et de Néhémias ³. Cette seconde race implantée à Samarie, fut détruite ou chassée de sa capitale par Alexandre le Grand ⁴, et remplacée par une colonie syro-macédonienne, qui demeura, en majorité, inaccessible aux institutions mosaïques et persévéra dans l'idolâtrie. Les restes des anciens Samaritains s'étaient réfugiés dans les campagnes voisines; ils y perpétuaient leurs traditions d'hostilité contre le culte établi sur le mont Sion, et, depuis la destruction du temple de Garizim, ils continuaient à offrir des sacrifices sur les ruines de leur sanctuaire. Les Samaritains que venait combattre Hyrcan, étrangers à cette rivalité de secte, et exclusivement attachés aux cultes polythéistes, étaient en réalité les satellites avancés de la Syrie sur le territoire de la Palestine. A ce point de vue, la lutte avait un caractère exclusivement politique. Les divergences religieuses n'y entraient pour rien.

Ruine
de Samarie.

22. Hyrcan déploya dans les opérations du siège une infatigable activité. Il entoura la ville d'un large fossé et de deux murailles de circonvallation, sur un périmètre de quatre-vingts stades. Chaque jour, les troupes juives tentaient un nouvel assaut sur les différents points du rempart. Mais les assiégés résistaient avec l'ardeur du désespoir. Les vivres leur manquèrent bientôt; ils se disputaient les animaux les plus infects pour en dévorer la chair; la famine sévissait avec toutes ses horreurs. Dans cette extrémité, les Samaritains avaient trouvé moyen de faire connaître leur détresse au roi

¹ Voir tom. II de cette *Histoire*, pag. 730. — ² *Ibid.*, pag. 731. — ³ *Ibid.*, pag. 454, 466, 540-543, 546-548. — ⁴ *Ibid.*, pag. 589.

de Damas, Antiochus de Cyzique, et l'avaient supplié de faire une diversion en leur faveur. Sur ces entrefaites, Hyrcan fut rappelé à Jérusalem pour y exercer ses fonctions de grand-prêtre, à la fête des Expiations qui était proche ¹. Il laissa ses deux fils, Antigone et Aristobule, poursuivre les travaux du siège. Les jeunes princes ne tardèrent pas à être informés qu'Antiochus de Cyzique s'avancait contre eux avec des forces considérables, dans l'espoir de les surprendre et de les écraser sous les murs de Samarie. A cette nouvelle, Aristobule et Antigone, prenant avec eux une partie de l'armée assiégeante, vinrent barrer le chemin au roi de Syrie. La bataille s'engagea des deux côtés avec une égale fureur. Mais l'élan des Juifs, doublé par les exhortations et l'exemple des jeunes princes, était irrésistible. Les ennemis lâchèrent pied. Aristobule et Antigone les poursuivirent, l'épée dans les reins, jusqu'à Scythopolis, l'ancienne Bethsan, sur la rive orientale du Jourdain. Antiochus de Cyzique rallia dans cette forteresse les débris de son armée. Les deux frères, uniquement préoccupés de poursuivre le siège de Samarie, ne voulurent pas pousser plus loin leur victoire. Ils revinrent à leurs lignes de circonvallation ². « On rapporte à ce sujet, » dit Josèphe, un trait merveilleux du Pontife leur père. Le jour » même du combat, Hyrcan, revêtu de ses ornements de grand » prêtre, l'encensoir à la main, était entré seul, suivant la prescription légale, dans le Saint des Saints, au Temple de Jérusalem. » Là il entendit une voix divine qui disait : En ce moment, tes deux » fils triomphent du roi Antiochus. — En sortant du sanctuaire, le

¹ La fête des Expiations ou Grand-Jeûne, instituée par Moïse (*Levit.*, cap. XVI, 34; cap. XXIII, 27-32. Voir tom. I de cette *Hist.*, pag. 637), se célébrait le dixième jour du mois de *Tisri* (Septembre). Pendant ce jour, d'un coucher de soleil à l'autre, on devait s'abstenir de toute nourriture. Le grand-prêtre pénétrait seul dans le Saint des Saints, avec le sang des victimes. Le bouc émissaire, chargé des péchés du peuple et des anathèmes des prêtres, était chassé, hors de Jérusalem, dans les montagnes solitaires qui entourent la ville sainte (*Hebr.*, cap. IX, 7 et seq. Voir Zanolini, *De Festis et Sectis Judæorum*, cap. VII, de Festo Expiationis; *Theolog. curs. completus*, tom. XXVI, col. 81-91).

² Joseph., *Antiq. jud.*, lib. XIII, cap. XVIII; *De Bell. jud.*, lib. I, cap. II; *IV Mach.*, cap. XXIII, 3-7.

» Pontife fit connaître cet oracle à la foule assemblée, et, quelques jours après, la nouvelle de la victoire était officiellement confirmée¹. » Hyrcan était encore à Jérusalem, lorsqu'il apprit que Ptolémée Lathyre, roi d'Égypte, envoyait six mille hommes au secours d'Antiochus. Avec ce renfort, le roi de Damas, pour obliger les Juifs à partager leurs forces, essaya des excursions partielles sur différents points de leur territoire. Cette manœuvre échoua devant la vigilance d'Hyrcan, qui faisait chaque jour subir de nouveaux échecs à l'armée ennemie. Antiochus, fatigué d'une lutte sans gloire, se retira à Tripoli, chargeant ses deux généraux Callimandre et Epicrate de continuer la guerre. Callimandre, plus entreprenant qu'habile, offrit la bataille à Hyrcan. Ses troupes furent taillées en pièces, et lui-même perdit la vie dans la mêlée. Epicrate, qui s'était enfermé à Scythopolis, avec une poignée de soldats démoralisés, traita avec le roi des Juifs, lui remit cette ville et les autres forteresses que les Syriens occupaient encore dans les environs. Avec Scythopolis tombait la dernière espérance de Samarie. Hyrcan revint prendre le commandement du siège. La ville fut enlevée d'assaut, les soldats vainqueurs massacrèrent ce qui restait d'habitants (109). Le roi fit raser tous les édifices; par son ordre on dirigea sur les décombres fumants tous les cours d'eau qui tombaient de la montagne. Dans leur impétuosité les torrents emportèrent au loin les débris. Il ne resta plus vestige de l'antique rivale de Jérusalem², jusqu'au temps où Hérode la fit relever sous le nom de Sébaste, plaçant ainsi, par une adulation païenne, la cité maudite sous la protection d'Auguste³.

23. Le roi des Juifs rentra, couvert de gloire, à Jérusalem. Il avait jeté, au nord du Temple, sur la limite extrême du mont Sion, les fondements d'un palais fortifié, qu'il nomma Baris⁴, et qui fut plus tard le siège de la dynastie asmonéenne. « Il acheva cet édi-

¹ Joseph., *Antiq. jud.*, lib. XIII, cap. XVIII. — ² Joseph., *locis citat.*; IV *Mach.*, cap. XXIII, 7 ad ultim. — ³ Les ruines de la Sébaste d'Hérode subsistent encore sous le même nom. Ce n'est plus qu'un village relevant du pachalik de Damas. — ⁴ *Birs, bordj*, forteresse (Joseph., *De Bello jud.*, lib. I, cap. III); voir de Saulcy, *Dict. des antiq. bibl.*, p. 643.

» fice, dit Josèphe, et y fixa sa résidence. Il y conservait les insignes
 » et les ornements de sa dignité de Grand-Prêtre, afin de les avoir
 » sous la main, lorsque ses fonctions sacrées l'appelaient à s'en re-
 » vêtir. » Ses successeurs continuèrent cet usage, qui se perpétua
 jusqu'au temps d'Hérode. Quand ce prince eut transformé le palais
 primitif d'Hyrcan en une demeure plus somptueuse, qu'il nomma
 Antonia, en l'honneur du fameux triumvir romain, il permit aux prê-
 tres de déposer les ornements pontificaux dans le Temple, et leur en
 laissa la garde. Mais plus tard, lorsque la Judée eut perdu son indé-
 pendance, le commandant de la garnison romaine, celui que saint Luc
 désigne sous le nom de Capitaine du Temple ¹, révoqua ce privilège.
 Les ornements pontificaux durent être de nouveau déposés dans une
 des chambres de la forteresse Antonia, sous le scel du Grand-Prêtre
 et des gardiens du trésor sacré. La clef de l'appartement était entre
 les mains du commandant, qui remettait trois fois par an ce pieux
 dépôt au pontife, sept jours avant chaque solennité, afin qu'on eût le
 temps de purifier les vêtements sacerdotaux selon les prescriptions
 légales. Le lendemain de la cérémonie, les insignes sacrés étaient
 réintégrés dans la forteresse ².

24. Un tel surcroît de précautions, déployé par la politique romaine,
 nous fait comprendre l'influence que la dignité de Grand-Prêtre
 avait conservée, même à cette époque de décadence, au sein du
 peuple juif. Nous pouvons ainsi plus facilement nous rendre compte
 du haut degré de puissance auquel Hyrcan se voyait parvenu,
 alors que vainqueur de tous ses ennemis, affranchi du joug syrien,
 allié de la république, redouté au dehors, respecté au dedans, il
 réunissait en sa personne le double caractère de pontife et de roi.
 C'est là ce qui a fait dire à quelques auteurs que le pouvoir des
 Asmonéens fut en ce sens plus grand que celui de David. Mais l'é-
 poque d'Hyrcan ne permettait point d'asseoir la nouvelle monar-
 chie sur des bases durables. Les deux sectes rivales des Pharisiens
 et des Sadducéens, nées dans le siècle précédent ³, commençaient à

Rivalité
 des Pharisiens
 et des
 Sadducéens.

¹ Στρατηγός τοῦ ἱεροῦ (*Act. apost.*, IV, 4). — ² Joseph., *Antiq. jud.*, lib. XVIII, cap. VI. — ³ Voir tom. III de cette *Histoire*, pag. 604-608.

affliger la Judée de leurs funestes divisions. Les Pharisiens, sous prétexte de sauvegarder l'intégrité de la loi, la surchargeaient réellement d'une foule de prétendues traditions et de minutieuses pratiques, qu'ils imposèrent facilement au génie essentiellement formaliste du peuple hébreu. Sous cette apparence de rigorisme légal et de respect pour la tradition exacte de la loi, il leur était facile de toucher à toutes les questions de gouvernement, au milieu d'une société théocratique. Ils essayèrent d'abord leur influence sur les rois, qu'ils contribuèrent à renverser; et plus tard ils y soumirent complètement la foule qui devint, au temps de N.-S. J.-C., un instrument aveugle au service de leurs ambitions et de leurs vengeances. Les Sadducéens, moins nombreux, mais plus riches, se retranchaient obstinément dans le texte de la loi, pour échapper à la tyrannie des mille traditions orales ou écrites du pharisaïsme. D'ailleurs ils avaient, comme leurs rivaux, une soif insatiable de domination, en sorte que le but de l'une et l'autre secte était le pouvoir, quoique la route pour y parvenir fût si opposée. Elles se renvoyaient mutuellement une haine implacable. L'histoire juive ne sera plus qu'une guerre d'influences, entre ces deux éléments contradictoires. Hyrcan en fit le premier l'expérience.

25. Il avait été élevé dans les principes des Pharisiens, et les membres de cette secte se montrèrent d'abord favorables à son administration. Mais leurs prétentions, leur orgueil qui croissait sans mesure, ne tardèrent pas à lui devenir insupportables. Sans en venir à une rupture ouverte, il les éloignait insensiblement des affaires. Dès lors commença de leur part un système de sourde hostilité qui se traduisit par des calomnies habilement répandues contre le roi parmi le peuple. Un incident, fort peu important en lui-même, changea cette animosité en une guerre véritable. Voici le récit de Josèphe : « Le » roi avait invité les principaux Pharisiens à un festin dans son palais. » Il les accueillit avec la plus grande bienveillance; le visage des con » vives semblait refléter la satisfaction et la joie. A la fin du repas, » Hyrcan prit la parole : Vous savez, leur dit-il, que toute mon » ambition est de marcher dans les sentiers de la justice et d'ob- » server la loi de Dieu, selon les règles que vous enseignez vous-

» mêmes. Si donc vous avez remarqué dans ma conduite quelque
 » chose de reprehensible, s'il m'est arrivé de m'écarter de la vérité
 » et du droit, dites-le moi franchement. Votre devoir est de m'en
 » avertir. — A cette loyale interpellation, la majorité des Phari-
 » siens répondit par des éloges sur la vertu et la piété du roi. Hyr-
 » can s'applaudissait déjà de sa démarche, lorsqu'un des convives,
 » Éléazar, esprit astucieux et pervers, éleva la voix et dit au prince :
 » Puisque vous désirez savoir la vérité, écoutez-la. Si vous voulez
 » vous renfermer strictement dans les limites de la justice, il vous
 » faut déposer le Souverain Pontificat, et vous contenter de la
 » dignité souveraine. — Pourquoi? demanda Hyrcan. — Parce
 » que, répondit l'orgueilleux Pharisien, nos anciens se souviennent
 » que votre mère fut captive au temps d'Antiochus Épiphane. [La
 » dignité pontificale ne peut appartenir au fils d'une esclave ¹.] —
 » C'était une calomnie grossière que les Pharisiens mettaient en
 » circulation parmi le peuple. L'apostrophe d'Éléazar irrita d'au-
 » tant plus le roi, que les convives eux-mêmes en étaient indignés.
 » En ce moment Jonathas, un des favoris du prince, et Sadducéen
 » déclaré, se pencha à l'oreille d'Hyrcan et lui dit : Éléazar n'a tenu
 » ce propos que du consentement de tous les Pharisiens. Pour vous
 » en convaincre, demandez-leur quel châtement il convient d'infliger
 » à cet infâme. — Hyrcan suivit ce conseil et posa formelle-

¹ Les paroles que nous intercalons dans le récit n'appartiennent point à l'*Histoire* de Josèphe. Elles sont tirées du IV^e Livre des Machabées, dont voici le texte intégral : *Non licet tibi esse sacerdotem magnum, quia mater tua captiva fuit antequam te gigneret in diebus Antiochi; filium vero captivitatis non decet esse sacerdotem magnum* (cap. xxv, 5, 6). Le texte de la loi ne stipulait pas expressément cette clause d'incapacité pour le grand-prêtre. Il est probable que les Pharisiens interprétaient en ce sens le mot du Lévitique : « Pontifex, id est sacerdos maximus... ne commisceat stirpem generis sui vulgo gentis sue. » (*Levit.*, XXI, 10-15.) Mais en supposant qu'à l'époque d'Antiochus Épiphane la mère d'Hyrcan eût été réduite en esclavage, on ne voit pas comment cette circonstance aurait pu être plus déshonorante pour elle que pour la nation tout entière soumise alors au joug le plus tyrannique. Est-ce qu'au retour de Babylone, les grands-prêtres, ainsi que tous les Juifs, ne sortaient pas de la captivité? Fallait-il, pour cela, que le souverain pontificat fût à jamais interrompu? L'argutie d'Éléazar nous donne la mesure exacte du formalisme étroit et de la jalousie vindicative des Pharisiens.

» ment la question. Les Pharisiens répondirent qu'Éléazar méritait
 » d'être jeté en prison et flagellé. La peine de mort, ajoutèrent-ils,
 » serait un supplice trop grave pour une simple médisance. — Le
 » roi vit dans ces paroles la confirmation des soupçons de Jonathas.
 » Ce dernier ne négligea d'ailleurs aucun moyen de l'entreteni
 » dans ce sentiment. Dès lors Hyrcan abandonna publiquement la
 » secte des Pharisiens. Il proscrivit leurs constitutions et leurs pra-
 » tiques, défendant de les observer, sous peine de mort. Les Saddu-
 » céens eurent toutes ses faveurs. Tel fut le motif qui lui aliéna, à
 » lui et à ses fils, l'amour du peuple juif ¹. »

Mort
d'Hyrcan I.

26. Josèphe ajoute que cet incident fut l'occasion d'une véritable émeute. Il y eut de nombreuses victimes, sacrifiées à l'orgueil d'une secte ambitieuse. Le IV^e Livre des Machabées confirme ce fait, sans autres détails ². Hyrcan triompha de la sédition; mais la douleur que lui causèrent ces sanglantes discordes empoisonna ses derniers jours. Calomnié par les Pharisiens, obligé peut-être de résister aux passions de ses propres amis, il mourut bientôt (107), prévoyant pour sa patrie les désastres de l'avenir. Josèphe, qui lui attribue le don de prophétie, rapporte qu'il prédit le funeste sort réservé à ses deux fils de prédilection, Aristobule et Antigone ³. Hyrcan s'était montré digne des Machabées ses aïeux. Il en eut la piété, le courage et le dévouement. Sous ce rapport, il fut le dernier de sa race. On pourrait dire même qu'il fut le dernier des Juifs. « Après lui, » selon la parole d'un écrivain, le déchaînement de toutes les pas-
 » sions s'abattit comme un torrent sur Israël, et ébranla, jusque
 » dans leurs fondements, les plus fortes institutions qui aient jamais
 » existé dans le monde ⁴. »

§ III. Aristobule I (107).

Avènement
d'Aris-
tobule I.

27. Hyrcan laissait cinq fils : Judas surnommé Aristobule ⁵, l'aîné; Antigone; Alexandre Jannée; un quatrième que l'histoire

¹ Joseph., *Antiq. jud.*, lib. XIII, cap. xviii. — ² IV *Mach.*, cap. xxv, 4 ad ultim. — ³ Joseph., *Antiq. jud.*, lib. XIII, cap. xx. — ⁴ Genoude, *Histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament*, tom. II, pag. 91.

⁵ Nous avons ici, dans le double nom juif et grec de Judas Aristobule et

ne nomme pas ; et enfin Absalom. Le roi mourant avait réglé, par un testament solennel, l'ordre de la succession au trône. Sa veuve était appelée à régner après lui. Aristobule, son fils aîné, ne devait arriver au pouvoir qu'après la mort de sa mère. Hyrcan se prononçait sans doute d'éloigner, par cet arrangement, l'époque où la rivalité de princes jeunes et ambitieux pourrait faire éclater les dissensions qu'il craignait pour sa famille et son pays. Mais les testaments des rois sont en général fort peu respectés, surtout quand ils renferment des clauses arbitraires, en opposition avec les mœurs ou les institutions locales. La loi juive consacrait l'ordre de succession en faveur du fils, par ordre de primogéniture. Une seule femme, dans toute la suite de l'histoire, avait occupé le trône de David. C'était l'usurpatrice Athalie. Un tel précédent n'avait pu créer une tradition. Cependant nous verrons le peuple, fatigué des luttes sanglantes de la dernière période asmonéenne, se montrer moins exclusif et accepter avec reconnaissance le gouvernement plus doux d'une régente. Mais le temps n'était point encore venu. D'ailleurs les Pharisiens, à la mort d'Hyrcan, durent chercher à réagir violemment contre sa mémoire. L'illégalité du testament royal leur en fournissait l'occasion. Le testament fut annulé. Aristobule I fut investi de la double dignité de Grand-Prêtre et de roi des Juifs.

28. D'un caractère à la fois emporté et faible, ce prince allait, d'un bond, aux plus monstrueux excès de la cruauté, pour retomber plus profondément ensuite sous l'étreinte du remords. Son premier acte fut de faire jeter la reine sa mère en prison ; il l'y laissa mourir de faim. Ses trois derniers frères furent plongés dans un cachot. Il fit pourtant grâce à Antigone, « qu'il semblait aimer véritablement, dit Josèphe, et avec lequel il voulut même partager le » pouvoir royal. » Le parricide affecta un luxe inconnu jusque-là à Jérusalem. Il ne paraissait plus en public qu'avec une pompe semblable à celle des princes d'Asie. La tiare de pontife ne lui suffit plus, il y substitua un diadème royal d'une magnificence inouïe.

Caractère
d'Ar-
istobule I. Son
surnom de
Philhellène.

d'Alexandre Jannée, son frère, un nouvel exemple de l'amalgame de l'hellénisme avec le judaïsme dont nous avons parlé plus haut (Voir le n° 20 de ce chapitre, note 2^e).

Dédaignant la simplicité de ses pères, il voulait faire revivre en Judée la manie des imitations grecques, on le surnomma le *Philhellène*. L'influence de Salomé, sa femme, paraît l'avoir encouragé dans ces folles et criminelles entreprises. On peut du moins le conclure, d'après le récit de la dernière tragédie qui mit fin à ce règne aussi court que désastreux.

29. Aristobule voulait attacher à son nom le prestige des victoires. Il se mit à la tête d'une expédition contre l'Iturée¹, province de la Célé-Syrie, au nord-est de la frontière d'Israël, entre la demi-tribu de Manassé, sur la rive orientale du Jourdain, et le territoire de Damas. Mais une maladie soudaine le contraignit de revenir à Jérusalem. Il laissa à Antigone le commandement des troupes. Ce prince acheva la conquête de la province, soumit tous les habitants et les incorpora au royaume de Judée, en leur imposant la loi mosaïque et la circoncision. « Après ces glorieux exploits, dit Josèphe, Antigone reprit le chemin de Jérusalem. Il y arriva, avec son armée triomphante, pendant que le peuple célébrait la fête des Tabernacles. On lui dit qu'Aristobule était retenu au palais de Baris par son indisposition. Antigone se rendit d'abord au Temple, sans prendre le temps de déposer son armure ; il rendit grâce à Dieu de ses victoires et lui adressa ses vœux pour le salut du roi. Cette démarche était loin d'avoir un caractère offensif ; mais des intrigants qui cherchaient toutes les occasions de semer la discorde entre les deux frères coururent au palais ; ils dirent à Aristobule : L'audace d'Antigone, surexcitée par ses succès, ne connaît plus de bornes. Le cortège triomphal dont il s'est entouré manifeste assez hautement qu'il aspire à votre couronne. Dans quelques instants, il va pénétrer dans ce palais, avec ses satellites, et vous arrachera le trône et la vie. — Aristobule soupçonnait une calomnie. Cependant il imagina un moyen de pourvoir

Meurtre
d'Antigone,
frère d'Aris-
tobule I.

¹ L'Iturée devait son nom à Itur, fils d'Ismaël, qui s'y était établi à l'époque des patriarches. Dans la période évangélique, l'Iturée fut conservée sous sa désignation primitive, lors de la nouvelle circonscription du territoire par les Romains. Elle se trouva comprise entre les provinces de Batanée et de la Trachonitide.

suffisamment à sa sûreté, sans rien compromettre, en faisant cacher des soldats dans la galerie souterraine qui communiquait du palais de Baris avec le Temple. Si Antigone se présente en armes, leur dit-il, tuez-le ; s'il est désarmé, ne le touchez pas. — En même temps, il chargeait un de ses officiers d'aller prévenir son frère de déposer son armure, avant d'entrer au palais. Mais la reine, qui était à la tête du complot, prit à part l'officier, le séduisit par ses promesses et obtint qu'il modifiât la commission royale, dans un sens tout opposé. Il dit à Antigone : Le roi votre frère vient d'apprendre que vous avez conquis sur l'ennemi une magnifique armure. Il désire vous en voir revêtu, quand vous viendrez au palais. — Le malheureux prince se hâta de pénétrer dans la galerie souterraine, qui conduisait du Temple à la demeure royale. Les gardes le voyant revêtu de son armure, se jetèrent sur lui et le massacrèrent. »

30. « Aristobule apprit à la fois la mort de son frère et le piège qui avait été tendu à son innocence. Il fit éclater, à cette nouvelle, une douleur qu'on n'avait pas lieu d'attendre d'un parricide. Les transports auxquels il s'abandonna déterminèrent de violentes hémorragies. Un jour, un des serviteurs du palais, emportant un bassin plein du sang que le roi venait de rendre, glissa, à la place même où Antigone avait été tué, et le sang fraîchement versé recouvrit les traces ensanglantées du meurtre d'Antigone. Un cri d'horreur s'échappa de la poitrine des assistants. Aristobule l'entendit et en demanda la cause. Personne n'osait lui répondre. Mais, à force d'instances et de menaces, il parvint à se faire dire la vérité. Un torrent de larmes s'échappa de ses yeux. Au milieu des sanglots qui interrompaient sa voix, il s'écria : Grand Dieu ! vous êtes juste, en accablant un assassin tel que moi ! Qui me délivrera de la vie ? Le sang de ma mère et de mon frère crie vengeance ! — Au milieu de ces transports, il rendit l'âme. Une année à peine s'était écoulée depuis son avènement au trône ¹. »

Mort d'Aristobule I.

¹ Joseph., *Antiq. jud.*, lib. XIII, cap. XIX ; *De Bell. jud.*, lib. I, cap. III ; *IV Mach.*, cap. XXVII integr.

§ IV. Alexandre Jannée ¹ (106-79).

Caractère
du nouveau
roi.

31. Aristobule ne laissait pas d'enfants. Alexandre Jannée, son frère, passa subitement, du cachot où il était renfermé, sur le trône de Jérusalem. Cette élévation inespérée aurait dû incliner son âme à des sentiments de clémence et de modération. Il n'en fut rien : la première sentence qu'il rendit fut un arrêt de mort contre le frère qui le suivait immédiatement dans l'ordre de la naissance, et qui avait manifesté imprudemment des vues ambitieuses. Absalom, son autre frère, grâce à la modestie connue de ses inclinations et de son caractère, obtint de vivre en paix, dans une condition privée. Le nouveau roi joignait, à une activité prodigieuse et à la passion de la guerre, une légèreté et une irréflexion qui faillirent plus d'une fois le précipiter à sa perte. Pendant un règne de vingt-sept ans, il ne déposa presque jamais les armes ; tour à tour entraîné par son besoin de mouvement à des expéditions qui l'épuisaient, ou rappelé dans sa capitale par des révoltes qu'y suscitait l'inflexibilité de son caractère. Brave, mais cruel ; habile, mais sans foi, il déshonora tout ensemble et la dignité de Grand-Prêtre et la majesté royale qu'il réunissait en sa personne.

Siège de
Ptolémaïs par
Alexandre.
Ptolémée
Lathyre.

32. Ptolémaïs et Gaza, sur la côte phénicienne, avaient jusque là conservé une réelle indépendance, sous la suzeraineté nominale de la Syrie. Les deux rois rivaux, Antiochus Grypus et Antiochus de Cyzique, ressemblaient, dit Josèphe, à ces athlètes du pugilat, qui se retirent meurtris et sanglants de la lutte, sans vouloir se donner la main, et qui vont réparer leurs forces, dans un intervalle de repos, pour recommencer avec plus d'acharnement le combat. Ils ne songeaient, ni l'un ni l'autre, à protéger leurs villes frontières. Les gouverneurs des provinces éloignées profitaient de leurs discordes pour se créer des souverainetés indépendantes. On vit surgir une multitude de petites *tyrannies* locales, c'est ainsi qu'on les

¹ Pour tout le règne d'Alexandre Jannée, voir Joseph., *Antiq. jud.*, lib. XIII, cap. XX-XXIV ; id., *De Bell. jud.*, lib. I, cap. III et IV ; *IV Mach.*, cap. XXVIII-XXXI.

appelait, et ce nom fait très-bien comprendre leur despotisme étroit, tracassier, et profondément antipathique aux populations. Zoïle s'était emparé, de la sorte, de la citadelle de Dora et de la tour de Straton, à quelques milles de Gaza. Alexandre Jannée crut la circonstance favorable pour ses projets d'agrandissement. Il vint en personne mettre le siège devant Ptolémaïs, et envoya quelques divisions de son armée ravager le territoire de Dora et de Gaza. Zoïle et les habitants de Ptolémaïs, impuissants à se défendre contre cette attaque inopinée, avaient imploré le secours de Ptolémée Lathyre, alors expulsé d'Égypte par sa mère Cléopâtre, et réduit à la petite royauté de l'île de Chypre. Ils lui promettaient, en échange de ce service, de l'aider, avec toutes les forces de la Phénicie, à reconquérir l'Égypte. Ptolémée accepta, avec empressement. Il réunit trente mille hommes, s'embarqua à leur tête et vint aborder à Sicanium, en face de Ptolémaïs. Alexandre Jannée se hâta de lever le siège, et revint à Jérusalem. Lathyre ne profita guère de ce premier succès. Les habitants de Ptolémaïs, craignant d'attirer sur eux l'animadversion de Cléopâtre et de se trouver bientôt accablés par les forces de toute l'Égypte, fermèrent leurs portes au roi de Chypre, qui se vit obligé de mettre à son tour le siège devant une place où il arrivait en libérateur.

33. Alexandre profita de ce revirement inattendu pour entrer en négociations avec Ptolémée. Il lui offrit quatre cents talents d'argent, avec promesse de l'aider à rentrer en Égypte, s'il voulait faire mourir Zoïle et lui céder les possessions usurpées par ce tyran. Ptolémée accepta avec joie, il s'empara de la personne de Zoïle et se disposait à le mettre à mort, lorsqu'il apprit qu'Alexandre le jouait, et qu'il traitait secrètement avec Cléopâtre, s'engageant à remettre le roi de Chypre entre ses mains. Cette duplicité faillit coûter le trône et la vie au roi des Juifs. Lathyre, justement irrité d'une telle mauvaise foi, relâcha Zoïle, fit alliance avec les habitants de Gaza, qui lui fournirent un corps d'auxiliaires, et laissant seulement quelques troupes autour de Ptolémaïs, il s'élança avec tout le reste sur le territoire de Juda, semant sur son passage la dévastation et la mort. Il traversa la Galilée, comme un torrent.

Défaite
d'Alexandre
à Asoph,
par Ptolémée
Lathyre.

Azoch¹, emportée d'assaut, lui fournit un immense butin; il y fit dix mille prisonniers. Séphoris² résista pourtant à un premier assaut. Ptolémée fut repoussé avec perte. Mais, sans s'arrêter au siège de cette place, il marcha en avant, poursuivant le roi parjure. Alexandre s'était retiré derrière le Jourdain, et avait réuni tout ce qu'il avait de soldats. Ptolémée passa le fleuve, en vue de l'armée juive, et vint engager la bataille sur la rive orientale, non loin de la petite ville d'Asaph³. L'acharnement, de part et d'autre, fut sans égal. Ptolémée dut la victoire aux habiles combinaisons d'un de ses généraux, nommé Philostéphane. Prévoyant, aux dispositions des deux armées belligérantes, que le premier engagement serait terrible et qu'on s'épuiserait dans une lutte sans pitié, Philostéphane avait tenu à l'écart un corps de troupes, qu'il réserva pour le moment décisif. Le roi juif n'avait pas songé à prendre une pareille précaution; toute son armée se précipita sur le champ de bataille, avec une impétuosité irrésistible. Alexandre put se croire triomphant; mais au moment où il se berçait de cette flatteuse espérance, et quand ses soldats commençaient à se fatiguer de vaincre, les troupes fraîches de Philostéphane arrivèrent soudain, jetèrent le désordre dans les rangs des Hébreux et les forcèrent à lâcher pied. Ce fut bientôt une déroute épouvantable. Trente mille Juifs perdirent la vie, le nombre des prisonniers fut dans une semblable proportion. Alexandre, avec quelques cavaliers, réussit à échapper au carnage. Il franchit le Jourdain et rentra à Jérusalem, y apportant lui-même la nouvelle de cet horrible désastre.

34. Le soir même de cette journée, Lathyre entra dans une bourgade des environs pour y passer la nuit. Il y trouva une multitude de femmes éplorées et de petits enfants. — C'étaient les veuves et les fils des Hébreux qui l'avaient combattu le matin. Le cruel vainqueur donna l'ordre d'égorger cette troupe inoffensive. Il fit jete

Cruauté
de Lathyre.
Sa défaite en
Égypte.

¹ Ville de la Galilée, à l'ouest de Séphoris (Reland, *Palæst. illustr.*, tom. II, pag. 605). — ² Séphoris, la ville la plus importante de la Galilée, à dix milles du Thabor, à deux milles de Nazareth (Reland, *Palæst. illustr.*, tom. II, pag. 999). — ³ Bourgade dont la situation précise n'a pas encore été déterminée (Reland, *Palæst. illustr.*, tom. II, pag. 597).

les membres palpitants dans des chaudières ardentes, pour laisser croire que son armée était composée d'anthropophages. Il cherchait, par cette atroce barbarie, à répandre dans les campagnes la terreur de son nom et à décourager ainsi toutes les résistances. C'en était fait d'Alexandre Jannée ; sans armes, sans soldats, sans espérance, il attendait le moment où le vainqueur, entrant dans Jérusalem, assouvirait enfin sur lui sa soif de vengeance. Ptolémaïs venait de se rendre au roi de Chypre : la contrée était ouverte de toutes parts. Soudain on apprit que Cléopâtre arrivait d'Égypte, à la tête d'une armée formidable, pour arrêter les succès de Lathyre en Judée. Le fils et la mère étaient, nous l'avons dit, des ennemis irréconciliables. Deux Juifs, Helcias et Ananias, petits-fils du grand prêtre Onias IV, étaient alors tout-puissants à la cour de Cléopâtre. Ils n'eurent pas de peine à la déterminer à une expédition que l'intérêt de sa politique lui commandait d'ailleurs assez. Ptolémée, maître de la Phénicie et de la Palestine, se fût bientôt montré sur les rives du Nil en vainqueur impitoyable. Il fallait l'en empêcher à tout prix. Helcias et Ananias se partagèrent donc le commandement de l'armée égyptienne. Le premier resta sur le Nil, pour s'opposer à Ptolémée, dans le cas où il tenterait une invasion. Le second longea, avec Cléopâtre, les côtes de la Phénicie, et parvint sans résistance à Ptolémaïs. Lathyre ne les avait pas attendus. Croyant trouver l'Égypte sans défense, il s'y était précipité avec son armée, par le sud de la Palestine. La prudence des deux généralissimes juifs y avait pourvu. Lathyre fut repoussé : il se replia sur Gaza, menacé à la fois, au nord par sa mère Cléopâtre, au midi par les forces égyptiennes. Il prit le parti d'abandonner son entreprise, et fit voile avec le reste de ses troupes pour l'île de Chypre.

33. Cependant Alexandre Jannée était allé trouver Cléopâtre à Ptolémaïs. Il se présenta dans l'attitude d'un suppliant, victime de la haine de Lathyre. Il avait d'ailleurs songé à apporter avec lui une somme d'argent considérable, pour mieux garantir le succès de sa négociation. La reine l'accueillit avec bienveillance. Cependant le roi parjure devait porter encore le poids de sa trahison. On se souvenait, à la cour de Cléopâtre, des engagements contractés par

Alliance
offensive et
défensive
entre Alexan-
dre et Cléo-
pâtre, reine
d'Égypte.

lui avec Lathyre, et de la duplicité de sa politique. Aussi, quand la reine proposa à son conseil la requête d'Alexandre Jannée, plusieurs voix s'élevèrent contre lui. L'occasion ne saurait jamais être plus favorable, disait-on à la reine. Emparez-vous de la Judée et ne laissez pas une contrée si pleine de ressources aux mains de cet homme. — Cléopâtre hésitait. Ananias prit alors la parole : Ce serait, dit-il, une injustice criante de dépouiller un allié, au moment où il veut se confier à notre protection. Une telle perfidie, loin de valoir à la reine la tranquille possession de la Judée, lui aliénerait à jamais le cœur de tous les Juifs. — L'ascendant qu'Ananias, parent d'Alexandre, avait sur l'esprit de Cléopâtre, la détermina. Elle conclut une alliance offensive et défensive avec le roi des Juifs.

Défaite
d'Alexandre
par
Théodote.

36. Échappé à ce nouveau péril, Alexandre revint à Jérusalem, méditant déjà d'autres entreprises. Pendant que Cléopâtre retournait en Égypte, il recruta une nouvelle armée, et, pénétrant en Célé-Syrie, il emporta d'assaut les forteresses de Gadara et d'Amathus, sur la rive orientale du Jourdain. La prise d'Amathus l'enrichit. Cette citadelle recélait les trésors de Théodote, fils de Zénon, tyran de Philadelphie. Alexandre s'en empara, et crut ainsi avoir trouvé une compensation aux pertes qu'il avait essuyées dans les campagnes précédentes. Son illusion ne fut pas de longue durée. Au retour de cette expédition, le roi des Juifs tombait, avec toute son armée, dans une embuscade où Théodote l'attendait. Dix mille Hébreux restèrent sur le champ de bataille ; les autres prirent la fuite ; le trésor d'Amathus et tous les bagages d'Alexandre passèrent aux mains de Théodote. Le roi vaincu s'enfuit avec peine de la mêlée, et rentra à Jérusalem, pour courir bientôt à de nouvelles conquêtes.

Ruine
de Gaza par
Alexandre.

37. Cette fois, ce fut sur la côte phénicienne qu'il dirigea ses coups. Il tenait à se venger des habitants de Gaza, qui avaient puissamment contribué à sa première défaite, par le secours que Ptolémée en avait obtenu. Ayant donc forcé au passage les citadelles de Raphia et d'Anthédon, il dévasta toute la campagne environnante, et vint mettre le siège devant Gaza. Apollodote y commandait.

Il se défendit, pendant un an, avec tant de succès que les Juifs commençaient à désespérer. Dans une seule sortie, Alexandre faillit perdre son armée tout entière. Mais la trahison ouvrit au roi juif des portes qu'il était impuissant à forcer. Le gouverneur de Gaza avait un frère, que la jalousie et l'ambition dévoraient. Témoin chaque jour des exploits d'Apollodote, Lysimaque, c'était le nom de ce traître, résolut d'y mettre un terme. La légitime popularité de son frère lui semblait un vol fait à sa propre gloire ; il assassina Apollodote, et, pour échapper à la vengeance des habitants qui voulaient l'égorger, il courut avec ses partisans aux portes de la ville, appelant Alexandre à son secours. Le roi juif tendit la main au fratricide, en signe d'alliance, et entra dans la ville. On put croire qu'il se montrerait clément. Il affectait les dispositions les plus pacifiques, mais aussitôt que toute son armée eut pénétré dans Gaza, il donna l'ordre du massacre et du pillage. Les malheureux habitants se défendirent alors avec la fureur du désespoir. On en vit mettre eux-mêmes le feu à leurs maisons, pour soustraire du moins leurs trésors à la cupidité des vainqueurs. D'autres tuaient de leurs mains leurs femmes et leurs enfants, et se jetaient ensuite dans les rangs des soldats juifs, frappant à droite et à gauche, jusqu'à ce qu'ils succombassent enfin sous le nombre. Les sénateurs, au nombre de cinq cents, s'étaient réfugiés dans le temple d'Apollon. Alexandre les fit tous massacrer. Au carnage succéda l'incendie. L'antique et puissante cité de Gaza fut complètement réduite en cendres. Après cette horrible expédition, le roi entra à Jérusalem (98).

38. Il y était détesté. Les Pharisiens, qui le poursuivaient de leur haine, ne manquaient pas, il faut en convenir, de prétextes plausibles pour le rendre odieux au peuple. Le jour de la fête des Tabernacles, Alexandre, revêtu des ornements pontificaux, s'avancçait à l'autel pour offrir le sacrifice. La foule encombrant les parvis, tenant à la main des palmes et des rameaux de citronniers avec leurs fruits. Au moment où le roi pontife eut gravi les marches de l'autel, la multitude éclata en vociférations. Toutes les mains jetaient sur le Grand-Prêtre les fruits de citronniers. Vil esclave. disait-on, ne souille pas davantage l'autel du Dieu vivant! —

Révolte
de la fête des
Tabernacles
à Jérusalem.
Défaite
d'Alexandre
à Gadara.

Bientôt le tumulte fut au comble. Alexandre, changeant de rôle, se mit à la tête de ses soldats, et, l'épée à la main, fondit sur la foule désarmée. En un moment, six mille cadavres jonchèrent les parvis sacrés. Le peuple se dispersa. Resté maître du champ de bataille, le roi songea à prévenir le retour de pareils désordres. Il fit environner le Temple et l'autel d'une clôture de bois, dont l'enceinte fut exclusivement réservée aux sacrificateurs. A cette précaution, il ajouta celle de réunir six mille soldats Pisidiens et Ciliciens, dont il composa sa garde personnelle, n'osant plus compter sur la fidélité d'un seul Juif. Pour faire diversion aux discordes civiles, il reprit avec plus d'ardeur que jamais le cours de ses guerres extérieures. Il franchit le Jourdain, fit raser la citadelle d'Amathus, qui lui avait valu deux ans auparavant une si sanglante défaite, et s'engagea dans les régions montagneuses des Moabites et de Galaad. Toutes les tribus se soumirent, à son approche, et acceptèrent sa suzeraineté. Mais dans une dernière expédition contre Obed, un des chefs arabes, au moment où les longues files de chameaux qui portaient les bagages étaient engagées, près de Gadara, dans un défilé étroit et bordé de précipices, son armée fut taillée en pièces. Sa bravoure le sauva encore, il parvint à se frayer un chemin à travers les ennemis qui l'enveloppaient de toutes parts ; et réussit, avec les débris de sa garde étrangère, à regagner Jérusalem.

39. Il y fut accueilli, non plus par des clameurs et des insultes, mais par une véritable révolte. Les Pharisiens avaient armé le peuple. Les Sadducéens se groupèrent autour du roi et le soutinrent de tout leur dévouement. La lutte se prolongea pendant six années, et coûta la vie à plus de cinquante mille Juifs. Tous les efforts d'Alexandre pour apaiser les esprits étaient inutiles. Appuyé sur une armée régulière, qu'il avait soin de recruter chaque année à l'étranger, il se maintint toutefois, mais sans pouvoir rallier à sa cause un seul de ses irréconciliables ennemis. Un jour il avait fait sonder les principaux Pharisiens, leur demandant par quel moyen il pourrait les satisfaire. Qu'il se tue ! répondirent-ils unanimement. C'est la moindre satisfaction qu'il puisse nous donner, après tous les maux qu'il a causés à son peuple. — La guerre continua

Démétrius
Euchérus.
Défaite
d'Alexandre
à Sichem.

donc avec une nouvelle ardeur. Les Pharisiens, désespérant de triompher par les seules ressources de la Judée, songèrent à appeler l'étranger dans leur patrie. Antiochus Grypus avait été assassiné par un de ses favoris (97). Trois ans après, son rival Antiochus de Cyzique avait perdu la vie dans une bataille (94). Après une longue suite de combats sanglants entre leurs héritiers, la Syrie demeura enfin partagée entre les deux fils de Grypus; Philippe régna à Antioche, et Démétrius Euchérus son frère à Damas (92). Ce fut à ce dernier que les Pharisiens demandèrent du secours, pour renverser Alexandre. Démétrius se prêta d'autant plus facilement à leurs désirs, qu'il espérait, par ce moyen, reconquérir la suzeraineté de la Judée. Il s'avança donc avec un corps syrien, par le nord de la Palestine, et vint camper à Sichem. Les troupes pharisiennes l'y rejoignirent; il se trouva ainsi à la tête d'une armée de quarante mille hommes d'infanterie et de trois mille cavaliers. Alexandre n'avait à lui opposer qu'environ vingt mille Juifs de la faction saducéenne et six mille deux cents étrangers. De part et d'autre on préluda à la lutte par des tentatives réciproques de corruption. Démétrius s'adressait aux Syriens mercenaires de l'armée d'Alexandre, pour solliciter leur désertion. Alexandre s'adressait aux Juifs de l'armée de Démétrius, pour les rappeler sous les drapeaux de la patrie. Des deux côtés les efforts furent inutiles¹ : on en vint au combat. La victoire se déclara pour Démétrius. Tous les soldats étrangers de la garde d'Alexandre se firent massacrer jusqu'au dernier, sans vouloir, ni se rendre, ni chercher leur salut dans la fuite. Les Juifs lâchèrent pied, et le roi vaincu se réfugia dans les montagnes, avec une poignée de soldats restés fidèles à son infortune.

¹ La version de Josèphe, que nous reproduisons, est ici en désaccord avec celle du IV^e Livre des Machabées, qui affirme au contraire que bon nombre de soldats désertèrent de part et d'autre pour passer dans le camp ennemi (IV *Mach.*, cap. xxix, 7-9). Josèphe maintient son récit et dans son *Livre des Antiquités*, lib. XIII, cap. xxii, et dans celui de la *Guerre des Juifs*, lib. I, cap. III; nous croyons donc aussi pouvoir l'adopter, d'autant plus que la désertion, placée par le IV^e Livre des Machabées au début de la guerre, se trouve, ainsi qu'on le verra, reportée par Josèphe à la fin de la lutte. L'erreur du livre des Machabées nous paraît donc se borner à la simple transposition d'un fait historique, réel en lui-même.

Les prisonniers de Béthom. Cruauté d'Alexandre.

40. Ce que les sollicitations d'Alexandre n'avaient pu obtenir, avant le combat, sur les troupes juives de l'armée syrienne, le spectacle du malheur de ce prince le produisit après sa défaite. Six mille des plus braves guerriers se détachèrent du parti de Démétrius, et vinrent offrir leur épée au prince juif. Cet exemple menaçait de devenir contagieux ; les débris de l'armée vaincue ne pouvaient manquer de se rallier autour d'Alexandre. Démétrius n'osait plus compter sur les promesses des Pharisiens. D'un autre côté, il recevait de Syrie la nouvelle que son frère Philippe venait d'envahir une partie de ses états. Il abandonna donc précipitamment la Judée, laissant le champ libre à Alexandre, qui se trouvait une seconde fois sauvé, au moment où la situation avait paru le plus critique. Réduits à leurs seules forces, les Juifs rebelles essayèrent pourtant de prolonger la lutte ; mais ils furent écrasés par Alexandre, qui épuisa sur eux tous les raffinements d'une féroce vengeance. Huit cents de ces infortunés s'étaient, en dernier lieu, renfermés dans la petite cité de Béthom. Le roi les fit prisonniers, et les amena à Jérusalem. Des croix furent dressées, en nombre égal, au pied de la tour de Baris. Quand ils y furent attachés, on amena leurs femmes et leurs enfants, que les bourreaux égorgèrent sous leurs yeux. Cependant Alexandre, dans un pavillon disposé sur la terrasse du palais, de manière à dominer cette horrible scène, offrait un festin à ses femmes et à ses concubines, mêlant à l'ivresse de la volupté et du vin celle des tortures et du sang répandu. Un cri d'indignation contre le tyran s'échappa de tous les cœurs ; Alexandre reçut en ce jour le surnom de *Thracide*, que sa barbarie ne méritait que trop. Du reste, l'effroi causé par cette exécution fut tel que huit mille hommes, compromis dans les dernières luttes, sortirent la nuit suivante de Jérusalem, et ne reparurent plus, durant tout le règne d'Alexandre.

Invasion d'Antiochus Dionysios en Judée. Sa mort.

41. A cette triste époque, le monde entier n'était qu'un vaste champ de carnage. Rome était noyée dans le sang, par les proscriptions de Marius et de Sylla (87-82). L'Orient, livré en proie à mille tyrans, changeait de maîtres et ne rencontrait que des bourreaux ¹.

¹ « Je ne doute pas, dit Rollin, que le lecteur, aussi bien que moi, ne fré-

L'armée de Démétrius Euchérus venait d'être anéantie, sous les murs de Béroé, par les forces combinées de Philippe, roi d'Antioche, de Zizus, roi d'Arabie, et de Zinarès, l'un des généraux Parthes. Démétrius Euchérus n'échappa au poignard fratricide de Philippe que pour aller mourir captif à la cour de Mithridate ¹. Philippe comptait régner seul en Syrie. Son plus jeune frère, Antiochus *Dionysius*, le dernier des fils de Grypus, ne lui laissa pas longtemps cette espérance. Il parvint à s'emparer du trône de Damas, et reprit les errements politiques d'Euchérus. A la tête d'un corps de huit mille hommes d'infanterie et de huit cents cavaliers, il se préparait à traverser la Palestine, pour envahir l'Arabie et venger la défaite de Béroé. Alexandre fit élever, sur toute la ligne de sa frontière septentrionale, depuis Capharsabé ², jusqu'au port de Joppé, un retranchement en terre, défendu par des forts construits en bois et espacés régulièrement à une distance de cent cinquante stades. Antiochus franchit le passage, incendia les forts, renversa les troupes juives qui lui faisaient résistance, et parut sur les frontières d'Arabie. Dès le premier choc, il vit plier l'ennemi sous l'attaque des siens; mais, engagé de sa personne au plus fort de la

misse d'horreur à la vue du spectacle affreux que présente l'histoire depuis quelque temps. Elle ne fournit nulle part des révolutions d'États si fréquentes et si subites, ni des exemples de tant de rois détrônés, trahis, égorgés par leurs plus proches, par leurs frères et leurs fils, par leurs mères et leurs épouses, par leurs amis et leurs confidents, qui tous de sang-froid, de dessein prémédité, avec réflexion et par une politique concertée, emploient les moyens les plus odieux et les plus inhumains. Jamais la colère du ciel sur ces princes et sur ces peuples ne fut plus marquée ni plus accablante. On voit ici un funeste concours des crimes les plus noirs et les plus détestables: les perfidies, les suppositions d'héritiers, les divorces, les meurtres, les empoisonnements, les incestes. On voit des princes, devenus tout d'un coup des monstres, disputant entre eux de perfidie et de scélératesse, passant rapidement sur le trône et disparaissant aussitôt, ne régnant que pour assouvir leurs passions et pour rendre leurs peuples malheureux. Une telle situation, où tous les ordres de l'Etat sont dans la confusion, toutes les lois méprisées, tous les tribunaux abolis, tous les crimes sûrs de l'impunité, annonce une ruine prochaine et semble l'appeler à grands cris.» (Rollin, *Hist. anc.*, tom. IX, p. 443.)

¹ Joseph., *Antiq. jud.*, lib. XIII, cap. xxii. — ² Capharsabé. *In campo ejus Herodes extruxit oppidum dictum Antipatrida* (Reland, *Palæst. illustr.*, tom. II, pag. 690.)

mêlée, il fut atteint d'un coup mortel et expira sur l'heure. Cet événement changea la face du combat. Les soldats syriens perdirent courage, les Arabes en tuèrent le plus grand nombre, le reste s'enfuit en désordre et vint mourir de faim, dans le bourg de Cana ¹.

Défaite
d'Alexandre
à Adida.

42. Délivré inopinément de ce redoutable ennemi, Alexandre en retrouva bientôt un autre. Antioche, fatiguée de tant de guerres, de massacres de rois et d'émeutes continuelles, venait de chasser Philippe et d'offrir le gouvernement de la Syrie au roi arménien Tigrane. Par le même motif, Damas, qui ne voulait pas d'ailleurs renoncer à ses prérogatives de capitale, dont elle jouissait depuis quelques années, appela sur le trône de Célé-Syrie un prince arabe nommé Arétas. Après s'être fortifié dans son nouveau royaume, Arétas fit revivre les anciennes prétentions de la Syrie à la suzeraineté de la Judée, et vint attaquer Alexandre avec des forces considérables. La bataille fut livrée dans la plaine d'Adida ², le roi juif fut vaincu et son armée mise en déroute. A la suite de ce revers, Alexandre entra en négociations avec son vainqueur. Les conditions auxquelles la paix dut être achetée, dans cette occurrence, ne sont pas rapportées par Josèphe. Cet historien constate seulement qu'Arétas, satisfait de la soumission du roi hébreu, ne donna pas d'autre suite à son expédition, et reprit avec ses troupes le chemin de Damas.

Dernières
victoires d'Alexandre
Jannée.

43. Pour effacer le souvenir de la défaite d'Adida, le roi juif entreprit une nouvelle guerre, dont le succès fut cette fois sans mélange. Il soumit définitivement à sa domination les contrées de Moab, de Galaad et des frontières arabiques, qui avaient profité des derniers événements pour s'affranchir de son joug. Les citadelles de Dion, Pella, Essa furent emportées d'assaut. La Gaulanite et Séleucie, Gamala et les vallées limitrophes de la Célé-Syrie reconnurent son pouvoir. Il rentra triomphant à Jérusalem, et, pour la

¹ Il y a doute sur la question de savoir s'il s'agit ici de la cité évangélique de Cana (Reland, *Palæst. illustr.*, tom. II, pag. 679-681). — ² Adida, probablement à l'est de Jérusalem, non loin de Jéricho. Reland n'admet pourtant point cette situation (Cf. *Palæst. illustr.*, tom. III, pag. 546).

première fois, il y fut accueilli avec des applaudissements. Le résultat de vingt-sept années de guerres, de révoltes et de catastrophes sanglantes se traduisait par un agrandissement manifeste de puissance. Le drapeau juif flottait sur les tours de Straton, d'Apollonie, Joppé, Jamnia, Azoth, Gaza, Anthédon, Raphia et Rhinocorura, c'est-à-dire sur tout le littoral phénicien, à l'ouest. Au nord, la Samarie, les versants du Carmel et d'Ithabir, les villes de Scythopolis, Gadara, Gaulona, Séleucie, Gabala; les cités d'Aulon et de Pella en Cilicie, obéissaient au roi asmonéen. A l'est, les régions moabites avec leurs capitales : Hésébon, Médaba, Lemba, Oron, Télihon et Zara, étaient tributaires de Jérusalem. Jamais, depuis les grandes époques de la splendeur hébraïque, la Judée n'avait occupé une place aussi considérable parmi les souverainetés de l'Orient. Mais à cet éclat, plus apparent que durable, Alexandre avait sacrifié tous les principes de la religion et de l'honneur national. Or rien ne saura jamais compenser une pareille perte.

44. Sa fortune l'aveugla. Il s'abandonna, sans la moindre retenue, à une passion ignoble, celle du vin. Sa santé fut bientôt gravement atteinte. Pendant trois ans, il souffrit d'une fièvre quarte, dont les accès réguliers n'interrompirent cependant ni ses habitudes d'intempérance, ni le cours de ses conquêtes. Il crut, dit Josèphe, que les fatigues de la guerre le rétabliraient de l'épuisement de l'orgie. Il se trompait. Pendant qu'il assiégeait la forteresse de Régaba, sur la rive orientale du Jourdain, il sentit les approches de la mort. Sa femme Alexandra, qui l'avait accompagné dans cette expédition, comprenant la gravité de la situation qui allait lui être faite, fondait en larmes, au chevet du roi mourant. Hélas! disait-elle, que deviendront votre veuve et les deux fils qui vont perdre leur appui, à un âge où ils en auraient encore tant besoin, au milieu d'un peuple toujours prêt à la révolte? — Écoutez mes derniers conseils et suivez-les, reprit le moribond. Aussitôt que j'aurai fermé les yeux, faites embaumer mon corps dans le plus grand secret, et pressez le siège de Régaba, en laissant toujours croire que la maladie me retient sous ma tente. Que les soldats ne se doutent point de ma mort. Après la reddition de la place, vous placerez mon

Mort
d'Alexandre
Jannée.

corps dans une litière, que vous ne quitterez pas vous-même, comme si vous aviez à me continuer vos soins. Votre retour à Jérusalem sera triomphant. Accordez quelques faveurs aux Pharisiens, qui ne manqueront pas, en échange, d'exalter près du peuple la victoire remportée par la reine durant la maladie de son époux. Hélas ! ces Pharisiens peuvent tout sur la multitude, et lui font adopter aveuglément leurs haines comme leurs sympathies ! Vous manderez alors les principaux d'entre eux, et leur montrant le lit où vous aurez fait déposer mes restes : Voilà, direz-vous, le cadavre du roi qui vous a tant persécutés. Je suis résolue à gouverner l'État d'après vos institutions et vos conseils. Faites de ce corps ce que vous voudrez ; vengez sur lui vos antiques injures ! En leur tenant ce langage, non-seulement vous les rallierez à votre cause, mais vous les verrez me faire des funérailles plus magnifiques encore que vous ne pourriez les ordonner vous-même. Vous régnerez ensuite avec une pleine autorité. — Quelques heures après, Alexandre Jannée expira, âgé de quarante-neuf ans.

§ V. Régence d'Alexandra (79-70).

Alexandra
est proclamée
régente.
Hypocrite
soumission
des Phari-
siens.

45. Alexandra suivit ponctuellement les instructions du roi mourant. Immédiatement après la prise de Régaba, elle ramena l'armée triomphante à Jérusalem, sans que la fatale nouvelle eût transpiré. L'entrevue avec les chefs des Pharisiens eut lieu au palais de Baris, dans les termes concertés d'avance. Quand la reine, en face du cadavre de son époux, leur eut déclaré qu'elle comptait s'appuyer de leur influence, suivre leurs conseils pour le gouvernement de l'État, ajoutant qu'elle remettait entre leurs mains le corps du feu roi, avec liberté entière de le traiter comme ils voudraient, ces ambitieux firent entendre des protestations d'hypocrite dévouement : Alexandre fut notre roi, dirent-ils, nous sommes son peuple ; son corps est sacré pour nous ; sa veuve sera notre reine ! — En sortant du palais, ils apprirent à la foule la mort d'Alexandre. Nous avons perdu, disaient-ils, un grand roi, qui a fait la gloire et le bonheur de la Judée ! — La multitude s'associa à ces regrets de

commande ; elle pleura la mort du héros posthume, et jamais, continue Josèphe, un roi n'obtint à Jérusalem des funérailles plus magnifiques. Cette comédie sur un cercueil donne à la fois la mesure de la valeur morale des Phariséens et de la dégradation où le peuple juif était tombé. Alexandra fut déclarée régente, au milieu des acclamations unanimes. Le testament du feu roi l'avait ainsi réglé, mais l'autorité de cet acte eût été probablement bien faible, si l'accession des Phariséens ne fût venue la corroborer. Du reste, Alexandra était personnellement aimée de la multitude. Elle passait pour s'être constamment opposée aux mesures violentes du roi son époux ; on la disait parfaitement instruite des lois nationales et très-attachée au culte et à la religion mosaïques. Tel est du moins l'éloge que lui décerne Josèphe, dont le témoignage, en sa qualité de Pharisien, se ressent peut-être de la partialité de la secte.

46. Le feu roi laissait deux fils, Hyrcan et Aristobule ; le premier ne devait monter sur le trône, en vertu de son droit de primogéniture, qu'après la mort de sa mère. Tel était le vœu exprimé par le testament royal. Il fut respecté. Cependant Hyrcan eut dès lors le titre nominal de roi, sans en exercer aucune fonction ; et Alexandra l'investit du pontificat suprême. Dans les conditions ordinaires, une régence suppose un roi mineur. Hyrcan avait depuis longtemps atteint sa majorité, puisqu'il était âgé de trente ans ; mais ce prince avait montré jusque-là une incapacité et une faiblesse de caractère qui justifiaient à tous les yeux l'exclusion dont il était provisoirement frappé. La mesure était d'autant plus sage, qu'Aristobule, son jeune frère, manifestait des inclinations tout opposées et une précoce ambition qui eût infailliblement entraîné de nouveaux désastres. Hyrcan, dit Josèphe, ne dut point le pontificat suprême à sa primogéniture, mais à ses qualités négatives, qui contrebalançaient la turbulence de son frère. Cette insinuation, si elle est vraie, suppose que la reine Alexandra méritait peu l'éloge que l'historien juif en a fait plus haut. En effet, les lois mosaïques, dont il nous dit que la reine avait une ample connaissance et pour lesquelles elle professait le plus grand respect, stipulaient formellement la succession au sacerdoce suprême dans la famille d'Aaron,

Hyrcan et
Aristobule,
fils du dernier
roi. Leur
caractère.

par ordre de primogéniture, à l'exclusion de toutes autres considérations politiques.

Massacre
des Saddu-
cées à
Jérusalem.

47. Quoi qu'il en soit, Alexandra tint parole aux Pharisiens, et leur accorda tout ce qu'ils voulurent. Les exilés de leur secte, qui s'étaient réfugiés en Égypte ou en Syrie sous le règne précédent, furent rappelés. Ceux qui avaient été retenus dans les prisons de Jérusalem et des autres villes de Judée, après la guerre civile, obtinrent la liberté et rentrèrent en possession de leurs biens. L'amnistie générale fut suivie de l'abrogation des édits rendus contre les institutions et les doctrines pharisaïques, par les deux derniers rois. Toutes ces mesures, qu'on pourrait considérer comme simplement réparatrices, ne soulevèrent aucune opposition. Le peuple, aveuglément soumis à l'influence des Pharisiens, y applaudissait sans réserve. Les Sadducéens, qu'elles atteignaient indirectement comme parti politique, sans toucher cependant à leurs personnes ni à leurs biens, s'effaçaient devant le nouveau pouvoir et laissaient passer la réaction. Mais la vindicative ambition des Pharisiens n'était pas satisfaite. Ils voulaient faire retomber sur la secte rivale tout le sang versé à Jérusalem par Alexandre Jannée. La reine, de plus en plus impuissante à secouer le joug des maîtres qu'elle s'était donnés, répugnait à entrer dans la voie des représailles qui s'ouvrait sous ses pas. Elle disposait à la vérité de six mille étrangers, composant sa garde et entretenus à sa solde ; mais cette force, suffisante à la sécurité personnelle d'Alexandra, eût été insignifiante contre les multitudes, dont la secte pharisienne pouvait armer le bras, en cas de lutte. Déjà la foule, obéissant à l'impulsion de ses chefs, demandait à grands cris l'extermination des conseillers du feu roi, qui avaient provoqué le supplice des huit cents prisonniers de Béthom. Un Sadducéen nommé Diogène, ancien ministre d'Alexandre, était positivement désigné par la voix publique comme le principal auteur de cette mesure barbare. Les Pharisiens demandèrent sa tête, et la reine se vit obligée de leur abandonner cette première victime. Diogène fut massacré par la populace ; sa mort devint le signal de longues et sangiantes proscriptions. Chaque jour la fureur popu-

laire immolait quelque chef sadducéen : Alexandra eut la douleur de voir ainsi disparaître les serviteurs les plus fidèles de son époux ¹.

48. La situation devenait intolérable. Le jeune prince Aristobule embrassa ouvertement le parti des opprimés. « Il se présenta avec les principaux Sadducéens devant la reine sa mère, et lui déclara qu'il saisirait la première occasion de mettre un terme à tant de violences. — Vous savez, dirent les Sadducéens à Alexandra, tout le dévouement dont nous avons donné les preuves au roi votre époux ; vous n'ignorez pas ce que nous avons sacrifié pour le défendre. Lui-même a daigné récompenser nos services et notre sang versé sur tous les champs de bataille. Aujourd'hui notre fidélité même est devenue un titre à la proscription. Des guerriers, qui ont triomphé de tous les ennemis de la patrie, se voient égorgés, au sein de leurs demeures, comme un vil bétail, sans qu'une main amie leur prête secours. Si du moins, satisfaits de carnage, les Pharisiens voulaient arrêter le cours de leurs vengeances, notre amour pour nos rois nous ferait oublier le passé. Mais s'ils persistent dans leur haine farouche, permettez-nous d'aller chercher un refuge hors de vos États. Nous ne voulons recourir à ce moyen extrême qu'avec votre autorisation formelle ; car nous sommes prêts à nous laisser tous immoler, à la porte de votre palais, si cela peut consolider votre trône. Mais, continuer le système d'assassinats en détail, qui fait tomber l'un après l'autre tous les serviteurs du roi votre époux sous le poignard de leurs ennemis, sans que vous puissiez rien pour notre défense, serait à la fois un déshonneur pour votre autorité royale et une honte pour nous. Quelle ne sera pas la joie des princes arabes et des tyrans moabites et iduméens, que nous avons vaincus, s'ils apprennent que vous assistez désarmée au massacre de tant de braves, dont le nom seul les faisait jadis trembler sur leur trône ? Si pourtant il vous répugne de nous voir quitter en masse le sol de la Judée, ou si vous craignez d'attirer par cette mesure l'animadversion des Pharisiens, permettez-nous du moins

Les Sadducéens font appel à la clémence d'Alexandra

¹ Joseph., *Antiq. jud.*, lib. XIII, cap. XXVIII ; *De Bell. jud.*, lib. I, cap. IV ; *IV Mach.*, XXXII, 1-4.

de nous retirer dans quelques-unes de vos forteresses ; nous y serons à l'abri de leur vengeance. Nous n'aspirons qu'à achever en paix les restes de notre misérable vie, en un temps où le sort s'acharne contre tous les anciens serviteurs d'Alexandre. — Le souvenir du feu roi, évoqué sur les lugubres scènes des jours précédents et sur les sinistres prévisions du lendemain, attendrit tous les cœurs. L'assemblée éclata en sanglots. La reine elle-même ne put retenir ses larmes ; Aristobule redoubla d'instances, et obtint enfin une décision favorable. Insensés ! dit Josèphe en achevant ce récit. N'avaient-ils pas été eux-mêmes les instruments de leur propre ruine, en se prêtant aux vues ambitieuses d'une femme qui voulait régner ? Foulant aux pieds la loi nationale, ils avaient remis à des mains débiles le sceptre des rois, comme s'ils eussent manqué de princes en état de le porter¹. »

Les chefs sadducéens se retirent dans les forteresses du royaume. Invasion de Tigraue en Judée.

49. Le pharisaïsme rétrospectif de Josèphe trouble ici la vue de l'historien et confond ses souvenirs. A-t-il oublié qu'il nous a lui-même raconté, quelques lignes plus haut, l'hypocrite empressement des Pharisiens, lors de l'avènement d'Alexandra ? N'a-t-il pas pris soin alors de constater l'abaissement simultané de la faction sadducéenne, qui fut complètement écartée de la délibération ? Enfin n'avait-il pas eu la précaution de justifier la régence d'Alexandra, en insistant sur l'incapacité notoire d'Hyrcean, et l'ambition prématurée d'Aristobule ? Il fallait tout l'aveuglement de la passion et des haines de parti, pour lui faire accumuler tant de contradictions dans un même chapitre². D'un autre côté, l'exagération de Josèphe, en cette circonstance, est un trait significatif, qui nous révèle l'animosité des deux sectes rivales, et l'ardeur qu'elles apportèrent à s'entre-déchirer sur le cadavre de la patrie. Alexandra accorda aux chefs sadducéens la faveur qu'ils sollicitaient. Ils se répandirent dans les diverses forteresses de Judée, sous la sauvegarde de la régente. Cette princesse, pour occuper l'esprit inquiet d'Aristobule son fils, et le soustraire aux influences locales, le chargea d'aller défendre la frontière contre les entreprises des Syriens de Damas. Presque

¹ Joseph., *Ant. jud.*, lib. XIII, cap. xxviii ; IV *Mach.*, xxxii, 4 ad ultim. —

² Cf. *Antiq. jud.*, lib. XII, cap. xxviii, init. et med.

en même temps, Tigrane, qui venait, comme nous l'avons dit, d'établir son autorité à Antioche, s'avancé, au nord de la Palestine, jusqu'à Ptolémaïs. Il annonçait l'intention ultérieure d'envahir la Judée, à la tête des cinquante mille hommes qu'il amenait à sa suite. La reine n'avait point de troupes à lui opposer. Elle lui dépêcha des ambassadeurs, chargés de riches présents. Tigrane les accueillit avec bienveillance, et s'engagea à respecter le territoire hébreu. Cette concession n'était pas aussi spontanée qu'elle le parut au premier abord. Le général romain, Lucullus, venait d'envahir l'Arménie. Tigrane en apprit la nouvelle au moment où il entrait vainqueur à Ptolémaïs. Dans cette situation, il devait bien plus songer à défendre ses États qu'à les agrandir. Il accepta donc les propositions d'Alexandra, signa avec les envoyés juifs un traité d'alliance, et vola au secours de ses provinces héréditaires¹.

50. A peine délivrée de ce danger, la reine fut atteinte d'une grave maladie. « Aristobule, prévoyant la mort prochaine de sa mère, prit des mesures pour s'assurer à lui-même la couronne dont Hyrcan devait légalement hériter. Il sortit la nuit de Jérusalem, accompagné d'un serviteur fidèle. Son dessein était de rallier à sa cause les chefs sadducéens, répartis dans les diverses forteresses de la Palestine. Depuis longtemps, le jeune prince manifestait son opposition à la ligne politique adoptée par la reine. La domination des Pharisiens devait se consolider plus que jamais, si les événements portaient sur le trône un prince de la faiblesse et de la nullité d'Hyrcan. Aristobule voulait à tout prix empêcher ce résultat. Il agit d'ailleurs avec le plus grand mystère. Sa femme seule fut dans la confiance de ses projets. Il la laissa, avec ses enfants, à Jérusalem. Dans la nuit même, il parvint à la citadelle d'Agaba, commandée par le Sadducéen Galcestes, qui le reçut avec enthousiasme et lui promit le concours de tout son parti. En effet, les gouverneurs des autres forteresses prêtèrent le serment de fidélité entre les mains d'Aristobule. Cependant, de son lit de douleur, la reine avait bientôt remarqué l'absence du jeune prince son fils, mais elle ne soupçon-

Dernière
maladie d'A.
lexandra.
Aristobule
quitte Jérusalem. Mort
de la reine.

¹ Joseph., *Antiq. jud.*, lib. XIII, cap. xxviii; *De Bell. jud.*, lib. I, cap. iv.

nait pas encore la réalité, lorsque des messages successifs apportèrent au palais la nouvelle de l'accueil triomphal fait au prétendant. Les Pharisiens, plus affligés de l'événement que la reine elle-même, obtinrent toutefois un ordre pour interner la femme et les fils d'Aristobule dans la tour de Baris, où ils devaient être gardés comme otages. Cette mesure n'arrêta pas l'élan national. En quinze jours, Aristobule se vit entouré d'un royal cortège, et vingt-deux forteresses reconnaissaient son autorité. Des vallées du Liban, de la Trachonitide, et de toutes les frontières, les Juifs couraient s'enrôler sous ses drapeaux. Les Pharisiens voulurent tenter un dernier effort. Ils se présentèrent devant la reine mourante, ayant à leur tête le roi nominal Hyrcan. Il nous en coûte, lui dirent-ils, d'ajouter à vos cruelles douleurs des préoccupations si pénibles. Mais le péril est à nos portes. Dans quelques jours Aristobule entrera à Jérusalem, à la tête d'une armée victorieuse. Nous attendons un ordre de vous, et nous le ferons respecter. — Rassemblant toutes ses forces, Alexandra leur répondit : Faites tout ce que vous voudrez. Vous disposez d'immenses ressources ; vous avez le peuple, des soldats, de l'argent. Pour moi, je ne puis plus rien en ce monde ; je vais mourir. — Quelques instants après, elle expira. Alexandra avait soixante-treize ans. Cette vertueuse reine, dit Josèphe, s'était montrée supérieure à son sexe ; l'habileté de son administration restera comme un défi jeté à l'indolence des princes, qui ne savent pas tenir un sceptre dans leurs mains viriles ¹. »

§ VI. Aristobule II (70-63).

Aristobule II
s'empare
du trône au
préjudice
d'Hyrcan,
son frère aîné.

51. Le testament d'Alexandre Jannée, sanctionné par celui de la feuë reine, investissait Hyrcan du pouvoir royal. En vertu de ces deux titres parfaitement légitimes, les Pharisiens proclamèrent l'avènement d'Hyrcan II au trône. Mais ils ne disposaient plus d'assez de forces pour maintenir le nouveau roi. Aristobule II venait de franchir le Jourdain, et s'avancait vers Jérusalem. La tyran-

¹ Joseph., *Antiq. jud.*, lib. XIII, cap. XXVIII ; *De Bell. jud.*, lib. I, cap. IV ; *IV Mach.*, cap. XXXIII, integr.

nie de la secte pharisaïque avait lassé le peuple, qui courait de toutes parts sous les drapeaux du prétendant. Hyrcan II, avec quelques troupes, sortit de Jérusalem et rencontra l'armée de son frère, dans les plaines de Jéricho. Il engagea le combat, mais il eut la douleur de voir ses propres soldats l'abandonner, pour passer à l'ennemi. Il eut à peine le temps de fuir, et revint s'enfermer dans la forteresse de Baris. Aristobule l'y suivit, entra triomphant à Jérusalem, et prit possession du Temple. Les prêtres interposèrent leur médiation entre les deux frères. Hyrcan acheta la paix, au prix de ses dignités de roi et de pontife, trop heureux d'obtenir du vainqueur la liberté de vivre désormais dans l'obscurité d'une condition privée. Le traité fut juré dans le Temple même; les deux frères se donnèrent la main devant le peuple en signe d'amitié. Pour cimenter le traité d'alliance par des liens de famille plus étroits, la fille unique d'Hyrcan fut fiancée au jeune prince Alexandre, fils aîné d'Aristobule et héritier présomptif du trône. L'ambition d'Aristobule était satisfaite; il posait sur sa tête la couronne qu'il avait tant convoitée. Cette révolution s'était accomplie en moins de trois mois¹.

52. L'avènement d'Aristobule II était un coup mortel pour l'influence des Pharisiens. Il eût été facile au nouveau roi et aux Sadducéens sur lesquels il s'appuyait, de reprendre, mais dans un sens inverse, le système de proscription qui avait ensanglanté le règne d'Alexandra. Aristobule II eut assez de sagesse et de modération pour n'en rien faire. Les trois premières années de son administration s'écoulèrent dans un calme et une prospérité parfaite. Mais l'ambition des Pharisiens rencontra alors un auxiliaire nouveau, qui reprit, pour son propre compte, la lutte interrompue, et parvint à établir sa famille sur les ruines de la race asmonéenne. Antipater ou Antipas, père d'Hérode, était un de ces Iduméens que la conquête d'Hyrcan I avait annexés à la nation juive. C'est à tort que Strabon le fait descendre de la famille royale de David, et que Nicolas de Damas, moins hardi dans son adulation, insinue

Antipater,
favori d'Hyrcan. Véritable
origine
d'Antipater.

¹ Joseph., *Antiq. jud.*, lib. XIV, cap. I, et XV, cap. II; *De Bell. jud.*, lib. I, cap. IV; *IV Mach.*, cap. XXIV, integr.

seulement qu'il appartenait à une famille juive, établie en Idumée dès le temps de la captivité de Babylone. Le témoignage de Josèphe ne saurait être ici suspect, puisqu'en sa qualité de Pharisien, il professe un dévouement sans bornes à la dynastie hérodiennne. Or, Josèphe déclare formellement que l'origine prêtée à Antipater par Nicolas de Damas, est une invention gratuite de l'écrivain courtisan, qui voulait donner à la jeune royauté d'Hérode, des lettres de naturalisation dans l'antiquité ¹. Antipater, dit l'historien juif, était Iduméen; sa femme nommée Cypros, appartenait à l'une des familles les plus puissantes de l'Arabie. Hérode leur fils était donc, et du côté paternel et du côté maternel, complètement étranger à la race juive. Le fait est tellement avéré que M. Salvador lui-même l'admet sans hésitation ². Eusèbe nous a transmis, sur la foi de Jules Africain, un détail intéressant sur l'origine d'Antipater. « Il était, » dit-il, fils d'un prêtre Ascalonite, attaché au service du temple » d'Apollon. Antipater, encore enfant, fut enlevé par des brigands » iduméens, qui le transportèrent dans leur patrie. Le prix qu'ils » avaient fixé pour la rançon du jeune prisonnier dépassait toutes » les ressources du prêtre païen, qui ne put jamais racheter son » fils. Antipater fut donc élevé dans la religion et les mœurs des » Iduméens; plus tard, il s'insinua dans la faveur d'Hyrcean, et » parvint à la fortune ³. » Telles étaient, en 231, époque où Jules Africain se convertit au christianisme, les données traditionnelles sur le berceau de la dynastie hérodiennne. Quoi qu'il en soit de leur authenticité, impossible à contrôler maintenant en l'absence de documents contemporains, il demeure établi que le père d'Hérode était étranger à la race juive. Soit qu'il fût issu d'un Syrien, prêtre d'Apollon, soit qu'il fût né sur le territoire de l'Idumée, il n'avait rien de commun avec la descendance de Jacob.

53. D'un génie souple, astucieux et fertile en expédients, Antipater avait habilement profité de l'annexion de l'Idumée à la Palestine, pour gagner la confiance des rois juifs. Alexandra lui avait

Antipater
détermine
Hyrcean à
renvoyer Jérusalem

¹ Joseph., *Antiq. jud.*, lib. XIV, cap. II; *De Bell. jud.*, lib. I, cap. VI. — ² Salvador, *Dominat. rom. en Judée*, tom. I, pag. 119. — ³ Euseb. Pampphil., *Histor. eccles.*, lib. I, cap. VI; *Patrol. græc.*, tom. XX, col. 86, 87.

confié le gouvernement de la nouvelle conquête. Il s'était complétement emparé de l'esprit d'Hyrcau, prince faible, dont l'indolence semblait avoir besoin de se mettre en tutelle, et de penser ou d'agir par la tête ou le bras d'autrui. Aristobule, au contraire, n'avait jamais dissimulé la répulsion profonde qu'il éprouvait pour l'intrigant iduméen. Après le traité de Jérusalem, qui donnait la couronne à Aristobule II et rejetait Hyrcan dans l'ombre d'une condition privée, Antipater s'était remis à l'œuvre pour réveiller entre les deux frères les haines mal assoupies. Il espérait grandir lui-même, à la faveur des discordes qu'il aurait fait naître. Vis-à-vis des chefs pharisiens, il affectait de déplorer l'oppression sous laquelle leur secte avait été étouffée. Il exagérait l'injustice et la tyrannie d'Aristobule, qui avait dépouillé son propre frère et renversé l'ordre légitime et le droit de primogéniture, pour usurper une couronne. Sans provoquer directement une révolte, il se contentait d'en semer les germes dans les esprits. Cependant il ne cessait d'agir sur Hyrcan, par un système d'intimidation froidement calculé. Votre frère, lui disait-il, ne se croira réellement affermi sur le trône, qu'après vous avoir mis à mort. Tous ses amis lui donnent cet horrible conseil. — Hyrcan avait d'abord refusé d'ajouter foi à une telle perfidie. Résolu, pour sa part, d'accomplir tous ses engagements, satisfait d'une position qui suffisait à la modestie de ses goûts et à la nature de ses aptitudes, il traitait de calomnies toutes les insinuations d'Antipater. Sans se décourager, le traître persévéra dans le plan qu'il s'était d'avance tracé. Chaque jour il informait Hyrcan de complots imaginaires; il l'entourait de précautions avec une tendresse hypocrite, et le félicitait d'avoir échappé jusqu'à des périls qui n'existaient pas. Tous les amis du prince, achetés par l'or d'Antipater, répétaient le thème convenu. Le faible Hyrcan ne put résister à tant d'obsessions. Le soupçon le gagna d'abord, puis la crainte, enfin le désir de se soustraire aux prétendues vengeances du roi. Antipater avait tout prévu. Il s'était ménagé l'alliance du roi d'Arabie, Aréatas. Hyrcan s'échappa de Jérusalem, la nuit, accompagné de quelques serviteurs, et s'enfuit à Pétra, antique capitale de l'Arabie, implorant la protection d'Aréatas. Ce

et à deman-
der asile
à Aréatas.

dernier avait précédemment soutenu plusieurs guerres contre Alexandre Jannée, qui l'avait resserré dans les rochers du désert situé entre le lac Asphaltite et la mer Rouge. Hyrcan s'engagea, par un traité solennel, à lui rendre douze des villes fortifiées qui faisaient maintenant partie des frontières méridionales de Juda, si, de son côté, Arétas promettait de le rétablir sur le trône ¹.

Siège de
Jérusalem
par Arétas,
Hyrcan
et Antipater.

54. Hyrcan venait de signer la déchéance de sa race. Antipater, au comble de ses vœux, n'avait plus désormais qu'à recueillir le fruit de ses intrigues. A la tête d'une armée de cinquante mille hommes, Arétas entra en Judée. Il traînait à sa suite le prince hébreu, dont la future restauration servait de prétexte à cette guerre. Aristobule, surpris par cette brusque invasion, réunit à la hâte les troupes sur lesquelles il croyait pouvoir compter. Mais, au premier engagement, elles désertèrent ses drapeaux et coururent à Hyrcan. Le roi désespéré rentra à Jérusalem ; tout le peuple abandonna sa cause. Les prêtres seuls lui demeurèrent fidèles ; il s'enferma avec eux dans l'enceinte fortifiée du Temple, résolu à se défendre jusqu'à la dernière extrémité. Arétas commença aussitôt les opérations du siège. On approchait de la grande solennité pascale : le Temple, devenu le théâtre d'une lutte fratricide, ne pouvait point s'ouvrir à la foule pieuse, qui venait à cette époque y offrir des sacrifices. Les plus considérables d'entre les familles juives se rendirent alors en Égypte, probablement pour célébrer la Pâque dans le temple hébreu d'Héliopolis. Ce trait d'attachement aux lois mosaïques est soigneusement relevé par Josèphe et mérite aussi de fixer notre attention. Il nous prépare à retrouver la tradition des voyages annuels à Jérusalem, vivante dans toute la Palestine, durant la période évangélique ². L'historien juif note encore un autre

¹ Joseph., *Antiq. jud.*, lib. XIV, cap. II ; *De Bell. jud.*, lib. I, cap. v ; *IV Mach.*, xxv, 1-22.

² Voici le texte de Josèphe : Τούτων δὲ γενομένων κατὰ τὸν καιρὸν τῆς τῶν ἀσσο-
μων ἐορτῆς ἦν Φάσκα λέγομεν, οἱ δοκιμώτατοι τῶν Ἰουδαίων, ἐκλιπόντες τὴν χώραν,
εἰς Αἴγυπτον ἔφυγον (*Antiq. jud.*, lib. XIV, cap. III). Nous ne comprenons pas
pourquoi M. Salvador, négligeant complètement l'indication si précise de
l'approche des solennités pascales, qui donne seule au fait sa véritable signifi-
cation, traduit ces paroles de Josèphe de la manière suivante : « Dans la

épisode que nous traduisons fidèlement. « En ce temps, dit-il, vivait à Jérusalem un homme juste et craignant Dieu, nommé Onias. Ses prières avaient obtenu du ciel, pendant une sécheresse qui désolait le pays, le retour des pluies bienfaisantes. Avant l'invasion d'Arétas, il avait prédit l'imminence d'une guerre civile, et, sortant de Jérusalem, s'était retiré dans une solitude des montagnes voisines. Le peuple, qui s'était rangé du parti d'Hyrchan, alla le chercher au désert, l'amena dans le camp d'Arétas, le suppliant d'employer son intercession auprès de Dieu pour mettre fin à la guerre, comme il avait jadis conjuré le fléau de la sécheresse. Maudissez Aristobule ! lui criait-on de toutes parts. — Le vieillard résista longtemps à ces clameurs et gardait le silence. Enfin, pressé par cette multitude en délire, il éleva la voix : Jéhovah, souverain monarque de l'univers, dit-il, les hommes qui m'entourent sont votre peuple ; ceux qu'ils assiègent sont vos prêtres ! Je vous en supplie, n'exaucez, ni d'un côté ni de l'autre, les vœux fratricides qu'ils ne craignent pas de vous adresser, dans leur haine réciproque. — A ces mots, la foule se précipita en furie contre le saint vieillard et le lapida. Cependant la solennité pascalle était arrivée. Les prêtres manquaient de victimes pour immoler sur l'autel du Seigneur ; ils s'adressèrent aux assiégeants, du haut des remparts, et les prièrent de leur en fournir, s'engageant à payer d'avance mille drachmes pour chaque tête de bétail. La proposition fut acceptée. On descendit le prix convenu par une corde, que les prêtres firent glisser jusqu'au pied des murailles. Mais les perfides assiégeants retinrent l'or et refusèrent les victimes : les sacrificateurs, indignement joués, se présentèrent à l'autel, les mains vides, priant Dieu de venger lui-même sur les infidèles sa majesté offensée. Le châtiment ne se fit pas attendre. Une violente tempête éclata peu après sur la contrée,

douleur de ces nouvelles collisions, une foule d'habitants avaient émigré et s'étaient répandus dans l'Asie-Mineure et en Égypte. » (Salvador, *Dominat. rom. en Judée*, tom. I, pag. 124.) Josèphe ne parle nullement de l'Asie-Mineure dans le texte cité plus haut. Il ne parle pas davantage d'une « foule d'habitants » ni de « leur douleur. » Par quelle bizarrerie d'intuition, le moderne Israélite a-t-il pu voir dans les paroles de Josèphe tout ce qui n'y était pas, et n'y rien découvrir de ce qu'elles disent explicitement ?

ravagea toutes les récoltes, et la disette fut telle au camp d'Arétas, que la mesure de froment s'y vendait quinze drachmes ¹. »

Haute
fortune de
Pompée.

55. Ce fléau n'était que le précurseur d'un orage plus terrible, qui s'amoncelait contre Jérusalem et qui devait entraîner à jamais la perte de la nationalité juive. Les Romains, échappés aux proscriptions de Marius et de Sylla, s'étaient retrempés dans de nouvelles victoires. Sertorius, en Espagne, avait payé de sa vie des tentatives prématurées de dictature (73). L'heure des Césars n'était pas encore venue. Spartacus, la protestation vivante de l'esclavage antique contre la tyrannie sociale, avait en vain élevé ses chaînes comme un étendard, appelant le monde à la liberté. Ses efforts désespérés n'aboutirent qu'à un immense revers (71). L'heure de la rédemption des captifs n'avait pas encore sonné. Rome accaparait à son profit le droit exclusif de tyrannie : son *ergastulum* devait être vaste comme l'univers, à la condition d'être uniquement exploité par le patriciat romain. En cinquante jours, Pompée exterminait sur toute la Méditerranée les pirates ciliciens, qui interceptaient les communications commerciales et affamaient la capitale du monde, en capturant les immenses convois de vivres, que toutes les provinces d'Europe, d'Asie et d'Afrique envoyaient régulièrement aux descendants de Romulus (67). Il n'était plus permis à une nation ni à un homme de conserver son individualité. Mithridate venait de l'apprendre, par une cruelle expérience. Après plus de trente ans de guerre, sa dernière armée avait été anéantie, sur les bords de l'Euphrate, par les légions romaines. Le roi septuagénaire s'était enfui presque seul dans la direction du Bosphore, laissant Pompée, son jeune et heureux vainqueur, promulguer le décret qui réduisait la Syrie en province romaine (65). Ainsi tombait, pour ne plus se relever, après une durée de deux cent cinquante ans, le fameux empire des Séleucides. Telle était la haute fortune des armées de la République, au moment où Aristobule, assiégé à Jérusalem par Arétas et Hyrcan, allait succomber dans une lutte inégale.

¹ Joseph., *Artiq. jud.*, lib. XIV, cap. III, integr.

56. « Pompée avait résolu, dit Plutarque, de parcourir les diverses provinces de l'Orient ; de pénétrer jusqu'à la mer Rouge et d'en faire le tour, afin d'arriver en vainqueur au bord de l'Océan qui environne la terre ¹. » Ces aspirations d'une géographie naïve, mais d'une ambition qui rappelait celle d'Alexandre, se rattachaient à un plan d'élévation personnelle depuis longtemps mûri dans la pensée du futur triumvir. Il voulait éclipser et même détruire la renommée de tous les chefs qui l'avaient précédé en Asie ². Rome l'avait vu triompher une première fois de l'Afrique (83) et sur-nommer le *Grand*, par la bouche de Sylla, après la défaite de Domitius Ahenobarbus à Utique. Une seconde fois, il était monté au Capitole (70), triomphant de l'Europe, après ses victoires contre Sertorius et les esclaves révoltés. Il se préparait maintenant un dernier triomphe sur l'Asie, et voulait justifier l'adulation de ses flatteurs. Ils disaient hautement à Rome que Pompée, à trente-quatre ans, avait, comme Alexandre, vaincu la terre entière ³. Chose remarquable, c'était à Jérusalem que le général républicain, émule du roi de Macédoine, devait voir accomplir ses rêves de grandeur, et dénouer le nœud de sa haute destinée ! Pompée avait dirigé son lieutenant Scaurus et l'avant-garde de son armée sur Damas et la Célé-Syrie. A la nouvelle des dissensions intestines auxquelles la Judée était en proie, Scaurus, maître de Damas, fit marcher ses légions sur la capitale juive. Les circonstances étaient favorables à la politique romaine. Entre deux frères, prétendant à un même trône, au sein d'une nation liée par des traités antérieurs avec le Sénat, la République avait droit d'intervenir. Au dessus même de ce titre légal, si l'on peut parler ainsi, l'opinion en avait créé un autre, non moins favorable à l'ambition de la République. Les peuples et les rois s'étaient habitués à invoquer un arbitrage que Rome se faisait payer cher. Les lieutenants, les préteurs, les généraux, les consuls, tous, jusqu'aux simples avocats, devenaient

Scaurus, lieutenant de Pompée, à Damas. Il ordonne à Arétas de lever le siège de Jérusalem.

¹ Plut., *Vie des hommes illustres, Pompée*. — ² Salvador, *Dominat. rom. en Judée*, tom. I, pag. 54. — ³ Plutarque, à qui nous empruntons ce détail, ajoute : « Les flatteurs exagéraient la jeunesse de Pompée, qui avait alors près de quarante ans. »

les créanciers des nations, pour des sommes qui dépassaient parfois les revenus de provinces entières, avec l'incroyable retenue d'un intérêt à quarante-huit pour cent ¹. Scaurus rencontra en chemin deux ambassades juives ; l'une était envoyée par Aristobule, l'autre par Hyrcan : leurs prétentions étaient contradictoires, mais toutes deux apportaient de l'argent au lieutenant de Pompée. Sans entrer dans le fond de la discussion, Scaurus prit parti pour la plus grosse somme. Elle était offerte par Aristobule, qui lui compta quatre cents talents, ou 2,200,000 liv., et qui donna à Gabinus, autre lieutenant de Pompée, trois cents talents, soit 1,600,000 liv. Hyrcan, moins riche, ou plus parcimonieux, ne put lutter contre la munificence royale de son frère, alimentée vraisemblablement par les trésors du Temple. Ses envoyés furent donc repoussés. Scaurus et Gabinus écrivirent à Arétas, en lui intimant l'ordre de lever le siège de Jérusalem et d'évacuer immédiatement les États d'Aristobule. Pour eux, satisfaits d'une expédition qui les avait enrichis, sans coup férir, ils rentrèrent à Damas ².

Arétas
et Hyrcan
lèvent le
siège de
Jérusalem.

57. Le roi arabe, dépouillé par Scaurus de la principauté de cette ville, craignant pour ses États héréditaires, et voyant déjà la puissance romaine conjurée pour sa perte, n'osa pas résister. Il leva précipitamment le siège de la ville sainte, emmenant dans sa fuite le malheureux Hyrcan, toujours suivi d'Antipater, qui méditait de nouvelles perfidies. Aristobule profita de ce mouvement de retraite pour tomber sur les fuyards. Il les atteignit à Papyrona ³; sept mille Juifs ou Arabes tombèrent sous ses coups. Au nombre des morts se trouva le jeune Céphalion, frère d'Antipater. Ce désastre consumma la ruine d'Arétas. Antipater avait déjà songé à abandonner cet allié désormais impuissant, pour appuyer sur une base

¹ Cicéro nous apprend que Scaptius réclamait une somme représentant 1,500,000 fr. de notre monnaie à la seule ville de Salamine (Cicero., *Epist. ad Attic.*, lib. V, epistol. XXI; lib. XVI, epistol. I et II), avec les intérêts calculés au taux de quarante-huit pour cent (Voir le chapitre intitulé : *Tableau de mœurs romaines*; Salvador, *Dominat. rom. en Judée*, tom. I, p. 127-148).

² Joseph., *Antiq. jud.*, lib. XIV, cap. IV. — ³ L'identification de cette localité n'a pu encore être établie.

plus solide l'édifice de ses projets ambitieux. L'occasion était favorable; il ne la laissa point échapper.

58. Pompée venait d'arriver à Damas, précédé du bruit de ses victoires. Il aimait à déployer autour de lui l'éclat et l'appareil d'un monarque. L'empressement des populations orientales, autour de cet *Imperator* républicain, lui composita bientôt une véritable cour. On vit arriver les ambassadeurs de tous les princes de la Syrie inférieure et de l'Égypte, lui apportant des présents considérables. « L'Égypte, dit Strabon, offrait une couronne d'or, du poids de » quatre mille marcs. La Judée envoya un chef-d'œuvre d'art et de » magnificence. C'était une vigne, ou plutôt un véritable jardin » entouré d'un cep aux fruits et au feuillage d'or. J'ai vu moi-même » cette merveille, dans le temple de Jupiter Capitolin, où elle était » déposée. Elle portait pour inscription : *Alexandre, roi des Juifs.* » On estime sa valeur à cinq cents talents, et on dit qu'elle fut » offerte par le roi juif Aristobule ¹. » Le roi de Jérusalem avait en effet député, aux assises solennelles de Damas, son favori Nicodème, avec ce riche présent, autrefois offert au Temple par Alexandre son père. Mais le résultat des négociations ne fut point tel qu'il l'avait espéré. Antipater s'était rendu en personne auprès de Pompée, et le circonvint avec une adresse qui fit échouer toutes les tentatives de Nicodème. Antipater parlait au nom d'Hyrcan, il faisait valoir le droit incontestable de ce prince au trône de Judée, s'appuyant sur la constitution nationale et sur l'ordre de primogéniture qui réglait chez les Hébreux la succession au trône. Tel était son thème officiel, mais en particulier il insistait près du général romain sur des considérations plus puissantes. Le règne d'Hyrcan, disait-il, ne serait en réalité que celui de Rome sur la Palestine. Avec un prince

Pompée
à Damas. Le
ambassa-
deurs d'Aris-
tobule II et
d'Hyrcan.

¹ « Le don d'Aristobule, dit M. Salvador, avait quelque analogie avec une » autre œuvre d'art que Pline raconte avoir été rapportée aussi d'Asie à » Rome par Pompée. Ce dernier ouvrage représentait une montagne couverte » de cerfs, de lions, d'arbres à fruits de toute espèce, et entourée d'une vigne, » le tout en or. *Montem aureum quadratum, cum cervis et leonibus et pomis om- » nis generis, circumdata vite aureâ* (Plin., lib. XXXVII, cap. 1). » (Salvador, *Dominat. rom. en Judée*, tom. I, p. 141, 142, note; Joseph., *Antiq. jud.*, lib. XIV, cap. v.)

de ce caractère, et dont il disposait entièrement, il pouvait promettre à Pompée une soumission absolue aux moindres désirs de la République : la fierté connue d'Aristobule et son humeur inquiète, ajoutait-il, ne pouvaient offrir de pareilles garanties. — Par ces artifices, Antipater s'assurait l'appui du général, et Nicodème, dont on avait d'ailleurs reçu les présents, ne trouvait qu'un accueil plein de froideur. Toutefois Pompée voulut se donner les apparences de l'impartialité. Un jour d'audience solennelle fut indiqué aux deux ambassadeurs rivaux. Ils comparurent donc, au milieu d'une immense assemblée. Antipater déploya, dans cette occasion, toutes les ressources d'un esprit habile et délié. Sa parole éloquente sut attendrir sur le sort de son maître, sans froisser aucune des susceptibilités qui entouraient le tribunal de Pompée. Il y a plus d'art souvent dans une réticence que dans le meilleur discours. Nicodème l'ignorait. Il se laissa emporter à des récriminations maladroites, à propos du revirement de la politique romaine, et commit la faute de faire allusion aux quatre cents talents acceptés par Scaurus et aux trois cents donnés à Gabinus pour acheter leur concours au roi son maître. Les deux généraux ne pardonnèrent pas cette indiscretion, qui initiait le public à leurs malversations secrètes. La cause d'Aristobule était perdue. Pompée, qui avait tout entendu, sans rien laisser entrevoir de ses impressions personnelles, ajourna la sentence, et prescrivit aux deux prétendants royaux de venir en personne plaider leur cause devant son tribunal ¹.

Aristobule II
et Hyrcan
au tribunal
de Pompée.

59. Aristobule II considéra cet ordre comme un outrage. Il eut d'abord l'intention de s'y soustraire, mais cédant aux instances de ses amis, il prit le chemin de Damas. Antipater y était déjà, avec Hyrcan, et plus de mille d'entre les chefs pharisiens qui soutenaient son parti. Une troisième prétention s'était spontanément élevée du sein du peuple juif; elle fut aussi représentée à Damas par des députés, qui n'appartenaient ni à l'un ni à l'autre des deux rivaux. Ceux-ci formulèrent leurs vœux au général romain en ces termes :

¹ Joseph., *Antiq. jud.*, lib. XIV, cap. v; *IV Mach.*, cap. xxxvi, 8-17.

Notre nation est lasse du despotisme royal. Elle vous supplie de rétablir l'ancienne forme de gouvernement, telle que nos lois la prescrivent. Il nous suffit d'avoir un Souverain Pontife auquel nous obéirons. Les prétendants sont, il est vrai, de race sacerdotale, mais ils aspirent tous deux à la tyrannie, et nous ne pouvons en attendre qu'une odieuse servitude. — Leurs réclamations furent écartées pour le moment; et les deux princes juifs furent admis à plaider leur cause. Antipater prit la parole pour Hyrcan. Illustre général, dit-il, vous savez déjà par quelle usurpation Aristobule a dépouillé son propre frère. Par droit de primogéniture, Hyrcan est le seul roi des Juifs : il le serait encore par sa douceur, sa modération et les autres qualités qui le distinguent. Mais Aristobule ne s'est pas borné à un premier crime. Sa tyrannie est devenue insupportable, non-seulement à ses sujets, mais à toutes les contrées d'alentour. Chaque jour des incursions sur ses frontières répandent la terreur chez ses voisins. Ses nombreux pirates infestent la Méditerranée : c'est un règne de violence, de pillage et de sang. L'artisan de tous ces troubles se complait dans les gémissements et le malheur public. — A ces mots, les chefs pharisiens élèvent la voix, et attestent qu'Antipater a dit la vérité. Leurs clameurs se prolongent et retentissent au milieu de l'assemblée. Quand le silence fut rétabli, Aristobule parla à son tour : Si l'incapacité la plus notoire, dit-il, est un mérite, j'avoue que mon frère a plus de titres que moi à régner. Ce fut cette incapacité qui le fit tomber sous le mépris public, malgré son droit de primogéniture. Dans la crainte de voir le sceptre échapper à notre famille, j'ai dû prendre en main le pouvoir, avec le titre de roi, tel qu'il fut porté par Alexandre mon père. Ainsi, sans usurpation, j'occupe, depuis plusieurs années, un trône que je n'ai souillé par aucune violence. Il m'a fallu châtier quelques rebelles, je l'ai fait; c'est le devoir d'un souverain. — Les amis d'Aristobule éclatèrent en applaudissements. Mais, dit Josèphe, le prince avait eu la vanité de se faire escorter par de jeunes courtisans, vêtus de pourpre, les cheveux nattés avec des tresses d'or, couverts de bijoux, comme s'ils eussent assisté, non à un jugement, mais à une fête. Ce luxe intempestif avait déplu; les

marques d'approbation qu'ils prodiguaient à leur maître n'eurent aucun succès. Pompée, cependant, ne se prononça point encore. Il ajourna les deux frères, avec une bienveillance à peu près également partagée, promettant d'aller à Jérusalem, accommoder leur différend, au retour de son expédition d'Arabie ¹.

Pompée
entre en Pa-
lestine.
Intrigues
d'Antipater.

60. La réserve de Pompée avait un motif politique. Le général romain craignait, en s'aliénant trop tôt Aristobule, de voir ce prince lui fermer les défilés et les gorges des montagnes de la frontière arabique ². Mais Aristobule, devinant sa pensée, et prévoyant d'ailleurs quelle serait la sentence définitive, s'éloigna brusquement de Damas, sans prendre congé du général, et vint organiser la résistance en Palestine. C'était une faute, dont Antipater sut habilement profiter. Il insistait près de Pompée sur la nécessité de prévenir les tentatives d'Aristobule, et s'engageait à faciliter l'entrée et les progrès des troupes romaines en Judée. Pour donner plus de crédit à ses paroles, il présentait chaque jour au général quelques députations nouvelles des cités de la Palestine, qui se plaignaient de la tyrannie de l'usurpateur, et suppliaient l'illustre représentant de la République de vouloir bien y mettre un terme. Pompée se décida enfin. Les légions romaines concentrées à Damas, de tous les points de la Syrie, au lieu de prendre la route des frontières arabiques, furent dirigées sur le territoire hébreu, par les districts supérieurs, situés à l'orient du Jourdain. Antipater et Hyrcan suivaient l'armée d'invasion, comme ils avaient, l'année précédente, suivi celle d'Arétas. Une seconde fois ils amenaient l'étranger sur le sol de la Palestine. Pompée dressa d'abord son camp autour de la ville de

¹ Joseph., *Antiq. jud.*, lib. XIV, cap. v; *IV Mach.*, cap. xxxvi, 19-26.

² Outre ce motif réel, que Josèphe exprime formellement, il pouvait y avoir un calcul plus profond encore. « Lorsqu'il y avait, dit Montesquieu, quelques » disputes dans un État, les Romains jugeaient d'abord l'affaire, et, par là, » ils étaient sûrs de n'avoir contre eux que la partie qu'ils avaient condam- » née. Si c'étaient des princes du même sang qui se disputaient la couronne, » ils les déclaraient quelquefois tous deux rois... car ils avaient poussé les » choses au point que les peuples et les rois étaient leurs sujets, sans savoir » précisément à quel titre; étant établi que c'était assez d'avoir ouï parler » d'eux pour devoir leur être soumis. » (Montesquieu, *Grand. et décad. des Rom.*, chap. vi).

Pella. « Lors même, dit M. Salvador ¹, que les historiens ne nous » auraient rien transmis de l'état imposant de l'armée envahissante, » on s'en ferait encore une idée exacte, à l'aide d'un seul trait con- » servé par Pline. En parlant de l'excès des richesses de quelques » particuliers de cette époque, Pline cite, entre autres, d'après Var- » ron, un certain Ptolémée. Pendant la guerre de Pompée contre » les Juifs, dit le naturaliste, ce personnage entretenait huit mille » hommes de cavalerie de son propre fonds, et pouvait donner un » repas à mille convives avec une vaisselle d'or qu'on renouvelait » à chaque service ². » La remarque de M. Salvador n'est pas complètement exacte. Le Ptolémée dont il parle ici comme d'un « certain personnage inconnu et simple particulier, » était le roi d'Égypte, Ptolémée, surnommé *Aulétés (Joueur de flûte)* ³, que nous rencontrerons encore dans la suite de l'histoire juive.

61. Les troupes romaines franchirent le Jourdain et vinrent camper à Scythopolis, l'ancienne Bethsan, puis à Coré ⁴, en vue de la forteresse bâtie par Alexandre Jannée, qui lui avait donné le nom d'Alexandrión. Aristobule s'y était renfermé pour faire appel à ses défenseurs. La brusque invasion de Pompée renversait tous ses plans. Il ne comptait plus sur la bienveillance du général romain; et le temps manquait à ses projets de résistance. Ses amis lui conseillaient la voie des négociations, comme la plus sûre. Il céda à leurs obsessions et se rendit près de Pompée. Trois conférences eurent lieu successivement, et, chaque fois, Aristobule, après les promesses les plus explicites de soumission, revenait à sa forteresse, plus décidé que jamais à en appeler aux armes. Enfin, dans une dernière entrevue, Pompée le contraignit d'écrire aux gouverneurs des villes frontières d'avoir à ouvrir leurs portes aux Romains. A peine cet ordre était-il signé, qu'Aristobule sortait, le cœur ulcéré, et courait à Jérusalem, dans l'intention de s'y défendre jusqu'au

Conférence
d'Aristo-
bule II avec
Pompée.
Nouvelle de
la mort de
Mithridate.

¹ Salvador, *Domin. rom. en Jud.*, tom. I, pag. 148, 149.

² *Pompeio res agentis in Judæam, octono millia equitum sua pecunia toleravisse. Mille convivas totidem aureis potoriis, mutantem vasa cum ferculis, faginasse* (Plin., lib. XXXIII, cap. x). — ³ Rollin, *Hist. anc.*, tom. X, pag. 291. —

⁴ Coré était la première place appartenant aux Juifs du côté de Samarie et sur le chemin de Jéricho, vers les frontières de Juda et de Benjamin.

dernier soupir. Pompée le suivit, et vint camper dans la plaine de Jéricho, au milieu des forêts de palmiers, où croissait l'arbre précieux, dont les Juifs, par des incisions pratiquées sur son écorce, extraient le baume si renommé dans tout l'univers¹. « Le général » parcourait à cheval la ligne extérieure des retranchements, dit Plu » tarque, lorsqu'il aperçut des courriers, se dirigeant à toute bride » vers le camp. Une branche de laurier était attachée à la pointe de » leur javeline. A ce signe d'heureux présage, les soldats se pres- » sèrent autour des messagers; la foule entoura Pompée, deman- » dant à grands cris qu'il leur fit connaître les joyeuses nouvelles » qu'on lui transmettait. On improvise une tribune, avec des mottes » de terre et des bâts empruntés aux bêtes de somme. Le général » y monte, lit, à haute voix, ses dépêches. Elles annonçaient la mort » de Mithridate, qui venait de se faire tuer lui-même par un volon- » taire gaulois, pour échapper à la trahison de son propre fils » Pharnace. A ces mots, des transports de joie éclatent dans le » camp; les embrassements, les sacrifices aux dieux, les festins » se succédèrent toute la nuit². » Il est impossible de supposer une plus magnifique oraison funèbre, pour un héros tel que Mithridate, mais on devine que l'enthousiasme excité sous les tentes romaines, par ce grand événement, promettait peu de succès aux efforts désespérés d'Aristobule.

Aristobule II
est fait
prisonnier
par Pompée.

62. Le lendemain, les aigles victorieuses de Pompée paraissaient en vue de Jérusalem. Rome et la capitale de la Judée se trouvaient pour la première fois en présence. Pompée allait triompher de la Jérusalem juive, en attendant l'heure où Vespasien et Titus feraient passer la charrue sur les débris fumants de la cité de David. Mais la victoire définitive devait rester à la Jérusalem chrétienne, dont la croix, portée par un pêcheur galiléen, alla dominer le Capitole et incliner sous sa majesté divine la couronne des Césars. Aris-

¹ Joseph., *Antiq. jud.*, lib. XIV, cap. VII.

² Plutarque, *Vie des hommes illustres, Pompée*, cap. XLIII. Cet historien indique la ville de Péra, capitale de l'Arabie, comme le lieu de la scène. Mais Josèphe (*Antiq. jud.*, lib. XIV, cap. VII) dit positivement que la nouvelle de la mort de Mithridate parvint à Pompée dans la plaine de Jéricho.

tobule recula devant la responsabilité terrible d'une lutte à main armée. Il se repentait déjà de sa précipitation. Quittant Jérusalem, il vint déposer aux pieds de Pompée les sommes d'argent recueillies à la hâte dans le Temple, acceptant d'avance toutes les conditions qu'il plairait au général de dicter, le suppliant de recevoir sa soumission et d'épargner à la capitale de la Judée les horreurs d'un siège. Cette démarche honorait le malheureux prince ; elle était tout ensemble digne d'un roi et d'un politique habile. Pompée l'accueillit avec bienveillance, évita tout ce qui eût paru une allusion au passé, et lui dit : Si vous persistez dans cette résolution, livrez-moi ce qu'il y a d'argent et de vases précieux dans le Temple. Je ferai ensuite tout ce que vous demanderez. — Pison fut expédié à Jérusalem, avec un ordre écrit d'Aristobule et de Pompée, pour prendre possession des richesses du Temple. Cependant le roi juif demeurait au camp, pour mieux prouver sa bonne foi. Bientôt on vit revenir Pison les mains vides. Il avait été repoussé par le peuple et les prêtres, qui avaient méconnu la double autorité au nom de laquelle il leur parlait. L'opposition intempestive des Juifs fut considérée par Pompée comme un acte prémédité par Aristobule, qui se vit chargé de fers et retenu captif au milieu de l'armée assiégeante ¹.

63. Cependant l'agitation était au comble à Jérusalem. Les plus sages conseillaient d'ouvrir aux Romains les portes de la ville ; d'autres maudissant la violence dont Aristobule venait d'être l'objet, appelaient le peuple aux armes et se préparaient à une guerre insensée. Rompant le pont jeté sur la vallée du Tyropéon, ils se retranchèrent dans le Temple, résolus à mourir plutôt que de se rendre. La masse des habitants profita de la circonstance pour ouvrir les portes de la cité. Pompée en prit possession, et fit immédiatement commencer le siège du Temple. Antipater et Hircan le secondèrent de tout leur pouvoir dans cette opération. Des machines de guerre furent amenées en grand nombre, de la ville de Tyr. L'armée romaine concentra son attaque sur le versant sep-

Siège et
prise de Jérusalem
par Pompée.

¹ Joseph., *Antiq. jud.*, lib. XIV, cap. VII ; *IV Mach.*, cap. XXXVI, 29-35.

tentrional, seul côté un peu accessible, encore était-il défendu par de hautes tours, et par un fossé profond, creusé à main d'hommes. Toutes les forêts voisines furent coupées pour combler la profondeur du retranchement, et permettre aux béliers et aux catapultes d'approcher des murailles. L'attaque se prolongea pendant trois mois. « Jamais, continue Josèphe, les assiégeants ne fussent parvenus à niveler le terrain par leurs fascines, sans une particularité qui se rattache à nos institutions nationales. La loi nous permet de prendre les armes, un jour de sabbat, pour nous battre corps à corps; mais elle ne nous autorise point à interrompre, par une attaque offensive, les travaux de l'ennemi¹. Les Romains ne tardèrent point à s'en apercevoir. Dès lors ils eurent soin, chaque sabbat, de ne point engager d'attaques, leurs archers ne lançaient pas de flèches, tous leurs soldats se transformaient en ouvriers. Ils travaillaient à niveler le sol, à jeter des fascines, à rouler les tours mobiles, du haut desquelles, le lendemain, ils recommençaient l'attaque. Si l'on veut encore une autre preuve non moins remarquable de notre attachement au culte et à la religion de nos pères, il me suffira d'ajouter que, malgré les préoccupations terribles du siège, on n'interrompit point un seul jour les sacrifices prescrits par la loi, au lever de l'aurore et à la neuvième heure. Les prêtres continuèrent à immoler les victimes sur l'autel du Seigneur. Le jour même où le Temple fut pris, on célébrait un jeûne solennel. Ce jour était le neuvième du troisième mois, en la 179^e Olympiade, sous le consulat de Caius Antonius² et de Marcus Tullius Cicéron. Pendant que l'ennemi pénétrait dans l'enceinte, massacrant tout ce qu'il rencontrait sur son passage, les prêtres continuèrent le sacrifice, sans que les cris des blessés, le tumulte de l'invasion, et l'effroi de la mort partout présente, pussent les distraire de leurs pieux devoirs, et les arracher à l'autel de notre Dieu. On

¹ Voilà une distinction pharisaïque qu'il serait difficile de justifier par un texte précis des lois de Moïse. Tel qu'il est, ce renseignement ne marque pas d'importance, et éclaire pour nous certaines paroles du récit évangélique.

² C. Antonius était un parent du célèbre Marc-Antoine, qui allait bientôt faire partie du premier triumvirat avec César et Pompée.

sait que je n'invente rien; tous les auteurs qui ont écrit la vie de Pompée, Strabon, Nicolas de Damas et Tite-Live lui-même, le père de l'histoire romaine, ont constaté le fait. Donc, la brèche s'ouvrit sous les coups redoublés des béliers; la plus haute tour s'écroura, entraînant dans sa chute un large pan de murailles; et les légions romaines se précipitèrent dans l'enceinte. Un fils de Sylla, Cornélius Faustus, apparut le premier au-dessus des ruines, bientôt suivi de toute sa cohorte. A l'autre côté de la brèche, le centurion Furius, et, entre les deux, Fabius, avec leurs soldats, envahirent l'esplanade. En un clin d'œil, les parvis furent inondés de sang: les Juifs tombaient sous le glaive du vainqueur; quelques uns s'entretuaient de leurs propres mains, d'autres se précipitaient du haut des murailles, ou mettaient le feu à leurs maisons et s'y brûlaient eux-mêmes, pour ne pas survivre à tant d'horreurs. Le nombre des morts s'éleva à douze mille. La perte des Romains fut insignifiante. On fit prisonnier le vieil Absalom ¹, oncle et beau-père d'Aristobule ² (63). »

64. Quand les vainqueurs, lassés de carnage, eurent cessé de tuer, Pompée distribua des récompenses aux plus braves. Les secours qu'il avait reçus d'Hyrعان, et la prudence qui lui dictait de ménager les habitants de Jérusalem, antérieurement soumis, concoururent à préserver le Temple d'une destruction entière. « Mais, reprend Josèphe, la majesté du Sanctuaire, dont l'accès est interdit aux mortels, n'en fut pas moins profanée. Pompée, suivi de ses capitaines, pénétra jusque dans le Saint des Saints, et inspecta dans tous ses détails l'asile sacré, dont l'entrée n'est permise qu'aux prêtres. La table des pains de Proposition, le Chandelier à sept branches, les coupes d'or, les parfums précieux, une somme d'environ deux mille talents étaient là; Pompée respecta ces richesses saintes; cette religieuse délicatesse honora le héros. » L'éloge donné au général romain par l'historien juif est singulièrement atténué par Cicéron. L'orateur philosophe avait, dix ans plus tard, à défendre Lucius Flaccus, un de ces préteurs cupides,

Pompée pénétre dans le *Saint des Saints*. Il respecte les trésors sacrés du Temple. Texte de Cicéron à ce sujet.

¹ Absalom était le dernier des cinq fils d'Hyrcean I (Voir le n° 27 de ce chapitre). — ² Joseph., *Antiq. jud.*, lib. XIV, cap. VIII.

qui pressuraient alors le monde. Sur les degrés de la place Aurélia, une foule immense, composée de Juifs, de Syriens, de Grecs, accusateurs et victimes de Flaccus, se pressaient, en demandant justice. L'accusé avait détourné les sommes d'argent, envoyées annuellement au Temple de Jérusalem, par tous les Juifs répandus dans les diverses contrées de l'Europe et de l'Asie. « Eh quoi ! » s'écrie l'avocat consulaire, on ferait un reproche à Flaccus de » s'être opposé à une superstition barbare ! On lui ferait un » crime d'avoir bravé, pour l'honneur de la République, les » clameurs furieuses d'une tourbe juive, toujours soulevée, dans » ses synagogues, contre le nom romain ! On dit que Pompée, vain- » queur de Jérusalem, s'abstint de toucher aux trésors du Temple. » Je retrouve, dans cette modération, la sagesse habituelle au héros. » Dans une cité pleine de haine, patrie de toutes les inventions » calomnieuses, il ne voulut point fournir un prétexte à la médi- » sance. Certes ! ce ne fut pas le respect pour la religion des Juifs » qui inspira ici l'illustre général, ce fut la politique. Alors même » que Jérusalem avait conservé son indépendance et qu'elle était » notre alliée, nous ne pouvions dissimuler notre horreur pour la » religion juive, si éloignée de la majesté de notre empire, de la » splendeur de notre nom et de la noblesse de nos institutions na- » tionales. Maintenant que cette race rebelle a prouvé, les armes à » la main, sa haine héréditaire contre nous ; maintenant que vain- » cue, tributaire, esclave, elle a pu apprendre à quel point elle est » chère aux Dieux immortels, nous devrions nous incliner devant » ces superstitions barbares ! Non, non ! Le crime que vous repro- » chez à Flaccus est son plus beau titre de gloire ¹. » Entre l'affir-

¹ *Huic autem barbaræ superstitioni resistere, severitatis : multitudinem Judæorum, flagrantem nonnunquam in concionibus, pro Republicâ contemnere, gravitatis summæ fuit. At Cn. Pompeius, captis Hierosolymis, victor ex illo fano nihil attigit. In primis hoc, ut multa alia sapienter, quòd in tam suspiciosa, ac maledicta civitate locum sermoni obtreptatorum non reliquit. Non enim credo, religionem et Judæorum et hostium impedimento præstantissimo Imperatori, sed pudorem fuisse.... Stantibus Hierosolymis, pacatisque Judæis, tamen istorum religio sacrorum a splendore hujus imperii, gravitate nominis vestri, majorum institutis abhorrebat : nunc vero hoc magis, quum illa gens quid de imperio nostro sentiret, ostendit ar-*

mation de Josèphe et celle de Cicéron, le doute ne semble pas possible. Pompée était à Rome, il était triumvir, au moment où l'orateur romain jetait ce nom illustre à la foule, et exaltait le désintéressement du héros, tout en lui restituant son véritable caractère. Ainsi trois mois passés sous les murs de Jérusalem avec Hyrcan, grand-prêtre juif, et son ami; le courage de ces prêtres, qui avaient attendu la mort sur les degrés de l'autel, semblables aux sénateurs romains sur leur siège curule, lors de l'invasion des Gaulois, n'avaient rien révélé à Pompée de la grandeur véritable et de la majesté divine du culte de Jéhovah. Il ne vit là qu'une superstition barbare. Toutefois, une chose l'étonna, c'est Tacite qui nous l'apprend. « Pompée, dit-il, entra dans le Temple de Jérusalem, par le » droit de la victoire. On apprit alors que ce sanctuaire ne renfer- » mait l'effigie d'aucune divinité. L'enceinte était vide, et on n'y » accomplissait aucun mystère ¹. » C'était là, en effet, le grand secret que Rome et le polythéisme tout entier venaient chercher à Jérusalem, et qu'ils devaient comprendre un jour, au flambeau de la révélation évangélique. « Les Juifs, dit le même historien, ne » conçoivent Dieu que par la pensée, et n'en reconnaissent qu'un » seul. Pour eux, la divinité est l'Être suprême, éternel, immuable, » immortel ². » Comment une doctrine si élevée, comment un spiritualisme si profond, mis en regard des temples de Vénus, de Cupidon, de Mercure, de la Fièvre, de Jupiter ou de la Fortune, qui couvraient alors le monde, peuvent-ils amener sous la plume de Tacite cette incroyable conclusion : « La religion des Juifs était » aussi incroyable que sordide ³ ? »

63. Pompée, maître de Jérusalem, songea à organiser sa con-
quête. L'influence d'Antipater ne fut pas assez considérable pour

Nouvelle
organisation
de la Pales-

mis; quam cara Diis immortalibus esset docuit, quod est victa, quod elocata, quod serva. Quamobrem, quoniam quod crimen esse voluisti, id totum vides in laudem esse conversum; veniamus jam ad civium Romanorum querelas (Cicero, *Orat. pro Flacco*, § 18).

¹ *Templumque jure victoriae ingressus est. Inde vulgatum, nulla intus Deum effigie, vacuam sedem et inania arcana* (Tacit., *Histor.*, lib. V, § 4). — ² *Judæi mente sola, unumque numen intelligunt.... Summum illud et æternum, neque mutabile, neque interiturum* (Id., *ibid.*). — ³ *Judæorum mos absurdus sordidusque* (Id., *ibid.*).

ne par Pom-
pée. Hyrcan
est proclamé
pontife des
Hébreux.
Aristobule II
et ses enfants
sont envoyés
captifs
à Rome.

faire oublier au général romain le principe politique qui présidait à toutes les annexions de royaumes par la République. L'affaiblissement graduel, l'énerverment calculé de toutes les forces vitales d'un peuple, tel était le résultat que poursuivait Rome dans toutes ses guerres. En conséquence, la royauté juive ne fut point rétablie. Hyrcan fut seulement déclaré pontife suprême, et, dès le lendemain, aussitôt qu'on eut fait disparaître les cadavres qui encombraient les parvis, il reprit solennellement possession de sa dignité. Les principaux partisans d'Aristobule, qui avaient survécu au massacre, eurent la tête tranchée. Jérusalem fut déclarée tributaire des Romains, Pompée en fit démolir les remparts. Les villes de Célé-Syrie et du littoral phénicien, précédemment conquises par Alexandre Jannée, telles que Gadara, Hippo, Scythopolis, Pella, Dion, Marésa, Azoth, Jamnia ; les cités maritimes de Gaza, Joppé, Dora, la Tour de Straton, la Césarée d'Hérode, recouvrèrent leur indépendance. « Ce fut ainsi, dit Josèphe, que nous tombâmes sous le joug des Romains, à la suite des funestes dissensions d'Aristobule et d'Hyrcan. On nous contraignit de rendre à la Syrie nos plus belles conquêtes ; en quelques années, les vainqueurs tirèrent de notre pays plus de dix mille talents ; et bientôt la couronne qui était restée jusque-là dans la famille sacerdotale des Hébreux, fut donnée à un plébéien. Pompée laissa le gouvernement des provinces annexées à la République, depuis l'Euphrate jusqu'au Nil, à son lieutenant Scaurus. Il avait repris, par la Cilicie, le chemin de Rome, emmenant prisonniers Aristobule avec ses fils, Alexandre et Antigone, et les deux princesses, leurs sœurs ¹. » On croirait que Montesquieu a voulu commenter la parole de Josèphe quand il dit : « Après avoir » détruit les armées d'un prince, les Romains ruinaient ses finances » par des taxes excessives ou par un tribut, sous prétexte de lui » faire payer les frais de la guerre. Ces coutumes des Romains » n'étaient point quelques faits arrivés par hasard ; c'étaient des » principes toujours constants ². » Pompée obtint au Capitole les honneurs d'un troisième triomphe, où les princes hébreux figurèrent

¹ Joseph., *Antiq. jud.*, lib. XIV, cap. VIII ; *Bibl. jud.*, lib. I, cap. v ; IV *Mach.*, cap. XXXVII. — ² Montesquieu, *Grandeur et décad. des Rom.*, chap. v.

parmi les captifs, et la plume adulatrice de Cicéron décerna au vainqueur de la Judée le surnom de *Hiérosolymitain*¹ (61).

§ VII. Hyrcan II (63-40).

66. Dans son empressement à aller ceindre son front des lauriers qui l'attendaient à Rome, Pompée avait abandonné son projet d'une expédition personnelle contre l'Arabie. Il en laissa le soin à Scaurus, son lieutenant, qui fut activement secondé par Antipater. Le favori du Grand-Prêtre, plus puissant que jamais, gouvernait en réalité, sous le pontificat du faible Hyrcan. L'armée romaine, parvenue à Pella, faillit y mourir de faim, parce que les Arabes avaient intercepté tous les convois. Antipater y suppléa par d'immenses provisions de blé et de vivres, qu'il mit à la disposition de Scaurus. Là ne se borna point son intervention. La vénalité du général romain lui était connue. Il en obtint, au prix de trois cents talents qui furent versés par Arétas, la cessation des hostilités. C'était se créer, du même coup, deux alliances, l'une à Rome et l'autre en Arabie : la première plus puissante, mais trop lointaine ; la seconde moins brillante, mais à l'occasion plus efficace. On rapporte à cet épisode une médaille romaine, où Scaurus est représenté dans l'attitude d'un vainqueur, ayant à ses genoux le roi Arétas, implorant la paix². Scaurus fût resté plus fidèle à la vérité historique en se faisant graver dans la position d'un marchand, recevant un sac d'écus de son créancier ; mais il faut convenir que la scène ainsi traitée eût singulièrement perdu de sa noblesse³. Si l'on soulevait de la sorte tous les plis de la toge héroïque dont on est convenu de draper la statue de Rome païenne, on serait effrayé des turpitudes que recèlent les illustrations classiques, et les masques de théâtre des prétendues vertus républicaines.

Scaurus,
gouverneur
de Syrie. Son
expédition
contre
Arétas.

¹ *Ut sciat hic noster Hierosolymarius traductor ad plebem, quam lonum meis putissimis orationibus gratiam retulerit* (Cicero, *Epist. ad Attic.*, lib. II, Ep. IX).

² Le cabinet des médailles de la Bibliothèque impériale de Paris possède plusieurs exemplaires de la médaille de Scaurus et d'Arétas. A côté du roi agenouillé, on voit un chameau, symbole de l'Arabie.

³ Joseph., *Antiq. jud.*, lib. XIV, cap. IX ; IV *Mach.*, cap. XXXVIII.

Les
gouverneurs
romains.

67. Quelques années de paix s'écoulèrent pour la Judée asservie. Pharisiens ou Sadducéens, partisans d'Aristobule ou d'Hyrchan, tous s'étaient effacés sous le niveau de Rome. L'unique préoccupation était de payer, chaque année, les tributs écrasants impérieusement exigés par la fiscalité des nouveaux maîtres. Antipater y pourvoyait avec d'autant plus de zèle que son pouvoir en dépendait. Scaurus ne demeura pas longtemps en Syrie; il fut successivement remplacé, d'abord par Marcus Philippus, ensuite par Marcellinus Lentulus. Les prétures étaient le patrimoine des nobles romains, gênés dans leurs affaires. On allait ruiner une province d'Asie, d'Afrique ou de Grèce, pour réparer les brèches de sa fortune. C'était moins un gouvernement qu'une spéculation. Dès lors, on conçoit le peu de durée de ces charges, que tant de solliciteurs briguaient chaque jour. On comprend de même que, dans l'incertitude du lendemain, l'avidité des nouveaux venus se hâtât de pressurer une contrée déjà épuisée par le prédécesseur. L'art de la concussion accomplissait des prodiges, et, malgré l'apparat de quelques procès retentissants, on demeure convaincu, en étudiant les faits, que la cupidité de ses agents entraînait comme un élément prévu et calculé, dans le système politique de Rome. C'était un moyen d'étouffer par l'épuisement, et de comprimer, par la dévastation en permanence, l'essor des vaincus vers la liberté. Antipater trouva des ressources pour suffire à tous les affamés officiels, que le Sénat lui envoyait. En dernier lieu, Gabinus arriva en Syrie; mais, en même temps, une nouvelle alarmante venait plonger Antipater et Hyrcan dans les plus vives perplexités.

Gabinus,
gouverneur
de Syrie.
Alexandre,
fils d'Aristo-
bule II. Sa
défaite par
Gabinus.

68. Alexandre, le fils aîné d'Aristobule, s'était échappé de Rome. Les prisonniers juifs n'y étaient sans doute pas gardés avec beaucoup de soin, car nous verrons bientôt Aristobule lui-même, et son second fils Antigone, réussir également dans leur tentative d'évasion. « Lorsque les Romains, dit encore Montesquieu, accordaient » la paix à un prince, ils prenaient quelques-uns de ses enfants en » ôtage, ce qui leur donnait le moyen de troubler son royaume à » leur fantaisie; quand ils avaient le plus proche héritier ils intimi- » daient le possesseur; s'ils n'avaient qu'un prince d'un degré

» éloigné, ils s'en servaient pour animer les révoltes des peuples ¹. » On peut, sans témérité, croire que le jeune prince qui accourait en Judée, pour relever le drapeau de son père, et qui sans doute s'applaudissait d'avoir trompé la vigilance des Romains, n'avait pas eu à surmonter autant d'obstacles qu'il se l'imaginait. Il avait été servi, à son insu, par une complicité plus efficace que ses propres expédients. Sa brusque apparition sur les frontières de la Palestine effraya l'ombre indolente qui siégeait à Jérusalem sous le nom d'Hyrcan, mais surtout elle consterna Antipater, qui devinait la signification réelle de ce retour inattendu. S'il avait pu se faire sur ce point quelque illusion, elle eût été bientôt dissipée, lorsque, voyant le peuple se jeter en masse dans le parti d'Alexandre, il résolut de réparer les remparts de Jérusalem, pour se ménager une ressource contre une éventualité menaçante. Gabinius lui fit notifier, au nom de la République, l'expresse défense de toucher à une seule pierre des murailles renversées. Cependant Alexandre se vit promptement à la tête d'une armée de dix mille hommes d'infanterie et de quinze cents cavaliers. Il s'établit dans les fortes positions de Machéronta, sur la frontière arabe, et d'Alexandriou, près de Coré. De là il menaçait Jérusalem et tenait en échec toutes les troupes d'Antipater. C'était ce qu'avait voulu Rome : effrayer Hyrcan et son favori pour en tirer des sommes nouvelles. Gabinius observait d'un œil impassible tous ces mouvements, qui se faisaient à son bénéfice. Il attendait les avances de l'un ou de l'autre parti, pour choisir les offres les plus avantageuses. Antipater l'emporta en générosité. Gabinius l'assura de sa protection. Les légions romaines s'avancèrent contre Alexandre. Le jeune prince voulut battre en retraite; sa marche fut coupée. Obligé d'accepter le combat contre des forces trop supérieures, il fut vaincu, six mille de ses soldats furent tués ou faits prisonniers. Il parvint cependant, avec les débris de son armée, à regagner la forteresse d'Alexandriou. La cavalerie romaine le suivait comme à la piste. Elle était commandée par Marc-Antoine, qui faisait ses premières armes

¹ Montesquieu, *Grand. et décad. des Rom.*, cap. VI.

sous Gabinius dans la guerre de Judée. De même que Pompée le Hiérosolymitain devait succomber bientôt sous la fortune de César, ainsi le cadavre de Marc-Antoine devait être le premier échelon du trône d'Auguste. Alexandre, avant de se renfermer dans les murs de la citadelle, voulut tenter un dernier effort. Pareil au lion blessé qui revient plus furieux sur l'ennemi, il fit faire volte-face à ses guerriers et chargea les cavaliers romains. Cette tentative désespérée ne pouvait aboutir; mais elle servit la réputation du futur dictateur. On écrivit à Rome que Marc-Antoine s'était signalé par des prodiges de valeur, devant une obscure citadelle juive. Alexandre, deux fois vaincu, rentra enfin dans sa forteresse. Il était résolu à y mourir. Gabinius et Antoine l'y tenaient resserré; la faim plus redoutable encore, décimait ses derniers soldats, et le jeune prince ne parlait point de se rendre. Sa mère se hasarda à porter à Gabinius des paroles de paix. Elle craignait à la fois pour Alexandre qui allait payer son obstination de la vie, pour l'ex-roi Aristobule son mari, pour Antigone son second fils, et les deux princesses ses filles, toujours détenues à Rome. Le Sénat pouvait faire retomber sur des têtes si chères la responsabilité des événements de Judée. Gabinius fut loin de se montrer inflexible. Il laissa Alexandre et ses troupes sortir libres ¹; c'était un germe de nouvelles discordes pour l'avenir, et il occupa, au nom de la République, les citadelles évacuées par Alexandre. C'était un agrandissement de territoire qui le dédommageait des frais de la guerre. Enfin il promit à la reine, qui avait négocié cette affaire, d'obtenir du Sénat la liberté de ses autres enfants : c'était éterniser la guerre civile. Il ramena ensuite Hyrcan à Jérusalem. Pour achever la désorganisation de la Judée, il divisa tout le territoire en cinq districts, auxquels on donna des juridictions et des tribunaux indépendants du Sanhédrin

¹ Le IV^e Livre des Machabées (cap. xxxix, 6) dit au contraire que Gabinius se saisit d'Alexandre et le mit à mort. Cette version est évidemment fautive, puisque nous lisons bientôt le récit des nouvelles tentatives d'Alexandre, ses succès suivis de revers définitifs, et enfin tous les détails de sa fin prématurée, à laquelle Gabinius fut complètement étranger (Joseph., *Antiq. jud.*, lib. xiv, cap. xiii; *De Bell. jud.*, lib. I, cap. vii).

ou Conseil central. Les chefs-lieux de la nouvelle circonscription furent, à l'ouest du Jourdain, Jérusalem, Jérico et Séphoris; à l'est Gadara et Amathus. Le résultat de ces mesures devait être, ainsi que le fait observer Josèphe, de substituer l'influence des petites aristocraties locales au pouvoir monarchique, reconstitué par les Asmonéens ¹. Mais les événements ultérieurs se chargèrent d'empêcher la réalisation d'une politique qui n'eût pas été moins funeste à la dynastie iduméenne, dont Antipater préparait l'avènement, qu'à celle des Machabées, dont il poursuivait insidieusement la chute.

69. Gabinius était à peine de retour à Damas, lorsqu'Aristobule II et Antigone son second fils, aussi heureux dans leur évacuation que l'avait été précédemment Alexandre, parvenaient à s'échapper de Rome et apparaissaient sur les frontières de Judée. La popularité d'Aristobule s'était accrue de toute la haine que les Juifs portaient à Antipater. L'ex-roi se vit bientôt entouré d'une foule immense, qui jurait de le rétablir sur son trône. Du sein même de Jérusalem, sous les yeux d'Antipater et d'Hyrcan, mille des plus braves guerriers, ayant à leur tête Pitholaüs, le gouverneur de la ville, sortirent en plein jour, bannières déployées, pour venir se joindre au prétendant. Aristobule ne retint près de lui que les hommes en état de porter les armes, et renvoya les autres dans leurs foyers. Huit mille soldats d'élite restèrent ainsi sous son commandement; il se proposait de s'établir avec eux dans la citadelle de Machéronta, mais Gabinius ne lui en laissa pas le temps. Il avait envoyé à sa poursuite Marc-Antoine, commandant de sa cavalerie et les deux généraux Servilius et Sisenna. L'armée romaine atteignit Aristobule, lui tua cinq mille hommes, qui se défendirent avec l'acharnement du désespoir, et se firent massacrer à leur poste. Aristobule s'ouvrit un passage à travers les rangs ennemis; il parvint à Machéronta avec Antigone, son fils, et rallia un millier de soldats restés fidèles à son infortune. Il espérait encore tenir dans cette place; mais Gabinius, après la soumission d'Alexandre, l'avait fait démanteler. Antoine, avec son armée victorieuse, n'eut pas de

Aristobule II
et Antigone
son second
fils, en Judée.
Leur départ
par Marc-
Antoine,
commandant
de la cavalerie
romaine.

¹ Joseph., *Antiq. jud.*, lib. XIV, cap. x; *De Bell. jud.*, lib. I, cap. vi; *IV Mach.*, cap. XXXIX.

peine à écraser une poignée de Juifs découragés; en deux jours Machéronta tombait en son pouvoir, et on lui amenait Aristobule couvert de blessures. Antigone partagea la captivité de son père. Gabinus les fit tous deux partir pour Rome. Le Sénat retint Aristobule dans les fers, mais il remit Antigone et les deux princesses, ses sœurs, en liberté, en exécution, disait-il, du traité conclu, l'année précédente, sous les murs d'Alexandriou, par Gabinus¹.

Seconde
défaite d'Alexandre
au mont
Thabor.

70. Ce scrupule de la justice patricienne dut alarmer Antipater. Il savait à quoi s'en tenir sur les véritables intentions de Rome; mais il lui fallait dissimuler son mécontentement. Cependant il cherchait près de lui de nouvelles alliances. Ptolémée Aulète, ce roi d'Égypte que nous avons vu figurer dans l'armée d'invasion conduite par Pompée, venait d'être chassé de ses États par une émeute. Antipater et Hyrcan lui fournirent des hommes, de l'argent et des vivres. A force de sollicitations, ils obtinrent que Gabinus prendrait sous sa protection le roi déchu; et bientôt le gouverneur de Syrie, à la tête des légions romaines, entra en Égypte et rétablissait Ptolémée sur son trône. Alexandre était resté, depuis sa défaite, à portée des frontières juives, épiait les conjonctures favorables à ses desseins de vengeance. La récente tentative d'Aristobule son père, avait été trop brusquement réprimée pour qu'il eût le temps d'y prendre part. L'absence de Gabinus lui apportait enfin l'occasion tant désirée de reprendre l'offensive. Il délogea successivement les garnisons romaines de toutes leurs forteresses. Elles se replièrent sur la citadelle de Garizim, dont Gabinus avait relevé les murailles. Alexandre vint les y assiéger, et se croyait déjà sûr de la victoire, lorsque le gouverneur romain, vainqueur en Égypte, reparut avec ses légions sur le territoire de la Judée. Antipater le précédait, chargé par lui de répandre les promesses, de renouer le fil de ses intrigues passées, et d'offrir le pardon à tous les révoltés qui feraient leur soumission. Alexandre avait le plus grand intérêt à prévenir les résultats de ces menées. Entre l'alternative de voir ses troupes séduites par les promesses de l'Idu-

¹ Joseph., *Antiq. jud.*, lib. XIV, cap. II; *De Bello judaic.*, lib. I, cap. VII; *IV Mach.*, cap. XL, 1-5.

méen ou de compromettre sa fortune par une attaque prématurée, il n'hésita pas un instant, et vint offrir le combat à l'armée romaine, au pied du mont Thabor. Les trente mille Juifs qu'il avait sous ses ordres étaient braves, mais sans expérience de la guerre ; ils manquaient d'armes, et leur fougue ne pouvait y suppléer. La victoire resta aux Romains ; dix mille Hébreux demeurèrent sur le champ de bataille, et Alexandre prit la fuite ¹.

71. Ce fut le dernier exploit de Gabinus en Judée. Au moment où le prince asmonéen succombait sous l'effort des armes et de la politique romaines, Vercingétorix, le héros de la nationalité gauloise, enfermé dans Alésia, appelait deux cent quarante mille Celtes pour assiéger l'armée assiégeante de César. Jamais pareille agglomération d'ennemis ne se rencontra dans une position aussi étrange. La fortune de César, ou plutôt la Providence, qui préparait dans l'unité romaine les voies à l'unité évangélique du monde, triompha dans cette lutte gigantesque (51). Les Gaules furent englobées dans le vaste système de l'Empire romain, jusqu'au jour où, sous le nom glorieux de la France, fille aînée de l'église, elles devaient renaître pour des destinées dont la splendeur dure encore. Vercingétorix se livra lui-même, avec la simplicité d'un dévouement sublime, aux vengeances du vainqueur. Il orna, sur la Voie Sacrée, le triomphe de César, et mourut le soir même, étranglé par l'ordre du héros qui lui devait la plus belle part de sa gloire. César et Pompée étaient en ce moment les maîtres du monde, puisqu'ils régnaient par leur influence sur la ville de Rome. En attendant qu'ils devinssent rivaux, et comme pour se donner réciproquement le temps de préparer leurs forces pour la lutte définitive, ils prirent le parti de s'associer officiellement par une alliance, dans laquelle ils firent entrer, d'un mutuel accord, un troisième personnage, dépourvu de toute valeur individuelle, mais riche à lui seul autant que tous les souverains asiatiques. C'était Crassus, « cet homme qui s'entendait beaucoup » mieux, dit Plutarque, à prélever des tributs qu'à conduire une » armée, dont l'esprit était celui d'un marchand non d'un général,

Défaite de
Vercingétorix
à Alésia.
Triumvirat
de César,
Pompée et
Crassus.

¹ Joseph., *Antiq. jud.*, lib. XIV, cap. II ; *De Bello jud.*, lib. I, cap. VII ; *IV Mach.*, cap. XL.

» et qui passait son temps à faire peser l'or et l'argent qu'il déro-
 » bait aux provinces ¹. » Crassus aurait dû jouer le rôle d'un con-
 trepoids inerte dans le Triumvirat; il n'avait pas d'autre destination.
 Mais le pouvoir éveilla chez lui des cupidités nouvelles. Gabinus
 revenait à Rome, gorgé de richesses. Le pillage de la Judée, de
 l'Égypte et des provinces syriennes, poursuivi avec une âpre persé-
 vérance pendant les quelques années de son gouvernement, avait
 accumulé dans ses mains des sommes prodigieuses ². Crassus rêva
 à son tour le bonheur de dépouiller les capitales de l'Orient. Ctési-
 phon et Séleucie, occupées alors par les Parthes; les cités opulentes
 de l'Inde recélaient des trésors. Crassus se fit général, comme un
 voleur se fait pirate; il s'embarqua pour l'Orient, avec le titre de
 gouverneur de Syrie, et la mission de réduire l'empire des Parthes
 en provinces romaines (55).

72. A peine abordé sur les rivages de l'Asie-Mineure, il courut
 au temple d'Hiérapolis ³, consacré à Diane et à Apollon. Gabinus
 l'avait oublié; Crassus y pilla des richesses incalculables, entassées
 depuis des siècles dans le sanctuaire. Cicéron avait parlé à Rome
 du Temple de Jérusalem et de son trésor respecté par Pompée. Ce
 fut peut-être à cette indiscretion que la capitale juive dut la visite
 du Triumvir. Quoi qu'il en soit, Hyrcan et Antipater le virent arriver,
 traînant à sa suite une double armée, l'une de légionnaires et
 l'autre de bêtes de somme, de chameliers et de muletiers pour
 transporter toutes ses rapines. L'idée ne leur vint même pas d'es-
 sayer une remontrance. « Crassus ordonna aux prêtres de lui livrer
 sur-le-champ tout ce qu'il y avait d'argent dans le Temple. Éléazar,
 un des gardiens du trésor sacré, plus courageux qu'Hyrcan et son
 ministre, osa répondre au Triumvir : Il ne vous est pas permis
 de faire ce que Pompée et Gabinus ont considéré comme un
 crime. — J'ai besoin d'argent, reprit Crassus. — Eh bien, dit
 Éléazar, je vous donnerai à l'instant trois cents *mnas* d'or ⁴, mais

¹ Plutarque, *Vie de Crassus*. — ² On sait que Gabinus fut accusé de con-
 cussion, et ne dut son acquittement qu'à l'éloquence de Cicéron. — ³ Ville
 de Phrygie, sur les bords du Méandre, au nord de Laodicée.

⁴ La *ma* hébraïque pesait environ trois marcs et demi; ainsi, le tout peut

jurez-moi qu'à cette condition vous vous absteniez de porter la main sur les vases sacrés du Temple. — Un serment ne coûtait rien à Crassus. Il jura d'observer fidèlement la convention. Éléazar, soulevant alors les voiles de soie à l'usage du sanctuaire, découvrit, fixée à la muraille, une longue tige de bois qui leur servait de support. Lui seul savait que cette tige était creuse et qu'elle en renfermait une autre d'or massif, dont le poids était exactement de trois cents *mnas*. Il la remit à l'avidé général. Crassus, sans plus tenir compte du serment qu'il venait de prêter, se mit aussitôt en devoir de dépouiller le Temple de ses autres trésors ¹. » Il n'y laissa exactement rien de tous les objets précieux qui y était déposés. « Tant en argent monnayé qu'en richesses de tout genre, dit » Josèphe, la spoliation sacrilège de Crassus s'éleva à la somme » énorme de dix mille talents (environ cinquante millions de francs). » Qu'on ne s'étonne pas, ajoute l'historien juif, de ce chiffre consi- » dérable. Depuis longtemps, les Juifs, dispersés dans toutes les » contrées du monde, en Europe, en Asie, en Afrique, envoyaient » chaque année leurs offrandes au Temple de Jéhovah. Tous les his- » toriens attestent l'importance de chacun de ces envois. Je pour- » rais citer leurs paroles; il me suffira de rappeler ce texte de » Strabon. — Mithridate, dit-il, fit saisir à l'île de Cos les trésors » de la reine Cléopâtre, et une somme de huit cents talents que les » Juifs y avaient déposée, comme dans un asile inviolable. — Ainsi » parle cet historien. Le trésor public chez nous n'est pas distinct » du trésor sacré. Il est évident que les huit cents talents, dont il » est ici question, et qui avaient été transportés dans l'île de Cos, » pour les soustraire aux éventualités de la guerre contre Mithri- » date (précaution d'ailleurs inutile), étaient uniquement le produit » des offrandes faites par les Juifs d'Asie. Ceux qui résidaient en » Judée possédaient à Jérusalem et au Temple une forteresse mieux » défendue que l'île de Cos. Les Juifs d'Alexandrie n'avaient rien » à redouter d'une guerre si lointaine; ni les uns ni les autres

être évalué à 1,500 marcs ou à 525 livres de notre poids, et selon le prix de notre monnaie, à près de 300,000 fr. — ¹ Nous avons emprunté le récit de cet épisode au IV^e Livre des Machabées, chap. XLI, 1-7.

» n'avaient donc pu contribuer à cette somme énorme de huit cents
 » talents. Un autre témoignage de Strabon n'est pas moins con-
 » cluant. Il se rapporte à l'époque où Sylla, passant en Grèce pour
 » combattre les armées de Mithridate, envoyait Lucullus, son lieute-
 » nant, sur la côte africaine, pour y pacifier la Cyrénaïque, alors agi-
 » tée par la turbulence des colonies juives qui s'y étaient fixées. Car
 » notre race s'est répandue sur tous les points du monde. Voici les
 » paroles de Strabon. — La ville de Cyrène comptait quatre classes
 » d'habitants : les citoyens proprement dits, les laboureurs, les étran-
 » gers et les Juifs : ces derniers se retrouvent dans toutes les cités de
 » l'univers, et il serait difficile de nommer un seul point du globe
 » où ils ne se soient établis d'une manière puissante. Au temps où
 » l'Égypte et la Cyrénaïque obéissaient à un même sceptre, les
 » Juifs y prospérèrent tellement que la population indigène em-
 » brassa leur culte, et adopta leurs institutions. Sans parler d'Ale-
 » xandrie, où les Hébreux possèdent la majeure partie de la ville,
 » et s'administrent par des magistrats pris dans leur sein, qui déci-
 » dent des différends, jugent les causes, confirment les actes civils,
 » les contrats, d'après la loi mosaïque, absolument comme dans
 » les États les plus réguliers et les plus indépendants, l'Égypte
 » compte une foule d'autres colonies juives non moins floris-
 » santes ¹. »

Attente
universelle
du monde.

73. Nous savons gré au sentiment patriotique de Josèphe, qui nous a conservé ces textes précieux. Ils confirment explicitement la doctrine que nous avons exposée plus haut, au sujet de l'expansion providentielle du judaïsme, au milieu des sociétés polythéistes, à la suite de la captivité de Babylone ²; ils nous font comprendre surtout l'explosion unanime des vœux et des espérances du monde, à l'époque fixée par les Prophètes pour l'avènement du Rédempteur. La fin de la loi, pour les Juifs de Jérusalem comme pour ceux de la dispersion, était le Christ. Sur tous les points de l'univers, il se trouvait une colonie juive, Strabon l'atteste. Donc, sur tous les points de l'univers, il y avait des cœurs qui s'élançaient au devant

¹ Joseph., *Antiq. jud.*, lib. XIV, cap. XII. — ² Voir tom. III de cette *Hist.*, pag. 302-306.

de l'avenir ; qui appelaient une rénovation divine ; qui cherchaient, parmi les ébranlements des trônes et le fracas des armes romaines , à voir poindre l'aurore du soleil de justice.

74. La spoliation du Temple de Jérusalem ne porta point bonheur à Crassus. On sait comment il alla livrer ses légions aux flèches des Parthes, dans l'antique plaine de Charres, célèbre par les souvenirs de l'époque patriarcale. Après la bataille, le Suréna vainqueur invita le Triumvir à une entrevue, et lui fit couper la tête (53). Les débris de l'armée romaine se replièrent en Syrie, sous la conduite de Cassius, le futur meurtrier de César. Cassius, que la mort du général mettait en première ligne, déploya, dans cette retraite, les talents d'un véritable homme de guerre. Rentré en Syrie, il put rallier autour de lui des forces imposantes , résister dans des engagements partiels aux incursions des Parthes, et les empêcher de pousser plus loin leurs avantages. Ce fut alors que, sur les instances d'Antipater, il vint mettre le siège devant la forteresse de Tarichée, occupée par une nombreuse garnison juive, sous les ordres de Pitholaüs , qui soutenait toujours le parti d'Aristobule. La place fut emportée, après une résistance héroïque. Antipater obtint du vainqueur la mort de Pitholaüs, qui eut la tête tranchée, et Cassius emmena en captivité trente mille Juifs, une population tout entière, qui persistait dans son attachement au malheureux Aristobule.

75. Ce prince était toujours prisonnier à Rome. Pompée, définitivement gagné à la cause d'Antipater, faisait garder Aristobule au fond d'un cachot, comme un criminel vulgaire. Sans communication avec le dehors, le royal captif ignorait les graves événements qui s'accomplissaient au dessus de sa tête et tenaient le monde en suspens. Après la mort de Crassus, les deux ambitions rivales de César et de Pompée s'étaient retrouvées face à face ; la lutte s'ouvrit le jour où le pied dédaigneux de César franchit la barrière nominale qu'un sénatus-consulte, rendu sous l'influence de Pompée, opposait à l'essor des légions victorieuses à Alésia. Une humble rivière, sur le versant méridional des Alpes, séparait la Gaule-Cisalpine de l'Italie proprement dite. Le Rubicon ne pouvait être un

Défaite
et mort de
Crassus,

Lutte entre
César et Pom-
pée. Anti-
pater se rallie
sous les dra-
peaux de
Pompée.
Mort d'Aris-
tobule II.

obstacle pour le héros dont le Rhône et la Seine avaient subi la loi. D'un bond, César était à Rome. Pompée et le Sénat prirent la fuite, à l'approche du nouveau maître que les plébéiens saluaient avec enthousiasme (40). La Grèce, l'Espagne, l'Orient tout entier avaient pris parti pour Pompée. César était le plus mal partagé dans la distribution géographique du monde, mais son génie valait cent provinces. Par son ordre, Aristobule vit subitement briser ses chaînes. César avait résolu de l'envoyer en Judée, à la tête de deux légions romaines, pour renverser la domination d'Hyrchan, et se créer un allié reconnaissant à Jérusalem. Jamais peut-être pareil danger ne menaça la fortune d'Antipater. Inféodé à la politique de Pompée, le ministre iduméen réunissait en ce moment toutes les troupes juives dont il pouvait disposer, pour les envoyer se faire battre, un an plus tard, dans les plaines de Pharsale. Il n'avait pas pressenti la haute fortune de César, qu'il ne connaissait pas du reste personnellement, tandis que les souvenirs de Pompée, le vainqueur de Mithridate, le conquérant de Jérusalem, le protecteur d'Hyrchan, remplissaient toutes les contrées orientales. Aristobule II se mit en marche; mais le poison vint trancher le fil de ses espérances et de sa vie. Par quelle main ce poison fut-il versé dans la coupe de l'infortuné roi? Josèphe ne le dit pas. « Aristobule » fut empoisonné par les partisans de Pompée¹. » Telle est la parole élastique de l'historien juif. On croit généralement que les intrigues d'Antipater ne furent point étrangères à un dénouement si favorable à la future dynastie iduméenne. « Le corps d'Aristobule, embaumé dans du miel, et soustrait aux vengeances des » partisans de Pompée, fut plus tard ramené en Judée, par l'ordre » d'Antoine, et déposé dans la sépulture des rois, à Jérusalem². »

76. Au moment où Aristobule II tombait victime d'une infâme trahison, Alexandre, son fils aîné, avait la tête tranchée à Antioche, par Scipion, lieutenant de Pompée³. Ce jeune prince laissait, de son mariage avec Alexandra, fille unique d'Hyrchan, un fils nommé Alexandre, comme son père, et une fille, la célèbre Mariamne,

Meurtre
du prince
asmonéen
Alexandre.
Bataille
de Pharsale.
Mort de
Pompée.

¹ Joseph., *Antiq. jud.*, lib. XIV, cap. XIII. — ² *Id.*, *ibid.* — ³ *Id.*, *ibid.*

femme d'Hérode. La veuve d'Aristobule II, proscrire elle-même, alla chercher un asile avec Antigone et les deux princesses, ses filles, à la cour de Ptolémée-Mennas, ethnarque de la petite principauté syrienne de Chalcis, au pied du mont Liban. Ces événements rapprochaient Antipater du but que son ambition poursuivait avec une rigueur inflexible. Il avait eu de Cypros, sa femme, quatre fils, Phasaël, Hérode, Joseph, Phéroras, et une fille, la fameuse Salomé, qui déshonora la première un nom porté plus tard par une autre Salomé dite *la Jeune*, celle dont la danse homicide fut récompensée par la tête de saint Jean-Baptiste. Pour chacun de ces enfants, Antipater rêvait une destinée royale. C'était pour eux qu'il avait poursuivi de sa haine tous les membres de la famille des Machabées, et qu'il consentait à s'humilier sous l'autorité nominale d'Hyrcan. Mais, à ce moment solennel où le monde sembla suspendre sa marche, pour attendre le résultat de la lutte entre César et Pompée, Antipater lui-même dut s'arrêter avec inquiétude. Les armées juives avaient rallié, en Thessalie, les drapeaux de Pompée. Tout le parti d'opposition faisait à Jérusalem des vœux pour César. Malichus servait d'intermédiaire entre les Juifs et la famille proscrire d'Aristobule. La défaite de Pompée pouvait renverser l'Iduméen et sa famille, et rappeler Antigone sur le trône de ses pères. L'anxiété, de part et d'autre, était au comble. Soudain, on apprit la grande nouvelle de Pharsale. En voyant, dans le camp de Pompée, la belle jeunesse romaine, que la difformité d'une cicatrice effrayait plus que la mort, César avait dit à ses vétérans : « Soldats, frappez au visage. » Dès le premier choc, Pompée était en fuite. Rentré dans sa tente, il demeurait anéanti. On le tira de sa stupeur pour l'embarquer sur un navire qui fit voile vers l'Égypte. On sait que la mort l'y attendait. La tête du dictateur qui avait triomphé de l'Afrique, de l'Asie et de l'Europe, roula sur le sable du rivage inhospitalier (48).

77. Antipater ne perdit pas le temps en regrets inutiles. César arrivait à toutes voiles en Égypte, sur les traces du vaincu de Pharsale. Il chargeait en même temps Mithridate de Pergame, son allié, de remonter la Cilicie, les côtes phéniciennes, en soumettant

Changement
de politique
d'Antipater.

tout le pays, et de venir le rejoindre par terre à Péluse, pour achever la conquête de l'Égypte. Antipater vint en personne, à la tête de trois mille Juifs et d'un corps auxiliaire d'Arabes, se mettre à la disposition de l'allié de César. Mithridate accepta avec empressement ce secours inattendu. Péluse voulut essayer la résistance et refusa d'ouvrir ses portes au roi de Pergame. Mithridate fut obligé d'en faire le siège. Antipater fit des prodiges de valeur. Le premier, il monta sur la brèche et planta l'aigle romaine sur la tour de la ville. Au nom d'Hyracan, Antipater somma toutes les colonies juives, fixées en Égypte, de reconnaître l'autorité de César; ce fut ainsi que la cité d'Hiéropolis, gouvernée par les descendants d'Onias, et l'antique Memphis elle-même se rendirent à Mithridate. Enfin, à la bataille décisive, livrée dans le Delta, aux troupes égyptiennes, au moment où l'aile droite, commandée par le roi de Pergame, pliait sous l'effort de l'ennemi, Antipater, déjà vainqueur à l'aile gauche, accourait au secours de Mithridate, rétablissait le combat, mettait les Égyptiens en déroute et s'emparait de leur camp¹.

César
confirme An-
tipater dans
le gouverne-
ment de la
Judée. Anti-
pater citoyen
romain.

78. Avec de tels précédents, l'habile ministre d'Hyracan pouvait se présenter devant César. Le héros venait d'arriver en Égypte et de donner la royauté de ce pays à la fameuse Cléopâtre. En abordant le dictateur, Antipater « découvrit sa tête couverte de blessures. Autrefois, dit-il, j'ai servi Pompée, parce qu'il était alors » le maître, et qu'il m'avait comblé de bienfaits. Mais, ajouta-t-il, en » montrant les cicatrices glorieuses qu'il avait reçues dans le der- » nier combat, vous pouvez reconnaître à ces marques, quel est » celui que j'ai servi avec le plus d'attachement et de fidélité. Il ne » me fut jamais donné de faire pour Pompée ce que j'ai fait pour » César². » Antipater reçut le titre de citoyen romain et celui de procureur de la Judée; Hyrcan fut continué dans sa dignité de pontife, et César lui permit de reprendre officiellement celle de roi. Vainement Antigone vint se jeter aux genoux du dictateur. Il lui représenta la mort tragique d'Aristobule II, son père, celle d'Alexandre, son frère aîné. Il insista sur la perfidie, les crimes et les violences d'Antipater, qui faisait, depuis vingt ans, peser la plus odieuse tyrannie

¹ Joseph., *Antiq. jud.*, lib. XIV, cap. XIV et XV. — ² IV *Mach.*, cap. XLIII, 3-5.

sur la Judée. César le traita comme un factieux, dont les récriminations étaient aussi déplacées qu'exorbitantes. Antigone, trop heureux d'échapper sain et sauf à l'animadversion du Dictateur, s'enfuit précipitamment et revint désespéré à Chalcis. Josèphe nous a conservé tous les décrets rendus par César en faveur de la Judée, à la sollicitation d'Antipater. Voici le premier : « Jules César, *Imperator*, Pontife suprême, le Sénat entendu, j'ai décrété ce qui suit : Le Juif Hyrcan, fils d'Alexandre, nous a donné, dans la paix et dans la guerre, des preuves de noble et fidèle dévouement. Tous les généraux l'ont attesté. Récemment encore, dans notre expédition d'Égypte, il nous a fourni un corps auxiliaire et s'est adjoint à notre allié Mithridate. C'est pourquoi j'institue Hyrcan, et ses fils, rois et pontifes des Juifs à perpétuité. Ils demeureront, à l'avenir, les alliés et les amis du peuple romain. Ils jouiront de toutes les prérogatives attachées par la loi hébraïque à la dignité pontificale ; ils seront les juges suprêmes de tous les différends qui pourront s'élever au sein de la nation ; ils seront exempts de toutes charges ou impôts, tels que l'entretien des troupes romaines dans les quartiers d'hiver, ou le tribut prélevé sur les autres États par la République ¹. » Ce décret, gravé, en latin et en grec, sur des tables de bronze, fut suspendu, par ordre de César, dans les temples de Jérusalem, de Tyr, de Sidon, d'Ascalon, et enfin sur les murs du Capitole. D'autres lettres dictatoriales autorisaient Hyrcan à relever les murs de la ville sainte ; annulaient la circonscription territoriale, précédemment établie par Gabinus, et confirmaient Antipater dans toutes ses charges. Après ces divers règlements, le héros, accompagné du roi des Juifs et du ministre Iduméen, vint s'embarquer à Tyr, et fit voile pour Rome. Il laissait le gouvernement de Syrie à Sextus César, son parent.

79. Tout souriait donc enfin à Antipater. Dans la position, subalterne en apparence, mais réellement omnipotente, qu'il s'était réservée, il venait d'atteindre l'apogée de la fortune. Toujours aussi

Nomination
de Phasaël et
d'Hérode,
fils d'Antipa-
ter, comme

¹ Joseph., *Antiq. jud.*, lib. XIV, cap. XVII.

gouverneurs
de Jérusalem
et de la Ga-
lilée. Les Bri-
gands juifs,
Ezéchias,
leur chef,
est mis à mort
par Hérode.

cher à Hyrcan, son maître nominal, il pouvait maintenant, appuyé sur la protection de César, braver toutes les haines dont le patriotisme hébreu ne cessait de poursuivre l'étranger. L'incapacité d'Hyrcan s'augmentait encore aux approches de la vieillesse ; il ne voyait plus que par les yeux de son favori. Antipater crut l'occasion favorable pour mettre toutes les forces vives de la Judée aux mains de ses enfants. Phasaël, l'ainé, fut investi du commandement de Jérusalem et de tout le pays d'alentour ; Hérode, son second fils, reçut le commandement de la partie de la Galilée qui relevait encore de la capitale juive. Cette mesure était un acheminement vers un changement prochain de dynastie. Nul ne s'y méprit en Judée ; Hyrcan fut seul à ne point le comprendre. Ce fantôme de roi s'était épris, pour les fils de son ministre, de l'aveugle passion qu'il avait pour leur père. Cependant, on relevait les remparts de Jérusalem ; les émissaires du favori vantaient aux Juifs les prospérités dont la protection de César était le gage pour leur patrie. Les éloges officiels, semés à profusion, couvraient la plainte étouffée des mécontents, sans convertir personne. Une circonstance assez insignifiante en elle-même, mais avidement saisie par la haine publique, révéla la profondeur des ressentiments qui se cachaient sous ces brillants dehors. Hérode, le nouveau gouverneur de Galilée, avait vingt-cinq ans. Doué, comme son père, d'un véritable génie politique ; audacieux jusqu'à la témérité, ambitieux de tyrannie, et révélant déjà les instincts de cruauté qu'il devait développer plus tard sur le trône, il ne songeait qu'aux moyens de fixer sur lui l'attention de la Judée et du gouverneur romain. Sextus César était devenu son ami. Les frontières de la Palestine étaient parcourues par des bandes, appartenant probablement à la faction d'Antigone, et que Josèphe désigne sous la qualification odieuse de brigands¹. « Nous » n'avons pas besoin de répéter, dit fort judicieusement M. Salvador, » qu'alors comme toujours, dans les guerres civiles, la signification » de ce mot variait à l'infini, selon la nature du parti qui en faisait » usage. Antipater et ses fils passaient aussi pour des brigands.

¹ Joseph., *Antiq. jud.*, lib. XIV, cap. XVII.

» des voleurs, des infâmes, auprès des défenseurs de la maison nationale des Machabées. Bien plus, à Rome, et pendant une des phases ultérieures de cette histoire, un écrivain connu, Crémus-Cordus, en fut réduit à se donner la mort, pour échapper aux suites de l'accusation dans laquelle on lui reprochait de n'avoir pas appliqué à la mémoire de Cassius et de Brutus cette dénomination même de *latrones*, larrons et brigands, qui, en ces jours-là, était la plus conforme à leur égard, à l'esprit de l'Empire ¹. » Hérode se mit aussitôt à la poursuite des rebelles. Il réussit à en faire prisonniers un grand nombre, avec Ézéchias leur chef, et, sans autre forme de procès, leur fit trancher la tête. Ce succès lui valut les félicitations du lieutenant romain, et des contrées limitrophes de Syrie, fatiguées par les agitations sans cesse renaissantes des factieux.

80. Mais l'acte du gouverneur de Galilée produisit une impression bien différente à Jérusalem. Il y souleva l'animadversion publique, et ce contraste suffirait seul à prouver que les *brigands*, vaincus par Hérode, n'étaient point des malfaiteurs vulgaires. Les principaux membres du Sanhédrin se rendirent près d'Hyrchan. « A quelle limite s'arrêtera donc votre patience? lui dirent-ils. Ne voyez-vous pas qu'Antipater et ses fils ont concentré tout le pouvoir entre leurs mains, et ne vous laissent que le titre de roi? Prenez garde. Il est temps de songer à votre sécurité personnelle et au maintien de votre trône. Ces hommes, que vous appelez vos ministres, sont déjà des usurpateurs, et ils exercent ostensiblement l'autorité souveraine. Hérode vient de mettre à mort Ézéchias et ses compagnons, par un acte de tyrannie arbitraire, au mépris de nos lois les plus sacrées. Quels que soient les crimes dont un homme puisse être accusé, il ne peut être conduit au supplice qu'en vertu d'un jugement légal. Hérode a poussé l'audace au point de ne consulter même pas, dans cette circonstance, votre autorité souveraine ². » — Cette démarche ébranla le faible Hyrcan; chaque jour, quand il se rendait au Tem-

Hérode
est cité à con-
paraître au
tribunal du
Sanhédrin.

¹ Salvador, *Domiat. rom. en Judée*, tom. I, pag. 278; Tacit., *Annal.*, lib. VI, § 24. — ² Joseph., *Antiq. jud.*, lib. XIV, cap. xvii.

ple, les femmes et les mères des suppliciés de Galilée remplissaient les Parvis de leurs gémissements et de leurs larmes. Elles demandaient justice au Grand-Prêtre, et imploraient la pitié du peuple. Il fallut accorder une satisfaction au sentiment populaire, qui s'exaltait à ce spectacle. Hyrcan, déterminé d'ailleurs à éviter à Hérode l'affront d'une condamnation judiciaire, se vit pourtant obligé de le citer à comparaître devant le Sanhédrin, pour y justifier sa conduite.

81. Le jeune gouverneur de Galilée arriva à Jérusalem, avec un cortège assez nombreux pour le défendre en cas d'attaque, mais trop peu imposant pour faire ombrage au roi nominal de Judée. C'était Antipater qui lui avait suggéré cette double précaution. Sextus César, « qui aimait Hérode comme son propre fils, » dit Josèphe, lui avait remis pour le Sanhédrin des lettres pleines d'éloges. Quand l'accusé parut devant ses juges, dans la fière attitude d'un général entouré de soldats dévoués; quand les lettres de Sextus César, parent du maître du monde, eurent été lues au Sanhédrin, les magistrats tremblèrent sur leurs sièges. Ils se repentaient déjà d'avoir poussé les choses aussi loin; une sentence de non-lieu allait s'échapper de toutes ces lèvres pâles d'effroi. Un homme se leva pourtant; il s'appelait Saméas; le peuple l'avait surnommé le Juste. Son cœur était inaccessible à un sentiment de crainte pusillanime. « Juges, et vous, roi des Juifs, dit-il, jamais un accusé ne » s'est présenté à votre tribunal dans cet appareil insultant; j'en appelle à vos souvenirs; il vous serait impossible d'en citer un autre » exemple. Tous ceux qui précédemment venaient se soumettre à » votre sentence, portaient des habits de deuil; ils avaient l'attitude » modeste et suppliante qui convient à un accusé. Voyez pourtant » cet Hérode, cet assassin triomphant! Il est sous le poids d'une » accusation capitale, et le voilà, vêtu de pourpre, les cheveux » tressés avec des bandelettes d'or, commandant une escouade de » soldats prête à nous massacrer, si nous avons le courage d'appliquer la loi qui le condamne à mort! Qu'il songe à sauver sa tête, » en violant nos lois sacrées, je ne m'en étonne pas. Mais que vous » le souffriez, vous, ses juges, vous son roi, voilà qui dépasse toute

Hérode
devant le San-
hédrin. Dis-
cours de
Saméas. Eva-
sion d'Hérode

» croyance ! Sachez cependant que la puissance divine saura venger la majesté de ses lois. Vous cédez aux instances d'Hyrcan, vous allez acquitter un grand coupable : Hérode vous en punira, un jour, vous tous, et le roi le premier ¹. » — Le ton inspiré de Saméas produisit sur l'assemblée une impression irrésistible. Les magistrats reprirent courage ; ils allaient prononcer la sentence de condamnation. Hyrcan les prévint, en levant l'audience, et en ajournant les débats au lendemain. Il fit dire à Hérode de quitter Jérusalem à l'instant : C'est le seul moyen, lui mandait-il, d'échapper à un dénouement qu'il ne m'est plus possible de prévenir. — Le fils d'Antipater quitta la ville sainte pendant la nuit, et se réfugia près de Sextus César, qui lui confia le gouvernement de la Célé-Syrie. En quelques jours, il avait sous la main une petite armée, avec laquelle il voulait rentrer dans la capitale, et massacrer tous les membres du Sanhédrin. Les remontrances de son père, celles de Phasaël, son frère, et surtout l'espoir de mieux assurer plus tard l'exécution de ses projets, réussirent seuls à l'arrêter.

82. Cet incident, tout désagréable qu'il put être à Antipater, fut bientôt effacé par une révolution qui rejeta le monde entier dans l'anarchie, et dont le contre-coup pouvait encore une fois anéantir toutes les espérances du ministre Iduméen. Un jour que César rentrait à Rome, quelques citoyens le saluèrent du titre de roi : « Je ne porte point ce nom, dit le héros ; je m'appelle César ². » L'apropos de cette réponse ne réussit point à faire oublier certains discours imprudents, que le Dictateur se permettait, parfois, sans aucune retenue. « La République, disait-il, n'est qu'un nom sans réalité. Il fallait que Sylla eût perdu l'esprit pour abdiquer la dictature ³. » — César apprit bientôt que, si la République était une fiction, le poignard des républicains était une réalité. Le jour des Ides de Mars (15 mars 44), il était assis sur un siège, dressé pour lui, au milieu du Sénat. Cassius, placé derrière le Dictateur, le frappe

Mort
de César.

¹ Joseph., *Antiq. jud.*, lib. XIV, cap. XVII. Ces paroles furent pleinement vérifiées. Hérode usurpa le trône d'Hyrcan, et son premier soin fut d'anéantir le tribunal connu sous le nom de Sanhédrin, ou Grand Conseil.

² Suétone, *Vie de César*, § 79. — ³ Id., *ibid.*, § 77.

à l'épaule. Que fais-tu, scélérat? dit César, en portant la main à la blessure qui n'était pas profonde. Dans ce rapide mouvement, son regard rencontre le jeune Brutus, placé à sa gauche : il le voit le poignard levé. — Toi aussi, mon fils! s'écria le héros. — La main de Brutus enfonça l'arme parricide dans le cœur de César. Les autres conjurés s'acharnèrent sur le cadavre du grand homme. On compta vingt-trois coups de poignard, autant d'affirmations républicaines, qui tuaient à jamais la république de Rome ¹. Le complot de Cassius et de Brutus avait des ramifications dans toutes les provinces de l'Empire. Pendant que le vainqueur de Pharsale et de Munda tombait sous le fer de son propre fils, Sextus César était assassiné par Bassus, qui se proclamait gouverneur de Syrie. La nouvelle de la révolution accomplie à Rome n'était pas encore parvenue en Orient. Antipater déploya tout son zèle pour venger la mort de Sextus César. A la tête d'un corps de troupes juives, il vint se joindre, sous les murs d'Apamée, aux généraux romains qui voulaient venger la mort de Sextus. La lutte était engagée, lorsque Brutus et Cassius arrivèrent eux-mêmes en Asie, proclamant comme un triomphe la mort du tyran, et appelant les peuples à la liberté.

83. Antipater retrouva, en cette circonstance, la souplesse politique dont il avait précédemment usé contre Arétas en faveur de Pompée, et contre Pompée en faveur de César. Brutus et Cassius étaient les vainqueurs du moment; Antipater se rallia précipitamment à leur drapeau. Ils avaient besoin d'hommes et d'argent, pour soutenir la lutte contre le jeune Octave, neveu du Dictateur, et contre Marc-Antoine, qui s'intitulait le vengeur de César. Antipater se chargea de lever sept cents talents en Judée. Phasaël, le gou-

Alliance
d'Antipater
avec Brutus
et Cassius.
Mort d'An-
tipater.

¹ Suetone a enregistré un détail qui honore la fidélité des Juifs, alors établis à Rome, et leur reconnaissance pour un héros qui les avait comblés de faveurs. « Dans ce grand deuil public, dit-il, on remarqua une multitude » d'étrangers qui, réunis en groupe, manifestaient leur douleur, chacun à la » manière de son pays. Les Juifs veillèrent même plusieurs nuits auprès du » bûcher de César. » *In summo publico luctu, exterarum gentium multitudo circulatim suo quæque more lamentata est; præcipueque Judæi, qui etiam noctibus continuis bustum frequentarunt* (Sueton., *Cæsar.*, § 85).

verneur de Jérusalem, pressura le peuple, pour obtenir plus vite son contingent. Il fut devancé, dans ses exactions, par Hérode, son frère, qui à lui seul trouva en Galilée une somme égale à celle que devait fournir la Palestine entière. Quand Hérode, l'ex-favori de Sextus César, apporta cette somme à Cassius, ce dernier le rétablit dans le commandement de la Célé-Syrie, et lui promit de le couronner roi de Judée, le lendemain de la victoire qu'il se promettait contre les armées d'Octave et d'Antoine. Cette promesse, que les événements ne devaient pas sanctionner, était alors de nature à réjouir le cœur d'Antipater. Il s'applaudissait du succès de ses nouvelles intrigues; mais sa dernière heure était venue. Malchia ¹, depuis longtemps chef de la faction asmonéenne à Jérusalem, gagna, dit-on, à prix d'argent, la complicité de l'échanson d'Hyrcan. Pendant un festin, que le roi donnait à son favori, le serviteur infidèle versa du poison dans la coupe d'Antipater, qui tombait, quelques instants après, foudroyé par la violence du breuvage mortel (43). La domination d'Antipater sur le faible Hyrcan dura de puis vingt années; ses conséquences se prolongèrent bien au delà, et entraînent la chute de la dynastie nationale ².

84. Malchia se défendit toujours d'avoir trempé dans la mort de l'Iduméen. Au premier moment on était tellement loin de le soupçonner, que le roi, si brusquement sorti de tutelle, et ne pouvant se passer de favori, donna à Malchia la succession d'Antipater. Phasaël et Hérode avaient tout intérêt à renverser le nouveau ministre, dont l'affection pour la famille asmonéenne était connue. Moins prudent que son frère, Hérode voulait marcher sur Jérusalem, avec une armée, et égorger Malchia. Phasaël, aussi avide de vengeance, mais plus circonspect, préférait la ruse et la dissimulation aux moyens violents. Son avis prévalut. Malchia protesta de son innocence, et repoussa, avec énergie, les accusations d'empoisonnement qui commençaient à planer sur lui. Phasaël et Hérode

Malchia, nouveau favori d'Hyrcan. Meurtre de Malchia, par Hérode.

¹ C'est ainsi qu'il est désigné au IV^e Livre des Machabées (cap. XLVI-XLVII). Josèphe a grécisé son nom, par le système d'euphonie qu'il s'était imposé; il l'appelle Malichus. — ² Joseph., *Antiq. jud.*, lib. XIV, cap. XIX; *De Bello jud.*, lib. I, cap. IX; IV *Mach.*, cap. XLVI integr.

affectèrent de le croire; la réconciliation officielle fut complète, et Hyrcan put conserver son nouveau ministre. Ce ne fut pas pour longtemps. Cassius venait d'emporter, de vive force, la cité syrienne de Laodicée; il rentrait triomphalement à Tyr, après cet exploit assez mince; et, en républicain convaincu, il daignait accepter les couronnes d'or, que les provinces d'alentour crurent devoir lui envoyer à cette occasion. Malchia, député par Hyrcan, remit au meurtrier de César, un insigne de ce genre, au nom de la Judée. Hérode l'avait déjà fait, pour son propre compte, et, de plus, il avait obtenu de Cassius l'autorisation de faire poignarder Malchia. Des assassins, aux gages du fils d'Antipater, se chargèrent volontiers de commettre le crime. Malchia fut trouvé, baigné dans son sang, sur le rivage de la mer. Hérode avoua hautement qu'il s'était vengé du meurtrier de son père; il n'avait fait que servir son ambition. Il voulut apprendre lui-même à Hyrcan la fin tragique de son ministre. « A cette nouvelle, le roi s'évanouit. On eut peine à rappeler ses sens; enfin il s'écria : Quel est l'auteur de ce crime? Qui a tué Malchia? — Hérode se hâta de répondre que l'on avait agi par l'ordre de Cassius. — S'il en est ainsi, reprit le prince, tout est pour le mieux. Malchia était un brouillon, il trahissait sa patrie. » — Josèphe, à qui nous empruntons ce détail, trouve la réflexion d'Hyrcan fort naturelle. Elle n'inspirera à toutes les âmes honnêtes qu'un suprême dégoût, mêlé à une pitié profonde. Jérusalem et la Judée entière la jugèrent ainsi. L'explosion du mécontentement se traduisit par un appel aux armes. Hérode vint à bout d'étouffer l'insurrection dans le sang de ses auteurs. Antigone avait profité de l'émeute de Jérusalem, pour relever son drapeau sur les frontières. Hérode alla à sa rencontre, le défit dans une sanglante bataille, et revint triomphant dans la ville sainte. Le peuple jeta des couronnes sur les pas du vainqueur; Hyrcan lui-même voulut déposer sur sa tête un diadème d'or, et le fiança solennellement à sa petite-fille Mariamne, la jeune princesse que la mort d'Alexandre avait laissée orpheline ¹.

¹ Joseph., *Antiq. jud.*, lib. XIV, cap. xx, XXI; IV *Mach.*, cap. XLVII integr.

83. Une espérance restait encore aux Hébreux fidèles, qui avaient conservé tout leur attachement pour la dynastie asmonéenne. La lutte entre Brutus et Cassius d'une part, Octave et Antoine de l'autre, pouvait se terminer par la ruine des meurtriers de César. En ce cas, la protection sur laquelle s'appuyait Hérode lui manquerait tout à coup, et le parti national ramènerait enfin Antigone, après tant de désastres, sur le trône de ses pères. L'événement sembla d'abord se prêter à ces projets de restauration. Octave et Antoine, après avoir inondé Rome de sang, pour venger la mort de César, s'étaient adjoint un collègue insignifiant, nommé Lépide, destiné à jouer, dans le nouveau triumvirat, le rôle de Crassus dans le premier. Ils laissèrent ce fantôme de dictateur en Italie, et vinrent, à la tête d'une armée formidable, attaquer Brutus et Cassius, dans les plaines de Macédoine. On sait l'issue de la bataille de Philippes (42). Cassius se fit donner la mort par un de ses affranchis, Pindarus : le rhéteur Straton rendit le même service à Brutus ; les assassins périsaient par le fer ; le mot de l'Évangile se réalisait d'avance pour eux. Après leur victoire, Octave et Antoine se séparèrent, le premier pour aller montrer aux Gaules le neveu et le futur héritier de César, le second pour étaler la gloire de son nouveau triomphe, au milieu des provinces d'Asie, théâtre des exploits de sa jeunesse. On se rappelle que, sous Gabinus, Marc-Antoine, commandant la cavalerie romaine, s'était signalé, à diverses reprises, contre les tentatives des princes asmonéens Aristobule et Alexandre ¹. Ces précédents le liaient étroitement à la famille d'Antipater, et décidèrent du sort de la Judée.

86. Les chefs de l'opposition dynastique de Jérusalem se portèrent à la rencontre du Triumvir, pour exposer leurs griefs contre Phasaël et Hérode. Ils devaient insister sur la tutelle despotique exercée par les deux frères, sous un prince comme Hyrcan, lequel n'avait de la royauté que le nom. Depuis vingt ans la Judée réitérait des plaintes de ce genre. Le moment était venu de donner satisfaction au sentiment public. Les deux fils d'Antipater avaient

Bataille
de Philippes.
Dictature de
Marc-Antoine
en Asie.

Antoine
confirme
Phasaël et
Hérode en
qualité de
tétrarques
de la
Judée.

¹ Voir nos 68 et 69 de ce chapitre.

publiquement soutenu le parti des assassins, qui venait de succomber, dans les plaines de Philippes. Les envoyés hébreux voulaient faire valoir toutes ces considérations; mais ils échouèrent devant le parti d'Antoine. Hérode avait prévenu les négociateurs, qui ne furent pas même admis à l'honneur d'une audience. Antoine affecta, au contraire, de recevoir, avec solennité, la couronne d'or que lui envoyait Hyrcan, par l'intermédiaire d'Hérode, et bientôt un décret du Triumvir confirmait Hyrcan dans sa double dignité de pontife et de roi des Hébreux ¹. Les amis d'Antigone ne se découragèrent pas. Au moment où Antoine arrivait à Antioche, et rencontrait, dans cette ville, la reine Cléopâtre, cette magicienne, comme dit Josèphe, qui devait exercer une influence fatale sur sa destinée, ils sollicitèrent de nouveau la faveur de lui présenter les vœux de la Palestine. Antoine céda à leurs instances; il les reçut en présence même d'Hyrcan. Messala, le plus éloquent de ces députés, plaida énergiquement la cause de la famille asmonéenne, et rappela toutes les calamités accumulées par Antipater et ses fils sur leur malheureuse patrie. Le Triumvir l'écouta, sans manifester son impression par aucun signe extérieur. Quand l'orateur eut cessé de parler, il se tourna vers Hyrcan. Quels sont, lui demanda-t-il, les hommes les plus capables d'administrer, sous vos ordres, le royaume de Judée? — Ce sont Phasaël et Hérode, répondit le faible monarque. — Il suffit, dit Antoine. — Séance tenante, Phasaël et Hérode furent proclamés tétrarques de la Judée; des lettres furent officiellement rédigées en ce sens; on chargea de fers leurs accusateurs. Antoine les eût impitoyablement condamnés à mort, sans l'intervention d'Hérode, qui voulut ajouter à son triomphe la bonne grâce d'une facile clémence. Il obtint du Triumvir la liberté de ces imprudents ².

Siège de
Jérusalem
ar Antigone
et l'armée
des Parthes.

87. Le pouvoir des fils d'Antipater semblait affermi pour jamais. Les partisans d'Antigone s'abandonnaient au désespoir, lorsqu'un brusque revirement vint changer la face des affaires. Un des lieutenants de Brutus avait trouvé asile chez les Parthes. C'était

¹ Joseph., *Antiq. jud.*, lib. XIV, cap. xxii. — ² Joseph., *Antiq. jud.*, lib. XIV, cap. xxiii; IV *Mach.*, cap. XLVIII integr.

Labiénu. Sa longue expérience de la guerre lui avait acquis la considération et l'estime de ce peuple, ennemi du nom romain. On lui confia le commandement des armées, et, à la tête de légions barbares qu'il eut bientôt disciplinées, il traversa la Mésopotamie et les provinces syriennes, envahissant tout le littoral phénicien ¹. Une autre colonne d'expédition, commandée par un satrape nommé Barzaphernes, s'avancait parallèlement dans la direction de la Palestine. Antigone se hâta de conclure une alliance avec ces auxiliaires inattendus. Il convint de payer aux Parthes une somme de mille talents d'or, s'ils l'aidaient à renverser Hyrcan, et à monter enfin sur le trône de ses pères. Ces propositions furent acceptées. En quelques semaines, le prince asmonéen se vit entouré de bandes armées, accourues des montagnes du Carmel et des provinces voisines. Barzaphernes lui fournit un corps de troupes, composé presque exclusivement de cavalerie et commandé par un général, qui avait le titre d'échanson du roi, et qui portait le nom de Pacorus. A la tête de ces forces imposantes, Antigone se rendit maître de la province de Dryma ², et défit les Hérodiens dans une première bataille. Les populations se déclarèrent de toutes parts pour sa cause. Les portes de Jérusalem s'ouvrirent, aux acclamations de la foule, sous les pas du prince asmonéen. Hyrcan, Phasaël et Hérode s'étaient renfermés, avec leurs derniers défenseurs, dans le palais et la citadelle de Baris. La princesse Alexandra, veuve du frère aîné d'Antigone, avec ses deux enfants, Mariamne la fiancée d'Hérode et le jeune Aristobule, étaient en leur pouvoir. Ils comptaient sur la présence de ces otages, pour obtenir des conditions plus favorables, s'ils venaient à tomber aux mains du prétendant. Antigone, maître de la ville et du Temple, pressait le siège de la citadelle; il avait eu l'attention de laisser les Parthes ses alliés en dehors des murs de Jérusalem, pour ne pas froisser le sentiment populaire par la vue de l'étranger dans la ville sainte. Cette mesure, inspirée par une

¹ Plutarch., *Antonius*, § 28. — ² *Dryma* paraît être la contrée que S. Jérôme et Eusèbe nomment *Darcma*. Elle s'étendait sur une longueur d'environ vingt milles de l'Orient à l'Occident, depuis Beersébah jusqu'à la mer Morte. *Darom*, en hébreu, signifie *le Midi*.

sage politique, le privait cependant d'un concours fort utile, et retardait le succès de ses opérations. Hérode multipliait les sorties, harcelait les assiégeants, redoublait d'activité et d'intrigues. Antigone attendait impatiemment l'époque des fêtes de la Pentecôte, qui devait lui amener, de tous les points de la Judée, une multitude d'auxiliaires. Le résultat ne fut pas tel qu'il l'avait espéré; la foule, se divisant entre les deux partis, ne fit qu'augmenter le carnage, sans amener une décision. Antigone fit enfin appel à ses alliés, et pria Pacorus d'entrer à Jérusalem et d'y prendre le rôle de pacificateur. Le chef Parthe, avec une escorte de cinq cents cavaliers, fit son entrée dans la ville, et s'aboucha avec Hyrcan, Phasaël et Hérode. Il les engagea à se rendre près de Barzaphernes, en Galilée, pour demander sa médiation. L'auteur du IV^e Livre des Machabées, ajoute que, pour les convaincre, il eut recours à la plus odieuse trahison. « Je connais, leur dit-il, votre valeur et votre popularité. » Vous êtes supérieurs à Antigone. Je vous jure d'appuyer de tout » mon pouvoir vos réclamations près de Barzaphernes. Il abandonnera son alliance avec le prétendant, et vous confirmera dans » tous vos droits sur la Judée. » Hyrcan et Phasaël se laissèrent séduire par les promesses de Pacorus. Vainement Hérode leur rappelait la perfidie proverbiale des Parthes. « Loin de nous fier à » des protestations de ce genre, ajouta-t-il, nous devrions demain, » quand Pacorus sera revenu pour une nouvelle conférence, nous » saisir de sa personne, et tuer tous les cavaliers de son escorte. » — Ce conseil, où l'on retrouve la violence et l'audace habituelles d'Hérode, était pourtant le plus sage. On ne le suivit point. Le lendemain, Hyrcan et Phasaël se remirent à la discrétion de Pacorus, qui les accompagna près de Barzaphernes.

88. Les hostilités devaient être suspendues à Jérusalem, jusqu'à la décision du généralissime des Parthes. Celui-ci accueillit Hyrcan et Phasaël avec toutes les démonstrations extérieures d'une sincère bienveillance, et Pacorus reprit la route de Jérusalem. Quand Barzaphernes put présumer que son lieutenant était de retour, et avait eu le temps de s'assurer de la personne d'Hérode, il cessa de le défendre, et fit jeter Hyrcan et Phasaël en prison. Pacorus en effet

s'était hâté de rejoindre Antigone, mais Hérode parvint à lui échapper. Informé, par des espions, de la trahison de Barzaphernes, Hérode en fit de violents reproches à Pacorus, refusa de recevoir les lettres que lui adressait le généralissime, et déclara qu'il saurait venger cette perfidie, ou mourir, les armes à la main. Vainement Pacorus se justifiait, en affirmant qu'il ignorait la trahison dont se plaignait Hérode, il protestait des loyales intentions de Barzaphernes et taxait d'infâmes calomnies les bruits qu'on faisait courir à ce sujet. Toute cette négociation s'échangeait, du haut des remparts de la citadelle de Baris, dont Hérode tenait les portes soigneusement fermées. On remit au lendemain pour achever de débrouiller le malentendu. Hérode ne l'attendit pas. La nuit suivante, dans le plus profond silence, et par des issues qu'il s'était ménagées, il fit monter sur des chariots Cypros sa mère, Salomé sa sœur, Mariamne sa fiancée, Alexandra sa future belle-mère, avec le jeune prince Aristobule. Lui-même, avec Phéroras son frère, se mit à la tête de sa petite troupe, formant à peu près trois mille hommes. Tous sortirent du palais, sans éveiller le moindre soupçon. L'intention d'Hérode était de se diriger sur la forteresse de Massada. « La » caravane offrait, dit Josèphe, un spectacle navrant. Les femmes, » noyées dans les larmes, s'abandonnaient à toute leur douleur ; » serrant leurs petits enfants dans leurs bras, elles quittaient le sol » de la patrie, laissant leurs frères et leurs époux dans les chaînes. » Hérode conserva d'abord son calme ; il cherchait à consoler ces » malheureuses, et pressait la marche. Tout son espoir était dans » une prompte fuite. Un incident vint le plonger lui-même dans le » désespoir. Le chariot qui transportait sa mère se rompit, et, dans » la chute, Cypros fut grièvement blessée. Forcé de suspendre sa » marche, croyant déjà voir l'ennemi sur ses pas, Hérode saisit » une épée, il allait se percer d'un coup mortel. On lui arrêta le bras. » Ses compagnons se jetèrent à ses genoux, et le supplièrent de ne » pas les abandonner, dans une circonstance aussi critique. Il ne » sied pas à votre courage, lui dirent-ils, de vous affranchir, par la » mort, des dangers qui vous menacent, et de nous y laisser tous » exposés. — Moitié par contrainte, moitié par un sentiment

» d'honneur, Hérode renonça à son projet de suicide. On pensa, du
 » mieux qu'il fut possible, les blessures de Cypros, et la fuite conti-
 » nua. Quelques groupes de cavaliers Parthes ne tardèrent pas à se
 » montrer sur les hauteurs ; ils furent repoussés ¹. En chemin la
 » caravane fut rejointe par Joseph, frère d'Hérode, qui lui amenait
 » des renforts. On put ainsi atteindre la citadelle de Massada. » Les
 princesses fugitives y furent installées, avec toutes leurs richesses,
 sous la protection de huit cents hommes déterminés, dont Joseph
 et Phéroras prirent le commandement. Massada ne pouvant pas
 abriter une garnison plus nombreuse, Hérode fut contraint de
 licencier l'excédant de ses troupes ; il se rendit alors près du roi arabe
 Malich, successeur d'Arétas. Malich, craignant d'encourir l'animad-
 version des Parthes, refusa au fugitif l'entrée de ses États ².

Mort de
 Phasaël. Mu-
 tilation et
 exil d'Hyr-
 can II.

89. Dès le lendemain du départ d'Hérode, Pacorus prenait pos-
 session du palais de Baris, qu'il abandonnait au pillage de ses
 soldats. Les Parthes, en goût de butin, n'épargnèrent ni la ville ni
 les campagnes de Jérusalem, et dévastèrent entièrement l'opu-
 lente cité de Marissa ³. Antigone eut la douleur de voir inaugurer
 son nouveau règne par ces scènes de violence et de déprédation.
 Il fut proclamé pontife et roi de Judée. Barzaphernes lui envoya
 ses deux prisonniers, Hyrcan et Phasaël, les abandonnant à sa dis-
 crétion. Phasaël, dans un accès de désespoir, ne pouvant se servir
 de ses mains enchaînées pour se donner la mort, s'ouvrit le crâne,
 en le heurtant, à coups redoublés, au mur de son cachot. Il tomba
 baigné dans son sang. On dit qu'Antigone lui envoya, pour le
 panser, un médecin qui empoisonna les blessures. Josèphe, qui
 enregistre le fait comme un bruit répandu de son temps, ne paraît
 pas y ajouter foi. Ce qui est plus vraisemblable, c'est le mot de
 Phasaël mourant. Une servante, qui le soignait, lui apprit l'évasion

¹ Plus tard, en souvenir de ce succès qui lui rappelait de si cruels sou-
 venirs, Hérode, devenu roi, fit élever le *Castrum* d'Hérodion, sur le lieu même
 où il avait repoussé les cavaliers parthes.

² Joseph., *Antiq. jud.*, lib. XIV, cap. xxv ; IV *Mach.*, cap. XLIX.

³ *Erat hæc urbs in tribu Juda* (Jos., cap. xv, 44 ; II Paralip., cap. xiv, 9 ; Mich.,
 cap. i, 15). *Inter secundo lapide Eleutheropoleos, et tempore Eusebii deserta, ut*
testatur ad vocem Μαρησά (Reland., *Palæstina illustrat.*, tom. II, pag. 888, 889).

d'Hérode. Je meurs content, dit-il, je laisse derrière moi un vengeur! — Hyrcan eut les oreilles coupées, Cette mutilation le rendait incapable à jamais, d'après la loi mosaïque, d'exercer les fonctions sacerdotales. Après ce traitement ignominieux, Antigone le remit à Barzaphernes, qui l'envoya à Orodes, roi des Parthes (60). Ainsi se termina la carrière politique de ce fantôme de souverain, dont le passage sur le trône de Jérusalem fut si fatal à la race des Machabées. Orodes l'interna à Hérat, sa capitale, entourant d'ailleurs cette majesté déchuée de tous les honneurs et de toutes les jouissances compatibles avec l'exil ¹.

§ VIII. Antigone (40-37).

90. Restaurée par une invasion étrangère, la famille asmonéenne ne pouvait se maintenir qu'à la condition de voir durer l'influence des Parthes en Orient. La défaite de Crassus avait rendu leur nom redoutable à Rome même. L'empire des Parthes aboutissait d'un côté au rivage phénicien de la Méditerranée, et touchait de l'autre à la Chine, dont les annales gardent son souvenir. « Il était en relation avec la dynastie des Hang comme avec la dynastie des Césars ². » Le progrès vers l'unité matérielle du monde, à cette époque, est chose remarquable. Trois noms, sans plus, résument la puissance politique de tout le globe : Rome, les Parthes, la Chine. Tout le reste se rattache par un lien plus ou moins élastique de vassalité à ces monarchies, qui ont la prétention d'être universelles. Le cercle va encore se rétrécir, un nom doit disparaître dans cette trilogie despotique. Les Romains et les Parthes vont se heurter

Situation
pleine
de périls du
nouveau roi.
Les trois
empires du
monde.

¹ Joseph., IV *Mach.*, loc. citat.

² Franz de Champagny, *Les Césars*, tom. II, pag. 47. « Les Chinois, dit Klapproth, connurent l'Empire romain; leurs annales le désignent sous le nom de *Tha-Thsin* ou la *Grande-Chine*. Les négociants de Tha-Thsin, disent-elles, trafiquent par mer avec la Perse et l'Inde. Ils gagnent dans ce commerce dix pour un. Lorsque les ambassadeurs viennent aux frontières de l'Empire on leur fournit des voitures pour se rendre dans la capitale; dès qu'ils y sont arrivés, on leur donne un certain nombre de pièces d'or suffisant pour leur dépense. » (Klapproth, *Tableaux historiques de l'Asie*, pag. 63.)

de front. La victoire, en inclinant, de l'un ou de l'autre côté, décidera du sort de la royauté nationale à Jérusalem. Ce résultat peut sembler, au premier coup d'œil, un détail obscur et sans portée dans le vaste champ de l'histoire. Mais on se rappelle que, depuis l'époque patriarcale, ce résultat est attendu et prédit. « Le jour où le » sceptre sera ôté à Juda, et que sa postérité aura cessé de fournir » des chefs au peuple, ce jour-là, l'avènement de Celui qui doit être » envoyé sera proche ¹. » Or, ce Désiré des nations dont l'attente, comme nous le verrons bientôt, préoccupait tout l'univers, tient dans l'histoire une place unique. Il en domine le faite, il en éclaire les deux versants, il y règne comme le roi immortel des siècles. La prophétie de Jacob qui lui sert de précurseur dans le temps, s'accomplira donc, à l'époque la plus solennelle, sous les yeux du genre humain tout entier, attentif au spectacle des grands événements qui vont remplir le monde.

Voyage
d'Hérode en
Égypte
et à Rome.

91. En refusant à Hérode un asile dans ses États, Malich obéissait à un instinct plus lâche que la peur. Antipater, durant sa longue administration en Judée, s'était prémuni contre les chances de la fortune. Il avait mis en dépôt des sommes considérables chez le roi d'Arabie. Hérode avait fait de même. Malich était un dépositaire infidèle, qui profita du malheur d'un ami pour renier sa dette. En ce moment, le fugitif se préoccupait beaucoup plus de sauver sa vie que de rentrer en possession de ses trésors. Il avait résolu de gagner l'Égypte, où il comptait s'embarquer pour Rome. Octave et Antoine ne pouvaient laisser les Parthes soumettre l'Asie. Les aigles romaines n'avaient pas encore eu le temps de se déshabituer de la victoire, depuis la mort de César. Hérode voyait déjà les vieilles légions de la République refoulant les essaims des archers parthes au fond de l'Orient. Il comprenait que la royauté nouvelle d'Antigone, solidaire de ces barbares, croulerait avec eux. Mais qui proposerait-il aux dictateurs, pour recueillir la couronne prête à vaquer ? L'idée ne lui venait pas encore de se mettre lui-même sur les rangs. Il songeait à faire proclamer le jeune Aristobule, frère de

¹ Genes., cap. XLIX, 10.

sa fiancée Mariamne, comme le prétendant légitime au trône de Judée. Les Juifs n'auraient aucune objection à faire contre le choix d'un prince asmonéen. Les Romains, qui maintenaient en général le principe de la légitimité pour les successions souveraines, ratifieraient volontiers cet arrangement. Enfin lui-même gouvernerait, sous le roi nominal, comme Antipater avait régné sous Hyrcan. Un misérable contretemps faillit rompre tous ces projets. Arrivé à Péluse, on refusa de lui donner passage sur un navire qui faisait voile pour Alexandrie. Le proscrit fut obligé de recourir à l'intervention des magistrats de la ville. Touchés de son infortune, ceux-ci s'adressèrent à la reine Cléopâtre, qui l'accueillit avec empressement. Elle savait les relations d'amitié qui unissaient Hérode à Antoine ; dans le fugitif d'aujourd'hui, elle se ménageait un instrument et peut-être un appui pour l'avenir. Cléopâtre n'épargna rien pour retenir son hôte à Alexandrie ; on était à la saison d'hiver ; la navigation était dangereuse ; Antoine ne tarderait pas à venir lui-même en Égypte. Ces considérations, présentées par une reine qui savait donner à ses paroles un charme d'ordinaire irrésistible, n'ébranlèrent point la détermination d'Hérode. Il s'embarqua, subit une effroyable tempête, se vit contraint de relâcher à Rhodes, qu'il trouva ruinée par la dernière guerre contre Cassius. Dans sa détresse, il partagea avec cette malheureuse cité les débris de sa fortune. Quand sa trirème eut réparé ses avaries, il reprit la mer, aborda heureusement à Brindes, et courut à Rome, où Antoine le reçut comme l'ami de Cléopâtre et l'allié de la République. Le proscrit de la veille était roi le lendemain.

92. Antoine, en effet, ne voulut pas même entendre parler de la combinaison qui donnerait la couronne de Judée au jeune Aristobule. D'autre part, l'alliance d'Antigone avec les Parthes était considérée à Rome comme une déclaration de guerre. Antoine se chargea de toutes les démarches, près de son collègue Octave et du Sénat. Il fallait à Jérusalem un roi dévoué aux Romains, ayant l'expérience de la guerre, actif, vigilant, capable de jouer le rôle de sentinelle avancée, en Orient, contre les Parthes. Hérode réunissait toutes ces qualités. Le Sénat, à l'unanimité des suffrages, le

Hérode est proclamé roi des Juifs par le Sénat romain. Accomplissement de la prophétie de Jacob.

proclama roi des Juifs. Conduit par Octave et Antoine, précédé par les consuls et les lieutenants, Hérode monta au Capitole, pour offrir des victimes aux dieux de l'Empire. En présence du peuple assemblé, on lut le sénatus-consulte qui lui conférait la couronne de Judée, et proscrivait Antigone, comme ennemi de la République. Le soir, un splendide festin était offert par Antoine au nouveau roi des Juifs. Le sceptre était tombé des mains de Juda ; le Roi véritable, le Roi des siècles, qui devait asseoir le trône de son Église sur les débris du trône des Césars, ne pouvait plus tarder à faire son avènement. Le sénatus-consulte, imposant aux Juifs, par la volonté de Rome, un maître Iduméen, était daté du consulat de C. Domitius et de Pollion¹ (40). C'était pour ce dernier que Virgile, élevant les cordes de sa lyre bien au dessus d'une simple inspiration poétique, traduisait les espérances du monde en vers immortels :

*Magnus ab integro sæclorum nascitur ordo.
.... Et incipient magni procedere menses*².

Tout concourait à environner de lumière et de solennité la date précise où s'accomplissait la prophétie de Jacob. « Ce jour, dit le » IV^e livre des Machabées, fut regardé comme le premier du règne » d'Hérode, et devint dans la suite une ère nouvelle, d'où l'on com- » mença à compter les temps³. »

93. Les armes des légions romaines devaient achever l'œuvre de Marc-Antoine et du Sénat. Antigone, proscrit au Capitole, régnait encore à Jérusalem. Son premier soin avait été de faire le siège de Massada. Au retour du printemps, il avait cerné cette forteresse, dont la position, réellement inexpugnable⁴, défiait toutes les attaques, excepté celle de la famine. Antigone comptait sur cet auxiliaire, lent, mais sûr. Soudain il apprit que Ventidius, lieutenant d'Antoine, venait d'infliger aux Parthes, dans les plaines de Syrie, une sanglante défaite, et les avait refoulés au delà de l'Euphrate. Le même message lui apportait la nouvelle du retour d'Hérode en

Lutte
d'Hérode
contre Anti-
gone. Hérode
épouse
Mariamne,
petite-fille
d'Hyrcan.

¹ Joseph., *Antiq. jud.*, lib. XIV, cap. xxvi ; IV *Mach.*, cap. L. — ² Virgil., *Egloga ad Pollionem*, vers. 5-11. — ³ IV *Mach.*, cap. L, 4. — ⁴ Voir le récit de l'ascension de M. de Saulcy aux ruines de Massada, *Dict. des antiq. bibl.*

Judée, avec le titre de roi des Juifs, et un corps d'auxiliaires romains. Trois mois avaient suffi à ces grands événements. Le prince asmonéen ne se dissimula pas le péril d'une telle situation, mais il trouva, dans l'attachement du peuple à sa dynastie et dans son propre courage, des ressources pour l'affronter. Hérode avait hâte de faire lever le siège de Massada, et de délivrer toute sa famille prisonnière. Il réussit, mais la lutte fut plus longue qu'il ne l'avait cru. Elle dura trois ans, avec des alternatives de succès et de revers également partagés. Les villes de Juda ne se rendaient, l'une après l'autre, qu'après une sanglante résistance. Joseph, frère d'Hérode, perdit la vie, dans le cours de cette guerre. La dynastie asmonéenne défendait son territoire pied à pied. Enfin, l'an 37 avant l'ère chrétienne, Antoine, qui venait d'arriver en Syrie, et que ces longueurs irritaient, fit avancer onze légions romaines et six mille cavaliers, en tout soixante-six mille combattants, sous les ordres de son lieutenant Sosius, contre Jérusalem. Hérode, avec sa propre armée, se mit à l'avant-garde, pour ouvrir le chemin à ces masses formidables. Antigone essaya de les arrêter, dans les défilés des frontières de Galilée; il fut écrasé sous le nombre, et courut s'enfermer dans sa capitale. La saison était trop avancée pour en faire le siège. Les troupes romaines furent dispersées dans leurs quartiers d'hiver. Hérode se retira à Samarie, où il épousa enfin Mariamne, petite-fille d'Hyrcan II, fille d'Alexandre, nièce d'Antigone. Le sang des Machabées s'alliait avec le sang iduméen; le fils d'Antipater, par un mariage avec l'héritière des Machabées, colorait, aux yeux des Juifs, le titre usurpé qu'il tenait de Rome. Mariamne, victime de cette politique ambitieuse, apporta à son époux une haine mal dissimulée sous les apparences d'une froideur qui ne se démentit jamais. Elle était, dit-on, l'une des princesses les plus accomplies de son temps. L'amour, que, malgré ses dédains, elle avait inspiré à Hérode, était une véritable passion, et se termina par une sombre tragédie.

94. Au printemps, le siège de Jérusalem commença. « Sosius » avec les légions romaines, Hérode à la tête de son armée et d'un corps auxiliaire de Syriens, arrivèrent, dit Josèphe, l'un par la

Siège et prise de Jérusalem par le général romain Sosius

et par
Hérode.

» Phénicie, l'autre par la route de Samarie, sous les murs de la
 » ville sainte, qu'ils attaquèrent par le côté septentrional. Les Juifs
 » étaient accourus, de tous les points de la Palestine, pour défendre
 » leur capitale. Confiants dans la protection de Jéhovah, ils se flat-
 » taient que Dieu n'abandonnerait point son Temple, et combattrait
 » pour son peuple. Leurs cavaliers parcouraient les campagnes
 » voisines, enlevant ou détruisant les fourrages et les vivres, pour
 » affamer l'armée ennemie. Hérode fut obligé de faire escorter ses
 » convois par des forces imposantes. Cependant, favorisés par un
 » ciel constamment pur, les Romains approchaient des murailles
 » leurs redoutables machines et avaient déjà élevé trois plates-
 » formes à la hauteur des remparts ; mais les assiégés, dans des
 » sorties impétueuses, brûlaient les ouvrages commencés et enga-
 » geaient, avec les légions, des combats où ils montraient la même
 » valeur, sinon la même expérience, que les soldats romains. Une
 » brèche, faite la veille, était réparée pendant la nuit ; la mine des
 » assiégeants rencontrait celle des assiégés, les pionniers se trans-
 » formaient alors en soldats, et l'on se battait, corps à corps, dans des
 » luttes souterraines. Ni la disproportion des forces, ni la famine
 » qui sévissait dans la ville assiégée, et que les circonstances ren-
 » daient plus terrible, car on était alors dans une année sabbat-
 » tique, ne décourageaient les Juifs. Le désespoir même les animait.
 » Enfin, après quarante jours de tranchée, vingt soldats des légions
 » de Sosius réussirent à se loger sur la plate-forme du mur de la
 » première enceinte. Soutenus bientôt par toutes les troupes ro-
 » maines, ils s'en rendirent maîtres ; mais il fallut encore quinze
 » jours pour forcer la seconde ligne des remparts. Dans une attaque
 » décisive, les assiégeants y parvinrent. Ce jour-là, quelques-uns
 » des portiques extérieurs du Temple furent incendiés. C'était un
 » sacrilège, dont les deux partis d'Antigone et d'Hérode se ren-
 » voyèrent mutuellement la responsabilité. Refoulés dans la cita-
 » delle et dans le Temple, les Juifs ne parlaient point de se rendre.
 » Préoccupés surtout de pourvoir aux sacrifices quotidiens, qui
 » n'avaient pas été interrompus, ils s'adressèrent au général romain,
 » pour le prier de laisser parvenir au Temple les victimes néces-

» saires. Hérode fut le premier à solliciter pour eux cette autori-
 » sation ; il espérait, par cette faveur, adoucir ces courages obs-
 » tinés. Il n'en fut rien ; les combats reprirent un nouveau degré
 » d'acharnement. Le Temple fut emporté d'assaut, au même jour
 » de jeûne, où, vingt-six ans auparavant, Pompée était entré dans le
 » Lieu Saint (37). Ce fut une épouvantable scène de carnage. Les sol-
 » dats romains, furieux d'une si longue résistance, les troupes d'Hé-
 » rode, non moins irritées contre le parti d'Antigone, se plongèrent
 » à l'envi dans le sang. Chaque rue, chaque carrefour, chaque
 » maison furent bientôt encombrés de cadavres. Ni la majesté du
 » Temple, ni les privilèges de l'âge ou du sexe, ne sauvèrent une
 » seule victime. On égorgeait, dans les Parvis, prêtres, femmes,
 » vieillards et enfants. Hérode eut en vain recours aux menaces et
 » aux supplications, pour arrêter la main des meurtriers. Il ne vou-
 » lait pas régner sur un désert. On n'écoutait ni ses prières ni ses
 » ordres ; le soldat obéissait à une fureur implacable, qui étouffait
 » chez lui tous les sentiments de devoir et d'humanité¹. »

93. Au milieu de ces horreurs, Antigone descendit de la tour de
 Baris, et vint se jeter, fondant en larmes, aux pieds du général
 romain Sosius. Josèphe reproche sa démarche et ses pleurs au roi
 infortuné. Certes, Antigone avait prouvé, depuis trois ans de luttes,
 et surtout dans les derniers six mois du siège de Jérusalem, que
 son courage était à la hauteur de tous les périls. En ce moment
 terrible, lorsque le sang de ses derniers défenseurs inondait les
 parvis du Temple et les rues de la ville sainte, faut-il s'étonner
 qu'Antigone ait pleuré sa nationalité vaincue, la chute de l'antique
 monarchie hébraïque, la ruine de la dynastie asmonéenne, dont les
 torches incendiaires et le massacre des Hébreux fidèles marquaient
 le deuil ? Sosius ne comprit pas mieux le respect qu'il devait à
 cette illustre victime. Les généraux romains avaient toujours à leurs
 côtés un affranchi, chargé de leur donner la mort, en cas de défaite.
 Le suicide était pour eux l'acte d'héroïsme suprême, comme si le
 suicide n'était pas la suprême lâcheté. Sosius traita indignement le

Mort
 d'Antigone,
 dernier roi
 asmonéen.

¹ Joseph., *Antiq. jud.*, lib. XIV, cap. XXVII ; IV *Mach.*, cap. LII.

noble vaincu. Jouant sur une misérable équivoque, il l'appela : *Antigone!* Cette femme agenouillée avait pourtant arrêté cent mille hommes, depuis six mois, sous les murs de Jérusalem. Le malheureux roi fut chargé de fers, et envoyé au camp du triumvir Marc-Antoine, qui voulait le réserver, pour rehausser la pompe de son entrée triomphale à Rome. Mais la pensée qu'Antigone était vivant, qu'il pouvait échapper à la captivité, et reparaitre un jour sur les frontières de la Palestine, entretenait, chez Hérode, une de ces frayeurs d'ambition, qui remplirent tout son règne, et lui firent immoler jusqu'à ses propres fils. « Afin de se délivrer de ces agi- » tations, dit Josèphe, et au prix d'une grande somme d'argent, il » obtint de Marc-Antoine qu'Antigone fût mis à mort¹. » Plutarque fait observer que le supplice d'Antigone fut le premier exemple d'un pareil traitement, infligé, par les Romains, à un roi vaincu². Strabon reproduit la même remarque, et la fait suivre de quelques réflexions importantes. « Antoine fit trancher la tête d'Antigone, » roi des Juifs, dit-il. Il fut le premier des Romains qui consentit à » frapper un roi du fer de la hache. Antoine était persuadé qu'on ne » pourrait vaincre, par aucun autre moyen, l'obstination des Juifs, » qui refusaient de reconnaître Hérode, substitué par le Sénat à » Antigone. Les plus grands tourments ne pouvaient les contraindre » à donner à Hérode le titre de roi, tant leurs sympathies étaient » prononcées en faveur de l'autre prince! Marc-Antoine espéra » vainement que l'ignominie du supplice diminuerait le respect » qu'on avait pour Antigone, et que, par suite, la haine contre » Hérode irait en s'affaiblissant³. »

¹ Joseph., *Antiq. jud.*, lib. XIV, cap. XXVIII. — ² Plutarch., *Marc.-Anton.* § 44. — ³ Strab., cité par Josèphe, *Antiq. jud.*, lib. XV, cap. I.

SIXIÈME ÉPOQUE.

DE LA DESTRUCTION DU TEMPLE DE SALOMON

A JÉSUS-CHRIST (586-AN 4).

PÉRIODE PROTÉVANGÉLIQUE

CHAPITRE UNIQUE

RÈGNE D'HÉRODE.

SOMMAIRE.

§ I. HÉRODE (37 - AN 4).

1. *Adesse festinant tempora.* — 2. Hérode maître de Jérusalem. — 3. L'intrus Hananéel proclamé Grand-Prêtre. Sa révocation. Aristobule rétabli dans cette dignité héréditaire. Hérode fait noyer Aristobule. — 4. Le meurtre d'Aristobule dénoncé à Antoine. Hérode part en Egypte pour se justifier. Ordre barbare contre Mariamne. Terreurs de la reine. — 5. Retour d'Hérode. Accusations de Cypros et de Salomé contre Mariamne. Fureurs d'Hérode. Il fait poignarder Joseph, son oncle. — 6. Hérode reconnaît l'innocence de Mariamne. Arrivée de Cléopâtre à Jérusalem. Réception officielle. Projets d'assassinat. — 7. Bataille d'Actium. — 8. Anxiété d'Hérode. Il fait assassiner le vieil Hircan II, et va saluer à Rhodes le vainqueur d'Actium. — 9. Hérode se fait pardonner ses liaisons antérieures avec Antoine, et conquiert les bonnes grâces du vainqueur. — 10. Retour d'Hérode à Jérusalem. La reine Mariamne condamnée à mort et exécutée. Une mère. — 11. Désespoir et maladie d'Hérode. Alexandra est décapitée. — 12. Meurtre des derniers survivants de la race des Machabées. Hérode fait tuer Costobara son beau-frère. — 13. Josèphe panégyriste d'Hérode. — 14. Introduction du paganisme à Jérusalem. Conspirations. Cruautés nouvelles. — 15. Famine et peste en Judée. Efforts d'Hérode pour conjurer le fléau. — 16. Nouvelles faveurs d'Auguste. Hérode procureur romain en Syrie. Phéroras, son frère, tétrarque de la Pérée. — 17. Hérode épouse la fille du prêtre Simon et investit son nouveau beau-père du pontificat suprême. Constructions d'Hérode en Judée. Les tours *Mariamne*, *Phasaël* et *Hippicos* à Jérusalem. — 18. Rétablissement de Samarie par Hé-

rode. Le temple d'Auguste à Samarie. Politique romaine. — 19. Mécontentement des Juifs. Nouvelles mesures de rigueur. — 20. Hérode annonce le projet d'achever le Temple de Zorobabel. — 21. Description du Temple restauré par Hérode. — 22. Dédicace du Temple restauré. — 23. Parvis et Portiques. Description. — 24. Le Temple d'Hérode, au point de vue de l'histoire évangélique. — 25. Décret d'Hérode établissant l'esclavage légal en Judée. Voyage du roi en Italie. Mariage des deux fils d'Hérode, Alexandre et Aristobule. Intrigues de Salomé pendant l'absence du roi. — 26. Réception triomphale d'Agrippa en Judée. Expédition d'Agrippa et d'Hérode dans le Bosphore Cimmérien. Retour d'Hérode à Jérusalem. — 27. Etat de la famille d'Hérode à cette époque. — 28. Conspiration de Salomé et de Phéroras contre les jeunes princes Alexandre et Aristobule. — 29. Hérode conduit ses deux fils au tribunal d'Auguste et les accuse lui-même d'attentats parricides. — 30. Réponse d'Alexandre. — 31. Sentence d'Auguste. Réconciliation d'Alexandre et d'Aristobule avec leur père. — 32. Retour d'Hérode à Jérusalem avec ses fils. Paroles imprudentes. Violation du tombeau des rois par Hérode. — 33. Meurtre juridique d'Alexandre et d'Aristobule. Mort de Phéroras. Condamnation à mort d'Antipater, fils aîné d'Hérode.

§ II. LE MONDE AVANT JÉSUS-CHRIST.

4. *La Belle Antiquité* et les paroles prophétiques d'Isaïe. — 35. Absence de Dieu dans le monde païen. — 36. Infamies. — 37. Absence de dignité morale. Ridicules superstitions. — 38. La philosophie gréco-romaine depuis Thalès. — 39. La mort au sein de l'humanité. Dissolution de la famille. L'esclavage, base de l'état social. — 40. Consommation et reproduction de l'esclave. 41. Sensualisme. — 42. Le suicide. L'assassinat. — 43. Prodigieuse vitalité du paganisme. Sa destruction est le plus grand miracle historique.

§ III. ATTENTE UNIVERSELLE.

44. Unité d'espérance et de foi à un Sauveur dans le monde antique. — 45. La Perse. Textes de Plutarque, de Zoroastre, du Zend-Avesta. — 46. La Chine. Textes de Confucius et de ses disciples. — 47. L'Inde. Texte du *Lotus de la Bonne Loi*. — 48. Attente des populations indigènes dans les deux Amériques. Textes de M. de Humboldt. — 49. Attente des peuples Scandinaves. Chant de la *Voluspa*. — 50. Attente du monde grec. Textes d'Aristote, Socrate et Platon. — 51. Attente du monde romain. Textes de Suétone, Tacite et Plutarque. La grande année Etrusque. Virgile. — 52. Le verset liturgique : *Teste David cum Sibylla*. Texte de Cicéron. — 53. Véritable caractère et légitimité de la mention liturgique des Sibylles. — 54. Conclusion.

§ Hérode (37-an 4).

1. « Les temps précipitaient leur marche ¹. » — Le sceptre était définitivement tombé des mains de Juda ²; le quatrième empire,

*Adesse
festinant
tempora.*

¹ *Adesse festinant tempora* (Deuter., cap. XXXII, 35). — ² *Genes.*, cap. XLIX, 10.

prédit par Daniel, et caractérisé par le fer « qui brise et broie toutes les substances ¹ », achevait de briser et de broyer le monde; les soixante-dix semaines d'années, calculées depuis l'édit pour la reconstruction du Temple de Jérusalem, rendu par Artaxerxes Longue-main (454), arrivaient à la fin de leur seconde période ²; le Christ devait paraître bientôt. Les prophètes se taisaient en Israël, et leur silence préparait l'avènement du grand Prophète, annoncé par Moïse ³. Il devait être Pontife selon l'ordre de Melchisédech; père d'une génération innombrable comme Abraham et les patriarches; victime comme Isaac; guide triomphant comme Josué; roi comme David, armé du glaive de la parole et buvant l'onde amère du torrent; pacifique comme Salomon; thaumaturge comme Elie; réalisant enfin, dans sa personne, toutes les figures et les prophéties du Testament ancien. Vingt siècles écoulés formaient comme le portique du Temple divin, qu'élèvera l'Emmanuel, le *Dieu avec nous*, le petit Enfant, né à Bethléem, qui portera sur l'épaule l'insigne de sa royauté. Qu'importaient à la Judée l'humiliation de sa défaite par un général romain, l'intrusion d'une dynastie étrangère, substituée, par des étrangers, à la royauté de Juda? Un cinquième empire allait naître; il serait comme la petite pierre détachée de la montagne, sans le concours des hommes; il frapperait le colosse Romain, le réduirait en poudre, et asseoirait, sur les débris, l'immortalité de sa nouvelle puissance. Le triomphe d'Hérode et sa domination détestée n'étaient plus, en présence de ces grandes vues d'avenir, que des incidents éphémères; ils apportaient une date, servant à préciser une prophétie.

2. La tyrannie du roi Iduméen fut subie avec une résignation passive, inspirée au peuple Juif par l'attente prochaine du merveilleux avènement, qui devait transfigurer le monde. Quand les soldats, vainqueurs de Jérusalem, furent lassés de carnage, ils commencèrent à piller. Cette fois, Hérode intervint plus efficacement. Il racheta aux légionnaires le droit sauvage, qui, dans les idées romaines, suivait toute conquête. Les soldats acceptèrent, en mur-

Hérode
maître de
Jérusalem.

¹ *Dan.*, cap. II, 40. — ² *Dan.*, cap. IX, 25-27; voir tom. III de cette *Histoire*, pag. 439-444. — ³ *Deuter.*, cap. XVIII, 15.

murant, une proposition qui d'ailleurs les enrichissait. Le roi leur compta une somme prodigieuse. Sosius offrit ensuite une couronne d'or au Temple de Jéhovah, et abandonna la ville sainte à son nouveau maître. Les proscriptions d'Hérode succédèrent aux horreurs du siège. Tous les membres du Sanhédrin furent mis à mort, à l'exception du pharisien Hillel, et de Saméas son disciple. On se rappelle la parole prophétique de ce dernier, au sein du grand Conseil. Elle recevait, en ce jour, un douloureux accomplissement. Hérode épargna Hillel et Saméas, parce que, durant le siège, ces deux *Rabbis* avaient constamment soutenu la nécessité de se rendre, sans irriter les fuyers vainqueurs par une résistance inutile. Après les membres du Sanhédrin, tout ce qui survivait, des partisans d'Antigone, tomba successivement sous la vengeance d'Hérode. Pour que nul de ses ennemis ne pût échapper à ses coups, le roi mit, aux portes de Jérusalem, des gardes chargés d'arrêter et de vérifier tous les convois. La terreur inaugurait l'administration d'Hérode, comme le massacre avait inauguré son règne. L'élu des Romains avait trente-six ans, lorsqu'il renouvelait, à Jérusalem, les proscriptions dont Marc-Antoine et Octave lui avaient appris l'art funeste, pendant son séjour à Rome. « C'était, » dit Josèphe, un homme de haute et noble stature, d'une vigueur » physique proportionnée à l'intrépidité de son âme. Il avait la » passion des chevaux et de la chasse; il aimait la guerre et s'était » exercé de bonne heure au maniement des armes. Nul ne lançait » un javelot ou une flèche avec plus d'adresse et de force. A tous » ces avantages extérieurs, il joignit le rare privilège d'être tou- » jours heureux dans ses entreprises militaires. Rarement le succès » trahit sa valeur; s'il éprouva quelques revers, dans tout le cours » de son règne, ce fut moins par sa faute que par la trahison, ou » l'excès de témérité de ses soldats ¹. » Cet éloge de l'historien juif aurait besoin de nombreuses restrictions. La suite de cette histoire ne nous l'apprendra que trop.

L'intrus Ha-

3. La dynastie asmonéenne, dont il venait d'usurper le trône, était

¹ Joseph., *De Bell. jud.*, lib. I, cap. xvi.

alors réduite à quatre têtes : le vieil Hyrcan II, exilé à Babylone; sa fille Alexandra, veuve d'Alexandre, et belle-mère d'Hérode; le jeune prince Aristobule; et Mariamne sa sœur, femme du roi iduméen. Le Souverain Pontificat était vacant; Hérode n'osa pas usurper cette dignité religieuse. C'eût été violer trop ouvertement la loi mosaïque. Le Pontificat appartenait, de droit, au jeune Aristobule. Mais Hérode craignait les retours de la fortune. Loin de chercher à grandir les membres de la race déchue, il songeait à les faire disparaître, l'un après l'autre. Sous prétexte qu'Aristobule était encore trop jeune pour les hautes fonctions de Grand-Prêtre, il appela de Babylone un homme obscur, qui se prétendait issu de la famille sacerdotale d'Aaron, et l'investit du Pontificat suprême. Les Juifs s'indignèrent de voir Hananéel, c'était le nom de cet aventurier, recueillir l'héritage sacré des Asmonéens. La princesse Alexandra, belle-mère d'Hérode, fit surtout éclater son mécontentement. Elle se plaignait de l'outrage fait à son fils Aristobule, dont un inconnu usurpait les droits héréditaires. Hérode s'inquiétait peu de ces récriminations; mais Alexandra eut le talent d'intéresser Antoine en sa faveur. Le Triumvir était alors en Egypte, perdant, aux pieds de Cléopâtre, les derniers jours qui lui restaient à vivre. Hérode se garda bien de lutter contre une telle influence. Il parut céder de bonne grâce. Quelques jours avant la fête des Tabernacles, Hananéel fut destitué, et Aristobule, qui n'avait encore que dix-sept ans, fut proclamé Grand-Prêtre. « Ce jeune » prince, modèle accompli de grâce, de noblesse et d'élégance, » dit Josèphe, était digne d'être le frère de Mariamne. Quand le » peuple, réuni, de toute la Palestine, pour la solennité, le vit s'avan- » cer à l'autel, revêtu des insignes pontificaux, dominant de sa haute » taille le cortège de prêtres qui l'entourait, et accomplissant toutes » les cérémonies sacrées, avec la majesté traditionnelle des Asmo- » néens, ses aïeux, un frémissement de joie parcourut tous les » rangs. Cédant à son enthousiasme, la foule oublia la réserve » commandée par la présence d'un roi tel qu'Hérode, et fit entendre » des acclamations unanimes ¹. » Ces cantiques d'allégresse étaient

nanéel pro-
clamé Grand-
Prêtre. Sa
révocation.
Aristobule
rétabli dans
cette dignité
héréditaire.
Hérode fait
noyer
Aristobule.

¹ Joseph., *Antiq. jud.*, lib. XIV, cap. III.

pour Aristobule une sentence de mort. Après la solennité des Tabernacles, Hérode accepta un splendide festin, qu'Alexandra, la mère du jeune Pontife, voulut lui offrir à Jéricho. Au milieu du jour, en attendant l'heure du repas, il regardait, du haut de la terrasse du palais, les ébats de ses courtisans, qui se livraient aux délices du bain. Il pressa Aristobule de les imiter; le jeune homme se prêta à ce désir, mais il n'était pas plus tôt descendu dans l'eau, que des émissaires d'Hérode l'entouraient, en riant, affectant de lui plonger la tête dans le bassin, comme par pure plaisanterie. C'était un jeu de tigre. Le roi avait donné l'ordre de noyer Aristobule. Quand on rapporta sur le rivage le corps inanimé du prince, Hérode simula toutes les marques du plus profond désespoir. Des funérailles magnifiques furent faites au malheureux Pontife. Alexandra sa mère et Mariamne sa sœur ne furent, ni l'une ni l'autre, dupes des hypocrites démonstrations d'Hérode. Le désir de la vengeance remplissait leur cœur¹.

4. Toutes leurs démarches étaient éclairées par Cypros, et par Salomé, l'une mère, l'autre sœur d'Hérode. Salomé avait été mariée à Joseph², son oncle. Elle avait pour Mariamne, une de ces haines, compliquées de jalousie féminine, qui ne reculent devant aucun forfait. Ainsi la cour de Jérusalem était un théâtre d'implacables inimitiés, où l'intrigue prenait une couleur de sang. Alexandra, inconsolable du meurtre de son fils, écrivit à Cléopâtre, pour l'instruire du crime d'Hérode. La reine d'Égypte était, en ce moment, à Laodicée, en Syrie, où elle avait accompagné Marc-Antoine, qui se préparait à son expédition contre les Parthes. Elle convoitait les provinces de Judée; plusieurs fois déjà elle avait supplié le Triumvir de les annexer à la couronne d'Égypte. Antoine, si faible d'ordinaire, s'était montré, sur ce point, inflexible dans son refus. Cléopâtre saisit avidement une nouvelle occasion de revenir à la charge. Elle insista sur l'horrible conduite d'un usurpateur iduméen, qui, après avoir dépouillé ses anciens maîtres, se baignait encore dans

Le meurtre d'Aristobule dénoncé à Antoine. Hérode part en Égypte pour se justifier. Ordre barbare contre Mariamne. Terreurs de la reine.

¹ Joseph, *Antiq. jud.*, lib. XIV, cap. III. — ² Il ne faut pas confondre ce Joseph avec le frère, du même nom, qu'Hérode avait perdu, dans la dernière guerre contre Antigone.

le sang de leurs fils. La justice romaine ne pouvait laisser ces attentats impunis. Antoine, ému par l'éloquence de Cléopâtre, promit de sévir, si le crime était avéré. En conséquence, il manda à Hérode de venir le trouver à Laodicée, pour s'y justifier du meurtre dont on l'accusait. Un tel ordre était de nature à inquiéter le roi des Juifs. Hérode était coupable, et il avait pour accusateur une reine, dont l'influence sur Antoine était connue du monde entier. Refuser de comparaître, c'était signer sa déchéance; obtempérer à l'ordre du Triumvir, c'était peut-être courir à la mort. Il se résolut toutefois à partir. Prenant avec lui tout l'or qui se trouva sous sa main, il se réservait de confier sa défense à l'éloquence muette, mais décisive, de cet unique avocat. Avant de quitter Jérusalem, il remit à Joseph, son oncle, le gouvernement du royaume. « Si je suis condamné, » lui dit-il, dès que la nouvelle vous en arrivera, poignardez Mariamne ! » — Cette barbare recommandation nous force à pénétrer un nouveau mystère d'infamie. La beauté de Mariamne était célèbre dans tout l'Orient. Hérode se persuadait que Cléopâtre spéculerait, près d'Antoine, sur la réputation de la reine, et qu'on obtiendrait du voluptueux Triumvir la condamnation du mari, en perspective de la possession de la femme. Tel était le degré de corruption auquel le monde romain en était venu ! Hérode partit pour Laodicée. Joseph, que ses fonctions de régent appelaient fort souvent chez la reine, lui parlait de l'affection qu'elle avait inspirée à son époux. Un jour qu'il l'entretenait ainsi, en présence d'Alexandra, il vit le sourire d'incrédulité avec lequel cette dernière accueillait ses paroles. Pour mieux la persuader, il trahit son secret, et révéla la dernière recommandation d'Hérode à son départ. On conçoit facilement l'impression d'horreur, produite, par un tel aveu, sur l'esprit des deux princesses. A quelques jours de là, un bruit, semé sans doute par la haine populaire, se répandit dans Jérusalem. On affirmait qu'Hérode venait d'être condamné, au tribunal d'Antoine, et qu'il avait été immédiatement livré au dernier supplice. Mariamne, éperdue, voyait déjà les assassins envahir son appartement royal. Alexandra courut au régent, et le supplia de permettre à sa fille, et à elle-même, d'aller demander protection au

tribun Julius, qui commandait une légion romaine, campée à quelque distance de Jérusalem. Sur ces entrefaites, un messenger d'Hérode apportait la nouvelle de la complète justification du roi. L'or hébreu avait séduit Antoine, en dépit de toutes les exigences de Cléopâtre. Seulement, pour ne pas tout refuser à cette reine, le Triumvir avait démembré quelques territoires des frontières juives en Syrie et en Arabie, avec toute la province de Jéricho, si fameuse alors par ses plantations de baumiers, pour les adjoindre aux domaines de Cléopâtre.

5. Le retour du roi suivit de près l'arrivée de son courrier. A peine rentré au palais, Cypros, sa mère, et Salomé, sa sœur, informèrent Hérode de la tentative faite par Mariamne, pour aller se mettre sous la protection du tribun romain. La reine avait, un jour, reproché à Salomé la bassesse de sa naissance. La fille d'Antipater ne pardonna jamais cette parole imprudente : elle avait dès lors juré la mort de Mariamne. En voyant l'irritation d'Hérode, elle crut toucher enfin au but de sa vengeance ; pour mieux l'atteindre, elle ne rougit pas d'inventer la plus odieuse calomnie. Elle accusa Joseph, son mari, d'avoir profité de l'absence d'Hérode pour séduire Mariamne. Sous le coup de cette révélation, le roi eut un de ces mouvements de fureur, qui se traduisaient d'ordinaire par des excès de cruauté. Il se contint toutefois, car il aimait véritablement Mariamne, et, de plus, il avait tant d'estime pour son caractère qu'il se refusait à la croire infidèle. Il voulut interroger la reine, elle n'eut pas de peine à prouver l'innocence de sa conduite. Hérode lui demanda pardon de l'avoir un instant soupçonnée, et lui renouvela toutes ses protestations de tendresse. — C'était sans doute pour m'en donner une preuve, répondit Mariamne, que vous aviez, en partant, laissé l'ordre de me poignarder, si vous étiez condamné par Antoine ! — Ces paroles firent, sur le roi, l'effet d'un coup de foudre. Quand il fut revenu de sa stupeur, il s'arracha les cheveux, en criant : Je ne puis plus douter de votre crime ni de mon déshonneur ! Jamais autrement Joseph ne vous aurait révélé un tel secret ! — Il s'élança sur la reine, pour l'immoler sur-le-champ à sa fureur. Un reste d'amour arrêta son bras. Il sortit

Retour
d'Hérode.
Accusations
de Cypros
et de Salomé
contre
Mariamne.
Fureurs
d'Hérode. Il
fait poigner-
der Joseph
son oncle.

brusquement, donnant l'ordre à ses gardes d'aller tuer Joseph, partout où ils le rencontreraient, et de jeter la princesse Alexandra dans un cachot. Le malheureux régent, qui ignorait tout, fut tué, au seuil du palais; et Salomé, dont la vengeance n'était point encore satisfaite, se hâta d'épouser en secondes noces le gouverneur d'Idumée, nommé Costobara.

6. Quand la colère d'Hérode fut apaisée, il consentit à écouter Mariamne, qui lui donna l'explication naturelle et vraie de ce mot, dont les conséquences avaient été si fatales. Il se repentit d'avoir versé le sang de Joseph; mais il était trop tard. Cette horrible tragédie fut bientôt oubliée. Cléopâtre annonçait son désir de visiter la Palestine, à son retour de Syrie. Elle venait de quitter le Dictateur romain, qui s'enfonçait dans les déserts de la haute Asie, pour y renouveler une expédition presque aussi désastreuse que celle de Crassus. L'arrivée de la célèbre Cléopâtre à Jérusalem fut l'occasion de fêtes magnifiques. Cependant, sous le brillant appareil des festins et des pompes officielles, se cachaient des intrigues dont les murs du palais ne gardèrent pas fidèlement le secret. La reine d'Égypte avait, dit Joseph, compté sur ses charmes pour séduire Hérode, et le livrer ensuite à la vengeance d'Antoine. Mais le fils d'Antipater pouvait lutter de ruse avec cette femme artificieuse. Il eut un instant la velléité de la faire assassiner, et consulta sérieusement sur ce projet les plus intimes de ses confidents. « Je rends par là, disait-il, le plus grand service à Marc-Antoine, » que son aveugle passion déshonore, et que Rome ne tardera pas » à accabler. » — Si les amis du roi iduméen eussent approuvé la pensée de leur maître, nul ne peut dire les changements que ce crime imprévu aurait apportés dans les destinées futures d'Antoine, d'Auguste et de tout l'Empire. Les conseillers d'Hérode lui représentèrent quelle immense responsabilité il assumerait sur sa tête. Quel que pût être le dénouement définitif, Antoine aurait toujours le temps et la puissance de venger la mort de Cléopâtre par celle du meurtrier. Le roi des Juifs se rendit à leurs raisons. Le crime resta à l'état de projet. Cléopâtre vendit à Hérode, au prix de deux cents talents de tribut annuel, les provinces de Judée dont

Hérode reconnaît l'innocence de Mariamne. Arrivée de Cléopâtre à Jérusalem. Réception officielle. Projets d'assassinat.

le Triumvir l'avait gratifiée précédemment. Elle quitta ensuite Jérusalem, et Hérode la reconduisit, avec une escorte royale, jusqu'aux frontières de l'Égypte. Leurs adieux furent sans doute, de part et d'autre, mêlés de projets ultérieurs de vengeance. Cléopâtre surtout dut se promettre de ne pas laisser impuni l'outrage personnel qu'elle venait d'essuyer à Jérusalem. Son amour-propre de femme et son ambition de reine y étaient également intéressés; mais la rapidité des événements trompa ses espérances.

Bataille
d'Actium.

7. Antoine ne recueillit, de son expédition contre les Parthes, que le stérile avantage de n'y être pas mort. Dans une retraite de vingt-sept jours, au milieu d'un pays nu, sans vivres, sans chemins, coupé d'âpres rochers, il livra dix-huit combats aux cavaliers ennemis, qui se rencontraient, à chaque défilé, pour lui barrer le passage. Trente-deux mille soldats romains jonchèrent la route de leurs cadavres. Antoine désespéré s'écriait à chaque pas : O Xénophon ! O retraite des dix mille ! — Après tant de désastres, il revit Cléopâtre, et se donna le ridicule suprême de rentrer à Alexandrie dans l'appareil triomphal que les généraux vainqueurs déployaient pour monter au Capitole. Il s'était costumé en Osiris ; Cléopâtre, sous les attributs d'Isis, l'escortait. Deux trônes d'or étaient disposés pour leurs divinités ; ils y prirent place. Antoine divisa l'Orient entre les deux fils qu'il avait eus de cette reine. Alexandre, l'aîné, eut pour partage l'Arménie, la Médie et l'empire des Parthes, si l'on parvenait jamais à le conquérir. Ptolémée, le second, dut se contenter de la Phénicie avec la Syrie et la Cilicie. Il est probable que la Judée faisait aussi partie de son lot. Mais le cri d'indignation, soulevé à Rome par ces folies, retentit bientôt sur les rivages du Nil, et jeta l'épouvante dans l'âme du Triumvir. Octave l'avait accusé devant le Sénat d'avoir démembré l'empire, et déshonoré la mémoire de César, en introduisant un fils de Cléopâtre dans la famille du héros ¹. Un sénatus-consulte proscrivit Antoine, et déclara la guerre à la reine d'Égypte. On ne voulut pas même faire l'honneur au Triumvir déchu de le nommer, dans ce dernier acte. Il eut

¹ Cléopâtre avait eu de César un fils, qu'elle nomma Césarion, et qu'Antoine, par un décret solennel, avait prétendu légitimer.

pu cependant être encore redoutable. Deux cent mille hommes, douze mille cavaliers, et une flotte de huit cents vaisseaux vinrent s'accumuler, par son ordre, près du promontoire d'Actium. Hérode, occupé en ce moment à combattre Malich, le dépositaire infidèle qui lui avait précédemment refusé asile, ne put se rendre en personne à ce combat fameux, mais il envoya son contingent de Juifs au rival d'Octave. On sait quelle fut l'issue de cette lutte gigantesque, qui livra l'empire du monde au neveu de César, et qui aboutit pour Antoine et Cléopâtre à un double suicide (31).

8. La victoire d'Actium remplit l'Orient d'épouvante. Tous les rois d'Asie avaient soutenu la cause qui venait de succomber. Hérode, en particulier, avait tout à craindre du ressentiment du vainqueur. Il était la créature d'Antoine, et lui devait la couronne. Sa position était semblable à celle d'Antipater, après la défaite de Pompée à Pharsale, avec cette circonstance aggravante qu'Antipater pouvait se présenter devant César, comme un ministre ayant exécuté les ordres de son souverain, tandis qu'Hérode, monarque absolu de la Judée, ne pouvait rejeter sur personne la responsabilité de ses actes. Hérode n'ignorait pas la haine que sa domination inspirait aux Juifs. Il savait qu'on ne manquerait pas de renouveler, près d'Octave, les accusations dont il s'était si aisément justifié près d'Antoine. Le meurtre d'Aristobule avait laissé sa trace sanglante, dans toutes les mémoires; celui de Joseph, plus récent encore, offrait un nouveau texte aux récriminations. Prévenir la vengeance de ses ennemis, par une prompte démarche auprès du vainqueur, lui sembla l'unique chance de salut. Octave venait de débarquer à Rhodes; le roi des Juifs prit le parti d'aller l'y trouver. Mais, avant de quitter Jérusalem, dans l'incertitude du sort qui lui était réservé, il voulut frapper d'un dernier coup la famille asmonéenne, et ruiner pour jamais toutes les espérances d'une restauration nationale. Hyrcan II avait quitté la Babylonie. En apprenant l'élévation du fils d'Antipater au trône de Judée, ce prince avait sollicité, comme une faveur insigne, la permission de rentrer à Jérusalem et d'y venir achever ses jours, en simple particulier, heureux de vivre sous le sceptre du fils de son ancien ministre.

Anxiété
d'Hérode. II
fait assassiner
le vieil Hyrcan II, et va
saluer à
Rhodes le
vainqueur
d'Actium

Cette dernière démarche nous donne la mesure de la valeur morale du faible vieillard. Hérode s'était empressé d'accéder aux désirs d'un octogénaire. Le roi découronné accepta, sans se douter peut-être de son humiliation, le rôle de convive, dans le palais même où il avait régné. Un soir, après le repas, Hérode fit un signe à ses gardes, et le malheureux Hyrcan fut assassiné. Le lendemain, le fils d'Antipater quittait Jérusalem, et partait pour Rhodes. Mariamne et sa mère avaient été conduites dans la forteresse d'Alexandron. Le gouverneur, Sohem, avait ordre de les égorger toutes deux, si les événements prenaient une tournure défavorable à Hérode. Ce n'était plus la jalousie qui avait inspiré cette précaution barbare; il s'agissait de maintenir la dynastie iduméenne sur le trône de Judée. Phéroras, frère du roi, était chargé de la régence; en prévision d'une éventualité fâcheuse, il avait été désigné comme l'héritier présomptif de la couronne; et le meilleur moyen d'assurer le succès de cette combinaison était de frapper, le cas échéant, les deux dernières représentantes de la race des Machabées. La politique d'Hérode n'oubliait rien.

9. Son entrevue avec Octave peut passer pour le chef-d'œuvre de l'astuce et de l'hypocrisie. Il se présenta au tribunal du vainqueur d'Actium, avec tous les insignes de la royauté, à l'exception du diadème, que le futur empereur lui avait ordonné de quitter. « César, lui dit-il, est-ce mon attachement connu à la cause d'Antoine qui me vaut votre disgrâce? Oui, j'ai aimé Antoine; il fut mon bien-facteur, sa main déposa sur mon front la couronne que vous m'enlevez aujourd'hui. Au nom de tous les services qu'il m'avait rendus, il me demanda à son tour de le servir contre vous. Il ne me fut point donné de prendre part, en personne, à ce combat fameux; je n'ai pas eu à tirer l'épée contre vos armées victorieuses; j'étais alors occupé, sur mes frontières, à soumettre les Arabes révoltés. Mais j'ai fourni à Antoine armes, munitions, vivres, soldats, tous les secours dont je pouvais disposer. La reconnaissance et l'amitié m'en faisaient une loi sacrée. Maintenant même, je déplore le fatal contre-temps qui m'empêcha de le suivre en personne. On peut me soupçonner d'avoir abandonné un ami, qui avait besoin de moi. Si

Hérode se fait pardonner ses liaisons antérieures avec Antoine, et conquiert les bonnes grâces du vainqueur.

je me fusse trouvé à ses côtés, j'aurais prodigué pour lui mon sang et ma vie, j'aurais relevé son courage, prévenu ses défaillances ; blessé, je l'eusse porté dans mes bras ; j'aurais maintenu son drapeau, jusqu'à ce qu'enfin Dieu eût prononcé la sentence définitive ! Du moins, on ne pourrait aujourd'hui suspecter le dévouement d'Hérode, et l'on compterait son amitié pour quelque chose. Malheureux Antoine ! Il a péri victime de son aveugle passion pour Cléopâtre. Que de fois je lui demandai la mort de cette femme ! Hélas ! il refusa toujours d'écouter mes sages conseils. Maintenant, César, vous pouvez m'enlever une couronne, mais il n'est pas en votre puissance de me ravir ni mes sentiments, ni l'honneur. Quel que soit l'avenir qui m'attend, je serai, jusqu'au dernier soupir, l'ami de mes amis, l'ennemi de mes ennemis ! » — Un tel langage était calculé pour atteindre, dans le cœur des Romains, la généreuse fierté dont ils faisaient parade. — J'ai triomphé d'Antoine par la force des armes, répondit Octave : je ne veux lutter avec vous que par des bienfaits. Ainsi j'espère vous contraindre à aimer César, plus que vous n'avez jamais aimé son rival. — Une couronne d'or fut déposée par Octave sur la tête de la créature d'Antoine. Hérode était plus puissant que jamais. Le vainqueur d'Actium lui rendit les provinces autrefois détachées de la Palestine, en faveur de Cléopâtre. Hérode l'accompagna en Égypte : huit cents talents, offerts à propos, redoublèrent la bienveillance d'Octave, qui ne voulut pas se laisser vaincre en générosité. Il donna au roi des Juifs un régiment de quatre cents Gaulois, dont Cléopâtre avait fait ses gardes du corps. Après cet échange de bons procédés, les deux nouveaux alliés se séparèrent, l'un pour aller recevoir à Rome le titre d'Auguste et l'empire du monde, l'autre pour aller continuer à Jérusalem les sanglantes exécutions qui avaient déjà si fatalement marqué son règne :

10. Mariamne avait appris, par une indiscretion de Sohem, l'ordre que son cruel époux avait laissé en partant. Le retour de ce tyran domestique, meurtrier d'Hyrcan, d'Aristobule, de Joseph, ne pouvait, on le conçoit, éveiller, dans son âme, que de douloureux souvenirs. Trop loyale pour recourir à la dissimulation, elle ne montra, vis-à-vis du bourreau de sa famille, qu'une froideur pleine de

Retour
d'Hérode à
Jérusalem.
La reine
Mariamne
condamnée
à mort et
exécutée.
Une mère

dignité calme et impassible. Salomé, le mauvais génie d'Hérode, envenima bientôt, par d'habiles calomnies, les relations déjà si aigres des deux époux. Le premier jour, on vint dire au roi que Sohem avait révélé à Mariamne l'ordre sanguinaire, qui lui avait été donné à son égard. Dès le lendemain, Sohem payait cette imprudence de sa vie. Un second émissaire de Salomé accusa Mariamne d'avoir formé le projet d'empoisonner son époux. Il apportait, comme preuve matérielle, un breuvage composé, disait-on, par la reine elle-même, et dont l'effet était mortel. La reine fut immédiatement jetée au fond d'un cachot. Hérode voulut qu'elle fût jugée publiquement. Le Sanhédrin n'existait plus ; on le remplaça par un tribunal, composé de courtisans, aux gages de Salomé. Le roi vint lui-même plaider contre l'infortunée Mariamne ; il le fit, en termes si véhéments, qu'une sentence de mort fut rendue, à l'unanimité des suffrages. Cependant, effrayés de leur précipitation, ou peut-être redoutant, de la part d'Hérode, un de ces retours imprévus de tendresse, qui avaient jusque-là sauvé la reine, tous les juges sollicitèrent une commutation de peine, et demandèrent que Mariamne fût seulement condamnée à une détention perpétuelle. Salomé intervint encore. Ses agents représentèrent le danger d'un soulèvement populaire, qui éclaterait, tôt ou tard, en faveur de l'illustre captive. Hérode frémit, à cette seule pensée, et, séance tenante, il donna l'ordre de procéder à l'exécution. Une scène, plus cruelle que la mort même, attendait l'innocente victime, au seuil de son cachot. Entourée de soldats, Mariamne quittait la prison, pour marcher au supplice. Elle rencontra sa mère. On eût pu croire à une effusion de tendresse mutuelle. Il n'en fut rien. Craignant pour elle-même le sort de sa fille, Alexandra eut le courage d'insulter la noble femme qui allait mourir, et dont elle était indigne d'être la mère. — Va ! criait-elle, épouse infâme ! Tu n'as que trop mérité la mort, en outrageant le plus généreux et le plus aimable des rois ! — Mariamne ne répondit pas une parole ; aucun trouble ne se peignit sur son visage. A son air de résignation douce et sereine, il eût semblé que son âme conversait avec les esprits célestes. Elle vit, sans pâlir, les apprêts meurtriers ; livra sa tête à la hache du

bourreau; et expira, comme elle avait vécu, sans se plaindre, trouvant peut-être la mort préférable à l'horrible vie qui lui avait été imposée (28).

11. Mariamne laissait, dans le cœur de son époux, deux vengeurs implacables : l'amour et le remords. A peine le crime était-il consommé que son auteur entraînait dans les transports du plus furieux désespoir. Il poussait des cris; il appelait Mariamne! Ni les festins, ni les plaisirs que ses courtisans lui ménageaient, ne pouvaient l'arracher à sa douleur. Parfois il semblait avoir perdu conscience du passé : Allez, disait-il à ses serviteurs, prévenez Mariamne que je l'attends! — Quand l'horrible réalité se présentait de nouveau à son souvenir, il croyait entendre la justice divine prononcer son arrêt. La tête sanglante de Mariamne le poursuivait comme un spectre. On crut qu'il deviendrait fou. La peste sévit, cette année, à Jérusalem, et le peuple disait hautement que le ciel irrité vengeait le supplice de l'innocente reine. Hérode quitta sa capitale. Sous prétexte de parties de chasse, il s'enfonçait dans les solitudes et passait les jours à pleurer. Enfin, une violente maladie se déclara. La fièvre et des douleurs de tête intolérables résistèrent à tous les traitements. Les médecins cessèrent des prescriptions désormais inutiles : ils attendirent, dit Josèphe, le dénouement naturel que leurs efforts ne pouvaient plus ni prévoir, ni provoquer. Alexandra était restée à Jérusalem; elle crut le moment favorable pour s'emparer du palais et de la forteresse d'Antonia. Elle ouvrit, à ce sujet, des pourparlers avec les capitaines des gardes. Hérode va mourir, disait-elle. La couronne revient de droit aux deux enfants qu'il a eus de Mariamne. Il importe de prévenir les compétitions, en mettant ces jeunes princes en possession des deux forteresses qui sont comme les clefs de Jérusalem. — La démarche d'Alexandra prouvait plus d'ambition que de prudence. L'un des gouverneurs, auxquels elle s'adressait, était Achiab, le propre neveu d'Hérode. Il fit partir, sur-le-champ, un message, pour informer son oncle de tout le complot. Cette nouvelle rappela le moribond à la vie. Il répondit aussitôt par l'ordre de décapiter Alexandra. L'indigne mère de Mariamne, la fille d'Hyrcan II, subit le dernier supplice. Avec elle

Désespoir
et maladie
d'Hérode.
Alexandra
est décapitée.

tombait la dernière héritière, en ligne directe, de la dynastie asmonéenne (27).

Meurtre
des derniers
vivants de
la race des
Machabés.
Hérode fait
tuer Costo-
baras, son
beau-frère.

12. Quelques collatéraux, parents assez éloignés du malheureux Antigone, survivaient encore. C'étaient les fils d'un pharisien, nommé Babas, descendant d'une branche cadette des Machabées. Échappés, comme par miracle, aux massacres des soldats romains et aux proscriptions d'Hérode, qui suivirent le siège de Jérusalem, Costobara, gouverneur de l'Idumée, leur avait ménagé, dans sa province, une retraite où ils se tenaient cachés. Salomé, devenue, comme nous l'avons dit, épouse de Costobara, découvrit ce secret. Elle n'avait pas tardé à prendre en haine son second mari, et lui réservait, dans son cœur, le sort qu'elle avait fait subir au premier. On apprit, un jour, que cette femme, dont l'impudence égalait la perversité, venait d'envoyer à Costobara un *Libellus repudii*. C'était la loi de Moïse prise au rebours; au mari seul appartenait le droit de produire un tel acte contre une épouse infidèle. La conduite de Salomé n'aurait que trop justifié un pareil traitement, si Costobara n'avait été retenu peut-être par la perspective du scandale, ou par la crainte de son royal beau-frère. Quoi qu'il en soit, l'audace de Salomé excita une réprobation unanime. Le bruit fut tel qu'Hérode lui-même crut devoir faire des observations à sa sœur bien-aimée. Salomé l'avait prévu; sa justification fut triomphante. Elle apprit au roi que Costobara tenait en réserve les derniers descendants de la famille asmonéenne, et se préparait à les faire monter sur le trône de leurs pères. Il s'était assuré, disait-elle, la coopération de quelques traîtres, qui devaient empoisonner Hérode, et accomplir la restauration nationale. — Salomé nomma les principaux chefs de cette prétendue conspiration, en choisissant tous les ennemis personnels dont elle avait intérêt à se débarrasser. Hérode envoya aussitôt au lieu indiqué par sa sœur; on y découvrit les jeunes Asmonéens, qui furent égorgés. Cette preuve matérielle confirmait, aux yeux d'Hérode, toutes les autres révélations de Salomé. Costobara, et les autres victimes désignées à la vengeance royale, furent punis du dernier supplice (26).

scènes, qui se renouvelaient, chaque année, autour du trône de David, usurpé par un tyran : mais le dégoût, produit par un tel spectacle, est moins profond encore que le sentiment d'indignation qui saisit l'âme, en lisant dans Josèphe les éloges prodigués par cet historien au bourreau de son pays. Hérode est, pour lui, un idéal de noblesse, de modération et d'équité. Jamais prince ne fut plus digne de porter une couronne. Comment Josèphe, dont la plume avait décrit, avec un charme et un attendrissement vraiment patriotiques, les splendeurs et les gloires de la Judée, pouvait-il glisser, sans frémir, dans cette mare de sang et d'ignominies, qui s'appela le règne d'Hérode? L'explication de ce phénomène nous fera connaître de nouveaux mystères de dégradation et d'abaissement moral. Hérode avait été l'ami, le protégé d'Auguste. Aux yeux des Romains, Hérode était un grand roi. Josèphe, qui dédiait ses *Antiquités juives* à Vespasien, le huitième successeur d'Auguste, flattait le vainqueur de Jérusalem, en exaltant la mémoire d'Hérode. Le manteau impérial couvrait toutes les turpitudes, toutes les monstruosités des tyrans alliés de Rome : et il se trouvait un descendant de la race sacerdotale de Jérusalem pour ajouter à l'infamie du héros celle d'un panégyrique intéressé! Telle fut, dans le monde antique, l'influence de cette civilisation romaine, que tant d'enthousiasmes rétrospectifs voudraient nous présenter comme l'apogée de la grandeur humaine!

14. La dynastie asmonéenne était étouffée; les victimes allaient manquer à Hérode. Il les choisira bientôt dans sa propre famille; en attendant, sa tyrannie va soulever l'indignation populaire et fournir un nouvel aliment à la hache des bourreaux. Antiochus Épiphane avait voulu introduire à Jérusalem les jeux olympiques de la Grèce. Hérode reprit ce dessein en sous-œuvre. Il fit élever un magnifique amphithéâtre, couvert d'inscriptions fastueuses en l'honneur d'Auguste, et orné de trophées, représentant toutes les nations tributaires de l'Empire. Des bêtes féroces furent amenées, à grands frais, dans la ville sainte; des gladiateurs célèbres, des mimes, des chanteurs, des comédiens, des athlètes se donnaient rendez-vous à la cour d'Hérode, où ils étaient accueillis avec une munifi-

Introduction
du paganisme
à Jérusalem.
Conspira-
tions.
Cruautés
nouvelles.

cence incroyable. Bientôt l'on vit, dans l'arène, les lions de Numidie, les tigres de l'Inde, déchirer de malheureux esclaves, et dévorer leurs chairs palpitantes. Aux gémissements des victimes, succédaient les chants des musiciens d'Ionie, les jeux scéniques, les combats à outrance des gladiateurs, les luttes ensanglantées du pugilat. La populace romaine s'enivrait d'une joie féroce, à ces spectacles hideux; Hérode avait compté sur un pareil succès en Judée. Il se trompait. La dépravation païenne pouvait seule trouver la volupté dans le sang. Les Hébreux, élevés à l'école de Moïse, avaient une autre idée de la dignité humaine, et de la puissance royale, image de la paternité dans l'État. Les innovations sacrilèges du roi iduméen leur parurent le renversement de toutes les lois et de toutes les institutions nationales. Dès lors, Hérode compta un ennemi dans chacun de ses sujets. Dix, des plus exaltés, jurèrent d'assassiner le roi en plein théâtre; un aveugle, incapable, par son infirmité, de prendre une part active à l'attentat, voulut du moins y être présent et partager la gloire de mourir, avec ses complices, pour l'honneur de la religion et de la patrie. Le succès de la conjuration était à peu près certain; car le roi affectait de paraître aux jeux de la scène sans gardes et sans escorte. Il entra dans la salle, ne se doutant pas qu'il marchait à la mort, lorsqu'un de ses espions lui apprit la vérité. Les coupables furent arrêtés sur-le-champ. Ils ne cherchèrent pas même à fuir, mais, élevant leurs poignards comme un trophée, ils déclarèrent que l'acte qu'ils voulaient commettre n'était point une vengeance privée, qu'ils s'étaient volontairement dévoués à mourir pour sauver les institutions nationales, par le meurtre d'un tyran. Ces discours pouvaient exciter un soulèvement parmi la foule; on se hâta d'entraîner ces fanatiques hors de la salle, et bientôt ils expirèrent, dans les plus cruelles tortures. Leur supplice ne fit qu'animer la haine populaire. L'espion, qui les avait dénoncés, fut saisi, quelques jours après, son corps fut coupé en morceaux et jeté aux chiens. Le fait s'était passé devant un grand nombre de témoins: cependant la police d'Hérode ne put parvenir à en connaître les auteurs. Des perquisitions dans toute la ville n'obtinrent aucun résultat. Enfin, on livra à la torture un

certain nombre de femmes. L'une d'elles, vaincue par la souffrance, laissa échapper le secret, gardé jusque-là par tout un peuple. Ceux qu'elle désigna furent égorgés, avec toute leur famille, sans autre forme de procès.

15. Hérode, malgré sa cruauté, sentait bien qu'il ne pouvait prolonger la lutte contre une nation entière. Il fallait, à quelque prix que ce fût, apaiser l'irritation qui allait toujours croissant. La famine et la peste, qui ravagèrent la Judée à cette époque (25), lui en fournirent l'occasion. Hérode fit acheter en Égypte tous les blés disponibles. Son trésor royal, les vases de prix, les objets d'art du palais furent convertis en vivres pour les malheureux. Des distributions de blé étaient faites, chaque jour, dans toutes les villes du royaume. Les vieillards, les malades ne pouvaient toutefois ni moudre le froment, ni préparer leur pain. Hérode y pourvut. Des boulangeries spéciales furent chargées de fournir des rations déterminées de pain. L'hiver approchait. Hérode employa toutes les laines de ses troupeaux à faire tisser des vêtements pour les familles indigentes. Il se multiplia réellement dans cette circonstance. Du blé fut livré aux laboureurs pour les semailles prochaines. Ses largesses s'étendirent jusqu'aux tribus voisines de la Judée, que le fléau avait également atteintes. La famine fut un véritable triomphe pour le roi, qui recueillit enfin les bénédictions spontanées de son peuple. C'étaient les premières qu'il eût entendues, depuis son avènement au trône.

16. Avec ce retour de la faveur populaire, Hérode recevait de nouveaux témoignages de la bienveillance d'Auguste. Le roi des Juifs avait envoyé à Rome les deux fils qu'il avait eus de Mariamne, Alexandre et Aristobule, pour les faire élever à la cour et sous les yeux de l'Empereur (22). Les deux jeunes princes furent accueillis par Auguste avec la plus flatteuse distinction. La politique impériale avait tout intérêt à former elle-même et à son école les héritiers de toutes les monarchies tributaires. Auguste répondit à la confiance de son allié en l'autorisant à choisir, par testament, l'un des jeunes princes pour son successeur. En même temps, il annexait à la couronne de Judée, les provinces de la Trachonitide, de l'Au-

Famine et peste en Judée. Efforts d'Hérode pour conjurer le fléau.

Nouvelles faveurs d'Auguste. Hérode procureur romain en Syrie. Phéroras, son frère, tétarque de la Pérée.

ranite et de la Batanée, que le petit roi de Panéas, Zénodore, avait jusque-là gouvernées, sous le protectorat de Rome. Le gouverneur d'Orient, Agrippa, gendre d'Auguste, fut chargé de l'exécution de ce décret. Le tétrarque dépouillé essaya vainement de réclamer contre la mesure dont il était victime; l'ordre impérial fut maintenu. L'année suivante (21), Auguste se rendit en personne à Antioche. Il y reçut les hommages de tous les princes d'Asie. Parmi cette cour brillante, le maître du monde affectait de traiter le roi des Juifs avec une faveur particulière. Zénodore était venu, avec une députation du district de Gadara, pour se justifier des accusations qui pesaient sur lui. Hérode l'avait représenté à Auguste et à Agrippa comme un chef de brigands, donnant asile, dans ses provinces, à tous les malfaiteurs des contrées voisines. Dans la réalité, la terreur du nom d'Hérode chassait de Jérusalem une foule de malheureux, qui, préférant l'exil à la mort, se réfugiaient dans les états limitrophes. Les députés de Gadara s'étaient promis de faire connaître la vérité, et de dénoncer à l'Empereur les violences et la tyrannie du roi de Judée. Mais arrivés à Antioche, témoins de la faveur dont Hérode était l'objet, ils renoncèrent à la lutte, et, dans leur désespoir, se donnèrent la mort. Deux jours après, Zénodore mourait subitement lui-même, d'une maladie d'entrailles, ou peut-être du poison d'Hérode. Le lendemain, Auguste donnait au roi des Juifs la principauté de Panéas. Il y joignait le titre de procurateur romain de Syrie. Hérode se trouvait dès-lors le plus puissant roi de l'Orient. Il céda la Pérée à son frère Phéroras, auquel Auguste donna le titre de Tétrarque.

17. Tant de prospérités avaient fini par faire oublier à Hérode le sanglant souvenir de Mariamne. Une jeune Israélite du même nom était célèbre par sa rare beauté. Elle était fille du prêtre Simon. Hérode l'épousa, et, le même jour, il ôta le Pontificat suprême à Josué, successeur d'Aristobule, pour en décorer son nouveau beau-père. Les Juifs, fidèles à leurs institutions nationales, s'indignaient en voyant la pourpre d'Aaron servir de jouet aux caprices d'un despote. Mais qu'importaient à Hérode la loi de Moïse et la majesté de Jéhovah? Depuis son retour d'Antioche, il ne connaissait plus

Hérode épouse la fille du prêtre Simon et investit son nouveau beau-père du pontificat suprême. Constructions d'Hérode en Judée. Ses tours Mariamne, Hippicos et Jérusalem.

d'autre divinité que celle d'Auguste. Il lui bâtit un temple magnifique à Panéas, un autre à Césarée, ville maritime, qu'il venait de créer sur l'emplacement de la tour de Straton, et qu'il peupla exclusivement de colonies païennes. Des édifices du même genre, avec des gymnases, des théâtres, des bains et un forum, s'élevaient par son ordre à Damas, à Tripoli, à Tyr et à Sidon; c'est ainsi qu'il inaugurait son nouveau titre de Procurateur de Syrie. Maître des plus riches provinces de l'ancien empire des Séleucides, l'or affluait dans ses mains : il le dépensait en prodigalités païennes. La tour de Baris, dont il avait déjà changé le nom en celui d'Antonia, au temps de la puissance du fameux Triumvir Antoine, fut convertie en un palais somptueux, où les salles d'Auguste et d'Agrippa effaçaient en magnificence le Saint des Saints du Temple. Une ville de marbre s'élevait, sous le nom d'Hérodiûm, au lieu où, vingt ans auparavant, le fils de Cypros avait repoussé les cavaliers parthes. Dans la plaine de Capharsaba, la nouvelle cité d'Antipatris; celle de Cypros, près de Jéricho, devaient perpétuer dans la postérité la plus lointaine, le souvenir du père et de la mère d'Hérode. A Jérusalem, les tours de Mariamne, de Phasaël et d'Hippicos rappelèrent les noms des deux épouses, du frère, et de l'un des favoris du roi. « La tour d'Hippicos, dit Joseph, fut ainsi nommée par Hérode, en souvenir d'un de ses amis. Elle était quadrangulaire, chacun de ses côtés avait vingt-cinq coudées de long et trente de haut. Sa base était massive; au dessus de cette masse solide régnait une citerne, d'une profondeur de vingt coudées, destinée à recueillir les eaux pluviales. Sur la terrasse qui recouvrait cette citerne, s'élevait un édifice à deux étages, haut de vingt-cinq coudées, couronné par un parapet de deux coudées, et surmonté de créneaux de trois coudées de hauteur, ce qui donnait à la tour une élévation totale de quatre-vingts coudées¹. » Hippicos, sous le nom duquel Hérode consacrait ce monument, était l'Héphestion de cet Alexandre Iduméen, mais nous ne savons rien de plus de son histoire. Le titre d'ami d'Hérode, que lui donne

¹ Joseph., *De Bell. jud.*, lib. V, cap. iv.

Josèphe est une assez pauvre recommandation. M. de Saulcy croit que la base massive de la tour Hippicos était la même que celle de l'antique monument, connu sous le nom de tour de David ¹. « La » seconde tour, à laquelle Hérode donna le nom de son frère Phasael, dit-il, avait une base carrée et massive de quarante coudées en largeur et en hauteur. Elle était couronnée d'un portique, haut de dix coudées, muni de parapets et de créneaux. Au milieu du portique s'élevait une autre tour à divers étages, contenant une salle de bains et toutes les dépendances d'une habitation royale. Le sommet en était encore garni de parapets et de créneaux. Sa hauteur totale était de quatre-vingt-dix coudées. On avait reproduit exactement, dans cette construction, mais sur des dimensions plus considérables, le célèbre phare d'Alexandrie ². » Enfin, la tour Mariamne, qui avait reçu le nom des deux reines, était carrée et massive jusqu'à une hauteur de vingt coudées. « Elle » supportait des appartements beaucoup plus magnifiques et plus ornés que ceux des deux autres, mais elle n'avait que cinquante-cinq coudées de hauteur ³. »

Établissement de Samarie par Hérode. Le temple d'Auguste à Samarie. Politique romaine.

18. Nous n'insistons autant sur les constructions d'Hérode à Jérusalem, que parce qu'elles vont bientôt former le cadre de l'histoire évangélique. A ce point de vue, les modifications que le roi iduméen fit subir à la cité de David, prennent pour nous une importance capitale ; elles s'illuminent du reflet divin que la présence de l'Emmanuel jettera sur leurs nouveaux horizons. Les noms, consacrés par Hérode et illustrés par des monuments fastueux, pâlissent devant le nom sacré de Jésus, qui vint prendre possession de la Jérusalem renouvelée, et effacer toutes les autres splendeurs par la rayonnante ignominie de la croix. Hérode avait résolu de ne pas laisser une pierre, dans son royaume, qui ne portât l'empreinte de sa main toute-puissante. Samarie était restée ensevelie sous ses décombres, depuis l'époque d'Hyrcaan I^{er} ⁴. Gabinius y avait pourtant élevé une citadelle pour les troupes romaines. C'était là que pendant l'hiver qui précéda le siège de Jérusalem, Hérode avait

¹ De Saulcy, *Dict. des antiq. bibl.*, pag. 644. — ² Joseph., *De Bell. jud.*, lib. V, cap. XIV. — ³ Idem, *ibid.* — ⁴ Voir le n^o 21 du chapitre précédent.

épousé la vertueuse et infortunée Mariamne. Le nom de *Gabinium* était demeuré à la forteresse abandonnée. Au point de vue stratégique, l'emplacement de l'ancienne Samarie était incomparable¹. Au point de vue religieux, Hérode éprouvait une certaine joie à relever de ses ruines la rivale de Jérusalem. La nouvelle Samarie prit le nom de *Sébasté*, synonyme grec d'Auguste, et fut dédiée à la divinité de l'Empereur. Elle fut entourée d'une muraille d'un périmètre de vingt stades. Six mille colons y furent appelés. Le fondateur leur accorda les immunités les plus étendues. Un temple, dédié à Auguste, fut érigé au milieu d'une place qui n'avait pas moins de six stades de tour. Le veau d'or de Jéroboam était ainsi remplacé par la divinité du protecteur d'Hérode. Une idolâtrie nouvelle se substituait à l'ancienne, et l'horreur des Juifs pour les Samaritains persévéra, sous les formes modernes, ainsi que l'atteste l'histoire évangélique. On se tromperait étrangement, si l'on ne voyait dans ces essais d'apothéose de l'Empereur qu'un témoignage isolé d'adulation et de servilisme. Pendant que la statue colossale d'Auguste, costumé en Jupiter olympien, se dressait à côté de sa divine épouse Junon, symbolisant la cité romaine, au milieu de Samarie, un temple immense était inauguré, en l'honneur de la nouvelle divinité, au confluent du Rhône et de la Saône, dans la ville gauloise de Lugdunum. La même pensée politique présidait à ces constructions simultanées de l'Orient et de l'Occident. « Il s'agissait, dit Tacite, de détrôner tous les dieux, pour faire asseoir dans les temples, et encenser, par les prêtres, l'idole du maître du monde². » Empereur sur la terre et dieu dans le ciel, telle était la double dignité que le neveu de César avait la modeste prétention de réunir en sa personne. Nabuchodonosor lui-même n'avait pas été jusque-là !

19. Le paganisme hautement avoué d'Hérode faillit lui coûter la vie. Pendant que ses courtisans, séduits par la magnificence de tant de travaux gigantesques, lui donnaient le surnom de *Grand*,

Méconten-
nement des
Juifs.
Nouvelles
mesures de
rigueur.

¹ Voir tom. II de cette *Histoire*, pag. 565, 566. — ² *Nihil deorum honoribus relictum, quum se templis et effigie numinum, per flamines et sacerdotes, coli vellet* (Tacit., *Annal.*, lib. I, § vi).

les Hébreux fidèles déploraient la violation de leurs lois, le mépris affiché pour leur religion, et l'oubli des droits sacrés de Jéhovah. Le roi crut les apaiser, en faisant la remise du tiers des impôts, prélevés annuellement sur la Judée proprement dite. Les ressources de son trésor royal étaient tellement abondantes, qu'il pouvait, sans obérer ses finances, prendre une pareille mesure. Elle n'eut pas le succès qu'il s'en promettait : les murmures continuèrent. Un décret royal parut alors, interdisant, sous les peines les plus sévères, toutes les assemblées sur les places publiques, dans les rues et dans les maisons ; les festins, les réunions de famille. Pour les Juifs, habitués à vivre dans les parvis du Temple comme les Athéniens dans l'*Agora*, ou les Romains dans le *Forum*, un tel ordre fut regardé comme le plus monstrueux excès de la tyrannie. Cependant des espions, mêlés à la foule, rendaient compte de chaque propos injurieux, du moindre geste qui pouvait être interprété comme un outrage à la majesté royale. Sur leurs dénonciations, on arrêtait sans bruit les coupables, ils étaient jetés dans la forteresse d'Hyrchan, où la hache du bourreau les attendait. Parfois, déguisé en homme du peuple, Hérode lui-même parcourait, la nuit, les rues de sa capitale ; il entendait maudire sa tyrannie sacrilège, et, le lendemain, sa vengeance punissait les plus légères indiscretions. Tous les chemins de la Judée étaient gardés par des agents, qui surprenaient les dispositions secrètes des voyageurs, ou provoquaient leur imprudente expansion. Hérode songeait à faire prêter à tous ses sujets un serment de fidélité à sa personne et à sa dynastie. Les Pharisiens le détournèrent de ce projet, qui eût infailliblement soulevé une émeute ¹.

20. Désespérant de calmer l'effervescence des esprits, il eut recours à un expédient qui lui réussit mieux que les rigueurs (17). Il fit convoquer le peuple en assemblée solennelle, et, au milieu du silence, plein d'anxiété, qui accueillit sa présence, il parla en ces termes : « Je crois inutile de vous rappeler tous les travaux, toutes les entreprises de mon règne. Vous les connaissez : ils vous ont

¹ Joseph., *Antiq. jud.*, lib. XV, cap. XIII.

Hérode annonce le projet d'achever le temple de Zorobabel.

» plus servi à vous-mêmes qu'ils n'ont ajouté de gloire à mon ad-
» ministration. Naguère, à une époque de calamité publique, vous
» m'avez vu sacrifier toutes mes richesses, pour conjurer le fléau ;
» ce que j'ai fait depuis, avec l'aide de Dieu, avait pour but d'élever
» la nation judaïque au plus haut degré de splendeur où elle soit
» jamais parvenue. Je veux vous entretenir aujourd'hui d'un projet,
» qui intéresse la majesté de la religion et la pompe de ses céré-
» monies. Au retour de la captivité de Babylone, nos pères ont re-
» construit le Temple actuel, mais sur des dimensions moins vastes
» que l'ancien. Son élévation est inférieure de soixante coudées à
» celle du Temple de Salomon. Certes, nous n'avons pas le droit
» d'en faire un reproche à la mémoire de nos pieux ancêtres ! Ils
» n'étaient pas libres de faire plus. Les mesures de l'édifice leur
» avaient été officiellement imposées par Cyrus et Darius fils d'Hys-
» taspe, sous le joug desquels ils vivaient alors, comme ils vécurent
» plus tard sous le sceptre du macédonien Alexandre et de ses suc-
» cesseurs. Voilà pourquoi ils ne purent rétablir en entier ce mo-
» nument de la piété nationale, sur le plan primitif. Maintenant
» donc que la volonté de Dieu m'a donné le trône ; redevable à sa
» protection de la paix dont je jouis, des richesses qui se sont accu-
» mulées dans mes trésors, et surtout de la faveur des Romains,
» les maîtres du monde, je puis achever l'œuvre commencée par
» nos pères. Ainsi je témoignerai au Seigneur la reconnaissance
» que je lui dois pour tant de bienfaits ! » A mesure que le roi par-
» lait, des signes d'étonnement se manifestaient sur tous les visages.
» Cette ouverture inattendue jetait les assistants dans une surprise
» inimaginable. Quand le discours royal fut terminé, chacun eut le
» temps de recueillir et de formuler ses impressions. Le projet était
» séduisant, mais on se défiait d'Hérode. Aurait-il d'ailleurs le temps
» d'exécuter ses promesses ? Rien n'était plus facile que de démolir
» la couverture du Temple actuel, pour commencer les travaux de
» surélévation, mais rien n'était moins certain que l'achèvement de
» l'entreprise. Qu'arriverait-il, si, pour un motif ou pour un autre,
» l'œuvre se trouvait interrompue ? Hérode se hâta de les rassurer.
» Il leur promit de ne rien toucher au monument actuel jusqu'à ce

que les matériaux, destinés à le surélever, fussent tous disposés avec soin, et amenés au pied de l'édifice. Cette fois, il tint parole. Les préparatifs exigèrent deux années. Mille chariots, employés chaque jour, amenaient successivement à la montagne du Temple des blocs de marbre blanc, d'une dimension uniforme et d'un poli admirable. Les bois précieux, destinés à la charpente et au toit de l'édifice sacré, furent rangés, prêts à être mis en œuvre, dans l'enceinte des Parvis. Le roi engagea dix mille ouvriers des plus habiles, et leur adjoignit mille prêtres, qui devaient, en costume sacerdotal, travailler à l'intérieur du Temple, dont l'accès était interdit à tout autre qu'à eux. Grâce à ces précautions, le Sanctuaire, proprement dit, fut achevé en dix-huit mois (15). Sauf la surélévation qui reportait l'édifice à la hauteur réglementaire adoptée par Salomon, l'œuvre primitive subsistait tout entière, en sorte que le Temple, restauré par Hérode, continua à s'appeler le Temple de Zorobabel. C'est ainsi que Josèphe le désigne formellement, en terminant le récit du siège de Jérusalem par Titus. « Bâti au temps de Cyrus, » dit-il, le second Temple, détruit sous Vespasien, avait duré six » cent trente-neuf ans¹. »

Description
du Temple
restauré par
Hérode.

21. « Ce superbe monument, dit Josèphe, était placé au milieu de l'enceinte sacrée, et l'on y montait par douze degrés. Sa face antérieure présentait une largeur et une hauteur égales, de cent coudées. A l'abside, cette largeur était réduite de quarante coudées : ainsi, sur la face de l'édifice sacré, deux espèces d'épaules d'un développement de vingt coudées chacune, se projetaient de chaque côté du Temple. La hauteur totale permettait de l'apercevoir, à plusieurs stades autour de Jérusalem. La première porte, haute de soixante-dix coudées et large de vingt-cinq, n'avait pas de battants, et restait entièrement ouverte, pour représenter, selon le symbolisme juif, le ciel, visible de tous côtés, et ouvert partout. Le fronton en était entièrement doré, et, à travers cette baie immense, l'œil plongeait dans le Vestibule intérieur, également resplendissant d'or. Il avait une hauteur non interrompue de quatre-

¹ Joseph., *De Bell. jud.*, lib. VI, cap. XXVI.

vingt dix coudées, une longueur de cinquante, et une largeur transversale de vingt seulement. La porte intérieure du Vestibule était aussi revêtue de lames d'or, de même que toute la partie du mur dans laquelle elle était percée. Au dessus, courait une vigne d'or, de laquelle pendaient des grappes de raisin, de la hauteur d'un homme. La partie intérieure était fermée par des battants d'or, de cinquante-cinq coudées de haut, et de seize de large. Elle était recouverte par un voile d'égale longueur, et d'étoffe babylonienne, éclatant des couleurs de l'hyacinthe, du byssus, du safran et de la pourpre¹. Ce tissu merveilleux était un symbole du monde. Le safran représentait le feu ; le byssus, la terre ; l'hyacinthe, l'air ; et la pourpre, les océans. Sur ce voile, était tracée toute l'image du ciel, mais sans aucune des figures symboliques adoptées par les Gentils pour représenter les signes du zodiaque². La partie intérieure du Vestibule donnait entrée dans le *Héchal*, Sanctuaire proprement dit, d'une hauteur de soixante coudées, sur quarante de long, et vingt de large. Il renfermait le Chandelier à sept branches, la Table des Pains de Proposition, et l'Autel des Parfums. Les sept lampes du candélabre signifiaient les sept planètes ; et les douze pains, déposés sur la Table d'or, le cercle zodiacal et les douze mois de l'année. L'Autel des Parfums, avec ses treize aromates d'espèces différentes, empruntés aux productions de la terre et des mers, rappelait que tout appartient à Jéhovah et doit être consacré à son usage. La dernière partie du Temple, occupant le fond de l'abside, avait vingt coudées de long ; elle était séparée du *Héchal* par un voile, que le Grand-Prêtre seul écartait une fois, chaque année, au jour fixé par la Loi, pour son entrée solennelle. Elle s'appelait le Saint des Saints. Mais elle était vide, depuis que l'Arche d'alliance, les tables de la Loi, la manne du désert et la verge fleurie d'Aaron avaient disparu du milieu d'Israël. Sur les côtés extérieurs du Temple, on

¹ On le désignait sous le nom de *Voile du Temple*. Il se déchira, dans toute sa longueur, à la mort de Jésus-Christ. — ² On comprend facilement le motif de cette exclusion. Les images arbitraires, sous lesquelles l'antiquité païenne avait figuré les signes du zodiaque, étaient des représentations interdites par la loi de Moïse.

avait conservé la disposition des appartements sacerdotaux, bâtis par Salomon¹. L'extérieur du Temple frappait l'œil du voyageur. Il était revêtu, de tous les côtés, de lames épaisses d'or : et, sous les feux du soleil, il paraissait comme imprégné des rayons de l'astre du jour. De loin, il ressemblait à une montagne de neige, car, partout où l'or disparaissait, brillait un marbre éclatant de blancheur. Le faite était garni d'aiguilles d'or, destinées à écarter les oiseaux qui auraient pu le souiller. Quant aux blocs, qui étaient entrés dans sa construction, quelques-uns n'avaient pas moins de quarante-coudées de long, cinq de haut, et six de large². L'autel, placé devant le Temple, était haut de quinze coudées, long et large de cinquante. Ce massif carré avait, aux angles, des saillies semblables à des cornes, et une rampe douce y montait du midi. Il n'entraînait aucun ferrement dans sa construction, et jamais le marteau ne l'avait touché. Enfin, le Temple et l'Autel étaient entourés d'un cordon de pierre, haut d'une coudée, et qui séparait les prêtres du peuple³..»

Dédicace
du Temple
restauré.

22. Tel était, après sa restauration, le second Temple, dont Aggée avait prédit la gloire future. « Encore un peu de temps, dit Jéhovah, et j'ébranlerai le ciel et la terre, la mer et les continents. » J'ébranlerai les peuples; et le Désiré des nations fera son avènement. Ainsi j'investirai cette maison d'une splendeur immortelle : c'est en ce lieu que je donnerai la paix⁴. » Ces souvenirs devaient être présents à tous les cœurs, le jour de l'inauguration du nouveau Temple. La fête coïncida avec l'anniversaire du couronnement d'Hérode. Elle rappela, par sa magnificence, les plus belles époques de l'histoire juive. Le roi offrit, sur l'autel du Seigneur, trois hécatombes; les victimes présentées par le peuple furent

¹ Voir tom. II de cette *Histoire*, pag. 463, 464.

² « Cette longueur de quarante-cinq coudées, équivalant à vingt-trois mètres six cent vingt-cinq millimètres, dit M. de Saulcy, est peut-être exagérée. Rappelons-nous, toutefois, que la plate-forme du grand temple de Baalbeck présente trois blocs bien plus étonnants encore, puisqu'ils ne cubent pas moins de cinq cent vingt-cinq mètres, tandis que ceux dont parle Josèphe n'en cuberaient que cent quatre-vingt-seize, en nombres ronds. » (De Saulcy, *Dict. des antiq. bibl.*, pag. 635.) — ³ Joseph., *De Bell. jud.*, lib. V, cap. v. — ⁴ *Agg.*, cap. II, 1-11; voir tom. III de cette *Histoire*, pag. 470.

innombrables. On eût pu croire à une restauration, morale et religieuse, analogue à la restauration matérielle qui frappait tous les regards. Mais, de la part d'Hérode, il n'y avait qu'une vaine pompe, sans conviction et sans foi; le peuple le comprenait, et il sentait la main de fer du tyran païen, sous les démonstrations extérieures de respect à la loi nationale. Il était difficile de se faire illusion, quand on voyait l'immense aigle d'or, symbole de la domination romaine, qu'Hérode avait fait placer au frontispice du monument sacré.

23. Obligé de se conformer rigoureusement au plan primitif de Zorobabel et de Salomon, pour le Temple proprement dit, le roi se trouva plus libre d'agrandir, à son gré, et de modifier, dans leur ensemble et leurs détails, les dépendances extérieures et les parvis. Il conçut cette restauration sur des dimensions tellement colossales, que l'œuvre se continuait encore au temps de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et ne fut complètement achevée que cinq ans avant la ruine définitive de Jérusalem. « Dix-huit mille ouvriers, dit » Josèphe, se trouvèrent alors inoccupés, parce qu'ils venaient de » terminer les travaux du Temple. On les employa à paver les » rues de la ville en marbre blanc ¹. » S'il faut en croire la description que l'historien juif nous a laissée, les portiques élevés par Hérode autour du monument sacré, « furent l'ouvrage le plus étonnant dont les hommes aient jamais entendu parler. Les portes, ouvrant sur les avenues du Temple, étaient garnies de grands et magnifiques arcs de triomphe, auxquels étaient suspendues des tentures éclatantes, décorées de fleurs purpurines et de colonnes, figurées dans le tissu. Au dessus des corniches, courait une vigne d'or, dont les grappes pendantes émerveillaient le spectateur, autant par leur somptuosité que par leur admirable exécution. Tout le périmètre de la montagne sainte était entouré d'un mur de pierre, soutenant, sur la face orientale, un double portique, aussi long que le mur d'enceinte lui-même, faisant face à la porte d'entrée du Temple, dans l'axe de laquelle venaient rayonner tous les

Parvis et
portiques.
Description.

¹ Joseph., *Antiq. jud.*, lib. XX, cap. VIII.

autres portiques. C'était là que les anciens rois déposaient les trophées des nations vaincues ; Hérode y fit ajouter ceux qu'il avait conquis sur les Arabes. La porte septentrionale de l'enceinte sacrée ouvrait sur la citadelle Antonia. Dans la face occidentale, étaient percées quatre portes, dont l'une conduisait, par une galerie suspendue, au palais royal. Deux des autres portes ouvraient sur le faubourg, et la dernière, donnant accès dans la ville neuve, aboutissait à un double escalier, par lequel on descendait dans la vallée. Le côté méridional servait d'appui au portique de Salomon, qui était triple, et s'étendait, depuis la vallée orientale jusqu'à la vallée occidentale, c'est-à-dire dans toute la largeur de l'enceinte. Cet édifice était certainement le plus admirable qui ait jamais existé sous le soleil. La vallée était naturellement si profonde, que l'œil s'y perdait, lorsqu'on la regardait du haut de la montagne. A cette élévation si considérable, Hérode ajouta la hauteur effrayante du portique, en sorte que, si, de la plate-forme supérieure, on cherchait à mesurer du regard la double profondeur, naturelle et artificielle, la tête était prise de vertige. Quatre colonnades parallèles régnaient d'un bout à l'autre du portique. Le diamètre des colonnes était tel qu'il fallait trois hommes pour les embrasser ; leur hauteur était de vingt-sept pieds, et leur fût, couronné de chapiteaux corinthiens, portait, vers la base, une double spirale. Elles étaient au nombre de cent soixante-deux. En raison même du parallélisme des colonnes, quatre par quatre, le portique était triple ; deux des allées parallèles étaient semblables, de sorte que chacune d'elles avait trente pieds de large, un stade de long, et plus de cinquante pieds de haut. L'allée intermédiaire avait le double en hauteur et en largeur, de sorte qu'elle dominait complètement les deux allées latérales. Les toits étaient ornés de sculptures sur bois, en haut relief, et très-variées. Celui de la travée du milieu était fortement relevé, les murs supérieurs étant coupés par l'architrave, et divisés par des colonnes engagées ; le tout, d'un fini si merveilleux, que ceux qui n'ont pas vu cet édifice ne peuvent croire tout ce qu'on en rapporte, tandis que ceux qui l'ont vu trouvent toutes les descriptions au-dessous de la réalité. Le sol était pavé en mosaïques de divers des-

sins. » C'était sous les portiques que se tenaient les marchés du Temple ; l'accès en était permis même aux étrangers, et, pour cette raison, on les nommait les Parvis des Gentils. Un mur de trois coudées de haut les séparait de la seconde enceinte, exclusivement réservée aux Juifs. Des colonnettes, régnaient sur le pourtour de la muraille, portaient des inscriptions grecques et latines, rappelant le texte de la loi, qui en interdisait l'entrée à quiconque n'appartenait pas au culte judaïque. La seconde enceinte était surélevée, au dessus du sol des portiques, d'une hauteur de quinze coudées, qu'on montait par une rampe de quinze marches. Sa plate-forme était carrée, et entourée d'un mur de quarante coudées à l'intérieur, et de vingt-cinq seulement à l'extérieur, disposition spéciale, qui s'explique par la hauteur de l'escalier, conduisant à la plate-forme. Après les quinze premiers degrés, on rencontrait un palier, large de dix coudées, et s'étendant jusqu'au bas du mur. De là, d'autres rampes de cinq marches conduisaient aux portes, qui, sur chacune des faces méridionale et septentrionale, étaient au nombre de quatre. La façade orientale n'en avait que deux. Elles donnaient sur le Parvis des Femmes, auxquelles toute autre entrée était interdite, et qui ne devaient, sous aucun prétexte, s'avancer au-delà de l'enceinte consacrée à leur usage. Du reste, ce parvis était ouvert non-seulement aux Juives, mais à toutes les femmes des autres provinces, qui se présentaient pour accomplir les pratiques de la religion. A l'intérieur de cette seconde enceinte, désignée par la *Mischna* sous le nom de *Hel* (*Antemurale*), on en avait ménagé une autre, spécialement réservée aux Juifs purifiés. Au-delà, se trouvait le *Hiéron*, espace vide, dans lequel il était interdit au peuple de pénétrer. Venait enfin la dernière enceinte, précédant immédiatement la porte extérieure du Temple. On l'appelait le Parvis des Prêtres. Elle servait aux sacrifices, et renfermait la *Mer d'airain*, pour les ablutions sacerdotales, et le grand Autel des holocaustes, dont nous avons parlé plus haut. L'ornementation des dix portes du Parvis des Juifs mérite une attention particulière. « Neuf d'entre elles, dit Josèphe, étaient entièrement revêtues d'or et d'argent, aussi bien que leurs battants et leurs architraves. Celle qui ouvrait sur le Temple était

seule en airain de Corinthe. et surpassait de beaucoup les autres en magnificence. Deux battants étaient insérés dans chaque porte, ou pylone, qui ne mesurait pas moins de trente coudées de haut, sur quinze de large. Après avoir franchi chacune de ces portes, on trouvait des salles carrées, de trente coudées de côté, construites en forme de tour, et hautes de plus de quarante coudées. Elles étaient soutenues, chacune par deux colonnes, ayant douze coudées de circonférence. Toutes ces salles avaient des dimensions uniformes, excepté celle de la porte orientale, construite en airain de Corinthe, et qui conduisait directement, du Parvis des Femmes, à la porte même du Temple. Celle-ci était beaucoup plus grande. Sa hauteur était de cinquante coudées, ses portes, hautes elles-mêmes de quarante coudées, étaient entièrement revêtues de plaques d'or et d'argent massif. Quinze marches conduisaient, du mur qui fermait le Parvis des Femmes, à cette porte principale ¹. »

Le Temple
d'Hérode, au
point de vue
de l'histoire
évangélique.

24. En décrivant, avec Josephé, les magnificences, maintenant évanouies, d'un monument qui fut l'une des merveilles du monde, nous n'avons eu d'autre intention que de familiariser le lecteur avec le théâtre des principales scènes de l'Évangile. La Vierge Immaculée montera bientôt les quinze marches du *Parvis des Femmes*, pour venir prendre place, avec les jeunes filles élevées à l'ombre des autels, dans les appartements extérieurs du Temple. Bientôt, la divine mère du Verbe incarné présentera le premier né de la terre et du ciel au rachat de la loi mosaïque. Les salles, aux parois étincelantes de dorures, où les *Rabbis* interprétaient la parole sainte, verront un enfant de douze ans étonner, par la sagesse de ses réponses, et déconcerter, par ses interrogations, les docteurs d'Israël. C'est Jésus-Christ, que notre pensée et notre amour saluent d'avance, sous le portique de Salomon, Jésus-Christ est partout, dans le nouveau Temple; Hérode, aveugle instrument, dans les mains de la Pro-

¹ Joseph., *Antiq. jud.*, lib. XV, cap. II; *De Bell. jud.*, lib. V, cap. v. Outre ces deux descriptions du Temple, dans lesquelles nous avons abondamment puisé, nous avons emprunté quelques détails à une troisième description donnée par la Mischna, 7^e partie, traité *Middôth*, et publiée à part, avec une traduction latine et des notes, par Lempereur (Leyde, 1630, in-4^o).

vidence, élevait un palais à l'Emmanuel, et préparait ce Jardin fermé, prédit par le fils de David, où devait s'épanouir la fleur de Jessé.

23. La restauration du Temple national marchait de pair avec un système quotidien d'insultes à la loi de Moïse. L'une des institutions les plus chères au peuple juif était, sans contredit, celle qui sauvegardait la liberté personnelle des Hébreux, et défendait de les vendre, comme esclaves, aux nations étrangères. D'après ce principe fondamental, le vol était puni par une amende, représentant au quadruple la valeur du dommage. En cas d'insolvabilité, le coupable pouvait être vendu, comme esclave, mais seulement à un Juif; par conséquent, en vertu de la loi sabbatique, sa liberté ne pouvait jamais être aliénée pour une durée de plus de sept ans. Un édit, inspiré à la fois par une pensée de fiscalité et par le désir de ruiner peu à peu les traditions mosaïques, vint bouleverser cette admirable économie. Quiconque serait reconnu coupable de vol par effraction, ou par escalade, devait être vendu comme esclave chez les nations étrangères, au profit du trésor royal. Les condamnés perdaient ainsi, pour jamais, l'espérance de recouvrer la liberté, et de revoir le sol de la patrie. Traînant leurs chaînes, au milieu des gentils, nulle possibilité pour eux d'observer les pratiques de leur culte, et de rester fidèles à la loi de Jéhovah. Cette peine était, à leurs yeux, mille fois pire que la mort. Un cri d'indignation s'éleva contre Hérode, on ne le nommait plus que le *Tyran*. Afin de se dérober à l'explosion de la haine publique, le roi partit pour Rome. Il allait retremper sa popularité chancelante, à la cour du maître du monde. Auguste le reçut, avec sa bienveillance accoutumée, et lui remit les jeunes princes, Alexandre et Aristobule, dont l'éducation venait d'être achevée par les rhéteurs grecs et romains. Ces deux fils de l'infortunée Mariamne avaient hérité de la grâce et de la beauté de leur mère. Ils devaient en partager le sort. Mais, à cette époque, leur père affectait de les traiter avec la plus vive tendresse. Il ménagea le mariage d'Alexandre, l'aîné, avec Glaphyra, fille d'Archélaüs, roi de Cappadoce, qui faisait remonter son origine à la famille persane des Achéménides. Aristobule devait

Décret
d'Hérode
établissant
l'esclavage
légal en
Judée.
Voyage du
roi en Italie.
Mariage des
deux fils
d'Hérode,
Alexandre et
Aristobule.
Intrigues de
Salomé
pendant
l'absence
du roi.

épouser sa cousine-germaine, Bérénice, fille de l'intrigante Salomé. Cette double alliance fut approuvée par Auguste. Hérode revint à Jérusalem, accompagné des deux jeunes princes. Leur distinction charma la multitude. Alexandre et Aristobule représentaient, aux yeux des Juifs, les héritiers des Asmonéens ; on oubliait volontiers leur sang paternel, pour ne songer qu'à la famille de leur mère. Les fêtes des deux mariages fournirent à l'enthousiasme populaire une brillante occasion de se manifester. Les jeunes princes y furent l'objet d'ovations sans cesse renouvelées. On ne se lassait pas d'admirer la noblesse de leurs traits ; la majesté royale, adoucie, dans leur démarche, par les grâces de l'adolescence ; et enfin la bonté héréditaire qui se révélait dans toutes leurs paroles. Salomé, la nouvelle belle-mère d'Aristobule, aurait dû, par intérêt pour sa fille, s'associer à ces témoignages d'allégresse publique. Elle n'y trouva, au contraire, qu'un prétexte de plus pour verser les dernières gouttes du sang asmonéen, échappées à tant de massacres. Ses émissaires allaient répétant que les deux jeunes princes détestaient Hérode ; qu'ils attendaient le moment de venger la mort de leur mère, et que leurs desseins parricides cherchaient d'avance un appui, dans la popularité qu'ils affectaient à Jérusalem ¹.

26. Salomé se gardait de rien laisser parvenir de ces bruits à l'oreille du vieux roi. Il fallait qu'ils eussent pris, avec le temps, plus de consistance ; d'ailleurs, aux fêtes des mariages avaient succédé celles de l'arrivée d'Agrippa en Judée. Hérode était allé le chercher en Asie-Mineure ; il lui montra successivement les cités qu'il venait de créer : Sébaste, l'antique Samarie ; Césarée déjà devenue le port le plus florissant de la côte phénicienne ; les palais d'Hérodiûm, d'Alexandrion et d'Hyrcania. Enfin, il amena son hôte à Jérusalem. Témoin de tant de magnificences, Agrippa disait hautement qu'Hérode méritait de régner, non pas seulement sur la Palestine, mais sur l'Orient tout entier. Ces flatteuses paroles comblaient de joie le fils d'Antipater. Au milieu des acclamations d'une

Réception triomphale d'Agrippa en Judée. Expédition d'Agrippa et d'Hérode dans le Bosphore Cimmérien. Retour d'Hérode à Jérusalem.

¹ Joseph., *Antiq. jud.*, lib. XVI, cap. I et II.

multitude immense, dont les vêtements étaient blancs comme la neige, Hérode et Agrippa entrèrent sous les portiques du Temple. Une hécatombe, offerte sur l'autel du Seigneur, fournit abondamment aux festins populaires. Agrippa fut reçu dans la salle du palais, qui portait son nom. Cent lits d'or y étaient dressés pour les convives, autour d'une table chargée d'objets d'or, de vases précieux et de tout le luxe des repas asiatiques. Le gendre d'Auguste eût voulu prolonger son séjour à Jérusalem. Mais l'hiver approchait. Il avait à préparer, pour le printemps, une expédition dans le Bosphore-Cimmérien. Il s'arracha donc à cette somptueuse hospitalité, et s'embarqua pour l'Ionie, avec les officiers de sa suite, auxquels Hérode avait voulu offrir de magnifiques présents. Le roi des Juifs ménageait à son illustre allié une nouvelle surprise. Au moment où Agrippa, commençant l'expédition projetée, abordait à Sinope, il vit accourir, à toutes voiles, une flotte nombreuse (14). C'était Hérode, qui lui amenait spontanément une armée auxiliaire. Les deux amis se prodiguèrent les plus vifs témoignages d'affection réciproque. Ils devinrent inséparables. Le Pont fut bientôt soumis. Hérode se faisait l'interprète des populations, auprès d'Agrippa. Toutes les faveurs passaient par son canal. Les Juifs d'Ionie obtinrent le renouvellement des privilèges et des immunités dont ils jouissaient jadis, sous la domination des rois de Syrie. Le gouverneur romain leur accorda le libre exercice de leur religion, et la faculté de s'administrer suivant leurs lois. Après avoir ainsi parcouru la Paphlagonie, la Cappadoce, la Phrygie, les villes de Samos et d'Éphèse, Hérode prit congé d'Agrippa. Il vint débarquer à Césarée, et rentra à Jérusalem, où le bruit de ses nouveaux succès l'avait déjà précédé. Dans une pompeuse harangue, adressée au peuple juif, il prit plaisir à raconter lui-même tous les incidents de son voyage, et acheva d'exalter les esprits en sa faveur, par la remise du quart des impôts de cette année ¹.

27. Ce retour triomphal put faire croire au vieux roi qu'il avait enfin triomphé de la haine des Juifs, et qu'il entraît dans une ère

Etat de la
famille
d'Hérode

¹ Joseph., *Antiq. jud.*, lib. XVI, cap. III, IV et V.

à cette
époque.

de prospérités sans mélange. Son illusion fut courte, et le réveil amer. Pour bien comprendre les intrigues qui vont se dénouer, d'une manière sanglante, à la cour de Judée, il faut se faire une idée exacte de l'état de la famille iduméenne à cette époque. Avant d'épouser Mariamne, la petite-fille d'Hyrcean, le roi avait répudié une première femme appelée Doris, native de Jérusalem. Le fils qu'il en avait eu, Antipater, était une âme dissimulée, profondément vindicative, et capable de tout entreprendre pour réussir dans ses desseins. L'antériorité de sa naissance lui donnait un avantage incontestable sur tous les autres enfants d'Hérode. La répudiation de sa mère, la faveur dont jouissaient les deux princes Alexandre et Aristobule, issus, par la vertueuse Mariamne, du sang asmonéen, avaient, de bonne heure, éveillé dans l'âme d'Antipater un ressentiment implacable. Il avait passé son adolescence loin de Jérusalem, élevé, par Doris, dans la haine de ses jeunes frères, et dans l'espoir de posséder seul un trône qu'ils pouvaient lui disputer. La seconde Mariamne avait été mère d'un fils, qui se nomma Hérode-Philippe, le futur tétrarque de l'Iturée et de la Trachonitide, mentionné par l'Évangile¹, et le premier époux de la fameuse Hérodiade. Pendant le reste de sa vie, le roi s'attacha encore jusqu'à sept femmes : deux d'entre elles étaient ses proches parentes, et ne lui laissèrent pas d'enfants ; la troisième, Malthacé, d'origine samaritaine, donna le jour à Archélaüs, qui succéda à la moitié du royaume paternel. La quatrième, Cléopâtre de Jérusalem, fut mère du second Hérode-Antipas, aussi surnommé Philippe. Ce dernier, du vivant même de son frère Hérode-Philippe, en épousa la femme, Hérodiade. Ce fut à lui que Jésus-Christ fut renvoyé par Pilate, au temps de la Passion. Les trois autres femmes, Pallas, Phèdre et Elpidis, eurent pour enfants Phasaël, Roxane et Salomé. Cette longue et fastidieuse énumération nous donne l'idée de la morale d'Hérode. Aucun lien n'était sacré pour ce monarque, qui apportait, sur le trône de Jérusalem, les honteuses passions des rois dégénérés de l'Asie.

¹ Luc, cap. III, 4.

28. Pour le moment, l'intérêt demeure concentré sur Antipater, fils de Doris, et sur les deux jeunes princes Alexandre et Aristobule, descendants, par leur mère, de l'antique famille des Machabées. L'absence d'Hérode avait permis à Salomé de nouer les fils d'une redoutable intrigue. Libre de tous engagements, depuis la mort de Costobara, son second mari, Salomé faisait retentir Jérusalem du scandale de sa vie privée. Elle se montrait la digne sœur d'Hérode; mais le désordre de sa conduite ne lui faisait point oublier le but suprême de son ambition, l'anéantissement de tout ce qui survivait aux désastres de la dynastie asmonéenne. Elle avait mis le temps à profit et s'était assurée du concours de Phéroras, son second frère, alors tétrarque de l'Arabie Pétrée. L'inexpérience des deux jeunes princes, l'expansion naturelle à leur âge, augmentée encore par la sympathie générale dont ils se voyaient l'objet, prêtèrent facilement des armes au génie inventif de Salomé. Alexandre et Aristobule entendaient chaque jour déplorer la mort de Mariamne, leur innocente mère. On dépeignait sous les plus sombres couleurs la tyrannie d'Hérode; la Judée n'avait d'espoir que dans leur prochain avènement au trône. Tel était le sujet des entretiens habituels. On tenait ce langage, secrètement dicté par Salomé et Phéroras, dans les plus humbles campagnes de la Judée, comme dans les salles du palais Antonia. Les deux jeunes princes se trouvaient donc, à leur insu, et sans aucune participation directe, à la tête d'un vaste complot, qui avait tout un peuple pour complice. A peine de retour à Jérusalem, Hérode en fut charitablement informé par Salomé et Phéroras. Le plus grand danger que votre génie ait jusqu'ici conjuré, lui disaient-ils, menace maintenant votre tête. Alexandre et Aristobule ont juré de venger leur mère. Ils comptent sur l'appui d'Archélaüs, roi de Cappadoce. Par son intermédiaire, ils se disposent à porter au tribunal d'Auguste une accusation formelle contre vous. Tout le peuple les seconde, et fait des vœux pour leur succès. — En habiles politiques, Phéroras et Salomé avaient organisé une série de dénonciateurs, qui venaient isolément, chaque matin, redire les mêmes accusations et augmenter les terreurs du soupçonneux monarque. Dans son anxiété, Hérode comparait sa

Conspiration
de Salomé et
de Phéroras
contre les
jeunes
princes
Alexandre et
Aristobule.

félicité extérieure avec les malheurs de sa vie domestique. Ce contraste, qui semblait une ironie de la Providence, augmentait son désespoir. Tant de tragiques événements, dans le passé, n'étaient donc que le prélude de calamités nouvelles! Le sang asmonéen ne lui avait rien coûté, mais on lui demandait maintenant de répandre le sien propre; car enfin, si les deux jeunes princes étaient les fils de Mariamne, ils n'en étaient pas moins les enfants d'Hérode. Une telle extrémité lui répugnait. Il crut tout concilier par un moyen terme. Antipater, son fils aîné, fut rappelé à la cour, et Doris, sa mère, rétablie dans les prérogatives d'épouse royale. Deux nouveaux alliés venaient ainsi s'adjoindre à Salomé et à Phéroras. Le vieux roi ne voulait, par cette mesure, que modérer les ambitieuses espérances d'Alexandre et d'Aristobule, en leur opposant un contre-poids. Antipater saisit ce moyen inespéré de pousser sa fortune. Trop bien instruit par Doris, il évita, avec soin, de se poser comme l'ennemi des deux princes ses frères. Son attitude, vis-à-vis d'eux, fut celle d'une réserve habilement calculée. Mais ses espions se chargeaient pour lui de la partie odieuse du rôle. L'élévation subite d'Antipater avait profondément irrité les fils de Mariamne. On les avait vus pleurer, dans un cercle d'amis; on les avait entendus se plaindre de l'injustice qui leur était faite; le souvenir et le nom de leur mère infortunée revenaient constamment sur leurs lèvres. Antipater, exactement informé de tous ces détails, les faisait transmettre au vieux roi par ses créatures. Salomé n'avait plus qu'à se tenir à l'arrière-plan. Son neveu suffisait à poursuivre l'œuvre commencée. On pouvait prévoir un dénoûment sinistre (13).

Hérode conduit ses deux fils au tribunal d'Auguste et les accuse lui-même d'attentats parricides.

29. Hérode, exaspéré, comblait Antipater d'honneurs nouveaux. Dans ses lettres à Auguste, il sollicitait instamment la bienveillance impériale, en faveur de ce fils de prédilection. La période décennale du gouvernement d'Agrippa, en Asie, venait de se clore, et le gendre d'Auguste allait retourner à Rome. En prenant congé de lui, Hérode le supplia d'emmener Antipater, pour le présenter à l'empereur (12). Ce voyage fut un véritable triomphe pour le jeune prince, qui se ménagea d'illustres et puissantes amitiés, dans la capitale du monde. Cependant, les affidés qu'il avait laissés à Jérusalem,

sous la direction de Salomé et de Phéroras, continuaient leurs intrigues. La correspondance, établie entre Antipater et Hérode, permettait au premier de faire passer sous les yeux de son père les rapports calomnieux, que Salomé et ses créatures adressaient à Rome. Le prétendu complot d'Alexandre et d'Aristobule prit ainsi un corps. Le roi, ne doutant plus de la trahison des fils de Mariamne, résolut de faire un éclat terrible. Les deux jeunes princes reçurent l'ordre de s'embarquer à Césarée : le roi prit passage sur le même navire, il allait dénoncer publiquement leurs desseins parricides au tribunal d'Auguste (11). Ce prince était alors à Aquilée. Hérode alla l'y joindre. Ce fut un lamentable spectacle qui se déroula sous les yeux de la cour impériale. Les deux accusés comparurent, en habits de deuil, pendant que leur père implorait contre eux la justice de César. « Prenez pitié, disait-il, du plus infortuné des rois. J'amène, aux pieds de votre trône, deux fils, qui ont essayé d'empoisonner leur père. Vous m'aviez permis de choisir, pour successeur, celui des membres de ma famille qui se montrerait le plus digne ; et ces monstres n'ont pas rougi de se frayer un chemin au trône, en conspirant contre ma vie ! Longtemps j'ai dévoré mes pleurs en silence ; mais enfin, ma patience est à bout, et il me faut importuner la majesté impériale par le récit de mes douleurs. Hélas ! qu'ai-je donc fait, pour mériter un pareil traitement, de la part de mes fils ? Quel est mon crime ? Comment en sont-ils venus à cet excès de barbarie, de vouloir m'arracher une couronne que j'ai acquise, au prix de tant de labeurs et de périls ? N'étais-je pas libre de la laisser à celui de mes enfants que sa tendresse filiale désignerait d'avance à mon choix ? C'était, à la fois, leur proposer le but le plus digne de leur ambition et la récompense la plus magnifique de leur amour. Tout ce que le meilleur père peut prodiguer à des fils bien-aimés, ils l'ont reçu de moi. Honneurs, dignités, fortune, rien n'a été épargné pour eux ; j'ai ménagé à l'aîné une noble alliance avec la fille d'Archélaüs, roi de Cappadoce ; j'ai marié le second à ma propre nièce. Enfin, comme dernière preuve d'une affection qui survit à leurs crimes, j'ai voulu oublier que mon titre de père, et ma dignité de roi me donnaient le pouvoir de sévir contre

des parricides et des sujets rebelles. Voilà pourquoi, César, je les amène aujourd'hui en présence de notre bienfaiteur commun ! Soyez juge entre eux et moi ! Souffrez pourtant que je vous adresse une ardente prière. Ne laissez point leurs forfaits impunis ; ne condamnez pas ma vieillesse au supplice de trembler toujours, dans la crainte de nouveaux attentats. Que les parricides ne jouissent pas plus longtemps de la lumière du jour, après avoir outragé ce que la nature a de plus sacré ! »

Réponse
d'Alexandre.

30. Pendant ce terrible réquisitoire, prononcé avec une véhémence qui impressionna tous les assistants, Alexandre et Aristobule fondaient en larmes. Innocents de toutes les accusations portées contre eux, ils les eussent entendues avec plus de fermeté dans une autre bouche. Mais c'était leur père qui les formulait, devant le tribunal le plus auguste du monde ! Quand Hérode eut cessé de parler, le silence général permit d'entendre les sanglots des malheureux princes. Un affreux combat se livrait dans leur âme. Ils n'avaient pas la force de répondre, et ils craignaient que leurs larmes ne fussent interprétées comme l'aveu d'un crime qu'ils n'avaient pas commis. Le regard d'Auguste, fixé sur eux, devina la vérité. Au lieu de manifester de la colère, le visage de l'empereur reflétait un sentiment de compassion, qui encouragea les accusés. Alexandre domina peu à peu son émotion, et, s'adressant à Hérode : « O mon père, dit-il, nous sommes innocents ! Mais nous préférons mille fois la mort au supplice de voir peser sur nous le soupçon d'une si noire ingratitude. Si Dieu permet que nous puissions vous convaincre de la vérité, nous le bénirons, non pas de nous avoir arrachés au péril qui nous menace, mais de nous avoir rendu votre cœur ! Si, au contraire, les calomnies dont on a usé contre nous, prévalent dans votre esprit, vous nous conserveriez inutilement une vie, que votre disgrâce nous rendrait insupportable. Notre jeunesse, peut-être aussi le malheur de notre mère, contribuent à rendre vraisemblable l'accusation qui a été portée contre nous. Mais le soupçon ne fait pas le crime. Qu'il se lève donc, le témoin qui nous a entendus, je ne dis pas préparer, mais seulement émettre la pensée d'un pareil forfait ! Qu'il découvre, sur nos mains, la trace

d'un poison parricide, qu'il cite un seul de nos amis qui soit entré dans cette conspiration imaginaire; qu'il nomme un seul de vos serviteurs, dont nous ayons tenté de corrompre la fidélité à prix d'or; qu'il montre une lettre, une ligne, un mot écrit contre vous! Hélas! qu'il est difficile à l'innocence d'échapper à toutes les intrigues, quand la discorde s'est glissée dans une famille royale! On a vu, trop souvent, l'ambition de régner, qui devrait être, comme vous le disiez, un motif d'émulation et d'amour filial, devenir la source de tous les crimes. Mais il n'en fut pas ainsi pour nous. La calomnie a pu nous atteindre: nous convaincre jamais! Et que pouvons-nous répondre à des calomnies qui n'articulent aucune preuve? On nous a entendus exprimer quelques plaintes. Oui, mon père, mais vous n'en étiez pas l'objet, nous nous sommes plaints de ces infâmes calomniateurs, qui travestissaient nos actions et nos paroles les plus indifférentes. On nous a vus pleurer au souvenir de notre mère. Oui, encore, mais nous pleurions l'odieux acharnement des vils dénonciateurs, que la mort même n'a pu faire taire, et qui poursuivent, sur une mémoire chérie, leur système d'implacable vengeance. Nous avons, disent-ils, formé le complot de régner avant le temps! O mon père, avez-vous pu le croire? Les honneurs royaux, dont vous nous avez fait jouir, rendaient superflue toute tentative de ce genre. Et, quand même, monstres d'infamie, nous eussions voulu davantage, ne voit-on pas que, loin de nous valoir une couronne, le crime dont on nous accuse nous en eût exclus à jamais? Quelle terre si lointaine, quelle île si reculée eussent offert un asile aux parricides? Le dévouement des sujets à leur roi, la sainteté de la religion nationale, se fussent réunis pour nous accabler: enfin, quand toutes ces considérations eussent été incapables de désarmer notre bras, est-ce qu'il nous eût été possible d'éviter la justice vengeresse de César, votre protecteur, votre allié, votre ami? Non, mon père, vous n'avez pas donné le jour à des fils si impies, ni si insensés; nous ne sommes que malheureux, et trop peut-être, pour votre propre intérêt! Mais, puisque vous n'avez contre nous aucune preuve, puisque vous n'avez surpris aucune action criminelle, dans toute notre conduite, comment avez-vous pu

nous croire coupables? Serait-ce la mort de notre mère qui nous aurait rendus suspects? Hélas! sa triste fin, loin de nous pousser à des entreprises insensées, était pour nous un avertissement, qui nous recommandait la circonspection et la sagesse! Je n'ajouterai plus une parole, pour notre défense. A quoi bon excuser des projets qui n'ont jamais existé? Nous ne demandons plus qu'une seule grâce à la majesté de César, notre maître et notre juge. Si vous demeurez persuadé de notre innocence, nous porterons, tout le reste de notre vie, la douleur d'avoir été soupçonnés par un père. Si vous continuez à nous croire coupables, il n'est pas besoin d'autre sentence que la nôtre; nous ne voulons pas d'une vie qui serait un sujet d'anxiété et d'angoisses pour celui dont nous la tenons: d'avance, nous demandons la mort!»

Sentence
d'Auguste
Réconciliation
d'Alexandre et
d'Aristobule
avec leur
père.

31. Auguste avait suivi, sur le visage d'Hérode, toutes les impressions que les paroles du jeune prince y avaient fait naître. L'émotion avait gagné, malgré lui, le roi de Judée. Il n'y avait pas, dans toute l'assemblée, une seule personne qui ne demeurât convaincue de l'innocence des accusés, et qui ne désirât pour eux une sentence favorable. Hérode lui-même semblait alors en proie à un sentiment nouveau. Il craignait d'avoir agi avec trop de précipitation, et d'avoir admis, sans preuve, des accusations aussi graves. L'Empereur, après quelques instants de réflexion, se prononça en ces termes: Je crois les deux jeunes princes complètement innocents des crimes qui leur ont été imputés; mais ils sont inexcusables d'avoir donné à leur père une occasion de les soupçonner. Je prie le roi des Juifs de leur rendre sa bienveillance, et de ne point ajouter foi à des insinuations calomnieuses. Ses deux fils, par une conduite irréprochable, lui feront oublier le passé, et se montreront dignes de sa tendresse paternelle. — Sur un signe d'Auguste, les deux jeunes princes allaient se précipiter aux genoux d'Hérode, mais le roi les prévint, il les reçut dans ses bras, en versant d'abondantes larmes. L'assemblée éclata en applaudissements. On rendait grâces à la sagesse impériale. Antipater lui-même se félicitait hautement d'une réconciliation, dont il se promettait, au fond du cœur, de détruire bientôt les heureux effets.

32. De retour à Jérusalem, avec ses trois fils, Hérode voulut rendre compte de son voyage au peuple assemblé. Il termina son discours par une déclaration imprudente, qui devint une nouvelle source de calamités. « Je veux, dit-il, cimenter l'union dans ma famille et dans mon royaume, en faisant, d'avance, connaître l'ordre de succession au trône. Antipater, mon fils aîné, régnera après moi ; la couronne reviendra ensuite à Alexandre, et, après celui-ci, à son jeune frère Aristobule. Du reste, tant que je vivrai, je conserverai le pouvoir. Mes fils donneront à tous l'exemple de la concorde et de la subordination à mon autorité tutélaire. » Il ne fallait pas une grande perspicacité pour deviner qu'une telle combinaison produirait un résultat entièrement opposé aux espérances du roi. Les fêtes d'inauguration de la ville nouvelle de Césarée opérèrent une heureuse diversion. Hérode y déploya une magnificence qui dépassait tout ce qu'on avait déjà vu de lui. L'impératrice Livie voulut contribuer elle-même aux splendeurs de cette solennité, qui attira un concours inouï en Judée. Elle envoya de Rome des objets précieux, dont la valeur dépassait cinq cents talents. Le roi en prit occasion pour augmenter ses largesses, dans une proportion qui semblait n'avoir plus de bornes. Il fit rebâtir, à ses frais, le temple d'Apollon Pythien, à Rhodes. Il consacra une somme prodigieuse aux travaux de Nicopolis, que l'Empereur faisait alors élever, sur le promontoire d'Actium ; enfin, il affectait un revenu considérable au rétablissement des jeux olympiques, déchus depuis longtemps de leur antique splendeur. Pour suffire à tant de dépenses, Hérode dépouilla le tombeau des rois. Mais il n'avait point, comme Hyrcan I, un motif d'utilité publique, pour légitimer cette action, qui fut regardée, par tous les Juifs, comme un sacrilège. Après avoir enlevé tous les objets d'art qui avaient été déposés dans cet asile inviolable, « il voulut, dit Josèphe, fouiller jusqu'aux sarcophages de David et de Salomon, mais on dit qu'une flamme vengeresse s'éleva des entrailles du sol, et dévora deux des gardes royaux. Épouvanté par ce prodige, Hérode ne poussa pas plus loin son entreprise sacrilège. Comme expiation, il fit élever un monument de marbre blanc, à l'entrée des tombeaux. Depuis le jour où ce prince eut profané

Retour
d'Hérode à
Jérusalem,
avec ses fils.
Paroles
imprudentes.
Violation du
tombeau des
rois par
Hérode.

la majesté des sépulcres, il ne connut plus un seul instant de repos ¹ (9). »

Meurtre
juridique
d'Alexandre
et d'Aristo-
bule. Mort de
Phéroras.
Condamna-
tion à mort
d'Antipater,
fils aîné
d'Hérode.

33. Salomé avait juré la perte des deux fils de Mariamne. Antipater et Phéroras la secondaient. Un quatrième allié vint leur prêter un concours décisif, c'était un Lacédémonien, nommé Euryclès, dont Hérode avait fait son favori, et auquel il avait donné la surintendance du palais. Euryclès trouva moyen de faire entrer au service d'Alexandre, deux officiers subalternes, précédemment employés à la cour du roi. On avait ainsi deux faux témoins, prêts à déposer contre leur nouveau maître. Hérode fut bientôt averti qu'une nouvelle conspiration se tramait contre sa vie. Les deux officiers furent arrêtés ; ils déclarèrent qu'Alexandre les avait engagés à tuer le roi, pendant une grande chasse. Un Ascalonite révéla qu'Aristobule lui avait acheté du poison ; d'autres délateurs se présentaient, de toutes parts, avec des confidences de ce genre. Alexandre et Aristobule furent jetés en prison. Cette fois, on les jugea sans leur laisser la liberté de se défendre. Un tribunal de cent cinquante membres fut convoqué à Béryte. Le roi prit lui-même la parole pour accuser les deux jeunes princes, qui furent, à l'unanimité, condamnés à mort. Un vieux guerrier, nommé Téron, s'étant permis une parole de blâme, fut lapidé. Alexandre et Aristobule furent étranglés à Sébaste (6). Il ne restait plus debout un seul héritier du sang asmonéen. Un an après, Hérode acquit la certitude qu'Antipater, son fils aîné, de concert avec Phéroras, avait formé le projet de l'empoisonner. Ce complot n'était pas imaginaire. Une maladie soudaine vint soustraire Phéroras (5) au châtement que méritaient ses attentats. Il mourut à propos. Antipater avait eu l'adresse de se faire envoyer à Rome, laissant à son oncle le soin de mettre à exécution le crime convenu. Hérode lui adressa une lettre pleine de tendresse, en le priant de hâter son retour ; Antipater, ignorant complètement la découverte du complot, revint sans défiance à Jérusalem (4). Le lendemain, il était accusé de parricide, devant Quintilius Varus, gouverneur de Syrie. Malgré ses protes-

¹ Joseph., *Antiq. jud.*, lib. XVI, cap. II.

tations hypocrites, il fut condamné à mort ; mais Hérode différa l'exécution, pour demander l'avis de l'empereur Auguste.

§ II. Le monde avant Jésus-Christ.

34. Le véritable Roi des Juifs, le Désiré des nations, l'Envoyé des collines éternelles, allait naître dans une pauvre étable. L'histoire le suivra désormais, et se reposera, dans les splendeurs de l'Incarnation divine, des spectacles d'ignominie et de sang auxquels elle était condamnée. Mais, avant de raconter ce merveilleux événement, qui fit descendre le ciel sur la terre, il nous faut jeter un dernier coup d'œil sur le vieux monde que nous allons abandonner. Il importe de sonder les plaies que le Rédempteur venait guérir, plaies saignantes, que l'huile de la sagesse antique n'avait pu cicatrifier, que le baume des littératures païennes n'avait point fermées, que toutes les mythologies du polythéisme étaient impuissantes à guérir ! Les trente années du règne d'Hérode, dont nous venons de présenter une rapide analyse, ne sont rien autre chose que l'invasion, à Jérusalem, des lois, des mœurs, et de la civilisation du paganisme. Il fallait que l'oracle d'Isaïe se vérifiât, au pied de la lettre : « Les ténèbres s'étaient répandues sur le peuple saint lui-même, quand l'horizon s'illumina soudain de clartés célestes ; » Juda était assis dans la région des ombres de la mort, à l'époque » où le divin soleil éclata à ses regards ¹. » Nous le savons, il est de mode aujourd'hui d'exalter la grandeur morale, la puissante civilisation, l'éclat merveilleux de ce qu'on nomme, en style classique, la belle antiquité. Mais si le monde païen réalisa l'idéal de la perfection humaine, que venait faire ici-bas, le Christ rédempteur, le Verbe, dont la lumière éclaire tout homme en ce monde ? Où étaient, au siècle d'Auguste, les peuples assis au sein des ténèbres, dans les régions glacées des ombres de la mort ? Si l'antiquité gréco-romaine mérite tous les éloges qu'on lui a trop libéralement décernés, les prophètes sont des imposteurs ;

*La belle
antiquité et
les paroles
prophétiques
d'Isaïe.*

¹ Isaïe, cap. ix. 2.

l'attente des peuples fut une hallucination ; le Messie une superfluité ; l'Évangile une barbarie ! La question vaut la peine d'être examinée. Cherchons donc, sous les fleurs de la poésie, sous le rythme de la prose, comme sous les guirlandes et les dorures des temples païens ; voyons le fond ; pénétrons ces mystères infâmes, et écartons tous les voiles, autant qu'il est permis à une pudeur chrétienne.

Absence
de Dieu dans
le monde
païen.

35. Deux noms résument tout le mouvement de la pensée et des civilisations gréco-païennes, Athènes et Rome. Au point de vue géographique, la première de ces capitales intellectuelles réalisa la domination universelle, sous Alexandre ; la seconde, sous Auguste. Athènes, vaincue comme puissance, fut absorbée dans la vaste unité romaine. Mais l'idée grecque triompha des vainqueurs d'Athènes, en sorte que, sous deux idiomes différents, la même théologie, le même culte, la même philosophie, les mêmes doctrines règnent sur les bords du Tibre et sur les rives de l'Eurotas. Nous n'en sommes plus aujourd'hui, après trois siècles d'études, à l'enthousiasme littéraire, que les monuments de ces deux civilisations durent éveiller, à leur réapparition dans le monde. On peut dire même que la satiété, après un si long usage, commence à se produire. La théologie gréco-romaine hérita directement de Sodome ; elle procède de l'absence de Dieu, pour aboutir à la plus effroyable corruption qui ait jamais existé. L'absence de Dieu, dans les sociétés païennes, étonnera peut-être quelques esprits superficiels, qui ont retenu de Bossuet, sans le comprendre, un mot fameux, destiné à caractériser le polythéisme. « Tout était Dieu, excepté Dieu lui-même, » a dit le grand évêque de Meaux. En effet, Jupiter, le parricide, le ravisseur de Ganymède, le séducteur de Léda, l'infidèle époux de Junon, peuplant le ciel de ses débauches et la terre de ses victimes, Jupiter était Dieu. Partageant son trône éternel, Junon, sa compagne, ne réussissait point à trouver le bonheur dans cette alliance divine. Elle se dédommageait, par son orgueil, des outrages infligés à sa beauté. Elle trouvait le secret de donner à Jupiter un fils, dont le père est resté inconnu ; la naissance de Mars vengeait celle de Minerve, et tout cela faisait des Dieux. Tel était le

type divinisé de la famille que les théogonies d'Homère et d'Hésiode plaçaient au sommet de l'Olympe, et proposaient à l'adoration du genre humain. Tout le système de la mythologie grecque et romaine se rattache à ce ménage idéal. Minos, Eaque et Rhadamanthe, les juges des enfers, étaient le fruit d'un accouplement sans nom, dans nos langues modernes. Leur mère était Europe, leur père un taureau, métamorphose bestiale de Jupiter. Apollon et Diane, divinités de seconde main, procédaient d'un adultère du maître des Dieux avec Latone; Mercure, le voleur céleste, était fils de Maïa; Bacchus, l'ivresse déifiée, avait pour mère Sémélé; Alcèmène donnait le jour à Hercule, la force érigée en divinité. Mais Jupiter était le père de toute cette infâme génération, au milieu de laquelle brillait l'impudicité, adorée sous le nom de Vénus. Voilà les divines images qui peuplaient de leurs statues, de leurs temples et de leurs enseignements, le monde grec et romain. « Nul ne les prenait au » sérieux, dit Varron; on les considérait comme des forces différentes » de la nature. Le monde seul était Dieu ¹. » En d'autres termes, Dieu avait disparu du monde.

36. Mais, est-il vrai, comme l'écrit Varron, que « nul ne prit au » sérieux ces théogonies, » où l'impudeur atteint l'extrême limite de la démence? Dix siècles de dégradation morale vont nous répondre. Les mystères d'Éléusis, de Bacchus et de la Grande Déesse résumaient, pour les initiés, toute la sublimité des enseignements théologiques. Qu'étaient-ce que ces mystères? J'emprunte ici les paroles de saint Augustin, pour abriter, sous l'autorité de cet illustre docteur, des révélations d'une telle nature. Il s'exprime ainsi : « Je rou- » gis d'avoir à parler des mystères de Bacchus, mais il le faut, pour » confondre tant d'arrogante stupidité. Entre les rites nombreux » que **je suis** forcé d'omettre, Varron nous apprend que les fêtes » de Bacchus se célébraient avec un tel cynisme, qu'en son honneur » on présentait aux adorations de l'assemblée une figure immonde. » Dédaignant la pudeur du secret, ce culte étalait au grand jour le » triomphe de l'infamie. L'horrible représentation était promené

Infamies.

¹ *Ipsum mundum esse Deum* (Varron, cité par S. Augustin, *De civitat. Dei* lib. VII, cap. IX).

» sur un char, parcourait les environs de Rome, et rentrait dans la
 » ville, au milieu d'une foule ivre de vin et de débauches. Tout
 » un mois était consacré à ces fêtes, jusqu'à ce que la monstrueuse
 » idole eût traversé le Forum, pour rentrer dans son sanctuaire.
 » Auparavant, il fallait, qu'en public, la plus honnête mère de fa-
 » mille vînt la couronner de sa main¹. » Voilà comment on prenait
 au sérieux les divinités de l'Olympe. Le monde entier se modela
 sur l'image du ciel païen, et la terre fut un vaste théâtre d'infamies.
 Que les poètes maintenant couvrent de fleurs ces immondices de la
 théologie polythéiste, ils ne les déguiseront jamais ! Que dis-je ?
 Loin de chercher à les dissimuler, tous les littérateurs grecs et
 romains les enseignent *ex professo*. La lyre de Virgile n'a pas tou-
 jours célébré les prairies et les bois. Elle a redit des inspirations
 qu'on eût admirées à Gomorrhe². Le nectar d'Homère fut versé,
 dans la coupe du maître des dieux, par d'autres mains que celles
 d'Hébé. Cornélius Népos se charge d'apprendre à notre jeunesse
 studieuse des secrets qui déshonorent Alcibiade, Socrate et Platon³.
 Cicéron, le grave moraliste, a écrit quelque part : *Nobis, qui, con-*
cedentibus philosophis antiquis, adolescentulis delectamur, etiam vitia
*sæpe jucunda sunt*⁴. C'est un latin qu'une plume chrétienne ne con-
 sentira jamais à traduire ! Quinte-Curce est aussi indiscret, vis-à-vis
 d'Alexandre⁵ et de Pausanias⁶. Salluste n'est pas plus réservé, à l'é-
 gard de Catilina⁷. Solon fait un privilège de cette infamie au bénéfice

¹ August., *De civit. Dei*, lib. VII, cap. XXI. — ² *Formosum pastor Corydon, etc.*
 — ³ *Ineunte adolescentiâ, amatus est a multis; more Græcorum, in eis a Socrate,*
nam Plato eum induxit commemorantem se pernoctasse cum Socrate; robustior
factus, non minus multos amavit (Corn. Nep., *Alcibiadis vita*, cap. II, sub fine).
Laudi in Græciâ ducitur quamplurimos habere amatores (Id., in præfat.). — ⁴ *De*
Natura deorum, lib. I, cap. XXVIII.

⁵ *Orsinoes Bagœ spadoni, qui Alexandrum obsequio suo devinærat sibi, nullum*
honorem habuit : spado potentiam flagitio et dedecore quæsitam exercuit; quoties
amorem regis in se accenderat Orsinoem arguebat, quem Orsinoes intuens : Audie-
ram, inquit, in Asiâ olim regnasse fœminas; hoc vero novum est regnare castra-
tum (Quint. Curt., édit. Lecoffre, *Ad usum tyronum*, 1851, pag. 366-367).

⁶ *Hic puer stuprum ab Attalo passus fuerat, qui eum ebrius postea tanquam vile*
scortum libidini convivarum subjecit (Quint. Curt., édit. Delalain, 1820, pag. 40).

⁷ *Sed libido stupri, ganæ cæterisque cultus non minor incesserat* (Sallust.,
Catilina, édit. Hachette, 1851, cap. XIII, pag. 18).

des hommes libres. à l'exclusion des esclaves¹. César en profita largement, et un proverbe, presque aussi fameux que son nom, nous défend d'y insister². « Si César a dompté les Gaules, disaient les Romains, Nicomède a dompté César³ ! » Pline le Jeune nous apprend la même chose de Cicéron⁴. Toutes les poésies de Pindare n'effaceront pas la honte infligée à sa mémoire par le nom de Théoxène⁵; toutes les odes d'Horace ne feront pas oublier Ligurinus. Antinoüs eut des autels, sous Adrien et Trajan. Le modèle des empereurs ne fut pas plus scrupuleux que Pline le Jeune son panégyriste.

37. L'absence de Dieu se traduisait, dans ce monde dégénéré, par l'absence de l'âme. Qu'était devenue la dignité humaine, dans ce débordement sans nom, qui flétrit les plus glorieuses mémoires ? Nous n'avons pas le courage, après de si horribles détails, d'aborder, par son côté ridicule, une religion qui autorisait, par l'exemple des dieux, de semblables infamies chez les hommes. Les graves Romains portaient, à la suite de leurs armées, des poulets sacrés, qui devaient fournir à chaque instant au besoin des aruspices; il eût pu se faire, qu'au moment de consulter les dieux, on n'eût pas rencontré d'autres oiseaux, et les opérations militaires auraient été suspendues. On plaçait devant les poulets sacrés, en dehors de leur cage, une certaine quantité de graines, formant la pâtée rituelle : *Offa pultis*. Si les volatiles se précipitaient avidement sur la nourriture; surtout, si, dans leur empressement, ils en laissaient tomber à terre, c'était le *Tripudium*, le plus heureux des auspices. Dans le cas contraire, si les poulets refusaient de manger, s'ils s'obstinaient à rester dans leur cage, l'auspice était malheureux et l'entreprise condamnée. Qui nous donne officiellement ces détails ? Cicéron, augure lui-même. Il n'y croyait pas; c'est possible, car il a dit quelque part que deux aruspices ne pouvaient se regarder sans rire. Mais il fallait que la plèbe romaine y crût, pour rester sous la domination de ces prêtres sans foi, qui faisaient métier de spéculer sur la crédulité vulgaire.

¹ Plutarq., *In Solon.*, n° 1. — ² Plutarq., *Parall. de César et d'Alex.*, n° 5. — ³ *Xiphil. et Dio.*, pag. 19. — ⁴ *Epistol.*, lib. VII, epist. IV *Ad Pontium*, édit. Milan, 1601. — ⁵ *Valer. Maxim.*, lib. IX, cap. XII.

La philoso-
phie gréco-
romaine
depuis Thalès

38. Les philosophes, du moins, nous dédommageront-ils de ces honteuses et ridicules superstitions ? La philosophie, séparée d'une foi religieuse, n'est que le perpétuel mouvement de l'ignorance humaine, s'agitant sur elle-même, et retombant toujours dans le vide. Le matérialisme fut le point de départ de la philosophie grecque. Thalès de Milet (600), fondateur de l'École Ionique, plaça le principe du monde dans les deux éléments générateurs, l'eau et l'humide. En physique, c'était une absurdité ; en religion, c'était un blasphème. Pythagore (608-500), le père de l'École Italique, après avoir parcouru l'Orient, et s'être fait initié aux mystères de Bacchus et d'Orphée, répudia la physique incomplète de Thalès, et y substitua un système mathématique, où Dieu n'est plus qu'une monade absolue, l'âme un nombre vivant, le monde un ensemble harmonieux de nombres réunis. L'École d'Elée (500), avec ses chefs, Xénophane, Parménide et Zénon, développa le germe panthéistique des deux philosophies précédentes. Le monde entier, être collectif, tout-puissant, immuable, éternel, fut proclamé Dieu. Leucippe décomposa cette vaste divinité en atômes, se mouvant éternellement, en nombre infini, dans le vide. Chacun de ces atômes était une fraction de Dieu. L'École des Sophistes (v^e siècle av. J.-C.) vint bientôt tirer la conclusion pratique de ces extravagances. Gorgias de Leontium, Protagoras d'Abdère, Prodicus de Céos, Hippias d'Elis, Thrasymaque, Euthydème, enseignèrent que la vérité et l'erreur étaient deux termes également dépourvus de signification et de réalité. Le scepticisme devint le dernier mot de la raison humaine. A cette glorieuse conquête aboutirent les travaux de la première période philosophique en Grèce. Jamais, peut-être, la sagesse antique ne fût sortie de ce chaos, sans la réaction merveilleuse de Socrate et de Platon, son disciple (470-400). Ainsi que nous en avons déjà fait la remarque¹, l'apparition de ces deux puissants génies coïncide avec la période de la dispersion du peuple juif, sous les Achéménides. Toutefois, malgré leur élévation incontestable et les nombreux rapprochements

¹ Tom. III de cette *Histoire*, pag. 524.

qu'elles offrent avec la révélation mosaïque, les doctrines de Socrate sur l'immortalité de l'âme, l'unité et la providence divines, sont plutôt des aperçus, et comme des éclairs de vérité, qu'elles ne forment un ensemble ordonné, défini et compacte. « Il faut nécessairement, disait Socrate, attendre un docteur inconnu, qui viendra nous enseigner quels doivent être nos sentiments envers les dieux et envers les hommes. — Quand viendra-t-il, ce maître ? » répondait Alcibiade. Avec quelle joie je le saluerai, quel qu'il soit ! » La gloire philosophique de Socrate est précisément d'avoir proclamé l'impuissance de la philosophie humaine. Partant de la connaissance de l'homme, dans sa double nature corporelle et spirituelle, il saisit avec lucidité toutes les lois de la morale, les expose avec une netteté et une précision admirables. Il entrevoit, par delà les phénomènes extérieurs, l'intelligence divine qui préside aux destinées du monde ; mais, arrivé à ce point extrême, au delà duquel l'humanité, réduite à ses propres forces, ne saurait plus rien apercevoir, il en appelle à un révélateur inconnu. A la honte du paganisme, le seul de ses philosophes qui ait atteint une telle hauteur, fut précisément le seul contre lequel s'armèrent tous les bras. On couronnait de fleurs les sceptiques, on fit boire la ciguë à Socrate. Platon (429-347), son disciple, formula en corps de doctrine, sous le nom d'École Académique, l'enseignement oral du maître. Sa philosophie est éminemment spiritualiste. Les types de tous les êtres sont les idées, ayant seules une existence réelle et absolue. Les sens ne saisissent que le particulier, l'individuel ; quant aux idées, elles résident en Dieu, qui est leur substance commune ; elles sont perçues par une faculté supérieure, la raison, ou peut-être forment-elles, dans l'âme, comme des réminiscences d'une vie antérieure. L'âme est une force active ; la vertu un effort vers le bien idéal, qui est Dieu ; l'art une imitation du beau idéal, qui est Dieu. Certes ! ce sont là de nobles et grandes doctrines. Elles protestent, par leur sublimité, contre la dégradation polythéiste. Mais elles restent stériles dans l'application. A côté de ces

† Plat., II *Alcibiade*, cap. XIII.

vives lumières en théorie, la pratique du philosophe reste enveloppée d'ombres grossières. Il établit sa république idéale, non pas seulement sur la polygamie, mais sur la promiscuité. Il supprime ainsi la famille, l'autorité paternelle, la piété filiale. Il veut que les enfants soient élevés par l'État, sans même connaître leurs parents ; il parque sa société imaginaire dans des castes, comme l'Égypte antique ; et, après avoir donné de l'art humain une si haute définition, il proscriit les artistes. Tant étaient impuissantes et contradictoires, ces élévations individuelles de l'âme vers une sagesse et une vérité inaccessibles ! Aristote (384-322), disciple de Platon, renversa le système de son maître, et reprit l'étude de la philosophie, en remontant de l'effet à la cause, au lieu de descendre de la cause à l'effet. Ainsi, le variable, le contingent, les sensations, ou les rapports des sens, furent son point de départ. *Nihil est in intellectu quod non prius fuerit in sensu*. Sa philosophie porta le nom d'Expérimentale. Elle devait, avec Épicure, se résumer, en morale, par cet axiome : « Le plaisir » est le souverain bien de l'homme. » Le jour où l'immoralité fut ainsi solennellement introduite dans le domaine de la philosophie, les sages furent épouvantés de leur œuvre. Ils se rejetèrent, avec Zénon (300-260), dans les rigueurs exagérées du stoïcisme. « Le corps est tout, » disait Épicure : « le corps n'est » rien, » disent les stoïques ; « le plaisir est le souverain bien, » disent les uns ; « la douleur n'est pas un mal, » répondent les autres. Le scepticisme universel devait sortir de ces contradictions. Arcésilaüs (300-241) l'érigea en principe, dans la Nouvelle Académie, dont il fut le fondateur. La base de toute sagesse, disait-il, est que nous ne pouvons rien savoir, puisque nous manquons d'un critérium, pour discerner la vérité.

La mort
au sein de
l'humanité.
Dissolution
de la famille
L'esclavage
base de
l'état social.

39. Que devenait cependant l'humanité, ballottée du matérialisme au spiritualisme, du spiritualisme à l'empirisme, de l'empirisme à l'incrédulité dogmatique ? L'humanité mourait ! Plus de famille ; le célibat du vice avait tué les générations à leur source ; il fallut qu'Auguste inventât une législation pénale, pour contraindre les jeunes Romains au mariage. Le divorce, la polygamie, le concu-

binage rendaient pourtant le joug conjugal assez facile à porter. A Rome, sous Auguste, comme aujourd'hui en Chine, on exposait, on vendait, on tuait les enfants. Le père avait ce droit barbare et il en usait. Sparte jetait de même, dans les flots du Taygète, ses enfants mal conformés. L'humanité mourait, sous la dent des bêtes féroces dans l'arène, sous le fer des gladiateurs, sous la lanière sanglante qui déchirait la chair nue des esclaves. Car l'esclavage était la base de la société gréco-romaine. L'esclave était une chose, une bête de somme, moins qu'un chien. « Le portier esclave était » attaché auprès de sa porte ¹ avec une longue chaîne ², reliée à un » anneau de fer, rivé à chaque jambe ³. Un maître, la plupart du » temps, ne daignait pas même parler à ses esclaves; il les appelait » par un bruit de doigts ⁴; quand il fallait plus d'explications, certains » poussaient l'orgueil jusqu'à écrire, de peur de prostituer leurs » paroles ⁵. La loi condamnait à la même peine l'individu qui avait » tué l'esclave ou la bête de somme d'autrui. Il devait en payer le » prix ⁶, qui variait, suivant que l'esclave était infirme ou valide ⁷, sui- » vant le plus ou moins de dommage causé au maître par sa mort ⁸. » Quant au maître lui-même, il avait sur l'esclave un droit absolu. Auguste fit égorger en un seul jour six mille de ces malheureux, coupables d'avoir été enrôlés par le Sénat, pour servir la République. Un esclave n'avait pas le droit de porter les armes, et de se faire tuer de la mort du soldat ⁹. Le clément empereur apprit, une autre fois, qu'un de ses esclaves avait fait rôtir et mangé une caille. L'esclave est crucifié ¹⁰. Védius Pollion fait jeter à ses murènes un esclave, qui a cassé, par maladresse, un vase précieux ¹¹. « Quand un » crime public a été commis, quand un maître a été assassiné chez

¹ Ovid., *Amor.*, lib. I, 6, vers. 1; Sueton., *De Clar. rhet.*, cap. III; Columel., lib. I *Præfat.* — ² Ovid., *ibid.*, vers. 1 et 25. — ³ *Mart.*, cap. III, 29; Dezobry, *Rome au siècle d'Auguste*, tom. I, pag. 432. — ⁴ *Digitis concrepare* (Cicero, *De officiis*, lib. III, cap. XIX); Petron., cap. XXVII. — ⁵ *Si plura demonstranda essent, scripto usum, ne vocem consociaret* (Tacit., *Ann.*, cap. XIII, 23); Dezobry, *ibid.*, pag. 433. — ⁶ *Digest.*, IX, tit. II, leg. 2, § 1, 2. — ⁷ *Digest.*, XXIIX, tit. II, leg. 24, § 5. — ⁸ Gaii, lib. III, § 212; Dezobry, *ibid.* — ⁹ Dezobry, *Rome au siècle d'Auguste*, tom. I, pag. 434. — ¹⁰ Plutarch., *Apophlegm. Rom.*, pag. 779. — ¹¹ Senec., *De Ird*, cap. III, 40.

» lui, la loi condamne à périr, par le supplice de la croix, tous les
 » esclaves indistinctement qui se sont trouvés sous le même toit, au
 » moment du crime¹. » Or, l'esclavage à Rome, à Athènes, à
 Sparte, était dans l'effrayante proportion de deux cents esclaves
 pour un homme libre. On connut de simples citoyens romains qui
 possédèrent jusqu'à vingt mille esclaves². L'humanité mourait
 donc, dans ces régions désolées de la servitude ! La guerre entre-
 tenait l'esclavage. *Servi servati*, disait le proverbe romain. Telle
 était la mince valeur qu'avait la vie humaine, aux yeux de la morale
 publique et officielle, que Jules César, cet idéal du héros, faisait
 réduire en esclavage quatre mille Helvétiens vaincus, et couper les
 deux poings à trois mille autres.

40. Il fallait bien alimenter, pour la maîtresse du monde, cette
 meute humaine, dont Sénèque disait : « Quelle horreur, si nos escla-
 » ves venaient à nous compter³ ! » L'Égypte, la Lybie, l'Orient, la
 Grèce, la Gaule, toutes les provinces de l'univers envoyaient donc
 leurs vaincus, en longues et interminables caravanes, pour peupler
 l'*ergastulum* des patriciens. Dans les tavernes où se tenait en per-
 manence le trafic de cette hideuse marchandise, le prisonnier de
 guerre avait la couronne sur la tête⁴ ; c'était la marque dérisoire
 de sa provenance. Ceux qui venaient d'outre-mer avaient les pieds
 frottés de gypse ou de craie⁵. En entrant dans cette Rome, où ils
 allaient être ensevelis vivants, ils avaient remarqué les infâmes croix,
 toujours debout, avec les corps abandonnés, près de la porte Esqui-
 line. Ils comprenaient alors que la cité de Romulus avait retourné,
 à son profit, le mot du Brenn gaulois : « Malheur aux vaincus ! »
 Ils s'acheminaient en silence dans la demeure de leur maître, où
 les attendaient la fourche, les fouets, la torture, la marque, les

¹ Dezobry, *ibid.*, pag. 438. — ² *Romanos quamplurimos servos possedissee, ex illisque permultos habuisse manupiorum et decem millia et viginti atque etiam plura* (Athen., *Conviv.*, lib. VI, pag. 272, et lib. XV, pag. 658). — ³ *Quantum periculum imminerit, si servi nostri numerari nos cepissent* (Senec., *De Clem.*, cap. I, 24). — ⁴ Tit.-Liv., cap. II, 17; XXIV, 42; XXXVIII, 29, etc.; Tacit., *Annal.*, cap. XIII, 29; A. Gell., cap. VII, 4. — ⁵ Plin., cap. XXXV, 17; Tibull., II, 6, vers. 42; Juvénal, *Satir.*, I, vers. III.

chaines, la prison et la mort ¹. Toujours la mort ! Les matrones romaines et les jeunes vestales l'indiquaient, en levant le doigt, dans les jeux sanglants de l'amphithéâtre. Les gladiateurs, qui allaient mourir, saluaient César ! Il n'y avait pas de festins, où quelques esclaves ne dussent s'entretuer, pour réveiller, par l'aspect du sang, les convives à moitié endormis sur les *triclinium* d'or. Les riches Romains léguaient, par testament, à leurs héritiers la mort de leurs esclaves, comme un souvenir d'affection immortelle ².

41. Dieu absent ; l'humanité partout égorgée ; l'âme avilie dans une dissolution monstrueuse, voilà le spectacle du monde gréco-romain ! Nous n'avons pas tout dit, et d'ailleurs le cœur se soulève. Un dégoût profond, mêlé à je ne sais quelle terreur pleine d'angoisses, pèse sur l'âme, dans cette course rapide à travers tant de turpitudes morales, de féroce barbarie et de dégradation infernale. Saint Paul a un mot qui résume la civilisation antique : *Deus venter est*. « On mangeait pour vomir, on vomissait pour manger tous les jours : sans daigner même se donner la peine de digérer des repas dont la magnificence avait pour tributaires toutes les contrées du monde. » Ainsi parle Sénèque le philosophe ; et il ajoute : « Caius César, que la nature produisit, je crois, pour donner l'exemple de la réunion de tous les vices ensemble, au sein de la plus haute fortune, dépensa un jour cent mille sesterces, pour un dîner. Son imagination, aidée dans ce travail par tous ses sens, réussit à peine à épuiser, dans un repas gigantesque, les revenus annuels de trois provinces ³. » Æsopus, le tragédien, sert un

Sensualisme.

¹ Voir, pour le détail de chacun de ces supplices, gradués avec un art que la Chine envierait, Dezobry, *Rome au siècle d'Auguste*, tom. I, pag. 433, 436.

² *Romanos post cœnam gladiatorum paria committere solitos. Itaque nonnullos ex amicis ac necessariis et aliis de causis ad cœnam invitant, et hęc potissimum et gladiatorum paria duo triave dimicantia conspiciant; tum scilicet eos advocantes, cum ebrii sunt, cœnæque ferculis exsatiati, si quis jugulatur, plaudentes et ejus cæde læti. Quidam testamento jussit formosissimas mulieres quas emerat, eo pugnae genere inter se confligere : alius impuberes pueros, quos vivus in deliciis habuerat* (Nicol. Damasc., *Historiar.*, lib. CX).

³ *Vomunt ut edant, edunt ut vomant; et epulas, quas toto orbe conquirunt, nec concoquere dignantur. Caius Cæsar quem mihi videtur rerum natura edidisse, ut ostenderet quid summa vitia in summa fortunâ possunt, centies sestertia (1,758,749 liv.)*

plat qui coûtait 19,405 liv. ; Clodius fait dissoudre une perle dans du vinaigre, et avale, d'un seul coup, 194,500 liv. On connaît les soupers de Lucullus et d'Antoine ; on sait le nom de cet Apicius, qui, après avoir mangé des millions, se tua, en disant qu'un Romain ne pouvait vivre avec deux cent mille livres de rente. Se couronner de fleurs ; s'étendre sur des coussins de soie et de pourpre, dans des salles de festin où l'on était servi par des jeunes filles dépouillées de tous leurs voiles ¹, où l'on se donnait le spectacle de gladiateurs qui s'égorgeaient au pied des lits d'or ; dévorer la substance de l'univers ; s'enivrer à la fois de vin, de volupté et de sang, telle était la vie, au siècle d'Auguste !

Le suicide.
L'assassinat.

42. Le suicide en formait le dénouement naturel. Apicius, ruiné, ne faisait que mettre en pratique les préceptes de Cicéron : *Injurias fortunæ, quas ferre nequeas, defugiendo relinquant* ². « Quand on n'a » pas la force de supporter les coups du sort, il faut sortir de » ce monde. » Voilà la dernière formule de la philosophie. Et ne craignez pas d'être soupçonné de lâcheté, en désertant la vie, comme un soldat qui jette ses armes et abandonne le poste confié à son honneur. Le suicide est un acte d'héroïsme suprême. « Si » vous êtes malheureux, et qu'il vous reste un peu de vertu, ajoute » Cicéron, tuez-vous, à l'exemple des plus grands hommes ³. » Mais la vie future, les destinées de l'âme immortelle retiendront peut-être votre bras. On parle du noir Cocyte, de l'Achéron, fleuve des enfers, et de tourments qui ne finissent jamais. « Me supposez-vous donc » assez insensé, répond toujours Cicéron, pour croire à ces fables ? » Quel est l'esprit tellement imbécile qu'il puisse les admettre ? ⁴ »

cœnavit uno die ; et in hoc omnium adjutus ingenio, vix tamen invenit quomodo trium provinciarum tributum una cœna feret (Seneca, *Consol. ad Helviam*, cap. IX et *epist.* 122).

¹ *Etiam ancillas quousque adultæ sint, nudas ministrare* (Timæus, *Histor.*, lib. II). *Nos quadrupedum pulcherrimas cæteris anteponimus, et Spartiatarum laudamur consuetudinem, qui hospitibus et advenis nudas virgines ostendunt* (Athen., *Conviv.*, lib. XIII, pag. 566). — ² Cicer., *Tusculan.*, lib. V, cap. XLI. — ³ *Si quid animi ac virtutis habuisset (ut multi sæpe fortes viri in ejusmodi dolore), mortem sibi ipse consciisset* (Cicer., *Oratio pro Cluent.*, cap. LXI). — ⁴ *Adeone me delirare censes ut ita esse credam ? Quis est enim tam excors quem ista moveant ?* (Cicer., *Tusculan.*, lib. I.)

« Ou l'âme survit au trépas, continue-t-il, ou elle meurt avec lui. Un Dieu nous dira quelque jour ce qu'il en est, car, pour nous, il est déjà fort difficile de démêler, entre ces deux opinions, laquelle serait la plus probable. Quoi qu'il en soit, si l'âme meurt, la mort n'est pas un mal, si l'âme survit elle ne peut être qu'heureuse. *Si manent beati sunt* ¹. » En vertu de ce dilemme, que Sénèque avait encore simplifié, et réduit à ce mot si connu : *Aut beatus, aut nullus*, « Bonheur ou néant ; » le suicide planait sur le monde comme sur une proie ; il marquait, de son stigmatte honteux, les plus illustres mémoires. Annibal, Mithridate, Thémistocle, Antoine, Pompée, Marius, Caton d'Utique, Cléomène, Crassus, Démosthènes, Caius Gracchus, Othon, tous ces héros de Plutarque, sont les héros du suicide. Si nous voulions, comme thermomètre de la moralité publique, interroger jusqu'au bout la liste des noms que cet historien a inscrits, dans son recueil biographique, comme sur les tablettes de l'immortalité, l'assassinat viendrait faire la contrepartie de la mort volontaire. Agis, Alcibiade, César, Cicéron, Coriolan, Dion, Tiberius Gracchus, Nicias, Numa, Philopœmen, Sertorius, tombent victimes du poignard ou du poison. Les plus favorisés meurent en exil. Sur les cinquante grands hommes de Plutarque, dix ² seulement eurent le bonheur de finir glorieusement leur vie sur un champ de bataille ou dans le calme et la sérénité du foyer domestique. Nous comprenons maintenant la parole du prophète. L'humanité était réellement assise dans les ténèbres, et dans la région des ombres de la mort.

43. Le livre de la *Sagesse* offre un tableau du monde idolâtrique, dont chaque trait est saisissant de réalité. « Les hommes, dit-il, » sacrifient leurs enfants sur des autels impurs, ils accomplissent » des rites insensés, dans des mystères nocturnes, souillés d'infamie. » Plus de respect pour la vie, plus de sainteté dans les mariages ;

Prodigiense
vitalité du
paganisme.
Sa destruc-
tion est le
plus grand
miracle his-
torique.

¹ Cicér., *Tusculan.*, lib. I.

² Pour ceux qui prendront la peine de vérifier, dans Plutarque, l'exactitude de cette curieuse statistique, nous avertissons que le trépas d'Alexandre, mort d'un excès de débauche, n'entre dans aucune de nos catégories. En revanche, Sylla, qui mourut d'un véritable accès de rage, est compté dans les dix qui ne périrent pas de mort violente.

» la haine arme tous les bras ; l'adultère flétrit tous les cœurs, au
 » sein d'une confusion effroyable. Partout le sang, l'homicide, le
 » vol et le mensonge, la corruption et l'infidélité, l'émeute et le
 » parjure, l'oppression tumultueuse, l'oubli de Dieu, la souillure
 » des âmes, la flétrissure des naissances, l'instabilité des unions, le
 » désordre des époux, la luxure souveraine ! Tel est le culte des
 » infâmes idoles, cause, principe et fin de tous les maux ¹. » Voilà
 donc, dégagé de toutes les séductions de la forme, de tous les
 enchantements de la poésie, de tous les prestiges de l'art oratoire,
 voilà, dans sa nudité terrible, le cadavre du paganisme antique !
 Il est là, sous nos yeux, étalant le spectacle de ses hontes. Mais qui
 l'a tué ? Pourquoi ne vit-il plus, au sein de l'humanité dont il dé-
 chira, pendant quarante siècles, les entrailles, et dont il but le sang
 à grands flots ? Quel fut le David de ce Goliath, le vainqueur de ce
 géant, que ni Socrate, ni Platon, ni Alexandre, ni César, ni le
 génie des savants, ni les armes des héros n'avaient su atteindre ? Il
 était plein de vie, au siècle d'Auguste ; il avait conquis le monde.
 De l'Orient à l'Occident, on lui jetait des victimes ; corps et âmes,
 enfance et vieillesse, pudeur, virginité, vertu, il dévorait les hom-
 mes par milliers ! Tout semblait assurer la durée à son règne. Les
 poètes le chantaient, en des œuvres immortelles ; on couronnait ses
 statues ; on se ruait à ses fêtes ; les vapeurs de l'encens parfumaient
 ses autels ; les peuples et les rois, les sages eux-mêmes saluaient sa
 divinité. En supposant dans l'avenir une progression analogue à son
 développement dans le passé, il devait arriver jusqu'à nous, par une
 série non-interrompue de victoires. Se figure-t-on ce qu'il serait
 aujourd'hui, disposant des puissances de notre civilisation moderne ?
 Les hécatombes de l'antiquité seraient des égorgements en masse ;
 les trente mille gladiateurs, qui moururent sous le règne d'Auguste,
 seraient remplacés par des nations entières, transportées, à l'aide de
 la vapeur, au milieu d'un amphithéâtre, dont le Colysée antique
 formerait à peine une loge ! Les bêtes féroces ne suffiraient plus à
 dévorer les victimes ; le feu sacré des autels serait lui-même trop lent ;

¹ *Sapient.*, cap. XIV, 23-27.

on y suppléerait par ces ardeurs nouvelles, que l'électricité a mises en notre pouvoir; par ces machines qui vomissent la flamme, et dont les rouages broieraient, sans se lasser, des membres palpitants! Le sensualisme aurait pour tributaire, non plus des provinces, mais le monde entier; les voies romaines, remplacées par nos routes de fer, transporterait, en quelques jours, ce que la volupté ou la glotonnerie des patriciens étaient forcées d'attendre pendant des années! Encore une fois, qui donc a tué le paganisme? Celui-là, quel qu'il soit, a opéré le plus grand des miracles historiques. Dieu seul le pouvait, et l'humanité mourante appelait à grands cris un Sauveur divin.

§ III. Attente universelle.

44. On a depuis longtemps insisté¹ sur ce grand fait, qui domine l'antiquité, et illumine les ténèbres du polythéisme, je veux dire l'attente générale d'un Dieu Sauveur. C'est à juste titre qu'on l'a envisagé comme une confirmation éclatante de la vérité biblique. Le genre humain tout entier, renvoyant, par ses échos les plus lointains et les plus divers, la foi au Messie, dont la nation juive avait été le prophète à travers les âges, c'est là le plus magnifique commentaire de la parole patriarcale: *Et ipse erit expectatio gentium*²! Quoi que puisse dire le rationalisme incrédule, il ne saurait arracher l'arbre divin, dont les racines plongent dans les profondeurs de l'histoire antique, et dont les rameaux couvrent les sociétés modernes. Avant d'atteindre la divinité de Jésus-Christ, il faudrait renverser l'histoire des quarante siècles qui l'attendent; anéantir la foi des deux mille ans qui l'adorent; ensevelir l'histoire dans une destruction universelle, et, s'il restait encore un sophiste survivant aux ruines, il devrait créer un monde nouveau, pour le mettre à la place du monde historique et réel qu'il viendrait de détruire. Il ne s'agit

Unité
d'espérance
et de foi
à un Sauveur
dans le monde
antique.

¹ On trouvera la plupart des textes que nous allons reproduire, et un grand nombre d'autres, qu'il nous a fallu négliger, dans la *Démonstration Evangélique* de Huet, les III^e et IV^e vol. de l'*Essai sur l'Indifférence* de Lamennais, les *Traditions Messianiques* de M. Bedin, le II^e vol. des *Etudes philosophiques* de M. Aug. Nicolas, etc. — ² *Genes.*, cap. XLIX, 10.

plus, en effet, d'étouffer seulement chacune des voix qui se sont fait entendre en Israël. Moïse, le Pentateuque, David, les Prophètes, tous les monuments de la foi juive fussent-ils anéantis, il resterait le cri spontané, universel, unanime du genre humain, qui appelle un Sauveur, de l'Orient à l'Occident, du Midi au Septentrion, dans tous les idiomes et dans toutes les littératures connues. Toute la terre parle comme Moïse a parlé. Les oracles de Delphes et de Cumes sont d'accord avec les prophètes, sur ce point. Pendant quatre mille ans, le monde espère et attend. Au second versant de l'histoire, le monde adore et croit. Cette magnifique unité d'espérance et de foi défie tous les efforts du scepticisme.

La Perse.
Textes de
Plutarque,
de Zoroastre,
du Zend-
Avesta.

45. « Il y a, dit Plutarque, une doctrine de la plus haute anti-
 » quité, et qui a passé des théologiens et des législateurs aux poètes
 » et aux philosophes ; l'auteur en est inconnu, mais elle repose sur
 » une foi constante et inébranlable ; elle est consacrée, non-seule-
 » ment dans les discours et les traditions du genre humain, mais
 » encore dans les mystères et dans les sacrifices, chez les Grecs
 » et chez les barbares, universellement. » Cette opinion, c'est que
 l'univers n'est point abandonné au hasard, et qu'il n'est pas, non
 plus, sous l'empire d'un pouvoir unique, mais qu'il existe deux
 principes vivants, l'un du bien, l'autre du mal. « Le premier s'ap-
 » pelle Dieu, le second se nomme le démon. C'est ainsi que parlait
 » Zoroastre. Dieu était Oromaze, le démon s'appelait Ahriman.
 » Mais, entre les deux, il plaçait un médiateur, nommé Mithras. Or,
 » il viendra un temps, fatal et prédestiné, où Ahriman, après avoir
 » accablé le monde par tous les fléaux, sera détruit et exterminé.
 » Alors, la terre s'aplanira, comme une vallée unie et égale¹ ; il n'y
 » aura plus qu'une vie et une sorte de gouvernement parmi les
 » hommes ; ils auront la même langue, et vivront dans la félicité. —
 » Théopompe écrit de même que les deux pouvoirs du bien et du
 » mal combattront, l'un contre l'autre, dans une lutte qui durera
 » des siècles ; mais enfin Pluton (le pouvoir infernal) sera vaincu,

¹ Il est évident que Zoroastre, cité ici par l'historien grec, traduisait les paroles d'Isaïe : *Erunt prava in directa et aspera in vias planas* (Isaïe, cap. XL, 4 ; Luc, cap. III, 5).

» abandonné, détruit : alors les hommes seront heureux, et le Dieu
 » qui aura accompli, fait et procuré ce triomphe, se reposera, un
 » temps convenable à sa divinité¹. » La philosophie moderne a
 reconstitué, à l'aide des monuments chaldéens et du texte du Zend-
 Avesta, le système intégral de Zoroastre, dont Plutarque ne don-
 nait qu'une analyse incomplète. Voici comment M. Lajard résume
 la dogmatique persane : « Zarouan, Ormuzd et Mithra composent
 » une triade divine, qui représente la pensée, la parole et l'action.
 » Ormuzd, roi du firmament, a créé le monde, par la parole. Cette
 » parole est : Je suis. Mithra, roi du ciel mobile, roi des vivants ou de
 » la terre, roi des morts ou des enfers, prononce sans cesse la parole,
 » chargé qu'il est par Ormuzd de présider à la reproduction des
 » êtres. Son nom signifie même, en Zend, la Parole, *Λόγος*, *Verbum*.
 » Il doit incessamment et partout combattre Ahriman et le mal, en-
 » tretenir l'harmonie dans le monde, servir de modèle aux hommes,
 » et remplir les fonctions de médiateur entre Ormuzd et eux ; mais
 » non pas entre Ormuzd et Ahriman, comme Plutarque le croyait.
 » Le texte du Zend-Avesta justifie pleinement ma remarque : « J'a-
 » dresse ma prière à Mithra, que le grand Ormuzd a créé médiateur
 » sur la montagne élevée, en faveur des nombreuses âmes de la
 » terre. » Sur un des plus célèbres monuments du culte romain de
 » Mithra, celui qui fut trouvé à Rome, dans une grotte du mont
 » Capitolin², on lit les mots : NAMA-SEBESIO, que ce dieu pro-
 » nonce, au moment où il plonge son poignard dans le corps du
 » taureau (victime sacrée des Persans). Ces deux mots, dont le pre-
 » mier appartient à la langue des Perses, signifient : Gloire à Sébé-
 » sius, le même dieu qu'Ormuzd. Cette formule est un résumé laco-
 » nique de la prière que, dans les livres sacrés des Perses³,
 » Mithra, les mains levées vers le ciel, adresse à Ormuzd, pour
 » implorer le pardon du péché commis par le premier couple hu-
 » main ; et les paroles de Mithra sont ici en parfaite harmonie avec
 » celles que Zoroastre met dans la bouche d'Ormuzd lui-même, et

¹ Plutarch., *Isis et Osiris*, num. XLI, XLII, XLIII. — ² Félix Lajard, *Recherches sur Mithra*, pl. LXXV. — ³ Zend-Avesta, tom. II; *Jescht de Mithra*, XIII^o Cardé, pag. 214.

o dont le sens est que si Meschia (le premier homme) n'avait pas
 » rendu à Ahriman un culte qui n'était dû qu'à Ormuzd, « son âme,
 » créée pure et immortelle, serait parvenue au séjour du bonheur,
 » dès que le temps de l'homme créé pur serait arrivé¹. » Le média-
 teur, le Verbe, le Mithra de Zoroastre, qui doit rétablir l'harmonie
 entre le ciel et la terre, qui doit triompher du principe infernal, sui-
 vant Théopompe, se retrouve, avec son nom de Λογός, dans Platon².
 « Pour me résumer, ajoute M. Lajard, je dirai que le système re-
 » ligieux des Perses reconnaissait un Dieu suprême, invisible, in-
 » compréhensible, sans commencement ni fin; une triade qui régit le
 » monde, et qui est composée de ce dieu, et des deux dieux, créés
 » et visibles, dont l'un remplit les fonctions de Médiateur et de
 » Sauveur. Zoroastre, enfin, se posant en Messie ou en Libérateur,
 » annonça au monde entier qu'après sa mort, naîtront de lui, d'une
 » manière miraculeuse, trois fils : Oschedermani, Oschedermah et
 » Sosiosch. A la voix de ce dernier, toute la terre embrassera la
 » loi. « Il chassera du monde de douleur le germe du *Daroudj à deux*
 » *pièdes* (l'homme impur); il détruira celui qui fait du mal au pur;
 » les corps du monde seront purs³. » Enfin, « ce dernier libérateur
 » opérera la résurrection des morts et le renouvellement des
 » corps⁴. » D'Herbelot, dans sa Bibliothèque Orientale, avait déjà
 signalé cette importante tradition de la naissance merveilleuse du
 Libérateur, promis par Zoroastre. Voici ses paroles : « Aboul-Faradj,
 » dans sa cinquième dynastie, dit que Zardascht (Zoroastre), auteur
 » de la Magoussiah, avait annoncé que le Libérateur naîtrait d'une
 » vierge⁵. » Nous comprenons maintenant pourquoi les Mages vien-
 dront adorer le divin fils de Marie, dans l'étable de Bethléem. « Une
 » traduction constante, dit encore M. Lajard, les fait arriver de la

¹ Zend-Avesta, *Jescht de Taschter*, VI^e Cardé, pag. 489.

² « Ne devient-il pas évident, dit encore M. Lajard, que Platon avait em-
 » prunté, à une source orientale, la doctrine du *Logos* ou Sauveur? Platon,
 » comme Zoroastre, comme Pythagore, ne doit-il pas être compté au nom-
 » bre des disciples des Chaldéens d'Assyrie? » (Lettre de M. Félix Lajard,
Etudes philosoph. de M. Aug. Nicolas, tom. III, pag. 503-505, 506).

³ Zend-Avesta, tom. II, *Jescht des Ferviers*, pag. 278. — ⁴ *Ibid.*, tom. II, *Boun Denesch*, pag. 364; cf. pag. 411-413. — ⁵ D'Herbelot, *Bibl. orient.*, art. *Zardascht*.

» Perse même, et les premiers hommages que reçoit, en naissant, » l'Enfant-Dieu, le Sauveur du monde, ce sont eux qui viennent les » lui offrir¹. » Les Mages, disciples des Chaldéens, n'avaient pas oublié le mot du fils de Béor : « Une étoile s'élèvera du milieu de » Jacob². »

46. La Chine, cantonnée dans son isolement, comme dans l'Invariable Milieu, n'a pas un autre langage que la Perse. « Le ministre Phi consulta Confucius, et lui dit : O Ministre, n'êtes-vous » pas un saint homme ? — Il répondit : Quelque effort que je fasse, » ma mémoire ne me rappelle personne qui soit digne de ce nom. » — Mais, reprit le ministre, les trois Rois³ n'ont-ils pas été des » saints ? — Les trois Rois, répondit Confucius, doués d'une excellente bonté, ont été remplis d'une prudence éclairée et d'une » force invincible. Mais moi, Khièou, je ne sais pas s'ils ont été des » saints⁴. — Le ministre reprit : Les cinq seigneurs⁵ n'ont-ils pas » été des saints ? — Les cinq seigneurs, répondit Confucius, doués » d'une excellente bonté, ont fait usage d'une charité divine et » d'une justice inaltérable, mais moi, Khièou, je ne sais pas s'ils » ont été des saints. — Le ministre lui demanda encore : Les trois » Augustes⁶ n'ont-ils pas été des saints ? — Les trois Augustes, répondit Confucius, ont pu faire usage de leur temps⁷, mais moi, » Khièou, j'ignore s'ils ont été des saints. — Le ministre, saisi de » surprise, lui dit enfin : S'il en est ainsi, quel est celui que l'on » peut appeler Saint ? — Confucius, ému, répondit pourtant avec » douceur à cette question : Moi, Khièou, j'ai entendu dire que, » dans les contrées occidentales, il y aurait un saint homme, qui, » sans exercer aucun acte de gouvernement, préviendrait les troubles ; qui, sans parler, inspirerait une foi spontanée ; qui, sans » exécuter de changements, produirait naturellement un océan

La Chine.
Textes de
Confucius et
de ses disciples.

¹ Lettre de M. Lajard, *loc. citat.*, pag. 508. — ² *Numer.*, cap. xxiv, 17.

³ Les fondateurs des dynasties Hià, Châng et Tseou (Note de M. A. Rémusat). — ⁴ Mot à mot : *Sancti, non, Khieou, quod noverim* (Ibid.). — ⁵ Cinq empereurs qui ont régné en Chine avant la première dynastie. — ⁶ Personnages de la mythologie chinoise. — ⁷ C'est-à-dire : « Ont su bien employer une vie de plusieurs siècles. »

» d'actions méritoires. Aucun homme ne saurait dire son nom ;
 » mais moi, Khiêou, j'ai entendu dire que c'était là le véritable
 » Saint¹. » Voici des paroles, non moins explicites, que nous em-
 pruntons au *Tchoung-Young*², récemment traduit par notre savant
 sinologue, M. Paulhier : « Le prince sage, dit Confucius, cherche
 » la preuve de la vérité dans les esprits et les intelligences supé-
 » rieures, et, par conséquent, il connaît profondément la loi du
 » mandat céleste ; il est cent générations à attendre le Saint Homme,
 » et il n'est pas sujet à nos erreurs³. — Que cet Homme, souverai-
 » nement Saint, apparaisse, avec ses vertus, ses facultés puissantes,
 » et les peuples ne manqueront pas de lui témoigner leur véné-
 » ration ; qu'il parle, et les peuples ne manqueront pas d'avoir foi
 » en ses paroles ; qu'il agisse, et les peuples ne manqueront pas
 » d'être dans la joie ! C'est ainsi que la renommée de ses vertus est
 » un océan qui inonde l'empire de toutes parts ; elle s'étend même
 » jusqu'aux barbares des régions méridionales et septentrionales ;
 » partout où les vaisseaux et les chars peuvent aborder, où les
 » forces de l'industrie humaine peuvent pénétrer, dans tous les
 » lieux que le ciel couvre de son dais immense, sur tous les
 » points que la terre enserme, que le soleil et la lumière éclairent
 » de leurs rayons, que la rosée et les nuages du matin fertilisent ;
 » tous les êtres humains, qui vivent et qui respirent, ne peuvent
 » manquer de l'aimer et de le révéler. C'est pourquoi il est dit que
 » ses facultés, ses vertus puissantes l'égalent au ciel⁴. » On croirait

¹ Rémusat, *L'Invariable Milieu*, not., pag. 144, 145. Le P. Intorcetta rapporte aussi, dans sa *Vie de Confucius*, que ce philosophe parlait « d'un Saint qui existait, ou qui devait exister, dans l'Occident. » — « Cette particularité, dit M. de Rémusat, ne se trouve ni dans les *King*, ni dans les *Tsé-choï*, et, le missionnaire ne s'appuyant d'aucune autorité, on aurait pu le soupçonner de prêter à Confucius un langage convenable à ses vues ; mais cette parole du philosophe chinois se trouve consignée dans le *Ssé wén touï thsiu*, au chapitre xxxv ; dans le *Chân thâng ssé Khaô tching tsi*, au chapitre 1^{er} ; et dans le *Lièi tseù thsiouan choï*. » (Rémusat, *L'Invariable Milieu*, not., pag. 143.)

² *Tchoung Young*, ou *l'Invariabilité dans le milieu*, recueilli par TSEU-Ssé, petit-fils et disciple de Khoung-tseu (Confucius) (*Les Livres Sacrés de toutes les religions, sauf la Bible*, édit. Migne, tom. I). — ³ *Tchoung Young*, chap. xxix ; *Livres sacr.*, tom. I, pag. 174. — ⁴ *Tchoung Young*, chap. xxxi ; *Livres sacr.*, tom. I, pag. 175.

entendre, dans ces étonnantes paroles, une paraphrase des inspirations d'Israël : « Les nations marcheront à sa lumière ; les rois, à » la splendeur de son aurore ¹. — Lève-toi, Jérusalem, monte sur » les hauteurs, regarde l'Orient, et vois tes fils se réunir, de tous » les points du monde, dans la parole du Saint, dans la joie de Dieu » retrouvé ². »

47. L'Inde, avec ses incarnations millénaires de Vischnou, parle comme la Chine et la Perse. Nous avons déjà eu l'occasion d'en faire la remarque ³. La parabole de l'Enfant égaré, formant le chapitre IV du Lotus de la Bonne Loi, l'un des livres sacrés les plus répandus, parmi ceux qui composent la volumineuse littérature des bouddhistes, a été traduite, depuis quelques années, par MM. E. Burnouf et Foucaux. Le genre humain y est représenté, comme dans l'Évangile, sous l'image d'un fils, séparé, pendant de longues années, du plus tendre des pères. « Nous sommes égarés, nous » sommes impuissants, nous sommes incapables de faire un effort, » disent les sages. » Baghavat leur apporte la loi, qu'ils n'avaient pas entendue auparavant. Frappés d'étonnement et de surprise, remplis de la plus grande joie, les sages se lèvent, posent le genou droit à terre, s'inclinent, et joignent les mains devant Baghavat. Leur allégresse égale celle de l'enfant égaré qui a retrouvé son père ⁴.

48. « Les îles lointaines vous attendent » avaient dit les prophètes inspirés, en saluant, à travers les âges, l'avènement du Désiré des nations. On n'est pas médiocrement surpris de trouver l'écho de cette parole dans les deux Amériques, ces vastes continents, que l'ancien monde soupçonna, sans les connaître jamais. « Un serpent » affreux, disent les Salivas, ravageait autrefois les bords de l'Oré-

L'Inde.
Texte de
Lotus de
Bonne Loi.

Attente
des popul
tions ind
gènes da
les deux
Amérique
Textes de
M. de H.
boldt.

¹ *Isaïe*, cap. LX, 3. — ² *Baruch.*, cap. v, 5. — ³ Voir tom. I de cette *Hist.*, pag. 193.

⁴ *Parabole de l'Enfant égaré*, formant le IV^e chapitre du *Lotus de la Bonne Loi*, publiée, pour la première fois, en sanscrit et en thibétain, lithographiée à la manière des livres du Thibet, et accompagnée d'une traduction française, d'après la version thibétaine du Kanjour, par Ph.-E. Foucaux, professeur de thibétain à l'école impériale et spéciale des langues orientales vivantes (*Livr. sacr.*, tom. II, pag. 568-574).

noque. Le Dieu Pura envoya du ciel son fils sur la terre, pour combattre le serpent redoutable. Le monstre fut vaincu et tué. Pura dit ensuite au démon, qui habitait le corps du reptile : Va-t-en à l'enfer, maudit ! Tu ne rentreras jamais dans ma maison ¹. » Les Américains du Nord ne sont pas moins formels que ceux du Midi. « Une prophétie ancienne, dit M. de Humboldt, faisait espérer aux Mexicains une réforme bienfaisante dans les cérémonies religieuses ; cette prophétie portait que Centéotl triompherait à la fin, de la férocité des autres dieux, et que les sacrifices humains feraient place aux offrandes innocentes des prémices des moissons. » C'est la traduction, dans l'idiome naïf des sauvages, de la célèbre prédiction de Malachie : « Du lever du soleil jusqu'à son couchant, mon nom est grand parmi les nations ; en tout lieu, on fait à ma gloire un sacrifice et une oblation pure ². » Le dogme de la réhabilitation se trouve, dans tous les souvenirs du genre humain, étroitement lié avec celui de la déchéance originelle. « La femme au serpent, appelée aussi femme de notre chair, parce que les Mexicains la regardaient comme la mère de tous les mortels, continue M. de Humboldt, est toujours représentée en rapport avec un grand serpent ; et d'autres peintures nous offrent une couleuvre panachée, mise en pièces par le grand esprit Tezcatlipoa, ou par le soleil personnifié, le dieu Tonatuch, qui paraît être identique avec le Krischna des Indous, chanté dans le Bhagavata-Pourana, et avec le Mithras des Perses. Ce serpent, terrassé par le grand esprit, lorsqu'il prend la forme d'une des divinités subalternes, est le génie du mal, un véritable *Κακοδαίμων* ³. » Enfin, pour compléter ces notions d'un intérêt si capital, M. de Humboldt ajoute : « On trouve, dans plusieurs rituels des anciens Mexicains, la figure d'un animal inconnu, orné d'un collier et d'une espèce de harnais, mais percé de dards. D'après les traditions qui se sont conservées jusqu'à nos jours, c'est un symbole de l'innocence souffrante : sous ce rapport, cette représentation rappelle l'agneau

¹ Gumilla, *Histoire nat. de l'Orénoque*, tom. I, pag. 171. — ² *Malach.*, cap. I, 11.

³ M. de Humboldt, *Vue des Cordillères*, tom. I, pag. 235 et 274 ; Lamennais, *Essai sur l'indifférence*, tom. III, pag. 439, 440, édit. in-8°, 1823.

» des Hébreux, ou l'idée mystique d'un sacrifice expiatoire, destiné
 » à calmer la colère de la Divinité ¹. »

49. Étonnante unanimité d'espérance et de foi à un libérateur, dans les régions les plus écartées et les plus lointaines du monde ! Le Médiateur de la Perse, de la Chine, de l'Inde et des deux Amériques, était chanté dans les forêts du Nord, sous le ciel neigeux des Scandinaves, par la Vola, ou prophétesse sacrée, dans l'assemblée des Dieux. Nous avons encore, sous le nom de Voluspa, cet hymne étrange, que M. du Ménil appelle le chant de la Sibylle, et M. Ampère, l'Apocalypse du Nord. « Les traditions sur lesquelles
 » repose ce poème, dit M. Ampère, appartiennent à la plus ancienne
 » mythologie scandinave. Ici les dieux sont des êtres cosmiques, et
 » non des personnages héroïques. C'est un fragment, ou mieux, la
 » réunion de plusieurs fragments, qui contiennent le sommaire des
 » principaux mythes scandinaves, plutôt rappelés que retracés par
 » quelques grands traits d'une poésie souvent obscure, toujours
 » bizarre, quelquefois sublime ². » Après avoir retracé l'origine du monde, la création de l'homme et les travaux des dieux, la Vola raconte l'arrivée du génie du mal et la perversité des hommes qui en fut la suite. Alors son accent s'élève : « La plaine, où Suttur et les
 » dieux bons, dit-elle, se rencontreront, pour combattre, a cent jour-
 » nées de marche, de longueur et de largeur ! Voilà le lieu qui leur
 » est assigné. » Tout ce qui a trait à ce grand combat, dont l'issue décidera du sort du monde, est « développé, ajoute M. Ampère,
 » avec la complaisance d'un prophète qui menace ses ennemis. » Enfin la victoire restera aux Dieux, le monde sera renouvelé, et le règne de la justice commencera, pour ne plus finir ³.

50. Le cercle de nos investigations s'est tenu, jusqu'ici, en dehors du monde gréco-romain. Revenons dans ce milieu, dont nous avons ailleurs sondé les plaies intellectuelles et sociales. Nous y rencontrerons la même foi au Rédempteur futur, qu'Aristote nomme « le vrai Libérateur et Sauveur. » — « C'est ce Dieu engendré

Attente
des peuples
Scandinaves
Chant de
la Voluspa.

Attente
du monde
grec. Textes
d'Aristote,
Socrate et
Platon.

¹ De Humboldt, *Vue des Cordillères*, tom. I, p. 251. — ² M. Ampère, *Littérature et Voyages (Livres sacrés)*, tom. II, pag. 814). — ³ *Livres sacrés*, tom. II, pag. 814-816.

» avant tous les dieux, dit Platon, qui donne la paix au genre
 » humain. Il inspire la douceur et éteint la haine. Miséricordieux,
 » bon, révééré des sages, admiré des dieux, ceux qui ne le possè-
 » dent pas doivent désirer de le posséder, et ceux qui le possèdent,
 » doivent le conserver précieusement. Les gens de bien lui sont
 » chers, et il s'éloigne des méchants. Il nous soutient dans nos
 » travaux; il nous rassure dans nos craintes; il gouverne nos désirs
 » et notre raison; il est le Sauveur par excellence ¹. Gloire des dieux
 » et des hommes, et leur chef très beau et très bon, nous devons
 » le suivre toujours, et le célébrer dans nos hymnes ². » Platon le
 possédait-il ce Dieu Sauveur? Non. Il nous apprend, dans un autre
 passage, qu'il « viendra un jour, pour enseigner les mortels ³. »
 D'avance, pourtant, il l'implore. « Au commencement de cet entre-
 » tien, dit-il, invoquons le Dieu Sauveur, afin que, par un ensei-
 » gnement extraordinaire et merveilleux, il nous sauve, en nous
 » instruisant de la doctrine véritable ⁴. » On se rappelle la profes-
 sion de foi de Socrate, que nous avons indiquée plus haut ⁵. Il im-
 porte de la citer en entier. Le philosophe, après avoir montré que
 Dieu n'a égard, ni à la multitude, ni à la magnificence des sacrifices,
 mais qu'il considère uniquement la disposition du cœur qui les offre,
 n'ose pas entreprendre d'expliquer quelles doivent être ces dispo-
 sitions, ni ce qu'il faut demander à Dieu. « Il serait à craindre, dit-
 » il, qu'on se trompât, en demandant à Dieu de véritables maux,
 » que l'on prendrait pour des biens. Il faut donc attendre, jusqu'à
 » ce que quelqu'un nous enseigne quels doivent être nos sentiments
 » envers Dieu et envers les hommes ⁶. — *Alcibiade*. Quel sera ce
 » maître, et quand viendra-t-il? Je verrai, avec grande joie, cet
 » homme, quel qu'il soit. — *Socrate*. C'est celui à qui dès maintenant
 » vous êtes cher ⁷; mais, pour le connaître, il faut que les ténèbres

¹ Σωτήρ τε καὶ ἐλευθέριος ἐτύμως (Aristot., *De Mundo*, cap. VIII; *Opera omn.*, tom. I, pag. 475). — ² Plat., *in Conviv.*, *Opera omn.*, tom. X, pag. 177-218, 219, édit. Bipont. — ³ Ἐτα τὸν λοιπὸν χρόνον καθεύδοντες διατελοῖτε ἄν, εἰ μὴ τινα ἄλλον ὑμῖν ὁ θεὸς ἐπιπέμψει, κηδόμενος ὑμῶν (*Apolog. Socrat.*). — ⁴ Plat., *Tim.*, *Opera omn.*, tom. IX, pag. 341. — ⁵ Voir n^o 38 de ce chapitre. — ⁶ Ἀναγκαῖον οὖν ἐστὶ περιμένειν ἕως ἄν τις μάθῃ ὡς δεῖ πρὸς θεοῦς καὶ πρὸς ἀνθρώπους διαξείσθαι. — ⁷ Οὗτος ἐστὶν ᾧ μέλει περὶ σοῦ.

» qui offusquent votre esprit, et qui vous empêchent de discerner
 » clairement le bien du mal, soient dissipées ; de même que Minerve,
 » dans Homère, ouvre les yeux de Diomède, pour lui faire distin-
 » guer le Dieu, caché sous la figure d'un homme ¹. — *Alcibiade*.
 » Qu'il dissipe donc cette nuée épaisse, car je suis prêt à faire tout
 » ce qu'il m'ordonnera, pour devenir meilleur. — *Socrate*. Je vous
 » le dis encore, Celui dont nous parlons désire infiniment votre
 » bien. — *Alcibiade*. Alors il me semble que je ferai mieux de re-
 » mettre mon sacrifice jusqu'au temps de sa venue. — *Socrate*.
 » Certainement, cela est plus sûr que de vous exposer à déplaire à
 » Dieu. — *Alcibiade*. Eh bien, nous offrirons des couronnes et les
 » dons que la nouvelle loi prescrira, lorsque je verrai ce jour désiré.
 » J'espère de la bonté des dieux qu'il ne tardera pas à venir ². »
 — Où donc Socrate et Platon, son interprète, avaient-ils puisé ces
 idées, si opposées à l'orgueil philosophique. Nul doute, répond le
 savant Brucker, que la doctrine traditionnelle d'un Médiateur entre
 Dieu et les hommes, participant à la fois de la nature divine et de
 la nature humaine, ne se fût conservée au sein de l'antiquité, chez
 tous les peuples étrangers à la civilisation grecque. On peut donc
 conjecturer, avec beaucoup de vraisemblance, que le génie de
 Socrate et de Platon s'inspira à cette source ³.

51. A mesure que les temps précipitent leur marche, les espé-
 rances du monde se traduisent par des accents plus énergiques.
 « Quelques mois avant la naissance d'Auguste, dit Suétone, un
 » bruit, accrédité par les oracles, se répandit à Rome. De toutes
 » parts, on annonçait, par l'interprétation d'un prodige récent, que
 » la nature enfantait un roi pour le peuple romain. Le Sénat, effrayé,
 » prit une mesure violente : un décret défendit d'élever les enfants

Attente
 du monde
 romain.
 Textes de
 Suétone, Ta-
 cite et Plu-
 tarque. La
 grande année
 Etrusque.
 Virgile.

¹ Ὅρα' εἷ γινώσκου ἡμεῖ θεὸν ἠδὲ καὶ ἄνδρα. — ² Plat., *Alcibiad.*, II, *Opera omn.*, tom. V, pag. 100-102.

³ Unde hæc habuerit Plato, dici quidem non potest, conjici vero non sine verisimilitudine, pervenisse ad Platonem, in ejus inter barbaros itineribus vestigia quædam doctrinæ de Mediatore inter Deum et homines, ex utriusque naturâ participante, quam ex protoplastorum traditione inter vetustissimarum gentium origines dispersam... dubium non est (Brucker, *Hist. critic. philosoph.*, Par. II, part. I, lib. II, sect. IV, tom. II, pag. 431).

» qui naîtraient dans le cours de cette année. C'est Julius Marathus » qui nous a conservé ce détail historique¹. » Auguste naquit, l'an 63 av. J.-C. Trente ans plus tard, il montait, avec le titre d'empereur, sur le trône du monde. L'attente universelle devait donc être satisfaite. Et pourtant, Tacite et Suétone nous apprennent que le monde continua à attendre un souverain, venu de l'Orient. « La multitude » était convaincue, d'après d'antiques traditions sacerdotales, dit » Tacite, qu'à cette époque, l'Orient devait ressaisir la suprématie, » et que des hommes, sortis de la Judée, deviendraient les maîtres » du monde². » — « L'Orient tout entier, dit Suétone, avait les » yeux fixés sur une antique et constante tradition, d'après laquelle » les Destins promettaient le sceptre de l'univers à des hommes » sortis, en ce temps, de la Judée³. » Singulière coïncidence! Pendant que les Juifs voyaient s'écouler les dernières années de la période septante fois hebdomadaire de Daniel, les prêtres étrusques annonçaient l'approche de la Grande Année, du dixième âge, ère fatidique, où la félicité universelle régnerait enfin sur le monde⁴. « Quelques mois avant la rupture de Marius et de Sylla, qui devait » être si fatale aux Romains, dit Plutarque, l'air pur et serein » tentit tout à coup de sons lugubres et plaintifs, qui descendaient » du ciel. La consternation se répandit dans tous les cœurs. Les prêtres étrusques furent réunis dans le temple de Bellone, et consultés » officiellement, par le Sénat, sur la signification du phénomène. » Ils répondirent : « La trompette céleste annonce un nouvel » âge, qui changera la face de l'univers⁵. » Les beaux vers de Virgile sont dans toutes les mémoires. « Il est venu, dit le poëte, le

¹ *Auctor est Julius Marathus, ante paucos quam nasceretur (Augustus) menses, prodigium Romæ factum publice, quo denuntiabatur regem populi Romani naturam parturire, senatum exterritum censuisse ne quis illo anno genitus educaretur* (Sueton., *August.*, n° 94). — ² *Pluribus persuasio inerat, antiquis sacerdotum litteris contineri, eo ipso tempore fore, ut valesceret Oriens, profectique Judææ rerum potirentur* (Tacit., *Histor.*, lib. V, n° 13). — ³ *Percrebuerat Oriente toto vetus et constans opinio, esse in fatis, ut eo tempore Judææ profecti rerum potirentur* (Sueton., *Vespasian.*, n° 4). — ⁴ Voir Brucker, tom. I, pag. 334; Micali, *L'Italia avanti il dominio de Romani*, tom. II, pag. 212, édit. de Silvestri; Creuzer, *Religions de l'antiquité*, tom. II, liv. V, chap. II; Niebuhr, *Histoire romaine*, tom. I, etc., etc. — ⁵ Plutarch., *Sylla*, n° 10.

» dernier âge des oracles de Cumes. La grande période des siècles
 » se renouvelle intégralement. Déjà la Vierge ¹ fait son apparition,
 » et ramène les félicités du règne de Saturne. Une race nouvelle
 » descendra des hauteurs des cieux. Un enfant va naître, pour
 » clore le siècle de fer, et rétablir l'âge d'or. Ton consulat, illustre
 » Pollion, aura la gloire de fournir une date à cet heureux avéne-
 » ment des grands mois qui vont se succéder. Toutes les antiques
 » souillures de nos crimes seront effacées, et la terre sera délivrée
 » de la crainte séculaire qui l'opprime ². Cet enfant recevra la vie
 » des dieux ; avec la force et la vertu paternelles, il régnera sur
 » l'univers pacifié. A tes pieds, Enfant divin, la terre étalera spon-
 » tanément ses premières offrandes ; les tapis de lierre, avec leurs
 » grappes pendantes ; les colocases, mêlés à l'acanthé gracieux. La
 » chèvre des montagnes apportera pour toi sa mamelle gonflée de
 » lait ; le lion cessera d'être l'effroi des troupeaux ; près de ton ber-
 » ceau, couvert de fleurs, le serpent expirera ; les plantes véné-
 » neuses mourront, et seront remplacées par les arbres parfumés
 » de l'Assyrie ³. Tel est le siècle, dont les Parques, dociles à la vo-
 » lonté suprême des Destins, se hâtent de dérouler le fil sur leurs
 » légers fuseaux. Fils bien-aimé des dieux, auguste rejeton de
 » Jovis, hâte-toi, nos honneurs t'attendent ! Vois le monde qui chan-
 » celle, dans son orbite immense, et les continents, et les mers,
 » et les profondeurs des cieux. Tout s'agite et tressaille dans la
 » joyeuse attente du siècle qui va venir. Oh ! puisse se prolonger
 » ma vie jusqu'à ce jour fortuné ; puisse un dernier souffle rester
 » sur mes lèvres, pour chanter tes exploits ! Parais donc, Petit En-

¹ *Ecce Virgo concipiet et pariet filium (Isa., cap. VII, 14).* — ² *Dimissa est iniquitas illius (Isa., cap. XL, 2).*

³ *Lætabitur deserta et inuia et exultabit solitudo et florebit quasi lilium : germinans germinabit, et exultabit lætabunda et lætans (Isa., cap. XXXV, 1, 2). Parvulus enim natus est nobis et filius datus est nobis. Princeps pacis, multiplicabitur ejus imperium, et pacis non erit finis (Isa., cap. IX, 6, 7). Habitabit lupus cum agno, et pardus cum hædo accubabit, et puer parvulus minabit eos (Isa., cap. XI, 6). Lupus et agnus pascentur simul, leo et bos comedent paleas : et serpenti pulvis panis ejus ; non nocebunt, neque occident in omni monte sancto meo (Isa., cap. LXV, 25). Prò saliuncâ ascendet abies, et pro urticâ crescet myrtus (Isa., cap. LV, 13).*

» fant, et commence à reconnaître, à son sourire, le visage de ta mère ! ! »

Le verset
liturgique :
*Teste David
cum Sibylla.*
Texte
de Cicéron.

52. On s'est étonné, depuis quelques siècles, d'entendre l'Église de Jésus-Christ proclamer, dans sa langue liturgique, l'accord des oracles païens avec les espérances ou les terreurs d'Israël. Il n'est pas un protestant, dans les cités d'Allemagne, d'Angleterre ou de Suisse, qui ne rie de pitié, en considérant, sous les voûtes des cathédrales gothiques, maintenant transformées en prêches calvinistes ou luthériens, l'image de la Sibylle, sculptée à côté des statues des quatre grands prophètes, sur les stalles des anciens chanoines. La réaction liturgique du xvii^e siècle, en France, s'est faite, à ce point de vue, sous une inspiration analogue. On rougissait de chanter, avec l'Église romaine, le fameux verset : *Teste David cum Sibylla*. Comment n'a-t-on pas vu la magnificence de la démonstration catholique, dans cette alliance du monde entier en la foi à Jésus, Sauveur et Juge ? Sur leurs trépieds, du fond de leurs antres, sous les chênes de Dodone, sur la pierre des dolmen ou des menhirs, dans les forêts de la Gaule, dans les vastes plaines de l'Orient, partout où un souffle religieux agita jamais une poitrine humaine, la même foi au Rédempteur, qui doit venir enseigner et juger les mortels, éclate et déborde dans le monde antique. L'écho de la promesse de l'Éden se perpétue, sous la voûte sonore des âges, et vous refusez à l'Église Catholique le droit

*1 Ultima Cumæi venit jam carminis ætas ;
Magnus ab integro sæclorum nascitur ordo.
Jam redit et Virgo, redeunt jam saturnia regna ;
Jam nova progenies cælo demittitur alto.
Tu modo nascenti puero quo ferrea primùm
Desinet ac toto surget gens aurea mundo ,
Casta, fave, Lucina : tuus jam regnat Apollo.
Teque adeo deus hoc ævi, te consule, inibit
Pollio et incipient magni procedere menses.
Te duce, si qua manent sceleris vestigia nostri,
Irrita perpetuâ solvent formidine terras.
Ille Deum vitam accipiet.
Pacatumque reget patriis virtutibus orbem.
At tibi prima, puer, nullo munuscula cultu,
Errantes hederas passim cum baccare tellus
Mictaque ridenti colocasia fundet acantho.
Ipsæ lacte domum referent distenta capellæ*

*Ubera; nec magnos metuent armenta Icones.
Ipsa tibi blandos fundent cunabula flores.
Occidet et serpens, et fallax herba veneni
Occidet; Assyrium vulgo nascetur amomum.
.....
Talia sævæ suis dixerunt, currite, fuis
Concordes stabili fatorum numine Parca.
Aggredere ô magnos, aderit jam tempus, honores
Cara Deûm soboles, magnum Jovis incrementum!
Aspice convexo nutantem pondere mundum,
Terrasque, tractusque maris cælumque profun-
Aspice venturo lætantur ut omnia sæclo. [dum ;
O mihi tam longæ maneat pars ultima vitæ,
Spiritus et quantum sat erit tua dicere facta !
.....
Incipe, parve puer, risu cognoscere matrem.
(Virgil. Pollio, Egloga IV).*

de recueillir une des preuves les plus éclatantes de sa divine origine ! On disait : Les Sibylles sont une invention monacale, éclosée dans les ténèbres du moyen âge ! Était-ce un moine que Virgile ? C'est lui qui disait, en l'an 43 avant Jésus-Christ :

Ultima Cumæi venit jam carminis ætas.

Cicéron vivait-il au moyen âge ? Voici ce qu'il écrivait : « Interro-
 » geons les vers de la Sibylle, que, dans son inspiration divine, elle
 » jette, dit-on, aux vents, sur des feuilles éparses. Naguère, le bruit
 » se répandit, à Rome, qu'un interprète des livres sibyllins allait
 » développer, en présence du Sénat, la doctrine qu'il y avait lue.
 » Selon lui, il nous fallait, si nous voulions être sauvés, consentir à
 » donner le nom de Roi au Maître qui allait venir régner sur nous.
 » Si cette parole est dans les livres sibyllins, quel homme désigne-
 » t-elle, en quel temps doit-il naître ? Ah ! tous ensemble, augures
 » et aruspices, agissons de concert, pour trouver, dans ces livres,
 » toute autre chose qu'un roi ! Ni les dieux, ni les hommes n'en
 » laisseront jamais monter un au Capitole¹. » Malgré les dieux et
 les hommes, est-ce que la croix, sceptre d'un roi immortel, ne do-
 mine pas le Capitole ? Manifestement, les sympathies républicaines
 de Cicéron se révoltaient contre l'oracle sibyllin. L'orateur philo-
 sophe jette une négation emphatique à la prédiction de la Sibylle,
 et ne réussit qu'à mieux constater, pour l'avenir, sa propre erreur
 et la véracité de la prophétesse. Enfin, pour justifier, dès mainte-
 nant, sans avoir plus à y revenir, la mention simultanée de David
 et de la Sibylle, dans le chant liturgique, où l'Église Romaine re-
 trace, sur la tombe de ses enfants, la catastrophe finale qui réduira
 le monde en poudre, il nous suffit de reproduire ici un autre texte
 de Cicéron : « *Futura præsentiant, ut deflagrationem futuram ali-*

¹ *Sibyllæ versus observamus quos illa furens fudisse dicitur. Quorum interpres nuper falsa quâdam hominum fama dicturus in senatu putabatur, eum quem revera regem habebamus, appellandum quoque esse regem, si salvi esse vellemus. Hoc si est in libris, in quem hominem et in quod tempus est?... Cum antistitibus agamus ut quidvis potius e.e. illis libris, quam regem proferant, quem Romæ posthac neque dii neque homines patientur* (Cicer., *De Divinatione*, lib. II).

» *quando cæli atque terrarum.* » C'est bien là, si l'on y veut réfléchir, la confirmation du texte liturgique :

*Solvat sæclum in favilla,
Teste David cum Sibylla.*

Véritable
caractère et
légitimité
de la mention
liturgique
des Sibylles.

53. L'existence des Sibylles a été récemment démontrée par un membre de l'Institut, qui a consacré à ce sujet deux volumes, dont l'érudition, la sage critique, et l'impartialité ont conquis les suffrages du monde savant¹. M. Alexandre a porté le dernier coup à cette étroite et mesquine philosophie du dernier siècle, qui croyait résoudre les plus graves questions par un éclat de rire. Nous renvoyons les lecteurs, qui souhaiteraient une étude plus approfondie de la question, à cette œuvre magistrale. Pour nous, avant même que la critique la plus autorisée nous eût apporté cette confirmation irrécusable, nous pensions qu'il suffisait des témoignages de l'antiquité païenne pour trancher la difficulté². Quoi ! disions-nous, Cicéron atteste que la Sibylle annonçait l'avènement d'un roi, dont les Romains devaient reconnaître la souveraineté, s'ils voulaient avoir le salut, *Si salvi esse vellemus*. L'orateur républicain s'exalte, à la seule pensée d'un monarque, relevant, sur le Capitole, le sceptre brisé de Tarquin-le-Superbe. Il demande : Où est ce roi, qui l'a vu, pour quels siècles est-il réservé ? Il adjure les dieux et les hommes de ne souffrir jamais une pareille usurpation. Et nous, témoins de la vanité des récriminations de l'orateur romain, et de l'accomplissement, au pied de la lettre, des prédictions sibyllines, nous fermerons les yeux à la lumière, et nous ne verrons pas l'accord des traditions païennes avec les prophéties messianiques, dans la personne de Jésus-Christ ! Virgile nomme la Sibylle de Cumès et commente ses oracles en vers immortels ; on n'en tiendra compte ! Parmi les oracles sibyllins, dont le texte est venu jusqu'à nous, on en trouve qui sont

¹ ΧΡΗΜΟΙ ΣΙΒΥΛΛΙΑΚΟΙ, *Oracula sibyllina*, curante C. Alexandro, 2 vol. in-4°, Firmin Didot, Paris, 1836.

² Quelques textes des Pères de l'Église pourront éclairer ici la conscience des lecteurs studieux : Σίβυλλα δὲ καὶ Ὑστάσπης γενήσεσθαι τῶν φαρτῶν ἀνάλωσιν διὰ πυρὸς ἔφασαν (Justin., *Apol.*, 2). Ὁ ἀπόστολος λέγων Πῦλος « Λάθετε καὶ τὰς Ἑλληνικὰς βίβλους, ἐπίγνωτε Σίβυλλαν, ὡς δηλοῖ ἓνα Θεὸν καὶ τὰ μέλλοντα ἔσεσθαι. »

postérieurs à l'ère chrétienne. Cela devait être ; puisque le paganisme ne succomba définitivement que trois siècles après la naissance de Jésus-Christ. Mais que nous importe le plus ou moins d'authenticité de ces textes actuellement conservés ? A l'époque de Virgile et de Cicéron, le Christianisme n'existait pas encore : Virgile et Cicéron ne sont pas suspects de monachisme. De leur temps, la Sibylle annonçait la naissance d'un Dieu, sous une forme humaine ; l'avènement d'un roi, qui apportait le salut au monde ; et enfin la catastrophe finale, qui clôrait le temps, par une conflagration universelle. Donc, à l'époque de Virgile et de Cicéron, la Sibylle parlait comme Isaïe et David. Donc, avec l'Église Catholique, nous avons le droit de constater ce mouvement unanime de l'humanité, qui se précipite au-devant du Rédempteur.

54. Ce n'est plus seulement le saint vieillard Siméon, qui, sous les portiques du nouveau Temple de Jérusalem, a été divinement averti que sa vieillesse serait consolée par la venue du Messie attendu¹. Ce n'est pas seulement Anna, la prophétesse², qui partage cette espérance enivrante. Ce ne sont pas seulement les Juifs, qui ont supputé les temps, et qui voient se lever l'aurore divine. Pendant que les courtisans d'Hérode essaient de reporter sur leur maître le bénéfice de cette expectative générale, et décorent le roi iduméen du titre de Messie³, les flatteurs d'Auguste appliquent également au César de Rome les prédictions des oracles sibyllins. L'attente est partout. Le monde semble suspendre sa marche ; on interroge tous les points du ciel ; on écoute ; on espère ! Les temps sont accomplis, leur plénitude est consommée. Le recueillement de l'humanité, à cette heure solennelle, se revêt d'un mystérieux caractère. Il y eut un silence qui rappelait celui de l'univers créé, alors qu'il attendait, de la main de Dieu, un maître

Conclusion.

¹ *Non visurum se mortem nisi prius videret Christum Domini* (Luc, cap. II, 26). — ² *Id., ibid., 38.* — ³ Tertullien et saint Jérôme nous apprennent cette singulière particularité : *Herodianos qui Christum Herodem esse dixerunt* (Tertull., *De Præscript.*, cap. XLV ; *Patrol. lat.*, tom. II, col. 61). *Herodiani Herodem regem susceperunt pro Christo* (Hieron., *Dialog. adversus Luciferianos*, n° 23 ; *Patrol. lat.*, tom. XXIII, col. 178).

futur, à l'époque où la Trinité sainte méditait la formation de l'homme. Que de sang, de crimes et d'ignominies sur cette race humaine, depuis l'instant où elle était sortie, radieuse et pure, de la création première ! L'œuvre de sa réhabilitation sera plus merveilleuse encore. Le jour, dont les splendeurs vont éclater à nos regards, est celui qui éclairera le triomphe d'une fille d'Ève sur l'antique serpent ; qui réalisera les bénédictions dont un enfant d'Abraham devait doter toutes les tribus de la terre. Le Prêtre, selon l'ordre de Melchisédech ; l'Isaac du mont Moriah ; l'Envoyé des collines éternelles, prédit par Jacob ; le Prophète, suscité de Dieu comme Moïse ; le Conquérant, fils de David ; pacifique comme Salomon ; dont l'empire signifie la paix ; dont le nom est Dieu avec nous ; dont la mère doit être une vierge ; dont la patrie est Bethléem ; dont les envoyés doivent parcourir le monde et passer jusqu'aux îles lointaines, pour annoncer le royaume des cieux ; le Messie, enfin, va paraître. Déjà, son étoile, annoncée par Balaam, a été signalée par les Mages de l'Orient. Venez, Fils des patriarches, Héritier des rois de Juda, Espoir des justes, véritable Agneau des sacrifices, Arche d'alliance immortelle ; réalisez toutes les figures ; accomplissez toutes les promesses ; consommez le monde dans l'unité ! Le Testament ancien, avec son cortège d'espérances séculaires, entoure votre berceau. L'humanité, courbée sous le joug de l'erreur, assise dans l'ombre de quatre mille ans, attend votre lumière. Elle tressaille, comme le cerf altéré, qui soupire après l'onde des fontaines ; elle veut se plonger dans les sources d'eaux vives, ouvertes par le Sauveur, et rejaillissant jusqu'à la vie éternelle !

SECONDE PARTIE

PREMIÈRE ÉPOQUE.

DEPUIS JÉSUS-CHRIST JUSQU'A LA CONVERSION

DE CONSTANTIN LE GRAND (AN 1-312).

ÈRE ÉVANGÉLIQUE (1-33).

CHAPITRE PREMIER.

L'ÉVANGILE ET LE RATIONALISME MODERNE.

SOMMAIRE.

§ I. LA BONNE NOUVELLE.

1. *In principio erat Verbum.* — 2. Divinité de la doctrine du Verbe fait chair. — 3. La bonne nouvelle. — 4. *L'In principio* du rationalisme. — 5. Une page de Platon. — 6. Supériorité de l'Évangile. — 7. La révélation évangélique est un acte, en même temps qu'une doctrine. — 8. Un mot de saint Athanase. — 9. Miracles permanents de l'Évangile. — 10. Miracle de la conversion du monde païen. — 11. Miracle de conversion sociale par l'Évangile. — 12. Miracle de conversion individuelle par l'Évangile. — 13. Jésus-Christ toujours vivant. — 14. L'Évangile toujours vivant.

§ II. L'ÉVANGILE DU RATIONALISME.

15. La révélation évangélique et le libre arbitre de la conscience humaine. — 16. L'Évangile selon le rationalisme. Premières années de la vie de Jésus-Christ. — 17. Le Jésus des rationalistes en Galilée. — 18. Le Jésus des rationalistes à Jérusalem. Invention posthume de l'Eucharistie. — 19. Dernière

- année du Jésus des rationalistes. Démence caractérisée. — 20. Pseudo-résurrection de Lazare. Mort du Jésus des rationalistes. Sa non-résurrection. — 21. Le Jésus des rationalistes n'est ni Dieu, ni homme, ni même un héros de roman acceptable. — 22. Le Jésus du rationalisme adoré par son auteur. — 23. Base historique et philologique du système rationaliste. — 24. Saint Papias. — 25. Les *Logia* de saint Matthieu. — 26. Texte intégral de saint Papias. — 27. Sens réel du mot *Logia*.

§ III. JÉSUS-CHRIST.

28. Pauvreté du programme rationaliste. — 29. Le nom de Jésus-Christ. Le Christ dans le monde antique. — 30. Le Christ dans le Testament ancien. — 31. Le Christ dans les prophéties. — 32. Impossibilité d'une usurpation du rôle messianique. — 33. Jésus, Sauveur aujourd'hui. — 34. Jésus, Sauveur dans l'histoire moderne. — 35. Jésus, Sauveur, en face du paganisme. Ce qu'il faudrait renverser, avant d'atteindre la divinité de Jésus-Christ.

§ I. La Bonne Nouvelle.

*In principio
erat
Verbum.*

1. « Au commencement était le Verbe, et le Verbe était en Dieu, et le Verbe était Dieu. Lui, le Verbe, il était au commencement avec Dieu¹. Tout a été fait par lui, rien de ce qui a été fait ne l'a été sans lui². En lui était la vie, et la vie était la lumière des

¹ Πρὸς τὸν Θεόν, *apud Deum* (Joan., cap. I, 1, 2). Les interprètes ont traduit diversement; les uns disent : *en Dieu*; les autres : *avec Dieu*. La première expression marque mieux l'unité d'essence; la seconde fait ressortir plus spécialement la distinction des personnes. Saint Basile et saint Jean Chrysostôme (*Homil. in 1^{um} Joann.*) font observer que l'Évangéliste ne dit pas : Ἐν τῷ Θεῷ, mais : Πρὸς τὸν Θεόν, précisément pour établir la distinction des personnes. Saint Thomas et saint Bonaventure sont du même sentiment. Nous avons cru devoir réunir ce double courant d'interprétation, en traduisant le : Πρὸς τὸν Θεόν, du premier verset, dans le sens de la distinction des personnes, et la même expression du second verset dans le sens de l'unité d'essence divine. Ainsi, dans ce début de l'Évangile, se trouvent révélées trois vérités fondamentales : 1^o l'éternité du Verbe, existant *au commencement en Dieu*; 2^o la distinction des personnes divines : *Le Verbe était avec Dieu*; 3^o l'unité de l'essence divine : *et le Verbe était Dieu*.

² L'édition de Sixte-Quint offrait ici une différence de ponctuation, dont on retrouve la trace chez plusieurs Pères. Voici le grec, tel que nous le lisons maintenant : Πάντα δι' αὐτοῦ ἐγένετο, καὶ χωρὶς αὐτοῦ οὐδὲ ἓν, ὃ γέγονεν. Ἐν αὐτῷ ζωὴ ἦν. Le sens littéral et la ponctuation sont les mêmes dans la Vulgate : *Omnia per ipsum facta sunt, et sine ipso factum est nihil quod factum est. In ipso vita erat*. Dans la Bible de Sixte-Quint, on lit : Πάντα δι' αὐτοῦ ἐγένετο, καὶ χωρὶς αὐτοῦ οὐδὲ ἓν. Ὁ γέγονεν, ἐν αὐτῷ ζωὴ ἦν. Le sens serait celui-ci : « Tout a été fait par lui, rien sans lui. Ce qui a été fait était vie en lui. » — Bossuet a

hommes. Or, la lumière a éclaté dans les ténèbres, et les ténèbres ne l'ont pas comprise. Il y eut un homme, envoyé de Dieu ; son nom était Jean. Il parut, comme un témoin, pour attester la lumière ; afin que, par lui, tous fussent appelés à croire. Lui-même n'était pas la lumière, mais il devait rendre témoignage à la lumière. Le Verbe était la lumière véritable, qui illumine tout homme venant en ce monde ¹. Il était dans le monde ; le monde a été fait par lui ; et le monde ne l'a pas connu. Il vint dans son propre héritage, et les siens ne l'ont pas reçu. Mais, à tous ceux qui le reçurent, et qui croient en son nom, il a donné le pouvoir de devenir enfants de Dieu. Ceux-là ne sont point nés du sang, ni de la volonté de la chair, ni de la volonté des hommes ; ils sont nés de Dieu. Et le Verbe a été fait chair, et il a habité parmi nous ². (Nous avons vu sa gloire, la gloire qui convient au Fils unique du Père), plein de grâce et de vérité. Nul homme n'a jamais vu Dieu ; le Fils, seul engendré, qui est dans le sein du Père, nous l'a fait connaître ³. »

développé, avec une inimitable puissance de génie, cette seconde interprétation. « Il y a, dit-il, dans ce verset de saint Jean, une variété de ponctuation » qui se trouve, non-seulement dans nos exemplaires, mais encore dans ceux » des Pères. Plusieurs d'eux ont lu : « Ce qui a été fait était vie en lui. » Recevons toutes les lumières que l'Évangile nous présente. Nous voyons ici que » tout, et même les choses inanimées, qui n'ont point de vie en elles-mêmes, » étaient vie dans le Verbe divin, par son idée et par sa pensée éternelle. Ainsi » un temple, un palais, qui ne sont qu'un amas de bois ou de pierres, où rien » n'est vivant, ont quelque chose de vivant, dans l'idée et dans le dessein de » leur architecte. Tout est donc vie, dans le Verbe, qui est l'idée sur laquelle le » grand architecte a fait le monde. Tout y est vie, parce que tout y est sagesse. » Tout y est sagesse, parce que tout y est ordonné et mis en son rang. L'ordre » est une espèce de vie de l'univers. Cette vie est répandue dans toutes ses » parties, et leur correspondance mutuelle, entre elles, et dans leur tout, est » comme l'âme et la vie du monde matériel, qui porte l'empreinte de la vie et » de la sagesse de Dieu. Apprenons à regarder toutes choses en ce bel endroit » où « tout est vie. » (Bossuet, *Élévat. sur les Mystères*, x^e Élév.).

¹ Ἦν τὸ φῶς, τὸ ἀληθινόν, ὃ φωτίζει πάντα ἄνθρωπον ἐρχόμενον εἰς τὸν κόσμον. On a quelquefois rapporté le : Ἐρχόμενον εἰς τὸν κόσμον, au sujet de la phrase : τὸ φῶς. Le sens serait alors : « Il était la lumière véritable, celle qui, venant dans le monde, illumine tout homme. »

² Καὶ ἐσκήνωσεν ἐν ἡμῖν. Mot à mot : « Il a dressé sa tente en nous. »

³ Joan., I, 1-14, 18.

Divinité
la doctrine
du Verbe
est chair.

2. Les profondeurs de la Trinité divine s'étaient entr'ouvertes, une première fois, à la naissance des temps, à l'heure où Dieu, la fécondité sans mesure, donna leur commencement aux êtres créés. Moïse avait rattaché le premier anneau de la généalogie des mondes au Créateur tout-puissant, infini, éternel, existant avant tout commencement, et dont tout ce qui a dû commencer pour être reçut la vie. Une seconde fois, les splendeurs de la Divinité éclatent à nos regards. « Par delà tous les sommets terrestres, dit saint » Augustin, plus haut que les campagnes de l'éther et que les altitudes sidérales, au-dessus des chœurs angéliques, il est monté » l'Aigle, le Fils du tonnerre ! Du point où il est parvenu, mesurez » toutes les hauteurs que son vol a dépassées, pour y atteindre. » C'est le sein même de la Divinité dans lequel il nous introduit. « Au » commencement était le Verbe, le Verbe était en Dieu, et le Verbe » était Dieu. » Il était, non pas un élément confus, un germe qui se développera sous une incubation laborieuse ; il était « le Verbe, » la Parole intérieure, comme dit Bossuet, la Pensée, la Raison, » l'intelligence, la Sagesse, le Discours intérieur, Discours sans » discourir, où l'on ne tire pas une chose de l'autre par le raisonnement, » mais la Parole substantielle qui est la Vérité, le Discours efficace qui est Créateur, la Raison permanente qui est la source de toute vie, car « le Verbe était Dieu. » Son existence n'était point détachée de Dieu, car « il était en Dieu ; » elle n'était pas non plus confondue, sans distinction, dans l'essence divine, car « il était avec Dieu. » *Apud Deum*. Parole éternelle, au sein du Père, le Verbe a produit dans le temps les êtres créés. « Tout a été fait par lui. » Il a coopéré directement à l'ensemble et à chaque détail de la création ; « rien de ce qui a été fait ne l'a été sans lui. » Mais lui-même n'a jamais été fait, puisque, avant tout commencement, il était ; il était Dieu, en Dieu, avec Dieu. Être et faire tout ce qui a été fait, voilà la nature et la puissance du Verbe. Être fait, voilà la condition de tout ce qui existe par le Verbe. Ainsi le Verbe « était la vie ; » non pas cette vie contingente, qui est en nous et n'est pas de nous, vie caduque, étroite, pleine d'obscurités et de défaillances, mais la vie dans la plénitude, dans sa substance même,

dans son indestructible intégrité, dans son essence radieuse. « On » appelle vie, dit Bossuet, voir, goûter, sentir, aller deçà et delà, » comme on est poussé. Que cette vie est animale et muette ! On » appelle vie, entendre, connaître, se connaître soi-même, con- » naître Dieu, le vouloir, l'aimer, vouloir être heureux en lui, l'être » par sa jouissance. C'est la véritable vie. Mais quelle en est la » source, si ce n'est le Verbe ? En lui était la vie, et la vie était la » lumière des hommes. » — « Et la lumière a éclaté parmi les téné- » bres, et les ténèbres ne l'ont point comprise. » Nous avons mesuré l'épaisseur de ces ténèbres palpables, qui couvraient le monde, depuis le jour où, rompant avec la « vie qui est dans le Verbe, » l'humanité s'était assise à l'ombre de la mort. Il y eut dès lors, entre le Verbe et sa créature, un abîme de séparation, abîme plus profond, plus ténébreux, plus infranchissable que l'antique chaos. La lumière ne pénétrait plus sous ces voûtes sombres ; l'homme ne comprenait plus. Il fallait que le Soleil des éternelles splendeurs descendit jusqu'au fond des régions obscures et désolées. Mais son aurore eut un rayon précurseur. « Le messager qui devait préparer les voies » au Verbe, attendu par Israël et par l'humanité tout entière, « fut un homme envoyé de Dieu ; son nom était Jean. » Il n'était pas la lumière, il en était le témoin. » Alors, « le Verbe » se fit chair et il a habité parmi nous. » Le Verbe, Fils unique du Père, Dieu éternel, Dieu créateur, Dieu infini, tout-puissant, immuable, lui qui n'a jamais eu de commencement, le Verbe a été fait chair ! Ce n'est plus ici, comme au jour de la création, Dieu tout entier, sa pensée, son conseil, sa providence, traçant chaque linéament de l'argile impure qui sera l'homme. C'est Dieu qui s'absorbe tout entier, dans le limon humain qui se nomme la chair ! *Et Verbum caro factum est.* Parole qu'il faut prononcer à genoux, qui dépasse à jamais toutes les aspirations d'une intelligence créée, qui anéantit tous les orgueils humains, et qui allumera, jusqu'à la consommation des siècles, des incendies d'amour ! Le Verbe s'est fait chair ! Le pont vient d'être jeté sur le grand abîme de séparation entre la lumière et les ténèbres. Les hommes savaient bien qu'il existait, cet abîme ; ils avaient partout des Pontifes, pour rétablir le

passage. Les hommes savaient bien qu'il y avait rupture entre le ciel et la terre; ils avaient constamment sur les lèvres le mot de Religion, pour chercher à relier l'humanité à Dieu. Mais le vrai Pontife, dont Aaron n'était que la figure; le Consommateur de toute Religion, c'est le Verbe fait chair! Il est le médiateur, touchant d'un côté aux sommets éternels, plongeant de l'autre jusqu'aux profondeurs de l'abîme; saisissant l'homme dans sa misère pour l'élever jusqu'à Dieu; unissant les extrêmes dans sa personne; Dieu pour traiter avec Dieu, homme pour réconcilier l'homme à Dieu; Verbe incarné pour redresser les voies de toute chair, et, dans une rédemption plus admirable et plus féconde que la création elle-même, faisant naître, par une génération spirituelle et sans nombre, des Fils de Dieu, qui ne le sont pas, comme lui, par nature, car lui seul est « le Fils unique du Père, » mais qui le deviennent par l'adoption de la foi. « Voilà, dit saint Augustin, le grand, l'inénarrable mystère! »

La bonne
Nouvelle.

3. On conçoit que cette révélation ait reçu par excellence le nom de Bonne Nouvelle : *Evangelium*. Ils vont partir les hérauts chargés de l'annoncer, dans les *ergastulum* des cités romaines, à des milliers d'esclaves, dont la chair est déchirée par les fouets, souillée par tous les caprices d'une volupté despotique, meurtrie par les chaînes, broyée sous la dent des lions. Le Verbe a été fait chair! Tressaillez d'allégresse, dans vos noirs cachots, ou dans les repaires de l'infamie, populations courbées sous le joug de la mort! Et vous, âmes abaissées dans l'ignorance et l'erreur, dégradées par un sensualisme brutal, victimes de passions sans frein, plus esclaves de vos concupiscences que ne le sont de vous-mêmes les misérables créatures humaines dont vous achetez le corps et l'âme pour quelques centaines de sesterces, dont vous engraissez comme d'une vile pâture vos lamproies favorites, repentez-vous! le Verbe a été fait chair! Manifestement, la meilleure, la plus grande nouvelle que l'humanité ait jamais entendue, la voici. Elle a pour titre : Évangile de Jésus-Christ. Rhéteur, il vous semblerait bon qu'on eût dit : l'Évangile de Jean, l'Évangile de Luc, de Marc ou de Matthieu; comme si cette bonne nouvelle pouvait être signée d'un nom d'homme! Est-ce qu'un homme a pu parler ainsi? Est-ce que

le génie de l'homme aurait pu entr'ouvrir le sein du Père, et décrire la génération du Verbe, dans les splendeurs de la Trinité ? Est-ce qu'un homme aurait jamais inventé ces mystères de gloire, d'amour et de magnificence, dont le premier terme est la révélation de l'essence divine dans toute sa profondeur, dont le dernier terme est la plus incroyable affirmation des tendresses de Dieu ? *Et Verbum caro factum est.*

4. Quand un homme se pose en révélateur ; quand, du haut de son génie solitaire, il embrasse, d'un regard, le problème de l'humanité, dévorée par des aspirations immenses et refoulée sur son propre néant par les limites, les ténèbres et les incertitudes dont son intelligence est enveloppée, écoutez la grande nouvelle qu'il apporte à tout un siècle, et que les échos de la publicité reproduisent, au milieu de la stupeur générale. Vous comparerez si vous en avez le courage. Voici l'*In principio*, non pas « d'un pêcheur Galiléen ¹, Jean fils de Zébédée, » mais d'un lettré rationaliste, qui s'exprime ainsi : « L'homme, dès qu'il se distingua de l'animal, fut religieux, c'est-à-dire qu'il vit, dans la nature, quelque chose au-delà de la réalité, et, pour lui, quelque chose au-delà de la mort. Ce sentiment, pendant des milliers d'années, s'égara de la manière la plus étrange. Chez beaucoup de races, il ne dépassa point la croyance aux sorciers, sous la forme grossière où nous la trouvons encore dans certaines parties de l'Océanie. Chez quelques uns, le sentiment religieux aboutit aux honteuses scènes de boucherie, qui forment le caractère de l'ancienne religion du Mexique ; chez d'autres, en Afrique surtout, il arriva au pur fétichisme, c'est-à-dire à l'adoration d'un objet matériel, auquel on attribuait des pouvoirs surnaturels. Comme l'instinct de l'amour, qui, par moments, élève l'homme le plus vulgaire au-dessus de lui-même, se change parfois en perversion et en férocité, ainsi cette divine faculté de la religion put longtemps sembler un chancre qu'il fallait extirper de l'espèce humaine, une cause d'erreurs et de crimes que les sages devaient chercher à supprimer ². » Ainsi

L'*In principio*
du
rationalisme.

¹ E. Renan, *Vie de Jésus*, Introd., pag. xxv, 3^e édit.

² E. Renan, *Vie de Jésus*, pag. 2.

parle le moderne révélateur. Quelle lumière projetée sur les horizons intellectuels ! Un jour, l'animal primitif s'endormit gorille ou chimpanzé ; il se réveilla, le lendemain, homme intelligent ! Époque mémorable, dont nous demandons instamment la date précise ; il serait temps de l'inscrire, à la première page des annales humaines. L'homme vit la « nature ; » délicieuse contemplation, dont ses yeux de singe n'avaient pu saisir que les tableaux les plus grossiers. Ces charmes, subitement révélés, l'enivrèrent, il alla au-delà du but. « Il vit quelque chose au-delà de la réalité. » Le malheureux ! Il ne savait point, comme nos rationalistes, que le surnaturel n'existe pas. D'erreur en erreur, il en vint à se forger « pour lui quelque chose » au-delà de la mort. » Bientôt, il fléchit sous les épouvantements d'une religion imaginaire ; son instinct d'amour se traduisit en « un chancre religieux, qu'il fallut extirper de l'espèce humaine. » Hélas ! pourquoi l'animal primitif n'était-il pas resté orang-outang ? Mais la transformation était faite, et il semble qu'elle fut irrévocable, malgré son caractère fort peu naturel. O homme ! console-toi, si tu peux ; voici l'Évangile moderne. Il n'y a rien au-dessus de la nature ; il n'y a rien pour toi au-delà de la mort. Tu n'eus jamais qu'un seul malheur : celui de te distinguer de l'animal. Est-il donc si difficile de reconquérir ta félicité perdue, en retournant à ton origine première ?

5. De cette révélation dans l'ignoble, à la formule de Platon, il y a la distance de la terre au ciel. Prêtez l'oreille à cette voix, que le paganisme lui-même avait appelée divine. « Dieu, comme l'enseigne » la tradition antique, dit Platon, ayant en lui-même le commence-
 » ment, la fin et le milieu de toutes choses, fait invariablement ce
 » qui est bien, suivant la nature. Toujours il est accompagné de la
 » justice, qui punit les violateurs de la loi divine. Quiconque veut
 » s'assurer une vie heureuse se conforme à cette justice, et lui obéit,
 » avec une humble docilité. Mais celui qui s'élève, avec orgueil, à
 » cause de ses richesses, de ses honneurs, ou de sa beauté ; celui
 » dont la folle jeunesse s'enflamme d'une insolente présomption,
 » comme s'il n'avait besoin ni de souverain, ni de maître, et qu'il fût
 » au contraire capable de conduire les autres, Dieu l'abandonne entiè-

» rement; et ce misérable délaissé, s'associant d'autres malheu-
 » reux, abandonnés comme lui, s'applaudit en bouleversant tout, et
 » il ne manque pas de gens aux yeux de qui il paraît être quelque
 » chose; mais, puni bientôt par l'irréprochable jugement de Dieu,
 » il renverse, à la fois, et lui-même, et sa maison, et la cité tout
 » entière. Or, puisqu'il en est ainsi, que doit faire et que doit penser
 » le sage? Nul doute que le devoir de chaque homme ne soit de
 » chercher par quel moyen il sera du nombre des serviteurs de
 » Dieu. Qu'est-ce donc qui est agréable à Dieu, et conforme à
 » sa volonté? Une seule chose, selon la parole ancienne et invaria-
 » ble, qui nous apprend qu'il n'y a d'amitié qu'entre les êtres sem-
 » blables, et qui s'éloignent de tout excès. Or, la souveraine mesure
 » de toutes choses doit être, pour nous, Dieu, ainsi qu'on le dit,
 » bien plus qu'aucun homme, quel qu'il soit. Si donc vous voulez
 » être ami de Dieu, efforcez-vous de lui ressembler autant qu'il
 » vous sera possible ¹. »

6. On respire ici un air pur, dans une atmosphère supé-
 rieure. Dieu, ayant en lui-même le commencement, la fin et
 le milieu de toutes choses, est présenté à notre intelligence
 comme la mesure de la souveraine justice, le modèle suprême
 et l'infinie récompense des vertus humaines. Mais, autant la

Supériorité
 de l'Évangile.

¹ Ἄνδρες τοίνυν φῶμεν πρὸς αὐτοὺς, ὁ μὲν δὴ Θεὸς (ὡσπερ καὶ ὁ παλαιὸς λόγος), ἀρχὴν τε καὶ τελευτὴν καὶ μέσα τῶν ὄντων ἀπάντων ἔχων, εὐθεῖαν περαίνει κατὰ φύσιν περιπορευόμενος. Τῷ δ' αἰεὶ ξυνέπεται δίκη τῶν ἀπολειπομένων τοῦ θεοῦ νόμου τιμωρός· ἧς ὁ μὲν εὐδαιμονήσκει μελλῶν, ἐχόμενος, ξυνέπεται ταπεινός κεκοσμημένος· ὁ δὲ τίς ἐξαρθεὶς ὑπὸ μεγαλαυχίας, ἢ κήρημασιν ἐπαιρούμενος, ἢ τίμαις, ἢ καὶ σώματος εὐμορφίᾳ, ἅμα νεότητι καὶ ἀνοίᾳ, φλεγόμενος τὴν ψυχὴν μέτ' ὕδρωσ, ὡς οὐτ' ἄρχοντας, οὐτε τινὸς ἡγεμόνος δεόμενος, ἀλλὰ καὶ ἄλλοις ἱκανὸς ὢν ἡγεῖσθαι, καταλείπεται ἔρημος θεοῦ. Καταλειφθεὶς δὲ, καὶ ἐτι ἄλλους τοιοῦτους προσλαβὼν, σκιρτᾷ ταραττων πανθ' ἀμα· καὶ πολλοὺς τισὶν ἔδοξεν εἶναι τις, μετὰ δὲ χρόνον οὐ πολὺν ὑποσχὰν τιμωρίαν οὐ μεμπτήν τῇ δίκῃ, ἑαυτὸν τε καὶ οἶκον καὶ πόλιν ἄρδην ἀνάστατον ἐποίησε. Πρὸς ταῦτ' οὖν οὕτω διατεταγμένα τί χρῆ δρᾶν, ἢ διανοεῖσθαι, καὶ τί μὴ, τὸν ἔμπρονα; — Δῆλον δὴ τοῦτὸ γε, ὡς τῶν ξυνακολουθησάντων ἐσόμενον τῷ Θεῷ, δεῖ διανοηθῆναι πάντα ἄνδρα. — Τίς οὖν δὴ πράξις φίλη καὶ ἀκόλουθος θεῷ; Μία, καὶ ἓνα λόγον ἔχουσα ἀρχαῖον, ὅτι τῷ μὲν ὁμοίῳ τὸν ὅμοιον ὄντι μετρίῳ φίλον ἂν εἴη, τὰ δ' ἄμετρα, οὐτ' ἀλλήλοισι, οὐτε τοῖς ἐμμέτροις. Ὁ δὴ Θεὸς ἡμῖν πάντων χρημάτων μέτρον ἂν εἴη μάλιστα, καὶ πολὺ μᾶλλον ἢ που τίς, ὡς φασιν, ἄνθρωπος. Τὸν οὖν τῷ τοιοῦτῳ προσφιλεῖ γενησόμενον, εἰς δύναμιν ὅτι μάλιστα καὶ αὐτὸν τοιοῦτον ἀναγκαῖον γίνεσθαι. (Plato, *De Legibus*, lib. IV. Op., tom. VIII, pag. 185, 186, éd. Bipont.)

doctrine traditionnelle de Platon est au dessus du rêve matérialiste de l'initiateur moderne, autant elle reste inférieure à l'*In principio* de l'Évangile. Tel est, en effet, le miracle par excellence de la révélation du Verbe incarné. L'enseignement de toute philosophie humaine ne pouvait être et ne sera jamais qu'une parole discutable, plus ou moins autorisée, plus ou moins accessible aux diverses intelligences, n'ayant de réalité que dans la pensée du maître, et d'un petit cercle d'auditeurs immédiats, ou de disciples posthumes, qui chercheront péniblement la vérité, avec le pédantesque appareil du livre écrit, de la controverse et des labeurs scientifiques. Le Verbe fait chair, c'est la Parole éternelle, descendue dans l'homme et le transformant tout entier; c'est la doctrine vivante, implantée dans tous les cœurs, rayonnant dans toutes les intelligences. Les ignorants ne savent pas lire; les pauvres n'en ont pas le temps; les lettrés, qui savent ou qui peuvent lire, n'ont ni le même degré de culture, ni les mêmes aptitudes d'esprit pour comprendre. L'humanité, enfin, dans son ensemble, est travaillée par une infirmité native, qui atteint toutes les intelligences et tous les cœurs. La philosophie n'a pas de remède connu, pour cette maladie universelle. Sa doctrine est-elle une force, en même temps qu'une lumière? A-t-elle en soi la puissance créatrice, pour refaire, dans l'homme intellectuel, un œil capable de supporter l'éclat de la vérité; un sens nouveau, pour la connaître; un cœur nouveau, pour l'étreindre; une volonté nouvelle pour la pratiquer? Réformer le monde, c'est manifestement le former une seconde fois, c'est-à-dire, le créer à nouveau, dans la pensée, dans les sentiments, dans les désirs, dans les affections, dans l'être moral et intelligent tout entier. Cette grande œuvre, cette création, plus admirable que la première, suppose, non plus une parole morte aussitôt que prononcée, mais une parole vivante, efficace, produisant ce qu'elle énonce, apportant, d'un côté, la lumière, la vérité et la vie; de l'autre, faisant éclore, au sein de l'humanité, des énergies inconnues, pour supporter le poids de ces grandes choses. Voilà pourquoi la sagesse de Socrate, de Platon, de tous les philosophes antiques, n'a pas converti un seul royaume, une seule cité, une seule bourgade; peut-être pas une

seule des âmes, affamées de vérité et de vie, qui se pressaient autour du maître, l'écoutaient avidement, et couraient ensuite se replonger dans le vice consacré et dans les voluptés habituelles.

7. Le Verbe s'est fait chair. Il y a ici un acte et une doctrine ; un acte, le plus puissant, le plus fécond, le plus profondément créateur que la pensée puisse concevoir. Semer les mondes dans les champs de l'espace, et peupler le néant, c'est là une puissance essentiellement comprise dans la notion même de Dieu. Qui dit créateur, dit création. Nous saisissons nettement la relation entre les deux termes, et quoique cette toute-puissance soit infiniment au dessus de notre faiblesse, la raison, qui ne saurait l'expliquer, en conçoit l'existence. Mais, enfin, dans la création première, Dieu agit hors de lui ; dans la seconde, c'est-à-dire dans l'Incarnation, Dieu agit sur Dieu même. La Parole créatrice se fait ce qu'elle n'était pas encore. Grand Dieu ! que n'étiez-vous pas cependant, et quelle gloire manquait à votre gloire ? Pouvons-nous imaginer ce que vous allez vous faire, à quelle autre hauteur votre majesté infinie va élever son trône ? Non, Dieu ne monte pas, il ne s'élève pas ; et comment pourrait grandir et croître l'Immense, l'Infini, l'Éternel, l'Être ? Mais, il peut descendre. Il s'incline donc plus bas que l'ange, plus bas que l'esprit, plus bas que l'âme, plus bas que la parole humaine. Le Verbe s'est fait, non pas ange, non pas esprit, non pas âme. Verbe divin, il pouvait se faire Verbe humain. Tout cela est trop haut pour lui. Le Verbe s'est fait chair ! Voilà l'acte de Dieu, dans les profondeurs extrêmes de l'abaissement. Raison humaine, le comprendras-tu jamais ? Amour humain, sauras-tu jamais la reconnaître dignement, cette folie de la croix, comme parle saint Paul ? Mais, en proportion inverse des condescendances divines, l'homme s'élève, de toute la proportion où Dieu s'abaisse ; il se fortifie de toute l'infirmité ; il s'enrichit de tous les dénûments ; il respandit de toutes les misères épousées par le Verbe. Le Verbe a été fait chair, et l'homme a reçu le pouvoir de devenir Fils de Dieu. Tout-puissant, dans les splendeurs des saints, le Verbe a conservé sa toute-puissance dans les ignominies de la chair. Créateur sur la terre, comme il l'est au ciel, il transmet à la nature humaine sa

La révélation
évangélique
est un acte en
même temps
qu'une
doctrine.

fécondité et sa vie. Le chrétien va disparaître, comme homme, c'est le Christ qui vivra et agira en lui. L'acte divin crée un homme nouveau, pour connaître, aimer, embrasser la doctrine nouvelle : toutes les transformations sont accomplies à la fois : le miracle appelle le miracle, dans cette gradation merveilleuse, où chacun des abaissements du Verbe est un triomphe pour l'humanité.

Un mot de
saint
Athanas.

8. On ne saurait trop insister sur les caractères extrinsèquement miraculeux de la prédication évangélique. Nos pères savaient ces choses ; notre siècle les a désapprises. Il ne se croit pas positivement sûr que Jésus-Christ ait jamais ressuscité un mort. Nous avons entendu mille fois les lettrés de nos jours demander, avec une arrogance ingénue, quelle est la différence essentielle entre l'enseignement de Socrate et celui de l'Évangile. Saint Athanase va leur répondre. « Où est, dit-il, le sage, le révélateur, le philosophe humain, » dont la doctrine ait produit ce miracle d'illuminer le monde, » depuis le cachot de l'esclave jusqu'au trône du souverain, et de » marquer tous les fronts de sa religieuse empreinte ? Si le Christ ne » fut qu'un homme, comment n'échoua-t-il pas devant les divinités » du vieux monde ? Manquait-il de rois et de puissants, quand Jésus » naquit ? Les Chaldéens avaient leurs savants et leurs mages ; » l'Égypte et l'Inde en étaient remplies. Quel est le roi, quel est le » sage, à l'apogée de sa gloire, qui ait réussi à rendre sa doctrine » universelle ; à arracher le monde aux ténèbres idolâtriques ? Les » philosophes de la Grèce ont écrit des pages éloquentes. Comparez » l'effet de leurs sublimes discours aux conquêtes réalisées par la » croix de Jésus-Christ. A la mort du philosophe, sa doctrine était » oubliée ; elle ne parvenait pas même à triompher, pendant la » vie de son auteur, des attaques et des controverses rivales. Le » Fils de Dieu paraît ; il dédaigne la pompe du langage, il emprunte » l'idiome des petits, comme il en avait adopté la pauvreté, et son » enseignement fait pâlir celui de tous les philosophes ; il ruine tous » leurs systèmes ; il attire à lui l'univers ! Qu'on me cite un philo- » sophe qui ait converti les âmes ; rendu chastes des cœurs souillés » de débauches ; arraché le fer aux mains des meurtriers ; inspiré » un courage surhumain aux caractères les plus timides ! Qui a

» dompté la barbarie, et transformé le monde païen, n'est-ce pas la
» foi en Jésus-Christ ? »

9. Voilà réellement le miracle de l'Évangile, miracle historique, permanent, visible, palpable. A l'heure où intervint, dans la série des âges, la grande nouvelle du Verbe fait chair, le courant de l'humanité était violemment entraîné dans le sensualisme le plus brutal, dans le matérialisme le plus abject. Qui donc a refoulé ces flots de barbarie, de volupté et de sang ? Quand le torrent se précipite des montagnes, enlevant dans sa course furieuse les digues péniblement édifiées, les arbres séculaires, les maisons, les rochers eux-mêmes ; si un homme se présentait, au milieu des populations consternées, et, qu'étendant la main, il commandât aux flots bondissants, de refluer vers leur source ; si, docile à sa voix, l'avalanche liquide s'arrêtait, comme suspendue, au dessus de la vallée, et rétrogradait en sens inverse de sa pente, si vous étiez témoin de cette grande scène, tous les sophistes du monde vous empêcheraient-ils de crier au miracle ? Auriez-vous besoin de réunir les académies, d'interroger « une commission composée de philosophes, de physiologistes, de chimistes, de personnes exercées à la critique historique ? » Avant même de songer à toutes ces puérités, vous seriez à genoux, bénissant le prodige de la bonté divine. En vérité, ce miracle qui aurait sauvé quelques pauvres chalets, dans une vallée des Alpes, est-il comparable à celui qui arrêta soudain, dans son essor victorieux, la plus grande civilisation païenne qui fut jamais, et sauva l'humanité tout entière ? Cela ne vous suffit pas, dites-vous. « Comme une expérience doit toujours pouvoir se répéter, que l'on doit être capable de refaire ce que l'on a fait une fois, et que, dans l'ordre du miracle, il ne peut être question de facile ou de difficile, le thaumaturge serait invité à reproduire son acte merveilleux dans d'autres circonstances. Si chaque fois le miracle réussissait, deux choses seraient prouvées : la première, c'est qu'il arrive dans le monde des faits surnaturels ; la seconde, c'est que le pouvoir de les produire

Miracles
permanents
de
l'Évangile.

¹ Athanas., *Orat. de Incarnat. Verbi Dei* (*Patrol. græc.*, tom. XXV, col. 186).

² E. Re an, *Vie de Jésus*, *Introduit.*, pag. XLI.

» appartient ou est délégué à certaines personnes. » Eh bien, le miracle s'est reproduit vingt fois, quarante fois, dans d'autres circonstances, il s'est multiplié par autant de nations païennes qui se sont tour à tour présentées à l'action du Verbe fait chair. Pourquoi les fils des Francs ne vont-ils plus, comme leurs pères, couper le gui sacré dans les forêts druidiques, et verser le sang des vaincus sur la pierre de Teutatès? Comment les Huns, les Goths, les Alains, les Vandales, torrent de barbarie, se sont-ils transformés soudain en une source bienfaisante, qui a produit notre civilisation chrétienne? A l'heure actuelle, demandez qui arrache à l'Océanien ses trophées de chevelures sanglantes; qui apprend à l'anthropophage de la Polynésie et du centre de l'Afrique, à respecter la chair et le sang des vaincus? C'est le Verbe fait chair qui accomplit ces miracles, qui les a renouvelés, avec une perpétuité visible, et qui les répétera jusqu'à la consommation des siècles!

Miracle
de la
conversion
du monde
païen.

10. Que signifie, après cela, votre dogmatisme incrédule? Vous dites, avec un dédain superbe : « Ce n'est pas au nom de telle ou » telle philosophie, c'est au nom d'une constante expérience, que » nous bannissons le miracle de l'histoire. » On vous répondra : Le monde était païen, la volupté était une déesse, on l'adorait sans peine; la vengeance était un devoir, on la trouvait douce; la jouissance était la loi suprême, on l'acceptait sans contrainte; toutes les passions avaient des autels, on ne leur refusait pas l'encens; les instincts les plus corrompus du cœur étaient déifiés; on leur sacrifiait sans résistance. Soudain, quelques pêcheurs de Galilée, sans lettres, sans éloquence, sans crédit, sans force, sans prestige humain, se répandent sur ce monde ivre de sensualisme. Ils disent : Que la volupté perde jusqu'à son nom parmi vous; la croix de Jésus-Christ suffit à vos délices. Si l'on vous frappe sur la joue droite, tendez l'autre au soufflet de votre ennemi; mortifiez votre chair, réduisez-la en servitude; bienheureux les pauvres, les humbles, les chastes, les miséricordieux; bienheureux les souffrants, bienheureux les persécutés! — Voilà ce qu'ils enseignent. Et le monde, troublé dans sa possession séculaire, s'irrite contre les voix importunes qui prétendent l'arracher à ses cupidités, à ses plaisirs,

à ses fêtes sans remords, à ses orgies sans fin, à ses divinités commodes, à ses festins, à ses chants impudiques. On tue sans pitié, on massacre, on brûle, on égorge, on crucifie les prêcheurs. Rois, peuples, courtisans, philosophes, tout ce qui a un glaive, un sceptre, une plume, une puissance quelconque, invente des supplices nouveaux, pour les nouveaux ennemis du genre humain. Cela dure depuis dix-huit siècles, avec des intermittences, suivies de frénésies plus sanglantes encore, et pourtant le Verbe fait chair est le Dieu du monde. Où est l'école de Socrate ? Où sont les disciples de Platon ? Où est la religion d'Aristote ? Qui s'en inquiète ? Combien de milliers d'hommes, je ne dis pas dans le monde entier, mais en France, ou en Angleterre, les deux centres les plus considérables de la civilisation moderne, mourront sans avoir su le nom de ces sages ? Interrogez pourtant le dernier enfant du plus humble de nos villages, il a reçu le baptême de Jésus, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, et il en sait, sur nos destinées immortelles, plus que Platon, Socrate et Aristote.

11. Habitude, dites-vous, religion d'état, courant séculaire qui a remplacé le courant païen, et qui s'est épuisé par sa propre victoire ! Le nom du Christ est encore debout ; mais son œuvre est à terre ; la sève féconde ne vivifie plus son enseignement ; le christianisme se meurt ! — Ainsi vous parlez, et vous venez de nier solennellement la divinité de Jésus-Christ ; vous avez délayé votre négation dans tous les sophismes de l'ancienne et moderne incrédulité. Arius avait proféré, avant vous, cette formule, tombée déjà des lèvres impuissantes de Cérinthe, d'Ebion, des Gnostiques et de Julien l'Apostat. Nestorius la reproduisit à son tour ; Socin la renouvela, et la légua à Voltaire. Sous la plume de ce dernier, le blasphème eut la rare fortune de faire le tour du monde, avec une révolution armée pour apôtre et pour soldat. Ce n'est donc pas chose nouvelle, depuis dix-huit siècles, d'entendre nier la divinité de Jésus-Christ. Il semble que les multitudes devraient être familiarisées avec une telle parole. La vôtre pourtant, celle de la dernière heure, précédée par tant d'ancêtres, a provoqué, dans les âmes, la même stupéfaction douloureuse, que si elle eût été prononcée pour la première fois.

Miracle
de conversion
sociale par
l'Évangile.

Un cri de réprobation éclate de toutes parts; le Dieu sort du tombeau; il rejette la pierre péniblement roulée sur le sépulcre; et le sceau, appliqué par votre philologie, ne tient pas mieux que celui des pharisiens et des prêtres juifs. L'Allemagne, l'Angleterre, la France, l'Espagne, l'Italie, toute l'Europe civilisée, protestent que Jésus-Christ est Dieu. Il y a plus, tel de vos lecteurs, jusque-là distrahit par les préoccupations de la vie extérieure, n'ayant jamais eu l'occasion d'étudier cette grande question de la divinité de Jésus-Christ, n'ayant jamais lu, peut-être, du véritable Évangile que les fragments mutilés et travestis qu'il rencontre dans le vôtre, ferme le livre, et s'écrie : Un homme n'aurait pas converti le monde! Jésus-Christ est Dieu! — Et cette âme, morte la veille à la foi chrétienne, est ressuscitée à la véritable vie, la vie immortelle et toujours triomphante de Jésus-Christ. Ah! pour cette âme que vous aurez sauvée, sans le vouloir, sans le savoir, en dépit de toute votre science et de toute votre volonté, puisse-t-il y avoir, dans les miséricordieux trésors de Jésus, une lumière et une grâce qui triomphent un jour de vous-même! Les soldats romains, qui le crucifièrent, ne furent-ils pas les premiers à dire : « Vraiment cet homme » était le fils de Dieu! » Depuis lors, combien ont commencé par l'incrédulité, pour finir par la foi! A l'heure présente, le monde est plein de ces ressuscités de Jésus-Christ, qui adorent, à deux genoux, ce qu'ils brûlaient hier. Le Christ, outragé, conspué, est toujours sur la croix; mais il y convertit sans cesse ses bourreaux. En vain on s'efforce de garder sa tombe; il ouvre les yeux des sentinelles endormies; il renverse les Saul sur le chemin de Damas; et ses persécuteurs d'aujourd'hui seront demain ses apôtres. Ce ne sont point là de vaines appréciations, des antithèses théologiques, des systèmes préconçus. Fils du XIX^e siècle, est-ce le XVIII^e qui nous avait appris à confesser la divinité du Christ? De qui procèdent donc les nouveaux adorateurs de Jésus, qui remplissent notre monde actuel? « Ils ne sont nés, ni du sang, ni de la volonté de la chair, ni de la volonté des hommes : ils sont de Dieu. »

12. C'est que la puissance de l'Évangile n'est pas seulement une force expansive, agissant sur les multitudes réunies, ou sur les

sociétés en général ; ayant besoin, pour éclater, de l'enthousiasme et de la commotion électrique des foules. Il y a des entraînements d'opinion, d'exemple et d'impressions spontanées, qui se produisent dans les assemblées humaines, et qui subjuguent comme par surprise. Mais voici le miracle de tous les jours, de tous les instants, de tous les siècles et de tous les pays, dans l'histoire de l'Évangile. Une conscience d'homme, jusque-là indifférente ou hostile à la lumière du Christ, est restée vingt, trente, quarante années, une vie entière, à ignorer ou à maudire. L'ombre de Jésus-Christ, en passant sur le chemin, irritait ou importunait cette conscience. Un jour, seule, en face de la foi chrétienne, loin de tous les regards, dans le silence et l'isolement de la pensée, cette âme veut se rendre compte de ses mépris, de sa haine ou de ses terreurs. Le monde n'est pas là pour influencer la décision. Repliée sur elle-même, dans le labeur inconnu de ses propres méditations, elle interroge l'Évangile, dont la majesté l'étonne. Cette parole vivante, au tranchant plus acéré que celui du glaive, atteint dans le cœur toutes les passions secrètes, tous les instincts mauvais, si longtemps caressés. Il faut couper, jusqu'aux racines, l'arbre de l'orgueil, qui a étendu ses rameaux en tous sens : à l'ombre de cette végétation puissante, l'avarice, la jalousie, l'ambition, la haine, la vengeance avaient grandi en paix ; il faut les couper. Plus profondément encore, et tenant aux sources mêmes de l'être, il y a un mystérieux asile où la corruption s'est retranchée, avec ses joies intimes et ignominieuses. Pour abriter ce foyer, pour en alimenter les feux impurs, pour en couvrir la flamme aux regards indiscrets, l'intelligence s'est épuisée en dissimulation ; l'amour a dépensé toute sa chaleur. Les cheveux ont blanchi à ce travail, dont la seule pensée fait rougir le front. Il faut raser cet édifice des passions, en jeter au vent les débris. Il faut plus encore : il faut mettre à nu, larges et profondes, les plaies hideuses, et aller dire à un homme : Regarde ! voilà ce que je suis, ce que j'ai été ! Tout le monde l'ignore. On me croit juste, on me croit grand, on me croit désintéressé, on me croit chaste. Vois pourtant ; je suis le vice, je suis la corruption, je suis le crime ! — Il le faut ; mais quand tout le passé sera anéanti dans

l'âme, quand le vide aura été fait dans la conscience, que restera-t-il à cet infortuné ? Toutes ses affections rompues, tout ce qu'il a aimé, servi, adoré, tout cela aura disparu ; et le cœur meurtri, sanglant, retombera dans la mort. Il se voit déjà traînant, dans la solitude, ses blessures désespérées ; errant dans la vie comme un spectre, sans passé, sans avenir, sépulcre vivant, vide de bonheur et d'espérance ! Il recule, dans son effroi, lorsqu'une voix, pleine de douceur et d'amour, se fait entendre. C'est Jésus, à la fontaine de Jacob, ouvrant à la fille de Samarie les sources d'eaux vives, rejailissant jusqu'à la vie éternelle. « Seigneur, Seigneur, abreuvez-moi des ondes pures qui étanchent toute soif ! » Jamais plus je ne veux boire à ces eaux empoisonnées du mensonge, de l'erreur, des passions ¹ ! Il se lève. C'est l'enfant prodigue, qui va se jeter dans les bras de son père ; c'est le Lazare, couché dans les fétides émanations du tombeau. Ce mort, ce désespéré, ce fils perdu, il est ressuscité ! Voilà le miracle permanent de l'Évangile. Un confessionnal, un pénitent, un prêtre, vous avez vu cela mille fois ; et mille fois vous avez vu, sans y songer, une résurrection.

Jésus-Christ
toujours
vivant.

13. Il est donc partout, le miracle du Verbe fait chair, aussi vivant aujourd'hui qu'il le fut à la crèche, au temple de Jérusalem, dans le cénacle, au prétoire de Pilate, au tribunal de Caïphe, sur la croix du Golgotha, dans le sépulcre de Joseph d'Arimathie, dans la grotte de la résurrection, et sur la montagne de l'Ascension glorieuse ! A côté des rois de l'Orient, qui l'adorent, il y a les Hérodes, qui cherchent l'enfant pour le faire mourir ; à côté des docteurs, qui admirent la sagesse de ses réponses, il y a les faux savants, qui cherchent à le surprendre en flagrant délit d'ignorance, de contradiction et d'erreur ; à côté des disciples fidèles, il y a les Judas, qui le trahissent par un baiser ; à côté du proconsul, qui se lave les mains avec indifférence, il y a les saintes âmes, qui intercèdent pour le Juste ; à côté des multitudes égarées qui répandent le sang innocent, il y a les multitudes fidèles qui en recueillent chaque goutte pour y trouver la vie ; à côté des Juifs, qui scellent le tombeau, il y a les pieuses femmes qui voient passer l'ange de la résurrection ;

¹ *Da mihi hanc aquam, ut non sitiam, neque veniam hinc haurire* (Joan., cap. iv, 15).

à côté des Galiléens, qui attendent encore Jésus de Nazareth, disparu à leurs regards, il y a toujours les saints, qui vont le chercher au ciel. Eh quoi ! Jésus est donc vivant ? Son histoire n'est donc pas, comme celle d'Alexandre, ou de César, morte, avec le temps qui la vit resplendir ? Non, chaque jour Jésus-Christ se fait chair dans une étable, il prend naissance dans une âme jusque-là souillée ; chaque jour sa voix dit à un mort : *Lazare, veni foras !* et Lazare sort du tombeau ; chaque jour, il répète à quelque nouvel apostat : « Mon ami, qu'êtes-vous venu faire ? » et le Fils de l'Homme se laisse encore trahir par un baiser. Chaque jour, il confesse une Samaritaine ; il ouvre les yeux d'un aveugle-né ; il ressuscite le fils de la veuve de Naïm ; chaque jour il meurt sur le Calvaire, et chaque jour il convertit un larron. Qu'on le saisisse, qu'on le garrotte, qu'on le crucifie, ce mort immortel, s'écrient toujours les foules ameutées ; nous n'en voulons plus ! Qu'on nous donne Barrabas ; qu'on nous débarrasse de ce Dieu ! Il trouble notre sommeil. Il a insulté César. — On le flagelle ; on le couronne d'épines ; on lui met un roseau à la main, en guise de sceptre ; on le soufflette au visage ; on lui demande : Qu'est-ce que la vérité ? Il se tait, subit les injures, les outrages, les ignominies. On le livre aux dérisions, aux sarcasmes, aux blasphèmes ; on le montre au peuple en disant : Voilà l'homme ! On le traîne au supplice. Quelques larmes coulent encore sur son chemin : il répond toujours avec la même mansuétude : Ne pleurez pas sur moi, mais sur vous et sur vos enfants. On le cloue au bois infâme, on lui perce le cœur, on le roule dans un tombeau. Mais il ressuscite toujours, et ses bourreaux sont les premiers à redire la parole des soldats romains : Celui-là était vraiment le fils de Dieu ! Il y a dix-huit cents ans qu'il en est ainsi ; depuis dix-huit cents ans, ce drame se renouvelle sans interruption. Sous de nouveaux noms, toujours les mêmes acteurs, toujours la même haine contre la même victime, et toujours la même résurrection. Si vous ne voyez pas là un miracle, une série de miracles, le miracle permanent, que voyez-vous donc en histoire ?

14. Nous ne connaissons pas de preuve plus saisissante de l'inspiration des Évangiles, que cette prolongation de vie du récit évan-

gélique, à travers les âges. Une telle démonstration, par sa nature même, est à la portée de toutes les intelligences ; elle n'exige ni études laborieuses, ni recherches scientifiques. L'apparition du Verbe incarné se constate par la perpétuité de l'incarnation du Verbe dans les âmes. Les miracles de Jésus-Christ en Judée sont les mêmes qu'il renouvelle, à l'heure présente, sur tous les points du globe, et qu'il ne cessera d'accomplir, aussi longtemps que subsistera l'univers. Le simple texte de l'Évangile suffira à l'histoire de l'avenir, comme il a suffi à un passé de vingt siècles. Connaissez-vous beaucoup de livres qui aient cette prodigieuse puissance ? Les plus grands génies de la Grèce et de Rome nous ont laissé des ouvrages que l'on proclame immortels. A part quelques érudits, qui les a lus ? Mais surtout qui les pratique ? quelle âme leur a dû sa résurrection spirituelle ; quelle conscience humaine ont-ils ranimée ? De temps en temps, un éloge officiel, tombé des hautes régions de la science, rappelle aux générations que Platon a écrit, que Cicéron a parlé, que Sénèque a philosophé. Doctrines, discussions, philosophie, tout est mort avec ces morts illustres : on consent parfois à admirer en passant cette éloquence éteinte, la beauté des lignes, la pureté de la forme ; ainsi, le voyageur s'arrête un instant pour saluer une ruine archéologique. Mais l'Évangile est vivant ; il est toujours le pain quotidien des multitudes, l'aliment spirituel des âmes. Dans toutes les langues, sous tous les cieux, à toutes les heures, ce livre est lu ; on pourrait dire qu'il est fait, dans ce sens que le Verbe divin, dont il est la manifestation, transporte chaque jour sa vie dans les âmes. Ainsi l'Évangile est réellement un fait toujours reproduit, toujours fécond, toujours inépuisable ; il est en même temps une doctrine permanente, immuable, toujours ancienne, toujours nouvelle. Qu'on nous montre un livre, écrit par la main des hommes, et exerçant une telle royauté !

§ II. L'Évangile du rationalisme.

15. Ici, il nous faut entrer, non sans une émotion douloureuse et une pitié profonde, dans l'ordre complet d'argumentation qui nous

est imposé par un récent effort de l'exégèse rationaliste. Toutes les lumières du Verbe incarné ; toutes les merveilles de l'Évangile ont été, par un tempérament divin, tellement ménagées dans leur rayonnement sur le monde, qu'elles sollicitent la foi sans la contraindre. Le respect avec lequel, dans la première révélation, Dieu avait traité le libre arbitre de l'homme ¹, se retrouve, plus admirablement encore, dans la manifestation chrétienne. Le Verbe s'est fait chair, et il a pu être méconnu de l'homme ; c'est là, nous semble-t-il, un nouvel et incontestable miracle, dans une telle série de prodiges. Car, enfin, si le système planétaire gravite nécessairement autour de notre soleil, comprenez-vous que le Soleil des intelligences, le Verbe de Dieu, ait pu descendre dans les profondeurs de nos ténèbres humaines, sans que toutes les obscurités fussent absorbées par son immense éclat ? Et cependant, s'il en était ainsi, si l'adhésion n'était pas libre, si l'intelligence ne restait pas maîtresse d'accepter ou de repousser la lumière, l'homme serait subjugué par une loi fatale ; la responsabilité et le mérite de ses actes auraient disparu. Voilà pourquoi, dans le plan divin de l'Incarnation, la splendeur du Verbe s'efface, comme dans la crainte de trop envahir. Voilà pourquoi le miracle permanent de l'Évangile restera toujours en face d'une perpétuelle négation. Jésus-Christ pouvait naître et continuer à vivre, parmi les hommes, dans des conditions et sous une forme telles que le Dieu, partout présent et partout reconnu, eût écrasé la conscience humaine, sous le rayon de sa gloire. La claire vue remplacerait la foi ; l'activité des intelligences s'éteindrait dans une contemplation inerte ; l'homme n'aurait plus rien à conquérir ; il serait conquis, mais annulé. Qu'on se figure, dans cette hypothèse, un écrivain méditant d'apprendre au monde que Jésus-Christ n'est pas Dieu. Avant même que la négation se fût nettement formulée à l'esprit de l'auteur, la vision divine, dans son appareil formidable, aurait terrassé l'audacieux, et foudroyé la révolte à sa naissance. Mais le Dieu qui voulut naître dans une étable et mourir sur une croix, voilant sa majesté sous les langes

arbitre de la
conscience
humaine.

¹ Voir tom. I de cette *Histoire*.

de l'enfance et l'ignominie du supplice, n'a pas cessé et ne cessera point, jusqu'à la consommation des siècles, d'être un signe de contradiction, élevé pour la ruine ou la résurrection volontaire des multitudes. S'il naît chaque jour dans les âmes saintes, il meurt chaque jour sous la main des bourreaux, redisant sa prière divine : « Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font ! » Nous aurons donc le courage d'entendre les sceptiques dénégations qui viennent de s'élever contre le Dieu du Calvaire. Sans doute, il est pénible de rencontrer, à chaque page du récit évangélique, la trace de ces modernes souillures. Toutefois, dans la situation qui nous est faite, il n'y a rien de nouveau. Au sortir du Cénacle, Pierre, prenant la parole, disait à la foule : « Hommes d'Israël, le Jésus » que vous avez mis à mort par la main des impies, il est ressuscité, c'est votre Dieu ! » Notre langage aura quelque chose d'analogue : Hommes du dix-neuvième siècle, dirons-nous, le Jésus dont vous croyez avoir anéanti la divinité, il est vivant, c'est votre Dieu ! Pour le prouver, il ne faudra pas d'autres témoins que vous-mêmes. Allons ensemble visiter le tombeau où vous l'avez enseveli. Ouvrons l'Évangile des rationalistes.

L'Évangile
selon le ra-
tionalisme.
Premières
années de la
vie de Jésus-
Christ.

16. « Jésus, disent-ils, naquit à Nazareth, petite ville de Galilée, qui n'eut avant lui aucune célébrité ¹. L'origine de sa famille est inconnue ². On sait seulement que son père, Joseph, et sa mère, Marie, étaient des gens de médiocre condition, vivant de leur travail, dans cet état, si commun en Orient, qui n'est ni l'aisance, ni la misère ³. Il était l'aîné d'une nombreuse famille ⁴, mais ses frères et ses sœurs le détestèrent toujours, et il le leur rendit ⁵. Il apprit à lire et à écrire ⁶, cependant il ne sut jamais ni l'hébreu ⁷, ni le grec ⁸, ni le latin ⁹. Né au sein du judaïsme, les diverses écoles juives lui furent inconnues ¹⁰. Il n'eut aucune idée de la puissance romaine ¹¹, ni de l'état général du monde ¹²; le nom seul de César parvint jusqu'à lui ¹³. La cour des rois lui apparaît comme un lieu où les gens ont de beaux habits ¹⁴. C'était un jeune villageois, qui voit le monde à

¹ E. Renan, *Vie de Jésus*, 3^e édit., pag. 19. — ² P. 22. — ³ P. 22. — ⁴ P. 23. — ⁵ Pag. 42. — ⁶ P. 19. — ⁷ P. 19. — ⁸ P. 32. — ⁹ P. 38. — ¹⁰ P. 34. — ¹¹ P. 38. — ¹² P. 38. — ¹³ P. 38. — ¹⁴ P. 39.

travers le prisme de sa naïveté ¹. Mais il était en révolte ouverte contre l'autorité paternelle ²; il était dur pour sa mère et pour sa famille ³, et foulait aux pieds tout ce qui est de l'homme : le sang, l'amour, la patrie ⁴. Il était charpentier, comme son père ⁵; il croyait au diable ⁶; mais, à trente ans, il ne savait pas encore le secret de sa destinée ⁷. Cependant un charme infini s'exhalait de sa personne, il avait sans doute une de ces ravissantes figures, qui apparaissent quelquefois dans la race juive ⁸. — Une sorte de *yogui* de l'Inde ⁹, assez ressemblant aux *gourous* du Brahmanisme ¹⁰, un certain Iohanan ou Jean, vêtu de peaux ou d'étoffes de poil de chameau, mangeant des sauterelles et du miel sauvage ¹¹, au désert, en compagnie des chacals ¹², s'était mis à baptiser sur les bords du Jourdain ¹³. La foule y courait, on se serait cru transporté sur les rives du Gange ¹⁴. Jésus y vint et fut baptisé. L'ascète et lui luttèrent en public de prévenances réciproques ¹⁵; ce fut pour Jésus un trait de lumière; il baptisa à son tour, et son baptême fut fort recherché ¹⁶. Cette influence fut pourtant plus fâcheuse qu'utile à Jésus ¹⁷, elle l'entraînait dans une déviation regrettable ¹⁸, qui fut heureusement de courte durée ¹⁹. Jean fut arrêté par ordre du tétrarque Antipas ²⁰ et Jésus se retira quarante jours au désert, sans autre compagnie que les bêtes sauvages ²¹. »

17. « Il en sortit révolutionnaire fougueux ²², anarchiste tel que le pouvait être un homme qui n'a aucune idée du gouvernement civil ²³, annonçant à ses disciples des démêlés avec la police, sans songer un moment qu'il y ait là matière à rougir ²⁴, essayant de réaliser sur la terre un idéal chimérique ²⁵, un fantastique royaume de Dieu, qui était en réalité l'avènement des pauvres, l'anéantissement de la richesse et du pouvoir ²⁶. Avec une douzaine de pêcheurs ²⁷, et quelques femmes qui se disputaient le plaisir de l'écouter et de le soigner tour à tour ²⁸, entre autres, Marie de Magdala, personne fort exaltée, atteinte de maladies nerveuses ²⁹, organisa-

Le Jésus
des rationalistes en
Galilée.

¹ E. Renan, *Vie de Jésus*, pag. 40. — ² P. 42. — ³ P. 42. — ⁴ P. 43. — ⁵ P. 72. — ⁶ P. 41. — ⁷ P. 94. — ⁸ P. 80. — ⁹ P. 95. — ¹⁰ P. 98. — ¹¹ P. 95. — ¹² P. 67. — ¹³ P. 100. — ¹⁴ P. 95. — ¹⁵ P. 105. — ¹⁶ P. 105. — ¹⁷ P. 115. — ¹⁸ P. 109 et 113. — ¹⁹ *Ibid.* — ²⁰ P. 111. — ²¹ P. 113. — ²² P. 115. — ²³ P. 127. — ²⁴ P. 127. — ²⁵ P. 286. — ²⁶ P. 127. — ²⁷ P. 149-153. — ²⁸ P. 151. — ²⁹ P. 151.

tion troublée que Jésus calma par sa beauté douce et pure ¹, et qu'il aimait à cause de sa langueur ², Jésus parcourut la Galilée. On l'admirait; on le choyait; on trouvait qu'il parlait bien, que ses raisons étaient convaincantes ³. Ces bons Galiléens n'avaient jamais entendu une parole aussi accommodée à leur imagination riante ⁴. Il ne fuyait pas la joie, il allait volontiers aux divertissements des mariages. Un de ses miracles fut fait pour égayer une noce de petite ville. Il se plaisait au va et vient des lampes, que les parnymphe promènent, le soir, en Orient, et qui font un effet fort agréable ⁵. Sa douce gaieté s'exprimait sans cesse par des réflexions vives, et d'aimables plaisanteries ⁶. Il avait particulièrement l'esprit de jouer avec grâce sur les mots ⁷. Les femmes et les enfants l'adoraient ⁸, lui décernant de petites ovations, auxquelles il se plaisait fort, et des titres qu'il n'eût osé prendre lui-même ⁹. Sa vie était une fête perpétuelle ¹⁰, un scandale pour les austères disciples de Jean ¹¹, un sanglant outrage pour les hommes faisant profession de gravité et d'une morale rigide ¹². Il affectait de s'entourer de gens de vie équivoque et de peu de considération ¹³, risquant de rencontrer la mauvaise société, dans des maisons mal famées ¹⁴. Nul souci des jeûnes ¹⁵; il se contentait de prier ou plutôt de méditer sur les montagnes ¹⁶. Jamais on n'a été moins prêtre que ne le fut Jésus ¹⁷; aucune pratique religieuse ¹⁸, rien de sacerdotal ¹⁹: mais une profonde horreur pour les dévots ²⁰. Comme principe social, le communisme ²¹ avec ses accessoires: la haine du riche qui dine bien, tandis que d'autres à sa porte dînent mal ²², la destruction de la propriété ²³. La première condition pour être disciple de Jésus était de réaliser sa fortune et d'en donner le prix aux pauvres, c'est-à-dire à la communauté dont Jésus était le chef. Les inconvénients de ce régime ne tardèrent pas à se faire sentir. Il fallait un trésorier. On choisit Juda de Kérioth, lequel, à tort ou à raison, fut accusé de voler la caisse ²⁴. Ce détail insignifiant, n'en-

¹ E. Renan, *Vie de Jésus*, pag. 152. — ² P. 342. — ³ P. 139. — ⁴ P. 139. — ⁵ P. 188. — ⁶ P. 190. — ⁷ P. 150. — ⁸ P. 191. — ⁹ P. 191, 192. — ¹⁰ P. 190. — ¹¹ P. 196. — ¹² P. 188. — ¹³ P. 188. — ¹⁴ P. 161. — ¹⁵ P. 224. — ¹⁶ P. 87. — ¹⁷ P. 89. — ¹⁸ P. 225. — ¹⁹ P. 224. — ²⁰ P. 224. — ²¹ P. 178. — ²² P. 175. — ²³ P. 172. — ²⁴ P. 173.

trava pas alors les succès de Jésus. Le jeune démocrate était surtout blessé des honneurs dont on entourait la personne des souverains ¹, ce qui ne l'empêchait pas d'être tenté de le devenir ², mais sa belle nature le sauva de cette erreur ³. Rien de précisément nouveau, du reste, dans sa doctrine ⁴. Nulle théologie, nul symbole, nulle trace d'une morale appliquée, ni d'un droit canonique tant soit peu défini ⁵. Ses affirmations perpétuelles de lui-même avaient quelque chose de fastidieux ⁶. Il recherchait les malentendus et les prolongeait à dessein ⁷. On cite pourtant de lui deux mots remarquables : « Rendez à César ce qui est à César, » mot profond, d'un spiritualisme et d'une justesse merveilleuse, qui a fondé la séparation du spirituel et du temporel, et a posé les bases du vrai libéralisme et de la vraie civilisation ⁸. Il ne faut pas toutefois dissimuler qu'une telle doctrine avait ses dangers. Etablir en principe que le signe pour reconnaître le pouvoir légitime est de regarder la monnaie; proclamer que l'homme parfait paie l'impôt par dédain et sans discuter, c'était favoriser toutes les tyrannies. Le christianisme, en ce sens, a beaucoup contribué à affaiblir le sentiment du citoyen et à livrer le monde au pouvoir absolu des faits accomplis ⁹. L'autre parole remarquable de Jésus est celle-ci : « L'heure est venue où les vrais adorateurs adoreront le Père en » esprit et en vérité. » Le jour où il prononça cette parole, il fut vraiment le Fils de Dieu; il dit pour la première fois le mot sur lequel reposera l'édifice de la religion éternelle. L'homme n'a pu s'y tenir, car on n'atteint l'idéal qu'un moment ¹⁰. Outre ces deux mots sublimes, Jésus enrichit la littérature judaïque d'un genre délicieux, jusqu'alors sans précédent : la parabole, dans laquelle il excellait; c'est lui qui l'a créée ¹¹. Pourtant, ce genre existait, dans Israël, dès le temps des Juges ¹², et d'ailleurs on trouve, dans les livres bouddhiques, des paraboles exactement du même ton et de la même facture que les paraboles évangéliques ¹³. La multitude ne se lassait pas d'entendre Jésus, et le suivait même au désert. Grâce à une

¹ E. Renan, *Vie de Jésus*, pag. 228. — ² P. 120. — ³ P. 120. — ⁴ P. 280. — ⁵ P. 297. — ⁶ P. 315. — ⁷ P. 345. — ⁸ P. 348. — ⁹ P. 122. — ¹⁰ P. 234, 235. — ¹¹ P. 167. — ¹² P. 167 note. — ¹³ P. 168.

extrême frugalité, la troupe sainte y vivait. On crut naturellement voir en cela des miracles ¹. Mais Jésus n'en fit jamais ². Il croyait cependant aux miracles, car il n'avait pas la moindre idée d'un ordre naturel réglé par des lois ³. Aussi était-il un exorciste expert dans tous les secrets de l'art ⁴, un peu sorcier ⁵, un peu magnétiseur ⁶, un peu spirite ⁷. Du reste, on lui imposa sa réputation de thaumaturge ; il n'y résista pas beaucoup, mais il ne fit rien non plus pour y aider ; il sentait la vanité de l'opinion à cet égard ⁸. Les actes d'illusion et de folie tiennent une grande place dans la vie de Jésus ⁹. »

Le Jésus
des rationa-
listes à
Jérusalem.
Invention
posthume de
l'Eucharistie.

18. « Après ses excursions idylliques ¹⁰ en Galilée, où il se servait d'une mule, monture, en Orient, si bonne et si sûre, dont le grand œil noir, ombragé de longs cils, a beaucoup de douceur ¹¹, le jeune démocrate se rendit à Jérusalem ¹². Il y perdit sa gaieté, son repos et tous ses précédents succès ¹³. Provincial, admiré de provinciaux comme lui, il fut mal accueilli de l'aristocratie de la capitale ¹⁴. Dès lors, il se jeta dans une politique exaltée ¹⁵ ; il fonda l'école du dédain transcendant ¹⁶. La loi de Moïse sera abolie, c'est lui qui l'abolira. Le Messie est venu ; c'est lui qui l'est. Ce qui, chez d'autres, serait un orgueil insupportable, ne doit pas chez lui être traité d'attentat ¹⁷. Il se dit hautement le Fils de Dieu ¹⁸ ; mais, c'est là une équivoque, qui du reste lui coûtera la vie ¹⁹. Dans sa poétique conception de la nature, un seul souffle pénètre l'univers. Le souffle de l'homme est celui de Dieu ; Dieu habite en l'homme, vit par l'homme, de même que l'homme habite en Dieu, vit par Dieu ²⁰. Ainsi Jésus était panthéiste, mais ce fut sans le savoir ; car il ne faut demander ici ni logique, ni conséquence ²¹. Jésus n'eut jamais une notion claire de sa personnalité ²². Le besoin qu'il avait de crédit et l'enthousiasme de ses disciples entassaient les notions les plus contradictoires ²³. C'est avec des mensonges qu'on agit sur

¹ E. Renan, *Vie de Jésus*, pag. 199. — ² P. 255-269. — ³ P. 257. — ⁴ P. 263. — ⁵ P. 267. — ⁶ P. 265. — ⁷ P. 259. — ⁸ P. 265. — ⁹ P. 266. — ¹⁰ P. 68. — ¹¹ P. 190. — ¹² P. 336. — ¹³ P. 337-340. — ¹⁴ P. 344. — ¹⁵ P. 236. — ¹⁶ *Ibid.* — ¹⁷ P. 237. — ¹⁸ P. 243, 244. — ¹⁹ P. 404. — ²⁰ P. 243, 244. — ²¹ P. 251. — ²² P. 244. — ²³ P. 251.

l'humanité ¹. Par exemple : quand Jésus fut mort, la forme sous laquelle il apparaissait au pieux souvenir de ses disciples, était celle d'un banquet mystique, tenant lui-même le pain, le bénissant, le rompant et le présentant aux convives. Il est probable que c'était là une des habitudes de sa vie ², et qu'à ce moment il était particulièrement aimable et attendri ³. Les repas étaient devenus, pour la communauté naissante, pour la troupe joyeuse et vagabonde ⁴, un des moments les plus doux ⁵. Or, Jésus était à la fois très-idéaliste dans les conceptions et très-matérialiste dans l'expression. Voulant rendre cette pensée que le croyant ne vit que de lui, il disait à ses disciples : « Je suis votre nourriture, » phrase qui, tournée en style figuré, devenait : « Ma chair est votre chair, mon sang est votre » breuvage ⁶. » Les disciples ne soupçonnèrent jamais la finesse. Après avoir, durant des années, vécu de lui, ils le virent toujours tenant le pain, puis le calice, entre ses mains saintes et vénérables, et s'offrant lui-même à eux. Ce fut lui que l'on mangea et que l'on but ⁷. Jésus n'en saurait être responsable; mais ce qui est directement son fait, c'est qu'à la dernière période de sa vie, il dépassa toute mesure ⁸. »

19. « Une ardeur étrange animait ses discours ⁹. Il était pour les siens d'une rigueur extrême, ne voulant pas d'à peu près ¹⁰. Ses exigences n'avaient plus de bornes ¹¹. Dans ses accès, il allait jusqu'à supprimer la chair ¹². Géant sombre ¹³, méprisant les saines limites de la nature, il voulait qu'on n'existât que pour lui, qu'on n'aimât que lui seul ¹⁴. Il osait dire : « Si quelqu'un veut être mon » disciple, qu'il renonce à lui-même et me suive ¹⁵. » C'était comme un feu, dévorant la vie à sa racine, et réduisant tout à un affreux désert ¹⁶. Entraîné par cette effrayante progression d'enthousiasme, commandé par les nécessités d'une prédication de plus en plus exaltée, il n'était plus libre, il appartenait à son rôle ¹⁷. Parfois on eût dit que sa raison se troublait. Ses disciples, par moments, le

Dernière
année du
Jésus des ra-
tionalistes.
Démence
caractérisée.

¹ E. Renan, *Vie de Jésus*, pag. 253. — ² P. 302. — ³ P. 302. — ⁴ P. 167. —
P. 303. — ⁵ P. 304. — ⁶ P. 305. — ⁷ P. 313. — ⁸ P. 314. — ⁹ P. 311. — ¹⁰ P. 310. —
¹¹ P. 312. — ¹² P. 312. — ¹³ P. 312. — ¹⁴ P. 310. — ¹⁵ P. 313. — ¹⁶ P. 313. —
¹⁷ P. 318.

crurent **ion**; ses ennemis le déclarèrent seulement possédé ¹. Il s'aigrissait devant l'incrédulité même la moins agressive ². Sa mauvaise humeur contre toute résistance l'entraînait à des actes inexplicables et absurdes ³. La passion, qui était au fond de son caractère, l'entraînait aux plus vives invectives ⁴. Sa lutte au nom de l'idéal contre la réalité devenait insoutenable ⁵. L'obstacle l'irritait; sa notion de fils de Dieu s'exagérait ⁶, et lui donnait le vertige ⁷; on est tenté de croire que, voyant, dans sa propre mort, un moyen de fonder son royaume, il conçut, de propos délibéré, le dessein de se faire tuer ⁸. Ses jours s'écoulaient, dans la dispute et l'aigreur, au milieu d'ennuyeuses controverses, pour lesquelles sa grande élévation morale lui créait une sorte d'infériorité ⁹. En effet, son argumentation, jugée d'après les règles de la logique aristotélicienne, est très-faible ¹⁰. Mais il se vengeait par d'exquises moqueries. Ses malignes provocations frappaient toujours au cœur. Stigmates éternels, elles sont restées dans la plaie. Chefs-d'œuvre de haute raillerie, ses traits se sont inscrits, en lignes de feu, sur la chair de l'hypocrite et du faux dévot. Un dieu seul peut tuer de la sorte. Molière ne fait qu'effleurer la peau. Celui-ci porte jusqu'au fond des os le feu et la rage ¹¹. Mais il était juste aussi que ce grand maître en ironie payât de la vie son triomphe ¹². Malgré l'approbation du mendiant Bartimée, qui lui fit un jour beaucoup de plaisir, en l'appelant obstinément fils de David ¹³, les discussions irritantes que Jésus soulevait, finissaient régulièrement par des orages ¹⁴. Sa mauvaise humeur contre le Temple, qu'il avait toujours détesté ¹⁵, lui inspira un mot imprudent, qui figura parmi les considérants de son arrêt de mort ¹⁶. Les Pharisiens lui jetaient des pierres, en quoi ils ne faisaient qu'exécuter un article de la loi, ordonnant de lapider, sans l'entendre, un prophète, même thaumaturge, qui détournerait le peuple du vieux culte ¹⁷. Il était temps que la mort vint dénouer une situation tendue à l'excès ¹⁸. »

¹ E. Renan, *Vie de Jésus*, pag. 318. — ² P. 325. — ³ P. 319. — ⁴ P. 325. — ⁵ P. 319. — ⁶ P. 316. — ⁷ P. 318. — ⁸ P. 316. — ⁹ P. 340. — ¹⁰ P. 345. — ¹¹ P. 334. — ¹² P. 334. — ¹³ P. 360. — ¹⁴ P. 354. — ¹⁵ P. 214. — ¹⁶ P. 354. — ¹⁷ P. 354. — ¹⁸ P. 320.

Pseudo-résurrection de Lazare. Mort du Jésus des rationalistes. Sa non-résurrection.

20. « Désespéré, poussé à bout, ne s'appartenant plus, Jésus se prêta à une mise en scène qui devait convaincre les Hiérosolymites incrédules, ou le conduire lui-même au supplice ¹. Lazare, son ami, fut amené, presque sans s'en douter, à l'acte important qu'on méditait. Vraisemblablement il se fit entourer de bandelettes, comme un mort, et enfermer dans son tombeau de famille ². Après quatre jours, Jésus vint; le faux mort se leva à son approche. Cette apparition dut être naturellement regardée, par tout le monde, comme une résurrection ³. Mais les ennemis de Jésus furent fort irrités du bruit qui se fit autour de ce miracle ⁴. Dès lors, un conseil fut assemblé par les chefs des prêtres, et la question fut nettement posée : Jésus et le Judaïsme pouvaient-ils vivre ensemble? Poser la question, c'était la résoudre ⁵. Tout se passa très-légalement. Un grand sentiment d'ordre et de police conservatrice présida à toutes les mesures ⁶. Le malheureux ⁷ Juda de Kérioth vendit son maître, non par avarice, mais par le sentiment économique d'un comptable qui sait sacrifier un patron dissipateur aux exigences de la caisse ⁸. Il y eut, dans son fait, plus de maladresse que de perversité ⁹ — sans doute il pensa que Jésus saurait bien se tirer d'affaire. — Retiré, plus tard, dans son champ de Hakeldama, il mena peut-être une vie douce et obscure, pendant que ses anciens amis conquéraient le monde, et y semaient le bruit de son infamie ¹⁰. Tous les actes de Pilate, qui nous sont connus, le montrent comme un bon administrateur ¹¹. Hanan et Kaiapha étaient des figures vénérables, peut-être un peu trop sacerdotales ¹²; Antipas, un prince indolent, que la jalouse Hérodiade, sa femme, traitait de lâche ¹³. Au demeurant, tous gens fort honnêtes, qui condamnèrent unanimement Jésus à mort. C'était leur devoir ¹⁴. Les Juifs applaudirent. La loi était formelle ¹⁵. Jésus fut attaché à la croix. Tous ses disciples l'avaient abandonné. Jean s'est vanté plus tard, mais faussement, d'un courage qu'il n'eut pas ¹⁶. L'agonie du supplicié

¹ E. Renan, *Vie de Jésus*, pag. 361. — ² P. 361. — ³ P. 362. — ⁴ P. 363. — P. 363, 364. — ⁵ P. 380. — ⁶ P. 437. — ⁷ P. 380-382. — ⁸ P. 382. — ⁹ P. 438. — ¹⁰ P. 401. — ¹¹ P. 364-368, 435, 436. — ¹² P. 437. — ¹³ P. 364-393. — ¹⁴ P. 414. — ¹⁵ P. 421-423.

ne fut pas consolée par la présence de sa mère ¹. La hauteur extrême de Jésus repoussait tout attendrissement personnel ². Tout porte à croire que la rupture instantanée d'un vaisseau au cœur amena pour lui, au bout de trois heures, une mort subite ³. Quelques moments avant de rendre l'âme, il avait encore la voix forte. Tout à coup, il poussa un cri terrible; sa tête s'inclina sur sa poitrine, et il expira ⁴. Jésus avait trente-trois ans ⁵. Sa vie, pour l'historien, finit avec son dernier soupir ⁶. Cependant, on sait que son corps, détaché de la croix, fut déposé à la hâte ⁷ dans un caveau ⁸. On roula à la porte une pierre très-difficile à manier, et l'on se promit de revenir, pour lui donner une sépulture plus complète. Le lendemain étant un jour de sabbat, on remit le travail au surlendemain ⁹. Mais quand on revint, la pierre était déplacée de l'ouverture, et le corps n'était plus à l'endroit où on l'avait mis ¹⁰. Avait-il été enlevé, ou bien l'enthousiasme, toujours crédule, fit-il éclore, après coup, l'ensemble de récits par lesquels on chercha à établir la foi à la résurrection, c'est ce que, faute de documents contradictoires, nous ignorerons à jamais ¹¹. On peut dire, cependant, que la forte imagination de Marie de Magdala joua, dans cette circonstance, un rôle capital. Pouvoir divin de l'amour! Moments sacrés où la passion d'une hallucinée donne au monde un Dieu ressuscité ¹²! »

Le Jésus des rationalistes n'est ni Dieu, ni homme, ni même un héros de roman acceptable.

21. Voilà votre Jésus! Tout bien pesé, il vous semble impossible d'aller jusqu'à le croire un Dieu. Vous avez raison. Un rationaliste seul pourrait avoir la fantaisie de se prosterner devant une telle figure. Quel Dieu serait votre provincial Galiléen, ne sachant ni hébreu, ni latin, ni grec; « ne connaissant ni le judaïsme, » au sein duquel il est né, « ni la civilisation romaine, » à laquelle il paie cependant tribut; « ni l'état général du monde; sans la » moindre notion d'un gouvernement civil, ou d'un ordre naturel » réglé par des lois; n'ayant pas même une idée nette de sa personnalité; » plus ignorant que le dernier échappé de collège et

¹ E. Renan, *Vie de Jésus*, pag. 422. — ² P. 423. — ³ P. 425. — ⁴ P. 425, 426. — ⁵ P. 435. — ⁶ P. 433. — ⁷ P. 431. — ⁸ P. 432. — ⁹ P. 432, 433. — ¹⁰ P. 433. — ¹¹ P. 433, 434. — ¹² P. 434.

beaucoup moins hardi, « puisqu'il croit au diable ! » Qui voudrait adorer ce touchant caractère, « en révolte contre l'autorité paternelle, dur pour sa famille, sans amour pour sa mère, sans entraillances pour sa patrie, méprisant les saines limites de la nature, égoïste au point de vouloir qu'on n'existât que pour lui, irascible jusqu'à la démence, sombre géant qu'on croyait fou ? » Loin d'être un Dieu, il n'atteint même pas la mesure du plus mince héros de la démocratie. Belle rareté, vraiment, que l'histoire de ce communiste délicat, parcourant la Galilée sur une mule à l'œil noir ; tonnait contre les riches, et mangeant leurs repas avec prédilection ; blessé des honneurs qu'on rend aux souverains, et recherchant pour lui-même leurs ovations et leurs titres ; rêvant la destruction de la propriété, à condition qu'on en versera le prix dans sa caisse ! Il faut pourtant reconnaître que vous mettez dans tout leur jour certains aspects, plus particulièrement lumineux, de sa physionomie : une haine mortelle contre les dévots ; un amour de soi poussé jusqu'au délire, et soigneux d'éviter tout ce qui ressemblerait à un sacerdoce quelconque ; une antipathie décidée contre le Temple ! Mais est-il vraiment difficile de trouver réunies, dans un homme, avec la détermination nette et positive de n'être pas prêtre du tout, la volonté persévérante de haïr les dévots, et l'énergie de n'aimer que soi, en détestant les temples ? Cela mérite-t-il une statue ? Il vous plaît de rehausser cette plate figure, en lui faisant honneur d'un dessein avorté de suicide. Un tel projet pourra lui valoir les sympathies de quelques âmes malsaines. Mais votre personnage s'en tient à la tentation. Il n'en sort pas. Tenté de bouleverser le monde, il ne bouleverse rien ; tenté de guérir les malades ou de ressusciter les morts, il ne guérit et ne ressuscite personne ; tenté de se faire roi, de se faire appeler fils de David ; tenté, sans plus de succès, de créer la Parole, ce qui aurait pu du moins lui permettre l'espoir d'une place parmi nos immortels ; tenté d'une réputation à la Molière, sans pouvoir, comme Molière, créer Tartuffe ! Jamais un souffle de vie n'a animé cette poitrine : votre Jésus n'est même pas un homme. Un homme, le plus vulgaire, en trente-trois ans d'existence, aurait fait quelque chose. Votre Jésus n'a rien fait, rien fondé,

rien institué : ni le baptême, qu'il emprunta à Jean et dont il se dégoûta vite ; ni l'Eucharistie ; ni l'Église, que ses disciples introduisirent après coup. Fantôme négatif, il passe, comme un mort entouré de bandelettes, dans le milieu vivant de l'histoire juive, où vous voulez l'introduire. C'est pitié de voir, avec quel pénible artifice, vous cherchez à rendre vraisemblables les tempêtes qu'un personnage, aussi foncièrement nul, a pu soulever autour de lui. Par la loi du roman, vous avez été contraint d'en faire un fou. Mais, à Jérusalem, on ne tuait pas les fous ; on ne les enfermait pas même, comme à Paris ; on se contentait de les laisser promener dans la campagne leurs rêveries inoffensives. Était-ce bien la peine de fatiguer le tribunal de Pilate ; d'épuiser toutes les juridictions, depuis Hanan et Kaïapha jusqu'à Antipas ; de mettre toute la garnison romaine sous les armes, et de soulever la population d'une ville entière, à propos d'un halluciné, fort paisible, que le premier venu pouvait tranquillement reconduire en Galilée, sa patrie ? Votre Jésus n'est ni Dieu, ni héros, ni homme : il n'est rien, pas même un personnage de roman acceptable !

Le Jésus
du rationalisme adoré
par son auteur.

22. Et maintenant, voici le miracle. Devant ce rien, en présence de ce néant, que vous avez eu l'audace de revêtir d'un nom divin, l'épouvante vous envahit vous-même ; et nous avons le spectacle d'un rationaliste, ennemi du surnaturel, sachant ne rien voir au-delà des réalités sensibles, gardant avec un soin jaloux la dignité qui appartient à l'homme, depuis le jour où l'homme s'est distingué de l'animal ; il nous est donné de contempler ce rationaliste, prosterné à deux genoux, et adressant, à son fantôme de Jésus, une idolâtrique invocation. « Repose maintenant dans ta gloire, noble initiateur ! » s'écrie-t-il. Ton œuvre est achevée ; ta divinité est fondée. » Ne crains plus de voir crouler par une faute l'édifice de tes efforts. » Désormais, hors des atteintes de la fragilité, tu assisteras, du haut de la paix divine, aux conséquences infinies de tes actes. Au prix de quelques heures de souffrance, qui n'ont pas même atteint ta grande âme, tu as acheté l'immortalité. Pour des milliers d'années, le monde va relever de toi. Mille fois plus vivant, mille fois plus aimé depuis ta mort, que durant les jours de ton pas-

» sage ici-bas, tu deviendras à tel point la pierre angulaire de
 » l'humanité, qu'arracher ton nom de ce monde serait l'ébranler
 » jusqu'aux fondements. Entre toi et Dieu, on ne distinguera plus.
 » Pleinement vainqueur de la mort, prends possession de ton
 » royaume, où te suivront, par la voie royale que tu as tracée, des
 » siècles d'adoration¹. » Telle est la conclusion de l'Évangile ratio-
 naliste. Ainsi, dépouillé de tout éclat divin, de toute vérité histo-
 rique, de toute vraisemblance possible, et, par contre, affublé d'un
 manteau dérisoire, travesti sous le déguisement le plus misérable, le
 plus odieux, le plus absurde, le nom de Jésus vient d'opérer, à la face
 du monde, ce prodige ! Le rationalisme moderne, qui nie tous les
 miracles, ne saurait, même avec le concours d'une commission de
 chimistes, nier celui-là.

23. Après avoir exploré l'intérieur du tombeau où l'on préten-
 dait ensevelir Jésus, voyons si la pierre, qui en devait clore l'entrée,
 est réellement « difficile à manier. » Le bloc philologique et scien-
 tifique, roulé à la porte du nouveau monument, est-il de plâtre ou
 de granit ? Qu'on en juge. Toute l'argumentation du nouvel exégète
 se peut réduire aux formules suivantes : « Jésus n'a jamais eu la
 » pensée de se croire Dieu. Ses disciples immédiats ne songèrent
 » nullement à lui en donner le titre. La divinité fut attribuée ré-
 » trospectivement à sa mémoire, par une légende populaire, issue de
 » l'imagination attendrie des multitudes. OEuvre de curiosité, et
 » jusqu'à un certain point de bonne foi, cette légende fut établie
 » vers la fin du 1^{er} siècle, sur un canevas primitif, réellement
 » laissé par les apôtres, mais tellement déformé sous un travail de
 » seconde main, qu'il est absolument impossible de reconnaître la
 » trace originale, et de la dégager des superstitions sous lesquelles
 » on l'a étouffée. Ainsi, les Évangiles, tels que nous les possédons,
 » peuvent tout au plus nous présenter les lignes générales de la vie
 » de Jésus, mais ne sauraient avoir la moindre valeur historique.
 » Nous avons, à cet égard, un témoignage capital, de la première moi-
 » tié du n^e siècle. Il est de Papias, évêque d'Hiérapolis, homme grave,

Base
historique et
philologique
du système
rationaliste.

¹ *Vie de Jésus*, pag. 426.

« homme de tradition, qui fut attentif toute sa vie à recueillir ce qu'on
 » pouvait savoir de la personne de Jésus. Après avoir déclaré qu'en
 » pareille matière, il préfère la tradition orale aux livres, Papias
 » mentionne deux écrits sur les actes et les paroles du Christ : 1^o un
 » écrit de Marc, interprète de l'apôtre Pierre; écrit court, incomplet,
 » non rangé par ordre chronologique, comprenant des récits et des
 » discours (λεχθέντα ἢ πραχθέντα), composé d'après les renseignements
 » et les souvenirs de l'apôtre Pierre; 2^o un recueil de sentences
 » (λόγια) écrit en hébreu par Matthieu, et que chacun a traduit
 » comme il a pu. Que ces deux ouvrages, tels que nous les lisons,
 » soient absolument semblables à ceux que lisait Papias, cela n'est
 » pas soutenable : d'abord, parce que l'écrit de Matthieu se com-
 » posait uniquement de discours en hébreu, dont il circulait des
 » traductions assez diverses, et, en second lieu, parce que l'écrit
 » de Marc et celui de Matthieu étaient pour lui profondément dis-
 » tincts, rédigés sans aucune entente, et, ce semble, dans des
 » langues différentes. Or, dans l'état actuel des textes, l'Évangile
 » selon Matthieu et l'Évangile selon Marc offrent des parties paral-
 » lèles si longues et si parfaitement identiques, qu'il faut supposer
 » ou que le rédacteur définitif du premier avait le second sous les
 » yeux, ou que le rédacteur définitif du second avait le premier, ou
 » que tous deux ont copié le même prototype ¹. Il est donc bien
 » prouvé que, ni pour Matthieu, ni pour Marc, nous n'avons les ré-
 » dactions originales. Nos deux premiers Évangiles sont déjà des
 » arrangements. Chacun voulait, en effet, posséder un exemplaire
 » complet. Celui qui n'avait dans son exemplaire que des discours,
 » voulait avoir des récits; et réciproquement. C'est ainsi que l'Évan-
 » gile selon Matthieu se trouve avoir englobé presque toutes les
 » anecdotes de Marc, et que l'Évangile selon Marc contient aujour-
 » d'hui une foule de traits qui viennent des *Logia* de Matthieu ². »
 — « Quant à l'ouvrage de Luc, sa valeur historique est encore beau-
 » coup plus faible. Luc avait probablement sous les yeux le recueil
 » biographique de Marc et les *Logia* de Matthieu, mais il les traite

¹ *Vie de Jésus*, Introd., pag. xviii, xix. — ² *Ibid.*, pag. xix, xx.

» avec beaucoup de liberté; tantôt il fond ensemble deux anecdotes ou deux paraboles, pour en faire une; tantôt, il en décompose une pour en faire deux ¹. C'est un document de seconde main. — Le quatrième Évangile, celui de Jean, nous présente un canevas de la vie de Jésus, qui diffère singulièrement de celui des Synoptiques. Il met dans la bouche de Jésus des discours dont le ton, le style, les allures, les doctrines n'ont rien de commun avec les *Logia* rapportés par les Synoptiques. Toute une nouvelle langue mystique s'y déploie, langue dont les Synoptiques n'ont pas la moindre idée (*monde, vérité, vie, lumière, ténèbres*). Si Jésus avait jamais parlé dans ce style, qui n'a rien d'hébreu, rien de juif, rien de talmudique, comment un seul de ses auditeurs en aurait-il si bien gardé le secret ²? Il est donc évident que les Évangiles, tels qu'ils sont entre nos mains, ne sont pas les Évangiles primitifs. On peut et on doit rejeter leurs légendes, traiter leurs textes, comme un monument de crédulité naïve, qui avait complètement défiguré le Jésus historique, jusqu'au jour où l'exégèse rationaliste nous l'a restitué avec tant de bonheur.

24. Quel rocher sur la tombe de Jésus, que ces terribles *Logia* de Matthieu, englobés dans les anecdotes de Marc, reproduits par Luc, et négligés par Jean! Comment résister à l'évidence d'un Saint Pierre

¹ *Vie de Jésus*, Introd., pag. XL. — ² Idem, *ibid.*, pag. xxxix. A propos de l'étrange assertion relative au style de saint Jean, inconnu des Synoptiques, on nous permettra de citer, pour n'y plus revenir, la sanglante réponse infligée au novateur par M. l'abbé Freppel : « Impossible d'avoir le ton plus tranchant, et j'ajoute, de mystifier son lecteur avec plus d'assurance. Si l'auteur, qui a eu le temps d'ouvrir une *Concordance*, pour se donner le facile mérite de compter que le mot : Fils de l'homme, revient quatre-vingt-trois fois dans les Évangiles (*Vie de Jésus*, pag. 138); si, dis-je, ce profond calculateur avait jugé à propos de se livrer au même travail pour les mots qu'il cite, il aurait vu que chacun d'eux revient quantité de fois dans les trois premiers Évangiles, et cela dans le même sens que chez saint Jean; qu'en particulier le mot : Ténèbres, pris au sens moral, est employé douze fois par les Synoptiques, et sept fois seulement par saint Jean. Voilà comment ceux-là n'ont pas la moindre idée de la langue dont se sert celui-ci! Pour être en droit d'affirmer, il faut savoir; et lorsqu'on sait, il n'est pas permis de dissimuler la vérité. » (Freppel, *Examen critique de la Vie de Jésus*, 5^e édit., pag. 30, 31.)

« témoignage capital, de la première moitié du II^e siècle, rendu par un homme grave, homme de tradition, attentif toute sa vie à recueillir ce qu'on pouvait savoir de la personne de Jésus, et déclarant qu'en pareille matière, il préfère la tradition orale aux livres? » Le critique n'a pas même dit, dans cet éloge si explicite, ce qui pouvait le mieux rehausser la valeur du témoignage qu'il invoque. S'il eût ouvert le Martyrologe, il aurait su que l'Église rend un culte public à la mémoire de saint Papias, évêque d'Hiérapolis, contemporain et ami de saint Polycarpe ¹. S'il eût interrogé le CCXXXII^e Codex du *Myriobiblon* de Photius, il aurait découvert que saint Papias, évêque d'Hiérapolis, y est honoré du titre de martyr ². Enfin les Bollandistes, qu'à une autre époque il se vantait d'avoir lus ³, et qu'il paraît depuis avoir trop oubliés, lui eussent remis en mémoire, que saint Papias, évêque d'Hiérapolis, emprisonné d'abord avec Onésime, disciple de saint Paul, fut ensuite exilé pour sa foi à la divinité de Jésus-Christ ⁴. Certes, je croirai toujours des témoins prêts à sceller leur déposition de leur sang! Or, voilà que saint Papias, homme grave, qui avait, en l'an 105 de l'ère chrétienne, recueilli tout ce qu'on pouvait savoir de la personne de Jésus-Christ, s'expose à la mort, en confessant la divinité de Jésus, au tribunal du préfet de Rome, Tertullus ⁵! Ceci est bien différent, il faut en convenir, de la doctrine qu'on voudrait lui prêter. Ou saint Papias ne savait ce qu'il écrivait, ou le lettré rationaliste n'a pas compris ce qu'écrivait saint Papias. Il n'y a pas d'autre alternative possible. Mais, comment supposer qu'un professeur d'hébreu, membre de l'Institut, philologue émérite, n'ait pas su traduire, sans contre-sens, quinze lignes de grec?

¹ *Martyrol. rom.*, XXII Februar. Cf. Irenæi, *Adversus hæreses*, lib. V, cap. 33.

² Παπίαν τὸν Ἱεραπόλεως ἐπίσκοπον καὶ μάρτυρα. (Photii, *Myriobiblon*, Cod. CCXXXII; *Patrol. græc.*, tom. CIII, col. 1104.)

³ Dans un article intitulé: *Vie des Saints* (*Journal des Débats*, 8 septembre 1854), le critique, qui venait de lire les Bollandistes, s'exprimait ainsi : « Dans les moments d'ennui, d'abattement, quand l'âme, blessée par la vulgarité du monde moderne, cherche dans le passé la noblesse qu'elle ne trouve plus dans le présent, rien ne vaut la *Vie des Saints*. » (Cf. L. Veuillot, *Mélanges religieux*, etc., 2^e série, tom. II, pag. 232-247).

⁴ Bolland., *Februarii*, tom. III, pag. 287. — ⁵ Bolland., *loc. citat.*

Et, d'un autre côté, comment admettre que saint Papias se fût laissé emprisonner, exiler, tuer peut-être, pour la divinité de Jésus-Christ, à laquelle il ne croyait pas?

23. Une commission d'hellénistes, qui viendrait à se réunir pour examiner la nouvelle traduction des quelques lignes de saint Papias, n'y trouverait certainement pas un miracle de science ni d'exactitude, mais elle pourrait y rencontrer une interprétation des fameux *Logia* de Matthieu, assez phénoménale pour la dédommager de l'absence de tout autre prodige. « *Logia*, dit-on, signifie » *Recueil de Sentences*, et ne signifie que cela. » Toute la thèse contre les Évangiles, et, par conséquent, toute la doctrine du rationalisme, contre la divinité de Jésus-Christ, s'appuie sur cette traduction d'un mot unique, dont l'importance, on le voit, est capitale. Si la traduction est fautive, les Évangiles sont des textes historiques, Jésus-Christ est Dieu. A vrai dire, on a risqué des chances trop considérables sur l'interprétation d'un seul mot. Jamais le plus frivole des anciens hérésiarques n'eût commis une pareille faute; il n'aurait pas consenti à courir si légèrement une telle fortune. La thèse valait donc la peine d'être plus solidement assise. Au point de vue de la controverse hostile, on a su quelquefois mieux faire, et se montrer plus redoutable. Mais enfin notre siècle aura donné sa mesure, dans la polémique anti-chrétienne. Cette mesure, elle est enregistrée dans l'Évangile rationaliste. Tant pis pour notre siècle! La postérité aura droit d'en rire, ainsi que le fait déjà la docte Allemagne, par l'organe de M. Ewald ¹. C'est que le sens de

Les *Logia*
de saint
Matthieu.

¹ « L'importance du livre intitulé : *Vie de Jésus*, dit M. Ewald, se réduit tellement, que je ne trouve pas d'intérêt à en signaler les erreurs particulières. » L'auteur ignore l'histoire vraie du peuple d'Israël, pendant les deux mille ans qui ont précédé la venue de Jésus-Christ; et, bien que toutes les facilités lui aient été données d'apprécier cette histoire dans toutes ses parties, il n'a pas pris la peine d'en acquérir une connaissance suffisante, partielle ou totale. Cependant, il est impossible d'avoir une idée juste de Jésus-Christ, sans l'étude préalable de l'Ancien Testament, puisque le Messie est la fleur, il faut dire plus, le fruit par excellence de la végétation historique qui l'a précédé. » (Article de M. Ewald sur la *Vie de Jésus*, publié dans le *Göttinsgische gelehrte Anzeigen*; 31 *Stuck* (Voir *La Vie de Jésus et la Critique allemande*, par M. Meignan, Vic. Gén. de Paris).

la célèbre expression « *Logia* » n'est pas, le moins du monde, circonscrit dans la signification exclusivement grammaticale de : *Recueil de Sentences*. Sous la plume des auteurs apostoliques et de leurs successeurs immédiats, ce mot sert à désigner, tantôt l'Écriture Sainte dans son ensemble, tantôt le Nouveau Testament en particulier. Ainsi, saint Paul appelle l'Ancienne Loi : les *Logia* de Dieu ¹. Ainsi, saint Irénée appelle les Évangiles : les *Logia* du Seigneur ². Ainsi, Clément d'Alexandrie leur donne le nom de *Logia* de vérité ³, et désigne toute l'Écriture Sainte par le terme générique de λόγια ⁴. Ainsi, Origène donne aux Évangiles le nom de *Logia* divins ⁵. Ainsi, saint Papias, lui-même, avait écrit trois livres intitulés : *Exposition des Logia (Évangiles) du Seigneur*. Comme pour prévenir l'équivoque où la philologie vient de tomber si lourdement, saint Papias, en parlant de l'Évangile de Marc, cet Évangile qui ne devrait, dans le système du moderne exégète, contenir que des anecdotes, ne fait aucune difficulté de le désigner sous le titre de λόγοι Κυριακί : *Discours du Seigneur*; en sorte que saint Papias donne à l'Évangile de Matthieu, ne renfermant, dit-on, que des sentences, exactement le même nom qu'à l'Évangile de Marc, ne renfermant, dit-on, que des anecdotes. Que deviennent, en présence de ces faits, la distinction capitale, inventée par le nouveau traducteur, et l'antithèse triomphante qui devait renverser la croyance au récit Évangélique, en ruinant par la base la foi à la divinité de Jésus-Christ? Que si le rationalisme désirait savoir pourquoi l'expression de *Logia* s'était élevée, dans le style des écrivains apostoliques, au niveau du terme, également consacré. d'Écritures, Clément d'Alexandrie lui apprendrait que le « *Logos*, le Verbe de Dieu, sorti des splendeurs du Père, plus radieux » que le soleil, nous ayant manifesté la vérité sur l'essence divine,

¹ Rom., cap. III, 2. Πρῶτον μὲν γὰρ, ὅτι ἐπιστεύθησαν τὰ λόγια τοῦ θεοῦ.

² Ῥαδιουργοῦντες τὰ λόγια Κυρίου (Irenæi, *Advers. hæres. Proœmium*; *Patrol. græc.*, tom. VII, col. 437). — ³ Τὰ λόγια τῆς ἀληθείας (Clem. Alexandrin., *Cohortatio ad Gentes, Patrol. græc.*, tom. VIII, col. 224). — ⁴ Clement. Alex., *Stromat.*, lib. II, cap. x; *Patrol. græc.*, tom. VIII, col. 984.

⁵ Ἐν τοῖς θείοις λογίοις (Origen., *in Matth.*, vers. 19; *Fragmentum ex Philocalia*, *Patrol. græc.*, tom. XIII, col. 839).

» par son enseignement et par ses miracles, est devenu pour nous
 » la source de toute vie, de toute science et de toute lumière ¹. »
 Dès lors, la révélation des Écritures dans son ensemble, et celle de
 l'Évangile en particulier, devait porter le nom de son auteur. Le
Logos, le Verbe divin, nous a donné les *Logia*. Sans doute, cela
 ressemble beaucoup à l'*In principio* de Jean, fils de Zébédée : nous
 ne le nierons pas. Mais, s'il n'y a aucune analogie entre une telle
 doctrine et l'*In principio* du matérialisme, les apôtres et les docteurs
 de l'Église n'en sauraient être responsables.

26. Voici, dans son intégrité, le texte de saint Papias. Le nou-
 vel exégète, suivant sa constante habitude en pareil cas, s'est
 bien gardé de le reproduire. Au livre III^e de l'*Histoire ecclésiasti-*
que d'Eusèbe, le xxxix^e et dernier Chapitre est intitulé : *Ouvrages*
de Papias ². « Les livres de Papias, sont au nombre de cinq, dit
 » Eusèbe; ils ont pour titre : *Exposition des Logia* (Évangiles) *du Sei-*
gneur ³. Au début, l'auteur s'exprime ainsi : On me saura gré de
 » transmettre l'enseignement que j'ai reçu des Anciens, dont j'ai
 » soigneusement conservé la mémoire, et dont j'atteste la vérité.
 » Je me suis toujours attaché, non pas, comme la multitude, aux
 » maîtres qui parlent le plus, mais à ceux qui disent la vérité; non
 » pas à ceux qui apportent des doctrines étrangères, mais à ceux
 » qui transmettent l'enseignement proposé à notre foi par le Sei-
 » gneur, et procédant ainsi de la Vérité même. Chaque fois qu'il
 » m'est arrivé de rencontrer quelques disciples des Apôtres, je
 » m'informais avidement de ce qu'avaient enseigné leurs maîtres.
 » Que disaient habituellement André, Pierre, Philippe, Thomas,
 » Jacques, Jean, Matthieu? demandais-je. Que disaient Aristion et
 » Jean l'Ancien, ces disciples de Jésus-Christ? Ainsi je parlais, esti-
 » mant recueillir plus de fruit, de la parole de témoins encore sur-
 » vivants, que de la lecture des livres ⁴. » Si le traducteur rationaliste

Texte
 intégral de
 saint Papias.

¹ Clem. Alexandrin., *Cohortatio ad Gentes*, cap. x; *Patrol. græc.*, tom. VIII, col. 228.

² Euseb., *Hist. eccles.*, lib. III, cap. xxxix. Περὶ τῶν Παπία συγγραμμάτων.

³ Τοῦ δὲ Παπία συγγράμματα πέντε τὸν ἀριθμὸν φέρεται, ἃ καὶ ἐπιγέγραπται Λογίων Κυριακῶν Ἐξηγήσεως. (*Ibid.*)

⁴ Οὐκ ὀκνήσω δέ σοι καὶ ὅσα ποτὲ παρὰ τῶν πρεσβυτέρων καλῶς ἔμαθον καὶ καλῶς

avait parcouru cet exorde de saint Papias, il se fût sans doute inquiété d'entendre un « homme grave, » un « homme de tradition, » un témoin « de la première moitié du II^e siècle » identifier J.-C. avec la « Vérité même. » Heureusement pour sa bonne foi, le moderne exégète n'a pas lu cet exorde. Il paraît s'être borné uniquement à ce qui va suivre. « Papias, continue l'historien Eusèbe, enregistre, dans ses » livres, quelques récits et quelques traditions, concernant Notre » Seigneur, qu'il tenait d'Aristion et de Jean l'Ancien. Il me suffit » de donner cette indication, pour ceux qui voudraient en faire une » étude plus approfondie. Mais je crois utile de reproduire ici les » paroles mêmes qu'il consacre à l'évangéliste saint Marc. — Jean » l'Ancien rapportait, dit Papias, que Marc, interprète de Pierre, » a exactement écrit tout ce qu'il tenait de ce dernier, et dont il » gardait fidèlement la mémoire. De cette sorte, il n'a pu suivre » l'ordre même dans lequel le Christ a parlé et agi; car il n'avait » ni entendu ni suivi le Seigneur, en qualité de disciple: mais, » comme je l'ai dit, il accompagnait Pierre, lequel distribuait son » enseignement selon l'utilité de l'auditoire, sans avoir le dessein » de suivre l'ordre des Évangiles du Seigneur. Ainsi, Marc n'a failli » en rien; il écrivait selon ses souvenirs, uniquement attentif à ne » rien laisser échapper de ce qu'il avait entendu, et à n'y rien » mêler de faux. — Voilà ce que Papias rapporte de Marc. Au sujet » de Matthieu, il s'exprime ainsi: — Matthieu a écrit les Évangiles » du Seigneur en langue hébraïque. Chacun fut donc obligé de les » interpréter, selon qu'il en était capable ¹. » C'est-à-dire que les

ἐμνημόνευσα, συγκατατάξει ταῖς ἐρμηνείαις, διαβιβαιοῦμενος ὑπὲρ αὐτῶν ἀλήθειαν. Οὐ γὰρ τοῖς τὰ πολλὰ λέγουσιν ἔχαιρον ὡσπερ οἱ πολλοὶ, ἀλλὰ τοῖς τάληθῃ διδάσκουσιν· οὐδὲ τοῖς τὰς ἀλλοτρίας ἐντολάς μνημονεύουσιν, ἀλλὰ τοῖς τὰς παρὰ τοῦ Κυρίου τῆ πίστει δεδομένας, καὶ ἀπ' αὐτῆς παραγινόμενας τῆς ἀληθείας. Ἐὶ δὲ που καὶ παρηκολουθηκώς τις τοῖς πρεσβυτέροις ἔλθοι, τοὺς τῶν πρεσβυτέρων ἀνέκρινον λόγους· τί Ἄνδρέας, ἢ τί Πέτρος εἶπεν, ἢ τί Φίλιππος, ἢ τί Θωμᾶς, ἢ Ἰάκωβος· ἢ τί Ἰωάννης, ἢ Ματθαῖος, ἢ τις ἕτερος τῶν τοῦ Κυρίου μαθητῶν, ἃ τε Ἄριστίων, καὶ ὁ πρεσβύτερος Ἰωάννης, οἱ τοῦ Κυρίου μαθηταὶ, λέγουσιν. Οὐ γὰρ τὰ ἐκ τῶν Βιβλίων τοσοῦτον με ὠφελεῖν ὑπελάμβανον, ὅσον τὰ παρὰ ζώσης φωνῆς καὶ μενούσης (Euseb., *Hist. eccles.*, lib. III, cap. XXXIX; *Patrol. græc.*, tom. XX, col. 296, 297).

¹ Καὶ ἄλλας δὲ τῆ ἰδίᾳ γραφῇ παραδίδωσιν Ἀριστιῶνος τοῦ πρόσθεν δεδολωμένου τοῦ Κυρίου λόγων διηγήσεις, καὶ τοῦ πρεσβυτέρου Ἰοάννου παραδόσεις, ἐφ' ἃς τοὺς

fidèles, grecs et latins, auxquels la langue hébraïque était inconnue, durent recourir à des traductions, pour lire l'Évangile de saint Matthieu.

27. Le lecteur a sous les yeux le témoignage de saint Papias. Les *Logia* de Matthieu y sont corrélatifs aux *Logoi* de Marc ; la distinction si tranchée, que l'on y signalait entre les deux Évangiles, n'y laisse pas même soupçonner sa trace. On se demande par quelle finesse d'intuition le nouvel exégète a pu conclure, des paroles de saint Papias, que « l'écrit de Marc était court et incomplet. » Rien, dans le texte précieux de l'évêque d'Hiérapolis, n'autorisait une pareille induction. Les prétendues *Anecdotes* de Marc et le *Recueil des Sentences* de Matthieu sont donc des inventions gratuites, dont saint Papias n'a jamais eu l'honneur, et dont la découverte repose sur un contre-sens tout moderne. Après cela, êtes-vous réellement autorisé à décerner à l'Évangile de saint Luc un brevet de nullité historique, en l'accusant de n'être qu'une compilation des *Anecdotes* de Marc et des *Logia* de Matthieu ? Saint Jean n'est-il pas suffisamment justifié de n'avoir pas connu les fameux *Logia*, qui n'existèrent jamais que dans l'imagination abusée du récent exégète ? Quoi ! c'est là tout ce que vingt siècles de négations, de difficultés et de sophismes, rassemblés avec une infatigable persévérance, accumulés avec tout l'artifice de l'habileté moderne, ont pu produire de sérieux contre la divinité de Jésus-Christ ! De bonne foi, avez-vous cru qu'une telle pierre, roulée à l'ouverture de ce tombeau, empêcherait un tel mort de ressusciter ? Les *Logia* de Matthieu, comme les *Logoi* de Marc

Sens
réel du mot
Logia.

φιλομαθεῖς ἀναπέμψαντες, ἀναγκαίως νῦν προσθήσομεν ταῖς προεκτεθείσαις αὐτοῦ φωναῖς παράδοσιν, ἢ περὶ Μάρκου τοῦ τὸ Εὐαγγέλιον γεγραφότος ἐκτέθειται διὰ τούτων · « Καὶ τοῦτο ὁ πρεσβύτερος ἔλεγε · Μάρκος μὲν ἑρμηνευτὴς Πέτρου γενόμενος, ὅσα ἐμνημόνευσεν, ἀκριβῶς ἔγραψεν, οὐ μὲντοι τάξει τὰ ὑπὸ τοῦ Χριστοῦ ἢ λεχθέντα ἢπραχθέντα· οὔτε γὰρ ἤκουσε τοῦ Κυρίου, οὔτε παρηκολούθησεν αὐτῷ, ὕστερον δὲ, ὡς ἔφη, Πέτρον, ὅς πρὸς τὰς χρείας ἐποίειτο τὰς διδασκαλίας, ἀλλ' οὐχ ὡσπερ σύνταξιν τῶν Κυριακῶν ποιούμενος λόγων· ὥστε οὐδὲν ἡμαρτε Μάρκος, οὕτως ἔνια γράψας ὡς ἀπεμνημόνευσεν. Ἐνὸς γὰρ ἐποίησατο πρόνοιαν, τοῦ μηδὲν ὧν ἤκουσε παραλιπεῖν, ἢ ψευσασθαί τι ἐν αὐτοῖς. » Ταῦτα μὲν οὖν ἰσθόρηται τῷ Παπῖα περὶ τοῦ Μάρκου. Περὶ δὲ τοῦ Ματθαίου ταῦτ' ἔιρηται · « Ματθαῖος μὲν οὖν Ἑβραϊδὶ διαλέκτῳ τὰ λόγια συνεγράψατο. Ἡρμήνευσε δ' αὐτὰ ὡς ἡδύνατο ἕκαστος. » (Euseb., *Histor. eccles.*, lib. III, cap. xxxix ; *Patrol. græc.*, tom. XX, col. 300).

sont l'Évangile de Jésus-Christ. Saint Papias a parlé comme l'Église parle depuis dix-huit siècles ; il a confessé la foi de Jésus-Christ dans les tourments, comme saint Pierre, saint Paul et tous les martyrs, jusqu'aux missionnaires, qui arrosent aujourd'hui de leur sang les lointaines contrées de l'Océanie ou de l'Inde. Tout votre échafaudage s'écroule ; il n'y a pas eu d'Évangile primitif, sur lequel on ait greffé une divinité légendaire et posthume. Le faisceau des quatre Évangiles canoniques demeure dans son inviolable majesté. Il nous est permis de redire aujourd'hui les paroles qu'Origène écrivait, en l'an 210. « Voici ce que la tradition m'apprend, dit ce » grand docteur, au sujet des quatre Évangiles, seuls admis comme » authentiques par l'Église de Dieu répandue dans tout l'univers. » Le premier fut écrit par Matthieu, primitivement publicain, » devenu plus tard apôtre de Jésus-Christ. Il le composa en hébreu, » à l'usage des Juifs convertis à la foi. Le second est l'Évangile » selon Marc ; ce dernier le rédigea, selon qu'il l'entendait exposer » par Pierre, dans ses prédications. Dans son Épître catholique, » Pierre lui rend ce témoignage : L'Église de Babylone, et Marc, » mon fils, vous envoient la salutation de paix. Le troisième Évan- » gile, écrit par Luc, à l'usage des Gentils, est loué par saint Paul. » Le quatrième Évangile est celui de Jean ¹. »

§ III. Jésus-Christ.

28. Tant d'impuissance, de la part du rationalisme actuel, nous est sans doute une nouvelle preuve de la vérité évangélique, et, sous ce rapport, nous avons le droit de nous réjouir. Cependant, elle accuse, dans l'opinion publique et dans certaines intelligences exceptionnellement cultivées, une si parfaite ignorance des principes religieux les plus élémentaires, qu'il est impossible de ne pas s'attrister d'une telle faiblesse dans l'attaque. Tout singulier que puisse paraître un tel sentiment, nous n'hésitons pas à le proclamer. Qu'on lise, par exemple, les huit volumes d'Origène contre Celse le philosophe ; et l'on nous comprendra. Celse, en niant la divinité

¹ Orig., in *Matth. Comm.*, Fragment. 1 ; *Patrol. græc.*, tom. XIII, col. 829.

de Jésus-Christ, savait précisément et positivement ce à quoi il s'attaquait. La lutte ne se concentrait pas, comme aujourd'hui, sur un fantôme imaginaire, qu'il suffit de regarder en face pour le voir tomber en poudre. Le rationalisme moderne est évidemment au dessous de sa tâche; mais son infériorité est en proportion parallèle du degré d'affaiblissement de la science religieuse parmi nous. Le programme de l'incrédulité contemporaine est par trop nul! Il nous faut donc indiquer, pour les Renan de l'avenir, tout ce qu'ils auront à renverser, avant d'atteindre la divinité de l'Évangile. Quelques mots seulement, sur le nom même de Jésus-Christ, suffiront à dissiper de frivoles espérances; et, puisqu'il faut qu'il y ait des hérésies, peut-être réfléchira-t-on plus sérieusement, avant d'accepter le triste rôle d'hérésiarque.

29. Le Verbe incarné, que nous adorons, ne s'appelle pas simplement Jésus, comme le veulent les rationalistes. Il ne se nomme pas exclusivement « Christ, » ainsi que le protestantisme affecte de le croire ¹. Son nom est Jésus-Christ. L'Église catholique a reçu ce nom des apôtres; elle le maintient dans son intégrité complexe; et ne le laissera scinder, ni par les fantaisies du rationalisme, ni par les prédilections injustifiables de l'hérésie. Or, le nom de Jésus-Christ est le trait d'union entre les deux âges de l'histoire humaine. Le Christ fut promis, figuré, prédit, désigné à l'avance et attendu pendant quatre mille ans. Il ne suffit donc pas d'introduire subrepticement, dans la série des siècles, un Jésus d'imagination, inventé par la crédulité, popularisé par la légende; pour le livrer,

Le nom de
Jésus-Christ.
Le Christ
dans le monde
antique.

¹ Il nous est impossible de ne pas signaler ici cette inconséquence du protestantisme de toutes les écoles. Les Actes des Apôtres, en vingt-un passages différents, donnent à Notre Seigneur le nom de Jésus-Christ. Les Épîtres de S. Paul nous présentent le même nom répété cent quatre-vingt-dix-huit fois. S. Pierre, dans ses deux Épîtres, le reproduit vingt-une fois; S. Jean, dix-neuf fois; S. Jude, sept fois. Nous ne parlons pas des Évangiles, qui portent ce titre uniforme : *Evangelium Jesu-Christi*. Pourquoi les protestants, qui ne reconnaissent d'autre règle que la seule parole de l'Écriture, ont-ils coupé en deux le nom du Sauveur? Leur désignation absolue : « Christ, » sans l'article préfixe, est également contraire au texte même du Nouveau Testament, où le nom du Christ est toujours décliné, en latin comme en grec : ὁ Χριστός, τοῦ Χριστοῦ : le Christ, du Christ.

comme un roi de théâtre, aux dérisions du vulgaire. Avant même de songer à attaquer l'Évangile, il faut renverser tous les livres de l'Ancien Testament, qui annoncent l'avènement d'un Messie; il faut brûler tous les monuments des littératures égyptiennes, chinoises, indiennes, assyriennes, persanes, grecques et romaines, qui attestent uniformément la croyance du monde à une rédemption future, dont les sacrifices sont le signe en quelque sorte sacramentel, dont les rites religieux sont l'expression populaire. A-t-on réfléchi à l'immensité de cette hécatombe, qui commencerait à Manéthon et à Confucius, en passant par Hésiode et Homère, pour aboutir à Virgile, Cicéron et Tacite? Ce n'est pas tout. Non-seulement les monuments écrits des civilisations jusqu'ici étudiées proclament la déchéance primitive de l'humanité, la nécessité d'une réhabilitation, et la foi à un révélateur futur, mais les pierres elles-mêmes prennent une voix, et tiennent le même langage. Détruisez donc préalablement, sur tous les points du globe, tous les souvenirs lapidaires, les statues, les bas-reliefs, les colonnes, les arcs de triomphe, les marbres et les bronzes antiques; rasez tout, depuis les temples troglodytes de Mahalibapour et les pylones de Karnac, en passant par Nimroud et Khorsabad, pour finir par les chefs-d'œuvre de l'art grec et romain. Bouleversez le sol de l'univers; et, quand vous aurez achevé votre œuvre, empêchez que le hasard de quelques fouilles nouvelles ne vienne vous révéler soudain un nouveau témoin de la foi de l'ancien monde. Tout ne sera pas fait encore. Il y a des témoins plus vivaces que les livres, plus durables que les monuments : ce sont les races humaines. Or, toutes les races, en ce moment idolâtres, sont unanimes dans leur foi à une déchéance, à la nécessité d'un Médiateur. Allez égorger, dans les îles de la Polynésie, sur tous les points de l'Afrique, dans toute l'étendue des continents américain et asiatique, ces témoins vivants d'une croyance qui vous blesse ! Avant d'atteindre le caractère messianique du Christ, il faut tout cela !

30. C'est déjà, je l'imagine, un fait assez merveilleux que la position historique du Christ dans l'ancien monde. Oui, c'est un miracle d'avoir pris dans l'humanité une telle place, d'y avoir poussé des

racines si profondes, qu'à moins d'anéantir l'histoire et de la remplacer par le chaos, on ne saurait renverser le Messie ! Et pourtant, cela forme à peine la frange du manteau divin de Jésus-Christ. Une croyance générale au Rédempteur futur pouvait, à la rigueur, être exploitée par l'habileté d'un homme de génie, et aboutir à une usurpation de titre. Voici comment il y a été pourvu. L'Ancien Testament n'est, dans son ensemble, que le signalement, poursuivi d'âge en âge, et représentant, avec une exactitude poussée jusqu'au dernier trait, la figure du Messie à venir. Le rationalisme n'aime pas l'Ancien Testament : on le conçoit sans peine ; chaque nouveau maître en incrédulité s'est donné le but de détruire un témoin aussi importun. Le succès n'a pas encore couronné tant d'efforts. On peut dire, sans indiscretion, que l'attaque ne s'est jamais placée dans une situation avantageuse pour elle. D'interminables discussions philologiques sur un mot hébreu, sur sa racine, sur ses équivalents dans les langues ariennes ou sémitiques ; de pédantesques échafaudages de grammaire ; la prétention, d'ailleurs peu modeste, de savoir l'hébreu mieux que les Juifs de la Version des Septante ; parfois des vellétés d'hostilité géologique, chimique, physiologique ; ou bien des incidents sur un fait obscur, sur une particularité non encore éclaircie, voilà tout ce qui a été tenté jusqu'ici. On assemblait des nuages, que dispersait le premier coup de pioche dans un champ historique, ou dans un terrain du *diluvium*. L'Ancien Testament a deux gardes, qu'il faut d'abord anéantir, avant de l'atteindre : En premier lieu, la race juive, qui persiste à attendre le Messie, sur la foi de ce Livre. Tant qu'il restera un seul enfant d'Israël, vous n'aurez rien fait contre le Livre sacré de sa loi. Allez donc ; exterminiez un peuple que vingt siècles de désastres, de persécutions et d'opprobres ont laissé debout ; quand vous aurez tué jusqu'au dernier, vous vous trouverez en face de l'univers chrétien, qui vous présentera, triomphant et immortel, le Livre sacré des Juifs.

31. Historiquement donc, l'Ancien Testament est un monument irrécusable. Or voici, tel qu'il le contient, le signalement du Messie. Le premier trait remonte au jour de la déchéance originelle, au seuil de l'Eden. C'est une promesse divine, circonstanciée et for-

Le Christ
dans les prophètes.

melle : « Une femme viendra, dont le nrs écrasera la tête de Satan¹. » Ainsi, le Rédempteur sera fils d'une femme; Dieu ne lui désigne point de père ici-bas. Le Rédempteur écrasera la tête de Satan; il ne sera donc pas seulement un philosophe, un sage, détruisant quelques erreurs, réformant quelques abus partiels; il aura la puissance surhumaine d'écraser l'erreur, le mal, à sa source, d'une manière absolue. Tels sont, au point de départ, les deux traits caractéristiques du Messie. Successivement, toutes les lignes de sa figure céleste vont se dessiner avec précision. Le Rédempteur, « en qui » seront bénies toutes les nations de la terre, sortira de la race » d'Abraham². » L'Envoyé des collines éternelles, le Désiré des nations, paraîtra, « à l'époque où le sceptre sortira de la maison de » Juda³. » Il sera « fils de David⁴, et, quoique sa génération soit éternelle⁵, il naîtra à Bethléem⁶. » — « Une vierge concevra et enfantera un fils, dont le nom sera *Dieu avec nous* (Emmanuel)⁷. Il sera » le Christ, roi d'Israël⁸, Jésus le Sauveur⁹. » — « Une étoile se lèvera sur Jacob¹⁰. » — « Les rois d'Arabie et de Saba lui apporteront des présents¹¹. » Cependant, il faudra « rappeler de l'Égypte l'enfant divin¹². » — « Une voix s'élèvera du désert; un autre Élie sera le précurseur du Christ¹³. » — « Le Messie aura toute l'autorité de Moïse¹⁴; il sera, de plus, prêtre selon l'ordre de Melchisédech¹⁵; roi dans l'éternité¹⁶. » — « Sa parole s'adressera aux humbles et aux affligés¹⁷. » — « Les yeux des aveugles, les oreilles des sourds seront ouverts; le boiteux bondira, comme le cerf, et la langue des muets sera déliée¹⁸. » — « Le temple de Zorobabel sera honoré de la présence du Messie¹⁹. » — « La fille de Sion tressaillera d'allégresse; la fille de Jérusalem sera comblée de joie, à l'approche de son roi, le Juste, le Sauveur. Pauvre lui-même, il sera monté sur une ânesse, suivie de son petit²⁰. » — « Son aspect sera dépourvu de tout éclat

¹ *Genes.*, III, 15. — ² *Genes.*, XVIII, 18; XXII, 18. — ³ *Genes.*, XLIX, 10. — ⁴ *II Reg.*, VII, 19; XXIII, 5; *Psalms.*, CXXXI, 11. — ⁵ *Isa.*, LIII, 8. — ⁶ *Mich.*, V, 2. — ⁷ *Isa.*, VII, 14. — ⁸ *Dan.*, IX, 25. — ⁹ *Habac.*, III, 18. — ¹⁰ *Numer.*, XXIV, 17. — ¹¹ *Psalms.*, LXXI, 10. — ¹² *Osee*, XI, 1. — ¹³ *Isa.*, XL, 3. — ¹⁴ *Deuteron.*, XVIII, 15-18. — ¹⁵ *Psalms.*, CIX, 4. — ¹⁶ *Dan.*, VII, 14-27; *Mich.*, IV, 7. — ¹⁷ *Isa.*, LXI, 1. — ¹⁸ *Isa.*, XXXV, 4-7. — ¹⁹ *Agg.*, II, 10. — ²⁰ *Isa.*, XXXII, 11; *Zachar.*, IX, 9.

extérieur, nous le verrons sans le reconnaître ¹. » — « Le conseil des méchants s'assemblera contre lui ². » — « L'homme de sa paix, qui mangeait le pain de sa table, le trahira ³. » — « A l'approche du péril, nul ne lui prêtera secours; il tombera en défaillance, son sang s'écoulera comme l'eau ⁴. » — « Le pasteur sera frappé, et les brebis se disperseront ⁵. » — « Il sera estimé au prix de trente pièces d'argent, qu'on viendra jeter dans le Temple, et qui seront ensuite remises au potier ⁶. » Cependant « il abandonnera son corps aux bourreaux et ses joues aux soufflets, sans détourner le visage des crachats et des injures de ses ennemis ⁷. » — « Comme la brebis qu'on mène à la boucherie, il se laissera conduire à la mort ⁸; mais, il portera sur l'épaule le sceptre de sa royauté ⁹. » — « Ses pieds et ses mains seront percés; on comptera tous ses os ¹⁰. » — « Ses vêtements seront partagés et sa robe tirée au sort ¹¹. » — « Couvert de plaies pour nos iniquités, broyé pour nos crimes, il s'offrira lui-même, et de sa libre volonté, en sacrifice ¹². » — « Ceux qui le verront, insultent à sa détresse; ils l'outrageront en branlant la tête. Il espérait au Seigneur, diront-ils, que le Seigneur le délivre ¹³! » — « On l'abreuvera de fiel, on lui présentera du vinaigre pour étancher sa soif ¹⁴. » — « Il priera pour les coupables ¹⁵. » — « Il remettra son âme entre les mains du Seigneur ¹⁶. » — « Il mourra, mais pour ressusciter ¹⁷; son tombeau sera glorieux ¹⁸, son étendard se lèvera sur tous les peuples ¹⁹. » — L'époque précise de cet événement est marquée. « Le Christ sera mis à mort, le Saint des Saints expiera tous les péchés, » en la soixante-dixième semaine d'années, qui suivra l'édit d'Artaxerxès Longue-Main, pour le rétablissement du Temple, c'est à dire quatre cent quatre-vingt-sept ans après Zorobabel, date qui correspond à l'an 33 de notre ère ²⁰.

¹ Isa., LIII, 2. — ² Psalm., LXX, 10. — ³ Psalm., XL, 10, 11. — ⁴ Psalm., LXVIII, 21. — ⁵ Zachar., XIII, 7. — ⁶ Zachar., XI, 12. — ⁷ Isa., L, 6. — ⁸ Isa., LIII, 7. — ⁹ Isa., IX, 6. — ¹⁰ Psalm., XXI, 17, 18. — ¹¹ Psalm., XXI, 19. — ¹² Isa., LIII, 7. — ¹³ Psalm., XXI, 8, 9. — ¹⁴ Psalm., LXVIII, 22. — ¹⁵ Isa., LIII, 12. — ¹⁶ Psalm., XXX, 6. — ¹⁷ Isa., LIII, 12.; Psalm., CXXXVIII, 18. — ¹⁸ Isa., XI, 10. — ¹⁹ Isa., XI, 12. — ²⁰ Dan., IX, 24-27.

impossibilité
d'une usur-
pation du rôle
messianique.

32. Tel est le signalement prophétique du Messie ou Christ. Il sera Dieu ; il naîtra d'une vierge, à Bethléem ; il fera des miracles ; il sera mis à mort ; il ressuscitera. Un tel programme est absolument irréalisable pour un génie humain, si grand qu'on veuille le supposer. Le génie, en ce monde, ne peut rien ni sur l'ordre ni sur l'époque de sa propre naissance ; il reçoit la vie, mais il ne saurait choisir d'avance la mère qui l'enfantera ; il ne peut déterminer ni le temps ni le lieu où il veut naître. Le génie fait de grandes choses, il ne fait point de miracles ; le génie meurt et ne ressuscite pas. L'imposture ici est impossible. Qu'elle ait tenté, cependant, certains esprits, parmi les Juifs, on le conçoit ; les Theudas, les Barkokéba, en essayant l'application à leur personne du signalement divin, ont précisément fourni la preuve de l'incontestable réalité des prophéties et de la croyance messianiques, au sein du peuple juif. Ils ont, de plus, constaté, par l'authenticité de leur échec, l'inanité d'une pareille tentative. Les conditions fixées d'avance au Rédempteur dépassent toute taille humaine : nul ne pourra revêtir la robe sans couture du Crucifié du Golgotha. Le Messie doit se dire Dieu, mais il doit prouver sa divinité par le salut du monde ; il doit faire des miracles, mais surtout il doit perpétuer les miracles ; il doit mourir, mais il doit ressusciter. Par là, seulement, il entrera dans la réalité de son signalement prophétique ; il prendra possession du titre de Christ, qui le rattache à tout le monde ancien.

Jésus Sauveur
aujourd'hui.

33. Si le premier versant de l'histoire l'attend comme Messie, le second doit le reconnaître comme Sauveur. Son nom n'est complet qu'à la condition d'embrasser tous les âges. Ce qu'il fut, comme Christ, dans la période de l'espérance, il doit l'être maintenant, comme Jésus ; c'est-à-dire que la place qu'il occupe, dans l'antiquité, comme Messie, il doit l'avoir, dans le monde moderne, comme Sauveur. Ici, le rationalisme se retrouve en présence d'une série nouvelle de faits constants, notoires, irrécusables, appuyés non pas seulement sur des témoignages, des récits ou des livres, mais sur l'évidence quotidienne et palpable. Le premier, le plus éclatant de tous ces phénomènes, c'est, qu'à l'heure où nous écrivons ces lignes, Jésus-Christ a des adorateurs sur tous les points du globe. Il

suffit d'ouvrir les yeux, et de voir, pour s'en convaincre. Jésus-Christ est adoré, non-seulement comme un souvenir, une gloire, une incarnation divine, apparue, il y a deux mille ans, au sein de l'humanité, et retournée pour jamais au ciel. Il est adoré, comme présent, en substance et en réalité, dans l'Eucharistie. Qu'on le veuille ou non, le fait existe. Pénétrez sous la coupole de Saint-Pierre, Jésus-Christ est là présent, pour ses fidèles, et adoré par eux. Suivez le pauvre missionnaire jusqu'aux confins du monde ; sous les bananiers des forêts de l'Inde, il élèvera un autel ; il prononcera quelques paroles et adorera Jésus-Christ sur la pierre nue, où le Dieu de la Crèche consent toujours à descendre. L'Indien, qui passe à côté de cet étranger, s'arrête un instant, pour contempler ce fait étrange. Il écoute un enseignement si nouveau pour lui ; peu à peu son intelligence s'ouvre à une lumière inconnue ; son cœur tressaille, au contact d'un amour divin ; à son tour, il croit ; il se prosterne ; il adore ! Que pensez-vous de ce fait ? Jésus-Christ, mort il y a deux mille ans, a la puissance de se faire aimer, de se faire adorer par un sauvage, errant dans les forêts de son pays, n'ayant jamais soupçonné l'existence de la Judée, d'un Testament Ancien ou d'une civilisation quelconque. Le fait de la conversion des âmes par Jésus-Christ existe donc ; vous le touchez du doigt ; il n'est pas circonscrit à l'Inde, au Japon ou à la Chine ; il est partout. Les savants de notre Europe, après quinze ou vingt ans de révolte, s'inclinent, parfois, sous l'influence de la divinité de Jésus, tout comme les pauvres insulaires d'Otaïti. Ce sont là des faits. Avant de nier la divinité de l'Évangile, commencez par les anéantir, si vous en avez la puissance ; ou par les expliquer, si vous en avez le secret. Toutes les forces humaines s'épuisent, par la durée, par l'usage, par leurs victoires mêmes. Pourquoi la force de Jésus-Christ ne s'est-elle pas épuisée ? C'est une loi historique que tout ce qui a commencé meurt ; pourquoi la religion de Jésus-Christ ne meurt-elle pas ? Toutes les institutions, fondées par les hommes, tombent ; pourquoi l'Église de Jésus-Christ ne tombe-t-elle pas ? Remarquez que chaque jour qui s'écoule est un triomphe nouveau pour cette doctrine, qui vieillit d'autant. Le rationalisme incrédule

doit donc commencer, avant d'être recevable à nier l'Évangile, par anéantir, au sein des sociétés modernes, le miracle persévérant de l'adoration de Jésus-Christ comme Dieu; le miracle persévérant de l'adoration de Jésus-Christ dans l'Eucharistie; le miracle persévérant de la conversion des âmes par Jésus-Christ.

Jésus sauveur
dans l'histoire
moderne.

34. Qu'il essaie ! Secouant le globe par les deux pôles, qu'il aille, à travers des flots de sang, amoncelant ruines sur ruines, arracher au monde le nom de Jésus-Christ et la foi à sa divinité ! Quand il risquera cette épreuve, il ne fera rien de nouveau. L'histoire moderne n'est pas autre chose que la prolongation d'une lutte de ce genre, avec un succès bien différent de celui qu'on se promettait. Nous abordons ainsi un autre fait, non moins incontestable, c'est que, depuis dix-huit siècles, on meurt pour la divinité de Jésus-Christ, et que, plus cette divinité a compté de martyrs, plus elle a fait de conquêtes. Niez, si vous le pouvez, que les douze apôtres, sortis de la Judée, pour prêcher au monde la foi à la divinité de Jésus-Christ, ne soient morts pour elle ? Un seul d'entre eux a survécu, après avoir subi le plus barbare supplice ; ce fut saint Jean, dont l'*In Principio* a le privilège de vous déplaire. Tous les autres ont péri sous le glaive, sur les bûchers ardents, sur la croix, dans tous les genres de tortures que l'imagination des bourreaux savait inventer, à une époque où l'art de tuer les hommes atteignait presque les limites du génie. Essayez de révoquer en doute les massacres, trois fois séculaires, organisés, par le paganisme de Rome, contre tout ce qui portait le nom de Chrétien. Vous aurez, en face de vous, tous les historiens, grecs et latins, depuis Tacite et Suétone jusqu'à Eusèbe de Césarée. Déchirez leurs ouvrages, pour vous débarrasser de ces témoins indiscrets. Vous ne le pouvez, ni ne le voulez. Alors, il vous faut expliquer comment des milliers d'hommes sont morts pour un fantôme de Christ, pour une chimère, pour un néant ! Et, quand vous aurez cru trouver une réponse satisfaisante, en criant au fanatisme, il vous restera à expliquer comment les bourreaux eux-mêmes, les persécuteurs, les païens, furent pris, à leur tour, du fanatisme de leurs victimes, et se prosternèrent au pied d'une croix.

33 Le grand fait de la conversion du monde païen , par la croix de Jésus-Christ, s'offrira à votre étude, et vous aurez à déduire les raisons fort naturelles qui firent monter la divinité du Christ, de l'obscurité des catacombes, au sommet du Capitole. Vous nous direz comment une succession d'hommes, qu'on tuait sans relâche, fondèrent une société immortelle ; comment des prisonniers, des condamnés, des martyrs, heureux d'être lapidés, brûlés, égorgés, mouraient, sans murmure, et firent éclore, dans leur sang, une semence de nouveaux chrétiens. Engageante perspective, vraiment, pour embrasser une religion nouvelle, que la certitude d'être revêtu d'un manteau de résine, et de servir de torche vivante, dans les jardins de Néron ! Qui pouvait résister à la touchante destinée d'être jeté dans l'arène, à la dent des lions de Numidie ; d'être envoyé aux mines ; d'être écorché vivant ; d'avoir les ongles arrachés ; toutes les jointures coupées, l'une après l'autre ; d'être étendu sur un gril ardent ; ou d'être plongé dans un bain de plomb fondu ? Expliquez-nous une seule conversion, avec les séductions d'une telle propagande ! Et pourtant le monde est chrétien : le paganisme est vaincu. Cherchez, dans l'univers actuel, un adorateur de Jupiter, de Vénus et de Saturne ! Le paganisme a été vaincu, une première fois, sous Constantin. Mais, depuis Constantin jusqu'à Clovis, il l'a été cent fois. Savez-vous même le nom de toutes les peuplades barbares, qui vinrent à la curée du monde romain, pendant trois siècles ? L'Église de Jésus-Christ a vaincu tous ces païens, et toujours par la même méthode, en souffrant, en priant, en mourant. Encore aujourd'hui, on souffre, on prie, on meurt pour la divinité de Jésus-Christ ; et il en sera ainsi jusqu'à la fin des siècles. Ce sont là des faits ; il faut les nier, avant de dépouiller Jésus-Christ de son manteau divin. Or, les nier, c'est nier la lumière du soleil ; c'est renverser toute évidence, anéantir toute histoire, et éteindre le monde dans la nuit. Qu'il se lève maintenant, l'audacieux Érostrate, tenté de brûler l'édifice de la divinité de Jésus-Christ ! Le fondement de cette construction immortelle remonte à l'Éden. Chaque siècle de l'histoire antique compose une de ses assises. Le Christ est l'espérance de quatre mille ans ; la fleur sacrée du Testament ancien ; le

Jésus sans peur
en face du
paganisme.
Ce qu'il fau-
drait ren-
verser, avant
d'atteindre
la divinité de
Jésus-Christ.

Rédempteur attendu, décrit, signalé par tous les âges. Jésus paraît au sommet des deux mondes; il réalise en sa personne toutes les prophéties; il élève l'étendard de sa croix; la tête de Satan est écrasée; le paganisme expire! Une immense révolution de salut s'accomplit dans l'univers; elle embrasse tous les temps, tous les lieux, tous les hommes; elle se prolonge, sans interruption, depuis dix-neuf siècles; elle a tout changé, tout renouvelé, tout spiritualisé, tout sanctifié sur la terre; elle ne cesse de soulever l'humanité vers Dieu. Jésus-Christ, c'est l'histoire tout entière; c'est le monde, depuis Adam jusqu'à nous. C'est la royauté éternelle, passant à travers le temps, pour conduire l'homme, des mains de son Créateur, au tribunal de son Juge! *Christus heri, hodie, ipse et in sæcula* ¹.

¹ *Hebr.*, XIII, 8.

CHAPITRE II.

PRÉPARATION ÉVANGÉLIQUE.

SOMMAIRE.

§ I. VISION DE ZACHARIE.

1. Zacharie, père de saint Jean-Baptiste. L'ange Gabriel à l'Autel des Parfums. —
2. Preuves extrinsèques de l'authenticité du récit Évangélique. — 3. Preuves intrinsèques de l'authenticité du récit Évangélique. — 4. Cérémonie de l'adustion de l'encens, au temps de Zacharie. — 5. Conformité du récit Évangélique avec les prescriptions rituelles.

§ II. ANNONCIATION.

6. Le message de l'Ange à la Vierge de Nazareth. — 7. *Ave Maria*.

§ III. LA VIERGE IMMACULÉE.

8. Traditions universelles sur la Vierge-Mère. — 9. Le culte de Marie et le Protestantisme. — 10. Histoire traditionnelle de Marie. — 11. Anne et Joachim. — 12. Conception immaculée de Marie. — 13. Nativité de Marie. — 14. Présentation et éducation de Marie au Temple. Les Fiançailles.

§ IV. VISITATION. NAISSANCE DE SAINT JEAN-BAPTISTE.

15. Visitation. *Magnificat*. — 16. Critique rationaliste. — 17. Naissance et Circoncision de saint Jean-Baptiste. — 18. Nœud des deux Testaments. — 19. Soupeçons de saint Joseph. Mariage virginal.

§ V. LE DÉNOMBREMENT DE L'EMPIRE.

20. Objections générales des Rationalistes. — 21. Témoignage d'Auguste confirmant la réalité du dénombrement mentionné par l'Évangile. — 22. Témoignages identiques de Tacite, Suétone et Dion Cassius. — 23. Témoignage identique de Tertullien. — 24. Témoignage inattendu et involontaire du rationalisme moderne. — 25. Une difficulté chronologique, résultant d'une différence de dix années, entre la date de Joseph et celle de saint Luc. Texte grec de saint Luc. — 26. Traduction de saint Luc, selon la Vulgate. Solution. Témoignages de saint Justin et de Tertullien. — 27. Bethléem. La véritable Maison du Pain.

§ VI. LE VOYAGE A BETHLÉEM.

28. Jésus était-il de la famille de David? — 29. Forme du recensement d'après la loi romaine. — 30. Preuves historiques de la réalité du voyage a Bethléem. — 31. Tryphon le juif. — 32. Conclusion.

§ VII. GÉNÉALOGIE DE JÉSUS-CHRIST.

33 Différence des deux généalogies de saint Matthieu et de saint Luc. — 34. Importance des généalogies chez les Hébreux. — 35. Solution de la question des deux généalogies évangéliques. — 36. Conclusion.

§ I. Vision de Zacharie.

1. « Aux jours d'Hérode, roi de Judée, vivait un prêtre, nommé Zacharie, de la famille d'Abia. Sa femme, issue comme lui de la descendance d'Aaron, se nommait Élisabeth. Tous deux étaient justes devant Dieu, marchant, irrépréhensibles, dans le sentier des commandements et des lois du Seigneur. Ils n'avaient point de fils; Élisabeth était stérile, et les deux époux avancés en âge. Or, pendant que Zacharie remplissait ses fonctions sacerdotales, devant Dieu, à son tour de rôle, il lui arriva d'être désigné par le sort, ainsi qu'il se pratiquait entre les prêtres, pour offrir l'encens sur l'Autel des Parfums. Il entra donc dans le Temple, et, cependant, la multitude du peuple se tenait sous les portiques, priant, selon la coutume, à l'heure de l'encens. L'Ange du Seigneur, debout à l'angle droit de l'Autel des Parfums, apparut à Zacharie. Cette vision troubla le prêtre; l'épouvante le saisit. L'Ange lui dit alors : Ne crains rien, Zacharie. Ta prière a été exaucée. Élisabeth, ta femme, donnera le jour à un fils, que tu nommeras Jean¹. Il sera ta joie et ton allégresse; les multitudes se réjouiront à sa naissance; car il sera grand devant le Seigneur. Selon la loi du Nazaréat, il ne boira ni vin, ni liqueur fermentée. L'Esprit-Saint se reposera sur lui, dès le sein de sa mère. Plusieurs des fils d'Israël seront convertis par lui au Seigneur leur Dieu. Il marchera devant la face de Dieu, dans l'esprit et la puissance d'Élie; afin de réunir le cœur des pères avec leurs fils, de ramener les incrédules à la sagesse des justes, et de

¹ La signification étymologique de ce nom est : *Miséricorde de Jéhovah.*

Zacharie,
père de saint
Jean-Bap-
tiste. L'ange
Gabriel à
l'Autel des
Parfums.

préparer au Seigneur un peuple parfait. — A quel signe reconnaitrai-je la vérité de votre parole ? demanda Zacharie. Je suis vieux moi-même, et ma femme est avancée en âge. — L'Ange répondit : Je suis Gabriel, un des esprits célestes qui environnent la majesté de Dieu. J'ai reçu la mission de t'annoncer cette bonne nouvelle. Et maintenant voici : parce que tu n'as pas voulu croire à ma parole, tu resteras muet, sans pouvoir articuler un mot, jusqu'au jour où ma promesse sera accomplie. — Or, le peuple, resté au dehors, attendait Zacharie, et s'étonnait de son séjour prolongé dans le Temple. Quand le prêtre sortit, il lui fut impossible de faire entendre une parole. La foule comprit qu'il avait eu une vision. Zacharie ne pouvait s'expliquer que par signes ; il resta muet. Quand les jours de son ministère furent accomplis, il retourna en sa maison, et, quelque temps après, Élisabeth, sa femme, conçut. Or, elle en garda le secret, et se tint cachée, durant cinq mois, dans sa demeure. Le Tout-Puissant, disait-elle, a daigné abaisser sur moi un regard de miséricorde, il a effacé l'opprobre qui pesait sur mon nom parmi les hommes ¹. »

2. Cette page ouvre le récit Évangélique. Elle est tirée du premier chapitre de saint Luc, que tous les rationalistes s'accordent à reléguer, ainsi que le second, parmi les interpolations légendaires, ajoutées au récit primitif par la crédulité des siècles suivants ². Un miracle, au début de l'histoire de Jésus-Christ ! Les rationalistes ne sauraient l'admettre. C'est donc au nom de l'ordre naturel, immuable dans ses lois, étudiées par la science, qu'on refuse à Dieu le pouvoir de manifester ses oracles à un prêtre juif, et de lui parler par le ministère d'un Ange ! Malheureusement pour les disciples de Strauss, le miracle, cette fois, les domine de toutes parts. Pour échapper à celui de la vision de Zacharie, ils vont se précipiter dans toute une série de prodiges. La première page de saint Luc est, dites-vous, une addition apocryphe. Soit. Ainsi c'est la plume d'un faussaire qui a écrit, sur le berceau de Jean-Baptiste, cette parole : « Les multitudes

Preuves
extrinsèques
de l'authen-
ticité du récit
Évangélique.

¹ Luc, I, 5-25. — ² *Vie de Jésus*, Introd., pag. xli; d'Eichthal, *Les Évangiles*, tom. I, pag. 81, 82.

» se réjouiront au jour de sa nativité. » Cependant, si cette prophétie est l'œuvre d'un imposteur, pourquoi s'est-elle réalisée? Pourquoi, chaque année, le jour de la Nativité de saint Jean-Baptiste est-il célébré, sur tous les points de l'univers? Combien de personnes, dans le monde entier, savent maintenant le jour anniversaire de la naissance d'Alexandre ou de César? Ce furent pourtant d'assez illustres figures dans l'histoire. Et voilà que, sur le berceau d'un obscur enfant d'Aaron, un imposteur, un faussaire, prédit que le monde ne perdra jamais la mémoire d'une Nativité si glorieuse! Cette prophétie incroyable, absurde, au point de vue de toutes les vraisemblances historiques, s'accomplit, au pied de la lettre. Après dix-huit cent soixante-quatre ans, le monde persiste à célébrer la naissance de Jean-Baptiste : dans deux mille ans, si l'univers est destiné à atteindre cet âge, il en sera de même, et vous trouvez cela naturel ! Un apocryphe ; une légende ! Rien n'est plus facile à imaginer ; mais, pour l'introduire, dans le texte évangélique, il se rencontre plus d'obstacles que les rationalistes ne semblent le croire. Saint Luc, dans les quatre versets qui forment le prologue de son Évangile, et dont l'authenticité n'est contestée par aucun exégète connu, avertit qu'il reprend le récit historique de l'Incarnation, dès le commencement (ἀνωθεν) ¹, et qu'il le poursuivra, selon l'ordre chronologique (καθεξῆς) ². Tels sont les deux caractères que, d'avance, il signale, comme devant être exclusivement propres à son œuvre. Or, en supprimant les deux premiers chapitres de saint Luc, c'est-à-dire la naissance de Jean-Baptiste, et l'histoire des premières années de Jésus-Christ, en quoi l'Évangile de saint Luc se distinguerait-il de celui de saint Marc, puisqu'il commencerait avec ce dernier, au baptême du Jourdain ³? Comment justifierait-il l'intention, préalablement accusée, de prendre le récit dès le principe (ἀνωθεν), c'est-à-dire au-delà même de saint Matthieu, qui débute seulement par l'Annonciation? Saint Luc ne se serait donc pas entendu lui-même, quand il traçait, de sa plume inspirée, le prologue de son Évangile ! Et voilà un second

¹ Luc, I, 3. — ² Ibid. — ³ Marc, I.

miracle, que les rationalistes auront à subir, pour compenser celui de la vision de Zacharie, dont ils ont horreur. Ils expliqueront comment un Évangéliste, qui ne se comprenait pas lui-même, a pu subjuguier la foi de l'univers. Ce n'est pas tout, cet imposteur, ce faussaire, qui, au second ou troisième siècle, aurait interpolé la légende de saint Jean-Baptiste, aurait dû, pour réussir, être un véritable thaumaturge. Son plus grand miracle eût consisté à se rendre invisible. En effet, nul ne l'a vu, ni soupçonné, dans toute la série de l'histoire chrétienne; il s'est dérobé à toutes les recherches. Origène, en l'an 200, ne l'a pas vu; et pour échapper aux regards d'Origène, il fallait plus que de l'habileté. Mais surtout, en l'an 150, Celse, le païen, l'ennemi des Évangiles, ne l'a pas vu. Pour tromper ce regard, plein de haine, il fallait une finesse bien voisine du prodige. Or Celse le philosophe cite le premier chapitre de saint Luc, et il en prend occasion de flétrir le nom immaculé de Marie ¹. Où placer donc votre invisible faussaire, dans une période historique si scrupuleusement gardée? Tertullien, Irénée, antérieurs à Origène, ne l'ont pas connu. Saint Papias, dont Eusèbe note avec tant de soin les précieux témoignages, n'en avait nul soupçon. Gardez donc, avec vos autres mythes, cet apocryphe miraculeux. La première page de saint Luc n'a pu être inventée, après coup, par un faussaire posthume.

3. Elle porte d'ailleurs, en elle-même, des signes d'incontestable authenticité. Imaginez un ignorant légendaire, écrivant après la ruine du Temple, et improvisant, sans une seule faute, tout l'ensemble de l'histoire, des mœurs et de la religion juives. La seule expression, si simple en apparence : « Aux jours d'Hérode, roi de » Judée, » suppose tout un ordre de connaissances, qui défierait une imposture rétrospective. Au second siècle, il y avait eu trois princes du nom d'Hérode, qui avaient régné en Judée : Hérode l'Iduméen, dont nous avons écrit l'histoire; Hérode-Antipas; et Hérode-Agrippa. Le faussaire, s'il était habile, l'aurait su; et alors il eût désigné plus particulièrement le roi dont il voulait parler. On

Preuves
intrinsèques
de l'authen-
ticité du récit
Évangélique.

¹ Origen., *Contra Celsum* lib. I, cap. xxxix; *Patrol. græc.*, tom. XI, col. 734.

n'échappe jamais à ces nécessités imposées par les faits historiques. Aimez-vous mieux supposer votre faussaire complètement inepte, et foncièrement étranger aux événements judaïques ? Dans ce cas, il n'aurait connu qu'un seul Hérode, celui dont le texte de saint Luc fait mention, au chapitre III, sous le nom d'Hérode le Tétrarque ¹, et il n'aurait pas songé à lui donner d'autre titre. Un contemporain seul pouvait écrire ces mots : « Aux jours d'Hérode, roi » de Judée. » C'est qu'en effet, un seul Hérode régna sur la Judée tout entière ; les deux autres, confinés dans leurs tétrarchies, n'eurent qu'une domination partielle. Et remarquez que saint Luc ne dit pas : « Roi des Juifs. » Un faussaire, un légendaire posthume pouvait s'y méprendre ; un contemporain jamais. Hérode l'Iduméen avait été imposé par Rome à la Judée ; souverain de fait, non de droit, il régnait sur le pays, en dépit des habitants. Le roi des Juifs ne pouvait être qu'un héritier de la famille asmonéenne ², ou tout autre descendant de la tribu de Juda, et de la race de David. Parmi tant d'écueils, la plume du prétendu apocryphe ne bronche pas. Le hasard ! direz-vous. Le hasard est un Dieu complaisant qui a déjà écrit toutes les lignes du Testament Ancien, sans que vous y trouviez la place d'une rature. Que de miracles n'avez-vous pas prêtés au hasard ? Ajoutez encore à son aveugle responsabilité, l'exactitude merveilleuse avec laquelle votre faussaire, du second ou du troisième siècle, parle des origines et des coutumes sacerdo-

¹ Luc, III, 1.

² Nous croyons devoir citer ici un texte rabbinique, qui établit clairement cette doctrine : « *Machabæi quoque qui postea usque ad Herodem Ascalonitam, » Judeorum principatum obtinuerunt de tribu Juda censebantur, quia tribus regia » et tribus sacerdotalis commixtæ erant; ut patet libro IV, Regum, cap. II. Unde et » ipsi Machabæi, secundum genus maternum, ex tribu Juda processerant, quæ om- » nia in libro Sanhedrin, in capite : Dine mamonoth, id est : De Judiciis Divi- » tiarum, optime confirmatur. Hic enim sic dicitur : Non recedet sceptrum de » Juda; hæc sunt capita captivitatum, quæ regebant Israël, virgâ et sceptro. Et » scriba de medio pedum ejus, hi sunt filii filiorum Hillel. Ubi glossa : Capita, » inquit, captivitatum Babylonis fuerunt Zorobabel et sui, ac princeps qui fuit in » terrâ Israël, qui fuit Mattathias et sui, scilicet Hasmonæi, hoc est, Machabæi et » cæteri ab ipsis descendentes. Filii vero filiorum Hillel fuerunt Sanhedrin, id est, » judices prædicti, a discipulis Hillelis edocti; quamobrem, ratione doctrinæ, filii » filiorum ejus sunt nuncupati. » (Dans Galatinus, cap. IV, lib. IV, p. 196, A. B. C.)*

tales des Juifs. « Zacharie, dit-il, était de la race d'Abia, et son » épouse Élisabeth de la descendance d'Aaron. » Les rationalistes modernes n'ignorent sans doute pas quel rapport il peut y avoir entre la race d'Abia et les fonctions sacerdotales. Leur science ne connaît pas d'éclipse : cependant un lecteur ordinaire pourrait ne pas même soupçonner la raison de ce rapprochement ; à plus forte raison, un obscur faussaire aurait pu s'y méprendre. Mais l'apocryphe, interpolateur de saint Luc, n'ignore rien. Il sait qu'au temps de David, les familles sacerdotales, issues d'Aaron, avaient été divisées en vingt-quatre classes ¹ ; que celle d'Abia en faisait partie. Il n'ignore pas que l'ordre du service hebdomadaire de chacune d'elles, dans le Temple, fut réglé par le sort. Celle d'Abia occupa ainsi le huitième rang ². Le faussaire sait tout cela ; et il a lu Josèphe, qui dit, en termes formels : « Cet ordre a été maintenu jusqu'à nos » jours ³. » L'imposteur sait bien autre chose encore. Les prêtres juifs pouvaient se choisir une épouse parmi toutes les tribus d'Israël ⁴. L'apocryphe le sait, et il note, comme une particularité remarquable, que la femme de Zacharie n'appartenait pas seulement à la tribu de Lévi, mais qu'elle descendait de la famille pontificale d'Aaron ⁵. C'est avec la même sûreté d'intuition, que, deux ou trois siècles après la ruine du Temple, l'heureux légendaire, vivant peut-être à cinq cents lieues de Jérusalem, se rend compte des fonctions sacerdotales, consistant en quatre devoirs principaux : 1° L'im-molation des victimes et l'oblation des holocaustes ; 2° L'entretien des lampes sur le Chandelier d'or ; 3° La confection et l'offrande de douze pains nouveaux sur la Table de Proposition ; 4° Enfin, l'adustion de l'encens, soir et matin, sur l'Autel des Parfums ⁶. Il sait que les prêtres, en prenant leur service, chaque semaine, tiraient au sort, pour se partager ces divers offices ⁷. On pourrait déjà s'étonner de la science générale de l'histoire juive, que possède votre légendaire :

¹ Joseph., *Antiquit. judaic.*, lib. VII, cap. XI. — ² *Exivit autem sors... octava Abia* (1 *Paralip.*, xxiv, 7-10). — ³ *Καὶ διέμενον οὗτος ὁ μερισμὸς ἀχρι τῆς σήμερον ἡμέρας* (Joseph., *Antiq. jud.*, lib. VII, cap. XI). — ⁴ *Levit.*, xxi, 7. — ⁵ *Uxor illius de filiabus Aaron* (Luc, I, 2). — ⁶ *Exod.*, xxx. — ⁷ *Sacerdotes sortiebantur quid quisque in templo ageret, et quod munus obiret* (Cornel. a Lapid., *in Luc. Comment.*, cap. I, vers. 9, édit. Vivès, tom. XVI, pag. 9).

mais, en poussant plus loin cet examen, en entrant dans le détail même de la fonction sacerdotale qu'il décrit, la démonstration d'authenticité ressortira jusqu'à l'évidence.

Cérémonie
de l'adustion
de l'encens
au temps de
Zacharie.

4. Voici les indications circonstanciées que nous fournissons, à ce sujet, les livres rituels des Hébreux. « Les vingt-quatre séries sacerdotales se subdivisaient en familles, ayant chacune leur prince, ou chef. Plusieurs familles servaient en un même jour, lorsqu'il y avait plus de familles dans la série, que de jours dans la semaine. Il y avait une limite d'âge, fixée à cinquante ans pour les lévites; mais il n'y avait point de limite d'âge pour les prêtres. Le vendredi soir, avant leur entrée en fonctions, les chefs de famille se réunissaient au Temple, et tiraient au sort leur jour de service, par numéros d'ordre; chaque soir, les membres de la famille tiraient également au sort, par numéros d'ordre, leurs fonctions du lendemain. L'adustion des parfums se faisait le matin, au point du jour, et le soir, au coucher du soleil. Les prêtres de fonction se réunissaient, avant l'heure, dans le Temple, revêtus de leurs ornements, et portant les instruments sacrés, nécessaires à leur service spécial. Ils attendaient, pour commencer, le signal du *Migrephah*, instrument de cuivre, dont le son puissant retentissait dans toute la ville de Jérusalem. A ce moment, quatre lévites, de chaque côté, soulevaient les coins du rideau. Le prêtre chargé de l'oblation de l'encens entrait, accompagné de deux autres prêtres, portant, l'un un vase plein de parfums, l'autre, un réchaud plein de charbons allumés; pour lui, il tenait à la main un plateau d'argent. Les prêtres chargés du soin des lampes; ceux qui devaient renouveler les Pains de Proposition, si c'était le jour réglementaire; ceux qui devaient purifier la grille de l'Autel des Parfums, enlever les cendres et les charbons du foyer, entraient à sa suite, et chacun d'eux se retirait, lorsqu'il avait accompli son office. Quand tout était préparé, le prêtre thuriféraire recevait, sur son plateau, des charbons ardents, qu'il plaçait sur la grille de l'Autel, puis des parfums, dont il prenait autant que pouvait en contenir sa main nue, pour les répandre sur le feu. Tous le quittaient alors. Il reculait lui-même de quelques pas, et restait en adoration, tant que le nuage d'odorante fumée montait vers le ciel. Il demeu-

rait ainsi, quelques moments, seul, devant Dieu. Cependant, les personnes qui avaient à offrir des oblations pour le péché, s'étaient réunies, le matin, devant la porte de Nicanor, où les prêtres les rangeaient par ordre et par séries; les lévites, appelés également par le son du *Migrephah*, se plaçaient à leurs pupitres, et chantaient les psaumes de la naissance ou du déclin du jour; les fils d'Israël étaient accourus à la prière, et attendaient l'instant où le prêtre, chargé de l'adustion de l'encens, sortait du Temple, pour recevoir sa bénédiction. Les portiques extérieurs étaient ordinairement remplis par la foule pieuse. Quand le prêtre apparaissait, au seuil du Temple, tous se prosternaient; et celui-ci, réunissant deux à deux les doigts de la main, de manière à former le nombre trois ¹, étendait la droite vers le peuple, et prononçait à haute voix la formule légale ²: « Que le Seigneur vous bénisse et vous garde! que Jehovah abaisse sur vous un regard favorable, et vous fasse miséricorde: qu'il tourne vers vous un œil propice, et vous accorde la paix ³! »

5. Qu'on rapproche le texte Évangélique de ces indications multiples, authentiques et précises comme toutes les traditions sacerdotales du Judaïsme, on ne trouvera pas une seule dissonance. Zacharie avait été désigné, par le sort, pour offrir l'encens sur l'Autel des Parfums; c'était, en effet, le sort qui distribuait, chaque jour, les fonctions sacerdotales, parmi les membres de l'évhémérie sacrée. Zacharie était un vieillard, courbé sous le poids des ans. S'il n'eût été qu'un simple lévite, sa vieillesse l'eût éloigné du service des autels; mais la limite d'âge n'atteignait pas les prêtres. Quand Zacharie pénètre dans le Temple, pour sa fonction sainte, le peuple est en prière, sous les portiques extérieurs; cette circonstance, indiquée simplement par l'évangéliste, suppose tout un ordre de coutumes nationales, dont l'étude des prescriptions rituelles nous donne la clef. A l'Autel des Parfums, au moment où l'ange Gabriel lui apparaît,

Conformité
du récit
Évangélique
avec les pres-
criptions ri-
tuelles.

¹ Drach., *Harmonie entre l'Eglise et la Synagogue*, tom. I, pag. 379. — ² *Numer.*, cap. vi, 24. — ³ *Talmud Hierosol.*, *Zoma*, fol. 22, 1; fol. 25, 1 et la glose; *Ferek.*, 3; *Thamid.*, cap. III, per. 5; cap. vi et la glose; cap. v, hal. 4, 5, 6; cap. vi, hal. 1, 2, 3; *Taanith*, fol. 69, 1; Lecanu, *Hist. de N.-S. J.-C.*, pag. 125-127.

Zacharie est seul. L'historien a donc parfaitement su que les autres prêtres devaient se retirer, à l'instant où l'oblation des parfums commençait sur l'Autel. Il n'a point ignoré que le temps nécessaire à la combustion d'une poignée d'encens, sur des charbons enflammés, était court. L'habitude d'assister, deux fois chaque jour, à cette cérémonie sainte, avait dû familiariser les Juifs avec l'intervalle strictement exigé. Voilà pourquoi la foule s'étonne du retard de Zacharie. Mais, quelle que soit la durée de ce délai exceptionnel, nul ne quitte le Temple. On attend la bénédiction du prêtre, qui va sortir du sanctuaire de l'Éternel. Zacharie paraît enfin ; et la multitude s'aperçoit qu'il est muet. A quelle marque l'eût-elle reconnu, si le rite sacramentel de la bénédiction n'en eût fourni un indice irrécusable? Le prêtre, frappé de mutité, est contraint de faire seulement le geste de cette bénédiction, sans pouvoir en articuler les paroles : *Et ipse erat innuens illis*. Voilà une partie des merveilles d'authenticité qui se dérobent sous la simple contexture de l'Évangile. Et vous prétendez en faire honneur à l'imposture rétrospective d'un écrivain qui n'aurait vu ni le Temple, ni Jérusalem, ni les cérémonies du culte judaïque ! En vérité, ce sont là, pour un ignorant légendaire, des miracles de science, qui dépassent les prodiges d'incrédulité du rationalisme !

§ II. Annonciation.

Le message
de l'Ange à la
Vierge
de Nazareth.

6. « Six mois après ces événements, l'ange Gabriel fut envoyé de Dieu en une ville de Galilée, nommée Nazareth, à une Vierge, fiancée à un homme de la maison de David, appelé Joseph. Le nom de la Vierge était Marie. L'Ange vint à elle, et lui dit : Je vous salue ; pleine de grâces : le Seigneur est avec vous ; vous êtes bénie entre les femmes. — En entendant ces paroles, la Vierge fut troublée ; elle réfléchissait au sens d'une telle salutation. — Ne craignez point, Marie, reprit l'Ange ; car vous avez trouvé grâces devant le Seigneur. Voici que vous concevrez en votre sein, et enfanterez un fils, dont le nom sera Jésus. Il sera grand et sera appelé le Fils du Très-Haut. Dieu, le Seigneur, lui donnera le trône de

David, son père. Il régnera, pour l'éternité, sur la maison de Jacob, et son règne n'aura point de fin. — Marie dit à l'Ange : Comment cela se fera-t-il? car je ne connais point d'homme. — L'Ange répondit : L'Esprit-Saint surviendra en vous, et la vertu du Très-Haut vous couvrira de son ombre. Ainsi celui qui naîtra de vous, le Saint, se nommera le Fils de Dieu. Voilà, en effet, Élisabeth, votre parente, qui a conçu un fils, dans sa vieillesse; ce mois est le sixième, pour l'épouse qu'on nommait stérile. Car rien n'est impossible à Dieu. — Marie dit alors : Voici la servante du Seigneur; qu'il me soit fait selon votre parole. — Et l'Ange la quitta ¹. »

7. La majesté du conseil divin, où l'Incarnation fut résolue, dans les splendeurs de l'éternité, appelait, comme un touchant corollaire, le conseil virginal, tenu ici-bas dans le cœur de Marie, avec un Ange pour confident. L'*Ave* de Gabriel s'adresse, en effet, à une souveraine; il est impossible de s'y méprendre. Jamais, dans les manifestations angéliques du Testament Ancien, le langage des envoyés célestes n'avait revêtu les formes d'un tel respect. Ici l'Ange s'incline le premier, devant la Vierge de Nazareth : il la « salue. » Ailleurs, les messagers du Très-Haut apportaient la grâce aux mortels; ici, Gabriel trouve la grâce divine en sa plénitude; et, comme il s'était prosterné, dans les cieus, devant la majesté du Tout-Puissant qui lui donnait sa mission, il s'incline, à Nazareth, devant une Vierge, devenue le Tabernacle où Dieu réside. « Je vous salue, pleine de grâces; le Seigneur est avec vous. » Une parole humaine pourrait-elle exprimer jamais ce mystère ineffable? L'Ange, descendu des sphères éternelles, a quitté le trône divin dans la gloire; il retrouve à Nazareth le trône divin dans l'humble virginité. Jéhovah au ciel; le Seigneur en Marie : tels sont les deux termes que rallie la mission de l'auguste ambassadeur. Il salue donc la « femme bénie entre toutes les autres. » Après l'*Ave* des chœurs angéliques, adressé à la reine des anges, voici la salutation du genre humain; l'acclamation des justes, des patriarches, des prophètes; résumant toutes les espérances du monde, et les concentrant autour de la

Ave Maria.

¹ Luc, I, 26-38.

« femme bénie, » qui doit effacer la malédiction de la première femme. Quarante siècles d'attente, de vœux, de prières et de larmes : les anges et les hommes prosternés, avec Gabriel, devant la Vierge de Nazareth; est-ce assez de grandeur, de gloire et de majesté, sur le front de la fille de David? Non. La Trinité divine, elle-même, transmet à Marie une salutation plus haute que tout ce qu'on imaginera jamais. Le Très-Haut veut descendre en Marie; l'Esprit-Saint veut la couvrir de son ombre; le Fils de Dieu veut naître d'elle, et l'appeler sa mère. L'Ange expose à la Vierge la résolution du conseil éternel; et il attend. On dirait qu'il soumet au conseil de Marie le vœu de la Trinité sainte. Recueillie, dans le silence de son humilité, dans l'ardeur de son dévouement, dans la contemplation d'un amour divin qui veut s'associer son amour virginal, pour sauver le monde, Marie se tait; l'Ange attend. Enfin, une parole d'acquiescement tombe de ses lèvres : « Voici la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole. » Le conseil virginal a ratifié les décrets du conseil éternel; l'Ange disparaît, pour porter au Trône divin cette parole, qui ébranle les cieux, sauve la terre, et arrache le sceptre des âmes aux puissances infernales. Abîmé dans la contemplation de ces merveilles, l'homme tombe à genoux; il pleure; il prie; il adore la miséricorde éternelle, qui a créé des prodiges de salut, pour combler l'abîme de nos misères. Qu'on ne me rappelle point le nom de ces infortunés, qui ont eu l'audace d'outrager le nom virginal, en qui furent réhabilitées leurs mères, leurs épouses et leurs sœurs! Je ne veux plus savoir qu'ils ont prétendu arracher de l'Évangile, et attribuer à l'imposture d'un faussaire, cette page divine, la véritable charte de délivrance du genre humain! Les bénédictions de l'univers, prosterné, depuis deux mille ans, aux pieds de la Vierge de Nazareth, de la Reine des anges, de la Mère de Dieu, devenue mère des hommes; les miracles de grâces, de consolation, d'espérance et de salut, versés à pleines mains par la toute-puissance suppliante de Marie; le rayon de sa splendeur virginale, épanché, depuis ce jour, sur le front de toutes les filles d'Ève, et faisant éclore sur la terre des merveilles de sainteté, de grâce et de charité; telles sont les voix, tel est le cortège que nous voulons entendre

et évoquer autour de la solitude de Nazareth, où l'Ange a laissé Marie !

§ III. La Vierge Immaculée.

8. L'humanité répétera, jusqu'à la fin des siècles, l'*Ave* de Gabriel, et, à mesure qu'elle le méditera davantage, elle y trouvera un charme toujours nouveau. Comment donc des chrétiens, habitués, d'ailleurs, à nommer l'Évangile la Parole Infaillible de Dieu, peuvent-ils se refuser le bonheur de redire, en l'honneur de Marie, la salutation qui lui fut adressée, il y a dix-huit cents ans, par l'envoyé céleste ? Le protestantisme nous traite ici d'idolâtres ; mais l'Église catholique n'adore pas Marie ; elle l'invoque, comme la Mère de Dieu ; elle l'honore, comme la créature pleine de grâces, bénie entre toutes les femmes, de laquelle est né le Fils du Très-Haut. Si c'est là une idolâtrie, nous la tenons de l'ange Gabriel lui-même, et nous la lisons à la première page de l'Évangile. Il y a, dans le parti pris du silence protestant, à l'égard de la Vierge de Nazareth, un caractère étroit et ombrageux, qui étonne la foi et déconcerte la raison. On ne saurait nier que, dans l'immense transformation sociale, opérée directement par la lumière évangélique, le fait de la réhabilitation de la femme ne soit un des plus saillants et des plus considérables. A moins de supprimer l'histoire, il est impossible de le méconnaître. Or, ce grand fait devient inintelligible, sans l'action et l'influence du culte de Marie. Tout se tient, par des nœuds indissolubles, dans la chaîne des événements qui constituent l'histoire humaine. L'abaissement de la femme, parmi les sociétés antiques, et chez toutes les nations actuellement étrangères à la révélation du Verbe incarné, n'est point un phénomène insignifiant, arbitraire ou irréfuté. C'est un fait constant, uniforme, positivement réglé par les légistes, et dont la raison d'être, gravée profondément dans la conscience du genre humain, remonte à une condamnation divine. En dehors de la sentence portée contre la femme coupable, au seuil de l'Éden, il n'y a pas d'explication possible, pour ce fait étrange. Le sensualisme du monde païen, loin de réagir en faveur

Tradition
universelle
sur la Vierge
Mère.

de la femme, a aggravé son opprobre. Trouvez une raison philosophique de cette infériorité persistante, pendant les quatre mille ans qui précèdent Marie. Expliquez pourquoi le polythéisme adorait Vénus dans les temples, et tenait la femme, l'épouse, la sœur, la mère de famille, chose plus vile que l'esclave. Et pourtant le monde attendait une Vierge, qui ouvrirait à la terre les portes fermées du ciel. Parallèlement à ce système d'abaissement inexorable, poursuivi sans relâche, pendant quarante siècles, par la moitié du genre humain contre l'autre ; à côté des sanctuaires impurs, où la dépravation de l'homme s'adorait réellement elle-même, et prétendait élever jusqu'au ciel la honte de la femme ; en sens inverse de ce courant de brutalité sans frein et d'ignominieuses apothéoses, se développa, chez tous les peuples, et se maintint, dans toute la suite des âges, une tradition de salut par la femme. Le peuple romain attendait la Vierge, qui rapporterait les clefs de l'âge d'or. Les théophanies indiennes offrent la même espérance. Les livres sacrés des Brahmes déclarent que, lorsqu'un Dieu daigne visiter le monde, il s'incarne mystérieusement dans le sein d'une vierge ¹. La Chine a sa fleur de virginité : *Lien-Ouha* ², semblable au Lotus égyptien, qui, sous le souffle de Dieu, rend Isis féconde ³. Les Druides attendent la Vierge-Mère ⁴. Tous ces traits épars d'une croyance primitive, qui remonte à l'Éden, se concentrent dans la révélation juive, autour du Lys d'Israël, du Rejeton de Jessé, qui produira la fleur céleste. Une femme « doit écraser la tête du serpent. Une Vierge » concevra et enfantera un Fils, qui sera Dieu avec nous. »

¹ *Supplém. aux Œuvres de sir William Jones*, in-4°, tom. II, pag. 548. — ² Un jour, la déesse Sching-Mou, cette mère sainte, mangea la fleur de la plante *Lien-Houa*, au bord d'une fontaine, et, dans sa virginité, donna le jour à un fils divin. (Barrow, *Travel in China*, pag. 473.) — ³ Γυναικὶ οὐκ ἀδύνατον πνεῦμα πλησιάσαι θεοῦ, καὶ τινας ἐντεκεῖν ἀρχὰς γενέσεως. (Plutarch., *De Isid. et Osiride*, pag. 62, édit. Paris, in-folio, 1624.)

⁴ *Hinc Druidæ statuum in intimis penetralibus erexerunt, Isidi seu Virgini hanc dedicantes, exquâ filius ille proditurus erat.* (Elias Schedius, *De Diis germanis*, cap. XIII, pag. 346.) Cette phrase, écrite il y a deux cents ans, par un savant de la Germanie, a rencontré une merveilleuse confirmation dans la fameuse inscription, trouvée, en 1833, sur l'emplacement d'un temple païen, à Châlons-sur-Marne : *Virgini Parturæ Druides*. (Voir *Ann. de phil. chrét.*, tom. VII, p. 328.)

9. De quel droit, maintenant, ose-t-on renverser l'histoire du monde antique, fouler aux pieds l'évidence des faits contemporains, et nier la conformité des traditions universelles avec l'enseignement évangélique, au sujet de l'influence d'une Vierge-Mère ? Il n'y a ici de nouveau, d'insolite et de véritablement inadmissible, que la prétention de bouleverser tout le passé, de rendre le présent une énigme inexplicable, et de substituer un non-sens à la claire et radieuse manifestation des siècles. La Vierge-Mère a été honorée d'un culte d'espérance, pendant les quatre mille ans qui précèdent sa venue, et vous voulez que la Vierge de Nazareth, dont le nom est Marie, dont le fils, Jésus-Christ, le Verbe incarné, a racheté le monde, demeure oubliée, sans honneur et sans culte, par les générations qui lui doivent leur salut ! Cela n'est point ; cela ne peut pas être. Elle-même, l'humble servante du Seigneur, a déclaré, nous le verrons bientôt, que toutes les nations la proclameraient bienheureuse. Que nos frères égarés, dans les régions glacées du protestantisme, veuillent bien s'interroger eux-mêmes, en dehors de tout esprit de parti, de toute idée préconçue. Qu'ils se demandent ce qui se fait parmi eux, pour relever la gloire de la Vierge bénie. Où sont les témoignages de vénération, de respect, de reconnaissance et d'amour, dont ils environnent sa mémoire ? Si l'univers entier ignorait le nom de Marie, est-ce le protestantisme qui dissiperait cet oubli, glorifierait ce nom, et le placerait sur toutes les lèvres, comme le synonyme du bonheur ? Cependant le : *Beatam me dicent omnes generationes*, est bien réellement une des paroles évangéliques, que le protestantisme lit, avec nous, dans le texte sacré. Pourquoi cette parole reste-t-elle inféconde, et sans application active, au sein de la prétendue Réforme ?

10. La vérité n'a point de ces contradictions, de ces incohérences, de ces antipathies systématiques. L'Église catholique, ici comme toujours, garde inviolablement le dépôt de la Parole divine, et lui maintient une immortelle fécondité. La Vierge Immaculée a des autels sur tous les points du monde ; il n'est pas un point de l'espace et du temps où ne se vérifie, au pied de la lettre, l'oracle virginal : *Beatam me dicent omnes generationes*. En dehors du récit Évangé-

Le culte de Marie et le protestantisme.

Histoire traditionnelle de Marie.

lique, déjà si explicite à l'égard des magnificences de Marie, l'Église a conservé des détails traditionnels sur son histoire. Et comment pouvait-il en être autrement ? Les apôtres avaient personnellement connu Marie : quelques-uns étaient ses parents ; tous étaient ses compatriotes. Au Cénacle, quand l'Esprit-Saint se communiqua, sous la forme de langues de feu, Marie était avec les douze, persévérant comme eux dans la prière et la fraction du pain. Jean, le disciple bien aimé, avait reçu, au pied de la croix, le legs divin de Jésus-Christ, qui lui confiait sa mère. Ce sont là des faits constants et authentiques, puisqu'ils sont consignés dans l'Évangile. Or, peut-on imaginer que les parents de Marie, les apôtres, qui souffrirent tous la persécution ou la mort pour le nom de Jésus, aient ignoré l'origine et l'histoire de sa mère ? Les courtisans d'Alexandre auront su l'histoire d'Olympias ; et les apôtres de Jésus-Christ n'auront pas daigné apprendre celle de Marie ! Ils auront vécu avec elle, et comme sous sa maternelle direction, après l'Ascension glorieuse de leur maître, sans recueillir aucun récit de ses lèvres, sans l'interroger, sur un passé qui leur était plus cher que leur propre vie ! Le seul énoncé d'une pareille proposition en démontre invinciblement la fausseté. L'Église catholique, héritière des apôtres, a donc reçu d'eux un ensemble de traditions, concernant la Vierge Immaculée.

Anne
et Joachim.

11. Le nom seul de tradition effarouche le protestantisme ; nous ne l'ignorons pas. Cependant, on verra plus tard que l'Église a été fondée, non pas sur une parole écrite, mais sur une doctrine, transmise par la prédication orale ; en sorte que les Chrétiens ne sont pas, comme les Juifs, les enfants d'un livre, mais les enfants d'une parole ; les fils du Verbe toujours vivant. Cette distinction capitale, que saint Paul formulait avec tant de précision, inspira plus tard à saint Augustin le mot fameux : « Je ne croirais pas à l'Évangile, si » l'autorité de l'Église ne déterminait ma foi. » Pour le moment, il nous suffira d'avoir posé le principe : ses développements et ses preuves se trouveront ailleurs sous notre plume. L'Église catholique sait le nom des parents de la Vierge de Nazareth. Marie eut pour père Joachim ¹, de l'ancienne race des rois de Juda. Anne, sa

¹ Joachim est exactement le même nom que celui d'Héli ou Héliacim, men-

mère, descendait d'Aaron; et, par ce côté, la Sainte Vierge était parente d'Élisabeth. L'antiquité chrétienne a retenu ces noms, inscrits, non par d'obscurs légendaires, ou par des écrivains apocryphes, mais par la plume des Docteurs et des Pères de l'Église. Saint Épiphane (310-403), dans son immortel ouvrage : *Adversus hæreses*, s'exprime ainsi : « Marie eut Anne pour mère, Joachim pour père. Elle était » parente d'Élisabeth, et descendait de la famille et de la maison de » David ¹. » Voilà, dans ces paroles de l'illustre évêque de Salamine, la tradition du monde catholique, telle que nous l'ont transmise les apôtres. Nous redisons aujourd'hui ce qu'écrivait saint Épiphane, en l'an 350. Nous savons, de la famille de Marie, ce qu'il en savait lui-même; et nous le croyons, comme lui ².

12. A l'époque où les pieux parents de Marie vivaient à Nazareth Hérode poursuivait la construction des somptueux édifices qu'il voulait ajouter au Temple de Jérusalem. Qui lui eût dit, alors, que, dans une humble cité de son royaume, le Seigneur se préparait un temple plus auguste que celui de Zorobabel; plus pur que le Ta-

Conception
Immaculée
Marie.

tionné dans la généalogie de S. Luc (cap. III, 23). Comme cette transformation, exclusivement propre au génie hébraïque, est fort étrangère à nos usages et à notre langue, on nous pardonnera d'entrer ici dans quelques détails. L'Ancien Testament nous présente deux exemples caractéristiques de l'identité des deux noms : Joakim, fils de Josias, est appelé Eliakim au IV^e Livre des Rois (cap. XXIII, 34) et au II^e Livre des Paralipomènes (cap. xxxvi, 4. Voir tom. III de cette *Histoire*, pag. 194-238). Le Grand-Prêtre qui gouverna la Judée, pendant la captivité de Manassès, est appelé Eliakim, au IV^e chapitre de *Judith* (vers. 5, 7, 11) et Joakim, au xv^e (vers. 9. Voir tom. III de cette *Histoire*, pag. 124). Voici le motif de la substitution de forme, dans ce nom. Le mot Joakim se prononçait en hébreu *Jehovakim*; or, Jéhovah est le nom trois fois saint, le tétragrammaton redoutable du nom divin. Les Juifs ne l'articulent jamais, à la lecture. On lui substitue le nom d'*Adonai*, ou son équivalent : *El*. Cette dernière forme avait prévalu, comme synonyme, dans le mot *Eliakim*. On comprend donc facilement pourquoi le nom de Joakim s'est maintenu dans la tradition des Chrétiens, qui ne craignaient nullement de prononcer le tétragrammaton sacré; tandis que la variante d'*Eliakim* a seule trouvé place dans les écritures judaïques.

¹ Épiphane, *Advers. Hæres.*, lib. III, hæres. LXXVIII. Ἐκ μητρὸς Ἀννης καὶ ἐκ πατρὸς Ἰωακείμ· συγγένισσαν δὲ τῆς Ἐλισάβετ, ἐξ οἴκου καὶ πατρίας τοῦ Δαβίδ. (*Patrol. græc.*, tom. XLII, col. 727.)

² L'Église célèbre la fête de S. Joachim le 20 mars, et celle de S^{te} Anne le 26 juillet. (Voir *Bolland.*, tom. III, Mart., et tom. VI, Julii.)

Bernacle d'Aaron ; plus saint que l'Arche de Moïse ! Ce qu'Hérode ne sut jamais, l'univers entier le contemple aujourd'hui. La Conception Immaculée de Marie, attestée par tous les âges, saluée par tous les Docteurs et les Pères, a été proclamée, de nos jours, du haut de la chaire auguste, où le Verbe, toujours vivant, ne cesse, par la bouche du Successeur de Pierre, d'enseigner son Église. Écoutons cette parole sacrée, qui a fait tressaillir le monde d'une allégresse inconnue, et qui descendit sur nos âmes, comme l'écho prolongé de la salutation angélique de Nazareth : « Le Dieu ineffable, dont les voies sont miséricorde et vérité ; dont la volonté est toute puissance ; dont la sagesse atteint, d'une extrémité à l'autre, avec force, et dispose tout avec suavité, avait prévu, de toute éternité, la ruine lamentable du genre humain, conséquence de la transgression d'Adam. Par un mystère, caché dans les profondeurs des siècles, il avait décrété de consommer l'Incarnation du Verbe, l'œuvre première de sa bonté, d'une manière plus merveilleuse encore. Il choisit et prépara, dès le commencement, avant les siècles, une Mère, dont son Fils unique devait naître, dans l'heureuse plénitude des temps ; il l'aima par-dessus toutes les créatures, au point de mettre uniquement en elle toutes ses complaisances ¹. Elle réunit une plénitude de sainteté et d'innocence, telle, qu'après Dieu, on ne peut en imaginer une plus grande : excepté Dieu, nul ne peut en mesurer la grandeur ². De

¹ *Ineffabilis Deus, cujus viæ misericordia et veritas, cujus voluntas omnipotentia et cujus sapientia attingit a fine usque ad finem fortiter et disponit omnia suaviter, cum ab omni æternitate præviderit luctuosissimam totius humani generis ruinam ex Adami transgressione derivandam, atque in mysterio a sæculis abscondito primum suæ bonitatis opus decreverit per Verbi incarnationem sacramento occultiore complere, ut, contra misericors suum propositum, homo, diabolicæ iniquitatis versutia actus in culpam, non periret ; et quod in primo Adamo casurum erat, in secundo felicius erigeretur, ab initio et ante sæcula unigenito Filio suo Matrem ex quâ caro factus in beata temporum plenitudine nasceretur, elegit atque ordinavit, tantoque præ creaturis universis est prosequutus amore, ut in illâ unâ sibi propensissimâ voluntate complacuerit* (Bulle de S. S. Pie IX, pour la Proclamation du Dogme de l'Immaculée Conception, le 8 décembre 1854).

² *Ut tota pulchra et perfecta eam innocentie et sanctitatis plenitudinem præ se ferret, quâ major sub Deo nullatenus intelligitur, et quam præter Deum nemo assequi cogitando potest* (Ibid.).

» même que le Christ, Médiateur entre Dieu et les hommes, revêtant
 » la nature humaine, a détruit la charte de notre condamnation, et
 » l'a attachée vainqueur à sa croix ; ainsi, la très-sainte Vierge,
 » unie à Jésus-Christ par le lien le plus étroit et le plus indisso-
 » luble, entrant avec lui et par lui dans l'éternel combat contre
 » l'antique Serpent, a triomphé, sans réserve, écrasant, de son pied
 » sans tache, la tête de l'ennemi ¹. Magnifique et singulier triomphe
 » de la Vierge ; innocence incomparable, pureté, sainteté, intégrité
 » sans souillure, effusion ineffable de grâces, de vertus et de privi-
 » lèges divins, que les Pères ont proclamées ! Ils en ont vu la
 » figure dans l'Arche de Noé, que la main de Dieu fit surnager
 » au naufrage du genre humain. Elle était pour eux l'Échelle
 » de Jacob, qui reliait la terre au ciel, dont les Anges de Dieu
 » montaient et descendaient les degrés, et au sommet de laquelle
 » Jéhovah se reposait. Elle était le Buisson ardent, que Moïse vit
 » entouré de flammes, sans que le feu atteignît son feuillage ver-
 » doyant ; la Tour inexpugnable, où sont suspendus les mille bou-
 » cliers, armure des forts, et terreur de l'ennemi ; le Jardin fermé,
 » dont nul ne souillera l'entrée, à la porte duquel la fraude et l'em-
 » bûche sont impuissantes ; la Cité de Dieu, étincelante de splen-
 » deurs, dont les fondements sont assis sur les montagnes saintes ;
 » le Temple auguste de Jérusalem, resplendissant des clartés di-
 » vines, et rempli de la gloire de Jéhovah ². En méditant les paroles

¹ *Quocirca sicut Christus Dei hominumque mediator humanâ assumptâ naturâ delens quod adversus nos erat chirographum decreti, illud cruci triumphator affixit, sic sanctissima Virgo arctissimo et indissolubili vinculo cum Eo conjuncta, una cum Illo, et per Illum sempiternas contra venenosum serpentem inimicitias exercens, ac de ipso plenissime triumphans illius caput immaculato pede contrivit (Ibid.).*

² *Hunc eximium, singulareræque Virginis triumphum, excellentissimamque innocentiam, puritatem, sanctitatem, ejusque ab omni peccati labe integritatem, atque ineffabilem cœlestium omnium gratiarum, virtutum, ac privilegiorum copiam, et magnitudinem iidem Patres viderunt tum in arca illâ Noe, quæ divinitus constituta a communi totius mundi naufragio plane salva et incolumis evasit ; tum in scala illa, quam de terra ad cœlum usque pertingere vidit Jacob, cujus gradibus Angeli Dei ascendebant et descendebant, cujusque vertici ipse innitebatur Dominus ; tum in rubo illo, quem in loco sancto Moyses undique urdere, ac inter crepitantes ignis flummas non jam comburi, aut jacturam vel minimam pati, sed pulchre virescere ac florescere conspexit ; tum in illâ inexpugnabili turri a facie inimici, ex qua*

» de Gabriel et le message par lequel l'Ange annonce à la Vierge
 » la sublime dignité de Mère de Dieu, ils ont proclamé que cette
 » salutation, inouïe, solennelle et sans précédents, reconnaissait
 » la Vierge Mère comme le siège de toutes les grâces divines, orné
 » de tous les dons de l'Esprit-Saint; le trésor, en quelque sorte,
 » infini, et comme l'abîme inépuisable des grâces célestes. En
 » sorte que, soustraite à la malédiction, et partageant avec son Fils
 » les bénédictions éternelles, elle put recevoir, de la bouche inspirée
 » d'Élisabeth, cette autre salutation : Vous êtes bénie entre toutes
 » les femmes, et le fruit de vos entrailles est béni ¹. Voilà pourquoi,
 » revendiquant pour Marie l'innocence et la justice originelles, ils
 » l'ont comparée à Ève, alors que, vierge innocente et pure, Ève
 » n'avait pas encore succombé aux embûches mortelles du serpent
 » trompeur. Ils l'ont même, par une admirable antithèse, exaltée au
 » dessus de ce type primitif. C'est qu'en réalité, Ève prêta miséra-
 » blement l'oreille au serpent; elle perdit l'innocence originelle,
 » et devint l'esclave du tentateur. Au contraire, la bienheureuse
 » Vierge, augmentant sans mesure le don originel, loin d'ouvrir l'o-
 » reille aux séductions du serpent, en détruisit, par la vertu de Dieu,
 » l'énergie et la puissance ². Tel est le sens des noms qu'ils donnent

mille clypei pendent, omnisque armatura fortium; tum in illo horto concluso, qui nescit violari, neque corrumpi ullis insidiarum fraudibus; tum in corusca illa Dei civitate, cujus fundamenta in montibus sanctis; tum in augustissimo illo Dei Templo, quod divinis refulgens splendoribus, plenum est gloria Domini (Ibid.).

¹ *Cum vero ipsi Patres, Ecclesiæque Scriptores animo menteque reputarent, beatissimam Virginem ab Angelo Gabriel sublimissimam Dei Matris dignitatem ei nuntiante, ipsius Dei nomine et jussu gratia plenam fuisse nuncupatam, docuerunt hanc singulari solemnique salutatione nunquam alias audita ostendi, Deiparam fuisse omnium divinarum gratiarum sedem, omnibusque Divini Spiritus charismatibus exornatam, immo eorundem charismatum infinitum prope thesaurum, abyssumque inexhaustum, adeo ut nunquam maledicto obnoxia, et unâ cum Filio perpetue benedictionis particeps ab Elizabeth divino acta Spiritu audire meruerit: Benedicta tu inter mulieres, et benedictus fructus ventris tui (Ibid.).*

² *Atque idcirco ad originalem Dei Genitricis innocentiam, justitiamque vindicandam, non Eam modo cum Heva adhuc virgine, adhuc innocente, adhuc incorruptâ, et nondum mortiferis fraudulentissimi serpentis insidiis deceptâ sæpissime contulerunt, verum etiam, mirâ quâdam verborum sententiarumque varietate, protulerunt. Heva enim serpenti misere obsequuta et ab originali excidit innocentia, et illius mancipium evasit, sed beatissima Virgo originale donum*

» à Marie. Ils l'appellent : le Lys entre les épines ; la Terre vierge,
 » intacte, sans souillure, toujours bénie, toujours franche de la
 » contagion du péché, de laquelle fut formé l'Adam nouveau ; le
 » Paradis de délices, planté par Dieu même, à l'abri des embûches
 » du serpent, toujours immaculé, inondé de lumière, riant séjour
 » d'innocence et d'immortalité ; l'Arbre incorruptible, que le ver du
 » péché n'altéra jamais ; la Fontaine toujours limpide, que la vertu
 » de l'Esprit-Saint a scellée ; le Temple vraiment divin ; la Fille de
 » la vie, l'unique et seule qui ne fut point fille de la mort ; le Germe
 » de grâce, non de colère, épanoui, par une merveille de singulière
 » providence, sur une tige corrompue et flétrie, et, en dehors de la
 » loi commune, faisant éclore sa divine fleur ¹. Ils ont dit, en par-
 » lant de la Conception de la Vierge, que la nature s'était arrêtée,
 » tremblante, devant ce chef-d'œuvre de la grâce ². D'après leur té-
 » moignage, Marie n'eut de commun avec Adam que la nature, et non
 » la faute. Il convenait que le Fils unique, dont le Père est salué aux
 » cieux par le trisagion des Séraphins, eût ici-bas une mère, dont la
 » sainteté n'eût jamais éprouvé d'éclipse ³. Donc, par l'autorité de
 » Notre Seigneur Jésus-Christ, des bienheureux apôtres Pierre et
 » Paul, et par Notre propre autorité, nous déclarons, prononçons et
 » définissons, comme révélée de Dieu, la doctrine qui enseigne que
 » la très-bienheureuse Vierge Marie, dès le premier instant de sa

jugiter augens, quin serpenti aures unquam præbuerit, illius vim potestatemque virtute divinitus accepta funditus labefactavit (Ibid.).

¹ *Quapropter nunquam cessarunt Deiparam appellare vel lilium inter spinas, vel terram omnino intactam, virgineam, illibatam, immaculatam, semper benedictam, et ab omni peccati contagione liberam, ex qua novus formatus est Adam, vel irreprehensibilem, lucidissimum, amænissimumque innocentiae, immortalitatis ac deliciarum paradysum a Deo ipso consitum et ab omnibus venenosi serpentis insidiis defensum, vel lignum immarcescibile, quod peccati vermis nunquam corruperit, vel fontem semper illinem, et Spiritus sancti virtute signatum, vel divinissimum templum, vel immortalitatis thesaurum, vel unam et solam non mortis sed vitæ filiam, non iræ sed gratiæ germen, quod semper virens ex corrupta, infectaque radice, singulari Dei providentiâ præter stas communesque leges effloruerit (Ibid.). — ² Loquentes testati sunt naturam gratiæ cessisse ac stetisse tremulam, pergere non sustinentem (Ibid.). — ³ Natura communicavit non culpa; immo prorsus decebat, ut sicut Unigenitus in cælis Patrem habuit quem Seraphim ter sanctum extollunt, ita matrem haberet in terris, quæ nitore sanctitatis nunquam caruerit (Ibid.).*

» Conception, fut, par une grâce et un privilège singuliers du Tout-
 » Puissant, et en vue des mérites de Jésus-Christ, sauveur du genre
 » humain, entièrement préservée de la tache du péché originel.
 » Telle est la doctrine que tous les fidèles doivent embrasser, d'une
 » foi ferme et constante ¹. »

Nativité
de Marie.

13. Voilà cette parole auguste de Pie IX, qui résume l'enseignement des Pères, la croyance de l'Orient et de l'Occident, la tradition de tous les âges; en les élevant à la majesté d'un dogme défini et à jamais inébranlable. C'est le commentaire apostolique de l' Ave de Gabriel. La doctrine était tout entière dans la salutation de l'Ange : « Je vous salue, Marie, pleine de grâces, le Seigneur est » avec vous. Vous êtes bénie entre toutes les femmes. » L'Incarnation du Verbe a fait refluer, dans leur lit, les eaux du fleuve de la corruption originelle. Le sang divin, qui a sauvé le monde, a rejailli, par anticipation, jusqu'à sa source; ainsi la première création du Verbe incarné fut réellement l'intégrité originelle de sa future mère. Au mois de Tisri (8 septembre 730 ou 732 av. l'E. C.), naquit à Nazareth la Vierge Immaculée. Anne et Joachim lui donnèrent le nom de Marie (*Mirjam*), reine ou étoile de la mer. Dans le Testament Ancien, ce nom apparaît une fois, porté par la sœur de Moïse, au pied du Sinaï, à côté de l'Arche sainte. Dans le Testament Nouveau, le nom de Marie rappelle le Sinaï virginal, qui fut le trône d'un Dieu enfant; l'Arche du salut universel, où Dieu et l'homme se sont réconciliés. Le nom de Marie, associé au nom de Jésus, partage avec lui la royauté du ciel et de la terre.

Présentation
et éducation
de Marie
au Temple.
Les fiançailles

14. Ce fut à l'ombre du sanctuaire, parmi l'essaim de jeunes vierges, confiées à la direction de la tribu sacerdotale, que s'écoula l'enfance de Marie ². La tradition, formelle sur ce fait historique,

¹ *Quare auctoritate Domini nostri Jesu Christi, beatorum Apostolorum Petri et Pauli, ac Nostræ, declaramus, pronuntiamus et definimus, doctrinam quæ tenet beatissimam Virginem Mariam in primo instanti suæ Conceptionis fuisse singulari omnipotentis Dei gratiâ et privilegio, intuitu meritorum Christi Jesu salvatoris humani generis ab omni originalis culpæ labe præservatam immunem, esse a Deo revelatam, atque idcirco ab omnibus fidelibus firmiter constanterque credendam (Ibid.).*

² *Ἐν τοῖς ἁγίοις ἀνατρέφειν τὴν παῖδα. (Gregor. Nyss., Orat. de Nativ. Christi,*

était tellement établie en Orient, dès le VI^e siècle, que Mahomet lui-même crut devoir l'enregistrer : « Parle de Mirjam, dit le Koran. » Raconte de quelle manière elle quitta ses parents, comment elle » alla vers l'orient du Temple, et se couvrit le visage d'un voile, qui » la déroba à leurs regards ¹. » Étonnante conformité de témoignages ! L'auréole, dont la foi catholique entoure la figure céleste de Marie, perce les nuages du mahométisme, et son rayon se prolonge à travers les âges. La Présentation de la Vierge Immaculée au Temple de Jérusalem est un événement qui fait époque, dans les annales du genre humain. Marie fut dès lors élevée, disent unanimement les Docteurs et les Pères, par les soins du prêtre Zacharie, son parent. Le Sanctuaire de Jéhovah avait, dès l'époque de Moïse ², et dans toute la suite de l'histoire juive ³, été entouré de pieuses femmes et de jeunes vierges. Le Temple de Zorobabel, après la restauration d'Hérode, avait un quartier spécialement affecté à l'usage des femmes, isolé par des clôtures, avec deux portes, l'une ouvrant sur la ville, l'autre sur le Temple ⁴. Dans cet asile de prière, de recueillement et de saints labeurs, s'écoulèrent, sous le regard des Anges, les premières années de l'humble Marie. A l'époque de la majorité des femme juives, vers quatorze ans, Zacharie remit la jeune Vierge aux mains de ses parents, à Nazareth, pour qu'elle y fût mariée, d'après la loi des Hébreux. La postérité temporelle était l'honneur des femmes en Israël ; toutes les bénédictions de l'Ancienne Alliance s'y rattachaient ; l'avenir du monde tenait à la perpétuité de la race d'Abraham, qui devait donner à la terre le germe béni, en qui seraient sauvées les nations. Marie, issue de la famille royale de David, devait, aux termes de la loi Mosaique, épouser son plus proche parent. Or, le Booz de la nouvelle Ruth était un saint vieillard, nommé Joseph, fils de Jacob et frère de Cléophas. Il descendait de David, par la lignée de Salomon ;

Patrol. græc., tom. XLVI, col. 1139.) Καὶ αὐτὴν τριετίζουσαν εἰς τὸν τρίτον καταπέτασμα ὡς δῶρον ἄμωμον προσφερομένην. (German. Constantinop., *De Præsentat. Mariæ*, *Patrol. græc.*, tom. XCVIII, col. 296.) Cf. Joann. Damascen., *Homil. I in Dormitionem B. V. Mariæ*, *Patrol. græc.*, tom. XCVI, col. 707.

¹ *Koran*, ch. XIX, vers. 16. — ² *Exod.*, xxxviii, 8. — ³ *Judic.*, xi, 39; *I Reg.*, II, 22. — ⁴ *Joseph.*, *De Bell. jud.*, lib. V, cap. xiv et xvi.

de même que Marie en descendait, par l'ancienne lignée Bethléémique de Nathan. Marie fut donc fiancée à Joseph, selon les rites accoutumés, au mois hébraïque de Sébeth (23 janvier 737). Dans l'intervalle écoulé entre la cérémonie des fiançailles et celle du mariage définitif, s'était placé le glorieux message de Gabriel à la Vierge Immaculée (25 mars). Nazareth, théâtre de cette Annonciation divine, en langue hébraïque, veut dire : « Fleur. » Ainsi, dit saint Bernard : « Jésus-Christ, la fleur de Jessé, voulut éclore » d'une fleur, dans une fleur, dans la saison des fleurs ¹. »

§ IV. Visitation. Naissance de saint Jean-Baptiste.

Visitation.
Magnificat.

15. Après cette communication céleste, « Marie se dirigea, en toute hâte, à travers les montagnes de la Judée, vers la cité sacerdotale d'Hébron. Arrivée à la demeure de Zacharie, elle salua Élisabeth. Au son de sa voix, il arriva que l'enfant d'Élisabeth tressaillit, dans le sein maternel. L'Esprit du Seigneur se reposa sur Élisabeth. Vous êtes bénie entre toutes les femmes, s'écria-t-elle, et le fruit de vos entrailles est béni ! D'où me vient ce bonheur que la mère de mon Dieu daigne me visiter ? Aussitôt que votre parole a frappé mes oreilles, l'enfant a tressailli dans mon sein. Bienheureuse êtes-vous, d'avoir cru à la promesse divine ! Car, toutes les paroles qui vous ont été révélées, au nom du Seigneur, seront accomplies. — Marie dit alors : Mon âme glorifie le Seigneur ; et mon esprit surabonde d'allégresse, en Dieu mon Sauveur. Il a voulu abaisser un regard sur l'humilité de sa servante, et voilà qu'à dater de ce moment toutes les générations me proclameront bienheureuse ! Parce que le Tout-Puissant a opéré en moi de grandes choses ; son nom est saint. Sa miséricorde s'étend, d'âge en âge sur ceux qui le craignent. Il a déployé la puissance de son bras ; son souffle a abattu les orgueilleuses pensées des superbes. Il a renversé les puissants de leur trône, et exalté les humbles. Il a comblé

¹ Nazareth interpretatur flos; unde dicit Bernardus, quod flos nasci voluit de flore, in flore et floris tempore (Jacob. de Voragine, In Annunciatione).

de biens l'indigence, et renvoyé les riches dans le dénûment. Il a ouvert les bras de sa tendresse à Israël, son fils, en souvenir de ses antiques miséricordes. C'est là ce qu'il avait annoncé à nos pères; telle fut sa promesse à Abraham, et à sa descendance, jusqu'à la fin des siècles! — Or, Marie demeura trois mois avec Élisabeth, sa cousine, et elle revint ensuite à Nazareth ¹. »

16. Il y a, dans la seule lecture de l'Évangile, une telle harmonie de ton, une simplicité si exquise, jointe à une si haute majesté, que la conviction pour éclore n'attend point d'autre démonstration. C'est le caractère propre de la parole de Dieu, de porter en soi la lumière, et de n'avoir besoin d'autre justification qu'elle-même. L'évidence s'impose, et ne se démontre pas. Ainsi, le rationalisme aura beau nous dire que le Cantique de Marie est un de « ces pro- » cédés de convention, qui forment le trait essentiel des Évangiles » apocryphes ². » On cherchera vainement à nous persuader que nous avons sous les yeux « une légende sans valeur, une pué- » rile « amplification ³. » Est-il vrai qu'un Dieu, Sauveur du monde, a été promis depuis l'Éden, prédit par tous les prophètes, attendu par toute la suite des âges, dans le Testament Ancien? A moins d'anéantir l'histoire, on ne saurait le nier. Est-il vrai que, depuis deux mille ans, Jésus-Christ est adoré, comme Sauveur, comme Fils de Dieu dans l'éternité, et comme fils de Marie dans le temps? A moins de se nier soi-même, nul ne saurait le contester. Or, pour qu'un seul front d'homme se soit jamais prosterné devant Jésus-Christ (et c'est par milliers que se comptent ses adorateurs), il a fallu que l'histoire de Jésus-Christ fût environnée de signes incontestables de crédibilité. Plus vous arracherez de pages à sa divine histoire, plus vous rendrez impossible la foi à sa divinité. Le miracle d'avoir cru, sans preuves, surpasserait alors, dans une proportion infinie, la preuve des miracles, que vous niez. Ainsi, vous pensez avoir tout dit, en rejetant le *Magnificat* sur le compte d'un faussaire; vous croyez avoir tout anéanti, en reléguant le récit de la Visitation parmi les crédules inventions d'un apocryphe. Et pourtant, vous n'a-

Critique
rationaliste.

¹ Luc., I, 39-56. — ² *Vie de Jésus*, Introd., pag. xli. — ³ *Id.*, *ibid.*

vez fait que multiplier, en les reculant, des difficultés inextricables. Supposons donc, si vous le voulez, que saint Luc n'a point écrit cette page; qu'elle est le fruit d'une plume inconnue, au II^e siècle de l'Ère chrétienne. Il vous faut, en effet, donner une date à l'œuvre, bien que vous ne puissiez, dans votre hypothèse, nommer son auteur. Prenons le II^e siècle, mais ne descendons pas plus bas que l'an 150, car à cette époque, Celse, le païen, connaissait l'Évangile de saint Luc. Il le lisait déjà, tel que nous le lisons aujourd'hui; et, s'il eût soupçonné l'imposture d'un légendaire, il n'aurait pas manqué de la signaler. Or, votre apocryphe du commencement du II^e siècle, met, dans la bouche de Marie, une prédiction claire, nette, positive. « Toutes les générations, dit la Vierge de Nazareth, me » proclameront bienheureuse! » Pour savoir si cette prophétie s'est réalisée, il vous suffit aujourd'hui d'ouvrir les yeux et de regarder ce qui se passe autour de vous. Le monde entier retentit des louanges de Marie; et vous voulez qu'un légendaire obscur ait deviné cela, il y a dix-huit siècles, alors que le monde adorait la divinité d'un César quelconque, et brûlait l'encens à pleines mains sur tous les autels de Vénus! C'est faire trop bon marché du don de prophétie, que de l'attribuer si libéralement à tous les faussaires inconnus du I^{er} siècle de l'Ère chrétienne. S'il est tellement facile de prophétiser, pourquoi tous nos savants, qui ne sont point des apocryphes obscurs, ne font-ils pas de prophéties? Et lorsque, par hasard, ils en essaient quelqu'une, pourquoi ne se vérifie-t-elle jamais? La faculté prophétique dépasse tous les efforts de la science, toutes les inspirations du génie humain. Le sens le plus vulgaire ne s'y trompe pas. Voilà pourquoi on a cru, on croit, et, jusqu'à la fin des temps, on croira à l'Évangile. Les prophéties, dont il est plein, ont leur vérification partout; leur contrôle est tellement à la portée de toutes les intelligences, que, pour constater leur réalisation, il suffit de les entendre énoncer.

Naissance
et circoni-
sion de
saint Jean
Baptiste.

17. « Or, le terme d'Élisabeth étant venu, elle mit au monde un fils. Ses voisins et ses parents, en apprenant la faveur dont elle avait été l'objet, s'en réjouirent avec elle. Le huitième jour, ils se réunirent, pour la cérémonie de la circoncision; et ils voulaient

donner à l'enfant le nom de Zacharie, porté par son père. Mais Élisabeth s'y opposait : Ne l'appellez point ainsi, disait-elle. Jean doit être son nom. — Pourquoi? répondirent-ils. Personne, dans votre famille, ne porte ce nom. — Cependant, ils s'adressaient, par signes, à Zacharie, l'invitant à faire connaître sa volonté. Celui-ci, s'étant fait apporter des tablettes, écrivit ces mots : Jean est son nom. — Tous les assistants s'en étonnaient. Mais, en ce moment, la langue du prêtre se délia ; il recouvra l'usage de la parole, et bénit Dieu à haute voix. Une religieuse terreur s'empara des assistants. Dans les montagnes d'Hébron, où le bruit de ces merveilles se répandit, les habitants en conservèrent le souvenir, et ils se disaient l'un à l'autre : Que sera quelque jour cet enfant? Car la main du Seigneur était avec lui. — Or, Zacharie, son père, inspiré par l'Esprit-Saint, fit entendre ces accents prophétiques : Béni soit le Seigneur, Dieu d'Israël, parce qu'il a visité et racheté son peuple ! Il a élevé sur nous l'étendard du salut, au sein de la famille de David, son serviteur. Ainsi s'accomplissent les oracles des saints, ses Prophètes, depuis le commencement des âges. Il a promis, par eux, de nous sauver de nos ennemis, et de nous soustraire à leur vengeance ; il a juré à nos aïeux d'exécuter ses desseins de miséricorde et de n'oublier jamais son Alliance Sainte. Tel est le serment qu'il fit à Abraham, notre père ; afin que, délivrés d'un joug odieux, nous puissions le servir, dans la justice et la sainteté, tous les jours de notre vie. Et toi, petit enfant, on t'appellera le Prophète du Très-Haut ; tu marcheras devant la face du Seigneur, pour lui préparer la voie ; pour donner à son peuple la science du salut, la rémission des péchés, par les entrailles de la miséricorde divine, avec laquelle l'Orient est venu nous visiter d'en-haut, illuminant les peuples assis dans les ténèbres, à l'ombre de la mort, et dirigeant nos pas dans le chemin de la paix ! — Telles furent les paroles de Zacharie. Or, l'enfant grandit et se fortifia, dans l'Esprit du Seigneur. Il passa les années de sa jeunesse au désert, jusqu'au jour de sa manifestation publique en Israël ¹. »

18. L'apparition de Jean-Baptiste ; son rôle historique de Précur-

Nœud des

¹ Luc, 1, 57 ad ultim.

deux
Testaments.

seur; la notoriété qui environnera plus tard sa mission en Judée rattachent l'Évangile, par un nœud indissoluble, au Testament Ancien. « Voici que je donne sa mission à l'Ange, qui préparera la » voie devant ma face, avait dit Malachie, le dernier des prophètes » dans l'ordre chronologique. Aussitôt, paraîtra dans son Temple le » Dominateur que vous cherchez; l'Envoyé du Testament que vos » vœux implorent. Le voilà! Il arrive ¹! » Telle était la parole finale du cycle prophétique. La Judée, frémissante d'impatience et d'espoir, interrogeait tous les horizons, et tressaillait dans l'attente. Il arrive, le Dominateur; le Roi, fils de David, dont le trône n'aura point de fin; le Désiré des collines éternelles; le Messie; le Christ! Quelle voix aura la gloire d'annoncer, la première, son avènement au monde? Qui signalera, le premier, son Précurseur? Evidemment, dans une telle situation des esprits, au milieu de l'expectative d'un peuple entier, tous les traits qui pouvaient se rattacher à la réalisation des espérances unanimes, saisis avidement par l'attention publique, durent se graver dans les mémoires, en caractères ineffaçables. Il en fut ainsi; et l'Évangile l'atteste. Les prodiges accomplis sur le berceau de Jean-Baptiste éveillèrent l'espérance dans tous les cœurs. « Quel sera, disait-on, cet enfant » extraordinaire? » Ce n'est point après coup qu'on a pu imaginer un tel langage. On sent vibrer, en tout ce récit, l'impression contemporaine, dans sa naïveté et sa profondeur. L'historien n'a perdu aucun détail, et le prétendu légendaire, ici, comme partout, est d'une exactitude désespérante pour le rationalisme. Un apocryphe posthume n'aurait pas manqué, pour donner de l'éclat à son récit, de placer la scène de la circoncision dans les Parvis du Temple. Il aurait désigné un prêtre, pour accomplir la cérémonie. L'heureux Zacharie eût été entouré de la tribu sacerdotale, qui l'aurait félicité de sa guérison subite, et aurait entendu, de sa bouche, la magnifique prédiction des destinées de son fils. Mais l'Évangéliste n'a rien de semblable. Il sait que la circoncision, chez les Juifs, n'exigeait pas rigoureusement le ministère sacerdotal, ou même lévitique. Une main profane suffisait, pour imprimer, sur les fils

¹ Malach., cap. III, 1.

d'Abraham, le sceau extérieur de l'alliance divine. La solennité fut donc circonscrite au foyer domestique d'Hébron. L'historien sait, de plus, qu'en pareil cas, on rassemblait autour du nouveau-né, toute la parenté et tout le voisinage. Une naissance, en Israël, avait le caractère non pas seulement d'une joie de famille, mais d'une bénédiction publique. Tout cela ressort, comme naturellement, du texte sacré, sans recherche, sans efforts, sans parti pris. Un hébraïsant moderne, qui voudrait retracer, de nos jours, une scène analogue, devrait lire auparavant des volumes entiers, et, quand il aurait terminé ses études préliminaires, il ne réussirait jamais à donner à son récit la simplicité de la narration Évangélique. Chaque pas que nous ferons, dans l'étude du livre divin, nous offrira des preuves de ce genre. Au risque de fatiguer le lecteur, nous devons insister pour en faire la remarque. Mais, avant que la démonstration ne soit achevée, le texte seul aura porté la conviction dans les esprits, car c'est le privilège de la parole divine d'être toujours vivante. Elle a son action propre, son efficacité persévérante; elle est le Verbe. Pour illuminer les consciences et les cœurs, il lui suffit de paraître.

19. Marie était revenue à Nazareth. Le délai des fiançailles était expiré; l'époque du mariage solennel approchait. « Or, il se trouva qu'avant d'être réunie à son époux, elle avait conçu du Saint-Esprit. Joseph était un homme juste; il ne voulut pas la traduire devant le tribunal des prêtres. Il se résolut à une séparation secrète. Pendant qu'il était en proie à cette préoccupation, l'Ange du Seigneur lui apparut en songe, et lui dit : Joseph, fils de David, ne crains pas de prendre Marie pour épouse. Elle a conçu du Saint-Esprit, et enfantera un fils, que tu nommeras Jésus (Sauveur), car c'est lui qui sauvera son peuple du péché. Ainsi s'est accomplie la promesse divine, proclamée par la bouche du Prophète. Voici qu'une Vierge concevra et enfantera un fils, dont le nom sera Emmanuel (Dieu avec nous ¹). — Joseph, à son réveil, obéit à la prescription de l'Ange; et prit Marie pour épouse ². » La terrible anxiété de Joseph, forme avec la sérénité de Marie, en cette circonstance, un contraste, dont Origène s'emparait victorieusement contre les odieuses

Soupçons de
saint Joseph.
Mariage
virginal.

¹ Isa., VII, 14. — ² Matth., I, 18-24.

calomnies de Celse. La loi mosaïque était formelle. Au tribunal des prêtres appartenait le jugement de la femme coupable. La sentence ne souffrait pas d'adoucissement. L'exemple de Suzanne nous l'a suffisamment appris; le supplice de la lapidation attendait l'épouse, ou la fiancée, convaincue de crime. On ne saurait trop insister sur ce fait capital; à lui seul, il forme une démonstration complète de la véracité de l'Évangile. Joseph, atteint dans son honneur, poursuivi par le plus cruel soupçon, est un témoin dont on ne saurait, à aucun titre, suspecter la déposition. Son caractère même est une garantie de plus. Il est « juste, » dit l'Évangéliste; c'est-à-dire qu'il joint, au sentiment de la rectitude et de l'honneur, une modération tendre et compatissante. Il a calculé la portée d'une dénonciation solennelle, devant le tribunal des prêtres, le Sanhédrin juif. La rigueur du châtement légal, qui suivra sa plainte, répugne à sa douce nature. Cependant, il ne saurait, non plus, consentir à ce qu'il croit un déshonneur personnel. Marie ne sera point son épouse. Devant deux témoins, il lui remettra un libelle de séparation, et la jeune fille, qui a reçu son serment de fiancé, n'aura point à lui reprocher une mort infamante. Ce libelle de séparation est légal aussi, et il assure, à la fois, sans rien compromettre, la vie d'une femme et l'honneur d'un époux. Telle était cette situation, dont la délicatesse et le danger n'ont peut-être jamais eu rien d'égal, dans aucune histoire; cependant Marie se tait. Le silence enveloppe, d'un voile divin, sa maternité virginale. Aucune voix humaine ne retentit à l'oreille de Joseph, au milieu de ses déchirantes préoccupations; et cependant Joseph devint l'époux de Marie. Ce mariage, jamais les Juifs ne l'ont nié. Celse lui-même, et nos rationalistes peuvent l'en croire, Celse reconnaissait que Joseph avait solennellement épousé Marie. Donc, pouvons-nous dire avec Origène: Ce que les hommes n'ont point appris à Joseph, Dieu le lui a révélé; le secret que la Vierge Immaculée a gardé, au péril même de sa vie, l'Ange de l'Annonciation l'a déposé dans le sein de Joseph. Supprimez le miracle de la révélation angélique, et vous retombez dans le miraculeux consentement du « juste Joseph, » qui étouffe subitement ses inquiétudes, ses soupçons, plus encore, qui ferme les yeux

à l'évidence, et prend Marie pour épouse. Voilà comment la trame du récit Évangélique se dérobe aux attaques de l'incrédulité, défiant tous les efforts du rationalisme, et imposant la foi par sa divine simplicité. Les lignes suivantes vont nous en fournir une nouvelle preuve.

§ V. Le dénombrement de l'Empire ¹.

20. « En ces jours-là, dit saint Luc, un édit de César-Auguste ordonna de procéder au recensement de tout l'univers. (Ce premier dénombrement fut accompli par le gouverneur de Syrie, Quirinius ².) Or, tous allaient se faire inscrire aux registres publics, chacun dans sa ville natale. Joseph quitta donc la Galilée, et sa résidence de Nazareth, pour se rendre en Judée, dans la ville de David, appelée Bethléem. Car il était de la maison et de la famille de David. Il vint, pour se faire inscrire, avec Marie, son épouse, dont le terme était proche ³. » Chaque parole du texte Évangélique touche ici à des questions capitales. Histoire universelle, détails particuliers de l'administration des provinces; droit romain, mis en présence du droit juif; les problèmes les plus compliqués et de l'ordre le plus divers, sont tranchés, dans ces quelques lignes, où le lecteur ne remarque pas même une hésitation. A moins de s'adresser aux souvenirs encore vivants d'une génération contemporaine, et de parler de réalités notoires, que chacun avait vues, entendues et subies; l'Évangéliste n'aurait pu glisser si légèrement sur des faits de cette importance. Ce caractère intrinsèque d'authenticité ne frappe pas nos modernes rationalistes. Saint Luc, disent-ils, men-

Objections
générales des
rationalistes.

¹ Cette question est devenue le point de départ de toute la théorie rationaliste contre la véracité de l'Évangile. Nous la discuterons donc, avec tous les développements qu'en d'autres temps nous eussions abandonnés à un Cours spécial d'Écriture sainte. L'objection est populaire, depuis l'apparition de la *Vie de Jésus*; dès lors il importe d'en faire sentir la complète inanité.

² Ἀὐτῆ ἡ ἀπογραφῆ πρώτη ἐγένετο ἡγεμονεύσας τῆς Συρίας Κυρηναίου. (Luc, cap. II, 2.) La construction elliptique de cette phrase prête à un double sens : celui de la *Vulgate*, que nous reproduisons, et un second, sur lequel nous aurons bientôt l'occasion de revenir. — ³ Luc, cap. II, 1-3.

tionne un dénombrement universel, porté par Auguste, à l'époque de la naissance de Jésus-Christ. Or, aucun historien connu n'en a parlé. Donc l'Évangile a menti. Tel est le syllogisme de Strauss, adopté par MM. d'Eichthal, Salvador, etc. Leurs paroles méritent d'être intégralement citées, parce qu'elles ont obtenu dans ces derniers temps, une publicité plus retentissante : « Les textes » par lesquels on cherche à prouver, disent-ils, que quelques-unes des opérations de statistique et de cadastre, ordonnées par » Auguste, durent s'étendre au domaine des Hérodes, ou n'impliquent pas ce qu'on leur fait dire, ou sont d'auteurs chrétiens, » qui ont emprunté cette donnée à l'Évangile de Luc ¹. » Voilà l'objection ; nul ne pourra trouver que la thèse soit obscure ou les positions mal définies.

21. Voici la réponse. De tous les historiens, celui qui fut le mieux renseigné sur le règne d'Auguste, est, à coup sûr, Auguste lui-même. Or, on a retrouvé, il y a quelques années, le sommaire historique du règne d'Auguste, rédigé de la main du prince, et gravé, par son ordre, sur le fameux marbre d'Ancyre, aujourd'hui connu de toute l'Europe savante. L'empereur romain, sans se préoccuper de ce que son témoignage aurait un jour de désagréable pour les lettrés du XIX^e siècle, inscrit sur ses fastes lapidaires, non pas « quelques » opérations partielles de statistique ou de cadastre, » mais trois dénombremens généraux, exécutés dans l'Empire sous sa direction : le premier, en l'an 726 de Rome (28 ans av. l'E. V. ²), confirmé par le nom d'Auguste et celui d'Agrippa, son collègue ; le troisième, l'an 767 de Rome (14 de l'E. V.), portant les noms d'Auguste et de Tibère ³. Évidemment, ni ce premier, ni ce dernier recensement, n'ont de rapport avec celui que mentionne saint Luc ; l'un est antérieur de 28 ans à la naissance de Jésus-Christ ; l'autre lui est

¹ *Vie de Jésus*, pag. 20, note. — ² Cette abréviation signifie : *Ère vulgaire* ; nous employons ici ce terme, au lieu de celui d'*Ère chrétienne*, parce qu'il répond mieux à l'état vrai de la chronologie relative à la naissance de notre Seigneur. On sait, en effet, que, par une erreur consacrée, l'ère actuelle commence quatre ans après la véritable époque de cette naissance. — ³ Colonne v, lib. IX ; col. III, lib. I du texte grec retrouvé par Hamilton Backh, tom. III, pag. 89.

émoignage
d'Auguste
confirmant
la réalité du
dénombrement
mentionné par
l'Évangile.

postérieur d'au moins 14 ans ; l'un portait les noms d'Auguste et d'Agrippa, l'autre ceux d'Auguste et de Tibère, tandis que l'édit impérial, rappelé par saint Luc, ne dut porter qu'un seul nom, celui de César-Auguste : *Exiit edictum a Cæsare Augusto* ¹. Mais il y eut un dénombrement intermédiaire ; le marbre d'Ancyre le relate, en ces termes significatifs : « J'ai fermé, seul, le second lustre, » avec le pouvoir consulaire, sous le consulat de C. Censorinus et » de C. Asinius. Dans le cours de ce lustre, les citoyens romains » ont été recensés, par tête ; leur nombre s'est trouvé de quatre » millions deux cent trente mille ². » Nous sommes maintenant en présence d'un texte, qui n'est manifestement pas « d'un auteur » chrétien, » et qui n'a pu « emprunter sa donnée à l'Évangile de » Luc, » par la raison suprême qu'Auguste était mort quarante ans avant que saint Luc n'écrivit son Évangile. Le soupçon de connivence n'est donc pas possible. Or, le marbre d'Ancyre tient exactement le même langage que saint Luc. La correspondance est parfaite. Le second lustre, c'est-à-dire l'intervalle écoulé depuis le dernier dénombrement, fut fermé par Auguste, sous le consulat de C. Censorinus et de C. Asinius. Ainsi parle l'Inscription lapidaire. La date de ce consulat nous est connue ; elle tombe l'an 746 de Rome, c'est-à-dire précisément une année avant la naissance de Jésus-Christ. Cette circonstance elle-même est décisive ; car Jésus-Christ naissait en Judée, dans une province éloignée de Rome, où le dénombrement ne pouvait avoir lieu qu'après qu'il était déjà accompli en Italie, et dans les contrées plus immédiatement voisines de la métropole. Ce n'est pas tout. Par une exception singulière, des trois recensements universels, opérés par Auguste, le seul que ce prince ait voulu consacrer uniquement par son nom, sans y joindre celui d'aucun autre collègue, est précisément celui-ci ; en sorte qu'en lisant, sur le marbre d'Ancyre, l'expression impériale : « Moi seul, investi du pouvoir consulaire, j'ai fermé ce

¹ Luc, cap. II, 1.

² [ALTERU]M CONSULARI CUM IMPERIO LUSTRUM SOLUS FECI [C] CENSORIN[O] ET C. ASINIO COS. QUO LUSTRO CENSA SUNT CIVIUM ROMANORUM [CAPITA] QUADRAGIENS CENTUM MILLIA ET DUCENTA TRIGINTA TRIA MILLIA (II^e colonne, 5, *Cæs. August.*, *Index rerum a se gestarum*, Ed. A. W. Zumpt, 1845, pag. 30).

» lustre, » il est impossible de méconnaître la rigoureuse exactitude de saint Luc, qui dira plus tard : « En ces jours-là, un édit de » César-Auguste ordonna de procéder au recensement de tout » l'univers. » Nous voici bien loin « des quelques opérations de » statistique et de cadastre, » ordonnées par Auguste, et maladroitement appliquées « au domaine des Hérodes, » sur la foi d'écrivains mal compris, « ou d'auteurs chrétiens qui ont emprunté » cette donnée à l'Évangile de Luc. » L'inscription d'Ancyre a la rigidité du marbre; elle ne se prête pas le moins du monde à la flexibilité de langage des rationalistes : « Tous les citoyens romains » ont été recensés par tête, » dit l'empereur; cela signifie bien qu'ils ont sisté, tous, et chacun individuellement, devant le délégué impérial. Il ne s'agissait donc pas d'une simple « opération de statistique ou de cadastre. » Leur nombre s'est élevé, continue le monument lapidaire, « à quatre millions deux cent trente mille. » Or, on sait qu'il n'y eut jamais plus de trois cent mille Romains de race ¹; donc le dénombrement, pour atteindre le chiffre officiel inscrit par Auguste, avait dû embrasser l'universalité des provinces annexées, sujettes ou alliées de l'Empire, partout où avait été concédé à quelque famille le titre de citoyen romain. On se souvient que telle était, en particulier, la situation de la Judée. Le père d'Hérode, Antipater l'Iduméen, avait reçu, comme une faveur illustre ², ce titre, que la folie de Caracalla n'avait point encore étendu à l'univers entier.

Témoignages
identiques
de Tacite,
Suétone et
Dion Cassius.

22. Il y eut donc, en Judée, sous le règne d'Auguste, à la date précise indiquée par saint Luc, un dénombrement, qui ne respecta pas « le domaine des Hérodes. » On le savait, avant la découverte du marbre d'Ancyre. Suétone n'avait-il pas écrit ces paroles : « Auguste procéda trois fois au recensement du peuple; la première » et la troisième fois avec un collègue; et la seconde fois seul ³? » Tacite y avait fait une allusion manifeste : « Auguste, dit-il, laissa » en mourant, un ouvrage autographe, intitulé : *Breviarium Imperii*

¹ Coquille, *Les Légistes*, introd., pag. ix. — ² Voir, dans ce volume, chap. *Royauté Asmonéenne*, § VII, n° 78. — ³ *Censum populi ter egit, primum ac tertium cum collegâ, medium solus* (Suet., *Augustus*, cap. xxvii).

» (Sommaire de l'Empire), ~~où étaient consignées~~ toutes les res-
 » sources de l'État, combien ~~de citoyens et~~ d'alliés étaient partout
 » sous les armes ; combien ~~de flottes, de royaumes,~~ de provinces ; les
 » tributs et les redevances ; les dépenses à faire et les gratifications
 » à accorder : le tout écrit de la main du prince ¹. » Après la mort
 d'Auguste, disait encore Suétone, « les Vestales, aux mains des-
 » quelles Auguste avait confié, de son vivant, ce dépôt précieux,
 » apportèrent au Sénat, avec le testament impérial, trois paquets
 » cachetés ; l'un contenait des ordres relatifs à ses funérailles ; l'autre
 » un sommaire des actes de son règne, fait pour être gravé sur des
 » tables d'airain, devant son mausolée » (le Marbre d'Ancyre, dont
 nous venons de parler, en est précisément, sinon l'original, du moins
 une copie authentique) ; « enfin, le troisième était le *Breviarium*
 » *Imperii*. On y voyait combien de soldats étaient partout sous les
 » armes ; combien d'argent se trouvait au Trésor, ainsi que dans
 » les diverses caisses du fisc ; enfin quels étaient les arrérages des
 » revenus publics ². » Ces textes, auxquels on joignait celui de Dion
 Cassius, qui s'exprime de même ³, ne sont certes pas d'origine
 chrétienne ; ils n'ont pas « emprunté leur donnée à l'Évangile de
 » Luc. » « Ils impliquent » véritablement « ce qu'on leur fait dire. »
 Comment, en effet, Auguste aurait-il pu réunir les éléments d'un
 travail qui comprenait l'universalité des citoyens et des alliés, les
 ressources et les charges, militaires, maritimes et financières de
 l'Empire, des provinces et des royaumes, s'il n'avait eu préalable-
 ment sous la main la statistique d'un dénombrement universel ? II

¹ *Proferri libellum, recitarique jussit. Opes publicæ continebantur, quantum civium, sociorumque in armis; quot classes, regna, provinciæ, tributa, aut vectigalia, et necessitates ac largitiones, quæ cuncta suâ manu perscripserat Augustus* (Tacit., *Annal.*, lib. I, cap. 11).

² *Testamentum depositum apud se virgines vestales, cum tribus signatis æque voluminibus protulerunt; quæ omnia in senatu aperta recitataque sunt... De tribus voluminibus, uno mandata de funere suo complexus est; altero indicem rerum a se gestarum, quem vellet incidi in æneis tabulis quæ ante mausoleum statuerentur; tertio Breviarium totius Imperii, quantum militum sub signis ubique esset, quantum pecuniæ in ærario et fiscis, et vestigialium residuis.* (Suet., *August.*, cap. CI.)

³ Τὸ τρίτον ταῦτε τῶν στρατιωτῶν, καὶ ὅσα ἄλλα τοιοῦτότροπα ἐς τὴν ἡγεμονίαν ἐφέροντα ἦν, εἶχε. (Dio Cassius, lib. LVI, cap. XXXIII.)

ne faut pas être un grand administrateur pour saisir la relation nécessaire, rigoureuse, absolue, qui existe entre ces deux idées. Le *Breviarium Imperii*, rédigé par Auguste, et cité par Tacite, Suétone et Dion, était un résumé, à l'usage impérial, du recensement accompli par Auguste. Toutefois, le rationalisme moderne professe une sympathie spéciale pour le « domaine des Hérodes. » Il invoque une exception en faveur de « ce domaine, auquel, dit-il, ne durent point » s'étendre les opérations de statistique et de cadastre » du premier empereur romain. Mais, hélas ! en droit et en fait, une telle exception est un rêve. En droit ; le « domaine des Hérodes, » c'est-à-dire la Judée, était, depuis cinquante ans, une province romaine. Voici en quels termes Agrippa le Jeune rappelait aux Juifs cette dure vérité . « N'oubliez pas, leur disait-il, que vous êtes les sujets » héréditaires de l'Empire. L'hérédité de la servitude remonte, pour » vous, à la conquête de Jérusalem par Pompée. » Agrippa le Jeune devait savoir le droit romain sous lequel il vivait. Hérode tenait son trône du bon plaisir de Rome. Un signe d'Auguste pouvait l'en faire descendre, comme un signe l'y avait fait monter. Le lecteur n'a pas oublié les circonstances de l'octroi impérial, en faveur d'Hérode, après la bataille d'Actium. Or, on ne donne que ce que l'on a. Rome avait donc la propriété réelle de la Judée², et, pour qu'Hérode ne l'oubliât pas, Auguste joignit, à son titre de roi vassal, celui de procureur romain en Orient. Hérode était un préfet couronné, rien de plus. En fait ; l'inviolable « domaine des Hérodes » fut violé, l'an 37 de l'ère d'Actium, par la déposition d'Archélaüs, fils d'Hérode, exilé, sur un ordre d'Auguste, à Vienne, dans les

¹ Ὁ δ' ἅπαξ χειρωθεὶς, ἔπειτα ἀριστάμενος, αὐθάδης δοῦλος ἐστίν, οὐ φιλελεύθερος. Τότε γὰρ οὖν ἐχορῆν πάντα ὑπὲν τοῦ μὴ δέξασθαι Ρωμαίους ποιεῖν, ὅτε τὴν ἀρχὴν ἀπέβαινε τῆς χώρας ὁ Πομπηΐσιος, ἀλλ' οἱ μὲν ἡμέτεροι, καὶ οἱ βασιλεῖς αὐτοὶ, καὶ χρήμασι καὶ σώμασι, καὶ ψυχαῖς ἀμεινον ὑμῶν πολλῶ διακειμένοι, πρὸς μοῖραν ὀλίγην τῆς Ρωμαίων δυνάμεως οὐκ ἀντέσχον. Ὑμεῖς δὲ, οἱ τὸ μὲν ὑπακοῦειν ἐκ διαδοχῆς παρειλήφοτες, κ. τ. λ. (Joseph., *De Bell. jud.*, lib. II, cap. XVI.)

² Voici, à ce sujet, une parole de Tacite, dont la signification est décisive : *Rerum ab Antonio Herodi datum Victor Augustus auxit. Post mortem Herodis, nihil expectato Cæsare, Simon quidam regium nomen invaserat. Is a Quintilio Varo obtinente Syriam puniuit; et gentem coercitam liberi Herodis tripartito rescere* (Tacit., *Histor.*, lib. V, cap. IX).

Gaules ; il avait été violé, dix ans auparavant, par le dénombrement d'Auguste, à l'époque de la naissance de Jésus-Christ. Cette fois, c'est un Juif qui l'affirme, et qui n'a rien de commun avec saint Luc. L'avant-dernière année du règne d'Hérode, « tout le peuple judaïque, » dit Josèphe, fut obligé de prêter le serment individuel de fidélité à César. Six mille Phariséens protestèrent, et furent les seuls qui refusèrent d'obéir. Hérode, irrité de leur résistance, les condamna à une amende, que l'intrigante Salomé paya pour eux ¹. » Voilà comment César-Auguste respectait l'inviolabilité du « domaine des » Hérodes ! » Et pour qu'on ne se méprenne pas sur la valeur du mot « serment, » employé par Josèphe, ajoutons que le recensement, chez les Romains, était toujours précédé du serment de fidélité. C'est le terme même de la loi ². Maintenant, expliquez cette étonnante concordance ! L'année où, selon Josèphe, les Hébreux furent contraints de prêter le serment individuel à César-Auguste, est exactement la même dont saint Luc écrit : « En ces jours-là, » un édit de César-Auguste ordonna de procéder au recensement de tout l'univers ³. »

23. La preuve est faite ; on nous dispenserait peut-être d'insister davantage. Toutefois l'heure est venue de porter obstinément la lumière sur chacun des points que le sophisme a voulu obscurcir. On a entendu les témoignages romains, grec et juif d'Auguste, de Tacite, de Suétone, de Dion Cassius, de Josèphe ; « ils impliquent » très réellement ce qu'on leur fait dire ; ils n'empruntent pas leur donnée à l'Évangile de Luc ; » et cependant ils parlent comme lui. Mais supposons qu'ils n'existent pas ; tenons-les pour non venus. Il resterait encore une série de témoins, dont la parole entraînerait la conviction, et dont le rationalisme ne s'est point débarrassé, en les rangeant sous la catégorie suspecte « d'auteurs chré-

Témoignage
identique de
Tertullien

¹ Παντὸς γοῦν τοῦ Ἰουδαϊκοῦ θεβαιώσαντος δι' ὄρκων ἢ μὲν εὐνοῆσαι Καισαρι, οἷδε οἱ ἄνδρες [Φαρισαῖοι] οὐκ ὤμωσαν ὄντες ὑπὲρ ἑξακίς χίλιοι. Καὶ αὐτοὺς βασιλέως ζημίωσαντος χρήμασιν, ἢ Φερούρου γυνῆ τὴν ζημίαν ὑπὲρ αὐτῶν ἐσφέρει. (Joseph., *Antiq.*, *jud.*, lib. XVII, cap. III.)

² *Eorum nomina, prænominina, patres aut patronos, tribus, cognomina, et quot annos quisque habet, et rationem pecuniæ ab iis juratis accipito.* (Ap. Zell., *Delect.*, *Inscr. Roman.*, pag. 275, Heidelberg, 1850.) — ³ Luc, cap. II, 4.

tiens. » Chaque jour, les tribunaux acceptent la déposition des » chrétiens. » Le rationalisme a-t-il ici le droit de se montrer plus sévère que les magistrats? Qu'on en juge par un seul exemple. Vers l'an 204 de notre ère, un légiste fameux, dont les décisions figurent, au Digeste, avec celles de Papinien, de Trebonius et d'Ulpien, se rendait de Carthage à Rome. Il était né, et avait longtemps vécu dans le paganisme. Le courage des martyrs, dont il voyait chaque jour la mort intrépide, le fit chrétien. Son nom de Tertullien, déjà illustre, en un temps où la science du droit était le grand chemin des honneurs, se trouva, par sa conversion même, investi d'une notoriété plus grande encore. Le monde romain était curieux d'apprendre ce qui, dans la doctrine abhorrée du Christ, avait pu séduire un jurisconsulte éminent. Dans cette situation particulière, on peut être assuré que les questions de fait seront posées, par Tertullien, avec l'exactitude familière au barreau. Or, voici ce que Tertullien écrivait, à Rome même, l'an 204 : « Les pièces originales » du dénombrement d'Auguste sont conservées dans les archives » de Rome. Leur déposition, relative à la naissance de Jésus-Christ, » forme un témoignage authentique ¹. » Ainsi parle un légiste romain, à toute une société en éveil, prête à saisir et à relever, dans son langage, la plus légère inadvertance. C'est ainsi qu'il s'exprime, cent cinquante ans seulement après la mort d'Auguste, quand le souvenir de ce règne glorieux était aussi vivant, à Rome, que peut l'être, en France, celui de Louis XIV ; quand il s'agissait d'un fait, tel qu'un dénombrement universel, base de tout l'impôt, de tous les contrats de propriété, de toutes les prérogatives héréditaires attachées au titre de citoyen, de tous les états de naissance, de famille ou de condition dans l'Empire. Et l'on s'imagine que Tertullien évoque là une « donnée » complètement inconnue aux Romains, « empruntée à Luc ! » Quand le jurisconsulte en appelle aux archives publiques de Rome, aux pièces originales du dénombrement d'Auguste, cela, pour nos lettrés, signifie que Rome n'a

¹ *De censu denique Augusti, quem testem fidelissimum Dominicæ nativitatis Romana archiva custodiunt.* (Tertull., lib. IV, *Contra Marcionem*, cap. VII ; *Patrol., at.*, tom. II, col. 370.)

d'autres archives, ni d'autres pièces originales que « l'Évangile de » Luc ! » En vérité c'est par trop se jouer de la raison humaine, au nom du rationalisme. Le témoignage de Tertullien, fût-il seul, suffirait à renverser le fameux syllogisme de Strauss, même augmenté de la paraphrase de ses nouveaux disciples ¹.

24. Mais le rationalisme nous a ménagé une nouvelle surprise. On vient de l'entendre affirmer « que les textes, par lesquels on » cherche à prouver que quelques-unes des opérations de statistique et de cadastre, ordonnées par Auguste, durent s'étendre » au domaine des Hérodes, ou n'impliquent pas ce qu'on leur fait » dire, ou sont d'auteurs chrétiens, qui ont emprunté cette donnée » à l'Évangile de Luc. » Voici maintenant que dans le même alinéa, sans transition aucune, il nous apprend que le recensement de la Judée fut opéré, l'an 37 de l'ère d'Actium, par Quirinius, gouverneur romain de Syrie. Serait-il possible que le rationalisme ignorât, qu'en l'an 37 de l'ère d'Actium, Auguste régnait encore ? Il est avéré, cependant, que le premier empereur romain mourut, plus que septuagénaire, l'an 44 de l'ère d'Actium. Par conséquent, l'an 37, le recensement de la Judée par Quirinius s'opérait au nom d'Auguste. Mais écoutons les paroles mêmes du critique : une telle contradiction est par trop invraisemblable. « Le recensement » opéré, dit-il, par Quirinius, auquel la légende rattache le voyage » de Bethléem, est postérieur d'au moins dix ans à l'année où, » selon Luc et Matthieu, Jésus serait né. Les deux Évangélistes, en » effet, font naître Jésus sous le règne d'Hérode. (Matth., II, 1, 19, » 22 ; Luc I, 5.) Or, le recensement de Quirinius n'eut lieu qu'après

Témoignage
inattendu
et involon-
taire du rati-
onalisme
moderne.

¹ Il nous semble inutile de prolonger la discussion. Voici pourtant quelques-uns des textes qu'il nous restait à fournir : *Augusti temporibus orbis Romanus agris diversus, censuque descriptus est, ut possessio sua nulli haberetur incerta, quam pro tributorem susceperat quantitate solvenda.* (Cassiodor., *Variarum*, lib. IV, epist. 52; *Patrol. lat.*, tom. LXIX, col. 608.) *Tunc primum idem Cæsar, quem his tantis mysteriis prædestinaverat Deus, censum agi singularum ubique provinciarum, et censeri homines jussit.* (Paul. Oros., *Histor.*, lib. VI; *Patrol. lat.*, tom. XXXI, col. 1058.) Ὁ δὲ καῖσαρ Αὐγούστος ὁ μονασχῆσας εἰκοσιν ἄνδρας τοὺς ἀρίστους τὸν βίον καὶ τὸν τρόπον ἐπιλειξάμενος, ἐπὶ πᾶσαν τὴν γῆν τῶν υπεκῶν ἐξέπεμψε, δι' ὧν ἀπογραφὰς ἐποιήσατο τῶν τε ἀνθρώπων καὶ οὐσίων, αὐτάρητινὰ προστάξας τῷ δημοσίῳ μοῖραν ἐκ τούτων εἰσφέρεισθαι. (Suet., *Lexicon*, v° Ἀπογραφῆ.)

» la déposition d'Archélaüs, c'est-à-dire, dix ans après la mort
 » d'Hérode, l'an 37 de l'ère d'Actium (Josèphe, *Ant.*, XVII, XIII, 5 ;
 » XVIII, 1, 1 ; II, 1). L'inscription par laquelle on prétendait autre-
 » fois établir que Quirinius fit deux recensements, est reconnue
 » pour fausse. (V. *Orelli, Inscr. latin.* n° 623, et le supplément de
 » Henzen, à ce numéro; Borghesi, *Fastes consulaires* [encore inédits],
 » à l'année 742.) » Impossible de s'y méprendre. Le critique dit
 positivement que, « l'an 37 de l'ère d'Actium, après la déposition
 » d'Archélaüs, eut lieu, non pas une opération de cadastre, mais
 » un véritable recensement de la Judée par Quirinius. » Or, Arché-
 laüs fut déposé par Auguste ; Archélaüs était fils d'Hérode. « Son
 » domaine » fut violé par Auguste, Quirinius fut envoyé en Judée
 par Auguste. Auguste survécut sept années à l'an 37 de l'ère d'Ac-
 tium. Donc le rationalisme moderne, qu'on ne soupçonnera pas
 d'emprunter sa « donnée à l'Évangile de Luc, » et dont la parole
 « implique » très réellement une contradiction, enseigne, avec Ter-
 tullien et saint Luc, qu'il y eut un dénombrement de la Judée, sous
 Auguste ! Qu'importe que les lecteurs vulgaires ne sachent pas quel
 empereur régnait, l'an 37 de l'ère d'Actium ! Qu'importe qu'ils ne
 soupçonnent pas ce qu'Archélaüs peut avoir de commun avec « les
 Hérodes ! » Il leur est permis d'ignorer le nom du prince qui déposa
 Archélaüs ; nul n'est obligé de savoir, comme Josèphe, que le procu-
 rateur romain, Quirinius, fut envoyé en Judée par Auguste, et,
 comme Tacite, qu'il avait le rang d'un consulaire, qu'il était ami de
 l'empereur, et précepteur de ses petits-fils. Ces détails, il est vrai,
 prouvent la contradiction du critique. Mais le silence dont le cri-
 tique les enveloppe, atteste, en même temps, la scrupuleuse déli-
 catesse avec laquelle il voulait épargner le spectacle de cette con-
 tradiction, au regard de ses lecteurs.

Une difficulté
 chronolo-
 gique, résultant d'une
 différence de
 dix années,
 entre la chro-
 nologie de
 Josèphe et
 celle de saint
 Luc. Texte

25. Il est donc maintenant impossible de mettre en doute la réa-
 lité d'un dénombrement de la Judée par Auguste. Les paroles de
 saint Luc demeurent dans toute leur intégrité. « En ces jours-là un
 » édit de César-Auguste ordonna de procéder au dénombrement de
 » l'univers. » Le rationalisme vient de fournir à ce texte Évangélique
 l'appui fort inattendu de son propre témoignage. Le critique s'exécute

de bonne grâce ; il consent à dire, avec l'Évangile, que le recensement de la Judée fut opéré par Quirinius, mais, dix années seulement après l'époque indiquée par saint Luc. Ainsi la discussion se trouve réduite à une différence chronologique de dix ans, entre la date fournie par l'Évangéliste et celle que donne Josèphe. C'est là un mince détail, après de si hautes prétentions. Cependant si Quirinius ne vint en Judée que dix ans après la mort d'Hérode, évidemment Quirinius ne présida point, sous Hérode, le dénombrement décrit par saint Luc. Or, l'époque précise de l'arrivée de Quirinius en Judée est parfaitement certaine. « Après la déposition » d'Archélaüs, dit Josèphe, le domaine de ce prince fut réuni à » la province de Syrie. Quirinius, homme consulaire, fut envoyé » par César-Auguste, pour faire le recensement ; de plus il avait » l'ordre de vendre au profit du trésor les biens patrimoniaux d'Archélaüs ¹. » La déposition d'Archélaüs, fils d'Hérode, eut lieu environ dix ans après la mort de son père, soit l'an 37 de l'ère d'Actium. Donc l'Évangile de saint Luc s'est trompé de date, quand il a placé l'opération de Quirinius sous Hérode, et qu'il a dit : *Hæc descriptio prima facta est a præside Syriæ Cyrino* ². Cette fois, l'objection est décisive. A moins de supposer un précédent voyage de Quirinius en Judée, sous Hérode, il est impossible de concilier le texte de saint Luc avec celui de Josèphe. Or, « l'inscription par laquelle on prétendait autrefois établir que Quirinius fit deux recensements est reconnue pour fausse. (V. Orelli, *Inscr. lat.*, n° 623, et le supplément de Henzen à ce numéro ; Borghési, *Fastes consulaires* [encore inédits], à l'année 742.) » Donc, plus que jamais, saint Luc s'est trompé de date, quand il a dit : *Hæc descriptio prima facta est a præside Syriæ Cyrino*. Malheureusement pour le rationalisme, saint Luc n'a point écrit son Évangile en latin, et, plus malheureusement encore, le texte grec de l'Évangile de saint Luc, texte original, s'est conservé jusqu'à nous. Il est entre toutes les mains. Le traducteur, qui nous a donné sur les *Logia* de saint Matthieu de si curieux commentaires, a-t-il donc oublié de consulter

grec de saint
Luc.

¹ Josèph., *Antiq. judaic.*, lib. XVIII, cap. 1. — ² Luc, *Vulgat.*, cap. II, 2.

le texte grec de l'Évangile de saint Luc? Quoi qu'il en soit, voici comment, dès l'an 1070, Théophylacte, archevêque de Bulgarie, parlant lui-même le grec, écrivant en cette langue, et reproduisant la tradition antérieure des interprètes hellénistes, traduisait le verset de saint Luc : « Ce dénombrement précéda celui de Quirinius, gouverneur de Syrie ¹. » Dès lors, entre le texte original de saint Luc et le témoignage de Josèphe, il ne reste pas l'ombre d'une contradiction. Le triomphant syllogisme est par terre. Mais l'interprétation de Théophylacte est peut-être arbitraire, elle est peut-être inconnue et sans autorité dans le monde savant. Non. « Plus on examine le verset grec, soit en lui-même, soit dans ses » rapports avec ce qui l'entoure, dit M. Wallon, plus on est tenté » de le prendre dans ce sens. L'explication de Théophylacte, » paraissait naturelle à un auteur qui parlait encore le grec, et » elle a chez lui d'autant plus de valeur que, selon toute appa- » rence, il ne songeait pas que le gouvernement de Quirinius en » Syrie, fut postérieur de dix à douze ans à l'édit impérial, rapporté » par saint Luc ². » Après ce témoignage de la science contemporaine, il nous reste à dire qu'en ces trois derniers siècles, toute l'Allemagne, depuis Képler ³ jusqu'à Michaëlis ⁴ et Huschke ⁵; toute l'Angleterre, depuis Herwaert ⁶ jusqu'à Lardner ⁷; tous les savants Européens, depuis Casaubon ⁸ jusqu'aux Bollandistes ⁹, et aux auteurs de l'*Art de vérifier les dates* ¹⁰, ont vulgarisé l'interprétation

¹ *Theophylactus, Bulgarorum Archiepiscopus, anno Christi 1070 clarus, in commentariis in quatuor Evangelistas his verbis interpretatur : Τουτέστι προτέρα ήγεμονεύοντος, ήγουν πρότερον ή ήγεμόνευε τής Συρίας Κυρήνιος.* (Reinold., *Cens. habit. nasc. Christo*, pag. 451.)

² M. Wallon, *De la croyance due à l'Évangile*, p. 311, 312.

³ Képler, *De anno natali Christi*, pag. 116, 117. — ⁴ Michaëlis, lib. I, cap. II, n^o 12. — ⁵ Huschke, *Ueber den zur Zeit der Geburt Jesu-Christi gehaltenen census*, lib. I, cap. 1, pag. 80. — ⁶ Herwaert, *Nova vera chronologia* (1612), pag. 188 et suiv. — ⁷ Lardner, *Credibility of the Gospel*, tom. II, cap. 1, 3, n^o 6. — ⁸ Casaubon, *Exercit in Baron.*, lib. I, cap. XXXII, pag. 144. — ⁹ *Acta Sanctorum*; J. Gottfr. Henscher, *Prophyl. ad Act. Sanctor.*, Maii, *Apparat. ad chronolog. Pontific.*

¹⁰ *Art de vérifier les dates*. On y lit, à la date de l'an 7 de l'E. V. à propos du recensement fait en Judée, après l'exil d'Archélaüs : « C'est ce dé-

de Théophylacte. « Le passage de saint Luc a été mis, par là, dans » un si grand jour, disait, il y a cent ans, l'exégète Leclerc, que » l'explication est désormais incontestable ¹. » Le critique savait-il tout cela? En douter, serait méconnaître l'érudition dont il nous a donné tant de preuves. L'admettre, supposerait, de sa part, l'intention formelle de tromper ses lecteurs. On repoussera, comme nous, cette fâcheuse alternative. Pour cette fois, et par exception à ses procédés scientifiques habituels, il a cru devoir préférer le latin de la Vulgate au texte original de saint Luc. L'Évangile est hors de cause; nous nous trouvons seulement en face de la traduction de saint Jérôme, revêtue de l'autorité de l'Église et investie par les rationalistes, en cette circonstance particulière, d'un privilège d'authenticité, qui prime le texte original lui-même.

26. A Dieu ne plaise qu'un écrivain catholique réclame jamais contre une marque si éclatante de confiance en la Vulgate! Nous lisons donc, très-volontiers, avec saint Jérôme : « Ce premier dénombrement fut accompli par Cyrinus, gouverneur de Syrie. » La thèse du rationalisme n'en sera pas plus solide. En effet, il est avéré qu'au temps d'Hérode tous les Juifs durent prêter serment de fidélité à César-Auguste, entre les mains du délégué impérial. Nous avons vu le témoignage de Josèphe, à ce sujet; et les rationalistes croient à Josèphe. Il n'est pas moins avéré que cette première opération ne put s'accomplir intégralement, et que six mille Phari-siens refusèrent de s'y prêter. C'est encore Josèphe qui l'affirme. Le latin de la Vulgate a donc raison de désigner cette opération inachevée sous le titre de : Premier dénombrement. Mais qui dit premier, implique nécessairement un second. Or, le second dénombrement, le recensement définitif, a eu pour auteur Quirinius, gouverneur de Syrie. Ce fut Quirinius, l'homme consulaire, l'ami de César Auguste, qui donna à cette opération en deux actes, sa

Traduction
de saint Luc,
selon la Vul-
gate. Solution
Témoignages
de saint Jus-
tin et de
Terullien.

» nombrement dont parle saint Luc (II, 2), et qu'il dit avoir été fait après » celui qu'Auguste y avait ordonné, l'année de la naissance de notre Sau- » veur. » — ¹ Leclerc, *Add. au N. T., d'Hammond*; Luc, II, 2. Le texte du M^{ss} Sinaïtique, récemment découvert, se prête merveilleusement à cette inter-
prétation : Αὐτὴν ἀπογραφὴν ἐγένετο πρώτη ἡγεμονεύοντος τῆς Συρίας Κυρηναίου. (*Nov. Testam. Sinaïtic.*, Lipsiæ, 1863, in-4^o, Membrana 30, col. 3, lign. 32-37.)

forme complète et absolue. Tout naturellement, le nom de Quirinius prévalut, pour désigner l'ensemble des dossiers et l'œuvre tout entière. Voilà donc dénouée, fort naturellement, cette question insoluble. Les actes du dénombrement de la Judée étaient connus sous le nom de Quirinius. Le latin de la Vulgate le dit, parce que cela est. Il n'est pas nécessaire, on le voit, de supposer « deux recensements » opérés par Quirinius, » et appuyés « sur une inscription reconnue » fautive. » Orelli, qui publiait ses *Inscriptions Latines* vers 1830, s'étonnerait beaucoup, s'il vivait encore, d'apprendre « qu'on prétend » dait autrefois » étayer tout un système d'exégèse sur une inscription restée à peu près inconnue avant lui¹. En vérité, un « autrefois, » qui date de 1830, est une belle chose ! « Le supplément de Henzen » et Borghési : *Fastes consulaires* [encore inédits] » relèvent merveilleusement la vénérable antiquité de 1830 ! Le monde savait, depuis plus longtemps, qu'en l'an 138 de notre ère, saint Justin, dans sa Requête officielle, présentée à l'empereur Antonin le Pieux, s'était exprimé ainsi : « Jésus-Christ est né à Bethléem, petite bourgade » juive, située à trente-cinq stades de Jérusalem. Vous pouvez vous » en assurer, en consultant les tables du recensement de Quirinius,

¹ Le critique ne donne point le texte de cette inscription. Il s'adresse à une classe de lecteurs, trop versés dans toutes les connaissances spéciales d'archéologie, pour qu'une telle exactitude soit nécessaire. Voici l'inscription publiée par Orelli (*Supplém.*, tom. III, pag. 58), d'après une pierre sépulcrale, trouvée à Venise, et perdue aujourd'hui : « Q. Æmilius, Q. F. Pal. Secundus castris Divi Aug. P. Sulpitio Quirino Leg. Caesaris Syriae honoribus decoratus Praefect. Cohort. Aug. I. Praefect. Cohort. II. classicae idem jussu Quirini censum fec. Apamenae civitatis millium homin. civium CXVII. Idem jussu Quirini adversus Ituraeos in Libano monte castellum eorum cepit, et ante militiam praefecit Fabrum, delatus a duobus Cos. ad AErarium et in coloniam Quaesitorum. AEdilis II. Duumvir II. Pontifex ibi positi sunt Q. F. Pal. Secundus F. et Æmilia Chia Lib. H. M. amplius. H. N. S. » Telle est cette fameuse inscription, à laquelle on attribue l'honneur d'avoir conquis le monde à la foi de l'Évangile. Nous avons parcouru, sans la rencontrer, les plus anciens et les plus illustres commentateurs. Que signifie donc l'importance rétrospective qu'on prétend donner à cette pierre sépulcrale ? Si elle existait encore, on pourrait la discuter ; mais elle a disparu sans retour. C'est là sans doute son unique mérite, aux yeux des rationalistes. Quelle légèreté puérile, en face d'un sujet plus grand que le monde, et dont le retentissement éveille, dans l'éternité, des échos formidables ! Ajoutons, comme renseignement biographique, qu'Orelli naquit en Suisse, l'an 1787. et mourut en 1833.

» votre premier gouverneur en Judée ¹. » Tel était le langage de saint Justin, dans une Apologie pour les Chrétiens, déposée aux pieds du maître du monde, et qui eut pour résultat de mettre fin à la troisième persécution générale. Comme toutes les requêtes officielles, l'Apologie de saint Justin avait dû passer, avant même d'arriver aux mains de César, sous les yeux des officiers, des secrétaires et des conseillers impériaux. Croit-on que saint Justin aurait invoqué, devant de tels juges, les registres de Quirinius, si ces registres n'eussent pas été réellement connus sous ce nom, s'ils n'eussent pas relaté la naissance de Jésus-Christ à Bethléem ? Les Romains ont tué dix millions de martyrs, en haine de Jésus-Christ. Il eût été beaucoup plus simple d'ouvrir les archives publiques de Rome, et de montrer aux Chrétiens qu'on les abusait; qu'il n'y avait pas de registres portant le nom de Quirinius; ou, du moins, qu'ils ne parlaient pas de la naissance de leur Dieu. Enfin, si l'allégation eût été fautive, sur un point de fait aussi facile à éclaircir, croit-on que la tolérance, invoquée pour la doctrine, eût été accordée par Antonin ? Évidemment donc, au temps de saint Justin, les pièces originales, constatant la naissance de Jésus-Christ à Bethléem, étaient comprises dans les archives publiques de Rome, sous le titre général de Registres de Quirinius. Mais voici venir un légiste. C'est Tertullien, dont nous avons déjà cité un autre témoignage. Tertullien, ne se contentera pas de la désignation générique. A lui, l'homme du droit romain, il ne lui suffira pas d'un terme exact, mais vague; il donnera à sa citation la précision juridique, ainsi qu'il convient au magistrat, habitué, dans le dépouillement d'un dossier, à poser le doigt sur le titre cherché, et à l'indiquer par son nom propre. Tertullien avait à répondre aux disciples de Marcion, qui niaient, non point la divinité de Jésus-Christ; elle leur semblait

¹ Βηθλεὲμ κώμη τις ἐστὶν ἐν τῇ χώρᾳ Ἰουδαίων, ἀπέχουσα στάδιους τριακονταπέντε Ἱεροσολύμων, ἐν ἧ ἐγεννήθη Ἰησοῦς Χριστός, ὡς καὶ μαθεῖν δύνασθε ἐκ τῶν ἀπογραφῶν τῶν γενομένων ἐπὶ Κυρηνίου τοῦ ὑμετέρου, ἐν Ἰουδαίᾳ πρώτου γενομένου ἐπιτρόπου. (Justin., *Apolog. 1^a pro Christianis ad Antoninum Pium*, cap. xxxiv; *Patrol. græc.*, tom. VI, col. 383, 384.)

² Ἴνα δὲ μὴ τινες... εἰπωσι, πρὸ ἐτῶν ἑκατὸν πενήτηντα γεγενῆσθαι τὸν Χριστὸν, ἐπὶ Κυρηνίου, κ. τ. λ. (Id.. *ibid.*, cap. xlvi; *Patrol. græc.*, tom. VI, col. 397.)

incontestable, mais son humanité. Ils ne pouvaient se résoudre à associer la nature humaine à la radieuse divinité du Christ. Les rationalistes modernes retournent la thèse, sans plus de succès. Pour établir la réalité de la naissance humaine de Jésus-Christ, Tertullien disait aux Marcionites : « La constatation vous est facile. Vous » avez les Actes, dressés alors en Judée, par Sentius Saturninus, » sous le règne d'Auguste. Vous y trouverez inscrite la naissance » de Jésus-Christ. » Ce n'est plus ici la désignation générale des Registres de Quirinius, mais le titre particulier des Actes, compris dans ces Registres, et dressés, lors du premier recensement, par Sentius Saturninus. Tertullien, comme saint Justin, avait lu l'Évangile de saint Luc. Les Marcionites connaissaient cet Évangile, aussi bien que nos rationalistes peuvent le connaître. Donc, pour Tertullien comme pour nous, le nom de Quirinius, sous l'administration duquel l'opération du recensement juif avait été complétée, s'étendait à l'ensemble du dossier de la Judée; et celui de Sentius Saturninus, que Josèphe nous apprend, en effet, avoir été gouverneur de Syrie, à l'époque de la naissance du Sauveur, était réellement inscrit au titre particulier, dans lequel fut enregistré le divin fils de Marie. Voilà ce que les commentateurs savaient, et disaient « autrefois. » Nous le répétons aujourd'hui, avec la consolation de voir le texte Évangélique plus affermi que jamais, après tant d'impuissantes attaques.

27. Que reste-t-il, en effet, de la théorie rationaliste, et du mépris avec lequel on infligeait au récit de saint Luc l'épithète de « légende ? » Les contradictions, qu'on prétendait y signaler, de quel côté se trouvent-elles ? Quand on songe que, depuis deux mille ans

¹ Nous avons scrupuleusement relevé, sur quatre colonnes, sous le nom des quatre Évangélistes, le numéro de tous les versets cités en note, dans la *Vie de Jésus*. Ce dépouillement nous a fourni des révélations piquantes. Par exemple, page 18, l'auteur nous apprend que le premier Chapitre de saint Matthieu est une légende apocryphe, sans aucune valeur historique. Cela permet au rationalisme de supprimer tout le récit du voyage de Joseph et de Marie à Bethléem; la naissance de Jésus-Christ dans cette ville; l'adoration des Bergers et des Mages; la fuite en Egypte. Nous l'avons bien compris; et nous nous tenons pour dit que le premier Chapitre de saint Matthieu est formellement rejeté par la critique moderne. Quelle n'est donc pas notre surprise, à la page 23, de rencontrer ce même premier Chapitre de saint Matthieu

Bethléem.
La véritable
maison du
Pain.

bientôt, l'Évangile a subi le contrôle hostile des savants, des philosophes, des incrédules de tous les âges et de tous les pays, sans qu'ils aient réussi à effacer un seul iota de ce livre; à moins d'abjurer toute raison, toute science et toute philosophie, il faut convenir que l'Évangile est divin. Chaque lettre de cette œuvre inspirée resplendit, à mesure que le regard se fixe sur elle. Heureux les siècles qui s'illuminent à ces rayons de la vérité éternelle, au lieu de se donner la tâche ingrate et stérile de les obscurcir! Sans doute, la lutte engagée contre la lumière aboutit, en définitive, au triomphe de la lumière. Tous les sophismes, dont la réfutation vient de passer sous nos yeux, rendent plus éclatante l'auguste simplicité de la parole de saint Luc : « En ces jours-là, un édit de César-Auguste ordonna de procéder au dénombrement de tout l'univers. Ce premier dénombrement fut accompli par le gouverneur de Syrie, Quirinius. Tous allaient se faire inscrire, chacun dans sa ville natale. Joseph quitta donc la Galilée, et la cité de Nazareth, pour se rendre en Judée, dans la ville de David, appelée Bethléem; car il était de la maison et de la famille de David. Il vint, pour se faire inscrire, avec Marie, son épouse, dont le terme était proche. » Le soupçon d'infidélité légendaire ne saurait plus atteindre ce récit; mais, au lieu d'avoir à le défendre contre des objections, devenues aujourd'hui populaires, ne valait-il pas mieux lire cette page avec le cœur, et s'écrier, comme Bossuet : « Que faites-vous, princes du » monde, en mettant tout l'univers en mouvement, afin qu'on vous

cité, comme une autorité irréfutable, pour établir que Jésus « était l'aîné d'une fort nombreuse famille! » Page 18, le premier Chapitre de saint Matthieu est un apocryphe; page 23, le premier Chapitre de saint Matthieu est un document incontestable. Quand on a la prétention de renverser la foi chrétienne, il faudrait se donner la peine d'être un peu plus conséquent avec soi-même. La précaution de ne citer, au bas des pages, que le chiffre des versets évangéliques, sans en reproduire jamais le texte, peut donner le change au commun des lecteurs : mais les rationalistes doivent savoir que l'Évangile a été, est, et sera, jusqu'à la fin du monde, étudié, verset par verset, lettre par lettre. Un ouvrage, destiné à anéantir l'Évangile, doit pouvoir supporter un examen aussi rigoureux, au moins, que celui auquel l'Évangile lui-même a été soumis, depuis dix-huit siècles. Cette réflexion incidente peut suffire à nous faire comprendre comment la *Vie de Jésus* a manqué son but. Le travail est à recommencer.

» dresse un rôle de tous les sujets de votre empire? Vous en voulez
 » connaître la force, les tributs, les soldats futurs; et vous commencez
 » pour ainsi dire à les enrôler. C'est cela, ou quelque chose de sem-
 » blable, que vous pensez faire. Mais Dieu a d'autres desseins, que
 » vous exécutez, sans y penser, par vos voies humaines. Son Fils doit
 » naître dans Bethléem, humble patrie de David; il l'a fait ainsi pré-
 » dire par son Prophète; il y a plus de sept cents ans, et voilà que
 » tout l'univers se remue, pour accomplir cette prophétie. Jésus, fils
 » de David, naquit dans la ville où David avait pris naissance. Son
 » origine fut attestée par les registres publics; l'empire romain rendit
 » témoignage à la royale descendance de Jésus-Christ, et César, qui
 » n'y pensait pas, exécuta l'ordre de Dieu. Allons aussi nous faire
 » écrire à Bethléem! Bethléem, c'est-à-dire : Maison du pain! allons
 » y goûter le pain céleste, le pain des anges, devenu la nourriture de
 » l'homme; regardons toutes les églises comme le vrai Bethléem et
 » la vraie Maison du pain de vie. C'est ce pain, que Dieu donne aux
 » pauvres, dans la Nativité de Jésus, s'ils aiment avec lui la pauvreté,
 » s'ils connaissent les véritables richesses : *Edent pauperes et satura-*
 » *buntur*. Les pauvres mangeront et seront rassasiés, s'ils imitent la
 » pauvreté de leur Seigneur, et le viennent adorer dans la crèche ¹.

§ VI. Le voyage à Bethléem.

Jésus
 était-il de la
 famille de
 David?

28. De ces régions, pleines de lumière et de paix, il nous faut redescendre, pour écouter les dernières arguties du rationalisme. « Ce qui prouve bien, continue-t-il, que le voyage de la famille de Jésus à Bethléem n'a rien d'historique, c'est le motif qu'on lui attribue. Jésus n'était pas de la famille de David (V. ci-dessous, p. 237-238), et en eût-il été, on ne concevrait pas encore qu' ses parents eussent été forcés, par une opération cadastrale et financière, de venir s'inscrire au lieu d'où leurs ancêtres étaient sortis depuis mille ans. En leur imposant une telle obligation, l'autorité romaine aurait sanctionné des prétentions, pour

¹ Bossuet, *Élévat. sur les Mystères*, xv^e sem., v^e Élév., édit. Lachat, tom. VII, pag. 267, 268.

» elle, pleines de menaces¹. » — Jésus n'était pas de la famille de David ! Si un écrivain moderne commençait l'histoire d'Alexandre par ces mots : Alexandre-le-Grand n'était pas fils de Philippe, roi de Macédoine ; il ferait sagement de ne pas renvoyer son lecteur à un dédaigneux « ci-dessous, p. 237-238 ! » Il est vrai que l'histoire d'Alexandre n'atteindra jamais la notoriété de la *Vie de Jésus*. On aura donc la patience de chercher la citation indiquée, pour savoir à quelle famille appartenait le Sauveur ; pour apprendre quelle généalogie nouvelle doit être substituée à celle de saint Luc, qui le fait descendre de David², et à celle de saint Matthieu, qui lui donne la même origine³. La curiosité ne peut manquer d'être puissamment éveillée, surtout en présence des textes précis de saint Marc, qui affirme que Jésus-Christ était de la famille de David⁴. Or, « l'Évangile de Marc, nous dit-on, est, des trois synoptiques, le plus ancien, le plus original, le moins chargé de fables tardivement insérées⁵. » Saint Jean a écrit, dans son Apocalypse, cette parole significative : « Moi, Jésus, je suis la racine et le rejeton de David⁶. » Mais saint Jean n'a pas les sympathies du moderne rationalisme. « Il montre sans cesse, dit-on, les arrière-pensées du sectaire ; ses tirades sont prétentieuses, lourdes, mal écrites. Une métaphysique contournée remplit tous ses discours⁷. » Il est évident que la plume qui a écrit l'*In principio* n'était pas taillée à l'usage de nos lettrés. Du moins l'auteur des Actes des apôtres a trouvé grâce aux yeux des nouveaux exégètes. Or, à la seconde page des Actes, saint Pierre, sortant du Cénacle, s'adresse à la multitude réunie pour la solennité de la Pentecôte. Il proclame que Jésus était fils de David⁸, le Christ attendu, et prédit. Trois mille

¹ *Vie de Jésus*, pag. 20, note. — ² Luc, iv, 23-38. — ³ Matth., i, 1-17.

⁴ *Jesu, fili David, miserere mei* (Marc, x, 47, 48). *Christum filium esse David*. (Id., xii, 35.) En ce dernier passage, l'affirmation a d'autant plus de valeur que c'est Jésus-Christ lui-même qui s'adresse au peuple réuni dans le Temple, et qui établit, par le témoignage des scribes eux-mêmes, que le Christ doit être fils de David. Manifestement, si Jésus n'eût pas été de la descendance royale, il n'aurait point rappelé cette circonstance, qui devait immédiatement détruire toute foi en sa mission. — ⁵ *Vie de Jésus*, Introd., pag. xxxviii. — ⁶ *Ego Jesu... Ego sum radix et genus David*. (Apoc., xxi, 16.) — ⁷ *Vie de Jésus*, Introd., pag. xxix, xxx. — ⁸ — Act. Apost., i, 29-32.

Juifs se font baptiser à sa voix. Saint Paul ¹, un Juif, disciple de Gamaliel, nourri dans toutes les traditions nationales, dit de Jésus-Christ que « Dieu l'a fait naître de la race de David, selon la chair. » On avait donc cru, jusqu'à ce jour, sur la foi de saint Matthieu, de saint Marc, de saint Luc, de saint Jean, de saint Pierre et de saint Paul, que Jésus-Christ était fils de David. L'unanimité de croyance, fondée sur l'unanimité des témoignages contemporains, rend plus intéressante la révélation négligemment renvoyée à un « ci-dessous, p. 237-238. » Voici cette révélation : « La famille de David, nous » dit-on enfin, était, à ce qu'il semble, éteinte depuis longtemps ; » ni les Asmonéens, d'origine sacerdotale, ne pouvaient chercher à » s'attribuer une telle descendance ; ni Hérode, ni les Romains, ne » songent, un moment, qu'il existe autour d'eux un représentant quel- » conque des droits de l'ancienne dynastie ². » C'est tout. Il est évident que les quatre Évangélistes, et les témoignages de saint Pierre et de saint Paul, sont anéantis par cette phrase, et que « Jésus n'était pas de la famille de David ! » — « Il semble que la famille royale était éteinte » depuis longtemps ; » c'est pour cela, sans doute, que tous les Juifs unanimement s'accordaient à attendre un Messie fils de David ! Il « semble » que les Asmonéens n'avaient rien de commun avec la descendance » de David. » Qu'est-ce que les Asmonéens ont à faire avec Jésus-Christ ? Et, toutefois, les Talmudistes affirment que les Asmonéens réunirent le sang de la tribu royale à celui de la tribu d'Aaron ³ ! Il « semble qu'Hérode ne songe pas un moment qu'il existe autour de lui » un représentant quelconque de l'ancienne dynastie. » C'est pour cela qu'Hérode fait massacrer tous les enfants de Bethléem ! Il « semble » que les Romains ne s'en préoccupent pas ; » qu'est-ce que cela faisait aux Romains ? Et pourtant, comme s'il ne devait pas même rester une syllabe, de tous les « semblants » du rationalisme, Pilate, le procureur romain, a voulu maintenir, obstinément, à Jésus crucifié, son titre officiel de Roi des Juifs ⁴. Et Vespasien, après la ruine de Jé-

¹ *De Filio suo qui factus est ei ex semine David secundum carnem.* (Rom., I, 3.)

² *Vie de Jésus*, pag. 237, 238. — ³ *Machabœi de tribu Juda censebantur, quia tribus regia et tribus sacerdotalis commixtæ erant, ut patet, IV Reg., II.* (Dans Galatinus, cap. IV, lib. IV, pag. 196, A. B. C.)

⁴ *Regem vestrum crucifigam ? Scripsit autem et titulum Pilatus Jesus Nazarenus,*

rusalem, faisait rechercher et mettre à mort tous les membres survivants de la famille de David ¹.

29. Qu'on ait pu, un seul instant, prendre au sérieux une telle puissance scientifique, jointe à de pareils procédés de discussion, cela paraîtra, avant vingt ans d'ici, plus surprenant qu'un miracle. Ce prodigieux « ci-dessous » ne saurait être dépassé, même par son auteur, bien qu'un thaumaturge soit tenu de reproduire, à volonté, tous les miracles qu'il a faits une fois. A peine si nous aurons le courage, après cela, de relever l'anachronisme « de l'auto-rité romaine, sanctionnant des prétentions, pour elle, pleines de » menaces, en imposant à Joseph l'obligation de se faire inscrire » à Bethléem, berceau de sa famille; au lieu d'envoyer, comme il se pratique chez nous, un tabellion, à son domicile de Nazareth, pour y recevoir la déclaration de ses nom, prénoms, âge et qualités! « On ne conçoit pas, » chez les Romains, une tracasserie administrative aussi exagérée! Imprudents, ils couraient au devant d'une révolution! Eh bien! disons-le, non pas à des lettrés, qui le savent mieux que personne, mais à la foule, que de tels sophismes pourraient séduire: Chez les Romains, chez les Juifs, chez tous les peuples de l'antiquité, et maintenant encore, en Orient, ce n'était point une dure contrainte, c'était un privilège, plein d'honneur et de gloire, d'être recensé au lieu de l'origine. Au berceau des ancêtres ne s'attachaient pas seulement, comme chez nous, les souvenirs du cœur; mais tous les droits juridiques de propriété, de liberté, d'existence légale, renfermés, pour les Romains, dans le titre de citoyen, et, pour les Juifs, dans celui d'enfant d'Abraham. « La prétention, pleine de menaces pour l'autorité romaine, » eût été précisément celle d'imposer un système inverse. L'antiquité vivait par les aïeux; nous, qui vivons uniquement du présent, trop oublieux du passé, à qui nous devons pourtant tout ce que nous sommes, il nous est permis de nous étonner des usages antiques;

Forme du recensement d'après la loi romaine.

rex Judæorum. Noli scribere: Rex Judæorum, sed quia ipse dixit: Rex sum Judæorum. Respondit Pilatus: Quod scripsi, scripsi. (Joan., Évang., XIX, 15, 19, 21, 22.) — ¹ Voir, dans ce volume, le chapitre intitulé: *Enfance de Jésus-Christ*, n° 20.

mais à la condition, du moins, de les connaître. Voici un précis sommaire de la législation romaine, au sujet du recensement. Tout l'*Ager Romanus* avait été primitivement divisé entre les citoyens, qui en eurent la propriété utile, sans que l'État perdit jamais le haut domaine et la propriété réelle. L'État, dans son sens général, était la chose publique (*Respublica*) ; il se fractionnait en cités (*civitas*) ; le citoyen (*civis*) était celui qui était attaché à une cité, par la naissance au sein d'une famille libre. A l'époque d'Auguste, il n'y avait, dans l'immense étendue de l'empire romain, que quatre millions de citoyens ¹. Qu'était tout le reste, aux yeux du droit ? Des esclaves ou des vaincus. Voilà pourquoi le recensement, à Rome, se faisait par tribu, c'est-à-dire dans le lieu originaire, sans égard au lieu de la résidence. On rappelait les citoyens, des provinces en Italie, pour qu'ils se fissent inscrire ; et, réciproquement, on ordonnait aux Latins, qui résidaient à Rome, d'aller subir le cens dans leurs propres municipes ². La loi *Julia* établit, en règle absolue, que chacun se fit recenser dans la ville dont il était citoyen. Le livre *De Censibus*, d'Ulpien, nous a conservé jusqu'aux formules légales des rôles de recensement. Nous les reproduisons ici, pour édifier le lecteur sur le véritable caractère de ce que le rationalisme affecte de nommer une insignifiante « opération de statistique et de cadastre. » Ulpien, secrétaire et ministre d'Alexandre Sévère, ne sera pas accusé d'ignorer le droit romain. Quant au droit juif, il serait inutile de prouver qu'il était essentiellement basé sur la division par tribus, par familles et par héritages, Nous préférons emprunter, à la *Bibliothèque Orientale* d'Assémani ³, un fait plus récent, qui montrera la persistance de ces coutumes en Syrie. « Abdul-Mélik, ayant voulu

¹ Marbre d'Ancyre, cité plus haut. — ² *Ut cives Romanos ad censendum ex provinciis in Italiam revocarent.* (Vell., cap. II, 15 ; cf. Cicer., *Verr.*, act. I, 18.) *Qui socium latini nominis, ex edicto C. Claudii consulis redire in suas civitates, debuissent, ne quis eorum Romæ, sed omnes in suis civitatibus censerentur.* (Liv., cap. XLII, 10.) *Qui cives romani erunt, censum agito, eorumque nomina, prænomena, patres aut patronos, tribus, cognomina, et quot annos quisque habet, et rationem pecuniæ ex formulâ census quæ Romæ proposita erit, ab iis juratis accipito.* (Apud Zell., *Delect. Inscript. Rom.*, pag. 275, Heidelberg, 1850.) *Municipem aut nativitas facit, aut manumissio, aut adoptio.* (Lib. I, pr. D. L. I, ad *Municip.*)

³ Assémani, *Bibl. Orient.*, lib. II, pag. 104.

Preuves
historiques
de la réalité
du voyage
à Bethléem.

30. Les considérations extrinsèques, empruntées à l'histoire universelle, aux détails particuliers de l'administration provinciale, aux formules de droit romain et juif, s'accordent donc, pour établir l'authenticité du voyage de Joseph et de Marie à Bethléem. Mais ce n'est là qu'un côté de la démonstration. Comme le remarque judicieusement M. de Vogué : « Le lieu de la nativité de Notre-Seigneur est ce » lui dont l'authenticité est la plus certaine, et la moins contestée par » les adversaires quand même de la tradition. Non-seulement son his- » toire, comme celle des autres sanctuaires, est établie, à l'aide de » faits incontestables, à partir de l'époque de Constantin, mais, par un » privilège exceptionnel, elle se prolonge au delà de cette date. On » peut la conduire, au moyen des textes contemporains, jusqu'à » une époque, assez rapprochée des faits de l'Évangile, pour que » leur souvenir fût encore vivant ¹ » Ces observations du savant archéologue vont être mises dans tout leur jour. On n'a pas oublié la Requête officielle, adressée à Antonin-le-Pieux, par saint Justin. « Jésus-Christ est né, disait l'Apologiste, à Bethléem, petite bour- » gade juive, située à trente-cinq stades de Jérusalem. Vous pouvez » vous en assurer, en ouvrant les registres du dénombrement de la » Judée, par Quirinius. » Ainsi parlait un témoin oculaire, un siècle après la mort de Jésus-Christ. Je dis témoin oculaire, parce que saint Justin, né, l'an 103 de l'E. C., à Flavia Neapolis, l'ancienne Sichem, à vingt lieues seulement de la capitale de la Palestine, y passa toute sa jeunesse. Il avait donc vu les lieux dont il parle. On saurait d'autant moins en douter, qu'issu d'une famille de colons païens, transportés en Judée par Vespasien et Titus, saint Justin se convertit au christianisme à l'âge de trente ans. Nous avons donc en lui, non-seulement un témoin oculaire, mais un témoin qui s'était vu dans l'obligation d'étudier scrupuleusement les faits dont il parle, puisqu'il avait vécu dans l'incrédulité, avant d'arriver à la foi ; condition manifestement préférable, pour parler d'une religion, à celle d'un écrivain qui aurait débuté par y croire, et qui terminerait

¹ M. le C^{te} Melchior de Vogué, *Les Églises de la Terre-Sainte*. in-4^o, 1860, pag. 50, note.

par l'apostasie. Pour s'arracher aux séductions de la philosophie platonicienne et embrasser la sagesse de Jésus-Christ, «*seul véritable,*» ainsi qu'il s'exprime lui-même, saint Justin avait dû être déterminé par d'irrécusables motifs de crédibilité. Or, précisément en ce passage que nous venons de transcrire, saint Justin trouve une preuve évidente de la vérité du christianisme, dans l'accord parfait des prophéties, annonçant l'apparition du Messie à Bethléem, avec la réalité de la naissance de Jésus-Christ dans cette bourgade. «*Écoutez, dit-il à l'empereur, comment un Prophète, Michée, a désigné le lieu où le Messie devait naître. Voici ses paroles : Bethléem, terre de Juda, si petite parmi les cités, tu figureras pourtant parmi les plus glorieuses ; c'est de toi que sortira le chef qui gouvernera mon peuple.*» — «*Or, continue saint Justin, Bethléem est une bourgade juive, située à trente-cinq stades de Jérusalem. C'est là que Jésus est né. Les registres de Quirinius le constatent.*» Ainsi, le philosophe platonicien, récemment converti à la foi de l'Évangile, sur le théâtre même des faits évangéliques, atteste que Jésus-Christ est né à Bethléem. La réalité de cette naissance, confirmant les prophéties antérieures, est, à ses yeux, une démonstration de la divinité du christianisme. Par conséquent, l'an 103, date de la naissance de saint Justin, il était de notoriété publique, en Palestine, que Jésus-Christ était originaire de Bethléem. Ce n'était pas une tradition apocryphe, à l'usage des chrétiens, puisque Justin était né au sein d'une famille païenne, et avait été élevé dans le paganisme. Mais, en 103 de l'E. C., soixante-dix ans seulement s'étaient écoulés depuis la mort de Jésus-Christ. Supposer que, dans cet intervalle, la mauvaise foi des chrétiens aurait pu introduire, à ce sujet, une légende subreptice, et la faire adopter par la génération contemporaine, ne serait pas moins absurde que si, de nos jours, on imaginait la possibilité de placer à Rome, par exemple, au pied du Capitole, le berceau de Napoléon I^{er}.

31. Nos modernes rationalistes ne reculent pas devant ces impossibilités palpables. «*Une telle légende, disent-ils, manquait dans le texte primitif qui a fourni le canevas narratif des Évangiles actuels de Matthieu et de Marc. C'est devant des objections*

» répétées qu'on l'aura ajoutée en tête de l'Évangile de Matthieu. ¹ » Eh bien, expliquez-nous par quel prodige d'inexplicable puissance, les Chrétiens, relégués dans les catacombes, livrés aux lions dans l'amphithéâtre, emprisonnés dans tous les cachots de Rome, seraient parvenus à ajouter leur légende au texte officiel des registres de Quirinius, conservés dans les archives impériales. Dites comment le faussaire aurait pu dissimuler la trace de sa falsification; comment, il aurait substitué des rôles apocryphes aux rôles véritables; comment il aurait, sous Antonin, retrouvé le sceau d'Auguste; comment, quarante ans après la ruine de Jérusalem, il aurait retrouvé le sceau d'Hérode, pour les apposer, l'un et l'autre, sur les pièces de sa fabrique posthume. Les registres de Quirinius, n'étaient point « ces » petits livrets que les chrétiens se prêtaient entre-eux, ou chacun » transcrivait, à la marge de son exemplaire, les mots, les paraboles, » qu'il trouvait ailleurs, et qui le touchaient ². » Que sont ces évolutions d'un puéril commentaire, en face des réalités historiques? A qui fera-t-on croire que les colonies romaines, habitant la Palestine, restées fidèles au culte des dieux de l'Empire, intéressées, au premier chef, par leur zèle pour la divinité de César, à étouffer le christianisme naissant, se soient faites l'écho d'une légende chrétienne, lorsqu'il s'agissait d'un fait contemporain, et d'une localité qu'elles avaient sous les yeux? Ce n'est pas tout. Le même saint Justin, dans la célèbre conférence qu'il eut, à Rome, avec un Juif, et dont il nous a laissé le procès-verbal authentique, sous le titre de *Dialogue avec Tryphon*, revient sur ce fait capital : « Quand Jésus- » Christ fut né à Bethléem, dit-il, le roi Hérode en fut informé par » des Mages, venus d'Arabie. Il résolut de faire mourir l'enfant. » Mais Joseph, par l'ordre de Dieu, prit Jésus, avec Marie sa mère, » et se réfugia en Égypte ³. » Ainsi parle saint Justin. Quelle objection va lui faire son interlocuteur? Écoutez : « Dieu, répond le Juif,

¹ *Vie de Jésus*, pag. 20, note. — ² *Ibid.*, *Introd.*, pag. XXII.

³ Ἀμὰ γὰρ τῷ γεννηθῆναι αὐτὸν ἐν Βηθλεὲμ παρὰ τῶν ἀπὸ Ἀραβίας μάθων Ἡρώδης ὁ βασιλεὺς τὰ κατ' αὐτὸν, ἐπεβούλευσεν ἀνελεῖν αὐτὸν, καὶ κατὰ τὴν τοῦ Θεοῦ κέλευσιν Ἰωσήφ λαβὼν αὐτὸν ἔμα τῇ Μαρίας ἀπῆλθεν εἰς Αἴγυπτον. (Just., *Dialog. cum Tryphone Judæo*; *Patrol. græc.*, tom. VI, col. 713.)

» ne pouvait-il donc pas tout simplement faire mourir Hérode ¹ ? » Voilà ce qu'un Hébreu, Tryphon, parfaitement au courant de l'histoire évangélique, dont il n'était séparé que par quatre-vingts ans d'intervalle, trouve à opposer à ce récit. Mais si Jésus-Christ n'était point né à Bethléem ; si Hérode n'eût jamais songé à faire mourir les enfants de Bethléem ; si Joseph et Marie ne fussent jamais allés en Égypte ; si tous ces faits eussent été une légende chrétienne, sans réalité, sans notoriété, sans racine dans l'histoire ; Tryphon n'eût pas manqué de le dire. Il eût déclaré, comme nos rationalistes, que cette fable « manquait, dans le texte primitif qui a fourni le canevas narratif des Évangiles actuels. » Au lieu de cette réponse péremptoire, Tryphon raisonne comme pouvait le faire un juif, convaincu de la réalité des faits, tout en n'admettant pas leur conséquence. — Vous dites que Jésus-Christ était fils de Dieu, réplique-t-il. Pour sauver son fils, Dieu pouvait bien tuer Hérode. La chose en valait la peine ; et, puisque Joseph fut obligé d'emmener l'enfant avec Marie en Égypte, c'est que Jésus-Christ n'était pas fils de Dieu, et que Dieu ne prenait pas à sa vie l'intérêt qu'il eût certainement attaché à celle de son propre fils. — Pour que Tryphon le juif tint un pareil langage, il fallait que la notoriété des faits évangéliques fût admise par tous les Hébreux. Une « légende » chrétienne aurait-elle pu produire ce miracle, de s'imposer unanimement aux plus mortels ennemis du nom chrétien ?

32. Après ces démonstrations, qui arrivent jusqu'à l'évidence, il serait superflu d'insister sur les autres témoignages. Que dire, par exemple, de Celse le philosophe, qui fait un reproche à Jésus-Christ d'être né à Bethléem. « La belle gloire pour un Dieu, disait-il, de se faire citoyen de la plus misérable bourgade du monde ² ! » Celse parlait ainsi ; il vivait au temps de saint Justin ; il détestait le nom de Jésus-Christ, autant que le peuvent faire nos modernes rationalistes, et sa polémique était plus sérieuse que la leur. Il avait sur eux l'avantage de vivre à l'époque même, où selon nos

Conclusion.

¹ Μη γὰρ οὐκ ἤδυνάτο ὁ Θεὸς μᾶλλον τὸν Ἡρώδη ἀποκτείνειν ; (Id., *vid.*)

² Ονειδίζει δ' αὐτῷ καὶ ἐπὶ τῷ ἐκ κώμης αὐτὸν γεγονέναι Ἰουδαϊκῆς. (Origen *Contra Cels.*, lib. I. cap. xxviii ; *Patrol. græc.*, Tom. XI, col 713.)

lettrés, « la légende aurait été ajoutée au texte primitif, qui a fourni » le canevas narratif des Évangiles actuels. » Celse ne s'est pas douté de l'addition. Donc l'addition est un rêve. Ce que n'ont vu, ni Celse le philosophe, ni Tryphon le juif, ni Justin le disciple de Platon, en l'an 103 de l'E. C., le rationalisme du XIX^e siècle aura eu la gloire de l'inventer, par un miracle de perspicacité rétrospective !

§ VII. Généalogie de Jésus-Christ.

33. Le monument évangélique n'a pas besoin de tant d'appuis étrangers, pour s'imposer à notre foi. Il lui suffit d'être ; son existence seule démontre sa véracité ; et, à mesure qu'un siècle nouveau passe sur ses assises vénérables, sans pouvoir en ébranler une pierre, la somme des preuves, qui en établissent l'autorité, va s'augmentant, par le progrès même des âges. On sait que les deux Évangiles de saint Matthieu et de saint Luc donnent chacun la généalogie de Notre Seigneur Jésus-Christ. Saint Matthieu fait descendre la sienne depuis Abraham jusqu'à Joseph, époux de Marie, en passant par David, et en suivant toute la lignée royale de Juda, depuis Salomon jusqu'à Jésus-Christ. La généalogie, reproduite par saint Luc, suit un ordre inverse ; elle commence à Jésus-Christ et remonte le cours des siècles, en passant par David, Abraham, Noé et les patriarches antédiluviens, jusqu'à Adam, « qui fut de Dieu. » Or, ces deux généalogies, parallèles jusqu'à David, n'ont, à partir de ce roi, que deux points de contact : Zorobabel et Salathiel. Tous les autres degrés intermédiaires sont différents. La généalogie de saint Matthieu fait descendre Jésus-Christ de David, par Salomon ; la généalogie de saint Luc fait descendre Jésus-Christ de David, par Nathan. « L'inexactitude et les contradictions de ces deux » généalogies, dit le rationalisme, portent à croire qu'elles furent » le résultat d'un travail populaire, s'opérant sur divers points, et » qu'aucune d'elles ne fut sanctionnée par Jésus ¹. » Jamais on n'a

Différence
des deux
généalogies
de saint
Matthieu et
de saint Luc.

¹ *Vie de Jésus*, pag. 239, 240.

écrit un pareil non sens. Si les deux généalogies étaient le fruit « d'un travail populaire, » exécuté à distance, on se fût surtout préoccupé de les concilier; on aurait fait disparaître l'apparente contradiction que le rationalisme y signale, et dont tous les Pères, grecs et latins, depuis saint Irénée et saint Justin, nous ont donné l'explication. Il fallait être Juif, et Juif contemporain de Jésus-Christ, pour tracer ces deux généalogies. La science réunie, de toutes les académies du monde, ne saurait les inventer aujourd'hui, si elles n'existaient pas. Voici pourquoi.

34. Chez les Hébreux, les généalogies étaient sacrées; leur rédaction, confiée aux scribes, placée sous la surveillance des prêtres, était déposée, en original, dans les Archives du Temple, et leur étude faisait partie essentielle de l'éducation. Le peuple, comme le territoire, était divisé en tribus, et le temps était mesuré, pour les époques génésiques, par le nombre sept et ses carrés. Il y avait, dans cette pratique essentiellement juive, dont la généalogie de saint Matthieu nous offre un exemple, non pas seulement un procédé mécanique pour soulager la mémoire, mais une application aux séries des races humaines, de la grande loi septénaire, dont nous avons vu l'extension aux jours, aux semaines, aux années, aux hommes, aux animaux, aux champs et aux héritages, dans toute l'histoire des Hébreux. Inventez donc de pareils usages après coup! A chaque période de sept semaines d'années, c'est-à-dire à chaque demi siècle, quand la trompette du Jubilé sonnait la délivrance des captifs, la restitution des immeubles vendus, l'extinction des dettes et la restauration de chaque famille, de chaque individu, dans l'ordre primitif; c'étaient les listes généalogiques, conservées dans les Archives du Temple et dans le sanctuaire domestique, qui présidaient à cette grande révolution. Les alliances, elles-mêmes, exigeaient, de la part de la famille et de l'État, l'observation scrupuleuse de la loi des généalogies. La hiérarchie religieuse, la constitution civile, l'existence nationale du peuple juif, reposaient uniquement sur les tables des origines. On ne pouvait donc, chez les Hébreux, se fabriquer un arbre généalogique de fantaisie. Les Archives du Temple auraient immédiatement confondu l'imposture. Aussi, Josèphe, dans

Importance
des généalo-
gies chez les
Hébreux.

son *Autobiographie* ¹, met une certaine vanité à exposer aux yeux des patriciens de Rome, fiers eux-mêmes de leur origine, l'antiquité de sa propre race; et il ajoute que les tableaux officiels et publics constataient chaque degré de sa généalogie. « Cet ordre » s'observe, dit-il, non-seulement en Judée, mais encore dans » tous les lieux où mes compatriotes sont répandus; en Égypte, » à Babylone, partout. Ils envoient à Jérusalem le nom du père » de celle qu'ils veulent épouser, avec un mémoire de leur gé- » néalogie, certifié par des témoins. S'il survient quelque guerre, » les sacrificateurs dressent, sur les anciennes Tables, des re- » gistres nouveaux de tout le reste des femmes d'origine sacer- » dotale; et ils n'en épousent aucune qui ait été captive, de peur » qu'elle n'ait eu commerce avec les étrangers. Peut-il y avoir » rien de plus propre à éviter tout mélange de races? Nos prêtres » peuvent, par des pièces authentiques, prouver leur descendance, » de père en fils, depuis deux mille ans. Quelqu'un manque-t-il » d'observer ces lois, on le sépare à jamais de l'autel ². » Avec un tel ensemble de formalités, déployé autour des origines hébraïques, une supposition de généalogie pour Jésus-Christ fut impossible, tant que le Temple de Jérusalem resta debout. Mais, après la ruine de la Cité sainte par Titus, cette impossibilité sociale passa à l'état d'impossibilité matérielle. Le feu avait consumé toutes les Archives du Temple; et, dès lors, les Juifs dispersés, sont demeurés sans généalogie, confondus indistinctement sous le nom de fils de Jacob, ignorant eux-mêmes à quelle tribu appartenaient jadis leurs aïeux.

Solution
de la question
des deux
généalogies
évangéliques.

35. Aussi l'existence des généalogies, reproduites par saint Matthieu et saint Luc, suffit, à elle seule, pour établir péremptoirement que leur Évangile était composé avant la destruction de Jérusalem (70). Leur discordance même est une garantie de plus de leur authenticité. Les nations étrangères, auxquelles les Apôtres portaient la bonne nouvelle du Verbe fait chair, ne connaissaient rien aux usages juifs; si, comme le suppose le rationalisme, « un tra- » vail populaire » s'était fait, après coup, et sur divers points, rela-

¹ Joseph., *Autobiogr.*, cap. I. — ² Joseph., *Respons. ad Appion.*, cap. II.

tivement aux origines du Sauveur, loin de prendre plaisir à dresser deux listes contradictoires, les auteurs apocryphes se seraient mis d'accord, pour reproduire scrupuleusement la même, dans les deux récits qu'ils auraient voulu faire adopter sous le nom de saint Matthieu et de saint Luc. Ici encore, l'Évangile, dans son immuable et auguste simplicité, déjoue toutes les hypothèses du rationalisme. De toutes les généalogies juives, celle de la famille de Jésus-Christ devait être l'une des mieux conservées ; puisque, d'une part, elle représentait la descendance royale de David ; et que, de l'autre, elle touchait à la race sacerdotale, par l'affinité de Marie avec Élisabeth, descendante d'Aaron. Mais Jésus-Christ, dans sa personne divine, offrait aux généalogistes hébreux un type sans précédent dans l'histoire. Il passait légalement pour le fils de Joseph de Nazareth ; en réalité, il était fils de Marie, et n'avait point de père, parmi les enfants des hommes. Voilà pourquoi Jésus-Christ a deux généalogies ; l'une par Joseph, remontant à Salomon et David, c'est celle de saint Matthieu ; l'autre, par Marie, fille d'Héli ou Joakim, remontant à David par Nathan, c'est celle de saint Luc. Et qu'on veuille bien le remarquer, le nom de Marie ne se trouve pas, au début de la généalogie de saint Luc. Un apocryphe, étranger aux coutumes judaïques, n'aurait pas manqué de l'y inscrire. Pour éviter ce piège, il fallait de toute nécessité, que l'Évangéliste fût parfaitement au courant des usages hébraïques. En effet, la femme ne figurait jamais, dans les généalogies des Hébreux, à moins que son nom ne rappelât une origine étrangère, ou une alliance, illégale dans le principe, mais régularisée ensuite par des circonstances exceptionnelles. C'est ainsi que la généalogie de saint Matthieu mentionne Thamar, dont l'union avec Juda, l'aîné des fils de Jacob, rappelait un épisode fameux. Elle inscrit encore les noms de Rahab, l'héroïne de Jéricho, que son dévouement avait nationalisée en Israël ; celui de Ruth la Moabite, et enfin Bethsabée, l'épouse d'Urie, devenue la mère de Salomon, dans les circonstances que chacun se rappelle. En dehors de ces unions, étrangères ou exceptionnelles, la généalogie de saint Matthieu, qui embrasse une période de trois mille ans, ne nomme pas d'autre femme. C'est que, suivant la racine même

du mot hébreu (*Nssim*) ¹, les femmes étaient toujours passées sous silence. L'homme seul (*Zkar*) ², avait le privilège de perpétuer les souvenirs, ainsi que la race. Du jour où Marie était légalement l'épouse de Joseph, sous la plume des généalogistes, le nom de Joseph devait se substituer à celui de Marie; en sorte que, suivant l'expression d'un récent exégète, « il y a, dans la généalogie de saint Luc, précisément ce qui devait y être. La femme est voilée; on n'en parle pas, au désavantage même de la divinité du Christ. Il y a, sur cette ligne généalogique, l'empreinte d'une robuste authenticité ³. »

Conclusion.

36. Et maintenant, avions-nous raison de dire que toutes les académies du monde, mettant en commun leurs lumières, et les données historiques dont elles peuvent aujourd'hui disposer, ne réussiraient pas à refaire les deux généalogies de saint Matthieu et de saint Luc, si ces deux monuments venaient à se perdre? Que signifie le « travail populaire, opéré sur divers points, » auquel le rationalisme veut faire honneur d'un pareil résultat? L'Évangile est un miracle vivant d'exactitude, de réalité vraie, d'authenticité saisissante. Il semble que la Providence ait pris à tâche de multiplier, autour de ce monument divin, les garanties les plus incontestables. Jérusalem sera effacée du milieu des nations, aussitôt que la généalogie du Christ aura été enregistrée dans le livre éternel. Les Hébreux perdront le souvenir de leurs ancêtres, aussitôt que la fleur patriarcale du Testament Ancien sera épanouie. Nulle main ne saurait plus ajouter un iota, au livre de l'Agneau, scellé jusqu'à la consommation des siècles. Et l'on prétend arracher au monde la foi à l'Évangile! Mais, qu'on essaie de soumettre à un contrôle aussi minutieux, à un examen aussi sévère, à une critique aussi exagérée le plus accrédité des historiens. Aucun n'y résistera. Une page de Tite-Live, prise au hasard, dans les quatorze ou quinze volumes de ses œuvres, ne pourrait supporter, sans de rudes échecs, une semblable épreuve. Et pourtant l'Évangile est debout. Origène

¹ *Nssim* (*Oublier*). — ² *Zkar* (*Se souvenir*). — ³ Rossignol, *Lettres sur Jésus-Christ*, tom. I, p. 305.

l'expliquait au philosophe Celse; saint Justin l'expliquait au juif Triphon; saint Irénée aux Gnostiques; saint Augustin aux disciples de Manès. Képler, Leibnitz, Newton, Bossuet, les plus puissants génies que notre monde ait connus, tombaient à genoux, devant la merveille de l'Évangile. Et nous, qui balbutions à peine les premières lettres d'une science dont ces grands hommes possédaient tous les secrets, nous n'aurions pas le droit d'adorer, dans sa manifestation Évangélique, la divinité radieuse de Jésus-Christ! Des pauvretés sophistiques, quelques lambeaux d'érudition contradictoire, pillés, le long des siècles, à des hérésies vingt fois mortes, voilà ce que le rationalisme décrépît de la dernière heure oppose à la tradition catholique, à deux mille ans de lumière, de gloire et de foi! Pour faire rentrer dans le silence et l'oubli ces misérables accents, il suffit à la voix du prêtre de redire, à l'angle de l'autel, la première page de l'Évangile : *Liber generationis Jesu Christi*. L'histoire entière tressaille; tous les morts du Testament Ancien ressuscitent, et viennent adorer le fils de Marie, au berceau de Bethléem. Adam « qui fut de Dieu, » reconnaît le germe promis, qui écrasera la tête du serpent. Noë salue la nouvelle arche d'alliance, que le déluge de l'impiété ne submergera jamais; Abraham voit le fils en qui toutes les nations seront bénies; Isaac, la véritable victime du mont Moriah; Jacob, le lion issu de Juda, qui ressaisit le sceptre; Rahab, la Chananéenne, se félicite d'avoir transmis son sang au héros divin, devant qui tomberont les murailles de l'infidèle Jéricho; Ruth, la Moabite, s'incline devant la gerbe recueillie aux champs de Booz; Jessé, devant la fleur épanouie au sommet de l'arbre antique; David reprend son kinnor, en présence du roi immortel, qui lui inspira ses chants prophétiques; celle qui fut l'épouse d'Urie, a mérité, par son repentir, la gloire d'être comptée au nombre des aïeules du Rédempteur; Salomon abaisse la majesté de son diadème, devant l'époux de son cantique; il salue la Vierge Immaculée, « belle comme l'astre des nuits, radieuse comme le soleil, » terrible comme une armée rangée en bataille; Achaz reconnaît le signe qu'il demandait à Isaïe. « Voici qu'une vierge a enfanté un » fils dont le nom est Emmanuel (Dieu avec nous). » Les frères de la

transmigration de Babylone détachent les harpes, suspendues aux saules du rivage. Ils comprennent que désormais les cantiques de Sion retentiront sur toutes les plages; parce que le Dieu de l'univers a le monde entier pour demeure. Zorobabel ne regrette plus les somptueux édifices de Salomon. L'Hôte divin, qui vient couvrir de sa gloire la majesté du second Temple, efface toutes les ombres, remplace toutes les figures; accomplit toutes les prophéties; consume tous les sacrifices; et réconcilie l'homme à Dieu. Voilà les magnificences que la généalogie Évangélique fait resplendir sur la crèche de Bethléem. L'humble Chrétien, frère du Christ, en lisant cette page, d'une main, touche à l'aurore des jours, de l'autre, atteint la période finale des temps; les deux rives de l'éternité se rejoignent, en la personne de Jésus, principe et fin de toutes choses; et la forme, sous laquelle vont nous apparaître ces ineffables merveilles, c'est « un petit enfant, enveloppé de langes, » et couché dans une crèche! »

CHAPITRE III.

DIVINE ENFANCE.

SOMMAIRE.

§ I. LA NATIVITÉ.

1. Récit Évangélique de la Nativité. — 2. Les Magnificences divines de l'Étable. — 3. Le rationalisme moderne fait naître Jésus-Christ à Nazareth. — 4. Preuves intrinsèques de la vérité du récit Évangélique. Le *Primogenitus*, chez les Hébreux. — 5. *Invenietis infantem positum in præsepio*. — 6. Preuves extrinsèques du récit Évangélique. Antiquité du pèlerinage de Bethléem. — 7. Témoignages historiques. Conclusion.

§ II. CIRCONCISION. PRÉSENTATION AU TEMPLE.

8. Les rites hébraïques de la Circoncision. — 9. Le Nom. — 10. Purification de Marie, au Temple de Jérusalem. Le vieillard Siméon. Anne la Prophétesse. — 11. Cérémonies rituelles de la Purification. — 12. Miracle d'authenticité du récit Évangélique. Le cortège du Dieu enfant, au Temple de Jérusalem.

§ III. LES MAGES. FUITE EN ÉGYPTE.

13. Adoration des Mages. Départ de la sainte Famille pour l'Égypte. — 14. Dénégations rationalistes. — 15. L'Étoile des Mages attendue par tout l'univers, à l'époque de la naissance de Jésus-Christ. — 16. Où est né le nouveau roi des Juifs? — 17. Réalité du récit Évangélique. — 18. Conclusion.

§ IV. MASSACRE DES INNOCENTS.

19. Politique d'Hérode, vis-à-vis des Mages. — 20. Massacre des enfants de Bethléem. — 21. *Salvete flores Martyrum!*

§ V. LE RETOUR D'ÉGYPTE.

22. Dernières cruautés et mort d'Hérode. — 23. Testament et funérailles d'Hérode. — 24. L'Ange du retour. Avènement d'Archélaüs en Judée. — 25. Une émeute au Temple de Jérusalem, pendant les solennités pascales. — 26. Retour de la sainte Famille à Nazareth.

§ VI. RÉDUCTION DE LA JUDEE EN PROVINCE ROMAINE.

27. Partage de la Palestine entre les fils d'Hérode, par Auguste. — 28. Déposition d'Archélaüs par Auguste. Réduction de la Judée en province romaine. — 29. Recensement définitif de la Judée, par Quirinius.

§ VII. JÉSUS AU MILIEU DES DOCTEURS.

30. L'enfant Jésus perdu et retrouvé. L'éducation de Jésus selon les rationalistes. — 31. Prétendus frères et sœurs de Jésus. — 32. Impossibilité d'introduire, dans le récit Évangélique, les prétendus frères et sœurs de Jésus. — 33. Les frères de Jésus, nommés dans l'Évangile, étaient-ils les fils de Marie? — 34. Sens du mot « frère » dans le style hébraïque. — 35. Les frères obscurs de Jésus.

§ I. La Nativité.

1. La foule était grande, aux abords de Bethléem, la cité de David, parce que tous les membres de la descendance royale, réunis, des divers points de la Judée, accouraient se faire enregistrer, suivant la teneur du décret impérial. « Or, le temps où Marie devait enfanter était venu. Elle mit au monde un fils, son premier-né, l'enveloppa de langes, et le coucha dans une crèche; parce qu'il ne s'était point trouvé, pour eux, de place dans l'hôtellerie. Or, les bergers, dans la campagne voisine, veillaient, pendant la nuit, à la garde de leurs troupeaux. L'Ange du Seigneur leur apparut; une lumière céleste les environna; et ils restèrent saisis d'épouvante. Ne craignez point, dit l'Ange, voici que je vous apporte la nouvelle d'une grande joie pour tout le peuple. Aujourd'hui, est né, pour vous, le Sauveur, le Christ, le Seigneur, dans la cité de David. Voici le signe auquel vous le reconnaîtrez: Vous trouverez un enfant, enveloppé de langes, et couché dans la crèche. — Soudain, une multitude d'esprits célestes se joignirent à l'Ange; ils chantaient les louanges du Seigneur, et disaient: Gloire à Dieu, dans les hauteurs du ciel; et, sur la terre, paix aux hommes de bonne volonté! — Quand les chœurs angéliques eurent disparu dans les cieus, les bergers se disaient, l'un à l'autre: Allons à Bethléem; voyons l'accomplissement de la parole que le Seigneur nous a fait annoncer. — Ils vinrent en grande hâte; et trouvèrent Marie, Joseph et l'en-

Récit
évangélique
de la
Nativité.

fant déposé dans la crèche. A ce spectacle, ils reconnurent la vérité des paroles de l'Ange. Les étrangers, qui entendirent leur récit, admiraient ces merveilles. Or Marie conservait toutes ces paroles, et les méditait dans son cœur. Les bergers revinrent ensuite, glorifiant Dieu, et le louant de tout ce qu'ils avaient entendu et vu, en conformité avec la révélation des Anges ¹. »

2. Le monde entier a suivi les bergers, à l'étable de Bethléem. Prosterné devant la crèche, baignant de larmes l'humble litière sur laquelle repose un Dieu, l'homme s'anéantit, dans l'extase de l'amour, de l'adoration et de la reconnaissance. Oui, c'était ainsi qu'un Dieu devait naître ! Une misérable vanité humaine, ayant à choisir son berceau, l'aurait sans doute placé sur les marches d'un trône ; elle l'eût entouré des empresses d'une foule servile ; l'éclat des trompettes retentissantes eût réveillé les échos, pour annoncer à la terre la naissance d'un nouveau maître ; la chaumière aurait tressailli, au signal attendu du palais. Quelle indigence que les royautés de ce monde, devant Dieu ; quel silence pour lui que le bruit de nos tonnerres ; quel néant que nos grandeurs ! Ce que nous appelons la richesse n'est qu'un manteau d'emprunt, pour couvrir nos réelles misères ; ce qu'on décore du nom de puissance n'est que l'enseigne d'une plus éclatante servitude ; Dieu, descendant ici-bas, ne pouvait épouser nos pompes mensongères. « Mais » le bœuf de l'étable reconnut son créateur ; l'âne sut discerner la » crèche de son Dieu ². » Les Anges visitèrent les campagnes de la Nativité, comme aux jours où Jacob y faisait paître ses troupeaux. « Les peuples, assis dans les ténèbres, à l'ombre de la mort, »

Les magnificences divines de l'étable.

¹ Luc, II, 6-20. Le *Dies Natalis Domini*, si éloquemment célébré par tous les Pères de l'Église grecque et latine, s'est transformé, dans notre langue française, et a pris le nom de Noël (traduction de l'expression romane *Nadal* ou *Natal*). La nation chrétienne des Francs naquit à la foi, en ce jour, par le baptême de Clovis (25 décembre 496). Pour tout ce qui regarde l'admirable liturgie de Noël, étudier le Chapitre qui lui est consacré, dans le *Rational* de Durand de Mende, véritable monument d'érudition et de piété, dont l'étude, trop longtemps négligée, commence enfin à reprendre faveur, et qui devrait être familière à tous les prêtres. (*Rational*, trad. de M. C. Barthélemy, tom. III, p. 217, Paris, Vivès, 1854.)

² *Cognovit bos possessorem suum; et asinus præsepe Domini sui.* (Isaï., I, 3.)

courbés sous un joug de fer, dans l'*Ergastulum* romain, « virent » se lever la lumière ¹. » Les décrets de salut, enregistrés, dès l'éternité, dans les conseils de la Providence, sont accomplis. « Le Verbe s'est fait chair. Gloire à Dieu, dans les splendeurs du » ciel; et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté! » Des bergers sont les premiers adorateurs du Roi immortel de la paix, qui vient de naître; les prémices du Pasteur divin, qui va réunir les troupeaux des générations humaines, dans le bercail de son Église. Marie, la Vierge Immaculée, les introduit près de l'enfant, que ses mains ont enveloppé de langes; qu'elle a le droit de nommer son fils, et le devoir d'adorer comme son Dieu. Joseph, l'héritier de David, comtemple, avec eux, le chef promis à Israël, dont le règne n'aura pas de fin. Le récit des bergers circule parmi la foule, que l'édit d'Auguste attire à Bethléem. L'admiration s'éveille sur la crèche, où repose un petit enfant. Seules, de telles pompes convenaient au Verbe incarné; sa divinité éclate mieux, dans la nudité de l'étable, et dans l'abaissement de la crèche!

3. Mais étudions, au point de vue de l'authenticité historique, le récit de cette merveilleuse naissance. A côté du charme divin que le texte sacré exerce sur les cœurs, il y a, dans chaque détail, un parfum de vérité qu'il importe de dégager par une sérieuse analyse, en un temps où la négation a prétendu tout envahir. L'Europe entière a lu, en ces derniers jours, une *Vie de Jésus*, qui débute par ces paroles : « Jésus naquit à Nazareth, petite ville de Galilée, » qui n'eut avant lui aucune célébrité ². » S'il suffisait d'écrire un

Le rationalisme moderne fait naître Jésus-Christ à Nazareth.

¹ *Habitantibus in tenebris, in regione umbræ mortis, lux orta est eis.* (Isa., IX, 2.)

² *Vie de Jésus*, pag. 19. L'auteur cite, à l'appui de son assertion : Matth., « XIII, 54 et suiv.; Marc, VI, 1 et suiv.; Jean, I, 45, 46. » Selon son procédé habituel, les chiffres des versets évangéliques paraissent seuls, dans sa note; il n'en reproduit pas le texte. Dès lors, nul ne saurait douter que « Matth., XIII, 54; Marc, VI, 1; Jean, I, 45, 46, » n'affirment positivement que Jésus est né à Nazareth. Or, ces trois Évangélistes, dans les passages indiqués, n'en disent pas un mot. Cela est surprenant; cela est incroyable; mais cela est! Les parents de Jésus-Christ demeuraient à Nazareth, en Galilée. L'enfance et toute la jeunesse du Sauveur s'écoulèrent dans cette bourgade. La patrie de Jésus-Christ, pour les Juifs ses contemporains, comme pour nous, était donc le lieu de résidence de sa famille, le lieu où on l'avait vu grandir,

paradoxe, pour le faire croire, Nazareth demeurerait investie de l'honneur inattendu d'avoir été le berceau de Jésus-Christ. Mais l'histoire ne procède point par affirmation, elle exige des preuves. Quand il est question de savoir en quel lieu naquit Auguste, on recueille le témoignage de Suétone, de Tacite, de Dion et des auteurs qui nous ont transmis la vie de ce prince. Comme tous, unanimement, s'accordent à dire qu'Auguste est né à Rome, on sourirait de pitié, en entendant un écrivain, séparé, par dix-neuf siècles, des faits dont il parle, affirmer seul que cet empereur naquit à Messine. Or, l'histoire de Jésus-Christ intéresse le monde, à meilleur titre que celle d'Auguste. Des quatre Évangélistes qui nous l'ont transmise, aucun ne place la naissance du Sauveur à Nazareth ; ils proclament que Jésus naquit à Bethléem. En dehors de leur texte formel, nous avons cité d'irrécusables témoignages, établissant le même fait ; par conséquent, le lecteur est en droit de répondre par un souverain mépris, à l'affirmation, dénuée de preuves, qui vient de se produire. Aux siècles où l'Évangile était un texte populaire, gravé

et demeurer lui-même, sans interruption, jusqu'à l'âge trente ans. Aussi, l'inscription que portera, plus tard, la croix du Calvaire sera celle-ci : *Jésus de Nazareth, roi des Juifs*. Or, saint Matthieu, XIII, 54 ; saint Marc, VI, 1 ; saint Jean, I, 45, 46, ne parlent nullement du lieu de la naissance de Jésus-Christ. Voici leur texte même : « De retour dans sa patrie, Jésus enseignait les Juifs » dans leurs synagogues. » *Veniens in patriam suam, docebat eos in synagogis eorum.* (Matth., XIII, 54.) « Jésus retourna ensuite dans sa patrie, et ses disciples l'y suivirent. » *Et egressus inde in patriam suam, et sequebantur eum discipuli sui.* (Marc, VI, 1.) Le lieu de résidence, et le lieu de la naissance, sont deux choses, même aujourd'hui, fort distinctes. Lorsque saint Matthieu et saint Marc parlent du lieu de résidence de Jésus-Christ, le rationalisme laisse croire qu'ils ont parlé du lieu de sa naissance. Les lecteurs vulgaires ne s'apercevront pas de l'équivoque, dites-vous ? Il est vrai ; mais les lecteurs sérieux flétriront une pareille tactique. Quel nom donner à un auteur qui écrit que « Jean, I, 45, 46, » fait naître Jésus à Nazareth ? Voici le texte de saint Jean : « Philippe vint trouver Nathanaël et lui dit : Le Christ » que les Prophètes et Moïse ont annoncé, nous l'avons trouvé ; c'est Jésus, » fils de Joseph de Nazareth. » *Invenit Philippus Nathanaël, et dicit ei : Quem scripsit Moyses in lege, et prophetæ, invenimus Jesum filium Joseph a Nazareth.* (Joan., I, 45.) Ici, la misérable équivoque, sur le lieu de résidence et le lieu de naissance de Jésus-Christ, n'était pas même possible ; car, c'est bien à Joseph que se rapporte la localité de Nazareth.

dans toutes les mémoires, et parfaitement compris par toutes les intelligences, un immense éclat de rire eût fait justice de la récente exégèse. Nous ne voulons pas faire à notre époque l'injure de prendre trop au sérieux les nouveaux sophismes. Mais on nous permettra, du moins, d'exposer, à ce sujet, ce que nos pères savaient tous, et ce qu'il est à craindre que leurs fils, en apprenant, d'ailleurs, beaucoup d'autres choses, n'aient généralement oublié. Le texte de saint Luc, relatif à la naissance de Jésus-Christ à Bethléem, n'est pas seulement appuyé sur l'inspiration divine de l'Évangéliste. Ce titre de crédibilité, le plus haut pour une âme chrétienne, aurait été, on le conçoit, sans valeur vis-à-vis des païens, qu'il fallait convertir; il l'est malheureusement encore, à l'égard de l'incrédulité moderne, qui veut des preuves humaines, pour se soumettre à la parole de Dieu. Or, les preuves humaines surabondent. La plus directe, et la plus facilement saisissable, est celle qui résulte de l'examen même du récit de l'Évangile.

Preuves
intrinsèques
de la vérité
du récit
Évangélique.
Le *Primogenitus*
chez les
Hébreux.

4. Marie, dit saint Luc, « enfanta son fils premier-né, l'enve- » loppa de langes, et le déposa dans la crèche; car il ne s'était » point trouvé de place pour eux dans l'hôtellerie. » Ces simples paroles ne pouvaient être écrites, ni par un faussaire chrétien, ni par un auteur étranger aux mœurs judaïques; elles n'ont pu l'être que par un contemporain, connaissant parfaitement la disposition des lieux dont il parle, et sachant, d'une manière pratique, tout le détail de la constitution juive. L'apocryphe supposé n'aurait jamais employé l'expression : « son fils premier-né. » D'une part, elle lui eût semblé une redondance parfaitement inutile, et une naïveté sans objet, quand il venait de raconter les détails de l'Annonciation angélique, faite à la Vierge Marie; le songe de Joseph et les inquiétudes du Patriarche. Dans de telles circonstances, il était suffisamment clair que le fils de Marie ne pouvait être qu'un premier-né; et jamais un auteur ordinaire n'aurait songé à en faire l'objet d'une nouvelle mention. D'autre part, un faussaire chrétien eût soigneusement évité ce terme, dont les païens devaient se prévaloir, pour en déduire l'existence postérieure d'autres enfants de la sainte Vierge. Le rationalisme, encore aujourd'hui, n'a pas manqué

une occasion, en apparence, si favorable¹; parce qu'en effet, dans nos langues et nos habitudes modernes, comme chez les païens eux-mêmes, le terme « premier-né » n'a pas d'autre acception que celui d'ainé. Aussi, dès le iv^e siècle, c'est-à-dire après la ruine de Jérusalem, quand les traditions juives étaient oubliées, un hérétique latin, Helvidius, dans son ignorance, s'appuyait du mot de l'Évangile, pour soutenir que Marie avait eu d'autres enfants, après Jésus-Christ. Or, ce qu'un apocryphe n'eût certainement pas imaginé, ce qu'un écrivain ordinaire se fût gardé d'écrire, saint Luc l'exprime formellement; saint Matthieu le redit dans les mêmes termes. Les deux Évangélistes, qui ont raconté la naissance du Sauveur, emploient la même expression : « Elle enfanta son fils premier-né², » et cependant tous deux venaient de donner à Marie le nom de Vierge. C'est que le *Primogenitus*, chez les Juifs, était un titre juridique, emportant une signification spéciale, qui n'eut d'analogie dans aucune autre société. Le mot « aîné » n'en est point l'équivalent. La loi de Moïse donnait le nom de « premier-né, » même à un fils unique; elle le conférait, dès l'instant de la naissance, à tout enfant mâle, qui ouvrait, pour une femme d'Israël, la carrière bénie de la maternité. Dans nos usages, il serait absurde d'appeler « aîné, » un enfant qui n'a encore ni frères, ni sœurs; cette qualification ne saurait lui être appliquée que plus tard, dans le cas où il surviendrait des puînés. C'est précisément pourquoi, si le texte Évangélique était l'œuvre d'un apocryphe, nous ne lirions pas le titre de *Primogenitus*, dans le récit de la nativité du Sauveur. Mais, selon le style hébraïque, Jésus, fils de la Vierge Marie, au moment où il naissait, dans l'étable de Bethléem, était investi de la prérogative et des charges de la primogéniture. « Tout ce qui sera premier-né, parmi les fils d'Israël,

¹ « La famille, qu'elle provint d'un ou de plusieurs mariages, était assez nombreuse. Jésus avait des frères et des sœurs dont il semble avoir été l'aîné. » (*Vie de Jésus*, pag. 23.) Pour justifier ce titre d'ainé, l'auteur renvoie naturellement à Matth., I, 25 : *Peperit filium suum primogenitum*. Nous ne répondons ici qu'à la fausse interprétation du terme de *Primogenitus*. On trouvera la question de la virginité de Marie, traitée avec tous ses développements, aux nos 26, 27, et 28 de ce chapitre.

² Matth., I, 25; Luc, II, 7.

» dit le Seigneur à Moïse, m'appartient en propre, et demeure
 » marqué du sceau de ma sainteté. — Vous séparerez, pour être
 » ma portion, tous les enfants mâles ayant le caractère de la pri-
 » mogéniture, et vous me les consacrerez ¹. » Telle était, en prin-
 cipe, la dévolution légale, qui mettait tous les premiers-nés du peuple
 juif dans une classe à part, formant le domaine propre et exclusif
 de Jéhovah et de son Temple. On sait que cette disposition, parti-
 culière à la nationalité des Hébreux, se rattachait directement au
 grand événement de la sortie d'Égypte; alors que tous les premiers
 nés de Mesraïm, « depuis l'héritier du Pharaon, jusqu'au fils de la
 » servante, employée à tourner la meule ², » avaient été frappés de
 mort, en une seule nuit ³. Nous sommes très-loin, on le comprend,
 de nos idées modernes, sur le titre et le droit d'aïnesse. En com-
 pensation des premiers-nés des Hébreux, dont le nombre aurait
 promptement dépassé les besoins du ministère sacerdotal et des
 autres services religieux, Jéhovah s'était réservé en propre la tribu
 de Lévi tout entière ⁴; mais à la condition expresse que tous les pre-
 miers-nés seraient présentés au Temple, et rachetés par une com-
 pensation individuelle en argent ⁵. Voilà ce que signifie le terme
Primogenitum, employé par les Évangélistes. Autrefois, le moindre
 écolier, en Europe, le savait; non-seulement dans les universités
 catholiques, mais au sein du protestantisme lui-même. Grotius ne
 croyait pas qu'il fût la peine d'insister plus longuement sur ce fait.
 « L'expression de Premier-né, dit-il, se rapporte aux dignités et aux
 » prérogatives, qui, de tout temps, et même avant la loi de Moïse,
 » étaient attribuées aux enfants mâles; qu'ils fussent uniques, ou

¹ *Sanctifica mihi omne primogenitum, quod aperit vulvam in filiis Israël... mea sunt enim omnia. (Exod., XIII, 2.) Separabis omne quod aperit vulvam Domino. Quidquid habueris masculini sexus consecrabis Domino. (Ibid., 12.)*

² *Moriatur omne primogenitum in terrâ Ægyptiorum, a primogenito Pharaonis, qui sedet in solio ejus, usque ad primogenitum ancillæ, quæ est ad molam (Exod., XI, 5.)*

³ *Cumque interrogaverit te filius tuus cras, dicens : Quid est hoc? respondebis ei. In manu forti eduxit nos Dominus de terrâ Ægypti, de domo servitutis. (Exod., XIII, 14.)* Voir tom. I de cette Histoire.

⁴ *Statues Levitas... pro primogenitis quæ aperiunt omnem vulvam in Israël; accepi eos. (Numer., x, 13-16.)* — ⁵ *Omne autem primogenitum hominis de filiis tuæ pretio redimes. (Exod., XIII, 13.)*

» qu'ils eussent des puînés ¹. » Calvin, dont le témoignage ne saurait non plus être suspect, n'est pas moins formel. « Sous couleur de » ce passage ², dit-il, Helvidius a, de son temps, ému de grands » troubles en l'Église, parce que, par iceluy, il voulait maintenir que » Marie n'avait été Vierge, sinon jusques à l'enfantement; et que, » depuis, elle avait eu d'autres enfants. Or, il nous suffit de dire que » cela ne vient point au propos de l'Évangéliste, et que c'est une folie » de vouloir recueillir de ce passage ce qui en a été après la nais- » sance du Christ. Il est nommé Premier-né; mais non pour autre » raison, sinon afin que nous sachions qu'il est né d'une mère » vierge, et qui jamais n'avait eu enfant... On sait bien que, selon » l'usage commun de l'Écriture, ces manières de parler se doivent » ainsi entendre. Certes, c'est un point duquel jamais homme n'es- » mouvra dispute, si ce n'est quelque opiniâtre et railleur ³. »

5. Le *Primogenitum* Évangélique, est donc, à lui seul, une démonstration. Il suppose tout un ordre de doctrines et de faits, qui ne pouvait être familier qu'à un auteur contemporain; il implique un état social, une constitution, des lois, des usages, qu'il était sans doute possible de connaître après coup, puisqu'au moyen d'études rétrospectives, nous les connaissons aujourd'hui, mais qu'un écrivain étranger n'aurait jamais eu l'idée de rappeler, dans une circonstance où l'adjonction de ce mot, non-seulement pouvait paraître superflue, mais encore et évidemment dangereuse, par l'abusivité interprétation qu'on serait tenté d'en faire. Les Évangélistes n'ont cédé à aucune préoccupation de ce genre; ils ont enregistré un fait, dans le mode et les conditions d'existence où il s'était produit. Rien de plus, rien de moins; et, pour peu qu'on veuille sérieusement y réfléchir, on se convaincra que ce procédé donne ici à leur parole un caractère d'authenticité vraiment incontestable. La suite

*Invenietis
infantem po-
situm in
præsepio.*

¹ Grotius, *Annotat. in Matth. Oper. Theolog.*, tom. II, vol. I, pag. 15. —

² Matth., I, 25. Les lecteurs remarqueront que ce passage est exactement le même cité par l'auteur de la *Vie de Jésus*, à l'appui d'une erreur réfutée depuis seize cents ans.

³ Calvin, *Comment. sur l'harmonie évangél.*, pag. 41. Dans son vieux français, Calvin a écrit *raillard*; nous prenons la liberté de substituer, à cette épithète, son synonyme actuel, avec lequel l'oreille est plus familiarisée.

du récit de saint Luc, nous fournit une preuve du même genre. Après avoir donné le jour à son fils premier-né, « Marie l'enveloppa » de langes, et le déposa dans la crèche; car il ne s'était point » trouvé de place pour eux dans l'hôtellerie. » Transportez la scène dans un milieu autre que celui de la Judée, et de l'Orient, en général; ces indications si précises perdent leur sens, et paraîtront incohérentes. Notre expression : « hôtellerie, » la plus rapprochée du terme employé par l'Évangéliste, est loin pourtant d'en fournir une traduction exacte; et l'idée qu'elle présente à l'esprit est complètement étrangère à la réalité historique. Il n'y avait point « d'hôtellerie, » selon le sens français de ce mot, ni à Bethléem, ni dans le reste de la Palestine. Aujourd'hui même, les rares établissements de ce genre, qui s'y rencontrent, sont des importations européennes; et les indigènes ne les fréquentent pas. L'hospitalité était restée, chez les Juifs, une loi sacrée pour chaque famille. La maison du riche avait une pièce destinée à la réception des hôtes; le toit du pauvre, ou la tente des pasteurs, étaient généreusement partagés avec l'étranger qui s'y présentait. Comme au temps d'Abraham, on avait conservé la coutume de laver les pieds du voyageur. Mais, à la porte de chaque bourgade, on avait établi pour les caravanes, qui ne voulaient point séjourner, ou qui étaient trop nombreuses pour avoir recours à l'hospitalité privée, un abri pour les hommes et pour les marchandises; c'est ce que saint Luc désigne positivement par l'expression grecque : *Καταλύμα* (Lieu où l'on décharge les fardeaux). Là, chaque voyageur avait à pourvoir, lui-même, et comme il l'entendait, à ses propres besoins. A côté du caravansérail, car ce terme oriental peint mieux les habitudes de l'Orient, les animaux avaient le « *Præsepium*, » où ils trouvaient eux-mêmes le repos, et prenaient la nourriture que leur distribuaient leurs maîtres. Ces notions préliminaires nous permettent de saisir parfaitement tout l'ensemble et chaque détail du récit Évangélique. Joseph et Marie arrivent, le soir, au terme de leur voyage. Bethléem est remplie de la foule, qui vient s'y faire inscrire; tant il est vrai que la famille de David, l'une des plus nombreuses et des plus importantes de celles de Juda, n'était point éteinte ! Toutes les maisons de la ville sont

remplies, et la preuve c'est que le caravansérail lui-même est encombré. Les illustres voyageurs se retirent dans le « Præsepium, » abri provisoire, qu'ils partagent réellement avec les animaux. Là, Jésus-Christ, le fils de Dieu, le Verbe fait chair prend naissance; et l'Ange, le premier Évangéliste de cette bonne nouvelle, dit aux bergers : « Voici le signe auquel vous reconnaîtrez le Sauveur, le » Christ, qui vient de naître : Vous trouverez un enfant, enveloppé » de langes et couché dans la crèche. » Cette indication, dans nos mœurs actuelles, serait d'un vague désespérant. Où trouver, au milieu de la nuit, dans une de nos bourgades, la maison qui renfermerait l'heureuse crèche? Mais les bergers savent ce qu'est le « Præsepium » de Bethléem. Ils le connaissent, par expérience : c'est là qu'ils vont eux-mêmes, au besoin, remiser leurs troupeaux. Aussi n'hésitent-ils pas un instant; ils y courent; ils trouvent « Marie, Joseph » et l'enfant couché dans la crèche. » L'indication de l'Ange est, pour eux, aussi précise qu'elle le serait peu, dans un milieu moderne. L'abri que des circonstances exceptionnelles avaient imposé à la sainte Famille était, disons-nous, provisoire. En effet, quand les Mages viendront adorer le Fils de Dieu, ils ne le trouveront plus dans le « Præsepium, » que Joseph et Marie avaient quitté, pour habiter une maison de Bethléem. « Entrant dans la maison, dit l'Évangile, » ils trouvèrent l'enfant et Marie. » Il ne s'agit « plus ici, ajoute saint » Epiphane, du Præsepium, ni de la grotte, mais de la demeure » hospitalière, qui avait succédé à l'abri provisoire ¹. »

6. Plus on étudie la lettre de l'Évangile, et plus on y découvre de preuves intrinsèques d'authenticité. N'eussions-nous pas d'autre monument que le texte sacré, il suffirait seul à renverser tous les efforts du rationalisme. Mais, parallèlement à son récit, nous possédons toute une série de témoignages, qu'il importe de faire connaître. Le « Præsepium » de Bethléem, attira, dès l'aurore des siècles

Preuves
extrinsèques
du récit
Évangélique
Antiquité du
pèlerinage
de Bethléem

¹ Οὐ γὰρ ἠδραν τὴν Μαριάμ ἐν τῷ σπηλαίῳ ὅπου ἐγέννησεν · ἀλλὰ, ὡς ἔχει τὸ Εὐαγγέλιον, ὅτι ᾠδήγει, φησὶν, αὐτοὺς, ὁ ἀστὴρ ἄχρι τοῦ τόπου οὗ ἦν ἐκεῖ τὸ παιδίον. Καὶ εἰσελθόντες εἰς τὸν οἶκον εὗρον τὸ βρέφος μετὰ Μαρίας, οὐκέτι ἐν φάτνῃ, οὐκέτι ἐν σπηλαίῳ, ἀλλ' ἐν οἴκῳ. (S. Epiphanius, *Advers. hæres.*, LI, *Patrol. græc.*, tom. XLI, col. 906.)

chrétiens, la pieuse vénération des fidèles et la persécution du paganisme romain. Saint Justin avait suivi la trace des bergers; il était allé reconnaître le lieu où Jésus-Christ était né. « A la porte » de Bethléem, dit-il, on voit une grotte naturelle; c'est là que » Joseph, qui n'avait point trouvé de place dans le *Diversorium*, fut » contraint de se retirer ¹. » Origène, à peu près dans le même temps, disait au philosophe Celse : « Si la prophétie de Michée, et » son admirable concordance avec le récit Évangélique ne suffisent » pas encore à convaincre les plus incrédules, si l'on veut une » preuve plus décisive de la réalité de la naissance de Jésus-Christ à » Bethléem, qu'on veuille bien réfléchir qu'aujourd'hui on montre, » à Bethléem même, la grotte où il naquit, et, dans cette grotte, la » crèche, où il fut enveloppé de langes. Les monuments sont là, en » parfaite conformité avec le récit Évangélique. Le fait est de notoriété publique, dans toute la contrée; il est avéré, même chez les » ennemis de notre foi, qui sont unanimes à proclamer que, dans » cette grotte, est né Jésus, celui que les Chrétiens vénèrent et adorent ². » En dehors de leur valeur exégétique, sur laquelle nous reviendrons bientôt, ces déclarations, de l'an 200 de l'E. C., ont, au point de vue dogmatique, une portée que nous voulons simplement indiquer ici. Nous entendons, chaque jour, les protestants, accuser de superstition, d'idolâtrie même, le respect dont l'Église environne les Lieux Saints, et la piété des pèlerins catholiques. Il n'est pas rare, en Palestine, de rencontrer des hommes, qui adorent Jésus-Christ comme Dieu, et qui rougiraient de se découvrir, ou de se prosterner, devant la grotte de

¹ Ἐν σπηλαίῳ τινὶ σύνεγγυς τῆς κώμης. (*Dialog. cum Tryphone*, 78. *Patrol. græc.*, loc. citat.)

² Περὶ δὲ τοῦ γεγεννησθαι τὸν Ἰησοῦν ἐν Βηθλεὲμ, εἰ βούλεται τις μετὰ τὴν τοῦ Μιχαίου προφητείαν, καὶ μετὰ τὴν ἀναγεγραμμένην ἐν τοῖς Εὐαγγέλοις ὑπὸ τοῦ Ἰησοῦ μαθητῶν ἱστορίαν καὶ ἄλλοθεν, πεισθῆναι, κατανοησάτω, ὅτι ἀκολούθως τῇ ἐν τῷ Εὐαγγελίῳ περὶ τῆς γενέσεως αὐτοῦ ἱστορίᾳ, δεικνύται τὸ ἐν Βηθλεὲμ σπήλαιον, ἔνθα ἐσπαργανώθη. Καὶ τὸ δεικνύμενον τοῦτο διαβόητόν ἐστιν ἐν τοῖς τόποις καὶ παρὰ τοῖς τῆς πίστεως ἀλλοτρίοις, ὡς ἄρα ἐν τῷ σπηλαίῳ τοῦτ' ὁ ὑπὸ Χριστιανῶν προσκυνοῦμενος καὶ θαυμαζόμενος γεγέννηται Ἰησοῦς. (*Origen., Contra Celsum*, lib. I, cap. LI; *Patrol. græc.*, tom. XI, col. 755)

Bethléem, où Jésus naissant fut enveloppé de langes; devant la pierre du sépulcre, où le corps de Jésus, détaché de la croix, fut enveloppé des bandelettes de la mort. Ces hommes ont la prétention de maintenir, dans leur pureté, la foi et le culte des premiers siècles, altérés, disent-ils, par le catholicisme. Or, au temps d'Origène et de saint Justin, on vénérât la grotte de Bethléem, comme nous la vénérons aujourd'hui. Protesteront-ils contre la piété de la primitive Église, si solennellement attestée par d'illustres contemporains? Est-ce que saint Justin, Origène, et, plus tard, saint Jérôme étaient coupables d'idolâtrie, en vénérant la crèche de Bethléem? Pas plus que ne le sont les catholiques du XIX^e siècle, fiers de suivre, dans la mesure de leurs forces, les grands exemples de leurs pères dans la foi.

7. Pour arrêter, dans son essor, la piété des premiers chrétiens, qui les conduisait en foule à la grotte de Bethléem, l'empereur Adrien, l'an 138 de notre Ère, fit profaner ce monument auguste. Par son ordre, une statue d'Adonis fut érigée, au lieu même où Jésus avait fait entendre les premiers vagissements de l'enfance; et les colonies païennes, transplantées par le César romain sur le sol de Judée, venaient célébrer leurs mystères impurs, dans ces campagnes qui avaient retenti du chant des Anges ¹. « La profanation, » dit M. de Vogué, loin d'effacer le souvenir de la Nativité, selon » l'intention des païens, contribua à fixer la tradition ². » Origène, dans le passage que nous venons de citer, s'appuyait, en effet, sur le témoignage des populations païennes, établies alors depuis un demi-siècle à Bethléem, pour constater invinciblement l'authenticité de la tradition Évangélique ³. En présence de faits

Témoignages
historiques.
Conclusion.

¹ *Ab Hadriani temporibus usque ad imperium Constantini, per annos circiter centum octoginta, ... Bethleem nunc nostram, et augustissimum orbis locum, de quo Psalmista canit: Veritas de terrâ orta est, lucus inumbrabat Thamuz, id est Adonidis: et in specu, ubi quondam Christus parvulus vagiit, Veneris amasius plangebatur.* (S. Hieron., *Epist. LVIII, ad Paulinum*; *Patrol. lat.*, tom. XXII, col. 581.)

² M. de Vogué, *Églises de la Terre-Sainte*, pag. 51, note.

³ Aux témoignages de saint Justin et d'Origène, qui donnent au *Præsepium* de Bethléem le nom de *Σπήλαιον* (grotte), nous pouvons joindre ceux d'Eusèbe de Césarée, de saint Épiphanes et de saint Jérôme, qui tous l'appellent de

aussi éclatants, d'une signification claire, précise, irréfragable, il a réellement fallu spéculer sur la légèreté qui caractérise notre époque, et sur un lamentable oubli de toute l'histoire religieuse, pour oser, sans craindre de soulever la conscience populaire, écrire l'incroyable affirmation : « Jésus naquit à Nazareth, » petite ville de Judée, qui n'eut avant lui aucune célébrité ! » Les annales du monde n'offrent pas, dans leur ensemble, un fait plus solidement établi que le fait de la naissance de Jésus-Christ à Bethléem. Le sol lui-même, quand tous les autres monuments feraient défaut, protesterait de la véracité des traditions. On n'a pas oublié une récente découverte, due au hasard d'une fouille heureuse. En 1859, on a retrouvé les ruines d'un monastère, élevé, au temps de saint Jérôme et de sainte Paule, sur l'emplacement où l'Ange apparut aux bergers ¹. Tant il est vrai qu'en notre

même. *In hoc parvo terræ foramine cœlorum conditor natus est.* (S. Hieronym., *Epistol.* XLVI; *Patrol. lat.*, tom. XXII, col. 490.) Cette désignation, rapprochée du récit Évangélique et de l'aspect même des lieux, nous permet de fixer complètement les idées sur le *Diversorium* et le *Præsepium* de Bethléem. « Le » sol de la Palestine, dit le docteur Sepp, est composé, en grande partie, de » terre calcaire, et, par conséquent, plein de grottes naturelles. » Dès le principe, on avait profité de ces excavations naturelles, pour y ménager des abris pour les hommes et les animaux. Le caravansérail de Bethléem était de ce genre. La partie destinée aux animaux forme une grotte spéciale, petite, basse, et dont l'aire est inférieure de deux pieds à celle de la grotte principale, sur laquelle elle s'ouvre à main droite vers le fond : c'est la crèche ou *Præsepium*. La partie disposée à l'usage des hommes, le *Καταλوما* de saint Luc, le *Diversorium* de la *Vulgate*, est une pièce irrégulière, de forme trapézoïde, ayant 38 pieds de long, 11 de large, et 9 de hauteur. (*La Vie de Notre Seigneur Jésus-Christ*, par le docteur Sepp, tom. I, pag. 232; *Histoire Évangélique*, par D. Pezron, tom. I, pag. 63; *Histoire de la sainte Vierge*, par M. Lecanu, pag. 172; de Saulcy, *Dict. des Antiq. bibliques*, col. 140, 141.)

¹ Voici comment s'exprime, à ce sujet, une lettre adressée de Jérusalem, en date du 17 février 1859 : « Une découverte d'une grande importance vient » d'être faite, il y a quelques jours à peine, aux environs de Beith-Lehm, à » l'endroit reconnu pour être celui où l'Ange apparut aux bergers. A l'est de » Beith-Lhem, à une égale distance du sanctuaire traditionnel de l'Apparition » de l'Ange aux bergers, en faisant une excavation de plusieurs mètres, dans » la terre, on vient de trouver les intéressantes ruines d'un immense cou- » vent, de l'époque de saint Jérôme et de sainte Paule; on y reconnaît des » restaurations postérieures faites par les Croisés. Les citernes sont immenses, » régulières, et dans un parfait état de conservation. Déjà, le pavé en mosaïque

époque, troublée par l'incrédulité rationaliste, les pierres elles-mêmes prennent une voix, et proclament l'authenticité des récits évangéliques ! Et maintenant, détournant la pensée de ces misérables objections, adorons les divines merveilles de la crèche. Disons avec saint Épiphane : « L'étable de Bethléem c'est le ciel tout entier, » descendu sur la terre. La Vierge enfante, sans douleurs, le » maître de la terre et des cieux. Les hiérarchies angéliques entou- » rent le berceau du Verbe fait chair. Gloire à Dieu dans les hau- » teurs célestes, et sur la terre paix aux hommes de bonne volon- » té ! » — « O miracles ! O prodiges ! O mystères ! s'écrie saint » Augustin. L'ordre de la nature est suspendu ; Dieu naît homme ; » une Vierge devient féconde, en conservant sa virginité immaculée : » ineffable alliance de la parole de Dieu avec celle qui ne connaît » point d'homme ! Une mère reste Vierge ; la maternité n'altère » point la fleur d'Israël. Dieu, celui qui est, et qui était créateur, » devient créature ; l'immense se réduit, pour être serré dans nos » bras ; la richesse éternelle se fait pauvre ; l'incorporel se revêt » de la chair ; l'invisible se voit ; l'impalpable se touche ; l'incom- » mensurable se mesure ; celui que bénissent et la terre et les » cieux, est couché dans l'étroit espace d'une crèche ! ² »

» de plusieurs chambres est à découvert, et l'on est sur les traces du pavé » en marbre de l'Église, ainsi que de l'entrée des souterrains. L'enthousiasme » occasionné par cette trouvaille est tel, que, du village de Beth-Sakour (des » Bergers), on y accourt pour travailler gratuitement. L'emplacement de ces » ruines est connu des Arabes sous le nom de *Siar-el-Ganem* (Promenade des » Brebis). Un nombre considérable de grottes très-profondes l'environnent, » et jusqu'à ce jour les bergers s'y mettaient à l'abri avec leurs troupeaux. » Tout près de ces grottes, se trouve une grande citerne hébraïque. » (De Sauley, *Dict. des Antiq. bibl.*, col. 805.)

¹ S. Epiphani., *Oratio de Deiparâ*; *Patrol. græc.*, tom. XLIII, col. 499.

² *O miracula! o prodigia! o mysteria! Naturæ jura mutantur; in homine Deus nascitur; Virgo sine viro gravidatur; viri nesciam sermo Dei marital; simul facta est mater et virgo; mater facta, sed incorrupta. O mira et inæquisita compago! O nova et inaudita commixtio! Deus, qui est et qui erat Creator, fit creatura; qui immensus est, capitur; divites constituens, pauper efficitur; incorporeus carne vestitur; videtur invisibilis; palpatur impalpabilis; comprehenditur incomprehensibilis; quem cælum et terram benedicit, in præsepio angusto collocatur.* (S. August., *De Nativit.*, sermo IX, cité par Cornélius à Lapede, *Comment. in Luc.*, édit. Vivès, tom. XVI, pag. 61.)

§ II. Circoncision. Présentation au Temple.

Les rites
hébraïques
de la
circoncision.

8. « Les huit jours qui devaient s'écouler, avant la circoncision, étant accomplis, dit saint Luc, l'enfant reçut le nom de Jésus, qui lui avait été donné par l'Ange, avant sa conception ¹. » L'époque où les fils des Hébreux devaient recevoir la douloureuse empreinte du sacrement de l'Ancienne Alliance, n'était pas abandonnée à la discrétion des parents. Jéhovah, lui-même, l'avait fixée, en disant à Abraham : « Quand l'enfant aura huit jours, il sera circoncis ². » La loi mosaïque avait renouvelé le précepte. « Le huitième jour, » le nouveau-né recevra la circoncision ³. » Le texte Évangélique est donc ici en parfaite conformité avec la législation juive. Le Fils de Dieu, qui venait, en sa personne, consommer toute la loi, commence à la crèche sa mission de victime sanglante, qui ne se terminera qu'au Calvaire. Ce fut, en effet, dans le « Præsepium » de Bethléem, que le Christ « qui était avant Abraham, » et dont le père des croyants avait « désiré voir le jour, » reçut, par la circoncision, la marque des enfants d'Abraham. Les rites usités, pour cette cérémonie légale, nous ont été transmis par le Talmud, et leur pratique se retrouve à peu près la même, au sein du judaïsme actuel ⁴. Le matin du huitième jour, dix personnes, au moins, devaient se réunir autour du nouveau-né. L'opération, nous l'avons dit, n'était nullement du ressort des prêtres ou des lévites, encore moins du pontife suprême. L'iconographie moderne, en plaçant d'ordinaire le théâtre de la circoncision dans le Temple, et en lui donnant le Grand-Prêtre pour ministre, commet donc une faute contre la vérité historique. Le ministre, ou *Mohel*, était, et, de nos jours, est encore indistinctement choisi, parmi toutes les classes de la population juive; son habileté est le seul titre qui le recommande

¹ Luc, II, 21. — ² *Infans octo dierum circumcidetur.* (Genes., XVII, 12.) — ³ *Die octavo circumcidetur infantulus.* (Levit., XII, 3.)

⁴ Léon de Modène, *Cérémonies et coutumes qui s'observent aujourd'hui parmi les Juifs, traduites de l'italien de Léon de Modène, rabbin de Venise, par le sieur de Simonville*, Paris, 1710, in-12, pag. 142, 147; Buxtorf, *De la Synagogue juive*, chap. II; Adisson, *De l'État présent des Juifs en Barbarie*, chap. VII.

aux familles. Le père prononçait la prière suivante : « Béni soit le » Seigneur notre Dieu, qui a imprimé sa loi dans notre chair, et qui » marque ses enfants du signe de son alliance sainte, pour les » rendre participants des bénédictions d'Abraham, notre père ! » Deux sièges d'honneur étaient disposés; l'un pour le parrain, l'autre demeurait vide. Ce dernier était présenté à l'enfant, auquel on adressait en même temps ces paroles : « Voici le siège du prophète Élie ¹. » Sur tous les points de l'univers, où les fils d'Israël sont maintenant dispersés, ils observent encore cette coutume symbolique, attestant ainsi leur foi dans l'attente du précurseur, qui devait ouvrir les voies au Messie. Mais, pour eux, le siège d'Élie demeure toujours vide; Jean-Baptiste s'y est assis, et Jésus-Christ, le divin enfant de Bethléem, a enseigné le monde du haut d'une chaire plus auguste que celle de Moïse.

9. Après avoir accompli le rite sanglant, le *Mohel* récitait cette bénédiction : « Adonaï, Dieu de nos ancêtres, fortifiez et conservez » cet enfant pour son père et sa mère. Faites que son nom soit en » honneur parmi les fils d'Israël. Qu'on l'appelle... (*Ici, on prononçait le nom choisi pour l'enfant*), qu'il soit l'allégresse du père » qui l'a engendré, et de la mère qui lui a donné le jour ² ! » Ce fut donc en de telles circonstances ³ que le nom de Jésus, proclamé dans l'étable de Bethléem, retentit en présence des derniers descendants de la famille de David, réunis dans la bourgade originaire, en vertu d'un ordre d'Auguste. Les témoins de la cérémonie légale comprirent-ils alors le sens du nom divin, devant lequel « tout

Le Nom.

¹ Sepp, *Vie de Notre Seigneur Jésus-Christ*, tom. I, pag. 236, 237. On trouvera les plus amples détails, sur ce sujet, dans le *Rational* de Durand de Mende, édit. Vivès, tom. III, pag. 429-436. — ² *Rational*, tom. III, note 7, pag. 434.

³ Le caractère essentiellement traditionnel du peuple juif ne permet pas de douter de l'antiquité des rites, dont il a conservé l'usage, pour la circoncision. Bien que l'Évangéliste n'entre à ce sujet dans aucun détail particulier, il indique pourtant, d'une manière absolue, que toutes les prescriptions de la loi furent remplies : *Perfecerunt omnia secundum legem Domini.* (Luc, II, 39.) Il est donc infiniment probable que la circoncision de Jésus-Christ s'accomplit avec les formalités ordinaires, et qu'ainsi les circonstances furent semblables à celles que nous rapportons ici, d'après la coutume rituelle des Hébreux.

» genou fléchit, au ciel, sur la terre et dans les enfers? » On conçoit facilement que les bergers instruits par les Anges, que la foule au sein de laquelle le récit des merveilles de la crèche avait circulé, durent saluer, comme un heureux présage, le nom de Jésus (Sauveur), donné au rejeton de la race royale, depuis si longtemps déchue. Une première fois, ce nom avait paru dans les annales des Hébreux ; il rappelait la conquête de la Terre Promise, et les victoires de Josué. Plus tard, avec Zorobabel, le nom de Jésus, porté par un Grand-Prêtre, avait marqué le terme de la captivité de Babylone et l'inauguration du second Temple. Enfin, à une époque récente, le nom de Jésus, l'auteur du Livre de l'*Ecclésiastique*, était devenu comme le synonyme de la sagesse, descendue du ciel pour instruire les hommes. Le nom de Jésus n'était donc pas, comme le rationalisme affecte de le croire, « un nom fort commun ¹. » La tradition historique des Hébreux lui assignait un rôle considérable. Quand on le donna au divin fils de Marie, les assistants se persuadèrent, sans doute, que le descendant de David, dont ils environnaient le berceau, serait, quelque jour, un guerrier, puissant comme Josué ; restaurateur du culte mosaïque, comme le grand-prêtre Jésus, fils de Josédéch ; sage, comme Jésus, fils de Sirach. Les espérances des Juifs ne s'élevaient pas plus haut. Le joug du qua-

¹ « Le nom de *Jésus*, qui lui fut donné, disent les rationalistes, est une altération de *Josué*. C'était un nom fort commun ; mais naturellement on y chercha plus tard des mystères et une allusion à son rôle de sauveur. Peut-être, lui-même, comme tous les mystiques, s'exaltait-il à ce propos. » (*Vie de Jésus*, pag. 21.) Cette dernière insinuation, dont l'impunité se retranche sous l'abri d'un *peut-être*, a la même valeur scientifique que le *naturellement* qui la précède. On ne répond pas à des imaginations. L'Évangile, dont nous reproduirons intégralement le texte, n'est pas une œuvre de fantaisie, et sa lecture suffit à faire justice des rêves de nos lettrés. Mais, au point de vue philologique, écrire que *Jésus* est une altération de *Josué*, c'est volontairement et sciemment s'exposer à la risée du public sérieux, pour se donner le mince avantage de tromper un instant les lecteurs vulgaires. L'expression hébraïque *Jehoscuah*, et, par abréviation, *Jesuah*, a été traduite en grec par le mot *Jésus* (Septante, Philon, Josèphe). La première version latine de l'Ancien Testament le rendait par le mot *Josué*. Voilà ce que l'auteur de l'*Histoire des Langues sémitiques* savait aussi bien que nous, quand il formulait, à l'usage de la foule, cette ridicule affirmation : « *Le nom de Jésus est une altération de Josué.* »

trième empire, l'empire de fer, prédit par Daniel, pesait sur leurs têtes. Rome les broyait, par la main d'Hérode. Mais les temps marqués par la prophétie de Jacob étaient arrivés; la période finale des septante semaines d'années était venue. Tous les Juifs attendaient le conquérant, issu de David, qui asseoirait, à Jérusalem, un trône désormais immortel. Deux personnes, seulement, ne partagèrent point ces illusions nationales : ce furent Marie, qui conservait dans son cœur les mystères divins, et Joseph, auquel l'Ange avait dit : « Vous donnerez à l'enfant le nom de Jésus, car c'est lui qui sauvera le peuple de ses péchés. » Le préjugé hébraïque sur le caractère tout matériel de l'empire du Christ nous apparaîtra, à chaque page de l'Évangile. Sa persistance devait être telle, qu'en ce moment, les Juifs attendent encore un Messie, un Fils de l'Étoile, dont le glaive, parti de Jérusalem, fera, de la Judée, le centre de la domination universelle du monde.

10. « Lorsque le temps de la purification, prescrite par la loi de Moïse, fut arrivé, continue saint Luc, Marie et Joseph portèrent l'enfant à Jérusalem, pour le présenter devant le Seigneur, selon ce qui est écrit au livre de la loi : « Tout fils premier-né sera la propriété » sainte de Jéhovah; » et pour offrir le sacrifice légal de deux tourterelles ou de deux jeunes colombes. Or, il y avait, à Jérusalem, un homme juste et craignant Dieu, nommé Siméon. Il vivait dans l'attente de la consolation promise à Israël. L'Esprit-Saint se reposait sur lui, et lui avait révélé qu'il ne mourrait point, sans avoir vu le Christ du Seigneur. Conduit par l'inspiration divine, il vint au Temple, à l'heure où les parents de Jésus y entraient, pour accomplir les cérémonies légales. Siméon prit l'enfant dans ses bras, et bénit Dieu en ces termes : Maintenant, Seigneur, vous laisserez votre serviteur mourir en paix, selon votre parole; car mes yeux ont contemplé le Sauveur, que vous avez préparé pour tous les peuples du monde; la lumière qui doit éclairer les nations; la gloire d'Israël votre peuple! — Joseph et Marie admiraient, en silence, les paroles du vieillard. Siméon les bénit, et dit à Marie, la mère de Jésus : Voici que cet enfant, établi pour la ruine et la résurrection de plusieurs en Israël, apparaîtra, comme un étendard

Purification
de Marie au
Temple de
Jérusalem.
Le vieillard
Siméon. Anne
la prophé-
tesse.

de contradiction. Un glaive transpercera votre âme. Il en sera ainsi, pour que les pensées qui se cacheront au fond des cœurs soient mises au jour. — En ce même temps, vivait Anne, la prophétesse, fille de Phanuel, de la tribu d'Aser. Elle avait vécu de longs jours. A l'époque de sa jeunesse, ayant perdu son époux, après sept ans de mariage, elle était restée dans la viduité : elle avait alors quatre-vingt-quatre ans. Elle ne quittait plus le Temple, servant Dieu, nuit et jour, dans le jeûne et la prière. Anne étant donc survenue, en cette circonstance, louait elle-même le Seigneur et parlait de l'enfant à tous ceux qui attendaient la rédemption d'Israël ¹. »

Cérémonies
rituelles de la
Purification.

11. Les signes intrinsèques d'authenticité, que nous avons observés précédemment dans le texte Évangélique, se manifestent ici, avec le même caractère d'évidence. L'hypothèse rationaliste, qui attribue à quelque apocryphe, du second ou du troisième siècle, cette page de saint Luc, devient de plus en plus insoutenable. Qu'était-ce que la purification légale? Combien de jours devaient s'écouler, pour la jeune mère, entre les joies de la maternité et le pieux devoir de la présentation du premier-né au Temple? Nul ne le savait, chez les Romains ni les Grecs, parmi lesquels le faussaire supposé aurait écrit. L'auteur ne se préoccupe cependant pas d'éclaircir ces problèmes; il poursuit son récit, absolument comme s'il parlait à une génération instruite de toutes les prescriptions et de toutes les observances de la loi juive. A moins d'admettre qu'il se fût donné la mission d'écrire une suite d'énigmes, indéchiffrables pour ses lecteurs, l'apocryphe ne pouvait point faire usage d'un tel procédé. Manifestement, la sobriété des détails de l'Évangile, en cette circonstance, prouve, qu'à l'époque de sa composition, les coutumes auxquelles il fait allusion étaient de notoriété publique en Judée, et qu'elles entraient dans la vie et la pratique sociales des Hébreux. Faites intervenir la ruine de Jérusalem et la dispersion du peuple juif, antérieurement à la date où cette page de l'Évangile fut écrite, et vous placez immédiatement l'auteur dans la nécessité, s'il veut être intelligible, d'expliquer mille détails, qu'il eût suffi à un con-

¹ Luc, II, 22-28.

temporain de noter en passant. Cette remarque générale a une portée immense, pour l'appréciation de la véracité du texte Évangélique : tous les sophismes de l'incrédulité échoueront, devant cette loi de l'histoire. Mais, en étudiant les faits en particulier, la démonstration paraît encore plus saisissante. Ainsi, chaque parole du récit de la Purification évoque tout un ordre d'idées, étrangères au génie grec et romain, et qui n'ont eu d'application que dans la loi mosaïque. Le Seigneur avait dit à Moïse : « La femme qui aura » donné naissance à un fils, demeurera, les sept premiers jours, dans » un état d'impureté légale, absolue ¹; et elle passera les trente- » trois suivants, sans toucher à rien de sanctifié, ni pouvoir » entrer dans le Temple. Si elle a donné naissance à une fille, l'im- » pureté légale durera deux semaines, et l'interdiction religieuse » soixante-six jours. Lorsque le terme de la purification sera accom- » pli, elle offrira, pour un fils comme pour une fille, à la porte du » Tabernacle d'Alliance, un agneau d'un an, qui sera brûlé en ho- » locauste, une tourterelle ou une jeune colombe, qui seront offertes » en sacrifice pour le péché. Elle les remettra entre les mains du » prêtre, qui les présentera au Seigneur, et priera pour elle. Ainsi, » elle sera purifiée. Telle est la loi de toutes les mères, qui auront » mis au monde soit un fils, soit une fille. Que si la femme ne peut » offrir un agneau, elle prendra deux tourterelles ou deux jeunes » colombes, dont l'une servira pour l'holocauste, et l'autre, pour » le sacrifice du péché. Le prêtre priera pour elle, et elle sera puri- » fiée ². » Rapprochés du récit Évangélique, ces textes de la loi nous font comprendre tous les sous-entendus; le Testament Ancien projette, sur le berceau de Jésus, ses derniers rayons de lumière, comme le flambeau qui vient confondre ses feux mourants dans les splendeurs de l'aurore.

¹ Le terme de sept jours, fixé pour la durée de l'impureté légale, après qu'une femme juive avait donné le jour à un fils, fait comprendre pourquoi la cérémonie de la circoncision ne pouvait avoir lieu que le huitième jour. Les témoins et les assistants n'auraient pu communiquer avec la mère, sans contracter eux-mêmes l'impureté absolue dont elle était frappée, pendant les sept premiers jours. — ² *Levit.*, XII, 2 ad finem.

Miracle
d'authenticité
du récit
Évangélique.
Le cortège
du Dieu en-
fant au
Temple de
Jérusalem.

12. Ainsi, quarante jours après la naissance d'un fils, en Israël, la purification de la mère s'accomplissait par un holocauste et un sacrifice pour le péché. L'héritière de la royale maison de David, la Vierge Immaculée, bénie entre toutes les femmes, portant dans ses bras l'Agneau de Dieu qui devait effacer les péchés du monde, se trouva trop pauvre, pour fournir au Temple l'agneau de l'holocauste. Son offrande fut celle de l'indigence; deux tourterelles ou deux jeunes colombes, présentées de sa main au prêtre, remplissant en ce jour les fonctions de sacrificateur, furent substituées à la riche offrande des femmes d'Israël. Divine pauvreté, et touchant emblème de la pureté de Marie, caractérisée par l'innocence de la colombe! Le prêtre, descendant d'Aaron, pria pour la mère du Fils de Dieu; et la purification légale fut accomplie, en la personne de la Vierge sans tache. Mais ce n'était là qu'une des obligations imposées à Marie. L'Enfant divin était un premier-né; comme tel, il appartenait au Seigneur, et devait être racheté à prix d'argent. Voilà pourquoi l'Évangéliste ajoute que l'Enfant devait être présenté au Temple. Nous avons eu déjà l'occasion d'insister sur cette condition de la primogéniture en Israël; encore ici, la conformité du récit de saint Luc avec les prescriptions légales est frappante. Qu'on dise, tant qu'on voudra, qu'un apocryphe a imaginé tous ces récits après coup; qu'un faussaire a pu tellement mesurer ses paroles, dans une simplicité parfaite, qu'aucune ne se trouve tomber à faux! Le rationalisme supposerait ainsi un miracle, plus surprenant que ceux de l'Évangile, qu'il répudie. Eh bien oui! le miracle domine toute cette histoire, et, s'il en était autrement, l'univers serait encore païen. Quelles figures, au siècle d'Auguste, en un temps où le monde se ruait aux voluptés, s'abîmait dans l'épicuréisme, se gorgeait de plaisirs et de sang, quelles figures que celle du juste Siméon, « attendant la consolation promise à Israël, » et d'Anne la prophétesse, consumant une vie entière « dans la prière et le jeûne, » au Temple de Jérusalem! Où donc s'étaient réfugiées la véritable grandeur, la noblesse d'âme, la piété et la vertu? Demandez aux poètes, aux historiens, aux orateurs, aux philosophes de Rome, s'ils connaissaient ces grandes choses, même de nom? Des jeûnes,

à ces beaux esprits qui s'enrôlaient élégamment dans le troupeau d'Épicure! Des prières, à ces esclaves de l'inflexible *Fatum!* En vérité, on songeait bien à cela dans les festins d'Apicius, et sous le *Velum* parfumé du cirque, où les gladiateurs se poignardaient avec grâce! Qui ne voit, qu'à des prodiges de corruption, il fallait opposer des prodiges de sainteté; que l'incroyable perversité du paganisme ne pouvait être vaincue que par la divinité des miracles évangéliques; enfin que le seul cortège digne du Verbe fait chair, la seule cour où dût paraître le Dieu de toute pureté, se trouvaient dans le Temple de Jérusalem, où les traditions des patriarches, des justes, des prophètes, se personnifiaient en de tels représentants?

§ III. Les Mages. Fuite en Égypte.

13. « Après que Jésus fut né à Bethléem de Juda, aux jours du roi Hérode, dit saint Matthieu, des Mages vinrent d'Orient à Jérusalem. Ils disaient : Où est le roi des Juifs qui vient de naître? Car nous avons vu son étoile en Orient, et nous sommes venus l'adorer. — Le roi Hérode, en entendant ces paroles, fut troublé, et toute la ville de Jérusalem partagea son émotion. Il fit mander tous les princes des prêtres avec les scribes du peuple, et les interrogea, pour apprendre, de leur bouche, en quel lieu le Christ devait naître. — A Bethléem de Juda, répondirent-ils. C'est ainsi qu'il a été écrit par le Prophète : Et toi Bethléem, terre de Juda, tu n'es pas la moindre parmi les principautés de Juda, car c'est de toi que sortira le chef qui règnera sur Israël mon peuple ¹. — Alors Hérode manda en secret les Mages, s'informa soigneusement de l'époque où l'étoile leur était apparue, et les envoya à Bethléem, en disant : Allez, prenez les informations les plus exactes sur l'enfant, et quand vous l'aurez trouvé, revenez me le dire, afin que moi aussi j'aie l'adorer. — Après cet entretien avec le roi, les Mages partirent. Or, l'étoile, qu'ils avaient vue en Orient, reparut à leurs yeux; elle les précéda, jusqu'au moment où elle vint se reposer sur le lieu où

Adoration
des Mages.
Départ de la
sainte Famille
pour
l'Égypte.

¹ Mich., v, 2.

était l'enfant. En apercevant de nouveau l'étoile, ils éprouvèrent une joie indicible. Pénétrant donc dans la maison, ils trouvèrent l'enfant avec Marie, sa mère, et se prosternant ils l'adorèrent; ouvrant ensuite leurs trésors, ils lui offrirent comme présents, de l'or, de l'encens et de la myrrhe. Avertis ensuite par un songe de ne pas retourner près d'Hérode, ils revinrent en leur pays par un autre chemin. Quand ils se furent retirés, l'Ange du Seigneur apparut en songe à Joseph et lui dit : Lève-toi, prends l'enfant et sa mère, et fuis en Égypte; tu y resteras jusqu'à ce que je t'avertisse de l'heure du retour, car Hérode va faire rechercher l'enfant, pour le mettre à mort. — Se levant donc, Joseph prit l'enfant et sa mère, et, cette nuit même, partit pour l'Égypte¹. »

14. Des Mages, venus, du fond de l'Orient, pour adorer la royauté naissante du Dieu de l'étable; une étoile se reposant sur la demeure où Marie tient son fils dans ses bras; le vieil Hérode tremblant sur

¹ Matth., II, 1-14. L'Adoration des Mages ne précéda point la Purification. Immédiatement après le départ des illustres étrangers, la sainte Famille, dans la nuit même, partit pour l'Égypte. Les lecteurs qui désiraient étudier à fond cette question de chronologie évangélique, en trouveront tous les éléments réunis par le P. Papebrock (*Acta Sanctor.*, tom. I, April.), et le P. Patrizzi (*De Evangel.*, lib. III, dissert. xx, tom. II, pag. 277, édit. Frib. Brig., 1853). On pense généralement que l'Adoration des Mages n'eut lieu qu'un an après la naissance de Jésus-Christ; c'est du moins le sentiment des doctes Bollandistes. Quant au séjour de la sainte Famille à Bethléem, pendant un aussi long intervalle, il n'a rien qui doive surprendre, si l'on tient compte de toutes les données qui nous sont fournies par le texte sacré. 1^o L'Évangile nous apprend que la sainte Vierge habitait Nazareth, avant son mariage (Luc, I, 27); mais il ne nous dit pas le moins du monde que saint Joseph y fût fixé. 2^o Loin d'attribuer cette résidence, même intentionnelle, à saint Joseph, avant l'époque où il reçut la mission sublime d'être le gardien de Marie Immaculée et le père nourricier de Jésus, l'Évangile suppose précisément le contraire. En effet, alors qu'avertie par l'Ange, la sainte Famille quittera l'Égypte pour revenir en Palestine, ce n'est point en Galilée, où était située Nazareth, que Joseph se propose de retourner, mais dans la tribu de Juda (*in Judæa*), où était située Bethléem. La crainte d'Archélaüs, fils d'Hérode, qui régnait en Judée, et un avertissement divin le déterminent seuls à revenir à Nazareth. Et l'historien sacré note cet incident, comme une circonstance providentiellement ménagée, en dehors de toutes les probabilités humaines : *Ut adimpleretur quod dictum est per prophetas : Quoniam Nazareus vocabitur.* (Matth., II, 23.)

son trône ; Jérusalem émue au souffle messianique, qui lui revient des extrémités de l'Arabie ; le Sanhédrin juif, les Scribes fournissant une interprétation du texte de Michée, si claire, si nette, si positive, que la prophétie semble de l'histoire ; tant de miracles révoltent nos modernes rationalistes ! Si Jésus-Christ eût été le fils d'Auguste, on ne trouverait point extraordinaire que le monde se fût agité autour de son berceau. Mais Jésus-Christ est le fils de Dieu, et l'on ne veut pas que son avènement ait été entouré de signes divins. La majesté du ciel ne saurait se choisir une cour ; les rationalistes ne le permettent qu'aux majestés de la terre. Aussi, avec quel dédain ils parlent de « la légende, fruit d'une grande » conspiration, toute spontanée, qui s'élaborait autour de Jésus, » même de son vivant ! Déjà peut-être, disent-ils, couraient, sur » son enfance, plus d'une anecdote, conçue en vue de montrer, dans » sa biographie, l'accomplissement de l'idéal messianique, ou, pour » mieux dire, des prophéties que l'exégèse allégorique du temps » rapportait au Messie. D'autres fois, on lui créait dès le berceau » des relations avec les hommes célèbres, Jean-Baptiste, deux vieillards, Siméon et Anne, qui avaient laissé des souvenirs de haute » sainteté ; Hérode-le-Grand ; des astrologues Chaldéens qui, dit-on, » firent vers ce temps-là un voyage à Jérusalem ¹. » Ces quelques lignes représentent, à elles seules, dans l'Évangile rationaliste, toute la narration de la naissance de saint Jean-Baptiste, de l'Annonciation, de la Nativité divine à Bethléem, de la Circoncision, de la Présentation au Temple et de l'Adoration des Mages. Quoi ! tant de faits, d'une notoriété universelle, au sein de nos sociétés chrétiennes, en ce peu de mots ! Tout un ensemble de récits, qui a converti le monde, illuminé et transformé des millions d'âmes, inspiré tant de génies, consolé tant d'afflictions, et créé sur la terre un art nouveau ; la critique moderne a la prétention de résumer consciencieusement tout cela, dans une rapide prétention, et de le supprimer, sans discussion ni preuves, par un « peut-être ! » Il n'est que trop vrai. Voilà pourquoi la science,

¹ *Vie de Jésus*, pag. 241, 242.

digne de ce nom, a répondu, par une explosion de mépris, à ces frivolités retentissantes. Mais la foule a recueilli avidement les nouveaux sophismes. Ah! pour les multitudes déçues, auxquelles on arrache impitoyablement le pain de la parole divine, l'âme s'émeut d'un sentiment d'ineffable compassion; il est permis de redire la touchante exclamation du Sauveur : *Misereor super turbam* ¹!

15 Les réalités historiques dominent toutes les misérables arguties des rhéteurs. Vous n'admettez pas qu'une étoile rayonne sur le berceau du Roi des cieux? Expliquez pourquoi les pseudo-Messies, qui voulurent à cette époque, usurper le rôle de libérateurs, choisirent le nom consacré de *Fils de l'Étoile*? *Barchochébas*, ne signifie pas autre chose, et l'on sait que le fameux imposteur juif, qui, sous ce titre, organisa la dernière insurrection hébraïque contre Rome (135), puisait toutes ses inspirations dans la science du rabbin Akiba. Il était donc constant, au sein du judaïsme, qu'une étoile signalerait l'avènement du Messie. Combien de fois les Phariséens ne demandent-ils pas à Jésus-Christ un signe dans les cieux, pour confirmer la véracité de sa mission? Le Talmud de Babylone nous apprend que, vers l'époque de la naissance du Sauveur, « un grand nombre de gentils » se rendit à Jérusalem pour voir se lever l'étoile de Jacob². Ainsi, l'attente, provoquée par les oracles prophétiques, avait franchi les limites de la Judée, et envahi le monde. Expliquez pourquoi Virgile chantait, à Rome, le retour d'*Astrée*, la Vierge céleste, précisément au temps où l'Ἄστὴρ du texte Évangélique venait guider les Mages à Bethléem³? Pourquoi le livre persan, intitulé *Oracles magiques*, affirme-t-il « qu'à une époque peu éloignée » une Vierge enfantera un Saint, dont l'apparition sera annoncée » par une étoile⁴? » Pourquoi enfin, la Sibylle chaldéenne, parlant des symptômes qui devaient précéder l'avènement d'une religion

¹ Marc, VIII, 2. — ² *Thalmud babylon.*, *Shanedr.*, cap. II. Ce passage important a été cité pour la première fois par D. Juan José Heydeck, rabbin converti, dans son ouvrage intitulé : *Defensa de la Religion christiana*, tom. II, pag. 79, Madrid, 1798. — ³ Virgil., *Eglog.*, cap. IV, 6. — ⁴ H. J. Schmitt, *Rédemption du genre humain*, pag. 66.

L'Étoile des Mages attendue par tout l'univers à l'époque de la naissance de Jésus-Christ.

plus pure, annonçait-elle « une lutte des astres, le triomphe d'une » nouvelle étoile, et la chute du sabéisme des Mages¹? » Les chrétiens n'ont pu réagir sur les inspirations de Virgile, sur les préjugés du rabbin Akiba, et des auteurs du Talmud ; sur le pseudo-Zoroastre, qui écrivait les *Oracles magiques*. Maintenant, supposez que ces traditions, qui remuaient le monde, de l'Orient à l'Occident, aux derniers jours d'Hérode, n'eussent pas été d'une notoriété vulgaire, et le récit Évangélique n'a plus de sens. Que trois étrangers viennent aujourd'hui, dans l'une de nos capitales européennes, nous parler d'une étoile, aperçue au fond de l'Asie, et annonçant la naissance d'un enfant roi ; leur parole n'ébranlera aucun souverain sur son trône ; l'opinion publique restera impassible, et les trois visionnaires continueront leur chemin, sans soulever la moindre émotion autour d'eux. Il fallait donc des circonstances exceptionnelles, pour que l'arrivée des Mages à Jérusalem agitât, comme elle le fit, et le vieil Hérode, et le Sanhédrin, et les Scribes, et Jérusalem entière. Mais ces circonstances exceptionnelles, l'Évangéliste ne nous les explique pas. Donc l'Évangile fut écrit à une époque où leur souvenir vivait encore, au sein d'une génération contemporaine. Donc, de tous les côtés, éclate cette lumineuse authenticité du texte Évangélique, que l'incrédulité voudrait couvrir d'un voile de nuages.

16. « Où est le roi des Juifs qui vient de naître ? demandent les » Mages. Nous avons vu son étoile en Orient, et nous venons l'adorer. » Une telle interrogation, appuyée d'un pareil récit, et jetée au milieu de nos civilisations actuelles, n'obtiendrait pas même l'honneur d'une réponse. Mais, dans le monde entier, et à Jérusalem surtout, à l'époque où elle se produisit, les esprits se préoccupaient unanimement de la naissance d'un Roi, et de l'avènement d'un nouvel Empire. Hérode, le tyran Iduméen, suivait, d'un regard plein d'anxiété, les diverses manifestations de l'espérance populaire. Tout à l'heure, il va faire massacrer les enfants de Bethléem ; il voudra faire égorger, dans l'hippodrome de Jéricho, tous les chefs des familles

Où est né
le nouveau roi
des Juifs.

¹ Münter, *Sinnbilder der Alten Christ*, 2 heft., Altona, 1825.

princières, sans doute pour éteindre sous des flots de sang les aspirations nationales. On conçoit donc le trouble que la parole des Mages dut jeter dans l'âme ombrageuse du monarque, et l'émotion, en sens inverse, qu'elle excita parmi la foule des Hébreux. Mais ni Hérode, ni ses sujets ne s'étonnent de l'apparition d'une étoile, et du rapport qui pouvait exister entre un tel phénomène et la naissance d'un nouveau Roi des Juifs. « Une étoile se lèvera au-dessus de Jacob¹, » avait dit le fils de Béor. Cette prophétie, enregistrée dans les Livres de Moïse, portée par l'émigration en Babylonie, en Perse, en Chaldée, n'avait cessé de fixer les regards d'Israël. Une Étoile, le Messie, étaient deux termes qui soulevaient toutes les poitrines, et faisaient palpiter tous les cœurs des enfants de Juda. Quand des Mages, c'est-à-dire les héritiers Chaldéens, ou Perses, de l'antique science des astres, vinrent dire à Jérusalem : « Nous avons vu l'Étoile : où est le Roi des Juifs ? » leur parole fut aussi naturelle et aussi intelligible que si, de nos jours, au bruit du canon annonçant la naissance de l'héritier d'un trône, un étranger demandait : Où est le palais du roi qui vient de naître ? J'entends le signal de son entrée en ce monde. — La prophétie de Balaam n'avait point été interprétée dans un sens allégorique : son texte d'ailleurs s'y refusait ; elle avait été prise au pied de la lettre, et étudiée avec une persévérance telle que les Juifs étaient arrivés à préciser l'époque de sa réalisation. On lit, dans le Talmud, que la venue du Messie devait avoir lieu, lorsque la conjonction de Saturne et de Jupiter se ferait dans le signe des Poissons ; or, Képler a démontré que cette rencontre s'était faite l'an de Rome 747, année qui touche celle de la naissance de Jésus-Christ. Les Pharisiens étaient tellement persuadés de la vérité de ce calcul astronomique qu'ils ne craignirent pas, suivant le témoignage de Josèphe, de prédire à Hérode lui-même la chute prochaine de son trône. Enfin, la croyance sur ce point était à la fois si répandue et si uniforme que Philon, vivant en ce temps à Alexandrie, prédisait, d'après un phénomène céleste, observé par lui, que :

¹ Numer., xxiv, 17. Voir tom. I de cette Histoire, pag. 722.

les Juifs allaient se réunir, de tous les points du monde, pour inaugurer l'empire de la paix.

17. Tant de témoignages, concordants et précis, retombent comme un poids écrasant sur les pauvretés rationalistes, qui nous entretiennent « d'anecdotes et de légendes spontanément élaborées. » L'Évangile est un monument qui a ses racines dans l'histoire, et son sommet dans les cieux. Il est donc certain qu'une étoile, apparue en Orient, amena des Mages au berceau de Jésus-Christ. Si le signe céleste n'eût pas illuminé la maison de Bethléem, le monde aujourd'hui encore ne croirait pas à la divinité du Verbe fait chair. Cela est tellement vrai, que non-seulement Barchochébas, mais le prophète de la Mecque, Mahomet lui-même, ne purent rattacher à leur cause les convictions des Orientaux, qu'en se faisant précéder par une extraordinaire apparition d'étoile. Chacun sait que le météore, connu maintenant sous le nom de comète de Halle, se rapprocha de la terre en l'an 612, et que Mahomet, commençant alors son rôle public, profita de la circonstance pour répondre aux exigences de la prophétie, et donna ce phénomène comme le signe de sa prétendue mission. Ce n'est pas le miracle d'une étoile, annonçant aux Mages la naissance du Christ, qui étonne le plus l'historien, c'est l'incroyable légèreté du rationalisme, qui glisse sur de pareils faits, sans même soupçonner leur importance. On conserve, à la Bibliothèque impériale de Paris, un *fac-simile* d'une inscription trouvée en Chine, à Syn-gnan-fou, et remontant à l'an 550 de notre ère. Elle est à peine de deux ou trois siècles plus jeune que le zodiaque de Denderah, qui fait partie du même dépôt, et que la science incrédule attribuait libéralement à une époque antéhistorique. On lit, dans l'inscription de Syn-gnan-fou, ces paroles textuelles : « La Perse, contemplant la splendeur du » Messie, vint payer le tribut. » Le scepticisme contemporain, voudrait-il nous dire pourquoi il n'a pas créé, autour de l'inscription chinoise, la célébrité factice dont il avait doté naguère le marbre fameux de Denderah ? Nous ne le savons que trop. La conspiration du silence est parfois aussi habile que celle des renommées en commandite. Mais que nous importent ces artifices du parti-pris ?

Réalité du
récit
Évangélique

On n'a pas attendu la découverte du monument chinois pour croire à l'Évangile. Ce n'est pas l'inscription de Syn-gnan-fou qui dictait au philosophe Platonicien Chalcidius, en l'an 250, ces autres paroles : « Une étoile, annonçant non pas des morts ou des maladies, mais la » descente d'un Dieu sur la terre, apparut à des Chaldéens, illustres » par leur science, et leur habileté dans l'astronomie. A la vue de » ce nouvel astre, ils se déterminèrent à quitter leur patrie, pour » aller à la recherche du Dieu. Quand ils l'eurent trouvé, ils lui » rendirent les hommages dus à la Majesté divine, voilée sous la » figure d'un enfant ¹. » Un siècle avant Chalcidius, Celse, l'ennemi juré du nom chrétien, ne soupçonnait même pas la possibilité de nier un fait aussi notoire que l'arrivée des Mages à Jérusalem, après l'apparition d'une étoile extraordinaire ². Vers l'an 103, Justin, élevé au sein du paganisme, recueillait, à Sichem, les traditions presque contemporaines de l'histoire de Jésus-Christ. Le souvenir des Mages et de l'étoile de Bethléem était encore vivant : Justin le proclame, dans son entretien avec le juif Tryphon, et son interlocuteur ne songe pas un instant à révoquer en doute l'authenticité d'un récit, que toutes les mémoires avaient conservé ³.

Conclusion

18. Voilà comment le texte Évangélique s'appuie sur les réalités les plus positives. A l'heure où nous écrivons ces lignes, on montre encore, sur le chemin de Bethléem, une source appelée Fontaine-des-Mages; et la tradition nous apprend, qu'en cet endroit, l'étoile miraculeuse apparut de nouveau aux yeux des voyageurs. Quels monuments le rationalisme moderne oppose-t-il à tant de traditions positives? Quoi! un apocryphe obscur aura eu cette fortune d'inventer une légende, dont chaque mot se trouvera confirmé par l'histoire contemporaine, les prophéties antérieures, les traditions universelles, les souvenirs de toutes les générations, sur tous les points de la terre! Une telle apparence de vérité, autour d'une légende, vous paraît fort naturelle; le hasard vous suffit pour l'expliquer! Eh bien, un lettré, qui, pour être apocryphe, n'est cepen-

¹ Chalcid., *In Platonis Timæum Commentar.*, pars II, cap. VII, § 125, pag. 219.

² Origen., *Contra Celsum*, lib. I, cap. LVIII; *Patrol. græc.*, tom. XI, col. 768.

³ Justin., *Dialog. cum Tryph.*; *Patrol. græc.*, tom. VI, col. 657.

dant pas obscur; qui disposait de toutes les ressources de la philologie, de la science historique et critique, vient d'écrire la *Vie de Jésus*, en 459 pages. Expliquez pourquoi le hasard, si complaisant pour les apocryphes, l'a tellement peu favorisé, qu'on ne rencontre pas, dans son ouvrage, une seule ligne qui ne soit démentie par tous les monuments, par tous les témoignages, par tout l'ensemble et par chaque détail de la civilisation contemporaine de Jésus-Christ!

§ IV. Massacre des Innocents.

19. Les illustres adorateurs, que l'Orient envoyait au berceau de Bethléem, étaient étrangers aux passions qui agitaient alors la Judée, depuis le trône du vieil Hérode, jusqu'à la tente du pasteur. Quand l'Évangéliste ne nous apprendrait pas qu'ils arrivaient d'une région lointaine, la confiance avec laquelle ils s'expriment, sans se préoccuper d'éveiller toute la colère d'un tyran, suffirait à le prouver. Leur bonne foi est aussi évidente pour nous, qu'elle le fut aux yeux d'Hérode lui-même; elle forme, autour du récit Évangélique, une garantie d'authenticité incontestable. Les Juifs, victimes, depuis trente ans, de l'inexorable cruauté du roi Iduméen, durent trembler pour la vie des nobles étrangers; et ce sentiment se mêla, sans doute, à l'émotion, qu'au point de vue des espérances nationales, l'arrivée des Mages excita, parmi les habitants de Jérusalem. La conduite d'Hérode, en cette circonstance, est d'accord avec tout ce que l'histoire nous apprend de sa politique insidieuse, de sa dissimulation profonde et de son astucieuse souplesse. Il avait le plus vif intérêt à connaître la pensée intime du Sanhédrin, des Prêtres et des Scribes, au sujet du roi mystérieux, attendu par la Judée entière. Les traditions messianiques, familières aux Hébreux de race, élevés dans l'étude de la Loi et des Prophètes, se présentaient, aux yeux du monarque, sous un aspect fort différent de la réalité. Nous avons dit plus haut qu'Hérode avait songé à les exploiter, au bénéfice de sa puissance, et que ses courtisans, sous le nom d'Hérodiens, appliquaient

Politique
d'Hérode
vis-à-vis des
Mages.

à la royauté de leur maître les caractères prophétiques de l'empire du Christ. Cette flatterie, attestée par Josèphe, supposait, chez Hérode, l'ignorance absolue des détails traditionnels, relatifs à l'avènement du Messie. On comprend, dès lors, l'empressement avec lequel il met à profit l'impression produite par l'arrivée des Mages ; pour s'éclairer officiellement sur la portée des espérances nationales. La convocation des Prêtres et des Scribes était une mesure doublement habile ; d'une part, elle apprenait à Hérode le point précis que sa tyrannie aurait à surveiller dans la suite ; de l'autre, elle offrait, à la défiance de son caractère, l'occasion de mesurer, d'après les réponses individuelles de chaque Docteur, le degré d'importance qu'il attachait aux prophéties, et, par conséquent, le plus ou moins d'attachement qu'il portait au régime actuel. Cette politique servait beaucoup mieux les desseins du tyran, que ne l'eût fait une sévérité prématurée. Voilà pourquoi il affecte, vis-à-vis des Mages, un système d'hypocrite sympathie. « Allez, leur dit-il, et interrogez tous ceux qui pourront » vous renseigner sur l'enfant. Quand vous l'aurez trouvé, revenez » me le dire, pour que j'aie aussi l'adorer. » A leur insu, les nobles étrangers seraient ainsi devenus, comme un prolongement de la police du vieux roi. L'*Interrogate diligenter* d'Hérode est un chef-d'œuvre de duplicité et de fourberie. Pour déjouer cette tactique perfide, quand les Mages auront déposé, aux pieds de Jésus naissant, les productions symboliques de leur patrie, l'or de la royauté, l'encens de la divinité, la myrrhe de l'humanité mortelle, ils retourneront en leur pays, par un autre chemin. Le Fils de Marie sera emporté en Égypte, et les sanguinaires projets du tyran se réaliseront trop tard.

20. « Hérode, se voyant trompé par les Mages, continue saint » Matthieu ¹, entra dans une violente colère. Il envoya tuer tous les » enfants de Bethléem et des environs, depuis l'âge de deux ans et » au-dessous, selon le temps de l'apparition de l'étoile, qui lui avait » été indiqué par les étrangers. Alors fut accomplie la parole du

¹ Matth., II, 16-18.

» prophète Jérémie : Une clameur a retenti dans Rama, au milieu
 » des lamentations et des larmes. C'est Rachel pleurant ses fils, elle
 » repousse toute consolation, parce qu'ils ne sont plus ¹ ! » — Le
 massacre des innocentes victimes de Bethléem était résolu par
 Hérode, dès le jour où la réponse du Sanhédrin avait fixé l'atten-
 tion du tyran sur la cité royale, désignée par les Prophètes, comme
 le futur berceau du Messie. La sanglante exécution dut suivre de
 près le départ des Mages. Elle est une des réalités historiques les
 mieux constatées, par les témoignages extrinsèques. Nul n'ignore
 le mot d'Auguste à ce sujet. La nouvelle du massacre de Beth-
 léem arriva à la cour de l'empereur, en même temps que celle de
 l'exécution d'Antipater, fils aîné d'Hérode. « En apprenant, dit
 » Macrobe, que le roi des Juifs venait de faire égorger, en Syrie,
 » tous les enfants de deux ans et au-dessous, et que son propre
 » fils avait été tué par l'ordre paternel, Auguste s'écria : Il vaut
 » mieux être le pourceau d'Hérode que son fils ². » Une telle cruauté
 révolte la délicatesse de nos modernes rationalistes. Ils ne croient
 ni aux miracles de la puissance divine, ni aux monstrueux égare-
 ments de l'ambition humaine. Et pourtant, on se le rappelle ³, le
 traitement barbare, que le tyran Iduméen appliqua aux seuls en-
 fants de Bethléem, avait été, cinquante ans auparavant, décrété
 par le Sénat de Rome, contre tous ceux qui naîtraient dans l'année
 fatidique, où, d'après les oracles sibyllins, « la nature devait en-
 » fanter un Roi. » — Auguste ne l'ignorait pas, car ce décret, sanc-
 tionné par l'exaltation farouche de sénateurs républicains, mais
 répudié par la conscience du peuple, avait été rendu l'année même
 qui précéda la naissance de cet empereur. Aussi, dans son ironique
 exclamation, il n'y a pas l'ombre d'un blâme, à l'adresse de la
 cruelle politique d'Hérode; il n'y a pas même un accent de pitié
 en faveur des jeunes victimes et des larmes de leurs mères. Aux

¹ Jerem., xxxi, 15.

² *Cum audisset Augustus inter pueros, quos in Syria Herodes rex Judæorum in-
 tra bimatum jussit interfici, filium quoque ejus occisum, ait : Melius est Herodis
 porcum esse quam filium.* (Macrobian., *Saturnal.*, lib. II, cap. iv.) — ³ Voyez, dans
 ce volume, le chapitre intitulé : *Hérode*, n° 51.

yeux d'Auguste, Hérode a prudemment agi, en moissonnant ces tendres fleurs ; son unique faute est d'avoir tué son propre fils ; encore, la plaisanterie impériale suffira-t-elle à l'absoudre. Voilà ce qu'était l'humanité, entre les mains du despotisme de Rome et des agents couronnés, que le Capitole entretenait dans toutes les provinces ! Vespasien, le lendemain de la prise de Jérusalem, faisait rechercher tous les membres de la royale famille de David, et, de sang-froid, les faisait égorger, pour étouffer, à sa source, la persistance des aspirations populaires, qui s'obstinaient à attendre un libérateur issu de la tige de Jessé ¹. Tant il est vrai que les Romains « songèrent longtemps à l'existence, autour d'eux, d'un représentant tant quelconque de l'ancienne dynastie ² » juive ! Tant il est vrai que l'avènement du Sauveur, promis au seuil de l'Éden, prédit par les Prophètes et attendu par le monde opprimé, troublait le sommeil des oppresseurs, et faisait trembler la royauté de Satan, établie sur tous les trônes !

*Salvete flores
Martyrum !*

21. Les lamentations de Rachel, entendues, en ce jour, dans les campagnes de Rama, retentiront jusqu'à la fin des siècles, comme le témoignage accusateur de la férocité, vraiment diabolique, à laquelle Jésus-Christ est venu arracher l'univers. Le tombeau de Rachel est à quelques pas du Præsepium où l'enfant-Dieu voulut avoir son berceau. Les ruines de Rama couronnent les hauteurs. On montre, aux flancs de la montagne, une grotte, où la tradition locale nous apprend que plusieurs mères, poursuivies par les soldats d'Hérode, cherchèrent un refuge, et furent égorgées, avec les enfants qu'elles couvraient de leurs bras. Qu'est devenue, pourtant, la royauté sanguinaire d'Hérode ? Quel est le souverain qui règne aujourd'hui sur le Capitole, au lieu où la justice impériale d'Auguste croyait, par un frivole jeu de mots, punir suffisamment l'attentat de Bethléem et l'auteur couronné d'une telle boucherie ? Le

¹ Καὶ ἐπὶ τούτοις Οὐεσπασιανὸν μετὰ τὴν τῶν Ἱεροσολύμων ἄλωσιν, πάντας τοὺς ἀπὸ γένους Δαβὶδ, ὡς ἂν μὴ περιληφθεῖν τις παρὰ Ἰουδαίους τῶν ἀπὸ τῆς βασιλικῆς φυλῆς, ἀναζητεῖσθαι προστάξει, μέγιστον τε Ἰουδαίους αὐθις ἐκ ταύτης διωγμὸν ἐπαρτηθῆναι τῆς αἰτίας. (Euseb., *Hist. eccles.*, lib. III, cap. XII ; *Patrol. græc.*, tom. XX, col. 248.) — ² *Vie de Jésus*, pag. 238.

Vicaire de Jésus-Christ s'est assis sur le trône d'Auguste, devenu le siège de la paternité sainte qui rayonne sur le monde. Il envoie, sur les bords des fleuves de la Chine, recueillir les milliers d'enfants que la barbarie idolâtrique abandonne, chaque année, sans pitié et sans remords. Au nom de l'enfant-Dieu, échappé aux fureurs d'Hérode, que de victimes arrachées à la mort ! Au nom des Innocents, massacrés à Bethléem ¹, que d'âmes, rachetées pour le ciel, vont grossir, chaque jour, le cortège de l'Agneau ! L'humanité tout entière a donc le droit de redire le cantique de l'Église : « Salut, » fleurs des martyrs, qu'au seuil même de la vie, le persécuteur du » Christ a moissonnées, comme l'orage abat les roses naissantes ! » Prémices de l'immolation de Jésus, tendre troupeau de victimes; » au pied de l'autel, vos âmes innocentes se jouent parmi les » palmes et les couronnes ². »

§ V. Le retour d'Égypte.

22. Le massacre des saints Innocents ne fut qu'un épisode de la cruelle persécution qui signala les derniers jours d'Hérode. « Ce » prince, dit Josèphe, avait soixante-dix ans. Atteint d'une maladie » qui lui ôtait tout espoir de guérison, il devint d'une humeur telle- » ment sombre qu'il ne pouvait se supporter lui-même. L'horreur » qu'il inspirait à ses sujets, la persuasion qu'on attendait sa mort » comme une délivrance, redoublaient sa rage. Une sédition éclata, » dans ces conjonctures, et lui fournit un prétexte pour assouvir sa » fureur ³. » Au mépris de la loi de Moïse, il avait fait placer sur

Dernières
cruautés et
mort
d'Hérode.

¹ Le nombre des enfants tués à Bethléem, en cette circonstance, ne saurait être fixé d'une manière absolue. Voici les appréciations du Dr Sepp à ce sujet : « Bethléem, comme on le sait, était la plus petite ville de Juda; sa population, et celle des environs, devait monter à deux ou trois mille; car, » même aujourd'hui, où elle est assez considérable, elle s'élève à peine à » deux mille. Or, pour mille habitants, on ne peut compter plus de quinze » à vingt naissances masculines par an. Les victimes égorgées par Hérode, » en n'y comprenant pas les pères et les mères, ne peuvent donc guère s'é- » lever à plus de soixante à soixante-dix. » (Sepp, *Vie de Notre Seigneur Jésus-Christ*, tom. I, pag. 139.) — ² *Hymn. in fest. SS. Innocentium.*

³ Joseph., *Antiq. jud.*, lib. XVII, cap. VIII.

le portail du Temple, un aigle d'or, symbole de la domination romaine ¹. Judas, fils de Sariphée, et Matthias, fils de Margalotha, deux docteurs, dont le zèle, l'éloquence et l'attachement profond aux institutions nationales, avaient rendu le nom cher à toute la jeunesse de Jérusalem, laissèrent éclater toute leur indignation. La résistance des Pharisiens, qui venaient de se refuser au recensement imposé par César, avait jeté, au sein de la population, des ferments de révolte. Le nouvel outrage fait à la religion mosaïque, par l'exhibition, dans le sanctuaire de Jéhovah, d'une sculpture formellement interdite par la loi juive, acheva d'exaspérer les esprits. L'aigle d'or fut arraché des portiques du Temple, aux applaudissements de la multitude; on brisa, à coups de hache, cet emblème de la servitude d'Israël; on en foula aux pieds les débris. Le vieil Hérode, sur son lit de douleur, apprit cet attentat; il eut encore assez de vie et de puissance pour faire brûler vifs Matthias et tous ses complices. Quelques jours après, il se faisait transporter, par le conseil de ses médecins, aux sources bitumineuses de Callirhoé, à quelques stades de Jéricho. — Josèphe décrit, en ces termes, les souffrances du tyran : « Une fièvre lente, dont la chaleur semblait » toute concentrée au dedans de lui, le consumait jusqu'à la moëlle » des os; une appétence insatiable le forçait à engloutir sans cesse » des aliments qui ne le nourrissaient plus; des ulcères purulents » lui rongeaient les entrailles, et lui arrachaient des cris de douleur; » les pieds et les jointures, gonflés par l'hydropisie, étaient encore » recouverts d'une peau translucide, mais la partie inférieure du » buste était dévorée vivante par les vers. A cet horrible supplice, » se joignait celui d'une odeur fétide et insupportable; tous les » nerfs étaient contractés, la respiration courte et sifflante. Les » médecins qui l'approchaient étaient unanimes à proclamer que » la vengeance divine s'était étendue sur lui, en punition de ses » cruautés inouïes ². » Tel était le cadavre vivant qu'on plongeait, à

¹ On se rappelle les assertions du rationalisme sur l'inviolable domaine des Hérodes, auquel les Romains se seraient bien gardés de toucher. Partout, l'histoire vient accuser l'ignorance, ou la mauvaise foi, des théories rationalistes. — ² Joseph., *Antiq. jud.*, lib. XVII, cap. VIII.

Callirhoé, dans une cuve de bitume et d'huile tièdes. Le malade n'y fut pas plutôt entré que son corps sembla se dissoudre ; son œil mourant se fermait à la lumière. On le rapporta sur son lit. Cependant, la nouvelle de sa mort commence à se répandre. Sur ce faux bruit, les Juifs font éclater leur joie. Hérode, sorti de sa léthargie, l'apprend ; il donne l'ordre d'amener à Jéricho tous les membres des principales familles de ce peuple esclave, et les fait emprisonner dans l'hippodrome. « Aussitôt que j'aurai rendu l'âme, dit-il à Sa- » lomé, ordonnez à mes archers de tuer, à coups de flèches, toute » cette multitude, afin que la Judée soit forcée de pleurer ma » mort ! » Il demanda ensuite, pour étancher sa soif ardente, qu'on lui apportât une pomme, et voulut la couper lui-même. Ce désir fut satisfait, mais profitant d'un moment où il se croyait libre, il essaya de se percer le cœur, du couteau qu'il tenait à la main. Achiab, son neveu, poussant un cri d'effroi, se précipita sur lui et arrêta le bras du suicide. Le bruit causé par cet événement mit le palais en rumeur ; la nouvelle que le tyran venait d'expirer eut bientôt volé, une seconde fois, par toute la ville, et parvint jusqu'à la prison où était détenu Antipater, son fils ¹. Le jeune prince, qui l'attendait avec impatience, se livra aux transports d'une joie dénaturée, et supplia ses gardes de le mettre en liberté. On vint en avertir Hérode. Plus furieux de la joie d'Antipater que des approches mêmes de la mort, il envoie des soldats le massacrer dans sa prison, et, cinq jours après, il expire lui-même, portant au tombeau la malédiction des Juifs, et la tache du sang innocent, répandu à grands flots, durant un règne de trente-sept ans ².

23. Salomé, aussitôt, après la mort de son frère, fit mettre en liberté les malheureux prisonniers de l'hippodrome. Elle espérait, par cet acte de clémence, se créer, pour l'avenir, une popularité qui servirait ses desseins ambitieux. Le testament d'Hérode fut lu,

Testament
et funérailles
d'Hérode.

¹ Voir le chapitre intitulé : *Hérode*, n° 33.

² Hérode avait régné trente-sept ans, depuis son couronnement au Capitole, et trente-quatre ans seulement, depuis la chute d'Antigone. La récit des dernières cruautés et de la mort d'Hérode, que nous donnons ici, est l'analyse fidèle des chap. VIII, IX et X du liv. XVII des *Antiq.* de Josèphe.

dans l'amphithéâtre de Jéricho, en présence des soldats et de la multitude réunis. Le vieux roi « déclarait, en termes formels, que » ses dispositions testamentaires ne pourraient sortir leur effet. » qu'après avoir reçu la confirmation d'Auguste ¹. » Il léguait ensuite à César tous les vases d'or et d'argent et les objets d'art les plus précieux de ses palais, avec une somme de dix millions en argent monnayé; cinq millions étaient offerts à l'impératrice Livie. Ces libéralités posthumes devaient puissamment aider à obtenir la ratification impériale, pour le reste du testament, qui investissait Archélaüs du titre de roi de Judée; donnait à Antipas les tétrarchies de Galilée et de Pérée; à Philippe, celles de la Trachonitide, de la Gaulanite et de Batanée; enfin à Salomé, tante des trois jeunes princes, et sœur du feu roi, les cités de Jamnia, Azoth et Phasaëlis ². Le peuple répondit à cette communication par des cris de : Vive le roi Archélaüs! Les funérailles du tyran se firent avec une pompe jusque-là inusitée chez les Hébreux. Le corps, revêtu des insignes royaux, une couronne d'or sur la tête, le sceptre à la main, fut porté, pendant deux cents stades, sur une litière d'or, enrichie de pierreries, depuis Jéricho jusqu'à Hérodition, lieu désigné pour la sépulture. La garde royale, composée de Thraces, de Germains et de Gaulois, ouvrait la marche ³. On n'a pas suffisamment relevé, au point de vue de nos origines nationales, cette particularité de la présence de cohortes gauloises en Judée, à l'époque Évangélique. Nous avons déjà signalé le fait, qui remonte au temps des

¹ Josèphe, *Antiq. jud.*, lib. XVII, cap. x. Voilà encore un démenti nettement infligé à la théorie de l'indépendance et de l'inviolabilité du domaine des Hérodes. — ² Phasaëlis avait été bâtie par Hérode, qui lui donna le nom de son frère Phasaël. Elle était située dans la vallée de Jéricho, au nord de cette ville. (Reland, *Palæstin. illustr.*, tom. II, pag. 953.)

³ Voici le texte même de Josèphe : Πρώτοι μὲν οἱ δορυφόροι, μετὰ δὲ τὸ Θράκιον, ἐπὶ δὲ τούτοις ὅποσοι Γερμανοὶ, καὶ τὸ Γαλάτικον μετ' αὐτούς, ἐν κόσμῳ πάντες ἑπιολεμηστηρίῳ. (Joseph., *Antiq. jud.*, lib. XVII, cap. x.) Pour prévenir l'équivoque que pourrait faire naître le terme grec Γαλάτικον, et en déterminer le vrai sens, c'est-à-dire la *Gaule* et non la *Galatie*, il suffit de le comparer avec une autre expression de Josèphe, qui désigne la ville de Vienne, capitale des Allobroges, sous le titre de Πόλιν τῆς Γαλατίας. (Joseph., *Antiq. jud.*, lib. XVII, cap. XII.)

relations d'Hérode avec la fameuse Cléopâtre. Ces enfants de la Gaule à la solde du roi des Juifs; ces compatriotes de Vercingétorix, transportés à Jérusalem, entendirent les récits des Mages, ils furent témoins de l'agitation des Hébreux, à la nouvelle que l'Étoile du Messie avait paru en Orient; les cris déchirants des mères de Bethléem, retentirent à leurs oreilles. Peut-être, quelques-uns d'entre eux virent, plus tard, les miracles que le divin fils de Marie semait sur ses pas. On ne saurait, du moins, révoquer en doute l'authenticité du fait attesté par Josèphe. La Gaule, à l'époque de la naissance de Jésus-Christ, n'était pas un nom inconnu des Juifs, et réciproquement, le nom de Jérusalem était familier aux guerriers de la Gaule et de la Germanie. Ces relations officielles entre les deux pays préparaient, pour l'ère apostolique, l'évangélisation de notre patrie. Quoi qu'il en soit, le cortège funèbre, se développant avec une pompe magnifique, s'arrêtait après chaque mille (huit stades). On brûlait de l'encens et des parfums autour de la litière royale, et pendant que les *Lamentatrices* pleuraient la mort du tyran, les chœurs de musiciens chantaient ses louanges. Ce fut au milieu de ces démonstrations d'un deuil mensonger, qu'Hérode fut déposé dans le tombeau qu'il s'était élevé lui-même.

24. « Cependant, dit saint Matthieu, l'Ange du Seigneur apparut en songe à Joseph, sur la terre d'Égypte. Lève-toi, lui dit-il, prends l'enfant et sa mère; et retourne au pays d'Israël, car ceux qui cherchaient l'enfant, pour le perdre, sont morts. — Joseph, se levant, prit l'enfant et sa mère, et retourna au pays d'Israël. Mais ayant appris qu'Archélaüs régnait en Judée, à la place d'Hérode, son père, il n'osa point s'y rendre. Averti en songe, il prit le chemin de la Galilée, et vint habiter la cité de Nazareth. Ainsi fut accomplie la parole des prophètes : Le Christ sera appelé Nazaréen ¹. » Le récit Évangélique, dans sa brièveté simple et sans

L'Ange du
retour.
Avènement
d'Archélaüs
en Judée.

¹ Matth., II, 19-23. La prophétie à laquelle saint Matthieu fait allusion ici va nous fournir une nouvelle preuve de l'authenticité du récit Évangélique. Dans le verset d'Isaïe (chap. XI, 1), que la Vulgate a traduit par cette phrase latine : *Egredietur virga de radice Jesse et flos de radice ejus ascendet*; le mot *flos* se lisait en hébreu *Netser*, qui était le nom même de Nazareth. (S. Hie-

recherche, va s'encadrer, avec une admirable précision, dans le détail des événements politiques, racontés par l'historien Josèphe. L'appréhension soudaine qui envahit l'âme du patriarche, à son arrivée sur les frontières de Juda, n'était que trop justifiée par les troubles qui suivirent la mort d'Hérode. Après avoir rendu les derniers devoirs à son père, Archélaüs exploitant, en politique habile, une coutume nationale des Hébreux, donna au peuple le festin des funérailles, avec une somptuosité vraiment royale. Toute la ville de Jérusalem retentissait de cris d'allégresse; quand le jeune prince monta au Temple, et vint s'asseoir sur le trône d'or, qui lui avait été préparé, l'enthousiasme de la foule ne connut plus de bornes. Archélaüs prit la parole, et acheva, par la modestie affectée de son langage, la conquête de tous les cœurs. Il remercia la multitude de l'attachement dont elle lui donnait en ce moment la preuve. « J'ai lieu d'en être d'autant plus touché, dit-il, que le » souvenir des actes rigoureux du roi, mon père, pouvait vous dis- » poser moins favorablement à l'égard de son fils. Désormais donc, » vous pouvez compter sur toute ma reconnaissance. » Il ajouta, pourtant, qu'il ne prendrait point encore officiellement le titre de roi. « J'ai déjà refusé, disait-il, le diadème que l'armée voulait dé- » poser sur mon front, à Jéricho. César a seul le pouvoir de m'ac- » corder la couronne. Aussitôt que je l'aurai reçue de sa main, ma » conduite vous prouvera à quel point vous m'êtes chers; tous mes » efforts tendront à réparer les malheurs du règne précédent, » et à vous assurer, dans l'avenir, la prospérité, le bonheur et la » paix. »

Une émeute
au Temple
de Jérusalem,
pendant
les solennités
pascales.

25. La foule prit à la lettre ce discours de joyeux avènement. Les uns demandèrent au jeune prince la diminution des tributs imposés par Hérode, et l'entière abolition de certains droits de péage et de douane, plus particulièrement vexatoires; d'autres

ronym., *Comment. in Is.*, XI, 1.) Ce mot hébreu *Netser* (Nazaréen) est exactement celui qui fut inscrit sur le titre de la croix du Sauveur. Il est bien évident qu'un apocryphe, étranger à la langue hébraïque et à l'interprétation des prophéties juives, concernant le Messie, n'aurait jamais pu imaginer un tel rapprochement entre le texte d'Isaïe et le fait de la résidence de Jésus-Christ à Nazareth.

réclamèrent la mise en liberté immédiate des prisonniers, qui languissaient dans les cachots du feu roi. Toutes ces faveurs furent accordées. Archélaüs avait besoin de la faveur populaire, comme d'un appont qui déterminerait la ratification impériale. Il achetait, à Jérusalem, par des sacrifices sur lesquels il se promettait bien de revenir, le suffrage tout-puissant de Rome. Mais cette condescendance intéressée ne fit qu'enhardir les prétentions de ses nouveaux sujets. Les flammes du bûcher en dévorant naguère les illustres docteurs Judas de Sariphée et Matthias, avec un nombre considérable de jeunes gens des premières familles, avaient allumé, dans tous les cœurs, un ardent désir de vengeance. Bientôt les esprits s'exaltèrent. L'approche des fêtes de Pâques, et l'affluence des Juifs, accourus de tous les points du monde pour la solennité, ajoutaient à la gravité de la situation. Une députation vint prier Archélaüs de réparer l'injustice passée, et de mettre à mort les conseillers d'Hérode, que l'animadversion publique désignait comme les auteurs de la condamnation de Judas de Sariphée. Le jeune prince mit tout en œuvre pour calmer les factieux ; il leur représenta qu'une telle mesure dépassait son pouvoir. Jusqu'à ce que César l'eût confirmé dans la possession du trône de Judée, il ne pouvait prendre la responsabilité d'une décision de cette importance. Plus tard, quand le sceptre serait affermi dans sa main, il promettait de pourvoir au jugement de cette affaire, avec toute la maturité et la prudence qu'elle exigeait. — Cette réponse fut accueillie par des clameurs séditieuses. Les Phariséens, secrets instigateurs de l'émeute, avaient tout préparé pour un soulèvement. Les jours précédents, plusieurs d'entre eux n'avaient pas quitté les parvis sacrés, même la nuit, mendiant un morceau de pain au premier venu, pour ne pas interrompre leurs déclamations furibondes. Une foule immense était réunie dans le Temple ; Archélaüs, effrayé, envoya un de ses officiers, à la tête d'une cohorte, pour réprimer l'insolence des factieux. Le peuple se rua sur les soldats, massacrant tous ceux qu'il put atteindre, et l'officier, couvert de blessures, dut prendre la fuite, pour échapper à une mort certaine. Il fallait agir. Archélaüs fit cerner le Temple par son armée tout entière : la cavalerie avait

ordre de tuer tous ceux qui chercheraient à sortir de l'intérieur des parvis, et de repousser tous ceux du dehors, qui manifesteraient l'intention d'y pénétrer, pour porter secours aux rebelles. Cette mesure changea en consternation la fureur des Juifs. A la vue des cavaliers, qui couraient se poster à chaque issue, la multitude s'élança en désordre pour les prévenir. Un assez grand nombre réussit à prendre la fuite, et trouva une retraite dans les montagnes voisines. Le reste fut impitoyablement égorgé. Trois mille cadavres jonchèrent les portiques du Temple. Ordre fut donné de cesser, pour cette année, la célébration des solennités pascales : les étrangers durent quitter sur-le-champ la Ville sainte, et le décret d'Archélaüs, notifiant cette décision, fut publié le soir même ¹.

Retour
de la sainte
Famille
à Nazareth.

26. Telle était la situation de Jérusalem, quand la sainte Famille, quittant le sol hospitalier de l'Égypte, arrivait aux frontières de Juda. On comprend, dès lors, pourquoi saint Joseph « craignit de » pénétrer plus avant en ce pays ². » L'histoire profane, rapprochée du texte Évangélique, forme à celui-ci un lumineux commentaire. Ce ne fut point parce que le nouveau roi Archélaüs était fils d'Hérode, que saint Joseph n'osa entrer sur son territoire. Antipas ³, tétrarque de Galilée, était également fils d'Hérode, et Joseph ne craignait point pour cela de se fixer à Nazareth. « Ceux qui cher- » chaient l'enfant, pour le perdre, sont morts ⁴, » avait dit l'Ange. Ce message céleste rassurait complètement l'époux de Marie sur les intentions des nouveaux princes. Archélaüs et Antipas ne songeaient point, en effet, à recommencer les perquisitions sanglantes de Bethléem. Ces deux frères, secrètement rivaux, avaient une préoccupation unique, mais contradictoire. Archélaüs voulait faire confirmer, par la puissance impériale, le testament qui l'appelait au trône. Antipas, conseillé par Salomé, sa tante, espérait agir assez fortement à la cour d'Auguste, pour se faire substituer à son frère, comme roi de Jérusalem. Un testament antérieur d'Hérode,

¹ Joseph, *Antiq. jud.*, lib. XVII, cap. x et XII. — ² *Timuit illo ire.* (Matth., II, 22.)

³ Ce prince, nommé Hérode Antipas, pour le distinguer d'Hérode le Grand ou l'Iduméen, son père, est le même qui figure dans l'histoire de la Passion du Sauveur. — ⁴ *Defuncti sunt enim qui querebant animam pueri.* (Matth., II, 20.)

lui en donnait le droit. Pour faire réussir ses prétentions, chaque compétiteur avait un égal besoin de ménager à son nom les faveurs de la popularité. Cette nécessité disposait pour le moment les deux jeunes princes à des actes de douceur et de clémence. Il avait fallu toute l'obstination des factieux, pour provoquer la répression qui venait d'ensanglanter le Temple de Jérusalem. Mais cet incident, qu'Archélaüs aurait voulu prévenir, et dont l'explosion imprévue était, pour ses desseins, un véritable contre-temps, créait pour la sainte Famille un danger réel. Les étrangers accourus pour la fête de Pâques, brusquement chassés et fuyant la Ville sainte, portèrent la nouvelle du massacre à toutes les frontières. On conçoit donc que saint Joseph, qui se dirigeait lui-même vers Jérusalem, dut partager l'appréhension générale. Des motifs particuliers de crainte naissaient encore pour lui du sentiment de sa responsabilité à l'égard du dépôt divin confié à sa garde. Longeant donc la côte maritime de la Palestine, les illustres voyageurs vinrent en Galilée, et la Vierge Marie revit sa demeure de Nazareth, dont l'humble toit eut la gloire d'abriter l'enfance et la jeunesse de l'Homme-Dieu.

§ VI. Réduction de la Judée en province Romaine.

27. Pendant Archélaüs et Antipas, bientôt suivis de Philippe leur troisième frère, de Salomé leur tante et de toute la famille d'Hérode, s'embarquaient à Joppé, pour aller solliciter à la cour d'Auguste la décision de la succession en litige. Le véritable roi des Juifs et du monde, grandissait dans l'obscurité de Nazareth, alors que Rome se partageait entre les intrigues rivales des prétendants au trône de Jérusalem. Un épisode significatif se produisit, dans l'intervalle des délibérations. Auguste avait envoyé son intendant Sabinus en Judée, pour se saisir immédiatement des sommes considérables léguées à l'empereur par le vieil Hérode. Cette clause du testament était regardée comme inviolable, et son exécution n'admettait point de sursis, tant « le domaine des Hérodes, » à l'époque de la naissance de Notre-Seigneur Jésus-Christ, était une principauté suzeraine et indépendante ! La présence de Sabinus à Jérusalem et le caractère vexatoire de ses inquisitions fiscales

Partage de
la Palestine
entre les
fils d'Hérode
par
Auguste

révoltèrent toute la population. Sous prétexte de rechercher les trésors laissés par Hérode, il avait occupé militairement les principales forteresses du royaume. Une insurrection formidable éclata dans la Ville sainte, à la fête de la Pentecôte, et se propagea bientôt sur tous les points de la Judée. Le gouverneur romain de Syrie, le fameux Varus, dont les désastres en Germanie devaient, quelques années plus tard, arracher des larmes de désespoir à l'empereur, fut assez heureux en cette circonstance pour délivrer Sabinus assiégé dans le palais de Jérusalem, et éteindre la sédition dans tout le pays. Afin de donner une apparence de satisfaction aux mécontents, Varus autorisa les Juifs à députer cinquante de leurs principaux chefs à la cour d'Auguste. Ils supplièrent l'empereur d'annexer purement et simplement la Judée à la province romaine de Syrie, et de les débarrasser pour jamais de la dynastie d'Hérode. « La cruauté de ce prince, dirent-ils, a été telle, que si » une bête féroce pouvait obtenir le gouvernement d'un peuple, » elle n'agirait pas avec plus d'inhumanité. A la mort de ce » monstre, ajoutèrent-ils, nous avons espéré d'Archélaüs, son » fils, une conduite sage et modérée. Dans cette illusion, nous » avons consenti à honorer d'un deuil public les funérailles d'Hé- » rode, et nous avons proclamé l'avènement du jeune prince. Il a » répondu à notre attente, par le massacre de trois mille Hébreux, » dans l'enceinte du Temple de Jérusalem ¹. » L'effet de cette protestation, appuyée par les huit mille Juifs fixés à Rome, ne fut pas aussi décisif qu'on aurait pu le croire. Auguste, après plusieurs jours de réflexions, donna à Archélaüs les provinces de Judée, de Samarie et d'Idumée, sous le titre d'ethnarque, avec promesse de lui accorder plus tard le nom de roi, s'il s'en montrait digne par sa modération et sa vertu. Antipas fut tétrarque de la Galilée et de la Pérée; Philippe, avec le même titre, reçut l'investiture de la Batanée, de la Trachonitide et de l'Auranite. Salomé fut confirmée dans la possession des villes que lui avait léguées son frère. Le dernier testament d'Hérode se trouvait ainsi ratifié, sauf la modification importante qui supprimait provisoirement le titre de Roi des Juifs,

¹ Joseph., *Antiq. jud.*, lib. XVII, cap. XII.

et l'annexion des villes de Gaza, Hippo ¹ et Gadara, à la province romaine de Syrie ².

28. L'extinction du titre de roi et la promesse conditionnelle de le rétablir en la personne de l'ethnarque de Jérusalem, si sa conduite l'en rendait digne, étaient à la fois un avertissement pour Archélaüs, et une habile concession faite aux Juifs. La politique romaine se montre ici fidèle à ses traditions constantes. Elle cherchait partout à semer la division entre les souverains et les peuples, humiliant les premiers sans trop exalter les seconds, dans le but de recueillir le fruit de l'irritation des uns et des souffrances des autres, en faisant désirer sa propre domination comme une délivrance. Archélaüs rentré dans ses états, ne comprit point ce que la situation avait de grave. Sa tyrannie s'exerça avec d'autant plus de rigueur que son ressentiment était plus profond. Le grand-prêtre Joazar, destitué sans motif, fut remplacé par Éléazar, fils de Simon. L'année suivante, nouvelle destitution, et Josué, fils de Sia, revêtit les insignes de la souveraine sacrificature, pour les remettre, quelques mois après, à l'ex-grand-prêtre Joazar. Le mécontentement des Juifs se traduisit d'abord par des murmures. Archélaüs y répondit par des cruautés. Toutefois, sentant la nécessité de se créer des alliances, il songeait à épouser la fille du roi de Cappadoce, Glaphyra, veuve une première fois du jeune prince Asmonéen Alexandre, fils de l'infortunée Mariamne, et une seconde fois du roi de Mauritanie, Juba. La loi mosaïque interdisait l'union du beau-frère avec la belle-sœur qui avait eu des enfants de son premier époux. Outre cette irrégularité, Archélaüs, pour contracter avec Glaphyra l'alliance qu'il méditait, dut répudier sa femme légitime, que ses vertus rendaient chère au peuple. Un an s'était à peine écoulé, depuis le nouveau mariage, que Glaphyra mourait subitement. Les Juifs virent dans cet événement une punition divine. Archélaüs, exaspéré, donna dès lors un libre cours à ses vengeances. La nation tout entière se plaignit de sa tyrannie au tribunal de César.

Déposition
d'Archélaüs
par Auguste.
Réduction
de la Judée en
province
romaine.

¹ A trente stades de Tibériade (Reland, *Palæst. illustr.*, tom. II, pag. 821).

² Joseph., *Antiq. hebr.*, lib. XVII cap. XII XIII; *De Bell. jud.*, lib. II, cap. III, VIII et IX.

Dion Cassius ajoute au récit de Josèphe cette particularité, que les deux tétrarques, Antipas et Philippe, se joignirent aux députés hébreux, pour accuser leur frère. Quoi qu'il en soit, Auguste prononça la déposition d'Archélaüs. La Judée, la Samarie et l'Idumée furent déclarées provinces romaines, et administrées par un procureur qui relevait du gouvernement de Syrie. Le malheureux Archélaüs fut exilé à Vienne, capitale des Allobroges, dans les Gaules, et y finit misérablement sa vie. (An 10 de J.-C.)

Recensement
définitif de
la Judée par
Quirinius.

29. Quirinius, homme consulaire, précepteur des deux jeunes princes Caius et Lucius César, fut chargé par Auguste de recueillir, au profit de la couronne impériale, les domaines d'Archélaüs. Le dénombrement, commencé dix années plus tôt, se termina, cette fois, sans grande difficulté. Le sentiment de la nationalité juive s'était tellement effacé dans les esprits, sous l'influence de la tyrannie étrangère, que la domination romaine était acceptée, avant même son établissement officiel. Le mot qui retentira au prétoire de Pilate, la profession de foi politique des Hébreux : *Non habemus regem nisi Cæsarem!* était dans tous les cœurs, au moment où Archélaüs quittait, pour la dernière fois, le palais Antonia. Vainement, le docteur pharisien Sadoc mit en avant un chef de parti, Judas le Gaulanite, pour réagir, au nom du principe mosaïque, sur l'esprit de la multitude. Leurs efforts soulevèrent d'abord quelques troubles partiels. A l'aide de la devise : « Jéhovah est notre seul Roi, » ils réussirent à rassembler sous leur drapeau des bandes séditeuses, habituées à vivre de brigandage et de rapines. Mais le grand-prêtre Joazar et la partie intelligente de la nation se tinrent en dehors du mouvement. Joazar, en particulier, prêchait hautement la soumission au nouveau pouvoir. Il se compromit, en cette circonstance, à tel point, que le gouverneur romain, Quirinius, crut devoir le sacrifier plus tard à l'animadversion populaire. Quand le calme fut rétabli, et que la faction de Judas le Gaulanite fut réduite à une secte inoffensive, la grande sacrificature passa aux mains du pontife Anne, beau-père de Caïphe. Nous retrouverons ces deux figures sacerdotales à l'époque de la Passion de Jésus-Christ.

§ VII. Jésus au milieu des Docteurs.

30. « Or, dit l'Évangile, l'Enfant croissait et se fortifiait, dans la plénitude de la sagesse ; et la grâce de Dieu était en lui. Ses parents allaient, chaque année, à Jérusalem, pour la fête de Pâques. Quand il eut atteint l'âge de douze ans, ils montèrent ¹ à la Ville sainte, selon leur coutume. Au retour, après que les jours de la solennité se furent accomplis, l'enfant Jésus resta à Jérusalem, et ses parents ne s'en aperçurent point. Dans la pensée qu'il était avec quelques-uns de leurs compagnons de voyage, ils marchèrent toute une journée, et le soir, ils s'informèrent de lui parmi leurs proches et leurs connaissances. Ne l'ayant pas trouvé, ils retournèrent à Jérusalem pour le chercher. Or, il arriva que le troisième jour, ils le trouvèrent dans le Temple, assis au milieu des Docteurs, les écoutant et les interrogeant. Tous ceux qui l'entendaient admiraient la sagesse de ses réponses. Pleins d'admiration à cette vue, ses parents s'approchèrent, et sa mère lui dit : Mon fils, pourquoi avez-vous agi de la sorte avec nous ? Voici que votre père et moi, dans la désolation, nous étions à votre recherche ! — Pourquoi me cherchiez-vous ? répondit-il. Ne saviez-vous pas qu'il me faut occuper du service de mon Père ? — Ils ne comprirent point le sens de cette réponse. Descendant avec eux, il revint à Nazareth, et il leur était soumis. Sa mère conservait toutes ces paroles dans son cœur. Or, Jésus croissait en sagesse, en âge et en grâce, devant Dieu et devant les hommes². » Tels sont les seuls détails que l'Évangile nous ait transmis sur la divine enfance et toute la jeunesse du Verbe fait

L'enfant Jésus perdu et retrouvé. L'éducation de Jésus selon les rationalistes.

¹ Il serait impossible d'insister sur toutes les expressions de l'Évangile qui emportent avec elles une preuve d'authenticité. De Nazareth à Jérusalem, en s'en tenant à la donnée géographique seule, un auteur, auquel manquerait la connaissance pratique des lieux, n'aurait pu se servir de l'expression *monter*. En effet, Nazareth se trouve à la hauteur du lac de Tibériade, que le Jourdain traverse pour descendre, suivant une ligne parallèle à la direction de Jérusalem. Le terme dont se sert l'Évangéliste était l'expression consacrée chez les Hébreux ; la hauteur du plateau sur lequel est bâtie la Ville sainte l'explique suffisamment, et tous les pèlerins en ont vérifié la justesse.

² Luc, II, 40-52.

chair. Suppléant au silence du texte sacré, le rationalisme ose inventer tout un chapitre, intitulé « Éducation de Jésus, » avec des assertions comme celles-ci : « Il apprit à lire et à écrire, sans doute » selon la méthode de l'Orient, consistant à mettre entre les mains » de l'enfant un livre qu'il répète en cadence, avec ses petits camarades, jusqu'à ce qu'il le sache par cœur ¹. » Pour appuyer cette gratuite supposition, on jette au bas de la page une note ainsi conçue : « Jean, VIII, 6, » et le lecteur admire comment nul n'avait su, jusqu'ici, trouver, dans l'Évangile de saint Jean, la preuve que Jésus avait appris à lire et à écrire, comme tous les autres enfants. Or, au chapitre VIII, verset 6, de son Évangile, saint Jean raconte le touchant épisode de la femme adultère. Les Pharisiens amènent cette malheureuse aux pieds du Sauveur : « Maître, disent-ils, cette » femme est coupable. La loi de Moïse nous ordonne de la lapider, » quel est votre avis? Ils parlaient ainsi dans l'espoir de surprendre, » sur les lèvres de Jésus, un mot qui pût servir de base à une accusation. Mais Jésus, incliné vers le sol, traçait, du bout du doigt, » des caractères sur le pavé du Temple. » Voilà le texte de saint Jean qui prouve que Jésus apprit à lire et à écrire! On n'a jamais, au nom de la science, poussé plus loin le mépris de soi-même, du public, et de la vérité. La page précédente de saint Jean offrait ce verset significatif : « Les Juifs demeuraient dans l'étonnement, en » écoutant la doctrine de Jésus, et ils se disaient : Comment sait-il » les lettres, lui qui ne les a jamais apprises ²? » Qui donc le nouvel exégète espérait-il tromper, par un procédé aussi dérisoire? Nous ne prendrons pas la peine de relever chacune de ses erreurs volontaires. Quiconque aura la patience de confronter ses assertions avec le texte de l'Évangile partagera bientôt le sentiment de profonde pitié que nous inspire l'œuvre nouvelle. On ne discute pas sérieusement de pareilles fantaisies. Nous voulons toutefois appeler ici l'attention sur un autre ordre d'idées, emprunté, par les rationalistes et les protestants de nos jours, à l'hérésie surannée d'Helvidius.

31. Il s'agit d'un point capital dans l'histoire Évangélique, d'un dogme catholique par excellence, enseigné, cru et glorifié par la

Prétendus
frères
et sœurs de
Jésus.

¹ *Vie de Jésus*, pag. 30 — ² *Joan.*, VII, 15.

tradition de tous les Pères et de tous les Docteurs de l'Église Grecque et Latine, depuis saint Clément, successeur de saint Pierre, jusqu'au souverain Pontife Pie IX, glorieusement assis sur la chaire apostolique. C'est contre la virginité de Marie que le protestantisme actuel dirige ses attaques. La propagande hostile paraît s'être concentrée avec acharnement sur ce sujet particulier. Il importe donc de le mettre dans tout son jour. « La famille, qu'elle provint d'un » ou de plusieurs mariages, était, dit-on, assez nombreuse. Jésus » avait des frères et des sœurs, dont il semble avoir été l'aîné. » Tous sont restés obscurs ; car il paraît que les quatre person- » nages, qui sont donnés comme ses frères, et parmi lesquels un, » au moins, Jacques, est arrivé à une grande importance dans les » premières années du développement du Christianisme, étaient » ses cousins-germains. Marie, en effet, avait une sœur nommée » aussi Marie, qui épousa un certain Alphée ou Cléophas (ces deux » noms paraissent désigner une seule et même personne), et fut » mère de plusieurs fils, qui jouèrent un rôle considérable parmi les » premiers disciples de Jésus. Ces cousins-germains, qui adhérèrent » au jeune Maître, pendant que ses vrais frères lui faisaient de » l'opposition, prirent le titre de frères du Seigneur. Les vrais frères » de Jésus n'eurent d'importance, ainsi que leur mère, qu'après sa » mort. Même alors, ils ne paraissent pas avoir égalé en considé- » ration leurs cousins, dont la conversion avait été plus spontanée, » et dont le caractère paraît avoir eu plus d'originalité. Leur nom » était inconnu, à tel point que quand l'Évangéliste met dans la » bouche des gens de Nazareth l'énumération des frères selon la » nature, ce sont les noms des fils de Cléophas qui se présentent à » lui tout d'abord. Ses sœurs se marièrent à Nazareth ¹. »

32. Voilà, dans sa forme contradictoire, et presque inintelligible à une première lecture, l'objection renouvelée d'Helvidius par le rationalisme moderne. Avant de l'examiner plus attentivement, prenons-en l'idée générale, savoir, que Jésus avait des frères et des sœurs utérins, en assez grand nombre, et essayons de rapprocher cette donnée du récit Évangélique. Joseph et Marie s'étaient ré-

Impossibilité
d'introduire
dans le récit
Évangélique
les prétendus
frères
et sœurs de
Jésus.

¹ *Vie de Jésus*, pag. 23-25.

fugiés en Égypte, pour soustraire Jésus aux poursuites d'Hérode. Ils ont dû y demeurer assez longtemps. Saint Épiphane estimait à deux années la durée de cet exil. Des enfants sont-ils survenus dans l'intervalle? Non. L'Évangile est formel. Quand le Messager céleste vient annoncer à Joseph la mort du tyran, la sainte Famille n'a pas augmenté; les membres qui la composent sont les mêmes qu'à l'heure du départ de Bethléem. La parole de l'Ange, ordonnant le retour au pays d'Israël, offre une analogie complète avec celle qui avait déterminé la fuite en Égypte. « Lève-toi, prends l'enfant et sa mère et fuis en Égypte, » avait-il dit une première fois. « Lève-toi, prends l'enfant et sa mère, et retourne au pays d'Israël, » dit-il pour la seconde fois. « Et Joseph se levant, prit l'enfant et sa mère et revint au pays d'Israël. » Évidemment, il n'y a place ici pour aucun autre enfant que Jésus. — Après le retour à Nazareth, neuf années s'écoulaient jusqu'à l'épisode du voyage de Jérusalem, à la fête de Pâques. Si des frères et des sœurs utérins sont nés, dans ce laps de temps, nous devons en découvrir la trace. La nature même de l'incident, raconté par l'Évangéliste avec tant de détails, se prête admirablement à la recherche qui nous occupe. « L'enfant » croissait et se fortifiait dans la plénitude de la sagesse, la grâce de Dieu était en lui. » Ainsi débute le récit de saint Luc. Aucune mention de frères ni de sœurs puînés, sur lesquels se fût exercé le charme de cette divine enfance. Jésus, au premier plan; Marie et Joseph, concentrant toute leur sollicitude, leur adoration et leur amour sur ce trésor de bénédictions et de grâces; la trinité terrestre de Bethléem, de l'exil en Égypte et du retour dans la patrie, voilà le tableau Évangélique de la sainte Famille, se préparant à quitter Nazareth, pour aller célébrer la solennité pascale dans la Ville sainte. Le voyage n'a rien d'insolite. Depuis l'année où la fête de Pâques avait été ensanglantée par le meurtre des trois mille victimes d'Archélaüs, Joseph et Marie s'étaient conformés aux prescriptions de la loi mosaïque. Il est probable que Jésus les avait déjà accompagnés précédemment. En tout cas, si Marie avait eu de jeunes enfants, qui eussent exigé ses soins maternels, il y aurait eu pour elle impossibilité d'accomplir ce pieux pèlerinage. De plus, dans

L'hypothèse rationaliste, les fréquentes naissances que l'on est forcé d'admettre, pour constituer une nombreuse famille, devaient créer un obstacle permanent. Cependant l'Évangéliste atteste que « tous » les ans » *omnes annos*, « le père et la mère de Jésus allaient célébrer » la Pâque à Jérusalem. » Qu'on veuille réfléchir à la valeur de cette parole : *omnes annos*, appliquée, sans exception, à un intervalle de neuf années, et l'on comprendra toute la valeur de notre raisonnement. Ce n'est pas tout. L'Enfant Jésus reste à Jérusalem, alors que ses parents reviennent à Nazareth, après la solennité pascale. Cette séparation s'accomplit, sans éveiller, le moins du monde, l'inquiétude de Joseph et de Marie ; les groupes des pèlerins se divisaient, pour le voyage, en deux chœurs, d'hommes et de femmes, qui marchaient, précédés des enfants, et chantant les Psaumes de David. La première journée de chemin s'accomplit donc, dans une sécurité parfaite ; Joseph et Marie croyaient que Jésus était avec leurs autres compagnons de voyage ; *In comitatu*, dit saint Luc. Mais, si Jésus avait eu des frères et des sœurs, il est évident que ses parents auraient pensé qu'il était avec eux. Lorsqu'à l'heure du campement du soir, Joseph et Marie s'enquièreient de Jésus, ce n'est point à ses frères ni à ses sœurs qu'ils le demandent, c'est à « leur » parenté et à leurs connaissances. » *Requirebant eum inter cognatos et notos*. En pareil cas, leur première interrogation aurait dû être adressée aux puînés de la famille. Marie leur aurait demandé : Où est votre frère ? Où l'avez-vous laissé ? A quel instant s'est-il séparé de vous ? — Toutes les mères eussent trouvé cela, dans leur propre cœur. Jésus n'avait donc ni frères, ni sœurs, auxquels on pût s'adresser, pour en avoir des nouvelles. Et, ici, qu'on pèse chaque détail du récit Évangélique. Ou les prétendus frères et sœurs de Jésus étaient du voyage, ou ils étaient restés à Nazareth. Dans l'une et l'autre hypothèse, la conduite de Marie et de Joseph, telle que l'Évangile nous la fait connaître, serait inexplicable. S'ils sont restés à Nazareth, qui aura pris soin d'eux, dans l'humble demeure du charpentier ? S'ils sont restés à Nazareth, le cœur de leurs parents a besoin de les revoir. La perte de Jésus aura pour effet de séparer momentanément les deux époux ; l'un retournera à Jérusalem,

chercher l'aîné de la famille, pendant que l'autre, plein d'anxiété, courra embrasser ses autres enfants. Est-ce ainsi que Joseph et Marie agissent dans l'Évangile ? Non. Jésus ne se retrouve point, parmi les parents et les amis de la famille, au campement du soir. Tout est perdu, pour Marie et Joseph. Aucune autre affection n'entrave leur démarche. Sans recommander à personne de prétendus enfants, qui n'existent pas, sans les ramener non plus avec eux, s'ils eussent été du voyage, Marie et Joseph reprennent la route de Jérusalem. Ils arrivent, ils retrouvent Jésus dans les parvis du Temple, assis parmi les disciples des Docteurs, interrogeant ces derniers et répondant à leurs interrogations, avec une prudence et une sagesse qui étonnent les assistants. Mais Joseph et Marie sont seuls; ils n'ont pas d'autres enfants avec eux. La mère, éplorée, ne dit point à Jésus : Voici que votre père, vos frères et moi, tout désolés, nous vous cherchions. Jésus n'a point de frères ni de sœurs. Marie retrouve tout, en retrouvant ce fils unique et premier-né. Quand il revient à Nazareth, Jésus y est seul, soumis à ses parents; il remplit seul le cœur de Marie, qui conserve toutes ses paroles, dans une méditation céleste. Seul, comme fils, Jésus est aux côtés de sa mère, dans le festin des noces de Cana. Marie, à son tour, sera seule aux pieds de la croix, où expirera Jésus. Aucun autre enfant ne restera, pour consoler la Mère de douleur. Ah ! si Marie avait eu des fils ou des filles, est-ce que Jésus mourant lui eût dit, en indiquant saint Jean : « Voilà votre » fils ! » et à saint Jean, en désignant Marie : « Voilà votre Mère ! » On peut lacérer toutes les pages de l'Évangile; on peut souiller de blasphèmes chacune des paroles de ce Livre divin; mais on ne parviendra jamais à introduire, dans la trame de son récit, un autre fils, né de la Vierge Marie, que le divin Enfant de Bethléem.

Les frères
de Jésus,
nommés dans
l'Évangile,
étaient-ils
les fils de
Marie?

33. Cependant, nous entendrons plus tard les multitudes groupées autour du Sauveur, dans l'étonnement des miracles qu'il opère et de la doctrine qui sort de ses lèvres, s'écrier : « Quoi ! n'est-ce » pas là cet artisan, fils de Marie, frère de Jacques, de Joseph, de » Jude et de Simon ? » L'exclamation rapportée par saint Marc,

¹ *Nonne hic est faber, filius Mariæ, frater Jacobi, et Joseph, et Judæ et Simonis?* (Marc, VI, 3.)

se retrouve dans les mêmes termes, sous la plume de saint Matthieu. « N'est-il point le fils d'un artisan? Est-ce que sa mère ne s'appelle point Marie? Jacques, Joseph, Simon et Jude ne sont-ils point ses frères? N'avons-nous pas ses sœurs au milieu de nous? » En une autre circonstance, Jésus enseignait le peuple dans une maison de Capharnaüm. On vint lui dire : « Votre mère et vos frères sont à la porte et viennent vous chercher. — Quelle est ma mère et qui sont mes frères? » répondit-il. Et étendant la main vers ses disciples, il reprit : « Voilà ma mère et mes frères ! Car quiconque fait la volonté de mon Père, qui est aux cieux, celui-là est mon frère, ma sœur et ma mère ². » Enfin, saint Jean ajoute que : « Les frères de Jésus ne croyaient point en lui ³. » Ces textes sont formels, disent les protestants de nos jours, qui les reproduisent avec affectation, dans des milliers de pamphlets, destinés à la propagande populaire. Ne voyez-vous pas, ajoutent-ils, que puisque Jacques, Joseph, Simon et Jude sont nommés, par l'Évangéliste, frères de Jésus, la virginité perpétuelle de Marie est une invention de l'idolâtrie catholique? Voilà l'objection dans toute sa force. Elle ne prouve cependant qu'une chose, la décadence, au sein du protestantisme actuel, de la science scripturaire. Autrefois, Calvin s'exprimait ainsi : « Nous avons déjà dit, en un autre lieu, que selon la coutume des Hébreux, on appelle frères, tous parents. Et pourtant Helvidius s'est montré par trop ignorant de dire que Marie a eu plusieurs fils, parce qu'il est en quelques endroits fait mention des frères du Christ ⁴. » Grotius désavouerait, de même, les modernes interprètes : « Ceux que l'Évangile appelle frères du Christ, dit-il, étaient ses cousins. Cette locution familière aux Hébreux, était en usage chez les Grecs et chez les Romains eux-mêmes ⁵. » Certes on peut

¹ *Nonne hic est fabri filius? Nonne mater ejus dicitur Maria et fratres ejus Jacobus et Joseph, et Simon, et Judas? Et sorores ejus nonne apud nos sunt?* (Matth., XIII, 55-56.)

² *Dixit autem ei quidam : Ecce mater tua et fratres tui foris stant, quærentes te. At ipse respondens dicenti sibi ait : Quæ est mater mea, et qui sunt fratres mei? etc.* (Matth., XII, 47-50.) — ³ *Neque enim fratres ejus credebant in eum.* (Joan., VII, 5.)

⁴ Calvin, *Comment. sur l'Harmonie évangél.*, pag. 285.

⁵ *Quem Jesu fratrem, id est consobrinum loquendi genere etiam Græcis et Romanis noto.* (Grotius, *Annot. in Matth.*, pag. 145.)

regretter que les protestants soient aujourd'hui moins familiarisés avec l'étude des Livres saints, que ne l'étaient Calvin et Grotius leurs ancêtres. Mais c'est leur affaire. Ce qu'il importe de dire, c'est que l'Église a lu, depuis deux mille ans, l'Évangile tel que nous le lisons encore. Quiconque voudra l'ouvrir y trouvera, en termes clairs et précis, que « Marie, mère de Jacques et de Joseph, » épouse de Cléophas, était sœur de la mère de Jésus ¹. » Ce sont les paroles mêmes de saint Matthieu, de saint Marc et de saint Jean. Voilà donc déjà deux des prétendus frères de Jésus-Christ, qui ont pour père Cléophas, et pour mère la sœur de la Sainte Vierge. Restent Jude et Simon. Or, saint Jude, au verset 1^{er} de son Épître Catholique, se nomme lui-même : « Frère de Jacques ². » Il avait donc pour père Cléophas et pour mère la sœur de la Sainte Vierge. Enfin Simon, le second évêque de Jérusalem, succéda, dit Eusèbe, à son frère saint Jacques sur ce siège épiscopal ³. Si vous êtes tenté de contester la valeur du témoignage d'Eusèbe, en cette circonstance, cet historien prendra lui-même la précaution de vous avertir qu'Hégésippe, contemporain de Simon, et Juif de naissance, a écrit cette particularité, et que c'est à ce témoin oculaire qu'il l'emprunte.

34. Il est donc incontestable que Jacques, Joseph, Jude et Simon, énumérés dans les passages de saint Matthieu et de saint Marc cités plus haut, n'étaient pas les frères du Sauveur, dans le sens que nous donnons aujourd'hui à ce mot; mais qu'ils étaient seulement ses cousins-germans. La critique rationaliste le reconnaît elle-même. « Il paraît, dit-elle, que les quatre personnages qui se sont donnés » comme les frères de Jésus, et parmi lesquels un, au moins, » Jacques, est arrivé à une grande importance, dans les premières » années du développement du Christianisme, étaient ses cousins-

¹ *Stabant autem juxta crucem Jesu, mater ejus et soror matris ejus Maria Cleophae* (Joan., XIX, 25). *Inter quas erat Maria Magdalene et Maria Jacobi et Joseph mater, et mater filiorum Zebedæi* (Matth., XXVII, 56). *Erant autem et mulieres de longe aspicientes inter quas erat Maria Magdalene et Maria Jacobi minoris et Joseph mater, et Salome* (Marc, XV, 40). — ² *Judas... frater autem Jacobi* (Jud., *Epist. catholic.*, 1) — ³ Euseb., *Histor. eccles.*, lib. VIII, cap. II.

» germain¹. » Cet aveu nous dispense d'insister davantage. Chez les Hébreux le mot « frère » (*Akh*) avait deux significations, l'une générale, et indiquant simplement la parenté à tous ses degrés, tels que ceux de cousin, oncle, neveu, etc. ; l'autre, étroite et précise, identique à notre sens actuel. Loth était le neveu d'Abraham ; ce qui n'empêche pas l'Écrivain sacré de dire : « Abraham ayant appris » la captivité de Loth, son frère, arma ses serviteurs pour le délivrer, et il ramena Loth, son frère, avec toutes ses richesses². » Laban était l'oncle de Jacob, et pourtant il parle ainsi à son neveu : « Sera-t-il dit que parce que tu es mon frère, tu me serviras gratuitement³? » Le jeune Tobie et son épouse Sara étaient cousins à un degré fort éloigné, et pourtant Tobie l'appelle sa sœur⁴. Ce sont là des habitudes de langage connues de tous ceux qui ont étudié l'antiquité sacrée et profane ; car on trouve des formules absolument identiques chez tous les auteurs grecs et latins. Il serait temps que le protestantisme revînt à un peu plus de science ou à un peu moins de mauvaise foi.

35. Quant à l'imagination que le moderne rationalisme déploie, pour donner à Marie des fils et des filles, restés obscurs, et « dont » la considération ne paraît pas avoir égalé celle de leurs cousins⁵, » c'est là un de ces rêves que rien ne justifie et dont on ne peut suivre l'essor. Le miracle par lequel le nom de ces inconnus se trouve remplacé « dans la bouche des gens de Nazareth par les » noms des fils de Cléophas⁶, » restera inexplicable, pour toutes les commissions de savants qui voudront prendre la peine de l'examiner. Dans cette excursion au pays des chimères, un seul point est accessible à une discussion quelconque. « Les sœurs de Jésus, dit-on, se » marièrent à Nazareth⁷. » Voilà du moins une affirmation qui a un corps : on peut la saisir et la toucher, d'autant mieux que l'exégète l'appuie d'une note ainsi conçue : « Marc, vi, 3. » Nous ouvrons l'Évangile, pour y chercher l'explication alléguée, et nous lisons les paroles suivantes, qui ne font allusion, ni de près ni de loin, à un mariage :

Les frères
obscurs
de Jésus.

¹ *Vie de Jésus*, pag. 23, 24. — ² *Genes.*, XIV, 14-16. — ³ *Ibid.*, XXXI, 15. — ⁴ *Tob.*, VIII, 9. — ⁵ *Vie de Jésus*, loc. cit. — ⁶ *Ibid.*, pag. 25. — ⁷ *Ibid.*

« N'est-ce pas, disaient les Juifs, cet artisan, fils de Marie, frère de
» Jacques, de Joseph, de Jude et de Simon? Ses sœurs ne sont-elles
» pas ici avec nous? Et ils se scandalisaient à son sujet ¹. » Pour
trouver l'indication d'un mariage, dans ce texte, il faut une largeur
d'interprétation qui déconcerte toutes les lois ordinaires de la
logique et du sens commun. Mais peut-être le rationalisme dispose-
t-il d'une dialectique extrà-naturelle?

¹ Marc, vi, 3.

CHAPITRE IV.

PRÉPARATION A L'APOSTOLAT.

SOMMAIRE.

§ I. DIX-HUIT ANNÉES D'OBSCURITÉ A NAZARETH.

1. Vie cachée de Jésus-Christ. Fécondité divine de cette inaction apparente. —
2. Succession des gouverneurs romains à Jérusalem. Mort d'Auguste. L'empereur Tibère. Anne et Caïphe. Ponce Pilate. —
3. Mort de saint Joseph.

§ II. PRÉDICATION DE SAINT JEAN-BAPTISTE.

4. Le Précurseur. —
5. Authenticité du récit Évangélique. Synchronisme. —
6. Discours de saint Jean-Baptiste. —
7. Députation des Pharisiens de Jérusalem à saint Jean-Baptiste. Jésus reçoit le baptême, dans les eaux du Jourdain. —
8. Témoignages de l'histoire profane relatifs à saint Jean-Baptiste.

§ III. JEUNE ET TENTATION.

9. Récit Évangélique de la Tentation de Jésus-Christ au désert. —
10. Le Jeûne de Jésus-Christ. —
11. Prétendue réhabilitation de Satan, par le rationalisme moderne. —
12. Véritable caractère de la Tentation de Jésus. L'homme ne vit pas seulement de pain. —
13. Parallélisme de la Tentation de Jésus-Christ avec celle de l'Éden.

§ IV. PREMIÈRE VOCATION DES APOTRES.

14. André, Jean, fils de Zébédée, et Simon, fils de Jonas, voient pour la première fois Jésus-Christ. —
15. Les pêcheurs futurs Apôtres. —
16. Philippe et Nathanaël. —
17. Caractères miraculeux de la vocation de Nathanaël.

§ V. LES NOCES DE CANA.

18. Récit Évangélique des Noces de Cana. —
19. Intervention de Marie dans la première manifestation de la Divinité de Jésus. —
20. L'Architrictinus. —
21. Saisissant caractère du miracle de Cana. —
22. Sens divin du miracle.

§ I. Dix-huit années d'obscurité à Nazareth.

Vie cachée
de Jésus.
Fécondité di-
vine de cette
inaction.

1. Depuis l'incident du voyage à Jérusalem jusqu'à la manifestation de Jésus-Christ, dix-huit années s'écoulent, dans le silence et l'obscurité de Nazareth. Un mot résume toute l'œuvre divine durant cet intervalle : « Il leur était soumis. » Cette inaction paraît longue à nos impatiences humaines. Trois ans de vie publique suffiront au Verbe incarné pour fonder l'édifice immortel de l'Église ; pour arracher le monde à la tyrannie de Satan, et renouveler la face de la terre. Mais il passera dix-huit années à nous apprendre, par son exemple, la pratique et l'amour de l'humilité et de la soumission. Que si, repliés sur nous-mêmes et sondant l'abîme de nos misères, nous voulons réfléchir à la grandeur d'une pareille œuvre, nous comprendrons bientôt que nulle activité, mise en regard de cette inaction apparente, ne pouvait être plus féconde. L'obscurité de Nazareth est le prolongement de l'humiliation de la crèche ; la soumission dans la demeure du charpentier est le commentaire en action du chant des Anges : « Gloire à Dieu, dans les hauteurs du ciel, et » paix sur la terre aux hommes de bonne volonté ! » Le Verbe descendant ici-bas ne venait point déplacer les conditions fondamentales d'existence de l'humanité déchue. Il ne venait pas supprimer la souffrance, le travail, les rapports hiérarchiques de dépendance et de supériorité, de richesse et d'indigence, de pouvoir et de subordination ; il venait les embrasser, en sa personne, pour les diviniser. Dix-huit années de la vie de Jésus, qui sera à jamais l'exemplaire de toute vie, sont donc employées à nous apprendre ces grandes choses. Au monde, esclave de toutes les passions, le Verbe enseigne la passion divine de la souffrance, du travail obscur, de la soumission, dans un cœur parfait. La paix descend dans l'atelier, au fond des *ergastulum*, dans les cachots, dans les mines, partout où travaillera et souffrira généreusement une âme repentante, qui unit ses douleurs à celles de l'Homme-Dieu. Dans ces dix-huit années, Jésus crée le travail chrétien. « L'œuvre du Père céleste » appelle les ouvriers les plus obscurs, sollicite les plus humbles labeurs, élève, grandit,

divinise tout ce qu'il y a de misérable et de dédaigné par les orgueils humains. C'est ainsi que nous pouvons comprendre et la réponse que Jésus, assis au milieu des docteurs, faisait à Marie, et l'étonnante condescendance avec laquelle il leur était soumis.

2. Cependant les événements qui attirent les regards de la politique vulgaire et fixent l'attention des mortels, se développaient, suivant le cours ordinaire des choses humaines, autour de la solitude de Nazareth. Les gouverneurs romains se succédaient à Jérusalem, au gré de la volonté impériale. Coponius, le premier, après le recensement définitif de Quirinius, avait porté ce titre officiel. La résistance, provoquée par Judas le Gaulanite, s'était promptement apaisée. Aucun incident fâcheux ne compromit la sécurité générale. Il faut pourtant noter ici un trait caractéristique de la haine invétérée des Samaritains, contre le Temple de Jérusalem. A la Pâque qui suivit celle du récit Évangélique, quelques Samaritains s'introduisirent secrètement avec la foule des pèlerins, sous les portiques sacrés, qu'on avait coutume d'ouvrir à minuit, pour la solennité des Azymes. A la faveur de l'obscurité, ces étrangers semèrent les galeries d'os de morts, et parvinrent même à en jeter dans l'intérieur du Temple. Aux termes des prescriptions mosaïques, c'était une profanation qui entraînait l'impureté légale. L'historien Josèphe, en nous transmettant ce détail, confirme ainsi, à l'avance, la vérité du texte Évangélique, qui nous montrera bientôt, vivante et obstinée, l'antipathie des Juifs et des Samaritains. Coponius fut remplacé, l'année suivante, par Ambibuchus, sous l'administration duquel mourut la sœur d'Hérode l'Iduméen, l'intrigante Salomé. Auguste venait d'associer à l'empire (an 16 de l'âge de J.-C., 12 de l'E. V.) son fils adoptif Tibère ¹ : le monde romain allait s'incliner

Successor
des gouver-
neurs romains,
à Jérusalem.
Mort d'Aug-
uste. L'em-
pereur Ti-
bère. Anne
et Caïphe.
Ponce-Pilate

¹ Le fait de l'association de Tibère à l'empire, du vivant d'Auguste, est attesté par tous les historiens. « *Illuc (Tiberio) cuncta vergere; filius, collega imperii, consors tribunitiæ potestatis adsumitur, omnisque per exercitus ostentatur.* » (Tacit., *Annal.*, lib. I, cap. III.) « *Non multò post, lege per consules lata, ut (Tiberius) provincias cum Augusto communiter administraret.* » (Sueton., *Tiberii vita*, cap. xx.) « *Senatus populusque Romanus (postulante patre ejus) ut æquum ei (Tiberio) jus in omnibus provinciis exercitibusque esset quam erat ipsi decreto complexus est.* » (Velleius Patercul., lib. II, cap. cxxi¹)

sous le despotisme capricieux et sanglant d'un monstre. Trois ans après, Annius Rufus était nommé gouverneur de Judée, et bientôt Auguste lui-même mourut, à l'âge de soixante-quinze ans (an 18 de l'âge de J.-C., 14 de l'E. V.). Un gouverneur nouveau, choisi par Tibère, fut envoyé à Jérusalem. C'était Valerius Gratus. Il apprit aux Juifs le joyeux avènement d'un tyran au trône du monde, et le tétrarque de Galilée, Hérode-Antipas, s'empressa de donner à l'ancienne Séphoris qu'il venait de rebâtir, le nom glorieux de Tibériade. Le lac de Génésareth, sur les bords duquel s'élevait la cité, prit lui-même le surnom imposé par une flatterie servile. Le tétrarque d'Iturée, Philippe, non moins jaloux de mériter les bonnes grâces impériales, dédiait aussi en l'honneur de Tibère-César, la ville de Panéas, qu'il venait de reconstruire à la source du Jourdain, et la nommait Césarée de Philippe. L'histoire romaine envahissait ainsi la Judée, et la naïveté d'un rationaliste pouvait seule formuler cette étrange assertion : « Jésus n'eut aucune idée » précise de la puissance romaine¹. » Toute la Palestine, au temps de Notre Seigneur, portait la livrée de Tibère. Un des premiers actes de Valerius Gratus à Jérusalem, avait été de dépouiller le pontife Anne de la souveraine sacrificature, pour en investir un prêtre obscur, Ismaël, fils de Fabi. Quelques mois après, cet Ismaël était replongé dans l'oubli, par la main qui venait de l'en sortir. Éléazar, fils du grand-prêtre Anne, revêtait les insignes sacrés d'Aaron, et les remettait, l'année suivante, à Simon, fils de Kamith. Josèphe enregistre tous ces changements, sans les accompagner d'un seul motif, comme historien, ni d'une seule plainte, comme Juif. Le motif, était sans doute l'avarice des gouverneurs, qui mettaient à l'encan cette dignité sacrée. La plainte eût été superflue ; le Pontificat suprême était, dans son institution, une charge héréditaire ; mais les Juifs avaient-ils désormais le pouvoir de revendiquer un seul de leurs privilèges ? Valerius Gratus exerça onze ans, sous le nom de Tibère, son autorité despotique à Jérusalem. Quand il reçut ses lettres de rappel, il voulut encore une fois

¹ *Vie de Jésus*, pag. 38.

bénéficiaire de la vente du Souverain Pontificat, et le conféra à Caïphe, gendre de l'ex-grand-prêtre Anne. Le successeur de Gratus fut Ponce-Pilate (an 30 de l'âge de J.-C. 26, de l'E. V.).

3. L'histoire profane amène ainsi, sur le théâtre de la Judée, les futurs coupables d'un déicide. A cette époque, saint Joseph, le virginal époux de Marie, le père nourricier de Jésus, l'humble charpentier de Nazareth, avait terminé sa vie mortelle. Comme le patriarche, dont il portait le nom, il avait distribué le pain au véritable Israël ¹, à l'enfant de Bethléem, assez puissant pour lutter, au nom de l'humanité déchue, contre la justice de Dieu. L'Égypte l'avait vu, comme autrefois son ancêtre, prêter l'appui de son bras au véritable roi du monde. Jadis le fils de Jacob était mort sur la terre étrangère, saint Joseph meurt de même au seuil de l'histoire Évangélique, avant que la rédemption du monde soit consommée. Moïse, en quittant l'Égypte, à la tête des Hébreux rendus à la liberté, emporta pieusement la dépouille de l'ancien ministre du Pharaon; Josué la déposa sur le sol de la Terre Promise. Ainsi Jésus-Christ, vainqueur de la mort, introduisit, dans le royaume de son Père céleste, l'âme sainte et bien-aimée de celui qui fut son père d'adoption sur la terre; et la vice-royauté que le fils de Jacob exerça en Égypte, saint Joseph l'exercera dans les cieux, à côté du trône de Marie, partageant, dans une proportion relative, la toute-puissance suppliante de la Vierge-Mère. Saint Joseph est le lien qui unit le monde patriarcal, et le Testament Ancien avec le monde chrétien et le Testament Nouveau. L'Évangile, sans nous apprendre l'époque précise de sa mort, nous indique suffisamment qu'elle avait précédé les années de la vie publique du Sauveur. Si l'on en voulait une preuve décisive, nous la trouverions dans les paroles mêmes des Juifs, qui énumèrent toute la parenté de Jésus. « Nous avons, disent-ils, au milieu de nous, sa mère, » ses frères et ses sœurs. » Évidemment, si Joseph eût encore été vivant, à cette époque, il n'eût point été omis dans cette énumération. Sa mémoire seule est rappelée. Les Juifs étonnés

Mort de
saint Joseph

¹ Israël signifie : *Fort contre Dieu.*

des merveilles de l'Homme-Dieu, expriment toute leur surprise de les voir opérées par celui qu'ils nomment : « Le fils de Joseph l'artisan. » Glorieux surnom de l'époux de la Vierge Marie ! Joseph fut en effet l'artisan, dans une certaine mesure, du salut du monde. Il coopéra, avec une admirable docilité, à l'œuvre de la Rédemption. Le Père céleste lui transmettait ses ordres, par la voix des Anges, et l'humble charpentier, héritier sous Hérode des droits méconnus de David, eut la gloire de représenter le Père, dans la trinité terrestre de la Sainte Famille. Quand il mourut, dans les bras de Jésus et de sa mère, et qu'il eut été réuni à ses aïeux, la période d'obscurité et de silence du Verbe incarné se terminait. L'œuvre de Joseph était accomplie ; il avait fidèlement gardé les deux dépôts confiés à sa tendresse vigilante : l'enfance du Fils de Dieu et la virginité de Marie ¹. L'œuvre publique de Jésus-Christ allait commencer, et déjà le précurseur Jean-Baptiste, nouvel Élie, préparait la voie au Rédempteur du monde.

§ II. Prédication de saint Jean-Baptiste.

Le
récurseur

4. « L'an quinzisième de l'empire de Tibère-César, dit saint Luc, Ponce-Pilate étant gouverneur de la Judée, Hérode, tétrarque de Galilée, Philippe, son frère, tétrarque de l'Iturée et de la Trachonite, Lysanias, tétrarque de l'Abilène, sous les Princes des Prêtres Anne et Caïphe, la parole de Dieu se fit entendre à Jean, fils de Zacharie, dans le désert. Il parcourut toute la région du Jourdain, prêchant le baptême de la pénitence, pour la rémission des péchés ; ainsi qu'il est écrit au Livre d'Isaïe, le prophète : Voix de celui qui crie dans le désert : Préparez la route du Seigneur, rendez droits ses sentiers. Toute vallée sera remplie, toute montagne et toute colline sera abaissée, les chemins tortueux seront redressés, les rudes chemins seront des voies unies, et toute chair verra le Sauveur envoyé de Dieu. ² » — « C'est ici, dit saint Marc, le commencement de l'Évangile de Jésus-Christ, Fils de Dieu. Isaïe, le pro-

¹ Voir, pour tout ce qui a rapport au culte de saint Joseph, les *Acta Sanctorum*, 19 Mars. — ² Luc, III, 1-6.

phète, avait écrit : Voici que j'envoie mon Ange devant vous, pour vous préparer la route. Ce précurseur fut Jean, qui baptisait au désert, prêchant le baptême de la pénitence, pour la rémission des péchés. Le peuple accourait à lui de toute la Judée, les habitants de Jérusalem y vinrent tous, et recevaient de lui le baptême, dans les flots du Jourdain, en faisant la confession de leurs fautes. Or, Jean portait un vêtement de poil de chameau, attaché sur ses reins par une ceinture de cuir ; il se nourrissait de miel sauvage et des sauterelles du désert. Il disait : Un plus puissant que moi va venir ; je ne suis pas digne, en m'inclinant à ses pieds, de dénouer les cordons de sa chaussure ; je vous baptise dans l'eau, mais celui-là vous baptisera dans l'Esprit-Saint ¹. » — Les deux autres Évangélistes tiennent le même langage. C'est par l'imposante figure de Jean-Baptiste que s'ouvre l'ère de la Rédemption du monde.

5. La date est solennellement marquée ; les détails tranchent avec tous les incidents d'une histoire vulgaire. Jamais auparavant, jamais depuis, un fait analogue ne s'est produit. Ici, l'invention est impossible. En dehors de la Judée, trouvez un écrivain qui imagine un personnage légendaire, se nourrissant de sauterelles ! Que n'ont pas dit les incrédules du xviii^e siècle sur ce genre d'alimentation, inouï dans nos habitudes et dans nos climats septentrionaux ? L'observation et l'étude nous font sourire, aujourd'hui, des inepties voltairiennes, à ce sujet. Sur les marchés des villes arabes, on apporte encore maintenant de ces sauterelles, que l'on fait bouillir, comme des écrevisses, ou simplement rôtir au feu. Elles atteignent parfois une longueur de douze à quinze centimètres. Lorsqu'elles s'abattent, par troupes, avec la rosée du matin, sur les campagnes, il est facile d'en recueillir une ample moisson. Les historiens profanes nous ont parlé des populations acridophages ¹. Moïse, dans le *Lévitique*, distingue quatre espèces d'insectes : l'attelabe, l'attace, l'ophiomaque et la sauterelle proprement dite, dont il permet l'usage, comme aliment, à la nation juive ². Plus ces particularités s'éloignent de nos mœurs, plus elles témoignent de l'authenticité de

Authenticité
du récit
Évangélique
Synchro-
nisme.

¹ Marc, I, 1-8 ; Matth., III, 1-4 ; Joan., I. — ² Mangeurs de sauterelles ; des deux mots grecs : Ἀκριδες (sauterelles), Φάγειν (manger). — ³ *Levit.*, XI, 22.

l'Évangile. Les indications chronologiques de saint Luc ont le même caractère. Après ce que nous avons dit plus haut des perpétuelles vicissitudes du Souverain Pontificat, à Jérusalem, on comprend qu'il fallait être profondément versé dans l'histoire judaïque, pour enregistrer aussi nettement les noms d'Anne et de Caïphe, comme Princes des Prêtres, à l'époque de la prédication de Jean-Baptiste. La simultanéité de deux Pontifes était contraire à la législation de Moïse. Un auteur posthume eût été frappé de cette remarque, et se fût bien gardé de tomber dans cette faute apparente. Mais saint Luc savait que Caïphe, récemment investi de la grande Sacrificature, était gendre de l'ex-grand-prêtre Anne, qui l'avait lui-même exercée pendant plus de quinze ans. Anne, que son crédit et ses richesses rendaient un des personnages les plus considérables de la Judée, avait réussi, par son influence sur les gouverneurs romains, à faire passer successivement cette dignité sur Éléazar, son fils, et sur Caïphe, son gendre. Il était donc le chef réel du sacerdoce, dont Caïphe avait le pouvoir nominal. Voilà ce que l'Évangéliste savait, et ce qu'il note avec une admirable précision ¹. Le nom du gouverneur romain, Ponce-Pilate, est également inscrit à sa date officielle. L'émotion générale, causée dans toute la Palestine, par la prédication de saint Jean-Baptiste, l'affluence des multitudes qui viennent trouver le Précurseur au désert, avaient été préparées par un acte irréflecti du nouveau représentant de Tibère. Avant même d'arriver à Jérusalem, Ponce-Pilate avait envoyé dans la Ville sainte, les aigles de ses légions et les étendards portant l'image de l'empereur, avec ordre de les arborer au sommet du palais Antonia. C'était froisser le sentiment national, que ses prédécesseurs avaient jusque-là respecté. Aucun d'eux n'avait commis cet acte, que tous les Hébreux regardaient comme impie. L'image d'un homme, fût-il le maître du monde, ne devait point être exposée dans la cité de Jéhovah. L'aigle romaine, posée par Hérode aux portiques du Temple, avait soulevé une émeute. A la vue des em-

¹ Nous ne pouvons entrer dans tout le détail exégétique du passage de saint Luc. On trouvera à ce sujet les commentaires les plus savants, dans l'ouvrage de M. Wallon : *De la croyance due à l'Évangile*, chap. IV et V.

blèmes idolâtriques, le peuple crut que la fin des temps approchait, et que l'abomination de la désolation était entrée dans le Temple. La multitude, sortant en masse de Jérusalem, alla au devant de Pilate, à Césarée. Pendant six jours, agenouillée dans l'hippodrome, devant le tribunal du gouverneur, la foule le suppliait de retirer l'ordre précédemment donné. Vainement Pilate la menaça de l'épée de ses légionnaires ; chacun des Juifs se serait estimé heureux de mourir pour la loi de Moïse, plutôt que de souffrir une telle profanation. Le Romain finit par céder à leurs instances, et les images furent enlevées.

6. Émues par l'apparition soudaine de Jean-Baptiste, en de telles circonstances, les multitudes, espérant que le Messie, le Libérateur allait paraître, se précipitaient aux bords du Jourdain. « Faites pénitence, leur disait-il, car le royaume des cieux est proche. » D'autres fois, sévissant contre les crimes et les désordres des Juifs, il prenait le ton menaçant des anciens prophètes : « Race de vipères, disait-il, qui vous a avertis de fuir la colère divine, prête à frapper ? Faites maintenant de dignes fruits de pénitence. Ne répétez pas, dans une confiance aveugle : Nous avons le privilège d'être les enfants d'Abraham ; car, je vous le dis : Dieu est assez puissant pour frapper ces rochers, et en faire sortir des fils d'Abraham. La cognée est déjà à la racine des arbres ; celui qui ne portera pas de bons fruits sera coupé et jeté au feu. — Hélas ! demandait la foule, que devons-nous donc faire ? — Jean répondait : Si quelqu'un a deux tuniques, qu'il en donne une à celui qui en manque. Partagez de même le pain à vos frères indigents. — Les publicains venaient se faire baptiser et lui disaient : Maître, que nous ordonnez-vous ? — Jean leur disait : Faites ce qui vous est prescrit, rien de plus. — Les soldats lui adressaient la même interrogation ; il leur répondait : N'usez de violence ni de fraude envers personne ; contentez-vous de la solde qui vous est allouée. — Or, tous se disaient dans leur cœur, et le peuple croyait que Jean était le Christ. Il répondit à cette pensée unanime, en disant : Pour moi, je vous baptise dans l'eau, mais un plus puissant que moi va venir. Je ne suis pas digne de dénouer les cordons de ses sandales. Celui-

Discours
de saint Je
Baptiste

là vous baptisera dans l'Esprit-Saint et le feu. Il aura le van à la main, pour nettoyer son aire ; il rassemblera le blé dans ses greniers, et fera brûler la paille dans des flammes inextinguibles. — Tels étaient les discours de Jean, qui y joignait beaucoup d'autres exhortations, et continuait à évangéliser le peuple ¹. » Ainsi parle saint Luc. A l'heure où cette éloquence divine, rappelant le style des prophètes, retentissait sur les bords du Jourdain, Pilate se disait peut-être que Cicéron, quelques années auparavant, avait donné à l'art oratoire sa dernière formule. Le courtisan de Tibère ne pouvait que déplorer l'aveuglement de ces peuplades barbares, qui allaient écouter, au désert, la voix d'un orateur vêtu de poil de chameau. L'étonnement du Romain devait redoubler, quand il entendait parler de multitudes confessant leurs péchés : *Confitentés peccata sua* ¹ ; et recevant le baptême de la pénitence dans les eaux du Jourdain. *Baptizabantur ab illo in Jordanis flumine* ². La Rome de Tibère commettait tous les crimes, mais elle ne les confessait pas ; elle contractait toutes les souillures, mais elle songeait peu à les effacer dans les eaux de la pénitence. Qui se trompait, de l'ironique dédain de Pilate, ou de la foi des Hébreux ? Ce n'étaient pas choses nouvelles que la confession et le baptême, chez les Juifs. A la fête solennelle des Expiations, le Grand-prêtre faisait, au nom d'Israël, une confession générale de tous les péchés du peuple. Chaque jour, les prêtres, dans le Temple, recevaient au nom du Seigneur, l'aveu des fautes particulières, et offraient, pour le coupable, un sacrifice à Jéhovah. Toutes les impuretés légales se purifiaient par les ablutions cérémonielles, baptême permanent, qui entrait dans chaque détail de la vie hébraïque. Quand les fils de Jacob, fuyant la tyrannie du Pharaon, vinrent au Sināi recevoir la loi divine, « ils avaient été » baptisés auparavant, dit saint Paul, dans le nuage lumineux et » dans les flots de la mer Rouge ³. » Ainsi, ils avaient été purifiés du contact des Égyptiens, et depuis, la loi du baptême, ou de l'ablution, mettait une barrière entre eux et les nations étrangères. Voilà pourquoi la confession des péchés et le baptême de pénitence

¹ Marc, I, 5. — ² Id., *ibid.* — ³ I Cor., X 2.

prêchés par saint Jean, étaient acceptés, par toute la Judée, comme l'expression vivante et l'essence même de la loi Judaïque. Pilate pouvait en rire ; nous avons bien entendu, de nos jours, un lettré comparer Jean-Baptiste « à un *Yogui* de l'Inde, assez semblable » aux *Gourous* du Brahmanisme. » Le scepticisme du Romain valait le pédantisme du rhéteur moderne. Ils sont aussi intelligents l'un que l'autre. Mais les enfants d'Abraham, les héritiers des promesses éternelles, habitués à la voix des prophètes, accablés sous la domination du Césarisme, et sous les malheurs du temps, avides de voir se réaliser les espérances nationales, à l'époque précise qui leur était signalée depuis deux mille ans, les Juifs enfin, ne pouvaient s'y méprendre. L'heure de la délivrance était venue ; le Christ devait paraître, et tous crurent que Jean était le Christ.

7. « Ils envoyèrent donc de Jérusalem, continue le texte sacré, des prêtres et des lévites pour l'interroger. Qui êtes-vous? lui dirent-ils. — Sans hésitation, sans subterfuge, Jean répondit : Je ne suis point le Christ. — Qui êtes-vous donc? demandèrent-ils. Êtes-vous Élie? — Non. — Un prophète? — Non. — Mais enfin qui êtes-vous? Que nous puissions rendre réponse à ceux qui nous ont envoyés : que dites-vous de vous-même? — Je suis, répondit-il, la voix de celui qui crie au désert : Redressez la route du Seigneur, ainsi que l'a prédit Isaïe, le prophète. — Or, les députés qui l'interrogeaient, étaient Pharisiens ¹. Ils reprirent : Pourquoi donc baptisez-vous, si vous n'êtes ni le Christ, ni Élie, ni Prophète? — Je baptise dans l'eau, répondit Jean. Mais il en est un, au milieu de vous, que vous ne connaissez pas, c'est lui qui doit venir après moi, et qui était avant moi. De celui-là je ne suis pas digne de dénouer le cordon des sandales. — Or, tout ceci se passait à Béthanie ², où Jean bap-

Députation
des Pharisiens
de Jérusalem
à saint Jean-
Baptiste.
Jésus reçoit
le baptême
dans les eaux
du Jourdain.

¹ Cette remarque de l'Évangéliste fait immédiatement comprendre le formalisme étroit de l'objection qui va suivre. La conscience pharisaïque, rassurée par les déclarations positives de Jean, qui proteste n'être ni le Christ, ni Élie, ni Prophète, va maintenant incriminer sa mission. Nous serions obligés, à chaque ligne de l'Évangile, de faire des observations de ce genre, si nous voulions relever tous les caractères d'authenticité intrinsèque de ce Livre divin. Les lecteurs voudront bien suppléer à ce que la loi de la brièveté nous force d'omettre.

² Bethabara, suivant les anciens M^{ss} cités par Origène.

tisait ¹. » Le doute n'était plus possible. Jean n'était pas le Christ, mais il le précédait, comme l'escorte, chargée d'ouvrir la route, précède le passage du souverain. « Or, Jésus quitta Nazareth de Galilée, et se rendit sur les bords du Jourdain, pour recevoir le baptême de Jean. Celui-ci le vit venir et dit : Voilà l'Agneau de Dieu, voilà celui qui efface le péché du monde ! — C'est lui dont je parlais en disant : Il est un homme qui viendra après moi et qui était avant moi. Je ne le connaissais pas, mais c'est pour le manifester aux yeux d'Israël que je suis venu baptiser dans l'eau du Jourdain. — Or, Jésus demanda le baptême, et Jean lui dit : C'est moi qui dois le recevoir de vous, et vous venez à moi ! — Mais Jésus lui répondit : Laissez maintenant, car c'est ainsi qu'il nous faut accomplir toute justice. — Alors Jean céda, et baptisa Jésus dans le Jourdain. En sortant du fleuve, Jésus se mit en prière, les cieux s'ouvrirent, et l'Esprit-Saint descendit sur lui, en forme de colombe. Une voix du ciel se fit entendre : Celui-ci, disait-elle, est mon fils bien-aimé, en qui j'ai mis toutes mes complaisances ². » — Jean, de son côté, disait à la foule : « Celui qui m'a envoyé baptiser dans l'eau, m'a dit : Celui sur lequel tu verras l'Esprit descendre et se reposer sous la forme d'une colombe, c'est lui qui doit baptiser dans l'Esprit-Saint. Je l'ai vu maintenant, et je rends témoignage qu'il est le Fils de Dieu. Or, Jésus commençait alors sa trentième année et il passait pour être le fils de Joseph ³. »

Témoignages
de l'histoire
profane rela-
tifs à saint
Jean-Baptiste

8. Le témoignage de Jean-Baptiste a converti l'univers. Le César romain est mort à Caprée ; qui songe à la divinité éphémère de ce monstre, dont Pilate voulait placer l'image dans l'enceinte du Temple de Jéhovah ? Et, au contraire, quelle région si lointaine ne voit pas en ce moment des adorateurs se prosterner devant l'image de Jésus-Christ ? C'est bien le Fils de Dieu que Jean-Baptiste a proclamé et que nous adorons. Vraiment, le rationalisme moderne a bonne grâce de nous parler d'un *yogui* de l'Inde ou d'un *gourou* du Brahmanisme ! Il lui sied bien de travestir cette sublime histoire Évangélique, et de nous parler « des deux jeunes maîtres qui luttent

¹ Joan., I, 19-28. — ² Matth., III, 13 ad u'tim. — ³ Luc, III, 23 ; Joan., I, 32-34. — ⁴ *Vie de Jésus*, pag. 105.

» devant le public de prévenances réciproques⁴. » Cette analyse du texte sacré est aussi fidèle que la traduction du grec de saint Papias. Que dire encore de l'addition, spirituellement annexée au récit, et qui prétend que Jésus se « fit baptiste à son tour, et vit » même son baptême préféré ! » Nous donnerons bientôt, dans son intégrité, toute la suite de l'Évangile ; on n'y trouvera pas un mot qui justifie cette imagination dérisoire. A ces fantaisies de l'incrédulité, opposons les témoignages de l'histoire. Voici comment Josèphe parle de saint Jean-Baptiste : « Ce fut, dit-il, un homme » éminent en sainteté, qui rappelait les Juifs à la vertu, à la justice, à la piété envers Dieu, et qui leur ordonnait de se réunir » pour recevoir le baptême. Le baptême, disait-il, n'est agréable à » Dieu que s'il est accompagné du renoncement à tous les péchés. » Ce n'est qu'après avoir purifié son âme par la justice, que la purification du corps peut être salutaire. Un concours immense se » réunissait près de lui, et la multitude était avide de l'entendre¹. » Le baptême joue un grand rôle dans les traditions rabbiniques. « Les justes et les hommes pieux, dit le Zohar, se réjouissaient » dans la solennité de l'effusion de l'eau, parce qu'elle était une » figure de la faveur que le Très-Haut accordera, quand il effacera » de la terre l'impureté du serpent². » Le Koran donne à Jean-Baptiste le nom de saint Prophète³, et, à l'heure où nous écrivons ces lignes, il existe encore, aux environs de Bassora, une secte appelée *Mende-Jahia* (Disciples de Jean) qui adore le fils de Zacharie. Ils ont un texte sacré, auquel ils donnent le nom de *Divan*, et dont un exemplaire, sous le titre de *Codex Nazareorum*, se trouve à la Bibliothèque romaine de la Propagande⁴. C'est ainsi que les rêves du moderne rationalisme tombent, l'un après l'autre, devant les réalités de l'histoire.

§ III. Jeûne et Tentation.

9. « Jésus, plein de l'Esprit-Saint, s'éloigna du fleuve, et aussitôt l'Esprit l'entraîna au désert, afin qu'il y fût tenté par le diable. Il resta quarante jours et quarante nuits dans la solitude, sans

Récit Évangélique de la Tentation de Jésus-Christ au désert

¹ Joseph., *Antiq. jud.*, lib. XVIII, cap. VII. — ² Zohar. *Sur la Genèse*, col. 70. — ³ Koran. — ⁴ Rossignol, *Lettres sur Jésus-Christ*, tom. II, pag. 96, 97.

prendre aucune nourriture, et après ce long jeûne, il eut faim. Le tentateur, s'approchant, lui dit : Si tu es le Fils de Dieu, ordonne que ces pierres deviennent des pains. — Jésus lui répondit : Il est écrit : L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu ¹. — Alors le diable le transporta dans la Cité sainte, et, l'élevant sur le sommet du Temple, lui dit : Si tu es le Fils de Dieu, jette-toi en bas, car il est écrit : Jéhovah a ordonné à ses Anges de te soutenir de leurs mains, de peur que ton pied ne heurte à la pierre ². — Jésus lui répondit : Il est également écrit : Tu ne tenteras point le Seigneur ton Dieu ³. Alors le diable le transporta sur la cime d'une montagne fort élevée, et lui montra, d'un seul coup d'œil ⁴, tous les royaumes du monde, avec leur magnificence : Je te donnerai tout cela, lui dit-il, je t'investirai de la puissance universelle, avec toute sa gloire ; car elles ont été remises entre mes mains et je les dispense à qui je veux. Mais tombe à genoux, et adore-moi. — Alors, Jésus lui dit : Retire-toi, Satan ; car il est écrit : Tu adoreras le Seigneur ton Dieu et tu ne serviras que lui seul ⁵. — En cet instant le diable le quitta, et les Anges, s'approchant de Jésus, le servaient ⁶. »

Le Jeûne
de Jésus-
Christ.

10. Un dialogue avec Satan ouvre l'histoire de l'humanité déchue ; un dialogue avec Satan ouvre l'histoire de l'humanité rachetée. En sortant des eaux baptismales, auxquelles Jésus venait de communiquer la grâce régénératrice, l'Homme-Dieu trouve, au désert, la vivante image de la malédiction qui frappa le premier homme, après qu'il eut abandonné les sources d'eau vive de la vérité et de l'innocence. Aux premiers jours de la création, Adam promenait sa royauté souveraine sous les délicieux ombrages de l'Éden, au milieu d'une nature obéissante, et empressée à satisfaire ses moindres désirs. Au désert de la Quarantaine, que tous les pèlerins vont visiter, non loin de Jéricho, dans l'escarpement de ces rochers arides, Jésus ne rencontre que bêtes sauvages, fuyant l'approche de l'homme. L'orgueil et la concupiscence avaient séduit

¹ Deuter., VIII, 3. — ² Psalm. XCX, 11. — ³ Deuter., VI, 16. — ⁴ *In momento temporis* (Luc, IV, 5). — ⁵ Deuter., VI, 13; X, 20. — ⁶ Matth., IV, 1-12; Marc, I, 12, 13; Luc, IV, 1-13.

le premier homme : l'acte essentiel de l'humilité, la prière; la protestation la plus solennelle contre toutes les concupiscences, le jeûne, seront les deux grandes lois de la réhabilitation. Quarante jours de retraite, sur le mont Sinaï, avaient préparé Moïse à sa mission de législateur. Quarante années de privations et de souffrances, au désert, avaient préludé, pour la nation sainte, à la conquête de la Terre Promise. Quarante jours de solitude, sur le mont Horeb, avaient complété la sanctification du prophète Élie. Ninive, à la voix de Jonas, avait eu ses quarante jours de pénitence et de jeûne, sous la cendre et le cilice. Le rationalisme moderne rejette tous ces enseignements de mortification corporelle. Comment ne voit-il pas que les hommes n'inventent pas de telles choses? Quand un lettré cherche à se retracer l'idéal d'un fondateur de religion, il ne manque pas de nous le peindre sous les traits « d'un » jeune maître se plaisant aux noces, aux festins des riches, aux » ovations populaires, dans une fête perpétuelle ¹. » Mahomet ne procéda pas autrement. Mais instituer le jeûne, et commencer par le pratiquer; instituer le baptême et commencer par le recevoir; ce sont là les actes d'un esprit sacerdotal, dont le rationalisme déplore la mesquinerie. Et pourtant, tels sont les deux premiers actes de la vie publique de Jésus-Christ, comme ils doivent être, jusqu'à la consommation des siècles, ceux de toute vie humaine régénérée. Le sensualisme a perdu l'humanité au berceau; le renoncement peut seul la réhabiliter. Aux appétits des jouissances matérielles, à la convoitise de la chair, sources de toutes les tyrannies sociales, de toutes les révoltes, de toutes les agitations du monde, le Sauveur apporte un remède divin, mais qui n'aura d'effet qu'à la condition d'être individuel, et appliqué à chaque homme en particulier, pour sa propre restauration. La mortification deviendra l'unique moyen de salut, pour chacun des fils d'Adam rachetés par Jésus-Christ. Encore une fois, un tel programme dépasse les conceptions de tous les législateurs, de tous les philosophes, de tous les génies humains. Son apparente simplicité suppose réellement une force divine. Réformer le monde, en respectant le libre arbitre de l'homme et les

¹ *Vie de Jésus*, pag. 188, 190.

lois fondamentales des sociétés humaines, c'est une œuvre à jamais impossible à toutes les théories des sages. Un Dieu seul pouvait faire chérir la privation, embrasser la souffrance, et dire à la chair qui a faim et soif : Tu seras heureuse de jeûner, de te meurtrir, de te macérer ! Aveugle qui ne voit pas que la loi du renoncement, à l'époque où elle se produisit, en la personne sacrée du Sauveur, sur la montagne de la sainte Quarantaine, était un miracle divin ! Les roses dont Horace couronnait son front, dans des festins voluptueux, étaient ramassées par Ovide et Tibulle. Rome était le pandémonium de toutes les brutalités et de toutes les corruptions de la chair. Gigantesque *Gula* (pour emprunter à sa langue un mot que le Christianisme a tué), elle s'ouvrait béante, engloutissant mille vies, au bénéfice d'une seule, à chaque coup de dent ! Ce qui n'empêchait pas les philosophes, comme Sénèque, d'écrire avec une plume d'or, de magnifiques sentences sur la devise stoïcienne : *Sustine et abstine* ¹. Rhéteurs ! quelle est donc la portée d'une période quelconque, pour la réformation du genre humain ? Les discours y sont impuissants, les préceptes stériles, les phrases superflues. Il y faut la puissance créatrice, joignant l'exemple au précepte. Voilà pourquoi Jésus-Christ, le Verbe incarné, jeûna quarante jours et quarante nuits au désert ; et voilà pourquoi le monde chrétien, depuis deux mille ans, a faim et soif de mortifications, de jeûnes et d'austérités, à tel point que, malgré vos sophismes, malgré vos excitations à la volupté, au bien-être matériel, aux jouissances du sensualisme, jamais plus les débauches de la Rome païenne ne se reverront sur notre terre.

Prétendue
réhabilitation
de Satan par
le rationalisme
moderne.

11. Les convoitises de la nature dégradée ont été vaincues par le jeûne de Jésus-Christ au désert. Quiconque voudra, au nom du Sauveur, en faire l'essai sur lui-même, l'éprouvera ; et c'est précisément cette expérience, courageusement entreprise et persévèrement soutenue, qui a si richement doté notre monde d'une légion d'hommes nouveaux, restés inconnus dans toute l'antiquité profane, et qu'on appelle les Saints. Mais ce germe profond de la concupiscence, déposé dans notre cœur avec la vie, cette arme dont nous

¹ Souffre et abstiens-toi.

nous blessons nous-mêmes, sa poignée est aux mains d'un ennemi. Depuis le jour où Satan trompa la crédulité de la femme, et, par elle, l'aveugle confiance de notre premier père, il n'a cessé et ne cessera jamais d'étendre son empire sur les malheureux enfants d'Eve. Il est curieux d'étudier les efforts du rationalisme actuel, pour réhabiliter Satan. On croirait entendre plaider une cause de famille. « De tous les êtres autrefois maudits, que la tolérance de » notre siècle a relevés de leur anathème, disent-ils, Satan est sans » contredit celui qui a le plus gagné au progrès des lumières de » l'universelle civilisation. Il s'est adouci peu à peu, dans son long » voyage, depuis sa perte jusqu'à nous; il a dépouillé toute sa » méchanceté d'Ahrimane. Le moyen âge, qui n'entendait rien à la » tolérance, le fit, à plaisir, laid, méchant, torturé, et, pour comble » de disgrâce, ridicule. Milton comprit enfin ce pauvre calomnié, » et commença la métamorphose que la haute impartialité de notre » temps devait achever. Un siècle aussi fécond en réhabilitations » de toutes sortes ne pouvait manquer de raisons pour excuser un » révolutionnaire malheureux, que le besoin d'action jeta dans des » entreprises hasardées. On pourrait faire valoir, pour atténuer sa » faute, une foule de motifs contre lesquels nous n'aurions pas le » droit d'être sévères ¹. » Des circonstances atténuantes, en faveur de Satan, sauveront-elles le monde de son empire? Sa voix, même adoucie par l'éloquence des sophistes, aura-t-elle moins de retentissement dans les consciences humaines? Le « pauvre calomnié, » qui se fit adorer dans l'univers pendant quarante siècles, qui se fit sacrifier des victimes humaines par milliers, qui dévora l'innocence, la pudeur, la vertu des générations, sans dire jamais : C'est assez ! « ce révolutionnaire malheureux, » qui s'est fait le père de toutes les révolutions, l'instigateur de toutes les révoltes, le conseiller de tous les crimes, l'artisan de toutes les erreurs, de toutes les séductions, de tous les mensonges, croyez-vous qu'il soit bien loin de vous? Faites silence, et écoutez le cri des passions, le murmure de l'orgueil qui bruit sourdement à l'oreille du cœur, le rugissement

¹ E. Renan, *Études d'Histoire Religieuse*, IV^e Édit., pag. 427, 428.

de la volupté, le rôle de l'avarice. C'est l'appel de Satan, au fond des âmes, hier, aujourd'hui, demain, sous tous les cieus, à toutes les latitudes, sur chaque point de l'espace et du temps. L'entreprise de sa réhabilitation, si elle pouvait aboutir, équivaldrait à l'anéantissement de la vertu dans l'humanité. Heureusement une telle œuvre dépasse la puissance, non pas seulement de la littérature légère, mais des plus robustes génies. Le Fils de Dieu a vaincu Satan. Il est remarquable, en effet, que, depuis l'Évangile, le démon a autant d'ennemis qu'il avait d'adorateurs dans l'antiquité païenne. Satan ne pourrait plus aujourd'hui offrir à personne, ainsi qu'il le proposait au Sauveur, la domination universelle du monde, tant la lutte qu'il osa soutenir contre le Verbe incarné a affaibli ses infernales énergies !

Véritable caractère de la Tentation de Jésus. L'homme ne vit pas seulement de pain.

12. Et pourtant il déploya, dans ce duel, toutes les ressources qui avaient si facilement triomphé au Paradis Terrestre. « Si tu es » le Fils de Dieu, ordonne à ces pierres de devenir des pains. » Le nom de Fils de Dieu, recueilli de la bouche de Jean, et proclamé par une voix céleste, sur les eaux du Jourdain, troublait la sécurité de Satan. Rome était à lui ; il la gouvernait sous le nom de Tibère, et un tel maître, donné de sa main au monde, lui garantissait l'empire universel. Mais voilà qu'aux bords d'un petit fleuve de Judée, on annonce l'avènement du Fils de Dieu, c'est-à-dire la déchéance de Satan. Hérode avait cru pourvoir à la stabilité de son trône, menacé par la naissance du véritable roi des Juifs, en faisant massacrer les enfants de Bethléem. Satan ne peut rien contre la vie du Fils de Dieu ; mais il va se mesurer avec lui, et éprouver si réellement le mystère de miséricorde dont il avait entendu la proclamation, au seuil de l'Eden, s'est accompli en la personne du Fils de Marie. Rien ne prouve mieux la complète union du Verbe incarné avec la nature humaine, que la faculté laissée au séducteur de tenter une pareille épreuve. Ici encore, nous en appelons à la conscience de chaque lecteur ; si les Évangélistes avaient écrit une légende, jamais ils n'eussent imaginé, pour faire croire à la divinité de Jésus, de le montrer, même un instant, soumis à ce pouvoir infernal, qui le poursuit au désert, le transporte à son gré sur

le faite du Temple, ou sur la cime d'une montagne. Mais ce que les hommes n'eussent point inventé nous apparaît, à la lumière de l'Évangile, comme une partie essentielle de l'œuvre de notre délivrance. « La forme d'esclave, » que Jésus-Christ a daigné revêtir ; devient pour nous un gage de liberté. Le tyran superbe, le dominateur terrible, qui enlaçait le monde dans les chaînes du péché, va voir poser sur sa tête le pied vainqueur qui renversera son empire. A l'homme qui a faim, après quarante jours de jeûne au désert, Satan offre une des pierres du rocher : « Dis un mot, et » cette pierre sera un pain savoureux. » Chaque jour la puissance créatrice opère, par les lois naturelles de la végétation, une transformation analogue. Le calcaire, broyé, fournit au grain de blé une couche où il fermente et pousse une tige, avec laquelle il puise la sève dans le sol : la plante grandit, aspire l'air par ses feuilles, reçoit les influences de la rosée et du soleil ; l'épi se développe, mûrit, tombe sous la faucille, et devient le pain qui nourrit l'homme. Le Fils de Dieu, a certes, le pouvoir d'abrégier le temps, et de suppléer à la lente élaboration de la nature. D'un mot, en effet, il pouvait changer en pain la pierre de la montagne, de même qu'il transsubstantiera le pain eucharistique en sa propre chair. Mais Jésus-Christ apporte au monde une autre nourriture que le pain matériel. C'est avec la parole de Dieu qu'il nourrira, jusqu'à la consommation des temps, les multitudes affamées de vérité et de vie spirituelle. « Il est écrit, répond Jésus : L'homme ne vit pas » seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de » Dieu. » Voilà l'aliment nouveau que le Sauveur vient distribuer à la terre. Depuis l'époque où Moïse avait gravé cette sentence dans sa loi, elle était restée comme une pierre d'attente pour l'avenir. Les Juifs, avides de jouissances et de richesses matérielles, ne l'avaient ni comprise, ni appliquée. Depuis que Jésus-Christ, le Verbe de Dieu, en la pratiquant lui-même, nous en a révélé le mystère, et nous a communiqué la force de l'accomplir, la parole de Dieu est devenue le pain des intelligences et la nourriture des âmes.

13. Le sensualisme, l'arme la plus meurtrière de Satan, avait

de la Tentation de Jésus-Christ avec celle de l'Eden.

échoué dans la première tentation. Satan va s'adresser à la présomption et à l'orgueil. Il transporte Jésus au-dessus du Temple, probablement sur les créneaux de la tour Antonia, qui se dressait au-dessus de la vallée du Tyropéon, à une hauteur telle, dit Josèphe, qu'on ne pouvait y plonger le regard sans être saisi de vertige. « Si tu es le Fils de Dieu, jette-toi en bas, car il est écrit : Jéhovah » t'a confié à la garde de ses Anges, de peur que tu ne heurtes du » pied contre la pierre. » Ce titre de Fils de Dieu est l'unique préoccupation du tentateur. Satan provoque au miracle l'adversaire dont il veut savoir le vrai nom. Une première fois, Jésus lui a répondu par un mot de la Bible. Lucifer, à son tour, parodie un texte du Livre sacré. Satan connaît la Bible pour la travestir; mais Jésus la connaît pour en donner le sens divin. Ces deux courants opposés d'interprétation biblique dureront aussi longtemps que le monde. Mais la réponse de Jésus-Christ ne cessera pas d'être la règle des intelligences droites et pures. « Il est écrit : Vous ne » terez point le Seigneur, votre Dieu. » Jusqu'ici, la tactique du séducteur, vis-à-vis de Jésus, a reproduit exactement, et avec un parallélisme rigoureux, la tentation primitive de l'Eden. Le fruit défendu du Paradis terrestre, dont l'aspect délectable éveillait la convoitise d'Ève, est remplacé par le pain qui doit réparer les forces du Fils de Marie. « Vous serez comme des Dieux, avait dit le » serpent, au pied de l'arbre de la science du bien et du mal. Vous » ne mourrez point. » Le Tentateur raisonne de même avec Jésus-Christ. « Si tu es le Fils de Dieu, précipite-toi dans les airs tu ne mourras pas. » Le dernier caractère de ressemblance, entre l'histoire de la chute et celle de la réhabilitation, nous apparaît de même dans la troisième épreuve. Le serpent avait fait briller, aux yeux de nos premiers parents, la domination universelle de la science, comme le résultat de sa prévarication. Il offre à Jésus-Christ l'empire universel, les royaumes du monde, avec toute leur gloire. Mais ici le Sauveur manifeste sa puissance, et le tentateur va connaître enfin celui dont la voix commande au ciel, à la terre et aux enfers. « Retire-toi, Satan ! » dit Jésus. Une parole, tombée des lèvres du Sauveur, suffit pour anéantir tous les prestiges de

Lucifer. Le Fils de Dieu s'est révélé. Depuis cette heure, son nom, invoqué par les chrétiens, a mis en fuite les légions du mensonge. « Les Anges, s'approchant de leur maître, le servaient, » comme ils servent encore aujourd'hui les âmes fidèles, délivrées des pièges de Satan. Tout cela fait sourire le rationaliste incrédule, jusqu'au moment où la grâce, touchant son cœur, l'incline au pied d'une croix, et lui révèle les forces divines, dont le nom du Christ investit ses adorateurs.

§ IV. Première vocation des Apôtres.

14. Jean-Baptiste continuait à préparer les voies au Fils de Dieu. « Jésus étant revenu sur les bords du Jourdain, Jean, accompagné de deux de ses disciples, le vit. Et le montrant de loin, il répéta cette parole : Voilà l'Agneau de Dieu. Les deux disciples, en entendant leur maître s'exprimer ainsi, suivirent Jésus. Or, Jésus s'étant retourné, vit qu'ils le suivaient et leur dit : Que cherchez-vous ? — Rabbi (Maître), répondirent-ils, où demeurez-vous ? — Venez et voyez, dit Jésus. — Ils vinrent donc, virent où il demeurait, et passèrent avec lui cette journée. Or, il était environ la dixième heure (quatre heures du soir). L'un de ces deux disciples qui avaient entendu Jean-Baptiste et qui avaient suivi Jésus, était André, frère de Simon Pierre. Il rencontra son frère Simon, et lui dit : Nous avons trouvé le Messie (c'est le nom du Christ). Et il l'amena à Jésus. Jésus, fixant sur lui son regard, lui dit : Tu es Simon, fils de Jonas : mais plus tard tu porteras le nom de Céphas, (en hébreu : Pierre ¹.) » Telle est, dans son admirable simplicité le récit de Jean l'Évangéliste. Le second disciple, qui n'est pas nommé, et qui suit, avec André, les pas de Jésus, c'est Jean lui-même. Devenu l'historien de ce détail solennel, il a le désintéressement de se tenir à l'écart, et de voiler sa personne avec une admirable modestie. Avoir suivi les traces de Jésus, sur les rives du Jourdain ; avoir entendu, de la bouche du Précurseur, la désignation sacramentelle : « Voilà l'Agneau de Dieu ; »

André,
Jean, fils
Zébédée
Simon, fils
Jonas,
voient po
la premiè
fois Jésus
Christ.

¹ Joan., I, 35-42.

avoir passé les dernières heures du jour avec le Christ, alors qu'il était encore inconnu, ce sont des privilèges que l'on enviera jusqu'à la fin du monde. Jean l'Évangéliste ne veut point environner son nom de tant d'honneurs. Il se dissimule, et ne laisse apercevoir qu'André, frère de Pierre : il lui suffit d'avoir eu cette félicité; il n'en revendique pas la gloire; mais un trait, qui lui échappe, comme malgré lui, nous le fait deviner. « Or, dit-il, il était environ la dixième » heure du jour. » C'est qu'en effet, l'heure où, pour la première fois, une âme rencontre Jésus et s'attache à lui, devient la plus mémorable entre les heures. On ne l'oublie jamais, et le vieillard d'Ephèse, parvenu au terme de sa carrière apostolique, en écrivant son Évangile, avait présente, à sa pensée, cette heure bénie, où le Précurseur lui avait montré l'Agneau de Dieu. Qu'on lise les mémoires laissés par les amis des héros de ce monde, et qu'on y cherche, avec une telle émotion, une pareille impersonnalité ! A un autre point de vue, qu'on se demande pourquoi Pierre, absent encore, est déjà si soigneusement indiqué, à propos d'André, son frère. Jésus n'a point encore vu Pierre, et cependant Pierre occupe le premier plan. Quand Jean l'Évangéliste s'efface d'une scène où il était acteur, c'est sur Pierre qu'il reporte l'attention. Quand on amène à Jésus cet étranger, qui n'est point encore son disciple, le Sauveur « fixe sur lui son regard : » *Intuitus eum*. « Tu es Simon, » fils de Jonas, lui dit-il, mais dans l'avenir tu t'appelleras Pierre. » Les protestants, les schismatiques, qui lisent l'Évangile, et le reconnaissent comme la règle de la foi, comprennent-ils toute la portée de ces témoignages ?

Les pécheurs
futurs
Apôtres.

15. Cependant André, Jean et Simon, fils de Jonas, ne restent avec Jésus que quelques heures. Ils ont seulement voulu savoir où il demeurerait. *Rabbi!* Maître ! tel est le premier titre qu'ils lui donnent; avec quelle joie ils lui donneront plus tard le nom de Seigneur ! Après quelques instants d'entretien, André et Jean ont reconnu en lui le Messie, le Christ. Simon Pierre s'est adjoint à eux, mais aucun ne songe encore à quitter tout, pour s'attacher exclusivement à un tel guide. Ils reviendront l'entendre, puisqu'ils le connaissent; mais cet espoir leur suffit, ils ne veulent rien de plus.

C'est qu'ils n'ont point encore entendu la parole puissante de Jésus-Christ, qui les appelle. Sans cette vocation divine, nul n'a la force de renoncement et de sacrifice que suppose l'apostolat. Ils retournent donc, ces pêcheurs du lac de Génésareth, à leurs barques et à leurs filets ; mais ils connaissent maintenant le Christ, et quand il daignera les appeler à lui, ils seront prêts à le suivre. Simon, fils de Jonas, et André son frère, étaient nés au village de Bethsaïda ¹, à quelques stades à l'extrémité du lac de Génésareth, sur la côte occidentale ² ; mais ils habitaient la cité voisine de Capharnaüm ³, où nous retrouverons plus tard Simon, dans la maison de sa belle-mère. Jean, fils de Zébédée, était lui-même de Capharnaüm ⁴. Selon la remarque du docteur Sepp, leur métier les avait souvent amenés sur les rives du Jourdain, où ils avaient des relations d'affaires avec les pêcheurs de Béthanie. Il paraît même qu'à l'approche des grandes fêtes, ils portaient leurs poissons pour les vendre à Jérusalem. C'est probablement ainsi que Jean l'Évangéliste, ayant eu occasion d'aller à la maison de Caïphe, était connu de la servante, qui, à sa recommandation, laissa saint Pierre entrer dans le vestibule, lorsque Jésus fut amené devant le Grand-Prêtre ⁵. Quoi qu'il en soit, deux pêcheurs ont voulu voir où demeurait Jésus, celui que Jean-Baptiste leur avait désigné sous le nom d' « Agneau de Dieu. » Jésus leur a dit : « Venez et voyez ! » Après quelques heures passées en la compagnie du nouveau maître, ils ont reconnu le Christ, le Messie ; et ils lui amènent Pierre, un pêcheur comme eux. Ce sont là pourtant les premiers éléments de l'Église immortelle, fondée par Jésus-Christ ! Le rationalisme trouve cela tout simple ; aux yeux de quiconque voudra y réfléchir, le moyen choisi est tellement disproportionné avec l'effet, que, sans autre preuve, nous sommes en droit d'affirmer que l'Église est divine.

¹ *Erat autem Philippus a Bethsaïda, civitate Andreæ et Petri.* (Joan., I, 44.) —

² Reland, *Palæst. illustr.*, tom. II, pag. 654. — ³ Le voisinage de Bethsaïde et de Capharnaüm est attesté par saint Épiphane, *Advers. hæres.*, lib. II. (Reland, *Palæst. illustr.*, tom. II, pag. 654.) — ⁴ Marc, I, 19-21. — ⁵ Joan., XVIII, 15, 16 ; docteur Sepp, *La Vie de Notre Seigneur Jésus-Christ*, traduite par M. C. Sainte-Foi, tom. I, pag. 307.

Philippe
Nathanaël.

16. « Le lendemain, Jésus, voulant retourner en Galilée, rencontra Philippe : Suis-moi, lui dit-il. — Or, Philippe était de Bethsaïda, patrie d'André et de Pierre. Philippe rencontra Nathanaël, et lui dit : Celui dont a parlé Moïse, au Livre de la loi ¹, celui qui fut annoncé par les Prophètes ², nous l'avons trouvé ; c'est Jésus, fils de Joseph de Nazareth. — Peut-il sortir quelque chose de bon de Nazareth ? répondit Nathanaël. — Viens et vois, reprit Philippe. — Quant Jésus vit Nathanaël approcher, il dit : Voici un véritable fils d'Israël ; en qui il n'y a point de déguisement. — D'où me connaissez-vous donc ? demanda Nathanaël. — Avant que Philippe t'appelât, répondit Jésus, je te voyais, quand tu étais encore sous le figuier. — Maître, s'écria Nathanaël, vous êtes le Fils de Dieu ; vous êtes le roi d'Israël ! — Tu as cru, reprit Jésus, parce que je t'ai dit : Je te voyais sous le figuier ! Tu verras des merveilles plus grandes que celle-ci. — Et il ajouta : En vérité, je vous le dis, vous verrez le ciel ouvert, et les Anges de Dieu monter et descendre sur le Fils de l'homme ³. »

Caractères
miraculeux
de la
vocation de
Nathanaël.

17. Voici comment les rationalistes modernes traduisent cet admirable récit de l'Évangile. « Quelquefois, disent-ils, Jésus usait d'un artifice innocent, qu'employa aussi Jeanne d'Arc. Il affectait de savoir sur celui qu'il voulait gagner, quelque chose d'intime, ou bien il lui rappelait une circonstance chère à son cœur. C'est ainsi qu'il toucha Nathanaël ⁴. » S'il y a quelque chose qui frappe, dans le texte sacré que nous venons de reproduire, c'est précisément l'absence de toute mise en scène, et de toute « affectation. » Jésus va reprendre la route de la Galilée ; d'un mot, il s'attache Philippe. « Suis-moi ! » et Philippe le suit. Qu'on explique, si l'on peut, la souveraineté d'une telle parole, dans la bouche de celui qui l'a prononcée, et l'obéissance spontanée de celui à qui elle s'adresse. Non-seulement Philippe suit Jésus ; mais Philippe reconnaît en lui le Messie, promis par Moïse et prédit par les Prophètes. Ce qu'André et Jean avaient fait, la veille, en faveur de Simon, Philippe

¹ *Genes.*, XLIX, 40 ; *Deuter.*, XVIII, 18. — ² *Is.*, XL, 40 ; XLV, 8 ; *Jerem.*, XXIII, 5 ; *Ezech.*, XXXIV, 23 ; XXXVII, 24 ; *Dan.*, IX, etc. — ³ *Joan.*, I, 43 ad ultim. —

⁴ *Vie de Jésus*, pag. 102.

le fait pour Nathanaël ; il court l'informer de ce grand événement du Christ. « Le Messie est venu : c'est Jésus, fils de Joseph de Nazareth ! » Philippe ne sait encore , sur l'origine et la patrie de Jésus, que ce qu'en raconte le vulgaire. Nathanaël s'étonne que le Messie puisse sortir de Nazareth, quand les Prophètes ont signalé Bethléem comme la cité où doit naître le Christ. Il en fait la remarque avec bonne foi. Philippe n'a rien à répondre à l'objection, et cependant il persiste dans sa croyance ; il ne doute pas que Nathanaël lui-même ne la partage bientôt, s'il veut seulement le suivre. « Viens et vois, » lui répond-il. Voir Jésus et en être vu, cela suffisait pour entraîner la foi. Quelle puissance surhumaine avait donc agi sur l'esprit de ce disciple, à qui Jésus n'avait encore adressé qu'une parole : « Suis-moi ! » Après le rapide dialogue, échangé à l'écart, dans la campagne, entre les deux amis, ils accourent à Jésus. Le divin Maître, au moment où Nathanaël s'approche, lui dit : « Voilà un véritable fils d'Israël, en qui il n'y a point de déguisement. » Selon la belle remarque d'un interprète, cette parole faisait plus que répondre à l'objection formulée par Nathanaël, au sujet du lieu de naissance du Messie, elle lui prouvait la divinité même de Jésus, qui avait entendu, quoiqu'absent, l'entretien secret, et qui lisait réellement l'objection du nouveau venu dans sa propre pensée ¹. Pour bien saisir le sens de l'allusion, il faut se rappeler la signification hébraïque du nom d'Israël, « Fort contre Dieu, » donné au patriarche Jacob, après la vision de l'Échelle mystérieuse. Ce terme d'Israélite : Fort contre Dieu, employé en cette circonstance, était à lui seul toute une révélation. Un autre qu'un Juif ne l'eût pas comprise ; mais Nathanaël ne pouvait s'y méprendre. Il sent que le regard de Jésus plonge dans le plus profond de sa conscience, et s'écrie : « D'où me connaissez-vous ? » La mention du figuier, sous

¹ « Jésus-Christ ne s'arrête point à prouver à Nathanaël qu'il n'était pas de Nazareth, mais de Bethléem, selon que les saints Prophètes l'avaient prédit. Car il pouvait être de Bethléem, comme tant d'autres, et n'être pas cependant le Christ. Mais il prend une autre voie beaucoup plus certaine pour lui donner lieu de connaître sa divinité, car il lui fait voir qu'il avait été présent au milieu d'eux lorsqu'ils croyaient s'entretenir seuls. » (Le Maître de Sacy, *Comm. sur l'Év. de S. Jean*, chap. I, 47.)

lequel il était assis, avant que Philippe l'eût appelé, et où l'œil divin de Jésus l'avait suivi, à travers la distance, cette particularité intime dont nul n'avait été témoin, achève de porter la foi dans son âme : « Rabbi (Maître), dit-il, vous êtes le Fils de Dieu, le roi » d'Israël ; » et Jésus, continuant l'allusion à l'histoire du patriarche Jacob, divinement surnommé Israël, reprend : « Vous, vrai fil » d'Israël, vous verrez les Anges monter et descendre sur la tête du » Fils de l'homme. » Voilà, dans sa simplicité incomparable, et dépouillé de tout apprêt d'un « artifice » quelconque, le mystère de cette vocation de Nathanaël ¹. Le rationalisme ne paraît pas même soupçonner ce qu'il y a de caractères intrinsèques d'authenticité, de bonne foi et de puissance divine, dans ce texte Évangélique ; et le commentaire qu'il en donne se réduit à une prétentieuse pasquinade.

§ V. Les Noces de Cana.

18. « Jésus retourna ensuite en Galilée, dit l'Évangile, et le bruit de son nom se répandait dans toute la contrée ². Trois jours après, des noces se firent à Cana, en Galilée ³, et la mère de Jésus y était. Jésus y fut invité lui-même avec ses disciples. Pendant le repas, le vin manqua. La mère de Jésus lui dit : Ils n'ont plus de vin. — Femme, répondit Jésus, qu'y a-t-il de commun entre vous et moi ⁴? Mon heure n'est pas encore venue. — Cependant la mère

¹ Quelques interprètes croient que Nathanaël est le même que saint Barthélémy (voir *Cornelius a Lapide*, édit. Vivès, tom. XVI, pag. 322), contrairement à l'avis de saint Augustin, qui range seulement Nathanaël parmi les disciples du Sauveur. (S. August., *Tract. sup. Joann.*, XVII, cap. 1; Baronius, tom. I, pag. 67, édit. Venise, 1600).

² Luc, IV, 14. — ³ La ville de Cana était à une lieue nord-ouest de Sephosis, à deux lieues nord de Nazareth.

⁴ La réponse de Notre-Seigneur Jésus-Christ a été traduite, dans la Vulgate, par ces mots : *Quid mihi et tibi est, mulier?* Notre langue française en accuse encore davantage la rigueur : « Femme, qu'y a-t-il de commun entre vous et moi? » Le texte grec de saint Jean est beaucoup moins accentué : *Γύναι, τί ἐμοὶ καὶ σοὶ;* On pourrait littéralement le rendre par ces mots : « Femme, » qu'importe à vous et à moi? » Nous avouons même que nous inclinerions, pour notre part, à cette interprétation, si nous n'étions frappé de l'unani-

de Jésus s'adressant aux serviteurs, leur dit : Faites tout ce qu'il vous prescrira. — Or, il y avait là six urnes de pierre, préparées pour les ablutions, telles qu'elles se pratiquent chez les Juifs. Chacune d'elles était d'une contenance de deux ou trois mesures ¹. Jésus dit aux serviteurs : Remplissez-les d'eau; — et ceux-ci les remplirent jusqu'au bord. Alors Jésus ajouta : Puisez maintenant, et portez au maître du festin. — Celui-ci goûta cette eau, qui venait d'être changée en vin, et ne sachant pas, comme les serviteurs qui avaient puisé dans les urnes, d'où provenait le nouveau vin, il s'adressa à l'époux et lui dit : Tous les autres ont coutume de servir d'abord le meilleur vin, et quand l'ivresse des convives ne leur permet plus de discerner ce qu'ils boivent, on sert une qualité inférieure. Pour vous, au contraire, vous avez tenu le bon vin en réserve jusqu'à ce moment. — Tel fut le premier des miracles opérés par Jésus; il eut lieu à Cana en Galilée. Ce fut ainsi qu'il manifesta sa gloire, et ses disciples crurent en lui ². »

19. Le miracle de Cana est le complément de la première vocation des disciples. L'Évangile a des sous-entendus d'une délicatesse et d'un charme qu'on prendrait la liberté de nommer exquis, s'ils n'étaient divins. Trois jours auparavant, l'objection de Nathanaël, concernant le lieu de naissance du Christ, n'avait pas été directe-

Intervention
de Marie
dans la pre-
mière ma-
nifestation
de la Divinité
de Jésus.

ment des Docteurs et des Pères de l'Église latine, qui ont entendu cette parole dans son acception la plus rigoureuse. On trouve, il est vrai, dans l'Église grecque, un courant d'exégèse qui semble favorable à l'opinion contraire; mais il est loin, comme l'ont avancé quelques écrivains récents, d'être unanime. Nous n'en voudrions pour preuve que la dissertation du livre des *Questions et réponses*, attribué à Théodoret, où l'auteur se propose d'examiner cette difficulté : « Jésus-Christ a-t-il pu vouloir affliger Marie par ses paroles, » lorsqu'il l'honore par un miracle si éclatant ? » L'énoncé seul de cette thèse suppose que l'objection était aussi répandue dans l'Église grecque que dans l'Église latine. Nous croyons donc devoir conserver, pour ce verset de l'Évangile, la traduction que l'usage a consacrée, nous soumettant d'ailleurs, sans réserve et d'avance, au jugement définitif qui pourrait intervenir ultérieurement sur ce point. Il serait superflu d'insister d'ailleurs sur la véritable signification du mot « Femme, » employé ici par le Sauveur. On sait que chez les Juifs il n'avait nullement le sens dédaigneux qu'il affecte dans notre langue.

¹ Μετρῆτας δύο ἢ τρεῖς (Joan., II, 6). On croit généralement que la métrète, ou mesure indiquée ici, était le *Bath* hébraïque, d'une valeur approximative de vingt-sept litres. — ² Joan., II, 1-11.

ment résolue. Mais à Cana, la mère de Jésus assistait à la cérémonie nuptiale; et les fêtes du mariage duraient sept jours, chez les Juifs : ainsi les renseignements que le nouveau disciple n'avait osé demander au *Rabbi*, purent lui être donnés par Marie. La Vierge avait conservé dans son cœur les paroles des bergers au «*Præsepium*» de Bethléem; la prédiction de Siméon au Temple; le grand mystère de l'adoration des Mages; les angoisses de la fuite en Égypte et la réponse du Dieu, son fils, assis au milieu des docteurs. Comprendrait-on que, pendant sept jours, Nathanaël et les autres disciples n'eussent pas profité de la présence de Marie, pour entendre de sa bouche le récit de cette miraculeuse histoire? Sans l'affirmer positivement, l'Évangéliste l'indique assez par ces simples paroles : «*La mère de Jésus était là* ¹, » et plus loin : «*Les* » disciples crurent. » Il est impossible de ne pas reconnaître ici que Marie préside à la manifestation de Jésus à Cana, comme elle avait présidé à celle de Bethléem, en faveur des Mages ². Elle est, pour les disciples, l'introductrice dans le sentier de la foi. Aussi, plus tard, les Pères du concile d'Éphèse rediront en son honneur cette acclamation glorieuse : «*Salut, ô Marie, mère de Dieu, tous* » jours Vierge! Par votre entremise le collège Apostolique a évangélisé le monde ³. » Le doute de Nathanaël tomba devant le témoignage de la Vierge-Mère, comme le soupçon de saint Joseph était tombé devant l'angélique proclamation de la Virginité immaculée. Marie a ainsi écrasé, de son pied sans tache, les germes de toutes les erreurs anti-chrétiennes. Voilà pourquoi la liturgie catholique lui adresse cet éloge insigne : «*Heureuse Vierge, seule vous*

¹ *Erat mater Jesu ibi.* (Joan., II, 1.) Que les protestants veuillent bien peser cette expression, commune d'ailleurs à tous les Évangélistes (Matth., II, 13-20, 24; XIII, 55; Marc, III, 34; Luc, II, 34; Joan., II, 1-3; XIX, 25-27). Marie n'a pas d'autre nom que celui de *Mère de Jésus*. Salomé s'appelle la mère de Jacques et de Jean; Marie a pour titre unique *Mère de Jésus*, parce qu'elle est mère d'un seul fils, unique et premier-né, Jésus.

² *Invenerunt puerum cum Mariâ matre ejus.* (Matth., II, 11.)

³ Χαίροις τοίνυν παρ' ἡμῶν Μαρία θεότοκε, μήτηρ καὶ παρθένος, δι' ἧς ἀπόστολοι κηρύττουσι σωτηρίαν τοῖς ἔθνεσι. (Concil. Ephes. (431). *Homil. S. Cyrilli ad Patres.* Labbe, *Concil.*, tom. III, pag. 584, 585.)

» avez dompté toutes les hérésies dans l'univers ¹. » Il y a plus ; de même que le Fils de Dieu avait attendu l'expression de la volonté de Marie pour descendre sur la terre, et que le *Fiat* virginal précéda l'œuvre rédemptrice, comme le *Fiat* du premier jour avait précédé la création, ainsi c'est la volonté de Marie qui avance pour Jésus-Christ l'heure de sa manifestation. Il semble que le divin Maître se plaigne lui-même de la violence toute-puissante de sa mère. « Femme, qu'y a-t-il de commun entre vous et moi ? dit-il. » Mon heure n'est pas encore venue. » — « Ce qu'il y a de commun entre Vous et Elle, ô mon Dieu ! s'écrie saint Bernard. Mais » n'y a-t-il pas, entre Vous et Elle, tout ce qu'il y a de commun » entre une mère et son fils ? Et pourquoi demander ce qu'il y a de » commun entre un Fils divin et les entrailles qui l'ont porté, entre » les lèvres qui ont sucé le lait, et le sein virginal qui les a allaitées ² ? » Cette parole Évangélique est une de celles qui ont le plus révolté, à des points de vue divers, les hérétiques de tous les temps. Au siècle de saint Augustin, les sectateurs de Manès croyaient y trouver la preuve que Jésus n'était pas réellement le fils de Marie, et que la nativité divine n'avait eu qu'une apparence fantastique ³. De nos jours, le rationalisme ne manque pas de citer cette réponse, pour justifier sa fameuse assertion : « La famille de » Jésus ne semble pas l'avoir aimé, et par moments, on le trouve dur » pour elle ⁴. » Les deux conclusions, manichéenne et rationaliste, sont aussi erronées l'une que l'autre. Voici ce que le grand évêque d'Hippone répondait à la première : « Notre-Seigneur Jésus-Christ, » dit-il, était à la fois Dieu et homme : en tant que Dieu, il n'avait » pas de mère ; en tant qu'homme, il en avait une ; c'était la mère

¹ *Gaude, Maria Virgo, cunctas hæreses sola interemisti in universo mundo.* (Brev. rom., *In fest. B. M. V.*, 3^o Noct., Antiphon. 1.)

² *Quid tibi et illi est, Domine? Nonne quod filio et matri? Quid ad illam pertinet quæris, cum tu sis benedictus fructus ventris ejus immaculati! Nonne ipsa est cujus virgineis uberibus lactatus es?* (S. Bernard, *Epiphaniæ*, sermo 11; *Patrol. latin.*, Bernard, tom. II, col. 160).

³ S. Augustin, *In Joan. Évangel.*, tractat. VIII, cap. 11; *Patrol. lat.*, tom. LV, col. 1455.

⁴ *Vie de Jésus*, pag. 42. En note, le critique renvoie à la citation « Jean, II, 4, qui contient précisément le *Quid mihi et tibi est mulier* de l'Évangile. »

» de son humanité, de l'infirmité qu'il avait voulu revêtir pour
 » nous. Or, le miracle qu'il allait accomplir devait être l'œuvre de la
 » divinité, et non celle de la chair infirme; il allait agir en Dieu, sans
 » rien de commun avec la faiblesse d'un homme, né de la femme.
 » Mais la faiblesse de Dieu est plus forte que toutes nos puissances.
 » Cependant la mère exigeait un miracle; Jésus lui répond comme
 » s'il méconnaissait les entrailles humaines, alors qu'il allait accom-
 » plir les œuvres divines. Sa réponse équivaut à celle-ci : La puis-
 » sance qui opère le miracle, je ne la tiens pas de vous. Ce n'est
 » pas vous qui avez engendré ma divinité ¹. » Ainsi parlait saint
 Augustin aux rationalistes de son temps. Ceux du nôtre apprendront de cet illustre docteur que le Fils de Dieu pouvait seul faire une telle réponse à sa mère; comme Marie pouvait seule avoir sur le Fils de Dieu la puissance d'exiger un miracle : en sorte que, plus la réponse de Jésus à sa mère paraît rigoureuse, plus elle porte le sceau de l'authenticité intrinsèque, dont l'Évangile nous a déjà fourni tant d'exemples.

L'Architri-
 stinus.

20. « Ils n'ont plus de vin, » dit la Mère à son Fils. Ce n'est pas même une prière, pas même une sollicitation. Marie s'est contentée d'indiquer l'embarras d'une famille à laquelle son cœur s'intéresse. « Lorsque les mariés étaient pauvres, dit le docteur Sepp, » les invités apportaient avec eux du vin, des gâteaux, des provisions diverses, comme il se pratique encore en plusieurs lieux. » Mais Jésus et ses disciples n'avaient rien apporté de Nazareth, » avec eux. C'est pour cela que Marie dit à son fils : Ils n'ont plus » de vin. Craignant que les époux ne fussent humiliés, elle insi- » nuait à Jésus la pensée de venir à leur secours ². » Parmi les

¹ *Dominus noster Jesus Christus et Deus erat et homo : secundum quod Deus erat matrem non habebat ; secundum quod homo erat habebat. Mater ergo erat carnis, mater humanitatis, mater infirmitatis quam suscepit propter nos. Miraculum autem quod facturus erat, secundum divinitatem facturus erat, non secundum infirmitatem ; secundum quod Deus erat, non secundum quod infirmus natus erat. Sed infirmum Dei fortius est hominibus. Miraculum ergo exigebat mater ; at ille tanquam non agnoscit viscera humana, operaturus facta divina ; tanquam dicens : Quod de me facit miraculum non tu genuisti, divinitatem meam tu non genuisti. (S. Aug., loc. citat.) — ² Sepp, *Vie de N. S. J.-C.*, t. I, p. 332.*

convives de Cana, s'en trouvait-il beaucoup, en dehors des disciples, qui eussent apprécié l'honneur de posséder, au milieu d'eux, un hôte divin ? Nul n'a l'air de le soupçonner. Mais « la mère de Jésus était là ; » et il semble qu'elle ait hâte de manifester à tous ces indifférents la divinité de son fils. « L'heure, cependant, n'était pas encore venue ; » mais l'intervention de Marie a le pouvoir de devancer l'heure de la grâce : l'heure de Marie deviendra l'heure de Dieu. « Faites tout ce qu'il vous prescrira, dit-elle aux » serviteurs ; » tant la Vierge-Mère se tient assurée de l'acquiescement de Jésus. Elle savait « qu'il lui était soumis ¹. » Sur l'ordre de Jésus, les serviteurs vont puiser de l'eau, et en remplissent jusqu'au bord six grandes urnes, disposées pour suffire aux ablutions de tous les invités. Ainsi que le fait observer un interprète moderne, ce ne sont point les disciples du Sauveur qui exécutent l'ordre de leur maître. Les convives de Cana ne formaient point, sans doute, une commission scientifique, dans les conditions où la voudrait un rhéteur exigeant. Toutes les circonstances du miracle n'en seront pas moins à l'abri du soupçon. Des mains étrangères, et complètement désintéressées, puisent l'eau à la source voisine, et la versent dans des urnes lustrales, déposées dans l'*Atrium*. Jésus n'a pas quitté la table du festin. Quand les serviteurs viennent lui dire que ses ordres sont exécutés, il leur répond : « Puisse maintenant, et portez au président du repas. » Les serviteurs retournent, puisent dans ces vases, qu'un instant auparavant ils ont remplis d'eau, et c'est du vin qui colore maintenant la coupe du symposiarque ², de l'*Architriclinus* ³, ainsi que le nomme le texte sacré, représentant, par ce terme, avec une exactitude merveilleuse, le mélange des deux coutumes hébraïque et romaine, dans la civilisation de la Judée, à cette époque. Le *Triclinium*, lit de repos sur lequel les convives s'étendaient, le coude

¹ *Et erat subditus illis.* (Luc, II, 51.)

² Voir le commentaire de Cornelius a Lapide, sur le 1^{er} verset du chap. XXXII de l'*Ecclésiastique*, édit. Vivès, tom. X, pag. 141-145.

³ Le texte grec de saint Jean porte, comme le latin, l'expression Ἀρχιτρικλίνου. Joan., Ευαγγέλιον, II, 8).

gauche appuyé sur des coussins, était une importation romaine. Josèphe le signale comme une des magnificences du palais d'Hérode¹. Un tel luxe contrastait singulièrement avec l'institution mosaïque, qui prescrivait aux Hébreux de manger l'agneau Pascal, debout, les reins ceints, les sandales de voyage aux pieds et le bâton à la main². Cependant, il se répandit bientôt en Palestine, et nous le retrouverons partout en usage, dans la suite de l'histoire Évangélique³. Le nom d'*Architriclinus* procéda naturellement du *Triclinium* romain; l'expression était nouvelle, mais la fonction qu'elle désignait était beaucoup plus ancienne chez les Juifs⁴. Le chapitre XXXII de l'*Ecclésiastique* est entièrement consacré à retracer les règles de conduite à l'usage des symposiarques, ou présidents des festins⁵, qui dispensaient le vin aux conviés. Tout le monde connaît les sublimes métaphores que David et Isaïe, dans leurs chants prophétiques, empruntèrent à cette coutume nationale. Jéhovah est le grand symposiarque du monde. « Il tient en main, dit le Psal-
 » miste, la coupe remplie du vin de ses vengeances; il l'a inclinée
 » à droite et à gauche, pour y faire boire les nations, mais la lie
 » n'est pas encore épuisée, tous les prévaricateurs de la terre y
 » porteront les lèvres⁶. » — « Lève-toi, Jérusalem, dit le prophète
 » Isaïe. La main de Jéhovah a versé sur tes lèvres la coupe de sa
 » colere, tu as épuisé jusqu'au fond le calice de l'assoupissement,

¹ Voir, dans ce vol., le chap. intitulé : *Hérode*. — ² *Exod.*, XII, 11.

³ *Quum esset Bethania in domo Simonis leprosi, et recumberet, venit mulier habens alabastrum unguenti nardi spicati pretiosi, et fracto alabastro, effudit super caput ejus.* (Marc, XIV, 3.) *Effudit super caput ipsius recumbentis* (Matth., XXVI, 7.) *Quis major est, qui recumbit an qui ministrat? Nonne qui recumbit?* (Luc, XXII, 27.) *Quum recubisset iterum.* (Joan., XIII, 12.)

⁴ Cf. Walchii, *Dissertatio de Architriclino*.

⁵ Nous avons, sur le même sujet, un traité fameux de Plutarque, intitulé : *Les Symposiarques*. Notons, en passant, que la royauté traditionnelle des festins antiques, avec son éléction ordinairement remise aux caprices du sort, s'est conservée jusqu'à nos jours dans le banquet des Rois. (Voir la savante et curieuse dissertation de M. de L'Hervilliers : *La Fête des Rois et ses usages*, Paris, 1862.)

⁶ *Psalm.* LXXIV, 9. La même allusion se retrouve dans le verset 5^e du Psaume XV : *Dominus pars hereditatis meæ et calicis mei.* (Voir Cornelius a Lapide, loco citato, pag. 142.)

» tu l'as vidé jusqu'à la lie ¹. » Les Hébreux avaient donc à leurs festins un symposiarque, un « architriclinus, » chargé de la présidence du repas. Nous verrons plus loin que l'on se disputait un tel honneur, fort recherché surtout par les Pharisiens ². Aux noces de Cana, cette fonction était peut-être exercée par le Paranymphe ³, c'est-à-dire par celui qui dirigeait le cortège de la fiancée. L'éloge qu'il adresse à l'époux, en cette circonstance, paraît le faire supposer.

21. Quoi qu'il en soit, l'eau puisée à la fontaine par les serviteurs, déposée par eux dans les six urnes lustrales, et versée ensuite dans la coupe de l'architriclinus, sans aucun contact de Jésus ou de ses disciples, est devenue un vin excellent, qui provoque l'admiration du symposiarque. Il goûte cette liqueur, et interpelle l'époux. Chaque détail du texte Évangélique prend ici une importance capitale. Les anciens, dans l'économie de leurs repas, usaient d'un système complètement opposé au nôtre. Les paroles de l'architriclinus à l'époux établissent clairement cette différence : « Tous les » autres, dit-il, servent d'abord le meilleur vin, et quand l'ivresse » ne permet plus aux convives de discerner ce qu'ils boivent, on » sert une qualité inférieure. Pour vous, au contraire, vous avez » tenu le meilleur vin en réserve jusqu'à ce moment ⁴. » Mais l'heureuse réforme que les principes chrétiens ont vulgarisée, à notre insu même, dans les sociétés modernes, fait mieux ressortir encore,

Saisissant
caractère du
miracle de
Cana.

Consurge, Jerusalem, quæ bibisti de manu Domini calicem viæ ejus : usque ad fundum calicis soporis bibisti, et potasti usque ad fæces. (Isa., I I, 17.)

² *Quum invitatus fueris ad nuptias, non discumbas in primo loco. (Luc, XIV, 8.)*

³ Voir, au sujet du Paranymphe, dans les mariages juifs, le chapitre suivant, n° 9.

⁴ Wetstein, et d'autres interprètes allemands, ont prétendu que l'*Architriclinus* de Cana n'était point le symposiarque, mais l'intendant des serviteurs, ou ce que nous appellerions, dans notre langage moderne, un maître d'hôtel. L'in vraisemblance de cette opinion saute aux yeux. Un serviteur n'eût point ainsi publiquement interpellé son maître. Pour tenir un pareil langage, il fallait être l'un des convives, et traiter avec l'époux sur un ton de familière égalité, qui rappelle les fonctions du Paranymphe, « chargé, » dit le Dr Sepp, de la présidence des fêtes nuptiales. » (Sepp, *Vie de Notre Seigneur Jésus-Christ*, tom. I, pag. 329. Cf. Note de l'éditeur littéraire de Cornélius à Lapide, édit. Vivès, tom. XVI, pag. 331.)

par le contraste, l'étonnement qui dut saisir l'époux de Cana, à cette interpellation inattendue. L'époux savait que le vin était épuisé dans ses outres. Il ignorait encore que la sollicitude de Marie et la divine puissance de Jésus avaient renouvelé pour lui le miracle d'Élie à Sarepta. Au premier abord, il put craindre que la parole de l'architriclinus ne fût une ironie, qui venait s'ajouter à l'embarras de sa situation. Mais son anxiété ne fut pas de longue durée. Le vin miraculeux brilla bientôt dans la coupe des conviés, et justifia l'éloge du symposiarque. La surprise alors changea d'objet ; de particulière, elle devint générale. D'où venait cette provision inespérée d'un vin excellent ? Non-seulement elle suffit pour la fin du repas ; mais la capacité des urnes lustrales, remplies jusqu'au bord, dut fournir abondamment aux sept jours consacrés, dans les usages hébreux, aux fêtes nuptiales. Le Sauveur, qui n'avait rien apporté pour lui ni ses disciples, en acceptant l'invitation de l'époux de Cana, payait divinement son hospitalité. Il n'est pas difficile de se représenter l'émotion des convives, alors que toutes les particularités du miracle leur furent connues. Qu'on suppose un tel fait, raconté par un historien ordinaire. La stupéfaction de l'époux, ses interrogations aux serviteurs, l'étonnement des invités, quand la réalité du miracle se dressa sous leurs yeux, chacune de ces circonstances serait notée avec le plus grand détail. L'Évangile se contente d'une parole : « Ce fut ainsi que Jésus manifesta sa gloire, » et ses disciples crurent en lui. » La simplicité divine d'un tel récit est aussi miraculeuse que le miracle lui-même.

Le divin du
miracle.

22. « Aussi bien, dit l'Évêque d'Hippone, qui s'étonnerait que » Notre Seigneur Jésus-Christ ait changé l'eau en vin, quand on sait » que c'est Dieu qui agit lui-même ? Il opère aux noces de Cana, dans » les six urnes pleines d'eau, ce qu'il fait, chaque année, dans le cep » de nos vignes. L'eau versée par les serviteurs est changée en vin » par sa puissance, de même que l'eau versée par les nuages et tombant en pluie sur nos coteaux. Nous n'admirons pas cette dernière transformation, parce qu'elle s'accomplit chaque année sous » nos yeux ; l'habitude éteint l'étonnement. Et pourtant ce fait mériterait plus d'attention que le miracle de Cana lui-même. Quand

» on réfléchit à l'économie divine qui préside au gouvernement de
 » l'univers, l'esprit s'arrête, saisi d'étonnement, et accablé de toutes
 » parts sous le poids des miracles. Mais les hommes détournent leurs
 » pensées de la méditation des œuvres de Dieu, et ne songent point
 » à bénir chaque jour sa munificence créatrice. Voilà pourquoi Dieu
 » s'est réservé comme des coups d'état et des merveilles inusitées,
 » qui les réveillent de leur assoupissement et les rappellent à son
 » culte oublié. Tous les Juifs admirèrent la résurrection d'un mort,
 » opérée par Jésus-Christ. Des milliers d'hommes naissent chaque
 » jour, et nul ne songe à s'en étonner¹ ! » Mais, dans la pensée de
 saint Augustin et des Pères de l'Église, le miracle des noces de
 Cana avait une signification plus haute encore. L'eau qui remplis-
 sait les urnes destinées aux ablutions prescrites par l'ancienne Loi,
 cet élément d'une purification toute matérielle, se change au
 vin du Testament Nouveau, qui fait germer les Vierges, dans une
 génération spirituelle et pure. L'Évangile était le vin excellent,
 tenu en réserve, pour la dernière heure, par l'époux céleste². « En
 » assistant, avec sa mère, aux noces de Cana, dit saint Cyrille d'A
 » lexandrie, Jésus voulait consacrer le principe des générations
 » humaines, comme il avait sanctifié précédemment l'eau baptismale
 » par son contact divin. Pour réhabiliter la nature déchue et la rap-
 » peler à sa sainteté primitive, il ne suffisait pas que le Sauveur
 » bénit les hommes déjà nés; il lui fallait, pour l'avenir, établir aux

¹ *Miraculum quidem Domini nostri Jesu Christi, quo de aquâ vinum fecit, non est mirum eis qui noverunt quia Deus fecit. Ipse enim fecit vinum illo die in nuptiis in sex illis hydriis, quas impleri aqua præcepit, qui omni anno facit hoc in vitibus. Sicut enim quod miserunt ministri in hydrias, in vinum conversum est opere Domini; sic et quod nubes fundunt, in vinum convertitur opere Domini. Illud autem non miramur, quia omni anno fit: assiduitate amisit admirationem. Nam et considerationem majorem invenit quam id quod factum est in hydriis aquæ. Quis est enim qui considerat opera Dei quibus regitur et administratur totus hic mundus et non obstupescit obruiturque miraculis... Sed quia homines in aliud intenti perderunt considerationem operum Dei, in quâ darent laudem quotidie Creatori; tanquam servavit sibi Deus, inusitata quædam quæ faceret, ut tanquam dormientes homines ad colendum mirabilius excitaret. Mortuus resurrexit, mirati sunt homines; tot quotidie nascuntur et nemo miratur.* (S. August., *In Joan. tractat.*, VIII; *Patrol. lat.*, tom. xxxv, col. 1450.)

² S. August., *In Joan.*, tractat. ix, tom. citat., col. 1458-1466.

» sources de la vie la grâce qui devait s'étendre à toute la postérité humaine, et sanctifier l'origine de toutes les naissances. » Ainsi, de même qu'aux portes de l'Éden, Adam et Ève nous sont apparus comme les premiers parents d'une race coupable : de même, aux noces de Cana, Jésus-Christ, l'Adam nouveau, Marie, l'Ève réhabilitée, président à la génération spirituelle des enfants de la grâce. Le mariage chrétien sera l'un des sacrements du Testament Nouveau. Le miracle des noces de Cana inaugure l'institution divine de la famille, reconstituée en Jésus-Christ. Voilà ce qu'on savait, dans notre Europe, depuis qu'elle fut régénérée par l'Évangile. Ces grandes choses, qui ont converti le monde, l'exégèse rationaliste croit-elle les avoir seulement atteintes, le jour où elle s'est permis cette appréciation : « Le premier miracle de Jésus fut fait pour égayer une » noce de village ¹ ? » Le miracle eût sans doute obtenu la faveur d'une mention plus sérieuse, s'il se fût produit aux noces d'Agrip-pine, pour distraire de ses fureurs le César Tibère !

¹ *Vie de Jésus*, p. 188.

CHAPITRE V.

PREMIÈRE ANNÉE DE MINISTÈRE PUBLIC.

SOMMAIRE.

§ I. LA PREMIÈRE PAQUE.

1. Jésus chasse les vendeurs du Temple. — 2. Le trafic au Temple de Jérusalem. — 3. Authenticité du récit évangélique. — 4. Les nécessités exégétiques de notre époque. — 5. Entretien de Jésus-Christ avec Nicodème. — 6. Préjugés nationaux des docteurs de la loi. — 7. Véritable royauté du Messie. Baptême dans l'eau et l'Esprit-Saint. — 8. Témoignage de saint Jean-Baptiste. L'ami de l'Époux. — 9. Interprétation des paroles de saint Jean-Baptiste. Mœurs juives. Humilité du Précurseur.

§ II. LA SAMARITAINE.

10. Récit évangélique de la conversion de la Samaritaine. — 11. Jésus fatigué du chemin. — 12. Jésus le divin solliciteur des âmes. — 13. *Si scires donum Dei!* — 14. La première confession au bord du puits de Jacob. — 15. L'âme convertie. — 16. Miracle de la prophétie. — 17. Miracle de la doctrine. — 18. Conclusion.

§ III. VOCATION DÉFINITIVE DE PIERRE.

19. Le Fils de l'officier royal de Capharnaüm. — 20. Vocation définitive de Pierre, André, Jacques et Jean. — 21. La pêche miraculeuse.

§ IV. EMPRISONNEMENT DE SAINT JEAN-BAPTISTE.

22. Hérode Antipas épouse Hérodiade, sa nièce. — 23. Jean-Baptiste emprisonné par Hérode Antipas à Machéronta.

§ V. JÉSUS A CAPHARNAUM.

24. Autorité de l'enseignement de Jésus. — 25. Le jour du Sabbat à Capharnaüm. Démoniaque de la Synagogue. — 26. Exposé sommaire des principes théologiques relatifs aux possessions du Démon. — 27. Théorie rationaliste. — 28. Discussion du miracle évangélique opéré sur le démoniaque de Capharnaüm. — 29. Inanité de l'hypothèse rationaliste. — 30. Guérison de la belle-mère de Simon. — 31. Le soir du Sabbat à Capharnaüm.

§ VI. JÉSUS A NAZARETH.

32. Récit évangélique de la prédication de Jésus à Nazareth. — 33. Les Synagogues juives, au temps de Notre-Seigneur Jésus-Christ. — 34. « Nul n'est prophète en son pays. » — 35. Réalisation de la prophétie d'Isaïe en la personne de Jésus-Christ. — 36. La première homélie chrétienne.

§ VII. SERMON SUR LA MONTAGNE.

37. Les huit Béatitudes. — 38. L'antique Loi et la nouvelle. — 39. La loi du serment. La loi du talion. Amour des ennemis. — 40. Aumône et bonnes œuvres. Oraison Dominicale. — 41. Jeûne. Le Lis des champs. La Providence. — 42. La poutre et la paille. Les faux prophètes. Les paroles et les œuvres. — 43. Idée générale du Sermon sur la Montagne.

§ VIII. MIRACLES A CAPHARNAÛM.

44. Le lépreux de Capharnaüm. — 45. Le paralytique dans la maison de Simon-Pierre. — 46 « Vos péchés vous sont remis ! » 47. Vocation de saint Matthieu. Le repas dans la maison du Publicain. Murmures des Pharisiens et des Docteurs de la Loi. — 48. L'hémorroïsse. Résurrection de la fille de Jair. — 49. Double caractère d'authenticité et de perpétuité des miracles de l'Évangile.

§ I. La première Pâque.

1. « Après le miracle de Cana, dit l'Évangile, Jésus descendit à Capharnaüm, avec sa mère, ses frères et ses disciples. Ils n'y restèrent que peu de jours, parce que la Pâque des Juifs était proche. Jésus monta à Jérusalem, et il trouva le Temple encombré de marchands qui vendaient des bœufs, des brebis et des colombes ; des changeurs étaient assis près de leurs tables. Jésus ayant pris un fouet de corde, les chassa tous du Temple, fit sortir bœufs et brebis, renversa les tables et la monnaie des changeurs, et dit aux marchands de colombes : Emportez tout cela, et ne faites point, de la maison de mon Père, un lieu de trafic. — Ses disciples, en le voyant agir de la sorte, se rappelèrent qu'il est écrit : Le zèle de votre maison m'a dévoré ¹. Cependant les Juifs interpellant Jésus, lui dirent : Quel signe nous montrerez-vous pour nous convaincre que vous avez le droit d'agir ainsi ? — Détruisez ce Temple, répondit-il, je le rebâtirai en trois jours. — Quoi ! s'écrièrent-ils, ce Temple est

Jésus
chasse les
vendeurs du
Temple.

¹ *Psalm. LXVIII, 10.*

en construction depuis quarante-six ans, et vous, en trois jours, vous le relèveriez ? — Or Jésus entendait parler du Temple de son corps. Après qu'il fut ressuscité d'entre les morts, ses disciples se souvinrent de cette réponse et la comprirent. Ils crurent aux Écritures divines¹ et à la parole prononcée par Jésus. Durant cette fête de Pâque, qu'il passa à Jérusalem, beaucoup crurent en son nom, à la vue des miracles qu'il opérait. Cependant Jésus ne se fiait pas à eux, car il les connaissait tous. Sans avoir besoin d'aucun témoignage sur un homme, il savait de lui-même le secret de tous les cœurs². »

2. Un rhéteur, croyant écrire l'histoire de Jésus, a osé dire : « Il » avait le Temple en horreur, et rien ne fut moins sacerdotal que sa » vie. » Le premier acte de Jésus à Jérusalem est un acte de respect pour le Temple. Sa première affirmation a pour objet de déclarer que « le Temple est la maison de son Père. » Témoins de l'indignation vraiment sacerdotale qui le saisit, en entrant sous les portiques du Lieu saint profanés par un ignoble trafic, ses disciples lui appliquent la parole de David : « Seigneur, le zèle de votre » maison m'a dévoré. » Il était impossible, du reste, en une pareille circonstance, d'appliquer avec plus de justesse la citation du Psalmiste. Les disciples durent frémir en songeant au tumulte que la conduite de leur maître allait soulever. En effet, ce n'était point dans l'intérieur du Temple, ni même dans le Parvis des Juifs, que se tenait le marché public où les prosélytes, accourus de l'Égypte, de la haute Syrie, de la Chaldée et de Rome, à l'époque pascale, trouvaient à s'approvisionner de victimes pour les holocaustes, d'agneaux pour le festin de la Pâque, de colombes pour le rachat des premiers nés. Le Parvis des Gentils (*Atrium gentium*) était, depuis le temps d'Hérode, consacré à ces transactions que l'usage semblait avoir légitimées. Le Talmud de Jérusalem raconte qu'un rabbin fameux, Bava, fils de Bota, jouissant d'un grand crédit près d'Hérode, avait entrepris d'établir, sous les portiques mêmes du

Le trafic
au Temple de
Jérusalem.

¹ L'allusion faite ici à l'Écriture se rapporte à ces paroles du Prophète-Roi : *Ego dormivi, et soporatus sum; et exurrexi, quia Dominus suscepit me* (*Psalm.* III, 6). *Exurgam diluculo* (*Psalm.* LVI, 9). — ² Joan., II, 12 ad ultim.

Temple, un marché où il avait d'abord vendu trois mille agneaux de Cédar ¹. La spéculation avait été bonne ; les marchands de bœufs et de colombes l'imitèrent. Bientôt toutes les synagogues de la Judée se transformèrent en lieux de trafic. Le caractère vénal et cupide du peuple Juif, se prêtait à des tentatives de ce genre, et, malgré les prescriptions formelles de la loi, le service du Temple devint le prétexte d'un véritable commerce. La police d'Hérode y trouvait son avantage ; nul ne réclamait contre un abus dont le plus grand nombre cherchait à profiter. Le Talmud cite un rabbin, Eléazar ben Sadoc, dont le comptoir rapportait chaque année des sommes énormes. Aux deux côtés de la porte Orientale, des échoppes et des bureaux en permanence régnaient jusqu'aux portiques de Salomon. Quand la domination romaine succéda à celle d'Archélaüs, rien ne fut changé à cet ordre des choses ; on vit seulement des orfèvres et des changeurs prendre rang à côté des marchands, dans le double but de faciliter les transactions par l'échange des monnaies, et de spéculer sur l'impôt sacré d'un demi-sicle, que chaque Israélite devait verser à la fête de Pâque pour l'entretien du Temple ².

Authenticité
du récit
Évangélique.

3. Telle était la situation à laquelle Jésus-Christ s'attaquait, un fouet à la main, en présence de ses disciples étonnés. Transportez la scène sur un autre théâtre que celui de la civilisation juive, écartez de la personne divine de Jésus l'auréole dont le témoignage de Jean-Baptiste l'avait entourée, et le fait de l'expulsion des vendeurs du Temple prendra, aux yeux des spectateurs, le caractère d'un attentat à l'ordre établi ; la foule, troublée dans l'exercice d'un droit en apparence légitime, froissée dans ses habitudes et surtout

¹ Voici le texte du Talmud de Jérusalem : « Un jour, Bava Ben Bota, en arrivant dans l'enceinte du Temple, la trouva vide. Il s'écria : Que la maison de ceux qui ont ainsi rendu vide la maison du Seigneur, soit pareillement déserte ! — Puis il envoya aussitôt chercher trois mille agneaux du Cédar, les visita, pour s'assurer qu'ils étaient sans tache, et les fit conduire au Temple. Et maintenant, fils de Jacob, mes frères, dit-il, que ceux d'entre vous qui veulent offrir des holocaustes ou des sacrifices, achètent et immolent. » (Talmud Hieros., *Jom-Tob.*, fol. 61, col. 3).

² Sepp, *Vie de Jésus*, tom. I, pag. 384, 385. Cf. Talmud, *Shekalim*, chap. 1).

dans ses intérêts de commerce, saisira le perturbateur du repos public, et se fera justice à elle-même, ou du moins livrera le coupable aux agents de l'autorité romaine. Partout ailleurs, les choses se fussent passées de la sorte. Mais tous les habitants de Jérusalem, quelques mois auparavant, avaient recueilli, de la bouche de Jean-Baptiste, la grande nouvelle que l'Agneau de Dieu, celui qui efface les péchés du monde, le Dominateur, le Maître attendu, le Fils en qui Dieu a mis toutes ses complaisances, venait de faire son avènement en Judée. Tous savaient que ce témoignage avait été rendu à Jésus-Christ, sur les bords du Jourdain. On entendait les disciples du Sauveur lui donner publiquement le titre de Fils de Dieu, et raconter les miracles opérés par sa puissance. Au moment donc où le Messie proclamé paraît pour la première fois avec cette notoriété dans le Temple, et chasse les vendeurs qui transforment la maison de son Père en un lieu de vil marché, les témoins de cet acte insolite le regardent faire. Nul ne songe à l'en empêcher. La conscience de chacun sentait la justice de la mesure. Les Juifs se bornent à demander à Jésus un miracle, pour les convaincre de la divinité de sa mission. Toutes les circonstances du récit évangélique portent donc l'empreinte d'une authenticité puisée dans les entrailles mêmes du sujet. Nous ne rappellerons point ici la concordance parfaite de la date de quarante-six ans, indiquée comme celle de la reconstruction du Temple; nous avons eu l'occasion de la signaler dans l'histoire d'Hérode. L'entreprise commencée par ce prince, vingt ans avant l'E. V., se prolongea même au delà de la période évangélique. Vingt-six années de notre ère s'étaient écoulées, à l'époque de la solennité Pascale, où Jésus expulsa les marchands du parvis des Étrangers. En sorte que les quarante-six années rappelées par les Juifs, étaient d'une exactitude mathématique.

4. Certes, nous sommes loin d'attribuer à cette confirmation de l'Évangile par des preuves internes ou externes, la prédominance sur le caractère divin qui se révèle, en dehors de toute préoccupation scientifique, à la simple lecture, ou à la suite d'une méditation pieuse. Combien ne serait-il pas préférable d'élever nos cœurs

Les nécessités
exégétiques
de
notre époque.

et nos intelligences par l'étude exclusive des mystères d'amour, de vérité et de vie, dont l'histoire du Fils de Dieu est la manifestation constante! Mais l'indigne travestissement que l'incrédulité, en ces derniers temps, a osé entreprendre contre le texte sacré, nous impose la dure nécessité de nous arracher aux charmes divins d'une contemplation qui ravissait le génie de Bossuet. Aux époques d'abaissement et de décadence intellectuels, il faut des enseignements proportionnés à l'état des esprits. A un siècle qui se laisse séduire par l'écho des sophismes surannés de Celse et de Porphyre, il faut remettre en mémoire les éléments de la catéchistique. Puisse de nouveaux Augustins nous donner encore, à l'usage du moderne rationalisme, des traités pareils à ceux que le grand évêque d'Hippone adressait aux catéchumènes de son temps, sous un titre vraiment approprié aux besoins actuels : *De catechisandis rudibus!* Continuons cependant à recueillir les enseignements tombés des livres du divin Maître.

Entretien de
Jésus - Christ
avec
Nicodème.

5. « Il y avait alors à Jérusalem, dit saint Jean, un docteur Pharisien, appelé Nicodème, qui tenait le premier rang parmi les chefs du peuple. Il vint la nuit trouver Jésus; Rabbi, lui dit-il, nous savons que vous êtes un docteur envoyé de Dieu, car nul ne pourrait accomplir les miracles que vous opérez, si Dieu n'était avec lui. — En vérité, en vérité, je vous le dis, répondit Jésus, celui qui ne renaît pas une seconde fois, ne saurait voir le royaume de Dieu! — Mais comment un vieillard, dit Nicodème, pourra-t-il naître de nouveau? Comment pourrait-il rentrer au sein de sa mère, pour en sortir par une seconde naissance? — En vérité, je vous le dis, reprit Jésus, quiconque ne renaît pas dans l'eau et l'Esprit-Saint ne peut entrer dans le royaume de Dieu. Ce qui est issu de la chair est chair, ce qui est né de l'esprit est esprit. Ne vous étonnez donc pas si je vous ai dit : Il vous faut naître une seconde fois. L'esprit souffle où il veut; vous entendez sa voix, mais vous ne savez ni d'où il vient, ni où il va. Il en est de même de celui qui est né de l'esprit. — Comment cela se peut-il faire? demanda Nicodème. — Vous êtes docteur en Israël, répondit Jésus, et vous ignorez ces choses! Je vous le dis en vérité, ce que nous savons nous l'ensei-

gnons, ce que nous avons vu nous l'attestons, et pourtant vous rejetez notre témoignage. Je vous parle des choses de la terre et vous ne me croyez pas; comment, si je vous parle des choses du ciel, pourrez-vous me croire? Nul n'est monté au ciel, que celui qui en est descendu, c'est le Fils de l'homme qui réside dans les cieux. Or, comme Moïse a élevé le serpent d'airain au désert, ainsi il faut que le Fils de l'homme soit élevé lui-même, afin que tous ceux qui croiront en lui soient sauvés et obtiennent l'éternelle vie; car Dieu a tellement aimé le monde, qu'il a donné son Fils unique pour sauver quiconque aura la foi en lui. Dieu n'a point envoyé son Fils en ce monde pour juger le monde, mais pour le sauver. Celui qui croit en lui ne sera point condamné; celui qui ne croit pas porte déjà la sentence de sa propre condamnation, car il refuse de croire au Fils unique de Dieu. Or voici le sujet de la grande condamnation : La lumière est venue dans le monde, et les hommes ont préféré les ténèbres à la lumière, parce que les actions des hommes étaient mauvaises. En effet, quiconque fait le mal déteste la lumière et la fuit, pour ne pas manifester ses œuvres; mais celui qui accomplit la justice et la vérité recherche la lumière, il ne craint pas que ses œuvres soient manifestées, parce qu'elles ont été faites en Dieu ¹. »

6. S'il était permis d'appliquer aux divins mystères de l'Évangile des dénominations empruntées à l'ordre terrestre et à nos usages vulgaires, on pourrait dire que cet entretien secret de Jésus-Christ avec Nicodème est tout le programme de la Rédemption accomplie, en faveur des âmes, par le Verbe incarné. Qu'était ce docteur, illustre en Israël, venant trouver, la nuit, le nouveau Rabbi, dont les miracles impressionnaient la foule? Un disciple de l'école d'Hillel, répondent les traditions Talmudiques, un homme opulent, qui faisait étendre sous ses pas, lorsqu'il entrait à la Synagogue, des tapis qu'il abandonnait aux pauvres. L'Évangile nous dit seulement qu'il était l'un des principaux membres du Sanhédrin, et qu'il se convertit secrètement aux doctrines du Sau-

Préjugés
nationaux des
docteurs de
la loi.

¹ Joan., III, 1-21.

veur, sans oser se déclarer en public, par un sentiment de crainte ¹. La richesse qui a rappé les Talmudistes dans la personne de Nicodème, ne fait aucune impression sur l'Évangéliste. Mais son titre de Docteur en Israël, et la connaissance des Écritures qu'il suppose, fixent surtout l'attention de saint Jean. Tout l'entretien de Jésus avec ce prosélyte timide a l'Écriture pour base. L'Ancien Testament était comme la racine de l'Évangile, mais il fallait la révélation du Verbe pour féconder la vieille tige. Combien de fois les Prophètes n'avaient-ils pas annoncé que Dieu créerait une génération nouvelle, de nouveaux cieus, une nouvelle terre ? Nicodème connaissait sans doute ces textes sacrés, mais quand il entend l'affirmation solennelle de la nécessité d'une seconde naissance, il ne comprend rien à ce mystère, dont le seul énoncé provoque, de sa part, l'objection du matérialisme le plus révoltant. Il avait cependant lu les paroles de Jérémie, ordonnant, de la part de Jéhovah, la circoncision du cœur ², et la célèbre prophétie d'Ézéchiël : « Je » vous ôterai votre cœur de pierre, pour le remplacer par un cœur » de chair ³. » Peut-être, en Pharisien scrupuleux, portait-il, brodée sur la frange de son vêtement, la prière de David : « O Dieu, créez » en moi un cœur nouveau ⁴ ! » Il était, du moins, fidèle observateur des prescriptions légales, au sujet des ablutions fréquentes. Mais, sous la lettre de la loi, il ne savait pas discerner la purification spirituelle, dont les rites Mosaïques étaient la figure. Le baptême légal, dans l'eau, pour effacer les impuretés corporelles ; le baptême légal, dans la chair, par la circoncision, pour imprimer le sceau de l'adoption des fils d'Abraham ; tels étaient aux yeux du Pharisien, les seuls éléments de sanctification. Voilà pourquoi il ne comprend rien à la régénération des âmes que le Fils de Dieu vient opérer. Pour lui, comme pour tout le Judaïsme, le Messie doit être un dominateur puissant, un fondateur d'empire ; la pensée de voir se réaliser cette espérance, en la personne de Jésus-Christ, le subjuge ; il vient, la nuit, apporter aux pieds du Sauveur le

¹ *Eo quod esset discipulus Jesu, occultus autem propter metum Judæorum.* (Joan., XIX, 38.) — ² Jerem., IV, 4. — ³ Ezech., XI, 19. — ⁴ *Psalm.*, L, 12.

témoignage de toute sa secte. « Rabbi, dit-il, nous savons que vous venez de la part de Dieu, vos miracles nous le prouvent. » Si le divin Maître lui eût répondu : Dans deux ans, le trône de David sera relevé ; Jérusalem effacera la Rome de César, et les fils d'Abraham seront les souverains du monde ! Nicodème aurait compris ce langage et applaudi à cette révélation.

7. Mais Jésus dit, au contraire ! « Dieu n'a pas envoyé son Fils unique pour juger le monde ; il l'a envoyé pour apporter le salut aux âmes par la foi. Le Fils de l'homme sera élevé, mais comme le serpent d'airain dressé par Moïse au désert. Du haut d'une croix, il attirera tout à lui. » Tel est le trône que vient chercher sur la terre le Fils unique de Dieu, descendu du ciel. Sa révélation est lumière, vérité et œuvres de vie. Le royaume nouveau qu'il vient fonder est une régénération spirituelle. Le baptême de l'eau et du Saint-Esprit en est la porte ; ce baptême, figuré par la circoncision, donne une vie nouvelle, une seconde naissance aux âmes. Aujourd'hui, éclairés par l'Évangile, nous comprenons chacune des paroles du discours de Jésus. Mais le docteur d'Israël les entendit sans en pénétrer le sens. Le souffle du vent rend un son à nos oreilles, sans que nous sachions ni d'où il vient, ni où il va ; telle était exactement la situation du Pharisien, en écoutant cette révélation inattendue. L'admirable économie de la renaissance des âmes sur la terre, par la grâce des sacrements, par la foi au nom du Fils de Dieu et l'accomplissement des œuvres de vérité, se déroulera successivement sous nos yeux, en poursuivant l'étude du récit évangélique. Mais nous pouvons dès maintenant apprécier, par l'étonnement d'un des plus illustres docteurs d'Israël, les obstacles qu'une telle doctrine devra rencontrer avant de soumettre les intelligences. La profondeur des ténèbres qui couvraient l'humanité, opposera à la lumière divine une résistance d'autant plus obstinée, que les ténèbres sont un manteau commode pour abriter toutes les œuvres de péché. Et, s'il était déjà tellement difficile de faire comprendre la génération spirituelle de sainteté que le Sauveur apportait à la terre, combien plus ne l'était-il pas de faire accepter par les intelligences le mystère adorable de l'Incarnation du Verbe, Fils unique de

Véritable
royauté du
Messie.
Baptême
dans l'eau
et l'Esprit-
Saint.

Dieu, descendu du ciel par amour pour nous ! Le docteur de Jérusalem comprit plus tard quel était le trône dont lui avait parlé le Fils de l'homme, alors que le corps inanimé du Sauveur, attaché à la croix, comme jadis le serpent d'airain au désert, fut remis entre ses mains par Pilate.

Témoignage
de saint Jean-
Baptiste.
'ami de l'é-
poux.

8. Le baptême, dans l'eau et l'Esprit-Saint, était donc le principe de la régénération du monde. Le Précurseur l'avait annoncé, préparant ainsi, réellement et au pied de la lettre, « les voies devant » le Seigneur. » Il faut fermer volontairement les yeux à la lumière, pour ne pas être frappé de cette correspondance magnifique entre la mission préparatoire de Jean-Baptiste et l'action souveraine de Jésus. Cependant, l'incrédulité moderne ne paraît pas même la soupçonner. Mais oublions les sacrilèges interprétations de l'exégèse rationaliste ¹ ; elles tombent d'elles-mêmes, en présence de la majestueuse simplicité de l'Évangile. « Après la fête de Pâque, continue l'écrivain sacré, Jésus, suivi de ses disciples, se rendit dans la campagne de Juda, voisine de Jérusalem ² ; il y demeurait et y baptisait, par le ministère de ses disciples, qui conféraient le baptême en son nom ³. Jean était alors sur les rives du torrent

¹ « Il semble, dit le rationalisme, que, malgré sa profonde originalité, Jésus, » durant quelques semaines au moins, fut l'imitateur de Jean. Le baptême avait » été mis par Jean en grande faveur ; il se crut obligé de faire comme lui : » il baptisa, et ses disciples baptisèrent aussi. Ce fut par une sorte de conces- » sion qu'il inclina un moment vers le baptême. » (*Vie de Jésus*, p. 107-115.) A cette théorie, il suffit d'opposer la dernière parole de Jésus à ses Apôtres avant l'Ascension : « Allez, enseignez toutes les nations, les baptisant au nom » du Père, du Fils et du Saint-Esprit. » Cela signifie-t-il que Jésus ait jamais renoncé « au baptême, » comme l'écrivain moderne voudrait le faire croire ?

² *Interram Judæam*. (Joan., III, 22.) C'est-à-dire dans la campagne de Juda, par opposition à la ville de Juda (Jérusalem). Les expressions grecques Γῆ ou Χώρα sont ordinairement employées en ce sens dans le style hébraïque. (Cf. Jos., VIII, 1, Act. X, 39.) Le pays de Judée, dont parle ici l'Évangéliste, représente la partie principale de l'ancienne ethnarchie d'Archélaüs, c'est-à-dire la contrée au midi de Jérusalem, entre cette ville, la vallée de Bersabée, la mer Morte et la Méditerranée.

³ *Et baptizabat*. (Joan., III, 22.) *Quantquam Jesus non baptizaret, sed discipuli ejus*. (Joan., IV, 2.) En rapprochant ces deux versets qui s'expliquent l'un par l'autre, le rationalisme se fût épargné une erreur de fait, dans son appréciation sur le rôle de Jésus-Christ comme « baptiste par imitation. » Disons cependant, avec saint Augustin, que le Sauveur baptisa de sa main ses premiers

d'Ennom, près de Salim¹, où les eaux étaient abondantes et profondes ; on venait à lui, pour recevoir son baptême ; car à cette époque, Jean n'avait point encore été emprisonné, comme il le fut bientôt par Hérode Antipas. Or il s'éleva une discussion entre quelques Juifs et les disciples du Précurseur, au sujet du baptême de leur maître. Ils voulurent en référer à Jean lui-même : Rabbi, lui dirent-ils, celui qui est venu à vous, sur les bords du Jourdain, et auquel vous avez rendu témoignage, baptise maintenant ; la multitude se presse sur ses pas. — Jean leur répondit : L'homme pourrait-il avoir une autre autorité que celle qu'il a reçue d'en-haut ? Vous m'êtes témoins que j'ai toujours dit : Je ne suis pas moi-même le Christ ; j'ai été envoyé comme son précurseur. Or quel est l'époux ? n'est-ce pas celui entre les mains duquel on remet la fiancée ? Quant à l'ami de l'époux, il assiste à ses côtés, il entend sa voix chérie, et il tressaille d'allégresse, en partageant la joie de celui qu'il aime. Telle est en ce moment la plénitude de mon bonheur. Il faut que Jésus croisse et que je diminue. Celui qui descend du ciel est au-dessus de tous. Les mystères divins qu'il a entendus et vus,

Apôtres, afin de se servir ensuite de leur ministère pour conférer aux autres le sacrement de la régénération. Le baptême est administré au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit ; cette formule, dans son énoncé même, suppose la délégation du ministre. Voilà pourquoi Jésus baptisait par la main de ses disciples dans la campagne de Jérusalem, comme il baptise encore aujourd'hui les nations par la main des ministres du sacrement. Tel est le sentiment de toute l'antiquité chrétienne. (Cf. Clément d'Alexandrie, *Hypotiposes*, lib. V ; Moschus, *Prat. spirit.*, cap. CLXXVI ; Ambros., *in Lucam, Commentar.*, VIII ; Hilar. Pictav., *in Matth.*, XIX, 10.) Il n'en est pas de même d'une opinion récente, qui fait baptiser la sainte Vierge par son divin Fils. Cette tradition ne remonte pas au delà du x^e siècle.

¹ L'Ennom est un torrent qui vient de la Batanée et se jette dans le Jourdain, à deux lieues environ au-dessous du lac de Génésareth. Son nom moderne est Iarmouk. La ville de Salim, aujourd'hui appelée Sélim, faisait face à l'embouchure de l'Ennom, à une lieue de distance, du côté de la Samarie. « On remarquera, dit le docteur Sepp, que Jean ne pouvait baptiser que dans les lieux où il y avait beaucoup d'eau, parce qu'il baptisait toujours par immersion. On peut conclure, au contraire, des paroles de l'Évangéliste, que Jésus, ou plutôt ses Apôtres, baptisaient indistinctement soit par immersion, soit à la manière actuelle, ce qui leur permettait de conférer le baptême en tous lieux. » (Sepp, *La Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, tom. I, pag. 399.)

il vient les révéler, et pourtant on refuse d'accepter son témoignage ! Quiconque recevra sa parole acquiescera à la vérité de Dieu lui-même. C'est lui que Dieu a envoyé et qui apporte la révélation de Dieu. Le Seigneur veut communiquer son Esprit-Saint sans mesure. Le Père aime son Fils, et a remis toutes choses entre ses mains. Quiconque croit au Fils de Dieu aura la vie éternelle ; quiconque refuse de croire au Fils de Dieu tombera dans la mort, sous le poids de la colère divine ¹. »

Interprétation des paroles de saint Jean-Baptiste. Mœurs juives. Humilité du Précurseur.

9. Sur les bords de l'Ennom, Jean-Baptiste s'exprime, au sujet de la divinité de Jésus-Christ, absolument dans le même sens que le Sauveur le faisait naguère avec le docteur Pharisien. Il s'indigne contre l'incrédulité de ses propres disciples, qui refusent d'aller à Jésus et d'écouter la parole du Fils de Dieu. Mais il y a, dans l'accent du Précurseur, une émotion, une tendresse respectueuse, une humilité profonde, qui se déroberaient peut-être à l'esprit des lecteurs peu familiarisés avec les mœurs juives, et dont il importe de faire ressortir l'admirable caractère. L'allusion faite ici par saint Jean-Baptiste aux pompes nuptiales des Hébreux, mérite de fixer toute notre attention. C'était le soir, au son des instruments de musique, à la lueur des flambeaux ou des lampes, que la fiancée juive, parée des ornements envoyés le matin par l'époux ², quittait la maison paternelle. Dix vierges, tenant leurs lampes allumées, formaient son cortège : la jeune épouse les précédait, conduite par le paranymphe. Le fiancé, oint de parfums, le front ceint d'une couronne, était venu au-devant d'elle, précédé de dix jeunes gens, à la tête desquels marchait l'ami de l'époux. Son arrivée, attendue par les jeunes vierges, était signalée par l'acclamation joyeuse

¹ Joan., III, 23 ad ultim.

² « Le matin des noces, dit le docteur Sepp, le fiancé envoyait chez son beau-père la parure de sa fiancée, avec des vases d'onguents et de parfums, des fruits et toute sorte d'objets précieux. C'était un vase de ce genre que Marie Magdeleine répandit sur les pieds de Jésus. (Marc, XIV, 3.) La fiancée, de son côté, envoyait à son fiancé la tunique qui devait un jour lui servir de linceul. Il devait la garder et la porter tous les ans au jour de la nouvelle année, et à la Fête des Expiations ; comme la fiancée portait aussi la sienne en ces deux solennités, pour avoir toujours la pensée de la mort présente à l'esprit. » (Sepp, *Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, tom. I, p. 328.)

qu'une parabole évangélique nous a conservée : « Voici l'époux, » sortez au-devant de lui ¹ ! » Les deux cortèges se rejoignaient alors, et le paranymphe présentait la fiancée à son futur époux. Ces détails, empruntés aux coutumes traditionnelles des Juifs, nous donnent l'intelligence de la comparaison employée par le Précurseur. Quel est l'époux ? dit-il. Est-ce celui qui s'avance le premier à la tête du cortège nuptial ? Non, c'est celui aux mains duquel l'épouse sera remise. Mais l'ami de l'époux est là, à ses côtés, jouissant du bonheur de celui qu'il aime, entendant sa voix émue et partageant sa félicité ! Ainsi, selon l'expression de saint Jean-Baptiste, l'Incarnation du Fils de Dieu était la solennelle alliance du Verbe avec l'humanité. Dans cette grande épopée nuptiale, qui projeta son éclat sur les ténèbres d'une nuit de quatre mille ans, le Précurseur n'ose même pas s'attribuer le rôle du paranymphe, de celui qui conduisait la fiancée, pour l'offrir à l'époux. « Il semblerait pourtant, dit saint Chrysostome, que telle fut en réalité la mission de saint Jean-Baptiste. Il mit dans la main de l'époux céleste la main de l'Église, son épouse ; il fut le trait d'union entre les âmes et le Verbe incarné. » Mais l'humble fils d'Élisabeth ne se permet point sur sa personnalité d'aussi hautes pensées. Une première fois, il avait dit qu'en présence du Christ, Fils de Dieu, il se jugeait « indigne de dénouer les cordons de ses sandales. » Aujourd'hui, sur le point de terminer sa carrière de Précurseur, quand il se rend le témoignage d'avoir dispensé fidèlement le dépôt de la vérité confié à son ministère, il laisse échapper une parole d'attendrissement qui révèle tout le secret de son âme ardente. Il se nomme l'ami du fiancé descendu du ciel pour épouser l'humanité. Et quelle suavité de langage dans sa comparaison avec l'ami dévoué qui entend la voix de l'époux, se tient silencieux pour en mieux goûter les accents, et tressaille dans la plénitude de l'allégresse, en contemplant la joie de celui qu'il aime ! Voilà bien le caractère de l'amour divin, dont Jésus-Christ est venu allumer la flamme immortelle dans les cœurs. Jean-Baptiste n'as-

¹ *Ecce sponsus venit, exite obviam ei !* (Matth., xxv, 6.)

pire à aucune autre puissance, à aucun autre privilège, à aucune autre grandeur. C'est qu'en effet, le Verbe incarné, l'Époux qui est venu contracter en personne ces noces spirituelles, n'a reçu de nul autre que de lui-même, son épouse bien-aimée. C'est le Verbe de Dieu qui avait créé l'homme innocent, c'est le Verbe de Dieu qui laissa tomber une parole de consolation, de miséricorde et d'espoir sur l'homme coupable; c'est le Verbe de Dieu qui avait appelé Abraham, et constitué, dans la descendance des patriarches, l'héritage des promesses de salut; il avait fait entendre sa voix au Sinaï et dicté ses lois à la nation élue; il avait inspiré les prophètes dans la suite des âges, et dirigé les espérances des justes. Personne donc n'eut à lui donner sa fiancée, le jour où il parut lui-même; pour son union mystique : Jean-Baptiste le précéda seulement, en criant au Judaïsme : « Voilà l'époux, courez à sa rencontre! »

§ II. La Samaritaine.

Récit
évangélique
de la conver-
sion de la
Samaritaine.

10. Après la profession de foi si explicite du Précurseur, les multitudes accoururent, avec une ardeur nouvelle, auprès de Jésus. Les Pharisiens et les docteurs de la loi, déjà prévenus contre Jean-Baptiste, dont ils affectaient de rejeter le baptême¹, ne se montrèrent pas moins hostiles à l'influence du Sauveur. « Ils apprirent donc, avec une jalousie pleine de fureur, dit l'Évangéliste, que Jésus réunissait plus d'adhérents que Jean lui-même, et que la foule se montrait avide du baptême conféré en son nom par ses disciples. Jésus, connaissant leurs mauvais desseins, quitta le territoire de Juda, pour se rendre en Galilée. Or, il lui fallait, dans ce voyage, traverser la Samarie. Il arriva donc en une ville de ce pays, nommée Sichar, près de l'héritage légué autrefois par Jacob à son fils Joseph. Là se trouvait la source encore nommée Fontaine de Jacob. Jésus donc fatigué de la route, s'était assis au bord de la fontaine, pendant que ses disciples étaient allés acheter des pro-

¹ *Pharisæi autem et legisperiti consilium Dei spreverunt in semetipsos non baptisati ab eo (Joanne). (Luc, VII, 30.)*

visions à la ville voisine. Il était environ la sixième heure du jour ¹. Une femme de Samarie vint puiser de l'eau. Jésus lui dit : Donnez-moi à boire. — Comment vous qui êtes Juif, répondit-elle, pouvez-vous m'adresser une telle demande à moi, qui suis Samaritaine? Les Juifs ne veulent rien avoir de commun avec les Samaritains. — Jésus lui répondit : Si vous connaissiez le don de Dieu, si vous saviez quel est celui qui vous parle et vous dit : Donnez-moi à boire, peut-être lui eussiez-vous fait la même prière, et il vous eût donné de l'eau vive. — Maître, reprit-elle, vous n'avez rien pour puiser, la source est profonde, d'où auriez-vous donc de l'eau vive? Êtes-vous plus grand que notre père Jacob, qui nous a donné ce puits, qui vint jadis y boire lui-même, avec sa famille et ses troupeaux? — Jésus lui répondit : Quiconque s'abreuve à cette fontaine aura encore soif; mais l'eau que je donne étanche la soif pour jamais. Elle ouvre pour celui qui la boira, une source rejailissant jusqu'à l'éternité. — Ah! Seigneur, s'écria la Samaritaine, donnez-moi de cette eau! Je n'aurai plus jamais soif, et ne serai plus forcée de venir puiser à la source. — Jésus reprit : Allez chercher votre époux et revenez ensemble. — Je n'ai point d'époux, dit l'étrangère — Et Jésus ajouta : Vous avez dit la vérité en répondant : Je n'ai point d'époux. Car vous avez eu cinq maris, et celui que vous avez maintenant n'est pas le vôtre. C'est donc la vérité que vous venez de dire. — La femme répondit : Seigneur, je vois que vous êtes un Prophète. Éclairez-moi donc sur ce point. Nos aïeux ont adoré Jéhovah sur cette montagne, et vous, Juifs, vous prétendez que Jérusalem est le seul lieu d'adoration et de prière. — Femme ², répondit Jésus, croyez-moi. L'heure approche où vous n'adorerez le Père ni sur cette montagne, ni à Jérusalem. Vous, Samaritains, vous adorez ce que vous ne connaissez pas; mais nous adorons ce que nous connaissons, car le salut vient des Juifs. Cependant l'heure approche, et elle est déjà venue, où les vrais adorateurs adoreront le Père en esprit et en vérité. Tels sont, en effet, les adorateurs que demande le Père. Dieu est Esprit, il

¹ Midi. — ² On peut rapprocher ce mot de *Gévat*, de l'expression identique rappelée au chapitre précédent, n° 18, *Note*.

faut que ses adorateurs l'adorent en esprit et en vérité. — Je sais, reprit la Samaritaine, que le Messie ou Christ va venir. Lors donc qu'il aura paru, il nous enseignera toutes ces choses. — Je suis le Messie, répondit Jésus ; c'est le Messie qui vous parle. — En ce moment, les disciples revinrent et ils s'étonnaient de voir Jésus converser avec une Samaritaine. Cependant nul n'osa lui dire : Que demandiez-vous à cette femme et pourquoi lui parlez-vous ? — Cependant l'étrangère laissa son urne, et courut à la ville, disant aux habitants : Venez voir un homme qui m'a révélé tous les secrets de ma vie ? Ne serait-ce point le Christ ? — Ils sortirent donc de la ville pour venir le trouver. Or les disciples avaient servi le repas, et priaient Jésus en disant : Maître, mangez. — Il répondit : J'ai à manger une nourriture que vous ne connaissez pas. — Les disciples étonnés se demandaient l'un à l'autre : Quelqu'un lui aurait-il apporté des provisions en notre absence ? — Mais Jésus reprit : Ma nourriture, c'est de faire la volonté de Celui qui m'a envoyé pour accomplir son œuvre. Ne dites-vous pas : Encore quatre mois, et le temps de la moisson sera venu ? Voici, moi, ce que je vous dis : Levez les yeux, voyez les campagnes ; elles blanchissent déjà sous les épis mûrs. Celui qui moissonne reçoit sa récompense, il recueille les gerbes pour la vie éternelle ; en sorte que, s'il y a joie pour celui qui sème, il y aura joie pour celui qui moissonne. En cela encore le proverbe est vrai : Autre est la main qui ensemence, autre la main qui moissonne. Je vous enverrai moissonner des champs qui ne furent point cultivés par vous ; d'autres ont travaillé et vous mettrez le pied dans leur moisson. — Ainsi parla Jésus. Or, parmi les Samaritains de la ville, un grand nombre croyaient en lui, sur le témoignage de la femme qui disait : Il m'a révélé tous les secrets de ma vie ! — Étant donc venus le trouver, ils le prièrent de demeurer en ce lieu. Jésus y resta deux jours ; et le nombre de ceux qui crurent en lui, après avoir entendu ses discours, fut beaucoup plus grand. Ils disaient à la femme : Ce n'est plus sur votre parole que nous croyons. Nous l'avons entendu nous-mêmes, et nous savons qu'il est véritablement le Sauveur du monde ¹. »

¹ Joann., IV, 1-42.

11. La divinité de Notre Seigneur Jésus-Christ éclate à chaque détail de cet épisode évangélique, avec une majesté simple et douce qui fait pâlir tous les commentaires. A la sixième heure du jour, alors que les feux du soleil à son midi dévorent la campagne embrasée, le Sauveur, fatigué de la route, vient s'asseoir au bord du puits de Jacob. « Ce n'est pas sans un mystère d'amour, dit » saint Augustin, que Jésus, la force de Dieu, lui qui vient réparer » toutes les défaillances, se soumet à la fatigue du chemin. Est-il » une puissance plus souveraine que celle du Verbe, créant le » monde sans effort? Mais admirez ce miracle d'infirmité : Le Verbe » s'est fait chair, et il a habité parmi nous ! La force du Christ nous » a créés, et l'infirmité du Christ nous régénère. La force appelait » à la vie ce qui n'était pas encore, l'infirmité préserve ce qui est » d'une perdition universelle ; la force nous a créés, l'infirmité » nous sauve. » La sixième heure des siècles avait sonné pour le genre humain, en marche à travers les six âges de l'histoire antique. Quel rude chemin n'a-t-il pas fourni, depuis le seuil de l'Éden jusque sous le fouet de Tibère ! Nul n'a éteint la soif de ce voyageur, errant dans les sables arides du paganisme, soupirant après les fontaines d'eau vive, demandant la vérité à tous les sages, se penchant au bord de toutes les doctrines, et retombant enfin, sous le poids du jour et de la chaleur, dans un morne désespoir. O Jésus, divin époux de l'humanité, vous qui avez embrassé ses fatigues, ses misères et ses défaillances, toute mon âme vous adore, à cette fontaine de Jacob, creusée jadis par le Patriarche, et d'où vont jaillir à votre voix des torrents de grâce, de rafraîchissement et de paix ! Les disciples, dans leur affection tout humaine encore, sont allés à la ville de Sichar, acheter les modestes provisions qu'ils veulent offrir à leur maître pour son repas. Cependant Jésus a une faim et une soif inconnues ; il a soif des âmes, il a faim de cette moisson spirituelle, dont les épis mûrs blanchissent parmi les nations ; il est affamé du salut du monde !

Jésus
fatigué du
chemin.

12. Mais les tendresses infinies et les condescendances divines qui s'allient, dans son cœur, avec cette faim et cette soif incommesurables, qui pourra jamais les comprendre ! « Donnez-moi à

Jésus le
solliciteur
des âmes.

boire, » dit-il à la Samaritaine, qui descend, son urne sur l'épaule, pour puiser l'eau vive. Telle est encore, et telle sera, jusqu'à la fin des siècles, la prière de Jésus. Il est le divin solliciteur des âmes; à chacune d'elles, il adresse la même parole. A Philippe, il dit : « Suis-moi; » à Nathanaël, il montre les cieux ouverts et les Anges montant et descendant sur la tête du Fils de l'homme : à Nicodème, il découvre cette exaltation de la croix, qui soulèvera le monde dans un élan divin; aux convives de Cana, il offre le vin excellent de l'Évangile, remplaçant l'eau dégénérée dont les Pharisiens remplissent leur coupe doctorale; mais à chacun il demande son âme, et redit comme à la Samaritaine : « Donnez-moi à boire ! » L'étrangère « ignore le don de Dieu. » Elle est semblable à toutes les âmes égarées et pécheresses, qui ont entendu, et qui entendront encore la parole du divin Maître. Des abîmes de séparation se dressaient entre la Samaritaine et le Juif inconnu qui lui adresse cette prière. L'anathème du Sanhédrin frappait tout Juif qui osait communiquer avec un Samaritain. Les relations commerciales étaient seules exceptées de la malédiction. Du reste, le prêtre de Jérusalem, qui accueillait pour le Temple l'offrande d'un païen, rejetait avec horreur celle d'un enfant de Samarie. Ainsi, à travers des abîmes de préjugés, d'erreurs et de haines, la voix de Jésus-Christ frappe tous les jours à la porte des consciences. Elles lui répondent comme la femme de Sichar : « Est-ce bien vous, un Juif, qui demandez à boire à une Samaritaine ? Les Juifs n'ont rien de commun avec nous. » Ainsi on repousse la prière du Dieu inconnu qui a soif des âmes, on écarte ce solliciteur Tout-Puissant, comme un importun, comme un ennemi. Dans l'histoire d'une conversion, au bord du puits de Jacob, nous avons l'histoire de toutes les conversions. C'est au hasard que la Samaritaine attribuait sans doute la rencontre du divin étranger; de même, c'est le hasard qui semble pour la première fois mettre une conscience humaine en face de la divinité oubliée ou méconnue du Sauveur. Mais en réalité, Jésus attendait la Samaritaine, au puits de Sichar; de même qu'il attend toujours et prépare l'occasion d'atteindre le pécheur, aux sources de la Pénitence. Les résistances de l'âme qui se débat sous le coup vic-

torieux de la grâce, les objections de l'incrédulité, du rationalisme, de la fausse science, sont exactement celles de la Samaritaine. « D'où prendrez-vous cette eau vive? Vous n'avez rien pour la recueillir et le puits est profond. Êtes-vous plus grand que » Jacob, notre père, qui l'a creusé, nous en a fait don, et s'y est » abreuvé, lui, sa famille et ses troupeaux? » Le puits de Jacob, avait plus de trente mètres de profondeur¹. L'eau vive, qu'il renfermait, ainsi nommée par opposition aux dépôts stagnants des eaux pluviales qu'on recueille en Palestine dans des citernes, était la seule ressource de la contrée. Voilà ce que la Samaritaine, interprétant les paroles de Jésus dans un sens matériel, lui objecte tout d'abord.

13. Et cependant Jésus avait dit : « Si vous connaissiez le don » de Dieu, si vous saviez quel est celui qui vous parle, et vous dit : » Donnez-moi à boire, peut-être lui auriez-vous fait la même » prière, et il vous eût donné de l'eau vive. » La Samaritaine ignorait que le Verbe incarné fût venu se donner lui-même au monde, et qu'il eût, par cette libéralité divine, transporté sur la terre toute la richesse des cieux. Quatre mille ans d'indigence, de misères et de dénûment, ont pesé sur l'humanité jusqu'à l'heure où le don de Dieu transforma la pauvreté en un trésor inépuisable, la souffrance en une source de joies immortelles. Il en est encore ainsi dans les âmes. Le plus grand obstacle entre l'action réparatrice du Sauveur et une conscience égarée, c'est l'ignorance du don de Dieu. Fatal aveuglement qui plonge l'âme dans les ténèbres palpables du matérialisme. Cette source de vérité et de vie, que Jésus promet au pécheur, le pécheur la dédaigne, il en nie l'existence. Eh quoi ! dit-il, la vérité, la vie ne cachent-elles pas leurs secrets à des profondeurs inexplorées? Le puits de la sagesse, de la vertu, est un abîme. Quels sont donc les moyens que le Christ emploie pour les faire jaillir? Les plus grands génies de l'humanité ont

*Si scires
donum Dei.*

¹ *Prope civitatem Sichem, quæ nunc Neapolis dicitur, Ecclesia quadrifida est, hoc est in modum crucis facta, in cujus medio fons Jacob habetur, quadraginta cubitos altus, de quo Dominus aquas a Samaritana muliere petere dignatus est.* (Beda, *De locis Sanctis*, cap. xv. Cf. Baronius, *Annal. Eccles.*, tom. I, p. 73).

ouvert, par leurs labeurs, des sources qui suffisent à abreuver les intelligences. Est-ce que le Christ est plus grand qu'eux? — Telle est la réponse obstinée de l'orgueil humain qui ne connaît pas le don de Dieu; et Jésus ne se lasse pas de faire entendre son invitation mystérieuse : « Quiconque s'abreuve à » l'eau de vos puits aura encore soif. Mais l'eau que je donne » étanche la soif pour jamais; elle ouvre à celui qui la boira une » source vive, rejaillissant jusqu'à l'éternité. » L'eau du puits de Sichar, reprend saint Augustin, « c'est la volupté recélée dans les » ténébreuses profondeurs, où les hommes viennent la puiser dans » l'urne des passions. Ils penchent l'urne sur l'abîme, pour y re- » cueillir quelques gouttes de volupté et en abreuver leurs lèvres. » Mais loin d'étancher la soif, ce breuvage allume dans les cœurs des flammes inextinguibles. Si Jésus promettait aux altérés des plaisirs et des joies de ce monde l'eau d'une volupté toujours renaissante et toujours satisfaite, ils répondraient encore avec la Samaritaine : « Ah! Seigneur! donnez-moi de cette eau! » Mais les torrents d'eau vive que Jésus ouvre dans les âmes ne sont point de cette nature. La femme de Samarie va bientôt en faire l'expérience et abjurer son erreur.

La première
confession au
bord du puits
de Jacob.

14. Jusqu'ici, le dialogue s'est maintenu, dans un parallélisme rigoureux, entre les préoccupations toutes matérielles de l'étrangère et les sommets divins où chaque réponse de Jésus le relève. Les Samaritains, dit le docteur Sepp, croyaient qu'une multitude de sources, descendant de la montagne sainte de Garizim, traversaient la plaine dans leur cours souterrain, et allaient former, à quelques stades, un torrent qui roulait ses ondes au Jourdain. La femme de Sichar se persuada que son interlocuteur allait ouvrir une de ces sources cachées et la faire jaillir à ciel ouvert. C'est dans cette pensée qu'elle s'écrie : « Maître, donnez-moi de cette » eau, afin que je n'aie plus soif, et que je ne sois plus forcée de » puiser ici à une telle profondeur. » Une dernière fois encore elle put s'imaginer, dans la naïveté de son interprétation, que l'inconnu avait besoin de secours pour fouiller le sol, et diriger sur la ville de Sichar une fontaine d'eau vive. Ce fut peut-être le sens qu'elle

attacha d'abord à la parole de Jésus : « Allez, appelez votre époux » et revenez ensemble. » Telle est encore l'injonction divine que le Christ adresse aux âmes qu'il veut soumettre à son empire. L'intelligence humaine n'a qu'un seul époux légitime, la vérité ; mais combien ne contracte-t-elle pas d'unions adultères avec les passions, l'erreur et les sens pervers ! Voilà pourquoi Jésus lui ordonne d'appeler à son tribunal et de passer en revue tous les tyrans, dont elle a successivement, comme la Samaritaine, accepté, rompu et repris les chaînes. La femme de Sichar vivait au milieu d'un peuple où le divorce et la polygamie étaient devenus la loi générale ; l'esprit de l'institution mosaïque avait été abandonné, et la sainteté du mariage n'était plus respectée. Quand le Sauveur lui parle de son époux, la Samaritaine répond : « Je n'en ai point. » De même, dans sa confusion et son repentir, l'âme pécheresse s'écrie : Je n'ai point d'époux. J'ai prostitué mon amour à des passions d'ignominie, à toutes les erreurs, à tous les désordres, à toutes les hontes. L'un après l'autre, ces tyrans m'ont laissée à ma solitude et à mon désespoir. J'ai promené mon esclavage dans toutes les régions du mensonge ; je n'ai embrassé que des illusions, je n'ai trouvé que des remords ; il n'est que trop vrai, je suis une adultère et je n'ai point d'époux. Voilà la confession de l'âme pénitente, semblable en tous points à la confession de la Samaritaine, au bord du puits de Jacob. L'aveu, c'est l'expiation ; et la grâce, en ouvrant les sources d'eau vive du repentir, fait jaillir la vérité, comme par torrents. « Je vois ! » s'écrie la Samaritaine, « Je vois ! » dit le pécheur repentant. Le rayon de la foi les illumine tous deux et les transforme : « Maître, je vois que vous êtes un Prophète ! »

15. A partir de ce moment suprême, où l'âme subjuguée a trouvé l'Époux céleste, les préoccupations matérielles qui la dominaient disparaissent. Elle abandonne la coupe des passions, comme la Samaritaine laissa son urne au bord du puits de Jacob. Une nouvelle vie commence, avec Jésus pour guide. La foi ne suffit pas, il y faut joindre les œuvres ; et les œuvres elles-mêmes appellent une direction. « Nos pères ont adoré sur cette montagne, dit la péche-

» resse convertie. Les Juifs prétendent que Jérusalem est le lieu » de l'adoration. » Tel était, réellement, le point capital qui constituait le schisme des Samaritains. Le mont Garizim était pour eux la montagne de Sion, ils l'opposaient au Temple ; ils en attendaient le salut ; ils croyaient que le Messie devait naître de la race d'Éphraïm, leur aïeul ; et la prophétie, resplendissante de clartés, que Jacob mourant avait adressée à Juda, leur semblait moins significative que la bénédiction donnée par le Patriarche au second fils de Joseph. Ainsi, l'Écriture, parole divine, livrée aux caprices de l'interprétation privée, était détournée par eux dans le sens de leurs préjugés et de leurs erreurs. Hélas ! il en est encore de même pour toutes les intelligences qui s'arrogent le droit du libre examen, et refusent de se soumettre à l'autorité divinement constituée, avec la mission d'expliquer le véritable sens de la Révélation divine. Sous le Testament Ancien, cette autorité résidait dans les Prophètes, le Sacerdoce et les docteurs Juifs. Voilà pourquoi Jésus répond à la Samaritaine : « Pour vous, vous adorez ce que vous ne » connaissez pas, mais nous, Juifs, nous adorons ce que nous con- » naissons. Le salut vient de la Judée. » C'est-à-dire : L'interprétation des Juifs est la seule vraie ; le Salut, le Messie, le Christ vient de Bethléem-Éphrata, comme ils l'affirment. Jésus ne dit pas : Il viendra ; mais « il vient » : *Venit*. C'est qu'en effet, la tige de Jessé avait déjà produit son rejeton divin, et le Messie, né à Bethléem, était en ce moment assis au bord du puits de Jacob. Que de fois l'Église catholique, divinement établie, sous le Testament Nouveau, pour garder le dépôt des Écritures, a redit les mêmes paroles aux âmes égarées dans les sentiers du schisme ou de l'hérésie ! Que de Samaritaines, dans la suite des âges, sont revenues lui demander les sources d'eau vive, depuis les sectes oubliées de Saturnin, de Manès et d'Arius, jusqu'à celles de Luther et de Calvin ! Le schisme, l'hérésie ne prescrivent jamais contre sa maternelle autorité. Toujours assise, comme son divin Époux, au bord du puits de Jacob, l'Église attend les âmes, altérées de vérité, pour leur ouvrir les fontaines qui rejaillissent jusqu'à la vie éternelle.

nuages dans l'âme convertie. « Femme, croyez-moi, dit-il à la Samaritaine, l'heure approche, et elle est déjà venue, où vous n'adorerez le Père ni sur cette montagne, ni à Jérusalem. Les vrais adorateurs adoreront le Père en esprit et en vérité, parce que Dieu est Esprit, et ceux qui l'adorent doivent l'adorer en esprit et en vérité. » Il y a, dans ces paroles, une prophétie et une doctrine. La prophétie, au moment où elle fut prononcée, dépassait toutes les conjectures du génie humain ; elle constitue un miracle de premier ordre, et transporte l'intelligence dans les plus hautes sphères du surnaturel. Nous sommes ici en présence d'un fait incontestable, dont les données sont positives : l'incrédulité peut palper le miracle, toucher du doigt le surnaturel, et, comme saint Thomas, mettre la main sur la divinité. Toutes les objections accessoires contre l'authenticité, la véracité, la crédibilité évangéliques n'ont rien à faire ici. La question se pose au-dessus de tous les incidents, elle se formule en termes clairs et précis. Un homme, parlant à la Samaritaine sur le bord du puits de Jacob, pouvait-il, à cette époque, avec la moindre apparence de probabilité, affirmer que « l'heure était venue où les vrais adorateurs n'adoreraient Jéhovah, ni à Jérusalem, ni sur la montagne de Garizim ? » Qu'on attribue cette parole à Jésus-Christ lui-même, ou qu'on en fasse honneur à son historien, la question ne change pas ; le miracle reste le même, et la prophétie n'en subsiste pas moins. En effet, il était de toute impossibilité, à l'intuition du plus sublime génie, de prouver, de prédire et d'affirmer comme imminente cette grande révolution religieuse. Accomplie aujourd'hui, nul ne songe à la contester. Mais alors, quand, de tous les points du monde, les Juifs accouraient aux fêtes pascales de Jérusalem ; quand tous les bouleversements politiques avaient passé sur l'univers, sans altérer ni modifier leur croyance et leur culte ; quand les somptueuses constructions du Temple, commencées par Hérode, n'étaient pas même achevées ; quand les fils d'Israël, établis dans toutes les contrées de l'empire romain, prélevaient sur leurs richesses le tribut annuel qu'ils envoyaient à Jéhovah, et que, trois fois le jour, le visage tourné du côté de Jérusalem absente, ils invoquaient le

Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, c'est alors qu'un homme eût osé dire : « L'heure approche, et elle est déjà venue, où les vrais adorateurs n'adoreront plus le Père à Jérusalem ! » La race Juive est immortelle ; qu'on veuille bien y réfléchir. Elle est la seule, parmi les races humaines, qui ne se soit jamais éteinte. En ce moment, elle est partout : mais depuis dix-huit siècles, « les vrais adorateurs n'adorent plus le Père, » ni sur les hauteurs de Sion, ni sur la montagne de Garizim. Le rationalisme, qui veut faire constater des miracles par des commissions de savants, d'historiens et de chimistes, peut faire, s'il lui plaît, contrôler le miracle permanent de cette prophétie.

Miracle
de la
doctrine.

17. Il y pourra joindre le miracle de la doctrine, car l'histoire de Jésus-Christ tout entière se meut dans le surnaturel, comme dans une atmosphère divine. A l'heure où le Messie conversait avec la Samaritaine, dans ce dialogue qui se renouvelle à tous les instants du jour et sur tous les points de l'espace pour les âmes repentantes, le sacrifice sanglant était la loi universelle de tous les cultes. Des flots de sang rougissaient les temples ; les couronnes de fleurs n'étouffaient pas les mugissements des victimes sacrées ; le César Tibère, souverain pontife de Rome, fouillait de ses mains les entrailles palpitantes ; les bœufs aux cornes dorées, les brebis et les génisses fournissaient leur graisse aux holocaustes et leur chair aux hécatombes. Immolation, dans toute l'histoire antique, est synonyme d'adoration. Pour adorer Dieu, on versait le sang. Du sang sur les autels de l'Égypte, de la Phénicie, de la Chaldée, de la Babylonie, de l'Inde et de l'Asie-Mineure ; du sang sous les colonnes du Parthénon, à Athènes, sous la coupole du Panthéon, à Rome ; sur la pierre des Druides, dans les Gaules, et sous l'épais feuillage des forêts de la Germanie. Du sang partout ! Le Samaritain immolait sur les hauteurs du Garizim, pendant que le prêtre de Jérusalem accomplissait les sacrifices mosaïques à la porte du Temple. Tel était l'aspect religieux du monde, alors que Jésus dit à la Samaritaine : « L'heure approche et elle est déjà venue où les vrais adorateurs adoreront le Père en esprit et en vérité. » Non plus, ajoute un interprète, dans les ombres des victimes ensanglantées, mais

dans la vérité du sacrifice de Jésus-Christ, prêtre et victime ; non plus selon les rites grossiers et charnels des cultes figuratifs, mais selon l'Esprit divin, descendu sur la terre pour en renouveler la face, et dans la vérité du Verbe incarné, qui a réalisé toutes les figures et accompli sur le Calvaire le sacrifice vraiment expiatoire dont tous les autres n'étaient que le prélude. Jetez maintenant un regard sur le monde. Où sont les sacrifices sanglants ? Qui croirait aujourd'hui adorer Dieu, en égorgeant un animal inoffensif ? Le couteau sacré est tombé des mains du prêtre ; tous nos autels sont purs et le sang des taureaux et des génisses ne les rougit plus. Mais, ainsi que l'avait prédit le Prophète : « Depuis le lieu où se » lève l'aurore jusqu'à l'occident, le nom du Seigneur est grand » parmi les nations. Sur tous les points de la terre, on lui offre en » sacrifice une oblation immaculée, et sa gloire s'étend d'un pôle à » l'autre ¹. » L'autel Eucharistique, le sacrifice non sanglant où s'immole chaque jour, « en esprit et en vérité, l'Agneau de Dieu » qui efface les péchés du monde, » voilà la forme divine d'adoration que Jésus apportait au monde. Il en révèle le mystère à la Samaritaine, comme il le fait encore, chaque jour, pour l'âme repentante. L'une et l'autre sont conviées à ce banquet délicieux, qui fait oublier la coupe des passions et son breuvage empoisonné. Et le Messie parle toujours au pécheur, comme à la Samaritaine : » Je suis le Christ ; c'est lui-même dont vous entendez la voix. »

18. Tel est le sens du divin entretien de Jésus avec la Samaritaine au bord du puits de Jacob ; dialogue toujours vivant, toujours nouveau, toujours immortel. Les disciples, au retour, s'étonnent de voir leur Maître converser avec cette étrangère, et enfreindre, sans scrupule, les rigoureuses prescriptions relatives à une race schismatique. Que d'étonnements de ce genre la grâce victorieuse de Jésus-Christ n'a-t-elle pas ménagés à l'Église, depuis que la conversion de la femme de Sichar est devenue le type de toutes les conversions ? Les disciples ne comprennent pas encore la mission du Sauveur du monde. Jésus la leur explique dans la magnifique

Conclusion.

¹ Malac., xi, 11. Voir tom. III de cette *Histoire*, pag. 572.

parabole du Moissonneur. Il ouvre, sous leurs yeux, l'horizon de l'avenir. Plus de distinctions de naissance, de races ni de cultes. Les nations, mûres pour la moisson divine, sont des gerbes spirituelles que les Apôtres iront recueillir et amener dans les greniers du Père de famille. Et, comme pour leur donner à la fois l'exemple et le précepte, il récolte lui-même, sur son chemin, la moisson d'âmes que la nouvelle convertie dépose à ses pieds. La Samaritaine ne peut contenir les élans de son ardeur et de sa foi, elle court à Sichar, parle à tous les habitants de son bonheur, des merveilles de grâce dont elle a été l'objet. « Venez, dit-elle, voir un homme » qui m'a révélé tous les secrets de ma vie ! » Ils viennent, ils entendent la parole de Jésus, ils croient et proclament leur foi nouvelle en s'écriant : « Voilà le Sauveur du monde ! » L'histoire de l'Église et de ses triomphes est tout entière dans le récit évangélique de Jésus au puits de Jacob.

§ III. Vocation définitive de Pierre.

19. « Après deux jours passés avec les habitants de Sichar, dit l'Évangéliste, Jésus quitta ce lieu et se dirigea vers la Galilée. Il ne voulut point s'arrêter à Nazareth ¹. Nul Prophète, disait-il, en s'appliquant à lui-même ce témoignage, n'est en honneur en son pays. Arrivé en Galilée, il y fut accueilli avec joie par les Galiléens qui s'étaient rendus à Jérusalem, pour la fête de Pâques et avaient été témoins de ses miracles. Jésus revint donc à Cana, la cité galiléenne où il avait changé l'eau en vin. Or, il y avait à Capharnaüm un officier royal ² dont le fils était malade. Cet officier, apprenant l'arrivée de Jésus en Galilée, vint le trouver et le suppliait de des-

¹ *Relicta civitate Nazareth.* (Matth., iv, 13.)

² Le *Regulus* de la Vulgate est représenté, dans le texte grec de saint Jean, par l'expression : βασιλικός (officier royal). Tel est, ainsi que la version syriaque le fait nettement comprendre, la véritable interprétation de ce terme. La ville de Capharnaüm, sur les bords du lac de Génésareth, à une distance d'environ vingt-deux kilomètres à l'orient de Cana, dépendait de la tétrarchie de l'Iturée et de la Trachonitide, alors sous la domination de Philippe, fils d'Hérode le Grand, et frère d'Hérode Antipas.

endre à Capharnaüm ¹, pour guérir son fils qui se mourait. Jésus lui dit : Si vous ne voyez des prodiges et des miracles, vous refusez de croire. — Mais le père répondait : Seigneur, venez, avant que mon fils soit mort. — Allez, lui dit Jésus. Votre fils est plein de vie. — L'officier ajouta foi à cette parole et s'en alla. Comme il était en chemin, ses serviteurs vinrent à sa rencontre et lui dirent : Votre fils se porte bien. — Il les interrogea sur l'heure précise où le mieux s'était fait sentir. — Hier, à la septième heure ², répondirent-ils, la fièvre l'a quitté. — Or c'était l'heure où Jésus avait dit au père : Votre fils est plein de vie; et l'officier crut avec toute sa famille. Tel fut le second miracle opéré par Jésus, à son retour de Judée ³. » Les rationalistes modernes ne croient pas, comme l'officier de Capharnaüm. Quoi! disent-ils, à distance, sur un malade qui ne subit l'influence ni du contact, ni du regard, ni d'une énergique volonté, Jésus, d'une seule parole, aurait rappelé la vie sur les lèvres mourantes d'un jeune homme! La prière d'un père au désespoir peut-elle interrompre l'ordre immuable des lois de la nature? Voilà ce qu'ils disent. Mais l'officier de Capharnaüm a cru, lui et toute sa famille. Leur témoignage résiste à toutes les dénégations. Le roi de la nature, le maître souverain de la vie, ne connaît d'autres lois que celles dont il est lui-même l'auteur. Quand il daigna descendre parmi nous et revêtir notre chair infirme, le surnaturel s'est fait visible et devint son unique loi.

20. « Or Jésus se promenant sur les bords du lac de Galilée, continue l'Évangile, aperçut les deux frères, Simon qui fut surnommé Pierre, et son frère André, au moment où ils jetaient leurs filets dans les eaux du lac (car ils étaient pêcheurs). Suivez-moi, leur dit-il, et je vous ferai pêcheurs d'hommes. — Aussitôt, laissant leurs filets, ils le suivirent. Un peu plus loin, il aperçut les deux autres frères Jacques et Jean, fils de Zébédée. Assis dans une

Vocation
définitive de
Pierre, André
Jacques et
Jean.

¹ Encore une de ces expressions qui portent avec elles un cachet irrécusable d'authenticité. Cana était située sur le plateau central des montagnes de Galilée, à un niveau beaucoup plus élevé que la ville de Capharnaüm, établie sur les bords du lac de Tibériade.

² Une heure après midi. — ³ Joan., iv, 46 ad ultim.

barque avec leur père, ils raccommodaient leurs filets. Jésus les appela de même; aussitôt ils ramenèrent la barque au rivage, laissèrent Zébédée avec les serviteurs qu'il tenait à ses gages, et, abandonnant leurs filets, ils suivirent Jésus ¹. » L'incrédulité qui refuse au Sauveur la toute-puissance dans l'ordre naturel, est contrainte ici de la reconnaître dans l'ordre moral. Qu'on explique comment ces pêcheurs abandonnent leur vieux père, leurs filets et leur barque sur un simple appel de Jésus! Nous sommes témoins chaque jour des efforts, des séductions, des moyens de propagande déployés par les docteurs de mensonge, pour faire pénétrer leur enseignement dans quelques âmes. Que demandent-ils cependant, à leurs adeptes? Un simple acte d'adhésion, qui ne change rien aux habitudes antérieures de la vie, qui ne trouble nullement les intérêts, les relations commerciales, les devoirs de famille. Mais voilà que Jésus dit un seul mot à quatre pêcheurs, et, sur-le-champ, ils abandonnent parents, intérêts et famille, pour s'attacher à Jésus! Plus vous supposerez d'ignorance et de simplicité dans ces quatre Galiléens, plus vous grandirez le miracle. Car l'attachement aux choses de la terre est en raison inverse du degré de culture des esprits. Plus l'horizon est étroit autour du villageois et du pauvre, plus cet horizon lui est cher. Et d'ailleurs, ces quatre pêcheurs galiléens sont les quatre premières colonnes de l'édifice immortel de l'Église. Plus on répétera que Simon, surnommé Pierre, était un simple pêcheur, sans culture et sans lettres, plus on grandira le miracle permanent de l'Église catholique, asile des plus hautes intelligences, foyer de lumière et de vérité, fondée sur cette pierre de Galilée qui fut Simon. Le pêcheur de Tibériade n'est-il pas devenu, et ne reste-t-il pas, en la personne de ses successeurs, le pêcheur divin des âmes? Comment s'est vérifiée cette prophétie? Comment s'est accomplie cette transformation? N'est-il pas évident que le surnaturel domine ici tous les sophismes? Qu'un pêcheur de Nazareth soit devenu le conquérant du monde, cela est un miracle aussi manifeste, aussi éclatant et irrécusable que la pêche merveilleuse

¹ Matth., iv, 18-22; Marc, i, 20-22; Luc, v.

par laquelle le Sauveur daigna confirmer la vocation de Pierre.

21. « La foule se pressait autour de Jésus, pour entendre la parole de Dieu, continue le texte sacré. Il était alors sur les bords du lac de Génésareth. Ayant vu sur le rivage deux barques, dont les pêcheurs étaient descendus pour laver leurs filets, il monta dans l'une d'elles. Or elle appartenait à Simon. Jésus le pria de l'éloigner un peu de la terre. Il s'assit alors, et, de cette barque, il adressait ses enseignements à la foule. Quand il eut cessé de parler, il dit à Simon : Gagnez le large et jetez vos filets pour la pêche. — Maître, répondit Simon, nous avons travaillé toute la nuit sans rien prendre; cependant sur votre ordre je jetterai le filet. — Ils le firent, et enveloppèrent une si grande multitude de poissons, que leurs filets en étaient rompus. S'adressant donc à leurs compagnons restés dans l'autre barque, ils leur faisaient signe de venir les aider. Ceux-ci accoururent, et remplirent les deux barques presque au point de les submerger. A cette vue, Simon Pierre tomba aux genoux de Jésus, en disant : Seigneur, retirez-vous de moi, car je ne suis qu'un homme pêcheur. — Il était en effet saisi d'effroi, lui et tous les autres, en présence de cette multitude de poissons. Jacques et Jean, fils de Zébédée, partageaient sa stupeur. Mais Jésus dit à Simon : Ne crains rien; désormais tu prendras ainsi des hommes ¹. » La pêche miraculeuse du lac de Génésareth, étonne Simon. Mais Pierre ne s'étonnera plus, à Jérusalem, au lendemain de la Pentecôte, lorsque, suivant l'énergique expression du texte sacré, « trois mille âmes furent déposées à ses pieds ². » La dernière pêche sur la barque de Tibériade figurait la première pêche sur la barque de l'Église. Le monde entier devait entrer dans les filets de Pierre, comme les poissons dans ceux de Simon. L'histoire Évangélique, ainsi que nous l'avons déjà dit tant de fois, est vivante aujourd'hui, comme à l'époque où elle se déroula en Judée. La vie du Dieu qui est venu habiter parmi nous ne finira qu'avec la consommation des siècles. Les multitudes entrent donc toujours dans les filets de Pierre. Parfois encore, il semble que ce filet va se

La pêche
miraculeuse.

¹ Luc, v, 1-10. — ² *Apposita sunt in die illâ animæ circiter tria millia.* (Act. II, 41.)

rompre, et que la barque sera submergée. Il en est ainsi quand les multitudes se révoltent contre l'autorité du Pêcheur apostolique. Mais alors Pierre fait signe à ses compagnons restés sur le rivage. Il appelle ses frères, les Évêques, successeurs des Apôtres. Sur les flots troublés, au milieu de l'agitation et du tumulte des hérésies, tous les compagnons de Pierre, réunis autour de leur chef, dans les grandes assemblées des conciles, viennent réparer les filets, secourir la barque en péril, et Jésus continue à enseigner le monde du haut de la barque de Pierre.

§ IV. Emprisonnement de saint Jean-Baptiste.

Hérode Antipas épouse Hérodiade, sa nièce.

22. Pendant que Notre-Seigneur appelait à leur mission divine ses premiers apôtres, la Judée frémissante apprenait que Jean-Baptiste venait d'être emprisonné par Hérode Antipas, dans la forteresse de Machéronta. Le tétrarque de Galilée était un prince faible, aussi incapable de résister à ses propres passions qu'à celles de son entourage. L'année précédente, il avait fait le voyage de Rome, pour offrir ses hommages au César Tibère, et assurer sur sa tête la protection impériale qui le faisait roi ¹. Ce fut dans cette circonstance, dit Joseph, qu'Hérode Antipas rencontra pour la première fois sa nièce Hérodiade ², femme intrigante et cruelle, dont le nom, flétri par l'histoire, portera jusqu'à la fin des siècles, la tache du sang innocent. Hérodiade avait épousé Philippe, fils d'Hérode le Grand, et frère maternel d'Antipater ³. Ce Philippe, qu'il ne faut pas confondre avec le prince du même nom qui régnait sur l'Iturée et la Trachonitide, avait été déshérité par le testament paternel, et vivait dans une condition privée ⁴. Hérodiade, trop ambitieuse pour se

¹ Joseph., *Antiq. jud.*, lib. XVIII, cap. III et cap. VI. Cf. Pezron, *Histoire évangél.*, tom. I, pag. 227-229.

² Hérodiade était fille du jeune prince Aristobule, fils d'Hérode le Grand et de l'infortunée Mariamne, dont nous avons raconté la fin tragique. (Voir, dans ce volume, le chapitre intitulé : *Hérode*, n° 27.)

³ On se souvient de la mort d'Antipater, qui donna lieu, conjointement avec le massacre des Innocents, au fameux mot d'Auguste : *Melius est Herodis esse porcum quam filium*. — ⁴ Pezron, *Hist. évangél.*, tom. I, pag. 270; Tillemont, *Mémoires pour servir à l'Histoire Ecclés.*, tom. I, art. VII.

contenter d'un pareil rôle, aspirait à régner. Elle avait eu de Philippe, son époux, une fille, Salomé, la célèbre danseuse ; mais ni le nom sacré d'épouse, ni celui de mère, ne valaient à ses yeux le titre de reine. Elle circonvint Hérode Antipas, et obtint de lui, qu'à son retour de Rome, il l'épouserait. Ces noces incestueuses furent célébrées avec pompe, lorsque le tétrarque, revenu de son voyage et comblé de faveurs nouvelles par l'empereur, fit la dédicace solennelle de la capitale de Galilée, sous le nom de Tibériade. Le scandale fut grand parmi les Juifs. Jamais, aux plus mauvais jours du règne d'Hérode l'Iduméen, on n'avait vu un frère arracher à son frère une épouse légitime. Pour comble d'ignominie, la jeune Salomé avait suivi sa mère, et échangé l'innocente obscurité du foyer paternel pour les splendeurs d'une cour dissolue.

23. Or c'était le temps où Jean-Baptiste prêchait sur les bords de l'Ennom. Il vint trouver Hérode, dit le texte sacré, et lui rappela la sainteté des lois outragées par un inceste public. « Il ne vous est pas permis, disait-il, de garder près de vous la femme de votre frère ¹. » — Hérode craignait l'influence de Jean sur la multitude qui le vénérât comme un prophète ². D'ailleurs, il ne pouvait lui-même s'empêcher de reconnaître la justice et la sainteté du Précurseur ³. Plus d'une fois, il l'avait entretenu, et avait agi d'après ses conseils ⁴. Mais Hérodiade se fit la Jézabel du nouvel Élie. Elle avait juré la perte de Jean-Baptiste, et ne pouvant arracher une sentence de mort à son mari, elle eut recours à la ruse ⁵. Les Pharisiens, et les docteurs de la loi avaient toujours protesté contre le baptême de Jean, depuis que l'homme de Dieu leur avait déclaré qu'il n'était ni Élie, ni prophète ⁶. Non-seulement ils avaient refusé de venir, avec la foule, recevoir de lui la purification baptismale dans les eaux du Jourdain, mais ils déclaraient hautement que Jean était un démoniaque, agissant sous l'empire de

Jean-Baptiste emprisonné par Hérode Antipas à Machéronta.

¹ Marc, VI, 18. — ² Matth., XIV, 5. — ³ Marc, VI, 20. — ⁴ *Audito eo multa faciebat et libenter eum audiebat.* (Marc, VI, 20.) — ⁵ *Herodias autem insidiabatur illi, et volebat occidere eum, nec poterat.* (Marc, VI, 19.) — ⁶ *Pharisæi autem et legisperiti consilium Dei spreverunt in semetipsos, non baptizati ab eo.* (Luc, VII, 30.) Cf. Joan., I, 19-28.

l'esprit de Satan ¹. Hérodiade trouva en eux des complices disposés à l'aider dans ses projets de vengeance. Ils se chargèrent de tout l'odieux de la trahison ², et, pour réussir dans leurs desseins criminels ³, ils dénoncèrent Jean-Baptiste à Hérode, comme un séditieux, qui soulevait le peuple contre son autorité royale. Ce fut sous ce prétexte que le tétrarque se détermina enfin à faire arrêter le Précurseur ⁴, qui fut amené, chargé de chaînes, dans la forteresse de Machéronta ⁵. La cruauté d'Hérodiade n'était pas encore satisfaite; l'emprisonnement de l'homme de Dieu ne pouvait lui suffire; elle voulait sa tête. Mais le faible Antipas, craignant plus que jamais une révolte parmi le peuple, résista, pour le moment, aux sollicitations de cette femme sanguinaire. Il affecta même, pour l'illustre captif, un intérêt tout particulier ⁶; permit à ses disciples de le visiter dans sa prison ⁷; et profita lui-même de son séjour à Machéronta pour entretenir avec lui des relations bienveillantes attestées par les Évangélistes.

§ V. Jésus à Capharnaüm.

24. L'historien Josèphe, d'accord avec le texte sacré, a enregistré dans ses annales l'arrestation de Jean-Baptiste, comme un des événements les plus considérables du règne d'Hérode Antipas. L'impression fut d'autant plus pénible dans toute la Judée, que la vénération inspirée par le saint Précurseur était plus profonde et plus universelle. Jésus était à Cana, lorsque la nouvelle de cet acte tyrannique parvint en Galilée. « Il en descendit alors, dit l'Évangéliste, et vint habiter Capharnaüm, sur les bords du lac de Génésareth, aux confins des territoires de Zabulon et de Nephthali. Ainsi se vérifia la parole d'Isaïe le prophète : Terre de Zabulon, et de Nephthali, chemin de la mer au-delà du Jourdain, Galilée des na-

Autorité
de l'enseigne-
ment
de Jésus.

¹ *Venit Joannes Baptista,.... et dicitis : Dæmonium habet.* (Luc, VII, 33.)

² L'expression est dans le texte grec de saint Matthieu (IV, 12) Ἰωάννης παρῆδοθη. — ³ *Fecerunt in eo quæcumque voluerunt.* (Matth., XVII, 12.) — ⁴ Joseph., *Antiq. jud.*, lib. XVIII, cap. VII. — ⁵ Marc, VI, 17; Joseph., *loc. citat.* — ⁶ Marc, VI, 20. — ⁷ Luc, VII, 18, 19.

tions, votre peuple, assis dans les ténèbres, a vu luire les splendeurs célestes. La lumière s'est levée sur les nations, plongées dans les ombres de la mort ¹. » — « Faites pénitence, disait-il, car le royaume des cieux est venu ². Ainsi il commença à prêcher l'Évangile de Dieu. Aux jours du sabbat, il entra dans la synagogue, et adressait ses enseignements à la foule. Tous s'étonnaient de la sublimité de sa doctrine, il parlait comme ayant autorité, et son enseignement différait de celui des Scribes et des docteurs ³. » Pour bien comprendre le sens de la prophétie et l'exactitude de sa réalisation, il faut se rappeler que la route de Syrie, depuis Damas jusqu'au port de Ptolémaïs, traversait précisément Capharnaüm, situé sur le lac de Tibériade, aux confins des deux territoires antiques de Zabulon et de Nephthali. Presque tout le commerce du haut Orient suivait ce « chemin de la mer, » ainsi que le nomme l'Évangile. La fréquence des communications, le transit par caravanes des marchandises de la Babylonie et de la Chaldée, avaient favorisé dans cette contrée l'établissement d'une population mixte, composée de Phéniciens, d'Arabes, d'Égyptiens et de Syriens. Tous les cultes, comme toutes les nationalités, s'étaient donné rendez-vous sur ce territoire, que les Juifs avaient surnommé : « Galilée des » nations. » Ainsi la lumière du Verbe incarné éclata réellement parmi ces peuples, assis dans les ténèbres de l'idolâtrie et les ombres de l'ignorance ou des superstitions polythéistes. Ce fut là que, sans distinction d'origine, de races et de patrie, Jésus annonça pour la première fois aux multitudes la Bonne-Nouvelle, l'Évangile de Dieu, destiné à sauver toutes les nations, toutes les races, et à n'avoir d'autres limites que celles de l'univers. Il enseignait, « comme ayant autorité. » Cette remarque de saint Matthieu ⁴ est une affirmation implicite de la divinité du Sauveur. Les Scribes et les docteurs Juifs commentaient les livres de l'Ancien Testament; leur doctrine n'était qu'une tradition, leur parole qu'un reflet. Mais Jésus, dans la synagogue, au jour du sabbat, en présence de la foule assemblée pour entendre la lecture de la Loi, adresse aux

¹ Is., IX, 2; Matth., IV, 13-16. — ² Matth., IV, 17. — ³ Marc, I, 21-23; Luc IV, 31, 32. — ⁴ Matth., VII, 29.

habitants de Capharnaüm une parole qui ne relève que de lui-même, un enseignement qui repose sur sa propre autorité. Or Jéhovah était l'unique docteur en Israël ; les Scribes prétendaient seulement à l'honneur d'être ses interprètes. Le Sauveur affirmait donc sa divinité aux yeux des Juifs, de la manière la plus nette et la plus formelle. « Il parlait comme ayant autorité, » et les démons eux-mêmes subissaient la toute-puissance de sa parole.

25. « Il se trouvait, dans cette synagogue, dit l'Évangéliste, un homme tourmenté par un esprit immonde, qui éleva la voix en criant : Laissez-nous ! Jésus de Nazareth ! Qu'y a-t-il de commun entre vous et nous ? Je vous connais. Vous êtes le Saint de Dieu ! — Mais Jésus, d'un ton de menace, dit à l'esprit impur : Tais-toi et sors de cet homme. — Alors l'esprit immonde l'agitant avec de violentes convulsions, le jeta au milieu de l'assemblée, et poussant de grands cris, il sortit du corps de sa victime, sans lui avoir fait aucun mal. L'effroi glaça tous les assistants. Dans leur épouvante, ils se demandaient l'un à l'autre : Qu'est-ce ceci ? Quelle est donc cette doctrine nouvelle, pleine de puissance et d'autorité ? Il commande même aux esprits impurs, qui lui obéissent et sortent à sa voix ! — Le bruit de ce miracle se répandit bientôt, et le nom de Jésus devint célèbre dans tout le pays de Galilée ¹. » La première prise de possession de l'homme par Satan remonte à l'Éden. Au pied de l'arbre de la science du bien et du mal, le démon devint réellement « le prince du monde ². » Il imprima en caractères sanglants le sceau de sa tyrannie sur ses nouveaux sujets, par la main de Caïn le fratricide. Dès lors, l'action diabolique se développa, dans toute la suite de l'histoire, parallèlement au plan divin suivi d'âge en âge pour préparer la rédemption. Le monde antédiluvien s'était partagé entre les Fils de Dieu et les Fils de Satan, jusqu'au jour où le mal, atteignant des proportions gigantesques que nous ne reverrons plus, attira sur notre globe le dernier cataclysme universel. L'empire de Satan se perpétua dans la race postdiluvienne,

¹ Marc, I, 23-28 ; Luc, IV, 33-37. — ² *Princeps hujus mundi*. (Joan., XII, 31.) Tel est le titre que notre Seigneur lui-même donne à l'Esprit du mal. Cf. Joan., XIV, 30 ; XVI, 31.

Le jour du sabbat à Capharnaüm. Démoniaque de la synagogue.

issue de Noë. Cham, au sortir de l'arche, reprit, dans des conditions moins odieuses, le rôle de Caïn, au seuil du Paradis Terrestre. Le démon, sous tous les noms divinisés par le polythéisme, reçut les hommages de la terre; il rendit des oracles, il prit possession des pythies, et les agita, dans des convulsions étranges, sur les trépieds d'Apollon, sous les chênes de Dodone, dans l'ancre de Cumes, au pied des dolmen et des menhirs de la Gaule. La prise de possession du monde antique par Satan est un des faits les mieux constatés de l'histoire. Aussi il est remarquable qu'aux premiers jours de l'Église, l'expulsion des démons, au nom du Christ, devint, pour les païens eux-mêmes, un des signes péremptoires de la divinité de l'Évangile. La puissance infernale, déifiée par ses adorateurs, se jouait dans son vaste empire, et avait des manifestations surnaturelles dont personne ne doutait, parce que tout le monde en était témoin. Voici ce que Tertullien écrivait dans son *Apologétique* : notre siècle fera bien de méditer ces paroles, auxquelles les récentes invasions de l'esprit de mensonge ont rendu toute leur actualité. « Vos magiciens, dit-il, évoquent des fantômes, interpellent les âmes des morts dans des apparitions sacrilèges, font rendre des oracles par les lèvres d'un enfant, opèrent des merveilles en tournant dans un cercle plein de prestiges, plongent à leur gré leurs victimes dans le sommeil. Voilà ce qu'ils peuvent faire par l'intervention des démons, et c'est ainsi qu'on les voit pratiquer l'art divinatoire autour de leurs tables. Mais qu'on produise au tribunal de vos magistrats un de ces hommes notoirement connus pour être inspirés par une divinité, ainsi qu'ils disent. Le premier chrétien venu interpellera l'esprit qui le fait agir, et cet esprit qui se proclame dieu dans vos temples, sera forcé de confesser qu'il est réellement le démon. Qu'on produise un de ces malheureux que vous croyez tourmentés par une divinité; qui se trouvent subitement investis par une puissance occulte aux pieds de vos autels; qui s'agitent hors d'haleine, et prédisent l'avenir, au milieu d'effroyables convulsions. C'est Junon, Esculape ou tout autre de vos dieux, croyez-vous, qui manifeste sa volonté par cet intermédiaire. Eh bien, si le chrétien qui les interpellera

» ne les force pas à confesser devant vous qu'ils sont des démons, » saisissez le chrétien et livrez-le à vos bourreaux ! » Tous les Pères de l'Église, depuis Tertullien jusqu'à saint Bernard, ont tenu le même langage. Jamais ni Porphyre, ni Celse, ni Julien l'Apostat n'ont songé à nier la réalité du phénomène des possessions, et il est remarquable qu'au moment où le rationalisme moderne essayait de les révoquer en doute, le monde frémissant assistait à l'une des plus étranges manifestations des puissances occultes.

Exposé
sommaire des
principes
théologiques
relatifs aux
possessions
du démon.

26. Il importe donc d'établir, dans toute leur netteté, les principes théologiques qui dominent cette grande question ¹. Primitivement, l'homme avait reçu de Dieu la souveraineté sur la matière. Mais, en se séparant du Créateur par la chute, Adam perdit son pouvoir souverain, et le sceptre de la nature passa réellement au démon, qui devint dès lors le « prince de ce monde, » usurpant ainsi la puissance perdue par l'homme. Depuis la déchéance originelle, la nature entière est plus ou moins directement soumise à l'empire de Satan et à ses perverses influences. Voilà pourquoi l'Église prononce des exorcismes et des bénédictions sur tous les objets qu'elle emprunte pour son usage à la nature matérielle. Il lui faut d'abord les purifier de l'influence diabolique, avant de les sanctifier. L'exorcisme et la bénédiction sont, dans le monde des corps, ce que sont, dans le monde spirituel, la justification et la sanctification. Au dernier des jours, quand l'humanité, dans la proportion fixée d'avance par les décrets providentiels, aura participé définitivement aux bienfaits de la rédemption de Jésus-Christ, alors la nature elle-même sera affranchie de la domination de Satan, sous laquelle, comme dit l'Apôtre, « toute créature gémit et souffre, à

¹ Nous ne saurions trop recommander, à ce sujet, l'étude du remarquable traité du docteur allemand Bising, intitulé : *Erklärung des Evangeliums nach Matthäus*, Münster, 1861. Dans cet ouvrage, que nous voudrions voir traduit en français, le savant professeur d'exégèse à l'Académie catholique de Münster, élucide, avec un rare talent et une profonde connaissance de la théologie patristique, toutes les graves questions si indignement travesties par un sophiste français. L'exposition sommaire que nous donnons ici est, en grande partie, extraite de ce livre remarquable. (Cf. Bising, *Erklärung des Evangeliums nach Matthäus*, kap. VIII, pag. 196-206.)

» l'heure présente ¹. » Mais, comme le principe corporel, dans l'homme, est emprunté à la nature, Satan a sur lui un pouvoir immédiat et direct, qui se manifeste visiblement en certaines circonstances, et dans des limites déterminées par la volonté souveraine de Dieu. Ainsi les possessions corporelles de l'homme par Satan, sont des faits positifs, que l'observation, d'ailleurs, a constatés dans tous les siècles, et l'Évangile donne à ces manifestations surnaturelles le nom de démoniaques ². Elles se produisent sous l'empire de certaines circonstances particulières, c'est-à-dire que les habitudes corporelles ou spirituelles de l'homme le prédisposent plus ou moins à subir l'influence de l'esprit du mal. Les vices dont le caractère propre est l'abaissement de l'être humain et son identification avec la matière, les passions de la concupiscence charnelle, qui éteignent le sens intime de la conscience pour plonger leur victime dans la vie animale la plus grossière, ont évidemment pour résultat un double désordre dans l'organisme et le système nerveux, d'une part; dans les facultés intellectuelles, de l'autre. Mais l'organisme, le système nerveux, viciés par des habitudes perverses, troublés par l'invasion désordonnée des passions animales, sont des instruments matériels, sur lesquels le démon a un empire direct, et qu'il peut posséder quelquefois d'une manière absolue. Abandonné aux énergies de la nature, l'homme devient alors l'esclave du tyran de la nature. C'est là ce qu'on entend par la possession corporelle, bien différente de la tentation, proprement dite, qui s'exerce sur l'esprit et le cœur de l'homme. Ainsi, l'Évangile nous apprend que « Satan entra dans le cœur de Judas ³, » alors que cet apôtre trahit son divin Maître; et cependant Judas ne fut point un « démoniaque. » Nulle part l'Évangile ne lui donne ce nom.

27. Tel est donc, dans son origine et dans ses lamentables conséquences, l'empire de Satan sur les hommes. Jésus-Christ venait

Théorie
rationalist.

¹ *Scimus enim quod omnis creatura ingemiscit et parturit usque adhuc. Non solum autem illa, sed et nos ipsi primitias spiritus habentes, et ipsi intra nos gemimus adoptionem filiorum Dei expectantes, redemptionem corporis nostri.* (Rom., VIII, 22, 23.) — ² Δαίμονιζόμενοι. — ³ Joann., XIII, 27.

le renverser, il apportait au monde la délivrance du joug infernal, et le mot de Rédemption exprime merveilleusement cette action divine. Il ne s'agit pas seulement, en effet, d'une délivrance entendue au sens spirituel et moral, mais d'une délivrance proprement dite, de l'éviction réelle, manifeste et sensible de la puissance diabolique dans le monde racheté. Voilà pourquoi le Sauveur, avant de quitter la terre, donne à l'Église, comme signe irrécusable de sa mission, le pouvoir de chasser les démons : *In nomine meo dæmonia ejicient* ¹. Nous sommes ici en présence de l'exégèse rationaliste, qui nie positivement toute cette doctrine, et ne voit, dans les faits de possession racontés par l'Évangile, que des cas de folie, des habitudes morbides, des phénomènes d'aliénation mentale, auxquels Jésus, pour ne pas heurter les préjugés universels de son temps, laissait donner le nom d'états démoniaques, et qu'il guérissait, soit par une vertu supérieure, soit par les secrets d'un art inconnu. « Un » des genres de guérison que Jésus opère le plus souvent, disent » les nouveaux critiques, est l'expulsion des démons. Une facilité » étrange à croire aux démons régnait dans tous les esprits. C'était » une opinion universelle, non-seulement en Judée, mais dans le » monde entier, que les démons s'emparent du corps de certaines » personnes et les font agir contrairement à leur volonté. L'épi- » lepsie, les maladies mentales et nerveuses, où le patient semble » ne plus s'appartenir, les infirmités dont la cause n'est pas appa- » rente, comme la surdité, le mutisme, étaient expliquées de la » même manière. On supposait qu'il y avait des procédés plus ou » moins efficaces pour chasser les démons ; l'état d'exorciste était » une profession régulière comme celle de médecin. Il n'est pas » douteux que Jésus n'ait eu de son vivant la réputation de possé- » der les derniers secrets de cet art. On racontait au sujet de ses » cures mille histoires singulières, où toute la crédulité du temps » se donnait carrière. Mais ici encore il ne faut pas s'exagérer les » difficultés. Les désordres qu'on expliquait par des possessions, » étaient souvent fort légers. Une douce parole suffit souvent pour

¹ Marc, XVI, 17.

» chasser le démon ¹. » Cette théorie, déjà surannée en Allemagne ², n'aura pas un grand succès en France, malgré le rajeunissement qu'on cherche à lui donner. Voici pourquoi. L'Évangile nomme l'épilepsie, les aliénations mentales, les affections nerveuses, absolument comme nous les appelons aujourd'hui, et les distingue parfaitement des possessions démoniaques. « On amenait à » Jésus, dit saint Matthieu, toutes sortes d'infirmes, des gens atteints » des maladies et des douleurs les plus diverses, des possédés du » démon, des lunatiques, des paralysés, et il les guérissait ³. » Ainsi, saint Matthieu ne confond nullement les fous, les épileptiques, sur l'état morbide desquels les phases lunaires exercent une influence jusqu'ici inexplicquée, avec les possessions démoniaques. « L'état » d'exorciste » était inconnu à toute l'antiquité juive et païenne, quoique les possessions démoniaques se retrouvent à toutes les époques de l'histoire. Le ministère solennel, notoire et publiquement exercé, de chasser les démons par l'exorcisme, n'apparaît qu'avec Jésus-Christ; il s'est perpétué au sein de l'Église catholique, dépositaire de la puissance libératrice du Rédempteur. Ce ministère, qui constitue un ordre spécial dans la hiérarchie ecclésiastique, ne dispose ni d'un art occulte, ni de secrets inconnus. Sa formule est la même aujourd'hui qu'elle était à Éphèse, lorsque des Juifs, témoins des exorcismes de saint Paul, voulurent les imiter sur quelques démoniaques. « Au nom de Jésus que Paul annonce, » disaient-ils à l'esprit infernal, je t'adjure de sortir de cet homme. » Et l'esprit répondait : « Je connais Jésus et je sais qui est Paul ! » Mais vous, qui êtes-vous ⁴? »

28. Les possessions dont parle l'Évangile étaient donc complètement distinctes des affections pathologiques avec lesquelles on voudrait les confondre. Il suffit, d'ailleurs, d'examiner avec un peu d'attention les détails du texte sacré pour s'en convaincre. Le possédé de Capharnaüm n'est pas un malade, il vient à la syna-

Discussion
du miracle
Évangélique
opéré sur le
démoniaque
de Capharnaüm.

¹ *Vie de Jésus*, pag. 261-264. — ² Bisping, *Erklärung des Evangeliums*, p. 199.

³ Καὶ προσήνεγκαν αὐτῷ πάντας τοὺς κακῶς ἔχοντας, ποικίλαις νόσοις καὶ βασάνοις συνεχόμενοι, καὶ δαιμονιζόμενοι, καὶ σεληνιαζόμενοι, καὶ παραλυτικούς · καὶ ἠεράπευσεν αὐτούς. (Matth., IV, 24.) — ⁴ Act., XIX, 13-15.

gogue, le jour du sabbat ¹. Il a donc la notion saine et claire du devoir prescrit par la loi, et la volonté personnelle de se soumettre aux observances mosaïques. On sait pourtant, parmi la foule, qu'il est démoniaque. L'Évangéliste le dit formellement : « Il y avait, » dans cette synagogue, un homme possédé de l'esprit impur ². » Une telle notoriété suppose nécessairement, dans le public, la connaissance des caractères propres aux possessions du démon. Pour qu'on pût discerner cet état surnaturel des aliénations mentales d'avec les autres affections morbides énumérées par saint Matthieu, il fallait que la possession se trahît par des signes particuliers et des phénomènes d'un genre à part. De quelle nature étaient ces phénomènes? L'Évangile nous l'apprend. Le possédé de Capharnaüm ne connaissait pas le Sauveur, qui venait, pour la première fois, en cette ville; et cependant, aussitôt qu'il l'aperçoit, il s'écrie : « Laissez-nous! Jésus de Nazareth! Qu'y a-t-il de commun entre » vous et nous? » Où donc l'énergumène avait-il appris le nom du docteur inconnu qu'il rencontre dans la synagogue? Si l'on suppose que le nom du Sauveur s'était promptement répandu dans la ville, et que le possédé pouvait l'avoir appris de la rumeur publique, on ne fait qu'aggraver la difficulté. Le miracle de guérison, opéré en faveur du fils de l'officier royal de Capharnaüm, avait certainement disposé l'opinion à ne voir dans le thaumaturge qu'une puissance bienfaisante, et cependant le démoniaque s'écrie : « Venez-vous » donc pour nous perdre? » Mais, dira-t-on peut-être, c'était là une de ces paroles incohérentes qui n'ont pas de sens raisonnable, et telles qu'on peut en recueillir des lèvres d'un halluciné. Pourquoi donc, répondrions-nous, cet halluciné, ce frénétique, inconscient de sa propre pensée, suit-il si logiquement, et avec une vérité aussi effrayante, l'idée satanique dont il est l'organe? « Retirez-vous, Jésus » de Nazareth! Quoi de commun entre vous et nous? Êtes-vous venu » pour nous perdre? » Si le démon a parlé, il n'a pu tenir un autre langage. Si ce sont là les exclamations d'un fou, pourquoi ont-elles ce caractère saisissant de logique démoniaque? Et enfin, le dernier

¹ Marc, I, 21. — ² Id., *ibid.*, 23.

trait qui termine cette étrange interpellation : « Je sais qui vous êtes. » Vous êtes le Saint de Dieu ! » comment le rapporter à un fou, quand il est si manifestement l'expression la plus nette, la plus précise, la plus inattendue de la vérité ? La ville de Capharnaüm tout entière ignorait encore la véritable nature de Jésus. On le regardait comme un prophète, comme un thaumaturge ; mais nul ne savait qu'il fût le Fils de Dieu. Qu'on réfléchisse à la valeur de cette parole : « Le » Saint de Jéhovah ! » dans la pensée des Juifs, et l'on comprendra que l'association de la divinité incommunicable, de la majesté inaccessible avec une personnalité humaine quelconque, était essentiellement étrangère au génie hébraïque. Quand le possédé de Capharnaüm dit à Jésus : « Vous êtes le Saint de Dieu ! » il articule un fait que nul n'avait pu lui révéler, dans le milieu où il vivait. C'est là une de ces révélations de choses cachées et de mystères inconnus aux mortels, qui constitue l'un des caractères propres aux possessions démoniaques. Aucune maladie, aucun état pathologique, observé jusqu'à ce jour, n'a présenté un pareil phénomène.

29. Dans le système rationaliste, Jésus aurait dû répondre par « une douce parole » aux injures de l'illuminé, et calmer sa fureur par quelque application médicale, ou par l'emploi « des secrets » puissants de l'exorcisme, » dont il possédait l'art à un si haut degré. C'est précisément le contraire qui a lieu. « Jésus s'adressa » à l'esprit, d'un ton de menace : Tais-toi, lui dit-il, et sors de cet » homme ! » Singulière douceur ! Étrange manière de fasciner un malade par le magnétisme d'un regard séducteur ! Tout le monde sait que la menace est le moyen d'exaspérer la fureur d'un frénétique, et de la pousser jusqu'aux extrêmes limites du paroxysme. Cependant Jésus emploie, comme curatif, le procédé qui partout ailleurs serait le stimulant le plus énergique des folies ordinaires ; et cet irritant, dont l'effet est si opposé au but qu'il se propose, devient un remède efficace. Il n'y avait donc pas là une maladie, une affection nerveuse, un état morbide de l'organisme. On ne dit pas à une maladie : « Tais-toi ! » On ne « menace » pas un système nerveux, ou un organisme ébranlé. Le démoniaque, d'ailleurs, n'invoque pas sa guérison ; il semble la redouter ; il ne s'adresse pas à Jésus

Inanité
de l'hypothèse
rationaliste.

comme à un sauveur ; mais l'esprit qui le domine reproche à Jésus de venir le perdre ; et cet esprit de mensonge confesse, en blasphémant, qu'il aperçoit dans Jésus « le Saint de Dieu. » A mesure qu'on étudie cet épisode Évangélique, il s'en dégage une lumière terrible, qui perce les voiles discrets sous lesquels le rationalisme voudrait étouffer la réalité surnaturelle. Jésus a commandé au démon de se taire. Supposez que le possédé de Capharnaüm eût été simplement aliéné, cet ordre, au lieu de provoquer l'obéissance, aurait été l'occasion d'une nouvelle explosion d'injures ; cependant le démon se tait ; la voix souveraine lui impose de garder le silence, il le garde. Mais sa rage se traduit par les nouvelles tortures qu'il fait subir à sa victime. « L'esprit immonde, agitant cet » homme avec de violentes convulsions, dit l'Évangéliste, le jeta » au milieu de l'assemblée, et, poussant de grands cris, il sortit du » corps de sa victime, sans lui avoir fait aucun mal ¹. » Nous avons ici le second caractère des possessions démoniaques : l'interversion des lois physiques d'équilibre, de pesanteur et de sensibilité dans les corps. Le démon souleva cet homme au milieu de la synagogue et le lança violemment sur le sol, sans lui faire de mal. Il n'est besoin ni de savants, ni de chimistes, pour constater qu'un tel phénomène est en dehors des règles ordinaires de la nature, et que si l'on traitait médicalement un aliéné par ce système, on serait sûr de tuer le malade. Aussi les habitants de Capharnaüm ne s'y méprirent pas. Quand même ils auraient eu parmi eux l'un de nos modernes rationalistes, qui leur eût dit : « Ces désordres légers » méritent peu d'attention ; « il ne faut pas s'exagérer les difficultés ; » une douce parole suffit pour chasser le démon, » cette théorie leur eût semblé ce qu'elle est réellement, c'est-à-dire une misérable puérilité, en face du spectacle surnaturel dont ils venaient l'être témoins.

Guérison
de la
belle-mère
de Simon.

30. « Pendant Jésus étant sorti de la synagogue, entra avec Jacques et Jean, fils de Zébédée, dans la maison de Simon et d'André. Or la belle-mère de Simon ² était au lit, malade de la fièvre.

¹ Marc, I, 26 ; Luc, IV, 35.

² La mère de sa femme, et non pas la femme de son père. L'amphibologie,

Les disciples prièrent Jésus de la guérir. S'approchant donc, il prit la main de la malade, qu'il souleva sur son séant. Jésus, debout, commanda à la fièvre, et la fièvre cessa à l'instant même. La femme se leva et les servit ¹. » Quand le Seigneur choisit ses apôtres, deux ou trois d'entre eux étaient déjà mariés ². Simon était du nombre. Mais Jésus lui réservait une autre épouse, l'Église. Lorsque, plus tard, sous le nom de Pierre, le pêcheur de Galilée entra à Rome pour contracter ses noces spirituelles avec le monde romain, la mère de sa fiancée, Rome idolâtre, était la proie de toutes les erreurs, de toutes les fiévreuses maladies des passions. Et pourtant, à la voix de Jésus, la malade se leva et servit l'Apôtre. Il en est ainsi depuis dix-huit siècles. Le monde est toujours malade, Jésus le guérit toujours, et « quand la fièvre a cessé, le monde » se lève et sert l'Église. »

31. « Le soir étant venu, continue l'Évangéliste, dès que le soleil fut couché, les habitants de Capharnaüm amenèrent à Jésus une multitude d'infirmes, des gens atteints de maladies et de douleurs les plus diverses, des possédés du démon, des fous, des paraly-

Le soir du
Sabbat à
Capharnaüm.

inévitables en notre langue, qui existe dans l'expression de « belle-mère, » ne se rencontre ni dans le mot grec : *πενθερά*; ni dans le latin : *socrus*, qui signifient proprement la mère de la femme à l'égard du mari, ou réciproquement. Saint Pierre s'était marié à Capharnaüm. (Epiphân., *Hæres.*, LI, cap. xv.) Cependant, dit saint Jérôme, il laissa sa femme, ses filets et sa barque pour suivre Jésus. (Hieronym., *Epistol.* XCII, olim XXXIV, edit. Martian., tom. IV, col. 752.) Car les Apôtres, selon l'expression de Clément d'Alexandrie, après leur vocation divine, traitèrent leurs épouses comme des sœurs. Οὐχ' ὡς γαμετάς, ἀλλ' ὡς ἀδελφὰς περιῆγον τὰς γυναῖκας, συνδιακόνους ἐσομένας πρὸς τὰς οἰκουροὺς γυναῖκας. (Clem. Alex., *Stromat.*, lib. III, cap. VI; *Patrol. græc.*, tom. VIII, col. 1157.) La tradition donne à la femme de saint Pierre le nom de Concordia. Clément d'Alexandrie (*Stromat.*, VII, cap. VII; *Patrol. græc.*, tom. IX, col. 487) nous apprend qu'elle fut martyrisée à Rome, sous les yeux du prince des apôtres. Nous parlerons plus loin de sainte Pétronille (fille de Pierre) et de son martyre.

¹ Marc, I, 29-31; Luc, IV, 38-39.

² Outre saint Pierre, qui avait épousé une femme de Capharnaüm, Thaddée (saint Jude) était engagé dans les liens du mariage, et ses petits-fils apparaissent dans l'histoire sous Domitien. Eusèbe croit qu'il en était de même de l'apôtre Philippe. Mais il semble avoir confondu cet apôtre avec le diacre du même nom, dont il est parlé dans les *Actes*. (XXI, 9.) Cf. Sepp, *Vie de Notre Seigneur Jésus-Christ*, tom. I, pag. 346.

tiques, et la ville tout entière était rassemblée à la porte de Simon. Jésus, imposant les mains sur les malades, les guérissait. D'une parole, il chassait les démons. En sortant du corps de leur victimes, les esprits impurs poussaient des clameurs et disaient : « Vous êtes le Fils de Dieu ! » car ils le reconnaissaient pour le Christ. Mais Jésus, d'un ton de menace, leur imposait silence. Il rendit donc la santé à tous ces infirmes. La parole du prophète Isaïe s'accomplissait : « Il a pris nos infirmités et s'est chargé du poids de » nos souffrances ¹. » Pendant toute cette journée du sabbat, les Juifs de Capharnaüm, malgré leur impatience, n'osent pas enfreindre le précepte du repos sacré. Ils l'observent dans toute la rigueur de l'interprétation pharisaïque ; ils croiraient tomber sous l'anathème légal, s'ils prêtaient une main charitable à leurs frères infirmes, pour les conduire au Médecin céleste. Mais le sabbat finissait avec la lumière du soleil ², car les Hébreux mesuraient les journées d'un soir à l'autre. On comprend dès lors l'empressement de la foule, qui assiège la maison du pêcheur galiléen, aussitôt que le soleil a disparu à l'horizon et que le repos sabbatique a cessé. Mais quelle commission scientifique expliquera jamais l'instantanéité de ces guérisons miraculeuses, accomplies sur une multitude de malades, sous les yeux de toute une ville, par une simple imposition des mains, ou par une seule parole de Jésus ? Un tel effet dépasse toutes les causes naturelles connues, défie toutes les interprétations du rationalisme et commande la foi.

§ VI. Jésus à Nazareth.

32. « Le lendemain, dès l'aurore, Jésus quitta la demeure de Simon, et se retira dans un lieu solitaire. Il y priait, lorsque Simon et les autres disciples vinrent à sa rencontre. Quand ils l'eurent trouvé, ils lui dirent : Tout le peuple est à votre recherche. — Mais Jésus leur répondit : Allons dans les bourgades et les cités voisines. Je dois y prêcher le royaume de Dieu, car c'est pour cela que je

¹ Marc, I, 32-34 ; Matth., IV, 24 ; VIII, 16, 17 ; Luc, IV, 40, 41.

² *A vespera usque ad vesperam celebratis sabbata vestra.* (I. Ev., XXIII, 32.)

suis venu sur la terre.—Cependant la foule l'avait rejoint et le suppliait de ne pas s'éloigner. Mais il leur dit : Il me faut évangéliser le royaume de Dieu dans les autres cités. C'est pour cela que j'ai été envoyé. — Jésus parcourut donc toute la Galilée, enseignant dans les synagogues, prêchant l'Évangile du royaume, guérissant, au milieu des peuples, toutes les douleurs et toutes les infirmités ¹. Il vint à Nazareth, où il avait passé son enfance, et, selon sa coutume, il entra dans la synagogue, le jour du sabbat. S'étant levé pour faire la lecture, on lui présenta le livre des Prophéties d'Isaïe. Il le déroula, et le passage sur lequel il jeta les yeux était celui-ci : « L'Esprit de Jéhovah est descendu sur moi ; il m'a conféré l'onction sainte, et m'a envoyé évangéliser les pauvres, guérir les cœurs brisés, annoncer la rédemption aux captifs, rendre la vue aux aveugles, la liberté aux blessés de la servitude, publier l'année jubilaire de Jéhovah, et le jour de la rétribution divine ². » Après avoir lu cette prophétie, il roula le livre, le rendit au ministre, et s'assit. Cependant tous les regards des assistants étaient fixés sur lui. Il dit alors : Aujourd'hui, la prophétie que vous venez d'entendre est accomplie. — Ensuite, il continua à leur expliquer l'Écriture, et tous étaient dans l'admiration des paroles de grâce qui tombaient de ses lèvres. N'est-ce pas là, disaient-ils, le fils de Joseph? — Mais Jésus reprit : Vous m'appliquerez sans doute le proverbe : Médecin, guérissez-vous vous-même ! Accomplissez ici, dans votre patrie, les merveilles que vous avez opérées à Capharnaüm et dont le bruit est venu jusqu'à nous ! En vérité, je vous le dis : Nul prophète n'est accueilli dans sa patrie. Il y avait, certes, beaucoup de veuves en Israël, aux jours d'Élie, quand le ciel fut fermé pendant trois ans et six mois, et que le fléau de la famine ravageait toute la contrée. Cependant le Prophète ne fut envoyé chez aucune d'elles. Sa mission concernait une pauvre Iduméenne de Sarepta ³. Combien n'y avait-il pas de lépreux en Judée, au temps d'Élisée le prophète ? Et cependant un seul, Naaman, le Syrien, fut guéri ⁴. — A ces mots, tous les assistants

¹ Marc, I, 35-38 ; Luc, IV, 42, 43 ; Matth., IV, 23, 24. — ² Isa., LXI, 1, 2. —

³ III Reg., XVII, 9 et seq. — ⁴ IV Reg., V, 1-27.

laissèrent éclater leur colère. Ils se levèrent en tumulte, le chassèrent de la ville, et, le poursuivant jusqu'au sommet de la montagne qui domine Nazareth, ils voulurent le précipiter du haut des rochers. Mais Jésus, passant au milieu d'eux, poursuivit tranquillement sa route, et revint à Capharnaüm. Là, il enseignait publiquement dans la synagogue, tous les jours de sabbat ¹. »

Les synagogues juives au temps de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

33. L'incident de Nazareth offre un exemple frappant de ce que nous avons appelé les caractères d'authenticité intrinsèque du récit Évangélique. Chacune des localités un peu importantes de la Palestine avait une synagogue, où les Juifs se réunissaient, le jour du sabbat, pour faire en commun les prières rituelles, et entendre la lecture et l'interprétation d'un passage des Livres sacrés. Le *chazan* (archisynagogus) ordinairement choisi parmi les vieillards de la cité, était le président spirituel de cette réunion. Excepté dans les villes sacerdotales, cette dignité n'était point exercée par un prêtre. Les synagogues étaient de simples oratoires, où l'on n'offrait aucun sacrifice. Le Temple de Jérusalem avait seul le privilège d'être « le lieu de l'adoration. » Là, seulement, il était permis d'immoler des victimes à la majesté de Jéhovah, devant le Saint des Saints, qui avait remplacé l'arche d'Alliance, depuis l'époque de la grande captivité de Babylone. Chaque année, au temps de la solennité pascale, ou pour la présentation d'un premier-né, les fils de Jacob se rendaient au Temple, et y offraient leurs victimes. En dehors de ces pèlerinages, obligatoires en ces deux circonstances, mais renouvelés plus souvent, selon l'inspiration de la piété individuelle, les familles, éloignées de la Ville sainte, n'offraient pas de sacrifices. C'est pour cela qu'aujourd'hui, les Israélites, dispersés sur tous les points du monde, n'immolent pas de victimes dans leurs synagogues. Ils attendent la reconstruction du Temple de Jérusalem ; jusque-là, ils se considèrent comme en exil, et leur situation religieuse est, pour eux, analogue à celle de leurs pères dans les régions idolâtres de Ninive et de Babylone. L'archisynagogus, chargé de prononcer les formules de la prière publique, ne faisait jamais lui-même la lecture du Livre sacré. Cet

¹ Luc, IV, 16-31.

honneur appartenait de droit à un prêtre, s'il s'en trouvait là ; à un lévite, à défaut de prêtre, et, en leur absence, aux cinq anciens de la communauté, que le président désignait, selon leur rang, les jours de sabbat. Enfin, l'interprétation du texte biblique ne pouvait être faite que par un rabbi, c'est-à-dire un docteur ou un maître en Israël. L'ancienne langue hébraïque, dans laquelle la Bible était écrite, n'était plus parlée ; deux idiomes plus récents l'avaient remplacée : le syro-chaldéen, ou langue araméenne, et le grec, devenu, depuis l'époque d'Antiochus Épiphane, d'un usage presque général en Palestine. Aussi Notre-Seigneur, dans ses voyages et dans ses entretiens avec les Hellénistes (comme s'appelaient alors les Juifs parlant grec), dut se servir de leur idiome, comme d'une seconde langue maternelle. Mais l'hébreu primitif était resté par excellence la langue sacrée. Les lectures bibliques, dans la synagogue, alors comme aujourd'hui, se faisaient exclusivement en hébreu, seulement le lecteur traduisait littéralement chaque verset en langage vulgaire. Le Livre sacré était confié, dans chaque synagogue, à la garde de l'*Azanim*, mot hébreu, que saint Épiphane interprète dans le sens de *Διάκονοι* (*Diacres* ou *Servants*). Sous la direction de l'Archisynagogus, les Azanim présentaient au lecteur ou au rabbi le parchemin, roulé sur un cylindre de bois, qui renfermait le texte sacré.

34. A l'aide de ces détails préliminaires, il est facile de se rendre exactement compte de la prédication de Jésus, dans la synagogue de Nazareth. Le Sauveur, dont l'enfance et la première jeunesse s'étaient écoulées en d'obscurs travaux, sous l'humble toit d'un artisan, rentrait dans sa patrie, précédé par le bruit de ses miracles, et des éclatants témoignages rendus à sa mission par Jean-Baptiste. Les Nazaréens ne connaissaient de la divine histoire de Jésus que ce dont ils avaient été témoins eux-mêmes. Marie, qui demeurait au milieu d'eux, aurait pu leur apprendre le reste ; mais la Vierge « conservait tous ses souvenirs comme des trésors, et les renfermait dans son cœur. » L'orgueil maternel, le plus légitime mais le moins discret de tous, n'atteignit jamais cette âme immaculée ; il s'était effacé devant l'humilité de « la servante du Seigneur »

« Nul n'est prophète en son pays. »

Ainsi Jésus, pour les habitants de Nazareth, comme aujourd'hui pour les rationalistes, n'était que « le fils de Joseph. » De quel droit venait-il éclipser tant de jeunes gens ses contemporains, plus riches et plus considérés que lui ? La sympathie suppose l'absence de toute compétition personnelle ; or les médiocrités jalouses, dans un compatriote illustre, voient toujours un usurpateur ou un rival. Voilà pourquoi tous les cœurs se ferment à Jésus, dans la ville où chacun se croit supérieur à lui, par la naissance, la fortune ou l'éducation. Mais la curiosité est d'autant plus éveillée sur le nouveau Rabbi, que la malveillance est plus générale. Aussi tous les yeux sont fixés sur lui, quand l'Archisynagogus, honorant officiellement le « Docteur en Israël, » mais espérant peut-être, au fond de son cœur, un échec public, donne ordre à l'Azanim de présenter à Jésus le Livre sacré. Toutes ces misérables agitations de l'amour-propre humain autour de Jésus ! Tant de bassesse à côté de la suprême grandeur ! Tant d'ignominie en face de la majesté du Verbe, Fils de Dieu ! Hélas ! il en sera ainsi jusqu'au Calvaire, et jusqu'à la consommation des temps. Méconnu par ses compatriotes de Nazareth, Jésus fut poursuivi par la haine des Juifs ; son nom à l'heure présente, est encore outragé par des hommes qui lui doivent et leur nom, et leur patrie, et leur véritable gloire. Les Évangélistes sont loin de dissimuler le triste épisode de Nazareth. Des historiens vulgaires auraient cru grandir la mémoire de Jésus, en supprimant ce détail, ou en substituant une ovation aux étroites et mesquines jalousies qui accueillent ici le divin Maître. Il eût été, sans contredit, plus merveilleux de faire acclamer la divinité du Sauveur sur le théâtre même où s'était écoulée son enfance. Un apocryphe n'y eût pas manqué. Mais telle n'est pas l'histoire du Dieu qui voulut naître dans une étable, et dont les lèvres, abreuvées de fiel et de vinaigre, laissèrent échapper, comme un testament suprême, une parole de pardon pour ses bourreaux !

Réalisation
de la prophé-
tie d'Isaïe
en la per-
sonne de
Jésus-Christ.

35. A l'ardente et jalouse curiosité de ses compatriotes, Jésus répond, comme il le fait encore aux sophistes actuels. Il s'affirme lui-même, en empruntant la grande voix des prophètes qui annonçaient sa divinité. Le ministre de la synagogue lui présente le

volume d'Isaïe. Une prescription, qui s'est perpétuée dans le Talmud, ordonnait au lecteur de se lever par respect pour la parole de Dieu. Jésus se lève. Dans les lectures de famille, on ne devait jamais lire, à haute voix, moins de vingt et un versets des Prophètes. Mais à la lecture publique du sabbat, en raison des exercices religieux de ce jour, le nombre était restreint et ne pouvait dépasser une limite qui variait, suivant le sens, de deux à sept. Jésus déroule le parchemin, et lit, à haute voix, les deux premiers versets du Lxi^e chapitre d'Isaïe ¹. La forme des volumes hébreux, roulés autour d'un cylindre, de telle façon que les premiers chapitres étaient enveloppés sous des replis nombreux, et que les derniers s'offraient tout d'abord à la vue, nous fait très-bien concevoir que le Sauveur ne déploya que le pli supérieur du parchemin, et « rend » contra, à l'ouverture du livre, » ainsi que le dit saint Luc, ce passage tiré d'un des derniers chapitres du Prophète. Il lut ce texte hébreu. Cette circonstance détruit de fond en comble la théorie des modernes rationalistes qui ont osé dire : « Il est douteux qu'il » comprît bien les écrits hébreux dans leur langue originale ². » Mais qu'importent ces mensongères appréciations, où le ridicule le dispute au sacrilège ? Jésus répond aux sophistes de Nazareth par les paroles d'Isaïe : « L'Esprit de Jéhovah s'est reposé sur moi ; il » m'a conféré l'onction sainte. » Tous les auditeurs savaient qu'aux bords du Jourdain, l'Esprit de Dieu, sous la forme d'une colombe, s'était reposé sur la tête de Jésus, et que le caractère propre du Messie, du Christ attendu, serait, ainsi que l'étymologie même du nom l'indique, l'onction par l'Esprit de Dieu, semblable à l'onction royale de David par l'huile sainte. « Le Seigneur m'a envoyé évan- » géliser les pauvres, guérir les cœurs brisés, annoncer la rédemp- » tion aux captifs, rendre la vue aux aveugles, la liberté aux blessés » de la servitude, publier l'année de Jéhovah et le jour de la rétri- » bution divine. » Or, la Galilée entière retentissait de la prédication du royaume de Dieu, évangélisé aux pauvres ; la tyrannie de Satan, sous laquelle gémissait le monde, était contrainte d'abandonner

¹ La Prophétie d'Isaïe n'a en tout que soixante-six chapitres. — ² *Vie de Jésus*, pag. 30.

ses victimes; tous les blessés des maladies et des passions humaines; tous les cœurs brisés par les souffrances physiques et morales étaient consolés et guéris; les yeux de l'aveugle s'ouvraient à la clarté du jour, pendant que la lumière divine projetait son éclat sur les ténèbres spirituelles de l'humanité. Le royaume de Dieu était proclamé ! Elle commençait enfin « l'année jubilaire de » Jéhovah, » où tous les exilés du ciel allaient reprendre le chemin de la patrie, où tous les déshérités rentreraient en possession des champs paternels. « Le jour de la rétribution divine » avait lui sur le monde; l'infinie miséricorde allait combler des abîmes de misère, et répondre, par un déluge de grâces, au torrent séculaire d'iniquités, de vices et d'infamies. Quand le Sauveur eut terminé la lecture, il s'assit. C'était encore là une coutume juive. La lecture de la parole de Dieu se faisait debout. Le Docteur en Israël s'asseyait pour donner le commentaire, parole humaine qui s'inclinait devant la majesté de la Révélation.

La dernière
homélie
chrétienne.

36. Tel fut le texte de la première homélie chrétienne. L'Église catholique, par la voix de ses ministres, prêche aujourd'hui comme le Sauveur dans la synagogue de Nazareth. Elle emprunte aux Écritures, et à une langue inconnue de la foule, le texte divin, dont elle fait jaillir des sources d'eau vive pour abreuver les âmes. Aujourd'hui, plus encore qu'à Nazareth, il lui est donné de dire : « Toutes les prophéties ont reçu leur accomplissement. » Ce signe divin, dont l'auréole resplendissait sur le front de Jésus, brille toujours au front de l'Église. La foule ingrate et jalouse chassa le divin Maître de la synagogue de Nazareth; les clameurs et les émeutes de la foule sont encore les mêmes. Est-il un siècle, un pays, où l'on n'ait essayé aussi de bannir l'Église ? Nazareth méconnaît le Dieu dont elle se croyait la patrie. La liberté de langage, l'austérité des enseignements de Jésus, révoltent des auditeurs indociles. On veut le précipiter du haut des rochers qui dominant la cité Galiléenne. Mais Jésus passe, au milieu de cette troupe en furie, et comme lui, l'Église compte ses triomphes par le nombre des attaques impuissantes, dirigées contre son immortalité.

§ VII. Sermon sur la Montagne.

37. Quand Jésus parcourait ainsi la Galilée, Hérode Antipas, avec toute sa cour, était à Machéronta, sur la rive occidentale de la mer Morte. On comprend donc la liberté laissée au Sauveur de poursuivre ses prédications. « Les multitudes accouraient de la Décapole ¹, de Jérusalem, de la Judée tout entière, des provinces de Syrie et des confins maritimes de Tyr et de Sidon, pour entendre sa parole et obtenir la guérison de leurs infirmités corporelles. Chacun voulait le toucher, car une vertu divine s'échappait de lui et guérissait toutes les maladies ². En voyant cette foule immense, Jésus se dirigea sur la montagne voisine de Capharnaüm. Il s'assit, environné de ses disciples, et, levant les yeux au ciel, il dit : Bienheureux les pauvres en esprit; car le royaume des cieux leur appartient! Bienheureux ceux qui sont doux; parce qu'ils posséderont la terre! Bienheureux ceux qui pleurent; parce qu'ils seront consolés! Bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice; parce qu'ils seront rassasiés! Bienheureux les miséricordieux; parce qu'ils obtiendront eux-mêmes miséricorde! Bienheureux ceux qui ont le cœur pur; parce qu'ils verront Dieu! Bienheureux les pacifiques; parce qu'ils seront appelés enfants de Dieu! Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice; parce que le royaume des cieux est à eux! Vous serez bienheureux, quand le monde vous maudira, qu'il vous poursuivra de sa haine, de ses persécutions et de ses calomnies à cause de moi. Réjouissez-vous alors et tressaillez d'allégresse, car votre récompense est grande dans les cieux! Le monde a traité de même les Prophètes qui vous ont précédés! Vous êtes le sel de la terre. Si le sel venait à s'afadir, quel condiment lui rendrait la saveur? Il resterait une matière inerte, qu'on jette sur le chemin et que les hommes fouleraient aux pieds! Vous êtes la lumière du monde! Une cité bâtie

Les huit
Béatitudes

¹ « Quelques auteurs désignent sous ce nom les dix villes suivantes : Césarée de Philippe, Asor, Cédès, Nephtholim, Sepheth, Corozain, Capharnaüm, Bethsaïda, Jotapata, Tibériade, et Bethsan ou Scythopolis. » (De Saulcy, *Dict. des Antiq. bibl.*, pag. 202.) — ² Luc, vi, 17-19; Matth., iv, 24, 25.

sur la montagne peut-elle échapper aux regards du voyageur ? On n'allume pas une lampe pour la dissimuler sous le boisseau, mais on la suspend au candélabre, afin que sa clarté se répande dans toute la maison. Qu'il en soit ainsi de votre lumière, parmi les hommes ; qu'elle éclate à leurs yeux par le rayonnement de vos bonnes œuvres, et qu'ils glorifient votre Père qui est aux cieux ¹ ! »

L'antique
Loi et la nou-
velle.

38. « Ne croyez pas que je sois venu pour anéantir la Loi et les Prophètes. Je suis venu, non pour les détruire, mais pour les accomplir et les porter à leur perfection. En vérité, je vous le dis : Le ciel et la terre passeront, mais un seul *idota*, un seul point de la Loi ne restera pas sans son entier accomplissement. Quiconque violera le moindre des commandements et enseignera les hommes à le violer, sera le dernier de tous à l'avènement du règne de Dieu. Au contraire, quiconque observera les commandements et les fera respecter, sera grand dans le royaume des cieux. Car, je vous le dis, si votre justice n'est plus parfaite que celle des Scribes et des Pharisiens, vous n'entrerez pas dans ce divin royaume. On vous a enseigné le précepte fait à vos pères. Il leur fut dit : Vous ne tuerez point : l'homicide sera puni de mort par le Sanhédrin. Et moi, je vous dis : Quiconque se met en colère contre son frère sera passible des peines infligées par le Conseil. Quiconque dira à son frère : *Raca*, sera passible des peines infligées par le Sanhédrin ; quiconque lui dira : Maudit ! méritera la condamnation à la géhenne de feu ².

¹ Matth., v, 1-16.

² Les Hébreux avaient deux sortes de tribunaux. Le premier se composait de vingt-trois personnes ; les Juifs modernes le nomment Petit-Sanhédrin ; il était établi dans toutes les villes un peu considérables de la Judée, et connaissait de tous les délits ordinaires. C'est à lui que Notre-Seigneur a fait allusion sous le nom de *Conseil*. Le second était composé de soixante-dix juges et d'un président. C'était le souverain tribunal d'où ressortissaient les causes majeures. Les Juifs l'appelaient Grand-Sanhédrin (*Συνέδριον*). Les Scribes, c'est-à-dire les docteurs de la loi, et les Pharisiens, très-nombreux en Judée, prétendaient que l'homicide était le seul crime proprement dit dont un homme pût se rendre coupable. Ils considéraient les autres fautes comme de simples délits. Leur morale religieuse était donc assez semblable à celle de l'indifférentisme moderne, qui décerne un brevet d'honneur à quiconque

Si donc, en allant porter votre offrande à l'autel, il vous revient en mémoire que le cœur de votre frère a quelque chose contre vous, laissez votre offrande au pied de l'autel ; allez d'abord vous réconcilier avec votre frère, ensuite, vous reviendrez faire votre présent au Seigneur. Si vous rencontrez votre adversaire sur le chemin, faites la paix avec lui ; ainsi, il ne vous traînera pas devant le juge, qui vous remettrait à ses soldats pour être jeté en prison. En vérité, je vous le dis, vous ne sortiriez pas alors, avant d'avoir payé jusqu'à la dernière obole ¹. Vous avez appris encore qu'il fut dit à vos aïeux : Vous ne commettrez pas l'adultère. Moi, je vous dis : Qui-conque jette sur une femme un regard de concupiscence a déjà commis l'adultère en son cœur. Que si votre œil ou votre main droite sont pour vous des instruments de scandale, arrachez l'un, coupez l'autre, et jetez-les loin de vous ². Il vaut mieux qu'un de

n'a ni tué, ni volé. Mais la doctrine de Jésus-Christ est bien différente. Qui-conque s'abandonne à un transport de colère contre son prochain, est coupable devant Dieu, et commet une faute dont la gravité est du même genre que celle des délits ordinaires soumis à la répression du *Conseil* ou *Petit-Sanhédrin* (Τῆ κρίσει). Que si à la colère il ajoute le mépris, marqué par le terme offensant : *Raca!* (Homme de rien), sa faute s'aggrave et prend les proportions de celles que le Sanhédrin avait à punir (Τῷ συνεδρίῳ). Enfin, si au mépris il ajoute l'outrage exprimé chez les Juifs par le mot *Fatue* (Μάρψ), pris dans le sens d'impie, la faute atteint sa dernière limite, comme celles que le Sanhédrin punissait du supplice du feu. Nous avons suivi, pour l'interprétation de ce passage, le texte grec de saint Matthieu. La traduction de la Vulgate prêterait davantage à une confusion entre les deux juridictions établies chez les Juifs. Quoi qu'il en soit, la gradation dans les fautes spirituelles est ici clairement indiquée par Notre-Seigneur Jésus-Christ. Leur degré de culpabilité se mesure, s'apprécie et se juge. Voilà pourquoi l'Église catholique a partout des tribunaux où se jugent et se mesurent les péchés des hommes.

¹ *Quadrantem* (Κοδράντην), pièce de monnaie qui valait le quart d'un As romain. L'As, au temps de Notre-Seigneur Jésus-Christ, valait à peu près cinq centimes de notre monnaie actuelle. Le liard ancien représenterait donc exactement la valeur du *Quadrans*. Les lecteurs qui auraient pris au sérieux l'affirmation d'un sophiste récent : « Jésus ne savait pas le latin, » seront sans doute fort étonnés de trouver une expression aussi exclusivement latine dans le sermon sur la Montagne.

² Pour ne pas interrompre la suite admirable du Sermon sur la Montagne, nous renvoyons en note les explications exégétiques. La formule : « Si votre œil droit vous scandalise, arrachez-le ; si votre main droite vous scandalise,

vos membres périclite, et que votre corps tout entier ne soit point précipité dans l'enfer. Il fut dit aussi aux anciens : Celui qui voudra se séparer de sa femme pourra lui donner un libelle de répudiation ¹. Et moi, je vous dis : Quiconque répudie sa femme, sauf le cas d'adultère, se rend lui-même coupable de ce crime. Quiconque épouse une femme répudiée est adultère ². »

La loi du Serment. La loi du Talion.

39. « Vous savez encore qu'il fut dit à vos pères : Vous ne jurerez point par le nom de Jéhovah ³ ; mais vous acquitterez tous vos ser-

» coupez-la, » ne doit pas être isolée du contexte. Le Sauveur parle ici de la plus tyrannique des passions. Il était impossible d'en peindre la violence d'une manière plus saisissante. L'œil, la main, qu'est-ce que cela pour le malheureux esclave qui sacrifierait mille vies à l'objet de son aveugle et criminelle ardeur ? Voilà pourquoi le Dieu qui savait de quel limon il avait formé le cœur de l'homme, se sert de ce langage énergique. Il oppose à la fureur des passions l'héroïsme du sacrifice, et aux flammes de la volupté qui conduisent à celles de l'enfer, le feu d'une généreuse et sainte mortification.

¹ Deuteron., XXIV, 1.

² Matth., v, 16-32. — La répudiation, chez les Juifs, n'avait été inscrite dans la loi que par une condescendance divine : *Ad duritiam cordis*, ainsi que le dit ailleurs Jésus-Christ lui-même. (Matth., XIX, 8.) Il n'en avait point été ainsi à l'origine : *Ab initio autem non fuit sic*. (Id., *ibid.*) Le Sauveur établit donc ici l'indissolubilité du mariage, exactement dans les termes où l'Église catholique, malgré toutes les récriminations aveugles des passions humaines, l'a toujours maintenue. La clause d'exception, formulée par Jésus-Christ, est aujourd'hui conservée par l'Église, quoiqu'elle ne se trouve plus dans nos codes. Quiconque voudra sérieusement méditer un sujet qui a fixé l'attention des plus grands législateurs, ne tardera pas à se convaincre de la profonde sagesse de la clause exceptionnelle. On ne peut rien ajouter ni rien ôter à l'Évangile, sans se précipiter dans des abîmes.

³ Exod., XX, 7; Levit., XIX, 12; Deuteron., v, 14. Les Scribes et les Pharisiens avaient abusé du commandement mosaïque : « Vous ne prendrez point le nom du Seigneur en vain, » au point d'enseigner *ex professo* qu'il était permis de tromper les étrangers par tous les serments possibles, pourvu qu'ils ne fussent point prêtés sur le nom sacré de Jéhovah. Ainsi, ils soutenaient que jurer par le Temple de Jérusalem, par l'Autel des holocaustes, par la terre ou le ciel, n'engageait absolument à rien. On sait quelle était, dans l'antiquité, la religion du serment. L'interprétation pharisaïque de la loi, en restreignant au nom seul de Jéhovah l'obligation absolue de tenir une promesse, fournissait aux Juifs un prétexte fort commode pour violer tous leurs engagements. Ils avaient dès lors, comme ils ont encore aujourd'hui, un attachement prononcé pour la prédiction mosaïque : « Tu accableras l'étranger sous le poids de l'usure. » *Venerabis gentibus*. (Deuteron., XV, 6; XXIII, 19; XXVIII, 12.) Aussi, attachaient-ils un grand prix à une doctrine qui les

ments, comme une dette contractée envers le Seigneur. Et moi, je vous dis : Ne jurez par aucun nom ; ni par le ciel, qui est le trône de Dieu ¹ ; ni par la terre, qui est l'escabeau de ses pieds ² ; ni par Jérusalem, qui est la cité du grand roi ³. Ne jurez pas même sur votre tête, car vous ne pouvez changer à votre gré la couleur d'un seul de vos cheveux. Dites simplement : Cela est ; ou : Cela n'est pas. Toute parole que vous ajouteriez serait une inspiration de l'esprit du mal ⁴. Vous avez, de même, appris l'antique règle : Œil pour œil, et dent pour dent ⁵. Moi, je vous dis : Ne repoussez point la violence par la force. Si quelqu'un vous frappe à la joue droite, tendez-lui la gauche. Un ennemi vous cite au tribunal pour vous dépouiller de votre tunique, offrez-lui votre manteau. On vous requiert ⁶ pour une course d'un mille ⁷, faites-en deux autres en plus. Donnez à qui vous demande, et si on sollicite de vous un emprunt, ne détournez pas l'oreille. Vous avez tous appris le commandement : Tu aimeras ton prochain, et tu détesteras ton ennemi ⁸.

Amour des
ennemis.

mettait en règle avec leur conscience, en les autorisant à prodiguer, vis-à-vis des Romains, des Grecs, de tous les païens en général, les formules de serment les plus terribles et les plus explicites. Ceux-ci, en entendant un Juif jurer par le Temple de Jérusalem, se croyaient suffisamment garantis, et le fils de Jacob spéculait sur leur crédulité, en s'applaudissant de ses pharisaïques subterfuges.

¹ *Cælum sedes mea.* (Isa., LXVI, 3.) — ² *Terra autem scabellum pedum tuorum.* (Id., *ibid.*) — ³ *Civitas regis magni.* (Psalm., XLVII, 3.) — ⁴ Jac., v, 12. — ⁵ *Exod.*, XXI, 24 ; *Levit.*, XXIV, 20 ; *Deuteron.*, XIX, 21.

⁶ *Quicumque te angariaverit.* Cette expression est empruntée à la langue du droit romain, par laquelle la Palestine était alors administrée. La réquisition du magistrat romain n'admettait ni délai, ni excuse. On requérait le voyageur, l'étranger, le passant, pour un service public, ou simplement pour le bon plaisir d'un officier. Il fallait se soumettre. Ce fut une réquisition de ce genre qui valut à Simon le Cyrénéen l'honneur de partager avec Jésus-Christ le fardeau de la croix rédemptrice.

⁷ Encore une expression latine sur les lèvres de Jésus, qui, dit-on, ne savait pas le latin. Les voies romaines qui sillonnaient le monde étaient toutes divisées par des bornes *milliaires*, placées à un intervalle d'environ mille pas. La valeur exacte du *mille* romain, par rapport à nos mesures actuelles, était de 1481^m 75.

⁸ *Diliges amicum tuum sicut teipsum.* (*Levit.*, XIX, 18.) De ce précepte d'aimer ses amis, la glose pharisaïque avait tout naturellement conclu à l'obligation de haïr ses ennemis.

Pour moi, je vous dis : Aimez vos ennemis ; bénissez ceux qui vous maudissent ¹ ; faites du bien à ceux dont vous n'éprouvez que la haine ; priez pour ceux qui vous persécutent et vous calomnient. Ainsi, vous serez les fils de votre Père céleste, qui fait lever son soleil sur les bons et sur les méchants, qui verse la pluie féconde sur la moisson du juste et celle de l'impie. Quel mérite, d'aimer qui vous aime ? Cette vertu n'est-elle pas à l'usage des Publicains eux-mêmes ² ? Si vous ne daignez saluer que vos frères, en quoi différez-vous du païen, qui en fait autant ? Soyez donc parfaits comme votre Père céleste est parfait ³. »

Aumône
et bonnes
œuvres. Oraï-
son Domini-
cale.

40. « Gardez-vous d'afficher vos bonnes œuvres, pour attirer sur vous les regards des hommes ; car vous n'auriez point la récompense de votre Père qui est aux cieux. Quand vous ferez l'aumône, ne sonnez point de la trompette devant vous, comme les hypocrites, qui distribuent leurs largesses dans les synagogues et sur les places publiques, pour recueillir les hommages de la foule ⁴. En vérité, je vous le dis : ils ont ainsi reçu toute leur récompense. Pour vous, que votre main droite ignore ce que la gauche aura donné, afin que votre aumône, demeurée secrète, soit récompensée par votre Père, dont l'œil pénètre tous les secrets. De même, pour vos prières. Les hypocrites aiment à se montrer dans les synagogues et à l'angle des rues, debout, dans l'attitude de la prière, pour que la foule admire leur recueillement ⁵. En vérité, je vous le dis, ils

¹ Luc, VI, 28. *Benedicite maledicentibus vobis.* Ce passage manque dans la version de saint Matthieu selon la Vulgate, mais il se trouve dans le texte grec *Ἐυλογεῖτε τοὺς καταρωμένους ὑμᾶς.* (Εὐαγγέλιον κατὰ Ματθ., cap. v, 44.)

² Voir, au n^o 46, le sens du mot *Publicain*. — ³ Matth., v, 33 ad ultim.

⁴ Les riches Pharisiens, en se rendant à la Synagogue, distribuaient publiquement leurs aumônes dans les rues qu'ils traversaient. Notre-Seigneur compare cette ostentation à l'éclat bruyant des représentations théâtrales. Le mot : *ὑποκριταί*, dans son sens littéral, signifie : « Comédiens. » On se rappelle qu'Hérode avait multiplié les théâtres dans les villes de Judée. Les jeux scéniques étaient annoncés au bruit des trompettes qui parcouraient toutes les rues. C'est à cet usage que le Sauveur fait allusion, ainsi que le prouve d'ailleurs l'autre expression grecque : *Πρὸς τὸ θεαθῆναι*, qu'il emploie pour caractériser l'orgueil pharisaïque qui aimait à se donner en spectacle.

⁵ Partout ailleurs qu'en Judée, de telles mœurs étaient inconnues. Les Phariséens, qui portaient à la frange de leur manteau de larges *phylactères*, où

ont reçu leur récompense. Pour vous, quand vous prierez, entrez dans l'appartement le plus retiré de votre demeure, fermez la porte et priez votre Père, dans le secret du cœur, et votre Père, qui lit dans le secret des âmes, vous exaucera. Or, quand vous prierez, ne multipliez point les paroles, ainsi que font les païens, qui croient, par là, rendre leur prière plus efficace. Ne les imitez pas, car votre Père sait, avant que vous les lui exprimiez, quels sont vos besoins. Lors donc que vous prierez, dites : Notre Père, qui êtes aux cieux, que votre nom soit sanctifié ; que votre règne arrive ; que votre volonté soit faite sur la terre comme aux cieux ! Donnez-nous aujourd'hui notre pain de chaque jour. Pardonnez-nous nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés, et ne nous laissez pas succomber à la tentation, mais délivrez-nous du mal. Ainsi soit-il ! — En effet, si vous pardonnez à vos frères leurs offenses, votre Père céleste vous pardonnera les vôtres ; mais si vous êtes implacables pour les autres, votre Père le sera de même pour vous ¹. »

41. « Quand vous jeûnez, n'ayez point l'air triste de ces hypocrites qui macèrent leur visage, pour que tout le monde remarque leur fidélité à observer la loi. En vérité, je vous le dis ; ils ont reçu leur récompense. Pour vous, lorsque vous jeûnez, parfumez-vous la tête, lavez-vous le visage ² ; que les hommes ne soupçonneront point

Jeûne.
Le Lis des
champs. La
Providence

étaient inscrites les sentences de la loi, s'arrêtaient dans les places publiques, à l'angle des rues, pour les méditer. C'était l'exagération de la parole du Deutéronome : *Meditaberis in eis sedens in domo tua, et ambulans in itinere.* (Deuteron., VI, 7.) Voir tom. I de cette *Histoire*, pag. 614.) En recommandant à ses disciples le silence sur leurs bonnes œuvres, Jésus leur donne un précepte dont il leur fournira lui-même l'exemple. Après chacun de ses miracles, le divin Maître ordonne presque toujours d'en garder le secret.

¹ Matth., VI, 1-15.

² Dans les jeûnes solennels, les Juifs se couvraient la tête de cendres, portaient un cilice, ou se couvraient du sac de la pénitence. Le rigorisme pharisaïque avait encore renchéri sur ces observances. L'orgueilleux Pharisien jeûnait deux fois la semaine : *Jejuno bis in sabbato* (Luc, XVIII, 12), le lundi et le jeudi. Il voulait que la pâleur affectée de son visage témoignât hautement de ses austérités. Au contraire, Jésus ordonne à ses disciples, lorsqu'ils jeûneront, de se parfumer la tête. Or, c'était l'usage en Palestine, dit saint Jérôme, d'user de parfums aux jours de fête : *Ubi diebus festis solent unguere capita.* (Hieron., *In Matth. Commentar.*, cap. VI, 17.)

vos mortifications; mais votre Père, à qui rien n'est caché, vous en donnera la récompense. Ne cherchez pas à amasser des trésors sur une terre où la rouille et les vers peuvent les ronger, où les voleurs fouillent et dérobent; mais amassez des trésors pour le ciel. Là, ni la rouille, ni les vers, ni les voleurs ne sauraient les atteindre¹. Où vous déposerez votre trésor, là sera aussi votre cœur. — L'œil est la lampe du corps. Si votre œil est sain, tout votre corps sera éclairé; si l'œil est malade, tout le corps est plongé dans les ténèbres. De même, si la lumière intérieure de la conscience s'obscurcit en vous, quelles ne seront pas les ténèbres de l'âme! — Nul ne peut servir deux maîtres, car il haïrait l'un ou aimerait l'autre; il obéirait à l'un ou mépriserait l'autre. Vous ne pouvez donc servir à la fois Dieu et Mammon. Voilà pourquoi je vous dis : Ne soyez point en peine de votre existence, pour savoir comment vous la soutiendrez; ni de votre corps, pour savoir comment vous le vêtirez. La vie est plus que la nourriture; le corps est plus que le vêtement. Voyez les oiseaux du ciel; ils ne sèment ni ne moissonnent, ils n'entassent aucunes provisions dans des greniers; et cependant votre Père céleste les nourrit. Ne valez-vous pas mieux que l'oiseau qui fend les airs? Et qui de vous, avec toutes ses sollicitudes, pourrait ajouter à sa taille une coudée? Quant au vêtement, voyez comment croissent les lis des campagnes; ils ne travaillent point, ils ne filent point, et cependant, je vous le dis, Salomon, dans toute sa gloire, n'a jamais été vêtu comme l'un d'eux. Or, si Dieu décore ainsi une fleur des champs, qui sera coupée demain et jetée au four, que ne fera-t-il point pour vous, hommes de peu de foi! Ne dites donc plus, dans votre inquiétude : Aurons-nous de quoi manger, boire et nous habiller? Laissez aux païens ces sollicitudes matérielles. Votre Père sait que vous avez besoin de tout cela; mais cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice, et tout le reste vous sera donné par surcroît. Plus d'inquiétudes donc pour le lendemain. Demain se pourvoira lui-même; à chaque jour suffit son mal².

¹ On comprend facilement qu'à l'époque de l'invasion romaine en Judée, l'usage d'enfouir en terre ses trésors fût devenu fréquent chez les fils de Jacob.

² Matth., vi, 17-34.

Demandez, et l'on vous donnera; cherchez, et vous trouverez; frappez à la porte, et l'on vous ouvrira. Quand votre enfant vous demande du pain ou du poisson, lui donnez-vous un serpent ou un caillou? Si donc, vous qui êtes de faibles hommes, vous savez donner à vos enfants ce qui leur est convenable, combien plus votre Père, qui est aux cieux, accordera-t-il les vrais biens à ceux qui les lui demandent ¹? »

42. « Ne jugez point, et vous ne serez point jugés; ne condamnez point, et vous ne serez point condamnés. Pardonnez, afin que l'on vous pardonne; donnez, et l'on vous donnera. Le jugement que vous aurez porté sur votre frère sera la règle du vôtre; on vous appliquera à vous-mêmes la mesure dont vous vous serez servis pour votre prochain. Quoi! vous apercevez une paille dans l'œil de votre frère, et vous ne voyez pas une poutre dans le vôtre! Viens, dites-vous à votre frère, que j'ôte cette paille de ton œil. — Hypocrite, commencez d'abord par arracher la poutre de votre œil, et vous songerez alors au fétu qui pourrait se trouver dans celui de votre prochain. Faites donc envers les autres tout ce que vous voudriez que l'on fit envers vous-même. La Loi et les Prophètes sont tout entiers dans ce précepte. Entrez par la porte étroite; car la porte est large, la voie est spacieuse, qui conduit à la perdition, et nombreux sont les insensés qui s'y précipitent! Mais, au contraire, combien est étroite la porte, combien est resserré le sentier qui conduit à la vie, et qu'ils sont rares ceux qui les découvrent! Gardez-vous des faux prophètes, qui viennent à vous sous une peau de brebis, mais qui sont en réalité des loups dévorants. Vous les connaîtrez à leurs fruits. On ne cueille pas les grappes de raisin sur le buisson épineux, ni la figue parfumée sur les branches de ronces. Ainsi, l'arbre d'une bonne essence produit de bons fruits, et réciproquement. Mais on coupera, pour le jeter au feu, l'arbre dont les fruits sont mauvais. C'est donc aux fruits que vous jugerez les

La poutre
et la paille
Les faux
prophètes.
Les parois
et les œuvres.

¹ Matth., VII, 7-11. Nous joignons ici ces deux passages relatifs à la prière. Ils sont séparés dans le texte, mais la plupart des commentateurs supposent que cette interversion est accidentelle; la suite des idées porte à croire qu'ils ont été prononcés par le Sauveur dans l'ordre où nous les rétablissons.

doctrines. Il ne suffit pas de dire : Seigneur! Seigneur! pour entrer dans le royaume des cieux. Celui qui fera la volonté de mon Père, qui est aux cieux, sera seul introduit dans son royaume. Au jour solennel des justices divines, plusieurs me diront : Seigneur! Seigneur! n'est-ce donc pas en votre nom que nous avons prophétisé, chassé les démons et accompli des œuvres prodigieuses? Mais je leur répondrai : Je ne vous connais pas! Retirez-vous de moi, artisans d'iniquité! Au contraire, quiconque sera docile à mes enseignements, et les mettra en pratique, sera semblable au sage constructeur qui a édifié sa maison sur le rocher. Les pluies et les torrents inondent la plaine, le vent souffle avec furie; mais la maison demeure inébranlable sur le roc qui lui sert de base; tandis que celui qui écoute ma parole sans la pratiquer, ressemble à l'insensé qui a bâti sur le sable. Quand le torrent et la pluie descendent des montagnes, quand l'orage vient fondre sur la demeure, elle s'écroule, jonchant au loin le sol de ses débris. — Ainsi parla Jésus; et quand il eut terminé ce discours, la foule admirait la sublimité de sa doctrine. Il enseignait, avec une autorité inconnue aux Scribes et aux Pharisiens ¹. »

43. C'était en effet l'autorité de Dieu même qui venait compléter, sur la montagne de Capharnaüm, la loi donnée au Sinaï. Nous ne voulons pas affaiblir, par un stérile commentaire, la vertu divine qui s'exhale de chacune des paroles du Sermon sur la Montagne. L'Évangile tout entier en formera le développement ultérieur. Jésus seul pouvait expliquer sa parole. Il nous suffira d'en exposer l'enchaînement rigoureux et la suite logique. Le Verbe de Dieu apporte à l'humanité dont il est venu épouser les misères, des trésors de félicité que nul ne soupçonnait avant lui. La pauvreté volontaire; la douceur; les larmes; la faim et la soif de la justice; la pratique des œuvres de miséricorde; la pureté du cœur; l'amour de la paix; la patience dans la persécution, telles sont les huit béatitudes que prêche le Sauveur à un monde où la richesse et le luxe avaient atteint des proportions presque surhumaines; à une

époque où la violence était la loi suprême, où le sensualisme romain était plus empereur que Tibère, où la justice était un mot vide de sens, où la miséricorde consistait à abrégé, par le poignard du confecteur, les tortures des gladiateurs blessés, où la volupté régnait seule sur les consciences, où la paix était synonyme d'esclavage universel, où la persécution n'avait de limites que celles de l'univers. Des rhéteurs ont prétendu faire de Jésus un démocrate à vues exclusives et mesquines ; ils l'ont travesti en je ne sais quel révolutionnaire impuissant, qui eût voulu secouer les chaînes de l'humanité, sans avoir la force de réaliser ses rêves d'indépendance ! Il faut vraiment toute l'ignorance ou la mauvaise foi du parti pris, pour oser produire, de nos jours, des théories aussi manifestement insensées. Qu'on relise le Sermon sur la Montagne ; voilà le programme de la doctrine Évangélique. Vainement on y cherchera l'appel aux armes d'un Spartacus, ou l'excitation à la révolte d'un chef de démocratie. O Jésus, Dieu de la crèche et du Calvaire, victime de Tibère et d'Hérode, Agneau de Dieu, immolé pour les péchés du monde, il est donc vrai que ce dernier soufflet était réservé à votre face auguste, et que, dans les bas-fonds du moderne socialisme, une main devait se trouver, comme autrefois celle d'un valet de Pilate, pour vous infliger ce dernier outrage ! Mais, qu'importe ? On ne changera pas un iôta à l'Évangile, et l'Évangile ne parle point comme les sophistes actuels. Jésus ne procède ni de la démocratie ancienne et moderne, ni des philosophies passées ou présentes. La base de son enseignement est la loi hébraïque, élevée à la perfection chrétienne. La sanction de ses préceptes est plus haute que toutes les espérances, toutes les aspirations et les sollicitudes de ce monde. Le royaume des cieux est son royaume, le juge suprême est le Père céleste, dont la Providence ici-bas veille sur ses enfants avec une égale tendresse, jusqu'au jour de la rétribution définitive, où le bien et le mal seront récompensés et punis. En vérité ! qu'a de commun cette doctrine avec les aphorismes de Sénèque arrondissant, en périodes déclamatoires, un éloge académique de la pauvreté sur une table d'or massif, et sous les lambris du fastueux palais de Néron ? Quelle ressemblance entre

l'abnégation, le dévouement, le sacrifice personnel, la mortification intérieure et extérieure, imposés, comme des devoirs absolus, par le divin Maître, et les excitations passionnées, les émeutes de concupiscence, d'orgueil et de sang, soulevées par les démagogues!

§ VIII. Miracles à Capharnaüm.

Le lépreux
de Capharnaüm.

44. « Jésus descendit de la montagne, entouré d'une foule immense. En approchant de Capharnaüm, un lépreux vint à sa rencontre et se prosterna devant lui pour l'adorer. Seigneur, dit-il, si vous le voulez, vous pouvez me guérir. — Jésus touché de sa prière étendit la main et le toucha, en disant: Je le veux, soyez guéri! — A l'instant même, la lèpre disparut. Allez, reprit Jésus. Ne parlez à personne de ce qui vient de se passer; mais présentez-vous au prêtre, et offrez les dons prescrits par Moïse, pour la purification de la lèpre. Ainsi vous attesterez votre guérison. — Dans sa reconnaissance, le lépreux publia partout la faveur dont il venait d'être l'objet. Le bruit de ce miracle se répandit bientôt; et la multitude qui se pressait autour de Jésus, ne lui permit pas d'entrer dans la ville. Il se retirait au désert, pour prier dans la solitude, mais le peuple venait l'y trouver de toutes parts, afin d'entendre sa parole et d'obtenir la guérison de toutes les maladies ¹. » S'il y eut jamais une infirmité, sur laquelle « la plus douce parole ou le contact le plus sympathique, » ainsi que parle le rationalisme, soient complètement impuissants, c'est à coup sûr la lèpre, cette hideuse maladie encore aujourd'hui trop commune en Orient, où la chair, boursouflée et bleuâtre, se détache par plaques énormes, laissant à vif la plaie saignante, et dévorant sa victime jusqu'aux os ². Le seul attouchement d'un objet sur lequel s'est posée la main du lépreux; le souffle du vent qui a passé sur lui communique la lèpre. Aussi la foule qui descend de la montagne, entourant le divin Maître, s'écarte à la vue du lépreux de Capharnaüm. L'incrédulité demande une commission scientifique pour constater la réalité des maladies

¹ Matth., VIII, 1-4; Marc, I, 40-45; Luc, v, 12-15. — ² Voir tom. II de cette Histoire, pag. 631.

guéries par Jésus. Dans l'histoire du lépreux, cette exigence se trouve amplement satisfaite. Une commission de prêtres, établie en permanence par la loi mosaïque, siégeait à Jérusalem pour constater tous les cas de lèpre qui se produisaient parmi la population juive ¹. Après un examen attentif, dont tous les détails consignés au Lévitique, sont de nature à satisfaire les esprits les plus méticuleux, quand la lèpre avait été officiellement reconnue, le malheureux qui en était atteint, recevait la défense d'entrer dans les lieux habités ². Il devait se retirer dans les campagnes désertes ³; sa maison était rasée et l'on en soumettait les pierres elles-mêmes à l'action d'un bûcher ardent, où l'on jetait tout ce qui avait été à l'usage personnel du lépreux. Afin de prévenir les rencontres fortuites qui pouvaient devenir fatales au voyageur, au passant, à l'étranger, le lépreux ne portait que des vêtements décousus ⁴, par les ouvertures desquels chacun voyait ses horribles ulcères. Il lui était interdit, pour le même motif, de se couvrir la tête ⁵; mais il devait rejeter le pan de son manteau sur ses lèvres ⁶, de peur que l'air empesté de son haleine ne communiquât la contagion; enfin, il était obligé de prévenir de loin ceux qu'il rencontrait sur son chemin, en criant: Fuyez le lépreux ⁷! — On se demande s'il serait possible, dans les sociétés modernes, où le luxe de la réglementation est arrivé à ses dernières limites, d'imaginer une organisation plus appropriée à la fois aux nécessités du climat, au respect de la liberté individuelle et à l'intérêt général de la sécurité publique. Mais, si la constatation de la lèpre était environnée de tant de garanties, la guérison elle-même, pour être reconnue, était soumise à des formalités qui excluaient toute possibilité de surprise et de fraude. Quand Jésus dit au lépreux guéri: « Allez, ne » parlez à personne sur votre chemin, mais présentez-vous au » prêtre; » le Sauveur fait allusion à ces formalités légales, que tout le monde connaissait en Judée. Il en appelle lui-même à la

¹ *Levit.*, XIII, 1, 2. — ² *Ad arbitrium ejus separabitur.* (Id., *ibid.*, 3.) — ³ *Solus habitabit extra castra.* (Ibid., 46.) — ⁴ *Habebit vestimenta dissuta.* (Ibid., 45.) — ⁵ *Caput nudum.* (Ibid.) — ⁶ *Os veste contectum.* (Ibid.) — ⁷ *Contaminatum ac sordidum se clamabit.* (Ibid.)

constatation juridique, réclamée par nos rationalistes modernes. Il veut que le miracle soit officiellement constaté, non pas aux yeux de la foule, qui n'avait pas besoin d'un autre témoignage, mais, selon la pensée de saint Augustin, aux yeux de la postérité, cette grande malade, que la lèpre des passions ou de l'incrédulité dévore toujours et que la parole du Fils de Dieu ne cessera jamais de guérir. Or, voici quelles étaient les formalités prescrites par Moïse, pour que le lépreux, guéri par une cause accidentelle quelconque, ou par les seules ressources de la nature, fût relevé de l'interdit qui le frappait et réintégré dans la société de ses semblables. Il devait se présenter aux prêtres qui avaient ordonné sa séquestration. Les juges de son infirmité passée étaient seuls appelés à prononcer sur la réalité de la guérison. Quiconque connaît le cœur humain et les raffinements d'amour-propre des corps constitués, sentira l'importance d'une telle garantie, et sera loin de soupçonner une exagération de bienveillance, dans un pareil tribunal. Après l'examen minutieux auquel on soumettait le requérant, si la lèpre avait réellement disparu, et que l'œil des juges n'en eût rencontré aucune trace, on procédait à la purification légale. L'ancien lépreux offrait au Temple deux passereaux vivants, du bois de cèdre, un morceau d'étoffe teint en écarlate et un rameau d'hysope. La main du lépreux touchait chacune de ces offrandes, et l'on sait les terribles effets de l'attouchement d'une main de lépreux. Le prêtre immolait l'un des passereaux, sous une fontaine d'eau vive, afin d'éloigner pour lui-même toutes les conséquences d'un pareil contact. Le sang de l'oiseau était recueilli dans un vase de terre; on y plongeait le bois de cèdre, l'écarlate et l'hysope, avec lesquels on aspergeait l'autre passereau qu'on remettait immédiatement en liberté. Puis on faisait sept aspersions successives, avec le même sang, sur le prétendu guéri. Telle était la première épreuve. Il est évident que si le virus de la lèpre existait encore à l'état latent, il devait se communiquer au passereau, remis en liberté, et surtout au patient lui-même, soumis à ces aspersions réitérées. On rasait alors l'ex-malade, sans lui laisser; sur le corps, un seul poil; on le mettait dans un bain, et après avoir lavé tous ses vêtements, on le

lissait pendant sept jours sous l'influence de cette première épreuve. Si, dans cet intervalle, le sang, surexcité par l'action du rasoir et attiré dans tous les pores par l'eau tiède du bain, circulait librement, sans former à la peau aucune de ces taches livides, qui sont les symptômes ordinaires de la lèpre, on pouvait croire à la réalité de la guérison. Alors l'ex-lépreux offrait au Temple deux agneaux, dont l'un était immolé en sacrifice de propitiation et l'autre brûlé sur l'autel des holocaustes. On renouvelait les aspersion; et, si cette seconde épreuve n'amenait point de rechute, le lendemain le lépreux était déclaré pur et rentrait dans le commerce des hommes ¹. Tel fut le sort du lépreux de Capharnaüm, et tel est le sens réel de la parole de Jésus : *Vade, ostende te sacerdoti et offer pro emundatione tuâ, sicut præcepit Moyses, in testimonium illis*. Une commission scientifique, nommée aujourd'hui par l'Académie de Paris ou de Berlin, ferait-elle davantage ?

45. La renommée de Jésus allait croissant. Les Scribes et les Pharisiens de Jérusalem se préoccupèrent du concours immense qui se formait autour du nouveau docteur, et voulurent se rendre compte des événements qui soulevaient toute la Galilée. « Cependant, dit l'Évangéliste, loin de rechercher la foule, Jésus fuyait au désert, pour prier en liberté. Mais un jour que la multitude avait envahi la demeure de Simon où il se trouvait, il s'assit et enseignait le peuple. Or, il y avait là des Pharisiens et des Docteurs de la loi, venus de tous les points de la Galilée, de la Judée tout entière et de Jérusalem. La puissance du Seigneur se manifestait par des guérisons nombreuses. Et voici que des hommes portant un paralytique, étendu sur un lit, cherchaient à pénétrer à travers la foule, pour déposer le malade aux pieds de Jésus. N'ayant pu y parvenir, ils montèrent sur la plate-forme de la maison, et, pratiquant une ouverture par les tuiles du toit, ils firent descendre le malade étendu dans son lit jusqu'au lieu où était Jésus. En voyant combien grande était leur foi, le Seigneur dit au paralytique : Vos péchés vous sont remis ! — A cette parole, les Scribes et les Pharisiens se

Le paralytique dans la maison de Simon-Pierre

¹ *Levit.*, XIV integr.

disaient entre eux : Comment peut-il blasphémer de la sorte ? Qui donc a le pouvoir de remettre les péchés ? N'est-ce pas un privilège que Dieu s'est réservé à lui seul ? — Mais Jésus, connaissant leurs pensées, leur dit : Pourquoi votre cœur s'abandonne-t-il à des soupçons pervers ? Lequel est le plus facile de dire à ce paralytique : Vos péchés vous sont remis ; ou de lui dire : Levez-vous et marchez ? Or, afin que vous sachiez que le Fils de l'Homme a, sur la terre, le pouvoir de remettre les péchés : Lève-toi, dit-il au paralytique. Je te l'ordonne. Emporte ton lit et retourne en ta demeure. — Aussitôt, le malade se levant, chargea son lit sur ses épaules, et, glorifiant Dieu, reprit le chemin de sa demeure. L'effroi s'empara de tous les assistants, ils proclamaient la puissance de Jésus, et, dans leur étonnement, ils disaient : Nos yeux ont vu, en ce jour, des merveilles ! »

• Vos péchés
vous
sont remis ! •

46. Le pouvoir de remettre les péchés, si hautement proclamé par le divin Maître, fait aujourd'hui le scandale des rationalistes et des protestants, absolument comme il révoltait à Capharnaüm les Scribes et les Docteurs de la loi. L'Église catholique, héritière des enseignements et de la puissance de Jésus, n'a pas cessé et ne cessera jamais de remettre les péchés ! Que font-ils pourtant, les docteurs de la raison ou du libre examen, que font-ils de ce texte évangélique si clair et si précis ? N'est-il pas évident que Jésus-Christ s'est nettement posé comme le Fils de Dieu, ayant, sur la terre, le pouvoir de remettre les péchés ? Certes ! une telle prérogative n'appartient qu'à la Divinité. Les Pharisiens disent vrai, quand ils en font la remarque. Mais plus leur objection est fondée, plus elle fait ressortir le caractère divin, le titre de Dieu que Jésus-Christ s'attribue, sans hésitation et sans subterfuge. La guérison instantanée du paralytique et le pouvoir qu'elle suppose dans l'ordre de la nature, sont à la fois le symbole et la confirmation des guérisons spirituelles et du pouvoir qu'elles supposent dans l'ordre de la grâce. Les circonstances du miracle opéré en faveur du paralytique sont aussi frappantes que les puisse exiger la critique la

¹ Matth., ix, 1-8 ; Marc, ii, 1-12 ; Luc, v, 17-26.

plus hostile. Les témoins, Scribes, Docteurs de la loi et Pharisiens, sont loin d'être bienveillants. Ils ne se rendront qu'à l'évidence. Le malade est descendu à l'aide de cordes, par une ouverture pratiquée dans la plate-forme de la maison. Si le Sauveur n'est qu'un médecin habile, ayant à sa disposition les secrets d'un art inconnu au vulgaire, pourquoi adresse-t-il à ce malade des paroles en apparence aussi étrangères à son infirmité? Pourquoi lui dit-il : « Vos » péchés vous sont remis? » Quoi qu'on fasse, il est impossible d'enlever à l'histoire évangélique son caractère propre, sa physiologie particulière. Ce n'est ni un médecin, ni un philosophe, ni un législateur, ni un héros humain qui agit, parle, se meut, vit et respire dans cet étonnant récit. C'est un Dieu.

47. « Après ce miracle, continue le texte sacré, Jésus sortit de Capharnaüm. En passant, il vit, assis à son comptoir, un publicain dont le nom était Lévi, et le surnom Matthieu. Suivez-moi, lui dit-il. — A l'instant même, le publicain se leva, quitta tout et suivit Jésus. Or, quelques jours après, Lévi lui donna dans sa maison, un grand festin auquel assistaient plusieurs publicains et d'autres convives également détestés des Juifs. Les Pharisiens et les Scribes murmuraient de cette conduite. Ils s'adressèrent aux disciples de Jésus et leur dirent : Pourquoi mangez-vous avec des publicains et des pécheurs? — Jésus prit la parole, et répondant à leurs secrètes pensées : Ce n'est pas, dit-il, l'homme en bonne santé, mais le malade qui a besoin de médecin. Je suis venu appeler à la pénitence non pas les justes, mais les pécheurs. — Les Pharisiens répliquèrent : Pourquoi donc les disciples de Jean observent-ils des jeûnes rigoureux et passent-ils leur temps en prières, pendant que les vôtres prennent part aux festins qu'on leur donne? — Quand les amis de l'époux sont à ses côtés, répondit Jésus, pouvez-vous leur prescrire le deuil et le jeûne? Viendront les jours où l'époux leur sera enlevé, alors ils jeûneront. — Puis il leur dit cette parabole : Nul d'entre vous ne verse le vin nouveau dans les vieilles outres, parce que la force du vin les ferait éclater et le liquide serait perdu. Il faut mettre le vin nouveau dans des outres fraîches, ainsi tous deux se conservent. De même on ne raccommode point

Vocation de
S. Matthieu.
Le repas
dans la mai-
son du pu-
blicain.
Murmures
des Pha-
risiens et des
Docteurs de
la Loi.

un manteau usé avec du drap neuf; autrement la vieille étoffe céderait et la déchirure n'en serait que plus grande ¹. » Sous cette forme parabolique, le Sauveur donnait au monde la plus sublime leçon. Il fallait, pour la doctrine céleste du Verbe incarné, des intelligences et des cœurs capables de la recevoir. Le monde antique, outre crevassée et pourrie, aurait éclaté comme un vieux vase, sous le ferment divin de cette liqueur nouvelle. Le lambeau usé des civilisations païennes ne pouvait porter la suture que le Sauveur allait coudre avec les épines de sa couronne et les clous de sa croix. Comprirent-ils alors, ces Pharisiens et ces Scribes, le sens merveilleux de la parabole? Nous avons lieu d'en douter. Jusqu'à l'heure où le monde chrétien se posa, du haut des bûchers, sous la dent des lions, sur le sable ensanglanté des arènes, en face de la tyrannie du monde païen, la réponse de Jésus demeura incompréhensible. Les publicains, ces parias de la Judée, envoyés par le César romain pour percevoir un impôt odieux, et inscrire sur leurs tablettes le nom des citoyens rebelles ou retardataires, qui, par indocilité ou par impuissance, n'avaient pas payé le *Numisma censûs*, à l'heure prescrite, continuèrent à essayer le mépris et les outrages des orgueilleux Pharisiens. Qu'avait-on à faire de ces douaniers, vendus au pouvoir de Rome, de ces tabellions dont le nom seul était une injure? Vraiment, il seyait bien à Jésus d'accepter une place à leurs festins, et de choisir parmi eux les apôtres de sa doctrine nouvelle! Et pourtant, le publicain Lévi, surnommé Matthieu, cet obscur collecteur d'impôts, qui abandonna, un jour, sur la parole de Jésus de Nazareth, le comptoir où il recevait quelques misérables deniers pour les transmettre au fisc du César-Tibère, est devenu l'un des douze qui convertirent le monde, et substituèrent la croix de leur maître aux aigles qui dominaient le Capitole. Les jours, prédits par le Sauveur, où le jeûne remplacerait les festins, ne tardèrent pas à venir. La société chrétienne des Catacombes eut trois siècles de deuils et de martyres, en compensation du repas de Capharnaüm, qui scandalisait les Scribes et les

¹ Matth., IX, 9-17; Marc, II, 13-22; Luc, V, 27-39.

Docteurs. Nous le savons aujourd'hui, et le sens de la parabole évangélique n'est plus une énigme pour personne. Mais la réalisation de la prophétie nous empêcherait-elle de constater le miracle de la prophétie elle-même?

48. « Jésus parlait encore, ajoute saint Matthieu, lorsque le chef de la Synagogue, nommé Jaïr, vint se prosterner à ses pieds, en disant : Seigneur, ma fille, mon unique enfant, est morte. Venez, imposez-lui les mains, et rendez-la à la vie. — La jeune fille qui venait de mourir avait douze ans. Jésus se leva, et le suivit avec ses disciples. Chemin faisant, la foule se précipitait sur ses pas, en sorte qu'il avait peine à avancer. Or, une femme, qui souffrait, depuis douze années, d'une perte de sang, parvint à s'approcher de Jésus par derrière et à toucher la frange de son vêtement. Elle se disait : Si je touche seulement le bord de son manteau, je serai guérie! — Aussitôt qu'elle y eut porté la main, le sang s'arrêta. Qui donc m'a touché? demanda Jésus. — Les disciples qui l'entouraient s'excusèrent près de lui, en affirmant que nul d'entre eux ne l'avait fait. Pierre, prenant alors la parole, au nom de tous, lui dit : Maître, la multitude vous environne et vous presse de toutes parts. Comment pouvez-vous dire : Qui m'a touché? — Quelqu'un m'a touché, répondit Jésus. Je le sais; et une vertu divine s'est échappée de moi. — La femme, comprenant qu'elle n'avait pu se soustraire à l'attention du Seigneur, s'approcha en tremblant, se jeta à ses pieds, et, en présence de toute la multitude, expliqua pourquoi elle avait agi de la sorte et comment elle avait été subitement guérie. Ma fille, ayez confiance, lui dit Jésus. Votre foi vous a sauvée! Allez en paix! — En ce moment, un homme fendit la foule, et s'approchant du chef de la Synagogue, lui dit : Votre fille est morte; pourquoi fatiguer inutilement le Maître? — Mais Jésus, entendant cette parole, dit au chef de la Synagogue : Ne craignez point; croyez seulement, et votre fille sera sauvée. — A la porte de la maison, ils trouvèrent rassemblés les joueurs de flûte qui faisaient entendre des chants lugubres et les pleureuses qui déploraient dans leurs lamentations la mort de la jeune fille. — Pourquoi ces pleurs et ce désespoir? dit Jésus. Retirez-vous. La jeune fille n'est pas

L'Hémorrhôïsse. Résurrection de la fille de Jaïr.

morte, elle n'est qu'endormie. — En entendant cette parole, ils se moquaient de lui, car ils savaient bien que l'enfant était morte. Jésus prenant avec lui Pierre, Jacques et Jean, ainsi que le père et la mère de la jeune fille, défendit à tous les autres de le suivre, et entra dans la chambre mortuaire. Il prit la main de l'enfant et dit à haute voix : *Talitha Cumi*. Jeune fille, levez-vous! — Aussitôt la vie reparut dans ce cadavre, et la jeune fille se leva. Jésus lui fit donner de la nourriture. Les parents demeuraient plongés dans la stupeur ; il leur ordonna de garder le silence sur ce qui venait de se passer ; mais la foule qui entourait la maison apprit bientôt le fait, et la nouvelle de cet événement parcourut toute la contrée ¹. »

Double caractère d'authenticité et de perpétuité des miracles de l'Évangile.

49. Le miracle déborde de toutes les pages de l'Évangile. Il ne se produit pas dans la vie du Sauveur comme dans celle des thaumaturges du Testament Ancien, avec les caractères exceptionnels qui marquent des phénomènes rares et extraordinaires. Le miracle semble l'essence même de Jésus ; il émane naturellement de sa personne comme d'une source toujours pleine ; il éclate presque à l'insu du divin Maître. L'hémorroïsse, au milieu de la foule, parvient à saisir la frange du manteau de Jésus. Image vivante de l'humanité, qui perdait son sang, depuis quarante siècles, sous la blessure des passions et sous l'étreinte de toutes les concupiscences. Nul n'avait remarqué cette femme ; ni une parole, ni un regard de Jésus-Christ ne lui avaient été adressés : et cependant, à l'instant même le sang s'arrête ; et le Sauveur dit à ses disciples : « Une vertu divine s'est échappée de moi. Qui m'a touché ? » — En présence de tant de témoins, auxquels elle eût rougi, en toute autre circonstance, de révéler le secret de son infirmité, l'hémorroïsse se prosterne ; elle expose la vérité tout entière ; la reconnaissance fait taire, chez elle, tous les autres sentiments, et le Sauveur lui répond avec une mansuétude ineffable : « Ma fille, ayez confiance. Votre foi vous a sauvée ! Allez en paix ! » — Que de fois l'Église catholique a répété cette parole sur des fronts où la

¹ Matth., IX, 18-38 ; Marc, v, 22-43 ; Luc, VIII, 41-56.

grâce de Jésus, miraculeusement épanchée, avait rappelé l'innocence ! Combien de fois ces prodiges de guérison spirituelle, par le repentir et la confession, se sont renouvelés sous les yeux de Pierre et des ministres de l'Évangile, étonnés eux-mêmes des prodiges opérés « par la vertu divine qui s'échappe sans cesse de Jésus ! » Tous les détails des miracles évangéliques portent un double caractère : une publicité telle, à l'heure où ils se produisirent, que leur authenticité ne saurait être l'objet d'un doute sérieux ; et une signification particulière si profonde, que ces miracles, opérés une fois en Judée, se renouvellent sans mesure, sans limites et sans bornes sur tous les points du monde où l'Église a porté le nom de Jésus-Christ. Quoi de mieux constaté que la mort de la fille de Jaïr ? Son père, fondant en larmes, vient en apporter la nouvelle à Jésus, en présence des Scribes et des Pharisiens, au milieu du repas donné par le publicain Lévi. « Seigneur ! ma fille est morte ! venez » la ressusciter ! » Le cœur d'un père ne confond pas un évanouissement avec le dernier soupir de son enfant. Toute la petite cité de Capharnaüm sait déjà le coup terrible qui vient de frapper le chef de la Synagogue. La foule encombre la maison du publicain, et, lorsque Jésus se lève pour suivre Jaïr, il se trouve entouré d'un cortège immense. L'incident de l'hémorroïsse retarde quelques instants la marche du Sauveur. On devine, et l'impatience du malheureux père, et l'espoir que cette guérison inattendue fait, sans douté, renaître dans son âme. Ses serviteurs, craignant peut-être pour lui le contre-coup d'une déception trop amère, et sachant qu'on allait transporter la jeune morte dans le sépulcre de sa famille, fendent la foule et lui disent : « Hélas ! votre fille est morte ! » pourquoi fatiguer inutilement le Maître ? » La foule entendit ces paroles, comme elle entendit la réponse du Sauveur : « Croyez » seulement, et votre enfant vivra ! » C'était donc bien la mort que Jésus allait rencontrer dans la maison du chef de la Synagogue. Déjà le cortège obligé, que la mort amenait à sa suite, chez les Hébreux, avait pris possession de la demeure. Outre les chœurs de musiciens, dont la présence aux funérailles juives est attestée, en dehors de l'Évangile, par les témoignages formels de Josèphe, les

lamentatrices, pleureuses officielles, qui marchaient en tête du funèbre convoi, avaient commencé leurs cris lugubres. En effet, les Hébreux ne pouvaient garder un mort dans leurs demeures. Aussitôt après le dernier soupir, et pour éviter de multiplier les occasions de souillure légale, le cadavre était transporté dans le tombeau des aïeux, où il recevait, de la main des parents, les pieux et suprêmes devoirs de la sépulture. Les tombeaux, grottes artificielles, creusées au flanc des montagnes, à l'extérieur des villes, avaient tous un vestibule assez grand, et durant les sept premiers jours, qui suivaient une mort, la famille y venait pleurer près des restes chéris de ceux qu'elle avait perdus. Ces coutumes juives, si différentes des nôtres, forment au récit évangélique un cadre dont on ne saurait l'isoler, et une sorte de commentaire perpétuel d'où se dégage une évidence irrésistible. On allait donc transporter la fille de Jaïr hors de la maison paternelle, dont cette unique enfant avait, pendant douze années, fait tout le bonheur et la joie. Les joueurs de flûte et les lamentatrices savent que la jeune fille est réellement morte. Ils accueillent avec dérision la parole du divin Maître : « Retirez-vous ! l'enfant n'est qu'endormie. » Mais qui pourra jamais comprendre l'émotion, l'anxiété terrible du père et de la mère, quand Jésus, debout près du lit funèbre, prit la main de la jeune morte ? Le chef de la Synagogue avait lu, au livre des Rois d'Israël, la résurrection du fils de la veuve de Sarepta, par Élie, et celle du fils de la Sunamite, par Élisée. Élie avait supplié Jéhovah : « Rendez-moi cet enfant ! » avait dit le Prophète, dans une longue prière, où l'homme de Dieu s'adressait au Maître de la vie. Élisée avait fait de même. Jésus n'intercède pas ; il agit et parle en Dieu. « Ma fille, levez-vous ! » et la jeune fille se lève. Et, depuis ce jour, que d'âmes mortes, parmi les joueurs de flûte et le tumulte du monde, se sont réveillées à la voix de Jésus, pour marcher dans les sentiers de l'innocence, de la mortification et de la pudeur chrétiennes ! Que de filles de Jaïr, ressuscitées, formeront l'immortelle couronne de l'Église catholique !

CHAPITRE VI.

DEUXIÈME ANNÉE DE MINISTÈRE PUBLIC.

SOMMAIRE.

§ I. SECOND VOYAGE A JÉRUSALEM.

1. Les deux aveugles. Le muet possédé du démon. — 2. Explication rationaliste des miracles du Sauveur. — 3. La médecine scientifique en Judée. Système dérisoire des rationalistes. — 4. Le paralytique guéri à la piscine Probatique. — 5. Topographie de la piscine Probatique. — 6. Témoignages de l'histoire relatifs à la piscine Probatique. — 7. La piscine Probatique et l'enseignement de l'Église. — 8. Preuves intrinsèques de la réalité du miracle opéré sur le paralytique. — 9. Discours de Jésus aux Juifs de Jérusalem. — 10. Révélation théologique renfermée dans le discours de Jésus. — 11. Jésus proclame sa divinité. — 12. Économie divine du mystère de l'Incarnation.

§ II. RETOUR EN GALILÉE.

13. Caractères intrinsèques d'authenticité du récit évangélique. — 14. Les disciples de Jésus dans un champ de blé mûr. — 15. Le Sabbat second-premier. — 16. Guérison, le jour du sabbat, de l'homme à la main desséchée.

§ III. VOCATION DES DOUZE APOTRES.

17. Vocation des douze. — 18. Instructions de Jésus-Christ à ses Apôtres. Mission divine. — 19. Perpétuité, au sein de l'Église, de l'enseignement et des institutions de Jésus-Christ. — 20. L'Extrême-Onction.

§ IV. CAPHARNAUM.

21. Le sermon de Jésus dans la plaine. La défaillance de Jésus à Capharnaüm. — 22. Le Fils de l'homme. — 23. Le Fils de Dieu. — 24. Le serviteur du Centurion.

§ V. EXCURSION EN GALILÉE.

25. Résurrection du fils de la veuve de Naïm. — 26. Authenticité intrinsèque du récit évangélique. — 27. Le rationalisme et le ressuscité de Naïm. — 28. Les disciples du Précurseur envoyés à Jésus. Éloge de saint Jean-Baptiste par le Sauveur. — 29. Parmi les enfants des femmes, nul ne fut plus grand

que Jean-Baptiste. — 30. Les villes maudites. — 31. Accomplissement de la prophétie du Sauveur relative aux villes maudites. — 32. Élection des soixante-douze disciples. — 33. Le sacerdoce dans l'Église. Le joug de l'Évangile. — 34. La pécheresse chez le pharisien Simon. Les saintes femmes. — 35. Identité de la pécheresse de l'Évangile avec Marie Magdeleine. — 36. Guérison du démoniaque qui était muet. Parabole du fort armé. — 37. La lutte entre le Verbe incarné et Satan, le prince du monde. — 38. Le signe de Jonas. Prédiction de la mort et de la résurrection du Fils de l'homme.

§ VI. LES PARABOLES.

39. Parabole du semeur. — 40. Interprétation donnée par le Sauveur à cette parabole. — 41. Parabole de l'ivraie. — 42. Parabole de la germination. — 43. Parabole du grain de senevé. — 44. Paraboles du levain, du trésor caché, de la perle, et du filet. — 45. Caractère divin des paraboles. — 46. La tempête apaisée sur le lac de Tibériade. — 47. La barque de l'Église et les tempêtes sociales.

§ VII. MORT DE SAINT JEAN-BAPTISTE.

48. Le festin ensanglanté. Salomé la danseuse. La tête de saint Jean-Baptiste. — 49. Caractères intrinsèques de vérité du récit évangélique. Détails traditionnels.

§ I. Second voyage à Jérusalem.

Les deux
aveugles. Le
muet possédé
du démon.

1. « Une des fêtes solennelles des Juifs était proche, dit l'Évangéliste, et Jésus se rendit à Jérusalem¹. Deux aveugles, mêlés à la foule, le suivaient en criant : Fils de David, ayez pitié de nous. — Jésus s'étant arrêté dans une maison, les aveugles s'approchèrent de lui. Il leur demanda : Croyez-vous que je puisse vous guérir ? — Oui, Seigneur, répondirent-ils. — Alors il toucha leurs paupières en disant : Qu'il vous soit fait selon votre foi. — A l'instant, leurs yeux s'ouvrirent. Ne parlez à personne de ce qui vient de se passer, dit Jésus. — Mais ces hommes, une fois éloignés, apprirent sa puissance à tout le pays d'alentour. Après leur départ, on lui amena un muet, possédé du démon. Jésus chassa l'esprit impur, et le muet parla. Témoin de ces prodiges, le peuple fit éclater son

¹ Jean, v, 1. Nous ne voulons pas entrer dans la discussion élevée sur le sens de l'expression : Fête des Juifs, employée par l'Évangéliste. Les uns prétendent que cette fête était la Pâque, d'autres croient que c'était la solennité des *Pourim*. Nous adoptons volontiers la première opinion, sans pouvoir donner ici la suite des considérations qui nous y déterminent.

admiration, en disant : Jamais rien de semblable n'a paru en Israël ! — Cependant les Pharisiens allaient répétant : C'est par la vertu de Béalzébub, prince des démons, qu'il chasse les esprits impurs ! — Jésus continuait à traverser les cités et les bougades, enseignant dans les synagogues, prêchant l'Évangile du royaume des cieux et guérissant toutes les maladies. A la vue des multitudes qui se pressaient sur ses pas, ses entrailles s'émurent de compassion ; il les comparait à des brebis abandonnées, sans pasteur et sans défense ; et il disait à ses disciples : La moisson est immense, et les ouvriers sont rares. Priez donc le maître du champ d'envoyer enfin des moissonneurs ¹. »

2. Impossible de se méprendre sur le caractère des miracles de Jésus-Christ. Ils ne sont pas le but de sa mission, ils en sont le signe extérieur, la confirmation éclatante et triomphale. « Croyez-vous à ma puissance ? » demande le Sauveur. C'était dire : Croyez-vous à ma divinité ? — Les deux aveugles le comprennent parfaitement, et le sens de leur réponse nous est attesté par le mot de Notre Seigneur : « Qu'il vous soit fait selon votre foi ! » L'illumination des yeux du corps suit aussitôt celle du cœur. Les aveugles voient ; et sans tenir compte de la recommandation que Jésus leur avait faite de garder le silence, ils mêlent les accents de leur reconnaissance aux cris d'admiration de la foule. Ils vont publier dans tout un pays, si longtemps témoin de leur infirmité, la merveille de leur guérison. Leur parole, confirmée par le miracle visible dont ils ont été l'objet, provoque l'empressement et l'espérance des populations. On amène au Sauveur un démoniaque, qui était muet. Jésus chasse le démon, et rend la parole à ce malheureux. Il n'est pas sans intérêt de rapprocher des miracles évangéliques les explications embarrassées que les rationalistes ont essayé de présenter en ces derniers temps. Les modernes exégètes supposeraient volontiers un système de connivence, établi de manière à simuler des apparences de guérison. S'il s'agissait de quelques phénomènes isolés, accomplis devant un petit nombre de témoins,

Explication
rationaliste
des miracles
du Sauveur.

¹ Matth., ix, 27-34.

dans un lieu choisi d'avance, et préparé avec soin pour une manifestation concertée, l'hypothèse pourrait avoir un côté spécieux. Mais c'est en plein air, au milieu d'une foule, qui ne l'abandonne jamais, qui le suit dans ses voyages, et s'attache à tous ses pas. c'est au milieu de contrées qu'il traverse pour la première fois, où il n'a par conséquent aucune relation antérieure, que Jésus, d'un mot, d'un signe, rend la santé à une infinité de malades. Les deux aveugles ne connaissaient pas le Sauveur; ils entendent la foule proclamer la divinité du Fils de David; ils suivent la foule, jusqu'à l'instant où il leur sera permis d'approcher du médecin céleste. Dans les campagnes de Galilée, où se trouvait alors le divin Maître, il n'était pas possible de produire deux aveugles apocryphes, sans que la fraude fût immédiatement découverte. Les habitants de chacune de ces petites localités se connaissaient entre eux, absolument comme on se connaît dans nos villages. Des aveugles, condamnés par leur infirmité même à vivre dans un rayon fort restreint, et à recourir pour la moindre démarche à l'assistance charitable d'un voisin, d'un ami, du premier passant venu, sont bientôt l'objet d'une notoriété générale dans leur pays. En présence de ces réalités, l'hypothèse d'une connivence entre de faux aveugles et un imposteur habile, ne mérite même pas l'honneur de la discussion. Aussi le moderne rationalisme cherche-t-il lui-même à se placer sur un autre terrain. « La médecine scientifique, fondée » depuis cinq siècles par la Grèce, dit-il, était à l'époque de Jésus, » inconnue des Juifs de Palestine. Dans un tel état de connaissances, » la présence d'un homme supérieur, traitant le malade avec dou- » ceur, et lui donnant par quelques signes sensibles l'assurance de » son rétablissement, est souvent un remède décisif. Qui oserait » dire que dans beaucoup de cas, et en dehors des lésions tout à » fait caractérisées, le contact d'une personne exquise ne vaut pas » les ressources de la pharmacie? Le plaisir de la voir guérir. Elle » donne ce qu'elle peut, un sourire, une espérance, et cela n'est » pas vain ¹. Guérir était considéré comme une chose morale;

¹ *Vie de Jésus*, pag. 260.

» Jésus qui sentait sa force morale devait se croire spécialement
 » doué pour guérir. Convaincu que l'attouchement de sa robe,
 » l'imposition de ses mains, faisaient du bien aux malades, il aurait
 » été dur, s'il avait refusé, à ceux qui souffraient, un soulagement
 » qu'il était en son pouvoir de leur accorder ¹. »

3. « La médecine scientifique, » loin d'être inconnue en Paes-
 tine, à l'époque de Jésus, y était en fort grand honneur. On se rap-
 pelle tous les efforts des médecins pour combattre la cruelle ma-
 ladie d'Hérode ². Les eaux thermales étaient d'un fréquent usage,
 et on les prenait sur la prescription des médecins. Nous verrons
 bientôt que les malades indigents ne manquaient pas à la piscine
 Probatique, au Temple de Jérusalem, et chacun sait que l'hémor-
 rhoïsse, miraculeusement guérie par le Sauveur, avait, depuis douze
 ans, dépensé toutes ses ressources en consultations de médecins ³.
 La profession médicale, déjà mentionnée par les livres hébraïques,
 à l'époque des Patriarches ⁴, avait été l'objet de prescriptions par-
 ticulières dans la loi de Moïse ⁵. Nous la retrouvons exercée, au
 temps de David ⁶, et l'auteur des Paralipomènes reproche au roi
 Asa d'avoir mis toute son espérance dans l'art des médecins, sans
 compter sur la miséricorde divine ⁷. Un chapitre de l'Ecclésiastique
 est consacré à l'éloge de la science et de la profession médicales ⁸.
 Nous avons entendu Notre-Seigneur citer à ses compatriotes de
 Nazareth le proverbe alors répandu dans toute la Judée : « Mé-
 » decin, guérissez-vous vous-même ⁹. » Il répondait aux murmures
 des Pharisiens, dans la maison du publicain Lévi, par ces autres
 paroles : « Ce ne sont pas les hommes en santé qui ont besoin de
 » médecin ¹⁰. » La médecine scientifique était donc connue, pra-

La médecine
 scientifique
 en Judée.
 Système dé-
 risoire des
 rationalistes.

¹ *Vie de Jésus*, pag. 261. — ² Voyez, dans ce volume, les chapitres intitulés :
Hérode, n° 11, et *Divine Enfance*, n° 22.

³ *Que in medicos erogaverat omnem substantiam suam, nec ab ullo potuit curari.*
 (Luc, VIII, 43.) *Et fuerat multa perpessa a compluribus medicis, et erogaverat*
omnia sua, nec quidquam profecerat, sed magis deterius habebat. (Marc, v, 26.)

⁴ *Genes.*, I, 2. — ⁵ *Ezod.*, XXI, 19. — ⁶ *Psalms.*, LXXXVII, 11. — ⁷ *II Paralip.*,
 XVI, 12. Voir tom. II de cette *Hist.*, pag. 567. — ⁸ *Eccli.*, XXXVIII, 1-16. — ⁹ *Luc*,
 IV, 23. Voir chapitre précédent, n° 32. — ¹⁰ *Matth.*, IX, 12; *Marc*, II, 17; *Luc*,
 V, 31. Voir chapitre précédent, n° 47.

tiquée et honorée par les Juifs de Palestine, à l'époque évangélique. Le rationalisme, qui voudrait inventer une histoire nouvelle pour son usage, n'est pas heureux dans cette tentative. Mais que dire de sa théorie pathologique, et des maladies pour lesquelles « le contact d'une personne exquise, la présence d'un homme supérieur, un sourire, une espérance, » sont des remèdes décisifs ! Des maladies que « le plaisir de voir un grand homme » guérit radicalement ! Qu'on veuille bien en référer à toutes les commissions de médecins, de docteurs et de chimistes ! Qu'on organise, d'après ce système, assurément fort économique, le service de nos hôpitaux, des maisons de santé, des asiles de sourds-muets et d'aveugles ! Il se trouvera bien, en France, quelques « hommes supérieurs, » « quelques natures d'élite, » « quelques personnes » exquises. » On les suppliera de se laisser toucher et voir à cette immense famille de moribonds et d'infirmes ; il sera permis alors d'affirmer que leur « contact ou leurs regards valent les ressources » de la pharmacie et que cela n'est pas vain ! » En vérité, il semblerait que la Judée, au temps de Notre-Seigneur Jésus-Christ, eût été le théâtre d'une épidémie de malades imaginaires ! Ou plutôt, il semble que de nos jours, pour offrir au public de pareilles pauvretés, on ait compté sur une épidémie de cécité intellectuelle !

4. « Or, continue le texte sacré, il y avait à Jérusalem, près la porte du Troupeau ¹, une piscine, appelée en hébreu Béthesda ², autour de laquelle on avait élevé cinq portiques couverts. Une multitude d'infirmes, d'aveugles, de boiteux et de paralytiques se tenait là, attendant que l'eau vint à bouillonner. Car, à certains intervalles, l'Ange ³ descendait, agitait l'eau de la source, et le premier

Le paralytique guéri à la piscine Probatique.

¹ Nous traduisons d'après le texte grec : Ἔστι δὲ ἐν τοῖς Ἱεροσολύμοις, ἐπὶ τῇ Προβατικῇ, κολυμβήθρα, ἡ ἐπιλεγομένη Ἑβραϊστὶ Βηθεσδα.

² Le mot latin de la Vulgate : *Bethsaida*, répond assez à la prononciation hébraïque; cependant, il convient de ne pas le confondre avec la ville galiléenne du même nom, patrie de l'apôtre saint Pierre. Voilà pourquoi nous conservons dans notre traduction l'expression même de l'original. L'étymologie et la signification des deux termes sont d'ailleurs fort différentes. *Bethsaida* veut dire : Ville des pêcheurs; *Bethesda* signifie : Maison de miséricorde.

³ La Vulgate dit formellement : *Angelus Domini*; mais le texte original, moins explicite, est celui-ci : Ἄγγελος γὰρ κατὰ καιρὸν, κ. τ. λ.

qui se plongeait alors dans la piscine, était guéri, quelle que fût sa maladie. Parmi cette foule, il y avait un paralytique, malade depuis trente-huit ans. Jésus le vit étendu sur un grabat, et sachant qu'il était là depuis longtemps, il lui dit : Voulez-vous être guéri ? — Seigneur, répondit l'infirmes, je n'ai personne qui me plonge dans la piscine, quand l'eau vient à bouillonner. Vainement j'essaie de m'y rendre ; dans l'intervalle, un autre s'y est déjà précipité. — Levez-vous, lui dit Jésus, emportez votre lit, et marchez. — A l'instant, le paralytique fut guéri ; il chargea son lit sur ses épaules, et se mit à marcher. Or, ce jour-là était un sabbat. Les Juifs, qui rencontrèrent cet homme, lui dirent : Nous sommes au jour du sabbat ; il ne vous est pas permis de transporter ce fardeau. — Celui qui vient de me guérir, répondit-il, m'en a donné l'ordre en ces termes : Emportez votre lit et marchez. — Quel est, reprirent-ils, celui qui vous a parlé ainsi ? — Il ne put leur répondre, car il ne connaissait pas le nom de l'étranger qui lui avait adressé la parole, et Jésus s'était retiré du milieu de la foule, aussitôt après l'événement. Quelques heures après, Jésus le retrouva dans le Temple, et lui dit : Vous avez recouvré la santé ; ne péchez plus désormais, de peur qu'il ne vous arrive pis encore. — Cet homme dit alors aux Juifs : Voilà celui qui m'a guéri ¹. »

5. Chacun des détails évangéliques mérite ici une attention particulière, au point de vue de l'authenticité intrinsèque qui résulte de leur examen. La « porte du Troupeau » ou « porte Probatique, » à l'est du palais Antonia, avait été construite sous Néhémias, par les soins du pontife Éliacib ². Elle s'ouvrait sur la rue des Mar-

Topographie
de la piscine
Probatique.

¹ Joan., v, 2-15.

² II Esdr., III, 1-38 ; XII, 38. Voir tom. III de cette *Histoire*, pag. 541 et 558. Cette porte se nommait en hébreu : *Sahar-Hatzon* (*Porta Pecoris*), expression que les Septante ont traduite par : Ἡ πύλη ἡ Προβατικὴ, et la Vulgate par ces mots : *Porta Gregis*. La plupart des traducteurs français ont adopté l'expression de : « Porte des Brebis. » Cette interprétation, ainsi que Pezron le fait remarquer, est inexacte. Le sens réel est « Porte du Troupeau. » Vraisemblablement, ajoute le docte commentateur, elle était ainsi appelée parce qu'elle servait à introduire dans Jérusalem les troupeaux de toute sorte, amenés pour le service du Temple ou même pour les usages domestiques. (Pezron, *Histoire évangélique*, tom. I, pag. 317.)

chands et des Orfèvres ¹, dans l'intérieur de la ville, et donnait accès au Temple, dont elle était considérée comme l'une des portes extérieures. A ce titre, elle avait reçu une consécration solennelle ². La mention, qui en est faite par le texte sacré, est donc d'une exactitude rigoureuse ; l'indication du monument, désigné sous le nom de piscine de Béthesda, ou piscine Probatique, ne l'est pas moins. Au temps d'Eusèbe de Césarée, cette piscine existait encore dans sa forme primitive, quoique les cinq portiques couverts eussent été ruinés lors de la dévastation du Temple par les soldats de Titus. « A côté d'un lac naturel, alimenté par les pluies de l'hiver, » dit Eusèbe, on voit encore une piscine, de construction fort ancienne, dont les eaux, d'un rouge extraordinaire, ont la couleur du sang ³. » Aujourd'hui, cette piscine est connue à Jérusalem sous le nom de Bézetha, évidemment dérivé du Bethesda de l'Évangile ⁴. Quant aux caractères d'antiquité qui frappaient Eusèbe, ils sont signalés par les voyageurs modernes : « A l'est du palais Antonia, dit M^{sr} Mislin, au milieu d'un vaste bâtiment en ruine, est la piscine Bethesda ⁵. On y retrouve la même maçonnerie que dans les étangs de Salomon, au delà de Bethléem, et une couche en cailloutage, comme aux puits de Salomon, près de Tyr, et le même enduit à l'extérieur. Ses dimensions exactes sont de cent cinquante pieds de long sur quarante de large. Il serait maintenant difficile d'en mesurer la profondeur, qui a dû être fort considérable ⁶. » Au commencement de ce siècle, à l'époque où Chateaubriand la visita, elle était déjà à demi comblée. « Cette piscine, » dit l'illustre voyageur, est maintenant desséchée ; il y croît quelques grenadiers et une espèce de tamarins sauvages, dont la ver-

¹ II Esdr., III, 31. — ² II Esdr., III, 1.

³ *Bethesda, piscina in Jerusalem, quæ vocabatur Προβατικὴ (et a nobis interpretari potest, Pecualis). Hæc quinque quondam porticus habuit, ostendunturque gemini lacus, quorum unus hibernis pluviis impleri solet : alter, mirum in modum rubens, quasi cruentis aquis, antiqui in se operis signa testatur.* (Eusebii, *Onomasticon*, traduction de saint Jérôme, sous le titre de : *Liber de Situ et Nominibus locorum hebraicorum* (*Patrol. lat.*, tom. XXIII, col. 884-885).

⁴ De Saulcy, *Dict. des Antiq. bibl.*, pag. 153, 154.

⁵ M^{sr} Mislin, *Les Saints Lieux*, tom. II, pag. 412.

⁶ M^{sr} Mislin, *Les Saints Lieux*, tom. II, pag. 414.

» dure est bleuâtre ; l'angle de l'ouest est tout rempli de nopals ¹. » La dégradation de ce monument célèbre a fait de nouveaux progrès en ces dernières années. « On voit encore, dit M^{sr} Mislin ², quelques » arbustes et quelques pieds de nopals, à l'angle de l'ouest, mais » l'autre partie se comble de plus en plus, depuis qu'on y a entassé » les décombres provenant des ruines de l'église de Sainte-Anne, qui » est en face ³. » Malgré les ravages du temps, aggravés par l'inintelligence notoire de l'administration locale, la piscine Probatique est encore reconnaissable. Elle subsiste de nos jours, témoin lapidaire, qui affirme, après dix-neuf siècles, la véracité des indications topographiques de l'Évangile. La plupart des archéologues reconnaissent, avec Brocard ⁴, que cette piscine est de construction salomonienne. Les Nathinéens ⁵, ou serviteurs du Temple, venaient y laver les victimes qu'ils présentaient aux prêtres pour les sacrifices ⁶. Les cinq portiques, dont elle était entourée, du temps de Notre-Seigneur, supposent une disposition particulière, récemment étudiée par M. de Saulcy. « La colonnade n'affectait » point, dit-il, une forme circulaire. La disposition du terrain, » qui m'est parfaitement connue, ne me permet pas d'adopter » ce sens. Une raison, selon moi, péremptoire, c'est que le portique, placé autour de la piscine, aurait donné accès au Temple » du côté de la ville, pendant que ce fossé plein d'eau, quoique » nécessaire aux usages du Temple, lui servait en même temps de » défense du côté du nord. Mais, à l'intérieur de l'édifice sacré, un » immense portique, soutenu par quatre rangs de colonnes, servait » à abriter les sacrificateurs qui venaient laver les victimes dans » l'immense lac de Bézetha. Telle est l'explication naturelle du

¹ Chateaubriand, *Itinéraire de Paris à Jérusalem*, tom. II, pag. 59. — ² M^{sr} Mislin, *Les Saints Lieux*, tom. II, pag. 413.

³ « Il n'y a plus une goutte d'eau dans la piscine Probatique. On y jette » maintenant toutes les immondices du quartier. Tajar-Pacha, qui était gouverneur de la Palestine il y a peu d'années, ayant fait déblayer les ruines » de l'église de Sainte-Anne, qui est en face, fit jeter tous les décombres dans » cette piscine. » (M^{sr} Mislin, *Les Saints Lieux*, tom. II, pag. 413.)

⁴ Brocard, *Itinérar.*, cap. VI. — ⁵ Voir tom. II de cette *Histoire*, pag. 55; et tom. III, pag. 450. — ⁶ M^{sr} Mislin, *Les Saints Lieux*, tom. II, pag. 413, 414.

» terme de l'Évangéliste ¹. » Ces inductions de la science moderne nous font parfaitement comprendre la relation qui existait entre la piscine de Béthesda et les parvis du Temple, où Notre-Seigneur se retrouve quelques instants après la guérison du paralytique. La topographie de l'Évangile est donc ici d'une précision tellement rigoureuse, qu'à elle seule, elle formerait une preuve d'authenticité incontestable. Nul autre qu'un témoin oculaire n'a pu fournir, avec tant de simplicité dans le style, des détails d'une vérité si parfaite. On n'invente pas de la sorte, et rien ne se prête moins à l'imagination des légendaires, que la disposition réelle des lieux et des monuments historiques ².

Témoignages
de l'histoire
relatifs à la
piscine
Probatique.

6. Ces considérations n'arrêtent point le rationalisme moderne. La piscine Probatique existe encore; elle porte, dans sa construction même, et dans les matériaux qui la composent, tous les caractères d'antiquité qui la recommanderaient à l'étude des archéologues, s'il s'agissait d'un *balneum* romain, ou d'un hypocauste de l'époque des Césars. Mais un monument décrit par l'Évangile, et remontant peut-être à l'ère salomonienne, mérite-t-il donc un instant d'attention? Les savants ont autre chose à faire! Ces fins de non-recevoir auront beau se produire désormais: l'heure est venue où la science, trop longtemps retranchée dans son dédain systématique, se verra forcée d'abdiquer son rôle officiel ou de consentir enfin à s'occuper de ce qui agite en ce moment toutes les intelligences. La question qui passionne le monde est celle de la divinité de Jésus-Christ. Toutes les autres s'effacent devant elle; les efforts de l'incrédulité n'ont abouti qu'à mieux poser, dans les esprits, cette question d'une

¹ De Sauley, *Dict. des Antiq. bibl.*, pag. 153, 154.

² « La porte Probatique, dit le docteur Sepp, était une des douze portes de Jérusalem au temps de Notre-Seigneur. La source jaillissait au sud-ouest, et au pied de la montagne du Temple. Ses eaux étaient aussitôt recueillies dans un réservoir. Nous pouvons conclure de ce fait, et de celui de la guérison de l'aveugle-né, dans la piscine de Siloë, que Jésus montait ordinairement au Temple, et en descendait du côté du midi et de la porte nommée *Hulda*, parce que la pente était plus douce et plus facile de ce côté; tandis que du côté du nord elle était très-escarpée. » (Dr Sepp, *La Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, tom. II, pag. 17.)

importance capitale. Il s'agit donc de contrôler chaque ligne, chaque iota de l'Évangile, et quand les deux seules grandes découvertes de la philologie moderne, l'interprétation des hiéroglyphes par l'illustre Champollion, et celle de l'écriture cunéiforme, par M. Oppert ¹, sont venues spontanément confirmer toutes les données du Testament Ancien, on chercherait vainement à éluder l'examen scientifique du Testament Nouveau. Il y avait donc, parmi les dépendances du Temple de Jérusalem, à l'époque du Sauveur, une source, dont la puissance curative est attestée par son nom même : Piscine de Miséricorde. Il n'est pas sans importance de faire observer que l'Évangile de saint Jean, très-certainement postérieur à la ruine de Jérusalem par Titus, mentionne cette piscine comme existant encore ²; de sorte que la vertu merveilleuse des eaux de Béthesda avait survécu à la catastrophe dont la Ville sainte fut victime. Nous avons, de plus, au sujet des propriétés particulières des sources qui alimentaient le Temple, un témoignage irréfragable. Josèphe parle avec admiration des eaux de Siloë, voisines de la piscine de Béthesda, et peut-être alimentées par la même nappe souterraine³. La Palestine était abondamment pourvue de sources thermales, dont l'efficacité est attestée par tous les historiens. La réputation des eaux de Callirhoë, au temps d'Hérode, était universelle. La tradition nous parle encore de la source de Mirjam, près du lac de Tibériade, et mentionne la source d'Élisée, près de Jéricho, qui jaillit au pied du mont de la Quarantaine, et s'appelle aujourd'hui, chez les Arabes, *Aïn-el-Sultan*, ou Source du Roi ⁴.

¹ On sait qu'au mois d'août 1863, le grand prix biennal a été décerné, par toutes les Académies réunies, à M. J. Oppert, pour sa magnifique découverte de l'interprétation des monuments cunéiformes. Voyez, tom. II et III de cette *Histoire*, les inscriptions babyloniennes ou ninivites déjà déchiffrées par le savant assyriologue.

² *Est autem Jerosolymis Probatia piscina.* (Joan., v, 2.)

³ Le niveau de la source de Siloë est à environ deux cents pieds plus bas. (M^{rs} Mislin, *Les Saints Lieux*, tom. II, pag. 413.) Cette disposition des lieux, on le conçoit, n'empêcherait pas que la même nappe souterraine n'alimentât les deux sources. Nous croyons donc que dom Calmet a pu dire sans erreur que « la piscine Probatique était pleine des eaux de Siloë. »

⁴ Sepp, *La Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, tom. II, pag. 14.

La piscine
Probatique et
l'enseigne-
ment de
l'Église.

7. L'exégèse catholique s'est vivement préoccupée de ces faits, dans l'étude du récit de la piscine de Béthesda. Il s'est produit, en ces derniers temps, un nouveau système d'interprétation, qui présente certains caractères de vraisemblance, mais auquel manquera toujours la consécration de l'autorité des Pères et de la tradition ecclésiastique. « La source, qui alimentait la piscine, dit le docteur » Allioli, existe encore. L'eau en est salée ; elle a une vertu médi- » cale et offre cette particularité singulière, qu'elle ne bouillonne » et n'est chaude que de trois à six heures du matin. Elle s'écoule » ensuite peu à peu, et, durant le reste du jour, laisse son lit à sec. » Tel est le rapport de Scholtz, qui a récemment étudié sur place » le phénomène ¹. » — Le docteur Sepp, partant de cette donnée exclusivement physique, s'exprime ainsi : « Ceux qui souffraient de » quelque infirmité assiégeaient la fontaine, et dès qu'elle bouillon- » nait, ils descendaient dans l'eau, à laquelle le mouvement et l'agi- » tation communiquaient une nouvelle énergie. Ce mouvement, pro- » duit sans doute par le dégagement souterrain du calorique, tel » qu'on le remarque, à certains temps déterminés, dans un grand » nombre de sources minérales, était attribué, par le peuple, à » l'opération d'un Ange, et l'Évangéliste confirme cette croyance » dans son récit. Beaucoup de maladies, et, entre autres, la goutte, » les rhumatismes, la paralysie et la consomption trouvaient, dans » cette source, un remède efficace, pourvu que les malades pussent » y descendre et s'y plonger avant que la saturation minérale se » fût dissipée, et que l'eau eût perdu sa chaleur bienfaisante ². »

¹ Allioli, *Nouveau Commentaire sur tous les Livres des divines Écritures*, édit. Vivès, tom. VIII, pag. 497, 498. Cf. M^{sr} Mislin, *Les Saints Lieux*, tom. II, pag. 413 ; Scholtz, *Traduction et Explication du Nouveau Testament*, Jean, v, 2.

² D^r Sepp, *La Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, tom. II, pag. 15. Cette explication, on le voit, n'a rien de commun avec les systèmes naturalistes du siècle précédent. Les critiques du temps de Voltaire entendaient le mot grec ἄγγελος, non pas d'un Ange, « mais, dit M. L. Paris, d'un prêtre ou d'un » lévite, qui du Temple, situé non loin de là, venait agiter l'eau dans laquelle » on avait récemment lavé les victimes égorgées. Ces eaux, mêlées au sang » et à la graisse des animaux, une fois échauffées, pouvaient causer dans les » humeurs des malades une amélioration sensible. Mais peut-on, par ce rai- » sonnement, expliquer la guérison des aveugles, des estropiés, des paraly-

Nous admettons volontiers, avec l'illustre docteur allemand, les propriétés médicales de la source de Béthesda ; mais nous ne saurions adopter de même son commentaire du texte sacré, relatif à l'intervention de l'Ange. Non-seulement saint Jean s'est prêté à la croyance populaire de la Judée, mais il a donné la mesure et la règle de la foi de tous les âges. Ce serait singulièrement amoindrir l'autorité des paroles de l'Évangile, que de les accommoder ainsi aux préjugés vulgaires. L'Évangile est à la fois une histoire et une doctrine. Au point de vue doctrinal, il importe donc de le maintenir dans son intégrité divine, et dans les termes exacts de son interprétation traditionnelle. Saint Thomas d'Aquin a résumé la vérité dans ces paroles, trop oubliées de nos jours : « Toute la » nature matérielle est régie par les Anges. Ce principe est admis, » non-seulement par les saints Docteurs, mais par tous les philo- » sophes qui ont reconnu l'existence des esprits¹. » En un siècle de matérialisme comme le nôtre, on ne pourrait assez insister sur ces principes, qui sont ceux de l'Évangile et de la tradition entière. Que saurions-nous du monde surnaturel, sans la révélation du Verbe incarné ? Inaccessible à nos sens, la hiérarchie des esprits se révèle, parfois, d'une manière inusitée. Si les mauvais anges exercent une influence fatale sur l'homme et sur la nature qui en est dépendante, il est certain que Dieu communique aux bons Anges un pouvoir direct sur le monde. Voilà pourquoi, avec tous

» tiques de naissance ? Mieux vaudrait dire que Dieu est grand, et confesser » le pouvoir qu'il avait d'imprimer aux eaux de la piscine la vertu surnatu- » relle dont il s'agit. » (L. Pâris, *Toiles peintes et Tapisseries de la ville de Reims*, in-4^o, 1843, tom. I, pag. 148, 149.) Ajoutons que l'expression Ἄγγελος, sans l'article et même sans l'addition déterminative de Κύριου, qui ne se trouve pas dans le texte original, ainsi que nous en avons fait la remarque, ne laisse pas, dans le style de l'Écriture, d'emporter la signification précise d'un Ange. On ne trouverait pas, dans toute la Bible, un seul exemple contraire. Jamais le terme Ἄγγελος n'y est pris dans le sens vague d'un envoyé ou messenger ordinaire.

¹ *Omnia corporalia reguntur per Angelos. Et hoc non solum a sanctis doctoribus ponitur, sed etiam ab omnibus philosophis qui incorporeas substantias posuerunt. Summ. Theol., pars 1^a, quæst. cx, C.)*

les Pères, nous entendons le texte de saint Jean, relatif à l'Ange de Béthesda, dans son sens naturel et obvie ¹.

Preuves
intrinsèques
de la réalité
du miracle
opéré sur le
paralytique.

8. Quoi qu'il en soit, l'efficacité extraordinaire des eaux de la piscine Probatique était tellement connue au temps de Notre-Seigneur, qu'en voyant un malade de trente années subitement guéri, les Juifs ne s'étonnent nullement de cette cure. Leur premier mouvement, en rencontrant le paralytique qu'ils avaient vu si longtemps étendu près de la fontaine de Béthesda, n'est point de s'extasier sur sa guérison. Tous les jours, des faits de ce genre s'accomplissaient sous leurs yeux. Dans leur pharisaïsme étroit et mesquin, ils ne songent qu'à la violation du repos sabbatique, commise sous les parvis mêmes du Temple, par un malheureux qui emporte sur ses épaules le grabat où il a souffert tant d'années! On chercherait vainement ailleurs que chez les Hébreux, des exemples de ce rigorisme outré. L'histoire évangélique nous fournira encore plus d'une occasion de le signaler. Du reste, le paralytique reconnaît lui-même l'infraction légale dont il vient de se rendre coupable. Pour se justifier, il en appelle à l'autorité de celui qui l'a guéri. Alors seulement ses interlocuteurs commencent à s'é-mouvoir de la cure elle-même, qui leur semblait jusque-là fort naturelle. « Quel est cet homme? demandent-ils. Comment a-t-il pu » dire : Emportez votre lit et marchez? » — Tous ces détails, si conformes aux mœurs judaïques, seraient inintelligibles dans toute autre histoire. Si le paralytique avait été guéri par les eaux de la

¹ C'est aussi la conclusion du D^r Allioli. « L'eau qui, dès lors, pouvait avoir » une vertu médicale, dit-il, comme elle doit l'avoir encore de nos jours, la » tenait d'un Ange, qui, à certains temps, mais à ce qu'il paraît dans des » moments inconnus et indéterminés, la mettait en mouvement et lui com- » muniquait la vertu singulière de délivrer de leurs infirmités, quelles qu'elles » fussent, les malades qui y descendaient aussitôt après son agitation. Le » mouvement de l'eau pouvait être aperçu par un jaillissement plus fort et » plus abondant que de coutume, pendant lequel l'Ange augmentait encore » sa vertu salutaire. Cette propriété existait pendant le mouvement, et im- » médiatement après; mais ensuite elle cessait. Du reste, tous les saints Pères » considèrent le fait dont il s'agit comme miraculeux. » (Allioli, *Nouveau Com- mentaire sur tous les Livres des divines Écritures*, tom. VIII, pag. 498.)

piscine, il eût laissé sous les portiques la natte qui lui servait de grabat, jusqu'au coucher du soleil, et ne l'eût emportée qu'à l'heure rituelle où cessait l'obligation du repos sabbatique. Dans l'intervalle, il se fût rendu au Temple, pour rendre grâces à Dieu de la faveur dont il venait d'être l'objet. Mais c'est la parole toute-puissante d'un inconnu, qui l'a guéri. L'étranger lui a dit : « Levez-vous, emportez votre grabat, et marchez. » Au risque d'enfreindre matériellement la loi, il s'est empressé d'obéir à l'ordre souverain qui venait, en sa personne, de commander à la nature et d'en faire fléchir les lois. Sa reconnaissance le ramène bientôt aux pieds des autels. Il revient au Temple, reconnaît le Sauveur, et, le montrant aux Juifs, il leur dit : « Le voilà ! c'est lui qui m'a guéri ! »

9. « Or, continue le texte sacré, les Juifs poursuivaient Jésus, lui reprochant la violation du jour du sabbat. — Mon Père ne cesse jamais d'agir, leur dit-il, voilà pourquoi j'agis moi-même. — A ces mots, ils voulaient le mettre à mort, non plus seulement parce qu'il violait la loi du sabbat, mais parce qu'il appelait Dieu, son père, en se faisant lui-même égal à Dieu. Jésus reprit : En vérité, en vérité, je vous le dis : Le Fils ne fait que ce qu'il voit faire au Père. Tout ce que fait le Père, le Fils le fait également. Car le Père aime le Fils et lui révèle toutes ses œuvres. Il en manifestera de plus grandes encore que celle-ci, et vous en serez dans l'étonnement. De même que le Père donne la vie et ressuscite les morts, ainsi le Fils donne la vie à qui il lui plaît. Le Père ne paraît point sur son tribunal pour exercer la justice, mais il a donné au Fils le pouvoir de juger, afin que tous honorent le Fils, comme ils honorent le Père. Quiconque refuse ses hommages au Fils, les refuse au Père qui l'a envoyé. En vérité, en vérité, je vous le dis : Celui qui écoute ma parole et croit en celui qui m'a envoyé, possède la vie éternelle. La condamnation ne l'atteindra point, et il est déjà passé de la mort à la vie. L'heure approche, et elle est déjà venue, où les morts entendront la voix du Fils de Dieu, et ceux qui l'écouteront auront la vie. Comme le Père a la vie en lui-même, ainsi il a donné au Fils de posséder en soi la vie. Il lui a remis le pouvoir du jugement parce qu'il est le

Discours
de Jésus aux
Juifs de
Jérusalem.

Fils de l'homme. Ne soyez pas surpris de cette parole, car l'heure viendra où tous les habitants des sépulcres entendront la voix du Fils et se lèveront, ceux qui auront fait le bien, pour la résurrection de la vie, ceux qui auront fait le mal pour la résurrection du châtement. Je ne puis rien faire de moi-même. Selon que j'entends la décision du Père, je juge; ainsi ma sentence est juste, parce que je ne cherche pas ma propre volonté, mais celle du Père qui m'a envoyé. Si je me rendais à moi-même témoignage, vous n'accepteriez pas la sincérité de ma parole. Mais il en est un autre, qui me rend témoignage, et je sais que son témoignage à mon sujet est véritable. Vous avez fait interroger Jean-Baptiste, et il a proclamé la vérité. Cependant, je n'ai point à recevoir la sanction d'un homme : si je vous dis ces choses, c'est afin que vous soyez sauvés. Jean était la lampe ardente et lumineuse. Il vous a plu, pour un instant, de vous réjouir à sa splendeur. Mais j'ai un témoignage supérieur à celui de Jean. Les œuvres que le Père m'a donné le pouvoir d'accomplir, les œuvres que je fais sous vos yeux attestent que le Père m'a envoyé. Lui-même, le Père qui m'a envoyé, a rendu témoignage de moi; mais vous n'avez pas voulu entendre sa voix, ni reconnaître sa majesté. Vous n'avez pas en vous sa parole permanente, parce que vous ne croyez point en Celui qui m'a envoyé. Vous scrutez les Écritures, dans la pensée d'y trouver la vie éternelle. Or, les Écritures me rendent témoignage, et pourtant vous ne voulez point venir à moi, pour avoir la vie. Ce n'est point que je recherche la gloire humaine, mais je vous connais et je sais que l'amour de Dieu n'habite pas en vous. Je suis venu au nom de mon Père, et vous me repoussez; d'autres viendront en leur propre nom et vous les accueillerez! Comment pourriez-vous avoir la foi, vous qui recherchez la gloire que les hommes se donnent entre eux, et dédaignez la gloire véritable qui vient de Dieu seul? Ne croyez point que je doive être votre accusateur près de mon Père. Votre accusateur, c'est Moïse lui-même, en qui reposent toutes vos espérances. Si vous aviez réellement foi aux paroles de Moïse, peut-être croiriez-vous aussi en moi, car c'est de moi que Moïse a écrit. Mais quand vous repoussez le

témoignage de ses écrits, comment pourriez-vous accepter celui de mes paroles ¹ ? »

10. Le miracle de guérison opéré à la piscine Probatique, ce fait si éclatant, dont la nouvelle est apportée sous les parvis du Temple par le paralytique qui en a été lui-même l'objet, aurait frappé tous les esprits, partout ailleurs qu'à Jérusalem. Placez le récit évangélique dans un autre milieu social, et il devient inexplicable. Mais, au sein du peuple juif, parmi cette race exceptionnelle, dont l'histoire et l'existence même étaient une série de miracles, aucun des étonnements, aucune des préoccupations ordinaires n'avaient accès dans les cœurs. Il avait été dit à ce peuple : « Souviens-toi de sanctifier le jour du sabbat ². » La même autorité législatrice, celle de Jéhovah, par la bouche de Moïse, avait ajouté : « Si un prophète opère des prodiges, et qu'il vienne vous dire : » Allons rendre hommage à des dieux étrangers ! mettez à mort ce » prophète, et vous aurez fait disparaître le mal du milieu de vous ³. » Certes, Notre-Seigneur Jésus-Christ, le Fils de Dieu, ne prêchait point aux Juifs le culte d'une divinité étrangère ; loin de violer le précepte sabbatique, il venait de l'accomplir, dans le sens le plus élevé, il avait sanctifié le jour du repos par le sceau du miracle. Cependant l'esprit de la législation mosaïque, étouffé sous les absurdes commentaires des Pharisiens, avait disparu pour faire place à des pratiques serviles, commandées par un rigorisme tracassier, et surveillées par la jalousie orgueilleuse d'une secte. Moïse avait défendu de travailler le jour du sabbat. L'infirme, retournant guéri en sa demeure et y emportant son grabat, travaillait-il ? Le divin Maître, en lui rendant, d'une parole, le libre exercice de ses membres, avait-il travaillé ? Toutefois, pour cette foule d'infirmes spirituels, pour ces paralytiques du pharisaïsme, ainsi que les appelle saint Augustin, le miracle opéré un jour de sabbat constituait une violation du repos sabbatique. L'acte de transporter sur ses épaules le grabat où un malade avait langui tant d'années leur apparaissait comme un crime. Encore une fois, de telles aber-

Révélation
théologique
renfermée
dans le
discours du
Sauveur.

¹ Joan., v, 16 ad ultim. — ² Numer., xv, 32-41. — ³ Deuteron., XIII, 1-5.

rations ne pouvaient se rencontrer que chez un peuple dominé par le rigorisme pharisaïque, et emprisonné dans les minutieuses formalités d'une hypocrite observance ¹. Aussi quelle explosion de violences et de haines, quand le Sauveur a prononcé cette parole : « Mon Père ne cesse jamais d'agir ! » L'action conservatrice de la Providence est incessante et ne connaît point d'interruption sabbatique. Que deviendrait le monde, si la main qui le dirige, l'abandonnait un seul instant ? « Voilà pourquoi j'agis moi-même. » La mesure et la règle de mon action ne sont pas différentes de celles de Dieu ! — L'affirmation par Jésus-Christ de sa propre divinité ne pouvait être plus nette. Aussi les Juifs ne s'y trompent pas. « Ces aveugles, dit encore saint Augustin, ces futurs bourreaux du Christ, comprennent ce que nos Ariens ² ne veulent pas comprendre. Ils s'irritent non pas d'entendre Jésus donner à Dieu le nom de père. Est-ce que nous ne disons pas tous : Notre père, qui êtes aux cieux ³ ? Est-ce que les Juifs ne lisaient pas chaque jour la prière d'Isaïe : Seigneur, vous êtes notre père et notre rédempteur ⁴ ? Ce qui excite leur fureur, c'est que Jésus donne à sa filiation divine un sens réel et absolu, tel qu'il ne saurait venir à aucun homme. Ils se révoltent parce que Jésus se fait égal à Dieu ⁵. » C'est là, pour eux, un blasphème, un crime national, prévu par leur loi, et passible de mort. Voilà pourquoi la foule, ameutée et tumultueuse, « cherchait, dit l'Évangéliste, à le faire mourir, non plus seulement parce qu'il violait le sabbat,

¹ A mesure que le récit évangélique nous présentera Notre-Seigneur Jésus-Christ en face des erreurs et des préjugés des sectaires pharisiens, sadducéens, hérodiens, etc., le lecteur pourra admirer la bonne foi avec laquelle on a osé dire que « les diverses écoles juives furent inconnues à Jésus. » (*Vie de Jésus*, p. 34, 35.)

² Les ariens modernes n'ont pas fait avancer d'un pas leur exégèse, et les paroles du grand évêque d'Hippone n'ont rien perdu de leur actualité. « Jésus, disent-ils, n'énonce pas un moment l'idée sacrilège qu'il soit Dieu. » — « Que jamais Jésus n'ait songé à se faire passer pour une incarnation de Dieu lui-même, c'est ce dont on ne saurait douter. » (*Vie de Jésus*, pag. 75, 242.)

³ Matth., vi, 9. — ⁴ Isa., LXIII, 16, et LXIV, 8. — ⁵ S. August., *In Joan. Com. Metropol. lat.*, tom. XXXV, col. 1535.

» mais parce qu'il appelait Dieu son Père, en se faisant lui-même égal à Dieu. »

11. La question est donc posée aussi clairement que peuvent le souhaiter les rationalistes. Les Juifs ont interprété la réponse de Jésus dans le sens d'une affirmation de sa divinité personnelle, et, sous les portiques du Temple, des cris de mort retentissent contre le blasphémateur. Si les Juifs se fussent trompés dans leur interprétation, le Sauveur pouvait, d'un mot, dissiper l'équivoque et ramener le calme dans les esprits. Mais les Juifs avaient parfaitement saisi le sens des paroles du Sauveur, et Jésus-Christ, élevant son enseignement à la hauteur d'une révélation divine, expose devant eux le mystère de l'Incarnation. Le Fils de Dieu a été envoyé aux hommes pour leur apporter le salut. Le Fils est égal au Père en puissance; « ce que l'un fait, l'autre le fait également. » La source de la vie qui est dans le premier est tout entière dans le second. Refuser la foi, l'honneur et l'adoration au Fils, c'est les refuser au Père. Telle est la théologie de l'Évangile qui a constitué le dogme catholique de l'Incarnation, avec tous ses magnifiques développements ¹. Dans cette égalité de nature, de puissance et de divinité entre le Père et le Fils, il y a toutefois une relation hiérarchique qui les unit sans les confondre, car « le Fils ne fait que ce » qu'il voit faire au Père. C'est le Père qui révèle au Fils toutes ses » œuvres et qui lui a remis le pouvoir souverain de juge. » La parole du Fils est un instrument de régénération; elle produit directement la vie éternelle dans les âmes. Cette vie divine, Jésus-Christ l'apporte à la terre. Tous les morts spirituels, que le paganisme a tués, que les démons de la chair, du sensualisme et des orgueils cupides ont ensevelis dans la région des ombres de la mort, vont entendre la voix du Fils de Dieu, et ressusciter pour la

Jésus
proclame sa
divinité.

¹ Il suffit d'indiquer ici, pour en faire justice, les affirmations des nouveaux exégètes : « Jésus, disent-ils, est le créateur du culte pur. Il a fondé la religion absolue, n'excluant rien, ne déterminant rien, si ce n'est le sentiment; » une religion sans théologie ni symbole. On chercherait vainement dans l'Évangile une proposition théologique recommandée par Jésus. » *Vie de Jésus*, pag. 440.

vie de la foi, de la grâce et de l'amour. « L'heure est venue. » Mais cette résurrection des âmes ne sera qu'un prélude, et comme le premier acte de la grande résurrection universelle. Quand l'Église catholique, dans son Symbole, a inscrit ce dogme solennel : « J'at- » tends la résurrection des morts et la vie du siècle à venir ¹, » elle n'a fait que traduire, dans sa profession de foi, la parole de Jésus-Christ lui-même : « L'heure viendra où tous les habitants des » tombeaux entendront la voix du Fils, et se lèveront, ceux qui » auront fait le bien, pour la résurrection de la vie; ceux qui auront » fait le mal, pour la résurrection du châtement. »

Economie
divine
du mystère
de l'Incarn-
ation.

12. La voix qui retentira, à la fin des siècles, sur les sépulcres ouverts, dans les assises du grand et formidable jugement, sera la « voix du Fils; » mais, ce Fils unique de Dieu sera en même temps le « Fils de l'homme. » Telle est, en effet, cette sublime révélation du Sauveur, aussi formelle dans les termes que simple dans l'exposé. Comme Verbe, Jésus-Christ est le « Fils de Dieu; » comme Verbe incarné, il est « Fils de l'homme. » Et ces deux natures, divine et humaine, par un mystère ineffable, sont unies dans la personne de Jésus. Comme Verbe, il est consubstantiel au Père; comme Verbe incarné, il représente essentiellement la nature humaine, et porte un nom qui n'appartient qu'à lui. Il s'appelle : « Fils » de l'homme. » Sauveur de l'humanité, qu'il a épousée, il en doit être le juge. Au prix de ses abaissements, il a acheté le droit d'en être le souverain arbitre. « Le Père lui a remis le pouvoir du juge- » ment, parce qu'il est Fils de l'homme. » Voilà pourquoi l'Église redit aujourd'hui, dans son Symbole, l'affirmation qui indignait les Pharisiens, sous les portiques du Temple. « Jésus-Christ, dit-elle, » viendra, une seconde fois, dans sa gloire, juger les vivants et les » morts ². » Toute la théologie catholique est dans cet admirable discours, qui résume, avec une autorité divine, l'ensemble de la révélation évangélique. Jésus-Christ, Fils de Dieu, guérit les malades, ressuscite les morts et commande à la nature, dont il est le

¹ *Expecto resurrectionem mortuorum, et vitam venturi sæculi.* (Symbol. Nicæn.)

² *Et iterum venturus est cum gloriâ judicare vivos et mortuos.* (Symbol. Nicæn.)

créateur : Jésus-Christ, Fils de l'homme, subit toutes les infirmités humaines; il naît dans l'indigence; il fuit devant une tyrannie vulgaire; il grandit dans les labeurs d'un atelier; il est méconnu des siens, persécuté dans sa patrie, outragé, discuté, calomnié, jusqu'au jour où il mourra sur une croix. Si le Fils de Dieu trouve un Thabor, le Fils de l'homme trouvera un Calvaire. Qu'est-ce que tout cela, sinon le commentaire en action du discours du Temple? Mais les humiliations et les souffrances de l'homme ne sont que le manteau qui recouvre, sans l'effacer, la divinité toute-puissante. Jean-Baptiste est l'ange du témoignage, envoyé pour préparer le chemin sous les pas du Dieu incarné. Moïse et le Testament Ancien ont prédit ses gloires et ses opprobres. Le passé l'attendait; et les œuvres merveilleuses qu'il accomplit, proclament son avènement. Rhéteur, qui avez osé dire : « On ne trouverait pas, » dans tout l'Évangile, une proposition théologique, » avez-vous lu l'Évangile?

§ II. Retour en Galilée.

13. L'exaspération des Pharisiens contre le divin Maître, ne les empêcha pas d'écouter, sans l'interrompre, cette exposition doctrinale. C'est encore là un trait que l'Évangéliste ne prend même pas la peine de noter, et qui constitue un des caractères intrinsèques d'évidence, dont le texte sacré est rempli. Qu'on se représente, à Athènes ou à Rome, une foule tumultueuse, vociférant des cris de mort contre Socrate ou Cicéron, et poursuivant, sous les colonnades de l'Agora ou du Forum, l'objet de ses fureurs. Ni le philosophe, ni l'orateur, quelle qu'ait été la séduction de leur éloquence, n'auraient pu obtenir un moment d'attention pour se faire entendre. Les passions populaires ont des soudainetés analogues à celles du fluide électrique, et des précipitations qui ressemblent à celles de la rage. Mais, à Jérusalem, sous les portiques du Temple de Jéhovah, quoique les passions fussent les mêmes, leur manifestation était modifiée par un ensemble de mœurs et de lois complètement inconnues ailleurs. Daniel, un jeune homme de

Caractères
intrinsèques
d'authen-
ticité du récit
évangélique.

vingt ans, avait arrêté, au nom de Jéhovah, la foule insensée qui conduisait l'innocente Suzanne au supplice ¹. Un prophète devait toujours être écouté en Israël. Or, Jésus-Christ, aux yeux des Hiérosolymites, était un prophète. Voilà pourquoi il fallut si longtemps aux Scribes et aux Pharisiens, pour amener le peuple à servir leur animosité, et à ne voir dans Jésus qu'un blasphémateur, dont l'obstination, aux termes de la loi, méritait la mort. L'attitude des Juifs, en cette circonstance, est telle que, non-seulement elle atteste la persistance de la tradition mosaïque au sein de la multitude, mais qu'elle confirme pleinement l'authenticité du miracle de la piscine Probatique. Si le miracle n'eût pas été évident, rien n'eût empêché la foule de se précipiter sur Jésus, qui venait de violer la loi sabbatique, dans le sens grossier où le pharisaïsme l'interprétait, et qui avait ajouté, à ce scandale apparent, celui d'affirmer sa divinité. Usurper le nom incommunicable, que les fils de Jacob n'osaient même pas prononcer; se dire l'égal de Jéhovah, était à Jérusalem un crime de lèse-majesté divine et nationale. Toutes les pierres des portiques extérieurs en construction, saisies par le peuple furieux, eussent bientôt vengé, par le supplice légal de la lapidation, l'outrage fait aux institutions mosaïques. Pourquoi les bras déjà levés contre le Seigneur, s'arrêtent-ils d'eux-mêmes? Pourquoi les cris de mort tombent-ils devant la parole calme et solennelle de Jésus? En supprimant le miracle de la piscine Probatique, la scène devient inexplicable. De toute nécessité, il faut admettre le prodige, si l'on veut comprendre comment Jésus sortit sain et sauf du Temple.

14. « Il retourna ensuite en Galilée, dit l'Évangéliste, et se rendit au delà du lac de Tibériade, suivi d'une grande multitude qui voyait les miracles opérés par sa puissance sur les malades ². — Or, il arriva qu'au jour du sabbat nommé Premier-second, en traversant une moisson mûre, ses disciples cueillaient des épis, et les froissant dans leurs mains, mangeaient le grain nouveau. Or, quelques Pharisiens mêlés à la foule, leur disaient : Pourquoi

Les disciples
de Jésus dans
un champ
de blé mûr.

¹ Voir tom. III de cette *Histoire*, pag. 347-352. — ² Joan., VI, 1, 2-

faites vous un acte interdit le jour du sabbat? — Et s'adressant à Jésus : Voici, lui dirent-ils, que vos disciples violent la loi du sabbat! — Il leur répondit: N'avez vous pas lu l'histoire de David et de ses compagnons? Un jour qu'ils étaient pressés par la faim, David entra dans la maison du Seigneur, prit les pains de proposition, les distribua à ceux qui l'accompagnaient et tous se partagèrent cet aliment, que les prêtres seuls ont le droit de manger. Ignorez-vous aussi que la loi permet aux prêtres d'enfreindre, sans péché, le repos sabbatique, pour le service du Temple? Or, je vous dis qu'il y a ici quelqu'un plus grand que le Temple. Si vous compreniez bien la parole de l'Écriture: « Je préfère la miséricorde au sacrifice, » vous ne songeriez pas à condamner des innocents. — Ensuite il ajouta : Le sabbat a été fait pour l'homme, et non l'homme pour le sabbat. C'est pourquoi le Fils de l'homme est souverain même du sabbat. »

Tout ce récit évangélique porte en lui-même des signes d'authenticité qui défont la plus audacieuse critique. Partout ailleurs qu'en Judée, la culpabilité de l'acte des disciples eût consisté dans le tort fait au prochain, dont ils violaient la propriété. Le champ d'autrui chez les Romains, comme chez nous, était protégé par la loi. *Res clamat domino*, disaient les légistes du temps d'Auguste, comme nous le répétons aujourd'hui. A ciel découvert, en pleine campagne, les fruits de la terre, les moissons, les grappes suspendues au cep, appartiennent exclusivement au laboureur, au vigneron, dont elles doivent payer les sueurs. La propriété n'existait donc pas chez les Hébreux? dira-t-on. Au contraire; elle y était plus sacrée que dans aucune civilisation connue; mais ses conditions d'existence, son principe, sa base fondamentale n'offrent d'analogie avec aucun autre état social. Au sein de la Terre Promise, il n'y avait qu'un seul propriétaire réel et absolu : Jéhovah. « Vous êtes tous mes » fermiers, » avait dit le Seigneur aux enfants d'Israël. Cette délégation théocratique donnait, d'une part, au droit du propriétaire, la sanction la plus inviolable, et, de l'autre, permettait d'établir la propriété elle-même dans des conditions de charité et de bienveillance sociales dont, hélas ! nous cherchons vainement, de

nos jours, le type oublié. Ainsi, le droit du propriétaire était tellement inaliénable chez les Hébreux, que tous les sept ans, à la période sabbatique, et tous les cinquante ans au retour de la grande phase jubilaire, les dettes contractées dans l'intervalle; les saisies d'immeubles; les hypothèques sur les biens fonds, étaient effacées; les évictions cessaient de plein droit, et les anciens propriétaires rentraient dans leur domaine patrimonial. En compensation de ces avantages inouis, la législation de Moïse avait stipulé, au profit des pauvres, des conditions d'une prévoyance et d'une sollicitude vraiment paternelles. Ainsi, chaque année sabbatique, tous les produits spontanés du sol appartenaient aux indigents; ainsi encore le *Deutéronome* avait enregistré cette loi pleine de mansuétude : « Quand tu entres dans la vigne de ton prochain, il t'est permis de » manger autant de grappes que tu voudras, mais non d'en em- » porter une seule. Si tu traverses une moisson mûre, tu peux » casser les épis et les froisser dans ta main, mais non les couper » à la faucille ¹. » Voilà pourquoi les disciples du Sauveur ne commettaient aucune infraction au droit de propriété, tel qu'il était constitué chez les Hébreux, lorsqu'en traversant les champs de blé mûr, ils cherchaient, en rompant quelques épis, à tromper plutôt qu'à satisfaire la faim qui les tourmentait ².

Le Sabbat

15. Aussi n'est-ce point là l'objet de l'indignation des Pharisiens.

¹ *Deutéron.*, XXIII, 24, 25. Il nous est impossible d'entrer ici dans tout le détail que nécessiterait une étude approfondie du droit de propriété chez les Hébreux. Les lecteurs trouveront quelques éclaircissements sur ce sujet, au tome I de cette *Histoire*, pag. 632. Disons seulement ici, pour prévenir les objections des esprits habitués à juger du passé par le présent, que la société juive était, par sa constitution, destinée presque exclusivement à l'agriculture et à la vie pastorale. Les grandes agglomérations dans des villes populeuses y étaient rares, pour ne pas dire inconnues. Les inconvénients d'une loi aussi large que celle du *Deutéronome*, aux environs de Paris, par exemple, sautent tout d'abord aux yeux. Mais Jérusalem n'était point Paris, et la constitution sociale des Hébreux n'avait rien de commun avec la nôtre.

² On peut mettre, en regard de cette pauvreté évangélique, les incroyables trivialités du rationalisme moderne. « Jésus ne fuyait pas la joie. Il parcourait la Galilée au milieu d'une fête perpétuelle. Il s'arrêtait dans les bourgs et les grosses fermes, où il recevait une hospitalité empressée. » (*Vie de Jésus*, pag. 188-190.)

L'idée si naturelle chez tout autre peuple, de blâmer la violation du droit de propriété ne leur vient pas même à l'esprit. Mais on était au jour du sabbat nommé : Second-Premier. Encore un terme essentiellement juif, qu'il eût été impossible d'inventer après coup. Lorsque le second jour de Pâques tombait un jour de sabbat, les Hébreux comptaient ainsi tous les sabbats suivants jusqu'à la fête de la Pentecôte, qui se trouvait alors échoir exactement au septième sabbat ¹. Donc, la prescription du repos sabbatique, entendue avec le rigorisme d'une secte impitoyable, revient ici, comme à Jérusalem, s'interposer comme une barrière entre le judaïsme étroit des Hébreux et la doctrine miséricordieuse du Verbe incarné. Ajoutons que tous les actes licites un jour de sabbat avaient été minutieusement énumérés par les Docteurs et les Scribes. Ainsi, il était permis, et le Talmud a conservé cette indication, de faire une marche de deux mille coudées, sans enfreindre le précepte. Le fait de la présence des Pharisiens, à la suite du divin Maître, en cette circonstance, nous prouve suffisamment que la marche du Sauveur et de ses disciples ne dépassa point la limite traditionnelle. Autrement, les Pharisiens en eussent fait la remarque, et ils se fussent séparés des voyageurs. Mais leur scrupuleuse critique trouva, dans l'acte de froisser quelques épis, un nouveau sujet de scandale. La réponse de Notre-Seigneur est le modèle divin d'un commentaire sur l'Écriture sainte. Quand l'Église catholique proclame que le

¹ Σαββάτω δευτεροπρώτω. (Luc, VI, 1.) Cette dernière expression ne se trouve pas dans le Mss Sinaïtique, dont voici le texte : Ἐγένετο δὲ ἐν σαββάτῳ διαπορεύεσθαι, κ. τ. λ. (Nov. Testam. Sinaitic., membrana, 33.) Cependant elle se trouve dans la version arabe du Nouveau Testament; saint Épiphane, Théophylacte et tous les Pères la mentionnent; enfin, un passage de saint Jérôme prouve la difficulté d'interprétation que ce mot offrait déjà au IV^e siècle, alors que les traditions judaïques tendaient à s'effacer des souvenirs. « Un jour, dit » saint Jérôme, je priai Grégoire de Nazianze, mon maître, de vouloir bien » m'expliquer le sens du sabbat *Second-Premier* de saint Luc. Il me répondit, » avec une gracieuse malice : Je vous donnerai cette explication, dans ma » prochaine homélie, en pleine église. Au milieu de tout le peuple qui m'ac- » clamera, vous serez forcé d'apprendre ce que vous ignorez. Et si vous n'ap- » plaudissez pas comme tout le monde, nul doute que la foule entière ne se » déchaîne contre votre obstination. » (Hieronym., *Epist. ad Nepotian.*; *Patrol. lat.*, tom. XXII.)

Testament Ancien n'était que la figure du Nouveau ; quand elle pose en principe, avec saint Paul, que « la fin de la loi était le Christ ; » sa parole est l'écho fidèle de la révélation évangélique. Elle tient directement cette doctrine du Sauveur. Le Tabernacle de Jéhovah avait, dans l'institution mosaïque, un caractère sacré qui dominait tout le reste. On le nommait : le Saint des Saints. Chaque sabbat, un prêtre devait poser sur la Table de proposition, douze pains, six de chaque côté, représentant le nombre des tribus d'Israël. Les Hébreux les appelaient : Pains de la face de Jéhovah. On faisait brûler autour d'eux l'encens d'agréable odeur. Ils restaient ainsi toute la semaine, dans le lieu saint, et rappelaient aux enfants de Jacob que Dieu voulait les nourrir lui-même. Pendant quinze cents ans cet emblème eucharistique attendit, devant la face du Seigneur, que la réalité vint se substituer à la figure, et que le pain descendu des cieux remplaçât le pain de proposition. Or, il était interdit, sous peine de sacrilège, à tout autre qu'aux membres de la race sacerdotale, de consommer les pains de proposition, après qu'on les avait retirés de la Table d'or, le matin du sabbat. Voilà pourquoi Notre-Seigneur rappelle aux Pharisiens l'épisode si connu de l'histoire de David, alors que, banni de la cour de Saül, fuyant devant la fureur d'un roi insensé, le héros se présenta, épuisé de faim et de fatigue, devant le grand-prêtre Achimelech et Abiathar, son fils, à Nobé, où l'Arche sainte était alors déposée. Malgré la sainteté inviolable des pains de proposition, comme ils constituaient la seule ressource alimentaire que le Pontife eût en ce moment sous la main, Achimelech n'hésita point à les donner à David, qui les partagea avec ses compagnons. Ce fait, irrégulier en soi, trouvait sa justification, aux yeux des Pharisiens, moins encore dans la nécessité absolue où était David, que dans l'autorisation implicite qui résultait de la présence même du Saint des Saints. Ce que la majesté du Tabernacle avait permis, les Pharisiens n'osaient en contester la légitimité. Par la même raison, ils admettaient facilement que la violation du repos sabbatique, pour les prêtres en fonction au Temple, ne constituait point de faute légale. Voilà pourquoi Notre-Seigneur ajoute, pour justifier ses disciples : « Je

» vous dis qu'il y a ici quelqu'un plus grand que le Temple. » Mais que pouvait-il y avoir, aux yeux d'un Pharisien, qui fût plus grand que le Temple, sinon Dieu lui-même, dont le Temple était la demeure ? C'était donc là une affirmation explicite et solennelle de sa propre divinité par Jésus. Aussi le divin Maître termine en disant : « Le » Fils de l'homme est souverain même du sabbat. » Temple, rites, observances, loi mosaïque, tout le passé du peuple saint est le pré-lude, la figure et comme la prophétie en action du Verbe incarné.

16. « Un autre jour de sabbat, Jésus entra dans une synagogue et il enseignait le peuple. Or, il y avait là un homme dont la main droite était desséchée. Les Scribes et les Pharisiens observaient Jésus, pour savoir s'il opérerait une guérison le jour du sabbat, afin d'avoir un prétexte pour l'accuser. Mais il connaissait leurs pensées. S'adressant donc à l'infirmes : Levez-vous, lui dit-il, et restez debout au milieu de l'assemblée. — L'infirmes obéit. Jésus dit alors aux Pharisiens : Voici une question que je vous propose : Est-il permis, un jour de sabbat, de faire le bien, ou faut-il faire le mal ? Est-il permis de sauver une âme, ou faut-il la laisser perdre ? — Les Pharisiens gardèrent le silence et Jésus reprit : Quel est celui d'entre vous, qui, voyant sa brebis tomber dans une citerne, un jour de sabbat, hésiterait à lui porter secours et à la retirer ? Un homme ne vaut-il pas mieux qu'une brebis ? Il est donc permis de faire le bien, un jour de sabbat. — Cependant il les regardait avec indignation, car l'aveuglement de leurs cœurs le remplissait de tristesse. Il dit ensuite à l'infirmes : Étendez la main. — Il l'étendit, et la main fut guérie. Mais les Pharisiens, redoublant de haine, se demandaient, en sortant de la synagogue, quel moyen ils emploieraient pour le perdre. Ils se concertaient à ce sujet avec les Hérodians. Jésus, pénétrant leurs projets, se retira au bord du lac de Tibériade, avec ses disciples. Une foule immense le suivait, de la Galilée, de la Judée, de Jérusalem, de l'Idumée et des provinces situées au delà du Jourdain. On accourait des contrées de Tyr et de Sidon, au bruit des merveilles qu'il opérait. Jésus ordonna à ses disciples de tenir à sa disposition une barque, afin de n'être point écrasé par la multitude, qui se précipitait sur lui de toutes parts ;

Guérison,
le jour du
Sabbat, de
l'homme à
main dessé-
chée.

car chacun, pour être guéri, voulait le toucher. Il les guérissait tous. Les esprits impurs, en le voyant, s'écriaient : Vous êtes le Fils de Dieu. Mais il leur imposait silence. Ainsi s'accomplissait la parole du prophète Isaïe : *Voici le fils de mon élection, le bien-aimé, en qui reposent toutes mes complaisances. Mon Esprit sera sur lui ; il annoncera la vérité aux peuples. Il ne disputera point ; il n'élèvera point de clameurs ; sa voix ne se fera point entendre dans les places publiques. Il ne brisera point le roseau à demi rompu ; il n'éteindra pas la mèche qui fume encore, jusqu'à ce qu'il ait assuré le triomphe de la justice. C'est en son nom que les nations mettront leur espérance* ¹. » On peut comparer ce tableau évangélique de la mansuétude royale et de l'humilité divine de Jésus-Christ, avec les fantastiques descriptions d'une démocratie fougueuse et superbe, promenant en Galilée sa tyrannique usurpation, et inaugurant sur les rives du lac de Génésareth les déclamations furibondes d'un révolutionnarisme transcendant ! On essaiera, si l'on veut, d'appliquer à cette effusion de miracles, qui se produisent autour de Jésus, les dérisoires commentaires du rationalisme, et les propriétés, exceptionnellement curatives, « du plaisir de voir une personne exquise ! » Nous n'avons pas le courage de le faire nous-même. La divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ nous entraîne à sa suite, avec les multitudes du lac de Tibériade ; elle subjugue notre cœur et notre intelligence, et il ne nous reste de force que pour l'adorer.

§ III. Vocation des douze Apôtres.

Vocation
des douze.

17. « Le soir étant venu, continue l'Évangéliste, Jésus se retira sur la montagne, et passa la nuit à s'entretenir avec Dieu dans la prière. Dès l'aurore, il appela près de lui ses disciples, en désignant ceux qu'il voulait mander. Quand ils se furent approchés, il s'assit, et en choisit douze qu'il appela Apôtres, et qu'il envoya prêcher l'Évangile. Il leur conféra le pouvoir de guérir les malades et de chasser les démons. Or, voici le nom des douze : Simon, auquel il

¹ Matth., XII, 9-19; Marc, III, 1-12; Luc, VI, 6-12.

donna le surnom de Pierre ; Jacques et Jean, fils de Zébédée, qu'il surnomma *Boanergés* (Fils du Tonnerre) ; André ; Philippe ; Barthélemy ; Matthieu ; Thomas ; Jacques, fils d'Alphée ; Thaddée ou Jude ; Simon le Zélateur ; et Judas Iscariote, celui qui fut traître ¹. » Voilà, en ces quelques lignes, la première assise de l'édifice immortel de l'Église, posée de la main de Jésus-Christ. Tout un ordre nouveau de faits, d'idées et de doctrine, va prendre possession du monde. Le nombre des disciples qui suivaient Notre-Seigneur était déjà si considérable, que saint Luc les désigne par cette expression : *Turba discipulorum* ². L'égalité que des hérésiarques modernes ont prétendu établir entre tous les fidèles ; la suppression de l'ordre hiérarchique dans l'Église ; le droit revendiqué pour chaque conscience d'être à elle-même son guide, son pasteur et son prêtre ; la concentration de tout le christianisme dans l'étude individuelle d'un livre appelé Parole de Dieu, et arbitrairement interprété selon les caprices du libre examen ; la suppression de toute pratique religieuse, de toute subordination, de tout acte extérieur, pour placer le salut uniquement dans une foi stérile ; en un mot, le système protestant, dans son ensemble, ne saurait être mis en face d'une condamnation plus péremptoire que celle qui ressort du texte Évangélique lui-même. Notre-Seigneur passe « la nuit en prière. » Où trouve-t-on, au sein du protestantisme, la pratique de la prière nocturne ? Les disciples de Luther et de Calvin ont-ils conservé cette tradition évangélique ? Qu'ont-ils fait de cet exemple du Sauveur, qui nous a dit de lui-même : « Je suis la voie, la vérité et la vie ? » Continuent-ils à marcher dans cette route royale, qui débute par les quarante jours de jeûne au désert ; qui se poursuit à travers une série non interrompue de prières constantes (car « il faut prier sans » cesse, disait ailleurs le divin Maître, et ne pas cesser un instant ») et qui aboutit enfin à la Pâque chrétienne, où Jésus nous donne le pain et le vin descendus du ciel, en disant : « Ceci est mon corps ! » Ceci est mon sang ? » Le protestantisme répond à Jésus-Christ : Plus de jeûnes ! plus d'évêques ni de prêtres ! Plus de prières ! plus

¹ Marc, III, 13-19 ; Luc, VI, 12-16. — ² Luc, VI, 17.

de pain ni de vin eucharistiques? Mais l'Église, héritière des traditions de l'Évangile, continue, comme son Époux céleste, à passer les nuits en prière. Elle a gardé, et elle gardera jusqu'à la fin du monde, ses *Nocturnes*, expression empruntée au texte même du Livre sacré : *Erat pernoctans in oratione Dei*. Sur tous les points du monde, elle a des âmes ferventes, qui se tiennent sur la montagne de la prière, et s'entretiennent avec Dieu dans l'oraison. L'Église catholique a conservé l'élection et la vocation des pasteurs, successeurs des Apôtres. Dans son sein, Jésus choisit encore, « parmi » la foule des disciples, ceux qu'il lui plaît d'appeler. » La foi ne suffit pas ; la science ne suffit pas ; le zèle ne suffit pas. Il faut que « Jésus lui-même appelle : » *Vocavit ad se quos voluit ipse*. Il faut que Jésus « choisisse : » *Elegit*. Quoi donc ! Y aurait-il une vocation différente pour l'évêque, pour le prêtre et pour le simple fidèle ? Est-il vrai que l'Évangile établisse ces distinctions radicales ? Ne sont-ce point là d'arbitraires additions, faites à l'œuvre de Jésus-Christ ? Oui, il est vrai, et l'Évangile l'atteste, que le divin Maître choisit, par une vocation spéciale et sépara du milieu de « la » foule des disciples » douze hommes, auxquels il donna le nom « d'Apôtres : » *Apostolos nominavit* ; et qu'il leur conféra, à eux, et non point à d'autres, le pouvoir d'évangéliser le royaume de Dieu, et de guérir les infirmités spirituelles et corporelles. Nous le verrons, plus tard, établir Pierre, avec le pouvoir suprême de confirmer ses frères dans la foi, au-dessus du collège apostolique ; nous le verrons enfin constituer, au-dessous de cette hiérarchie du Pape et des évêques, les simples prêtres, représentés par les soixante-douze disciples. Lors donc que l'Église catholique rassemble les jeunes lévites, à l'ombre des autels, et qu'elle leur donne le nom de *Clercs*¹ (élus), elle conserve, pour le leur appliquer, le terme de l'Évangile : *Elegit*². Quand toutes les haines du monde, redevenu païen, poursuivent ce nom de *clérical*, qui songe seulement, en ce siècle d'ignorance suprême, qu'un nom, tant outragé, est d'origine évangélique, et que ceux qui se font gloire, aujourd'hui, de le porter, se

¹ Κλήρος, *élection*. — ² Luc, vi, 13.

rappellent la promesse de Jésus-Christ : « Vous serez bienheureux, » alors qu'on vous maudira, qu'on vous persécutera et que vous » serez l'objet des calomnies les plus mensongères, à cause de » moi ! » Quel est l'esprit fort, parmi les incrédules, qui sache un mot de ces choses divines ? Il lui suffit de répéter les absurdités rationalistes : « Jamais on ne fut moins prêtre que ne le fut Jésus ; » nul souci des jeûnes, aucune théologie, aucune pratique religieuse, rien de sacerdotal ¹ ! »

18. Or, voici les instructions que Jésus donna aux douze Apôtres : « N'entrez point, leur dit-il, sur les terres des Gentils, ni dans les villes des Samaritains. Allez chercher de préférence les brebis égarées de la maison d'Israël ². Partout où vous irez, annoncez la bonne nouvelle, et dites : Le royaume des cieux est proche ! Guérissez les malades ; ressuscitez les morts ; rendez la santé aux lépreux ; chassez les démons ³. Donnez gratuitement, usant d'un pouvoir qui vous est gratuitement conféré. N'ayez ni or, ni argent, ni monnaie dans vos ceintures. Ne prenez, pour le voyage, ni sac de provisions, ni double vêtement, ni double chaussure. Mais allez, un bâton à la main, les sandales aux pieds, et vêtus de votre simple tunique ; car l'ouvrier mérite qu'on fournisse à son entretien. Arrivés dans une ville ou dans une bourgade, informez-vous quel habitant est digne de vous recevoir, et demeurez chez lui jusqu'à votre départ de ce lieu. En entrant dans la maison, faites le salut, en disant : Paix à cette demeure ! — Si la maison en est digne, la

Instructions
de Jésus-
Christ à ses
Apôtres.
Mission di-
vine.

¹ *Vie de Jésus*, pag. 89, 224, 225.

² C'était au peuple juif, à la nation choisie qu'avaient été faites, en la personne d'Abraham (*Genes.*, xvii, 1-4.), les promesses de salut. Les Gentils ne devaient, selon la parole des prophètes (*Dan.*, ix, 26), admirablement commentée par saint Paul (*Rom.*, iii, iv, v.), arriver à la foi que par les Juifs, héritiers directs des espérances du Testament Ancien. Voilà pourquoi Notre-Seigneur Jésus-Christ voulut circonscrire sa mission, et celle dont il chargea ses apôtres en cette circonstance, aux seuls enfants d'Abraham. « Je n'ai été » envoyé, disait-il, qu'aux brebis égarées de la maison d'Israël. » (*Joan*, x, 3; *Matth.*, x, 6; xv, 24.)

³ Encore une preuve que les possessions du démon étaient parfaitement distinctes des maladies ordinaires, et que le rationalisme n'explique rien en cherchant à les confondre.

paix descendra sur elle ; sinon, la salutation de paix reviendra sur vous. Quand on refusera de vous recevoir et d'écouter votre parole, sortez de la maison ou de la ville, et secouez sur elle la poussière de vos pieds, en témoignage de son incrédulité. En vérité, je vous le dis : Au jour du jugement, Sodome et Gomorrhe seront traitées avec moins de rigueur que cette ville. Voici que je vous envoie comme des brebis au milieu des loups ¹. Soyez donc prudents comme des serpents et simples comme des colombes. Gardez-vous des hommes : car ils vous traineront devant les tribunaux, et vous flagelleront dans les synagogues. Vous serez livrés, à cause de moi, aux rois et aux gouverneurs, pour me rendre témoignage ² devant eux et devant les nations. Quand ils vous conduiront ainsi aux magistrats, ne songez point, ni comment vous devrez parler, ni ce que vous devrez dire ; vos paroles vous seront inspirées à l'heure même ; car ce n'est pas vous qui parlez, mais l'Esprit de votre Père qui parle en vous. Le frère livrera son frère à la mort ; et le père, son propre fils. Les enfants se lèveront contre leurs parents pour les livrer au supplice. Vous serez pour tous un objet de haine, à cause de mon nom ; mais celui qui persévérera jusqu'à la fin, celui-là sera sauvé. Lors donc que vous serez persécutés dans une ville, réfugiez-vous dans une autre. En vérité, je vous le dis, vous n'aurez point achevé d'évangéliser les cités d'Israël, avant que le Fils de l'homme ait consommé son avènement. Le disciple n'est pas au-dessus du maître ; ni l'esclave au-dessus de son seigneur. Il suffit au disciple et à l'esclave d'être traité comme son seigneur et son maître. S'ils ont osé donner au Père de famille le nom de Béalzébub, combien plus n'outrageront-ils pas les serviteurs ! Ne les redoutez

¹ Saint Clément, dans sa II^e *Épître aux Corinthiens*, mentionne ici un fait traditionnel qu'il importe de rappeler. « Quand le Seigneur, dit-il, eut prononcé ces paroles, Pierre lui demanda : Mais si les loups dévorent les brebis ? — Jésus lui répondit : Quand l'agneau est mort, il ne craint plus le loup. De même, ne craignez pas ceux qui peuvent tuer le corps, et dont le pouvoir ne va pas au delà. » (S. Clément., *Epist. II ad Corinth.*, cap. v ; *Patrol. græc.*, tom. I, col. 335.)

² *Ἐἰς μαρτύριον αὐτοῖς καὶ τοῖς ἔθνεσιν.* (Matth., x, 18.) Telle est l'origine du mot chrétien de *martyr*.

donc point ; car il n'est rien de caché qui ne doive être un jour découvert, aucun secret qui ne doive être su du monde entier. Ce que je vous dis dans l'obscurité, dites-le en pleine lumière ; ce que je vous dis à l'oreille, proclamez-le sur les toits. Ne craignez point ceux qui tuent le corps, mais ne peuvent tuer l'âme. Craignez seulement celui qui peut tuer et l'âme et le corps, et les précipiter dans la damnation. Ne vend-on pas deux passereaux pour un as ? Cependant, un passereau ne tombe point à terre sans la permission de votre Père céleste. Tous les cheveux de votre tête sont comptés. Ne craignez donc pas ; vous valez mieux que des milliers de passereaux. Quiconque aura confessé mon nom devant les hommes, je le glorifierai devant mon Père qui est aux cieux. Mais celui qui m'aura renoncé devant les hommes, je le renoncerai devant mon Père qui est aux cieux. Ne croyez pas que je sois venu apporter la paix sur la terre. Ce n'est pas la paix, c'est le glaive que j'apporte. Je suis venu séparer le fils de son père ; la fille de sa mère ; la bru de sa belle-mère ; l'homme aura pour ennemis les siens mêmes. Celui qui aime son père ou sa mère plus que moi, n'est pas digne de moi. Qui aime son fils ou sa fille plus que moi, n'est pas digne de moi. Quiconque ne prend pas sa croix pour me suivre, n'est pas digne de moi. Celui qui cherche à conserver sa vie, la perdra : celui qui la sacrifie pour moi, la sauvera. Qui vous reçoit, me reçoit moi-même, et me recevoir, c'est recevoir celui qui m'a envoyé. Qui reçoit un Prophète en qualité de prophète, recevra la récompense du Prophète lui-même ; qui reçoit un juste, en cette qualité de juste, recevra la récompense du juste lui-même. Et quiconque aura offert, au moindre de ceux-ci, une coupe d'eau froide, comme à l'un de mes disciples, en vérité, je vous le dis, celui-là ne perdra point sa récompense ¹. »

19. Telles sont encore les instructions que l'Église catholique redit à ceux de ses enfants que l'élection de Jésus appelle au ministère des âmes. Comment n'être pas frappé de l'unité de langage, d'institutions et de doctrines qui prit naissance sur la montagne de Tibériade et s'est prolongée sans interruption jusqu'à

Perpétuité,
au sein de
l'Église, de
l'enseignement
et des
institutions
de Jésus-
Christ.

¹ Matth., IX, X, XI ; Marc, VI ; Luc, VIII, IX.

nous? Les noms de *Martyrs*, de *Confesseurs*, ces termes inconnus au monde païen sortent pour la première fois de la bouche du Sauveur, dans une obscure province de Judée. Ils sont recueillis par douze pêcheurs, transformés en apôtres; et aujourd'hui ces noms ont conquis le monde. La prophétie du divin Maître s'est réalisée dans toute la série des âges. On a traîné les témoins de Jésus-Christ, les confesseurs de sa divinité, devant tous les tribunaux, en face de toutes les juridictions, aux pieds de toutes les souverainetés de la terre. Il en sera ainsi jusqu'à la consommation des siècles. Les supplices ne finiront jamais, et le témoignage, la confession, le martyre triompheront des supplices. Le fait seul, indépendamment de toute prophétie antérieure, constituerait un phénomène surnaturel. La prédiction précédant l'événement, et l'événement confirmant la prédiction, s'enchaînent avec une majesté tellement divine qu'il faut abjurer toute raison pour ne pas reconnaître le miracle. La constitution de l'Église est tout entière dans les admirables paroles de Jésus-Christ. Ce sont des pauvres que le Seigneur envoie porter gratuitement au monde le bienfait de la régénération qu'ils ont reçu gratuitement eux-mêmes. Ils ne doivent se préoccuper ni des sollicitudes matérielles, ni des moyens de subvenir à leur existence. Mais voici la merveille. Dans cette pauvreté, indépendante et absolue, ils trouveront en abondance ce qu'ils ne cherchent pas. Car ceux qui les recevront, recevront Jésus-Christ, ceux qui leur donneront soit l'obole de la veuve, soit le trésor du riche, soit le verre d'eau de la plus pauvre hospitalité, auront donné à Jésus-Christ lui-même et acquis un droit inaliénable aux récompenses célestes. Toute la puissance temporelle de l'Église est dans ces mots, tombés des lèvres du Sauveur. Aux siècles de persécutions qui n'auront que des échafauds pour les témoins de Jésus, succéderont les siècles de foi qui sanctifieront leurs richesses en les déposant aux pieds des disciples de Jésus. Ou plutôt, cette différence de conduite ne sera pas ainsi accusée et tranchée par époques. Les siècles de persécutions auront leurs exemples de générosité. A côté de Néron qui mettra saint Pierre en croix, le sénateur Pudens fera asseoir saint Pierre sur sa chaise curule,

et versera entre les mains de l'Apôtre les trésors amassés par vingt générations de pères conscrits. Persécutions et dévouements se développeront sur une ligne parallèle, jusqu'à la fin des âges. La pauvreté évangélique et la richesse de l'Église se maintiendront dans cet équilibre divin constitué par Jésus-Christ, en dépit de toutes les haines et de toutes les fureurs des hommes.

20. « Après leur avoir donné ces instructions, dit l'Évangile, Jésus envoya ses apôtres, deux par deux, dans toutes les villes où il se proposait de se rendre plus tard lui-même. Il leur donna le pouvoir de chasser les démons. Ils allèrent donc, passant d'un lieu à un autre, prêchant l'Évangile et l'obligation de faire pénitence. Ils chassaient les esprits impurs; ils faisaient des onctions d'huile sur les malades, et en guérissaient un grand nombre ¹. » Cette onction de l'huile sur les malades, qu'est-elle devenue au sein du protestantisme? Que signifient, parmi nos frères égarés, ces accusations mille fois répétées de superstition idolâtrique, à propos du sacrement de l'Extrême-Onction? Il semble vraiment qu'à force de lire l'Évangile, le protestantisme en soit arrivé à ne pas comprendre un seul mot du texte sacré. Nous verrons en effet passer sous nos yeux dans l'ordre du récit évangélique toutes et chacune des institutions actuelles de l'Église. La tradition apostolique a reproduit, maintenu et perpétué la vie et l'apostolat de Jésus-Christ sur la terre, sans en rien diminuer, sans y rien ajouter; développant, avec l'expansion même de l'œuvre, l'esprit de son divin fondateur. Jésus, dans l'Église, enseigne, bénit, prie, offre son sacrifice, donne l'onction aux malades, chasse les démons, opère des miracles et ressuscite les morts, aujourd'hui comme durant les trois années de son ministère public.

L'Extrême-Onction.

§ IV. Capharnaüm.

21. « En descendant de la montagne, suivi de ses disciples, Jésus rencontra dans la plaine une foule immense qui l'attendait, et jetant les yeux sur ses disciples, il dit : Vous êtes bienheureux vous qui

Le sermon de Jésus dans la plaine. La défilance de Jésus à Capharnaüm.

¹ Matth., x, 1; Marc, vi, 7-13; Luc, x, 1.

êtes pauvres, parce que le royaume de Dieu est à vous. Vous êtes bienheureux vous qui maintenant souffrez la faim, parce que vous serez rassasiés. Vous êtes bienheureux vous qui pleurez, parce que l'heure de la joie viendra pour vous. Vous serez bienheureux quand les hommes vous poursuivront de leur haine, vous emprisonneront, vous accableront d'outrages et maudiront votre nom, à cause du Fils de l'homme. Réjouissez-vous en ce jour, et tressaillez d'allégresse, car votre récompense sera grande au ciel. Leurs pères ont ainsi traité les Prophètes. Cependant malheur à vous, riches, parce que vous avez toute votre jouissance ici-bas! Malheur à vous, qui êtes rassasiés aujourd'hui, parce que vous aurez faim! Malheur à vous qui êtes maintenant dans la joie, parce que vous serez un jour dans les gémissements et les larmes. » Ensuite il dit à ses disciples : « Malheur à vous lorsque les hommes vous béniront, c'est ainsi que leurs pères en ont usé à l'égard des faux prophètes! Toutefois, je vous le dis : Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous persécutent. Bénissez ceux qui vous maudissent; priez pour ceux qui vous calomnient. Donnez à quiconque vous demande, et faites à chacun ce que vous désireriez qu'il fit pour vous-même ¹. » — « Après avoir ainsi parlé, Jésus se rendit à Capharnaüm ², et entra dans une maison de la ville ³. La foule s'y précipita en si grand nombre qu'il fut impossible à Jésus et à ses disciples de manger le pain. Il tomba en défaillance. Les disciples voulurent fendre la foule pour le secourir et le bruit se répandit qu'il avait perdu l'usage des sens ⁴. Les Docteurs et les Pharisiens qui le suivaient depuis Jérusalem, et qui étaient tou-

¹ Luc, VI, 17-31. Ce discours offre beaucoup d'analogie avec le sermon sur la Montagne, plus explicitement reproduit par saint Matthieu. Nous avons donc pris de saint Luc quelques sentences particulières qui ne se trouvent pas dans l'autre Évangéliste. — ² Luc, VII, 1. — ³ Marc, III, 20.

⁴ C'est le sens propre du texte grec 'Εξέστη. *Animi deliquium passus est*. Après les fatigues du jour précédent et celle d'une nuit passée en prières, la foule ne permet pas au Sauveur de prendre le moindre aliment. Jésus tombe en défaillance; car le Fils de l'homme a pris toute l'infirmité de la nature humaine. Les Scribes mêlés à la foule s'emparent de cette circonstance pour dire que Jésus vient de tomber sous la possession du démon. La divinité éclate alors, et le Fils de Dieu confond ces hypocrites Docteurs.

jours mêlés à la foule, s'écrièrent : Ne voyez-vous pas qu'il est possédé de Béezéubub ? C'est au nom du prince du mal qu'il chasse les démons ! — Alors, Jésus fit approcher les Scribes et leur dit en paraboles : Comment Satan chasserait-il Satan ? Un royaume divisé contre lui-même ne saurait tenir debout. Une famille qui s'insurgerait contre elle-même ne subsisterait pas. Satan, en s'élevant contre lui-même, se diviserait, et son pouvoir chancelant aurait bientôt pris fin. Pour s'emparer de la demeure du fort armé, et piller son héritage, il faut d'abord s'être assuré de sa personne ; quand le vaillant sera garrotté, on pourra mettre sa maison au pillage. En vérité, je vous le dis : Tous les péchés seront remis aux enfants des hommes ; tous leurs blasphèmes seront pardonnés. Mais celui qui aura blasphémé contre l'Esprit-Saint n'en aura jamais le pardon ; éternellement il portera la peine de son crime. — Il parlait ainsi pour répondre à l'accusation qu'ils venaient de répandre, en disant : C'est un possédé du démon ! — En ce moment, la mère de Jésus et ses frères survinrent ; retenus au dehors, sans pouvoir percer la foule, ils lui firent savoir qu'ils le demandaient. La multitude assise autour de lui, dit à Jésus : Votre mère et vos frères sont dehors et vous demandent. — Quelle est ma mère et qui sont mes frères ? répondit-il. — Et jetant les yeux sur le peuple qui l'entourait : Voici, dit-il, ma mère et mes frères ; car celui qui aura fait la volonté de Dieu, celui-là est mon frère et ma sœur et ma mère ¹. »

22. L'humanité du Fils de l'homme, la divinité du Fils de Dieu se manifestent ici, dans la personne sacrée de Jésus, avec des caractères éclatants. Toute la journée précédente, en ce sabbat où l'infirmes de la synagogue avait été guéri, s'était écoulée, pour le divin Maître, à fuir la haine des Pharisiens, attachés à ses pas. L'encombrement de la foule, sur les bords du lac de Génésareth, ne lui permit pas de songer à prendre la moindre nourriture. Il se prodigue pour le salut de tous et n'oublie que lui-même et ses propres besoins, dans sa mission de charité divine. La nuit survient ;

Le Fils
de l'homme.

¹ Marc, III, 20 ad ultim.

il la passe en prières sur la montagne. A l'aurore, il choisit ses apôtres, leur donne ses instructions, descend avec eux dans la plaine, et adresse au peuple des paroles de consolation, de miséricorde et de paix. De retour à Capharnaüm, il entre dans une demeure amie; mais la multitude l'y précède et ne lui laisse pas le temps de rompre le pain de l'hospitalité. L'humanité défaille, à la suite de tant de privations, de fatigues et d'abstinence. Voilà ce que le rationalisme moderne a osé traduire par ce commentaire impie : « Sa vie en Galilée était une fête perpétuelle! » Pharisiens du XIX^e siècle, blasphémateurs de l'Esprit-Saint, venez donc considérer le Fils de l'homme, épuisé d'inanition et tombant en faiblesse, dans la maison de Capharnaüm. O Jésus! pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils disent. Le savaient-ils eux-mêmes, ces Scribes qui suivaient le divin Maître, depuis son départ de Jérusalem, épiant l'occasion de calomnier tous ses actes, d'incriminer toutes ses intentions et de soulever le peuple contre lui? L'accident qui vient de se produire est bientôt connu de la multitude. « Il vient » de tomber en défaillance, » dit-on, et les Pharisiens, s'emparent de ce prétexte, pour faire circuler leur interprétation sacrilège. Ne voyez-vous pas, s'écrient-ils, qu'il est possédé? Béalzébub s'est emparé de lui. C'est au nom du prince des démons qu'il chasse les malins esprits! Chaque expression est ici tellement hébraïque, qu'elle renverse, par son authenticité intrinsèque, tout soupçon de légende ou d'interpolation apocryphe. Béalzébub, le Prince de l'air, est un nom essentiellement biblique, qu'on ne rencontre dans aucune des littératures grecque ou romaine. Il faut pour le trouver, remonter jusqu'au temps d'Ochozias ¹, roi d'Israël, alors que ce prince apostat, malade d'une chute faite du haut de la terrasse de son palais de Samarie, et sentant les approches de la mort, envoya consulter l'oracle de Béalzébub, dieu phénicien qui avait son temple à Accaron ². Le nom de cette divinité étrangère avait survécu à son culte, et s'était perpétué dans les souvenirs du

¹ Voir tom. II de cette *Histoire*, pag. 613. — ² *IV Reg.*, I, 2. Cf. Cornelius a Lapide, *Commentar.*, tom. IV, pag. 3.

peuple juif, comme synonyme de Satan, le chef des anges rebelles. De la part des Pharisiens, attribuant les miracles de Notre-Seigneur à la puissance de Bézélzébub, il y avait un calcul de haine profonde et d'habileté calomniatrice. C'était porter contre Jésus l'accusation la plus directe d'idolâtrie, et le vouer à la peine capitale, infligée par la loi mosaïque contre tous les adorateurs des faux dieux.

23. Mais l'humanité qui venait de défaillir, dans l'humble maison de Capharnaüm, fait place à l'action souveraine du Verbe incarné. Le Fils de l'homme s'est manifesté dans la faiblesse; le Fils de Dieu va se révéler dans sa force. L'épuisement et la fatigue disparaissent soudain; Jésus se relève, plein d'une divine énergie. Il appelle les Pharisiens et laisse tomber sur leur front coupable l'anathème irrémissible qui atteindra tous les blasphémateurs de l'Esprit-Saint. Qu'est-ce donc que le péché contre le Saint-Esprit, demande l'évêque d'Hippone, pour qu'il déconcerte la toute-puissante miséricorde de Jésus, et ne puisse être pardonné, ni en ce monde, ni en l'autre, par le Dieu du pardon? L'apostasie de Judas et le stigmaté de sa trahison auraient pu être effacés par une pénitence sincère. Le blasphème contre l'Esprit-Saint ne sera jamais remis. Ici encore, nous sommes en face d'une de ces expressions qui portent en elles-mêmes un caractère incontestable d'authenticité. Pour les comprendre, il faut remonter à la tradition hébraïque, dont elles gardent l'indélébile empreinte. Le Saint-Esprit, selon la notion juive, était la vérité de Dieu même. C'était le Saint-Esprit, le souffle de Dieu, qui avait inspiré Moïse et les Prophètes, accompli toutes les merveilles de l'ancienne Loi, et produit les actes de sainteté, de piété et de vertu des Patriarches et des justes d'Israël. Ainsi, blasphémer le Saint-Esprit, c'était blasphémer la vérité connue, outrager la majesté visible et manifeste de Jéhovah. « Affliger l'Esprit-Saint ¹; » — « l'éteindre dans son cœur ²; » — « outrager l'Esprit de grâce ³, » ce sont là autant de locutions hébraïques, dont la signification est celle de pécher contre Dieu. Mais l'entraînement de l'homme vers le mal, l'infirmité d'une

Le Fils de
Dieu.

¹ Isa., LXIII, 10. — ² 1 Thessal., v, 19. — ³ Hebr., x, 29.

nature déchuë, les aveugles convoitises des passions nous sollicitent sans cesse au péché. Est-ce que Jésus-Christ, qui venait épouser nos infirmités pour les guérir, fermera sur les âmes la porte de la pénitence ? Non. Il est né, il a souffert et il est mort pour les pécheurs, pour tous en général et pour chacun en particulier. Le ciel s'ouvre pour le larron converti à la dernière heure, comme pour le juste qui a persévéré, dès son enfance, dans les sentiers des commandements. « Blasphémer le Saint-Esprit, » c'est le crime non plus de l'homme, mais de Satan. L'ange déchu a pu seul appeler Jéhovah le Dieu du mal ; donner à la lumière le nom de ténèbres ; fermer les yeux aux splendeurs du vrai pour ériger un trône à l'erreur, et l'adorer comme la divinité suprême ! Qu'ils tremblent donc ces génies superbes, que la vérité connue a pour adversaires implacables ; ces Scribes de nos modernes Capharnaüm, aux yeux desquels le Fils de Dieu est un imposteur habile, un magnétiseur, un empirique ou un possédé ! Ils entrent dans la voie de Satan ; pareils à ces Pharisiens que la lumière irritait sans les éclairer. Comme eux toutefois, ils sont libres encore d'abandonner la route de l'abîme, avant l'heure où l'impénitence finale aurait clos pour jamais leur destinée éternelle. Ils ont dit, ces docteurs de mensonge : « Jésus détestait sa famille, qui le lui rendait bien. » Voilà pourquoi, sans doute, Marie, la tendre mère, informée par la rumeur publique, de l'accident survenu à son divin Fils, dans la maison de Capharnaüm, se hâte de voler à son secours. Voilà pourquoi les frères de Jésus, c'est-à-dire, comme on l'a vu, ses cousins, les fils de Cléophas, cherchent à fendre la foule pour l'arracher au péril, et lui prodiguer les soins de l'affection la plus vive. Mais le Fils de Dieu qui inspire de pareils dévouements, n'en a pas besoin lui-même. Sa mère et ses frères sont tous les malheureux ; immense famille, embrassant l'humanité entière, qu'il est venu épouser, consoler et guérir.

24. « Or, continue l'Évangile, un centurion de Capharnaüm avait un serviteur qui lui était cher et qui allait mourir. En apprenant que Jésus était là, il lui envoya quelques anciens d'entre les Juifs, pour le prier de venir dans sa maison et de guérir son serviteur.

Ceux-ci, en arrivant, le supplèrent avec instance. Il mérite cette faveur, dirent-ils, car il aime notre nation; et c'est lui qui a fait construire notre synagogue. — Jésus leur répondit : J'irai, et je guérirai son serviteur. — Aussitôt il se mit en marche avec eux. Comme il approchait de la maison, le centurion, avec quelques-uns de ses amis, se présenta à sa rencontre : Seigneur, lui dit-il, je ne suis pas digne que vous entriez dans ma demeure; mais dites seulement une parole et mon serviteur sera guéri. Moi-même, je suis dans la dépendance d'un autre. Cependant j'ai des soldats sous mes ordres, et quand je dis à l'un : Va, il va; viens, il vient; et si je dis à mon serviteur : Fais cela, il le fait. — En l'entendant parler ainsi Jésus fut dans l'admiration, et s'adressant à ceux qui le suivaient : En vérité, je vous le dis, s'écria-t-il, je n'ai pas rencontré une telle foi en Israël. C'est pourquoi, je vous l'affirme, des multitudes viendront, de l'orient et de l'occident, pour se reposer avec Abraham, Isaac et Jacob dans le royaume des cieux. Et cependant les fils mêmes du royaume seront jetés dans les ténèbres extérieures : C'est là qu'il y aura des pleurs et des grincements de dents. — Ensuite il dit au centurion : Allez, et qu'il vous soit fait selon que vous avez cru ! — Or, le serviteur fut guéri à l'instant même ¹. » — Le soldat romain en face de la divinité de Jésus-Christ est un des plus admirables traits de l'Évangile. Ce centurion qui avait peut-être traversé les Gaules et la Germanie avec les légions de Varus, vient achever ses derniers jours en Judée. Il a toute la bonté du vétéran, avec toute la discipline du légionnaire. Il bâtit une synagogue à ses administrés Galiléens; et il commande à ses subalternes avec la fierté et le laconisme d'un fils de Romulus. « Va, » leur dit-il, et ils vont. « Viens, » et ils viennent. Le commandement bref et précis de César est passé dans le langage militaire de Rome. Mais sous cette rude écorce, quelle élévation de pensée, quelle délicatesse de sentiment ! Jésus lui-même admire la foi de ce Romain. Jamais en effet, l'affirmation de la divinité du Sauveur ne fut plus solennellement exprimée. On dirait que la tendresse du plus fervent

¹ Luc, VII, 1-10; Matth., VIII, 5-13.

apôtre s'est unie, dans le cœur du soldat, à l'énergie du caractère national. « Seigneur, dit-il, je suis indigne de vous abriter sous mon toit. Dites une parole, et mon serviteur sera guéri. » La nature obéit à vos lois, puisque vous êtes son Dieu. Moi même, officier d'un grade inférieur dans les armées du César Tibère, je n'ai qu'un mot à dire, et mes soldats exécutent mes ordres. Vous, maître souverain, parlez, et les éléments dociles obéiront à votre voix. — Tel est le sens de ces énergiques paroles : et la foi du centurion est exaucée. Le rationalisme cherchera par quelle merveille de contact à distance, un serviteur mourant, qui « n'eut pas » le plaisir de voir une personne exquise, fut guéri à l'instant même.

§ V. Excursion en Galilée.

Résurrection
du fils de la
veuve de
Naïm.

25. « Jésus parcourut ensuite les villes de la Galilée, dit saint Matthieu, prêchant le royaume de Dieu et enseignant les peuples ¹. Or, comme il passait dans une ville appelée Naïm, ses disciples et une foule nombreuse l'entouraient. En approchant de la ville, il se trouva qu'on portait au tombeau le fils unique d'une veuve. Un grand nombre de personnes de la ville suivaient la malheureuse mère. En la voyant le Seigneur fut ému d'un sentiment de miséricorde. Ne pleurez point, lui dit-il. — Et s'approchant, il posa la main sur le cercueil. Ceux qui le portaient s'arrêtèrent. Jeune homme, dit Jésus, levez-vous! Je vous le commande. — Aussitôt le mort se leva sur son séant, et commença à parler. L'effroi s'empara de tous les assistants; ils glorifiaient Dieu, et s'écriaient : Un prophète s'est levé parmi nous, et Dieu a visité son peuple! — Le récit de ce miracle se répandit dans toute la Judée, et dans les provinces d'alentour ². »

Authenticité
intrinsèque
du récit
évangélique.

26. Le rationalisme moderne regrette qu'une académie de Rome ou d'Athènes n'ait point songé à envoyer une commission scientifique à Naïm, petite ville de la tribu d'Issachar, aux pieds du mont Thabor, pour constater la réalité du miracle, au moment où Notre-

¹ Matth., XI, 1. — ² Luc, VII, 11-17.

Seigneur l'accomplit. Que faisaient donc les savants officiels chargés d'exercer la royauté des intelligences, à l'époque du César Tibère? Leur négligence est inconcevable; cependant on pourrait invoquer à leur décharge, quelques circonstances atténuantes. Jésus-Christ n'avait, ni publié à l'avance, ni convoqué les savants à venir examiner le grand spectacle de la résurrection d'un mort, aux portes de Naïm. Toutefois les témoins ne manqueront pas à la manifestation divine, et moins l'événement aura été concerté, plus la réalité du prodige sera saisissante. Le hasard de la rencontre, pour donner ce nom tout humain à la disposition de la Providence, qui amenait aux portes de Naïm le convoi funèbre, avec la nombreuse escorte de la mère éplorée, à l'instant précis où le Sauveur entouré lui-même d'une foule immense allait entrer dans la ville, suffit pour écarter toute idée de connivence, de scène préparée dans le but d'agir sur les imaginations. La veuve de Naïm avait bien réellement perdu son fils unique, l'espoir de sa vieillesse, le seul appui de son isolement. Ce ne sont pas des larmes de convention ni des sanglots factices qui s'échappent de son cœur brisé, quand elle accompagne au tombeau de famille le corps inanimé de son enfant, pour le déposer à côté des restes chéris d'un époux. La ville entière, sympathique à cette douleur maternelle, lui forme cortège; et Jésus-Christ, qui devait lui-même être l'objet pour le cœur de Marie d'une désolation semblable, le Dieu-Homme descendu sur la terre pour compatir à toutes les douleurs humaines, est ému de miséricorde. Il touche le cercueil découvert où repose le jeune mort. Ici comme toujours, chaque détail du récit évangélique emporte un caractère d'incontestable véracité. Les cadavres étaient transportés chez les Hébreux, à visage découvert, dans une sorte d'arche, ou cercueil non fermé. Les tombeaux ne pouvaient être dans l'intérieur des villes, où ils eussent constitué en permanence une cause d'impureté légale. Cependant ils devaient être assez rapprochés des habitations pour que leur distance n'excédât point l'intervalle qu'il était permis de franchir un jour de sabbat. On pouvait ainsi, sans violer le repos sabbatique, ne pas laisser séjourner le cadavre dans la maison mortuaire, et le conduire

immédiatement au tombeau, où une chambre était disposée pour donner les derniers soins de la sépulture. C'étaient là des usages exclusivement propres à la nation juive. Les Égyptiens, par exemple, avaient des coutumes toutes différentes. Ils gardaient fort longtemps les corps, pour les soumettre à leurs procédés d'embaumement, et les transportaient définitivement au tombeau, dans des cercueils hermétiquement fermés, et affectant la forme des momies elles-mêmes. Les Romains qui pratiquaient la crémation des corps, ne se servaient point de cercueil. Les cadavres, parés comme pour une fête suprême, étaient portés au bûcher sur une litière d'apparat. Le récit de l'Évangile, dans sa simplicité divine, est donc d'une vérité locale qui fera à jamais le désespoir des rationalistes de l'avenir.

Le rationalisme et le ressuscité de Naïm.

27. Et maintenant, on comprend sans peine comment le mort, ressuscité à la voix souveraine de Jésus, put se lever sur son séant, sans qu'on eût à déclouer la bière, ou à enlever un couvercle qui n'existait pas. On conçoit qu'il put sortir, sans aide, du cercueil, et que Jésus le rendit à sa mère, sans qu'il eût été besoin de le débarrasser des bandelettes ou des linceuls dont il n'était pas encore enveloppé. Mais qu'on explique, si l'on peut, par tous les artifices du rationalisme moderne, comment, sous les yeux d'une ville entière, en présence d'une double escorte, celle qui sortait de Naïm à la suite du convoi funèbre, et celle qui y entraît à la suite du divin Maître, qu'on explique que ce mort tant pleuré ressuscite soudain à la parole de Jésus : « Jeune homme, levez-vous ; je vous le commande ! » Une léthargie, subitement dissipée par le double courant de la multitude se dirigeant en sens inverse ! On l'a dit, parce qu'il faut bien dire quelque chose. Mais pourquoi ce courant n'agit-il qu'au moment où Jésus parle ? Quel prodigieux hasard, plus incroyable que tous les miracles ! La commotion produite par l'éclat de voix qui retentit dans le silence général ! On l'a dit encore. Mais les lamentatrices, les chœurs de musiciens précédaient, en chantant, le cortège funèbre. Le silence de la mort ne régnait pas, comme chez nous, autour du cadavre. Quoi donc ! est-il fort difficile de reconnaître que si Jésus-Christ n'avait pas fait de miracles,

s'il n'avait pas ressuscité les morts, jamais il n'eût converti le monde païen, et jamais il n'eût ressuscité une seule âme. Le fils de la veuve de Naïm, ce jeune homme que le Sauveur rappela à la vie et rendit à sa mère, fut lui-même un instrument de résurrection spirituelle, et un témoin irrécusable de la divinité de Jésus-Christ. Voici comment s'exprime Quadrat, dans son Apologie adressée à l'empereur Adrien, l'an 131 de notre ère : « Les miracles de Notre Sauveur » furent toujours opérés en public, parce qu'ils étaient vrais. Ainsi, » les malades qu'il a guéris, les morts qu'il a ressuscités ont été » vus par tout le monde, non pas seulement à l'époque même du » prodige, mais longtemps après. On a pu les interroger, et pen- » dant la période que Jésus passa sur la terre, et depuis son Ascen- » sion, à laquelle ils ont survécu. Quelques-uns d'entre eux vivent » encore de nos jours ¹. » Que le rationalisme moderne se débarrasse, comme il pourra, de semblables témoignages !

28. Le miracle de Naïm eut un retentissement considérable. Peut-être faut-il rattacher à cette époque de la vie du Sauveur les relations qu'un chef de tribus arabes, Abgar, voulut entretenir avec lui. La tradition a conservé le nom de cet étranger, et tout porte à croire que, si les textes actuellement connus sous le titre de : *Lettres d'Abgar*, sont d'origine ou de traduction plus récentes, le fait lui-même d'une députation de ce prince, envoyée à Jésus-Christ, est historique. Quoi qu'il en soit, les disciples de Jean hésitaient encore à venir se ranger sous la direction de Celui que leur maître avait appelé : L'Agneau de Dieu. Le Précurseur était toujours détenu dans la forteresse de Machéronta. Hérode Antipas avait résisté jusque-là aux sollicitations d'une épouse ambitieuse et cruelle. Il reculait devant un crime, moins peut-être par un sentiment de justice que par la crainte d'un soulèvement populaire. L'illustre captif profita

Les disciples
du Précur-
seur envoyés
à Jésus.
Eloge de saint
Jean-Baptiste
par le
Sauveur.

¹ Τοῦ δὲ Σωτῆρος ἡμῶν τὰ ἔργα ἀεὶ παρῆν Ἀληθῆ γὰρ ἦν · οἱ θεραπευθέντες, οἱ ἰνασάντες ἐκ νεκρῶν, οἱ οὐκ ὤφθησαν μόνον θεραπευόμενοι, καὶ ἀνιστάμενοι, ἀλλὰ καὶ ἀεὶ παρόντες · οὐδὲ ἐπιδημοῦντος μόνον τοῦ Σωτῆρος, ἀλλὰ καὶ ἀπαλλαγέντος, ἦσαν ἐπὶ χρόνον ἰκανόν, ὥστε καὶ εἰς τοὺς ἡμετέρους χρόνους τινὲς αὐτῶν ἀφίκοντο. (Quadrat., *Apolog. ad Adrian.*; Eusèb., *Histor. eccles.*, lib. IV, cap. III; *Patrol. græc.*, tom. XX, col. 308.)

des derniers instants que lui laissait la modération ou la pusillanimité du tétrarque. Il fit venir deux de ses plus fidèles disciples, et les adressa directement à Jésus. « Jean-Baptiste, dirent-ils au Sauveur, nous envoie à vous. Êtes-vous celui qui doit venir, ou devons-nous en attendre un autre? — Or, en ce moment, Jésus était environné d'une grande multitude de peuple. En présence des disciples de Jean, il guérit les malades de leurs infirmités ou de leurs plaies, délivra les démoniaques et rendit la vue aux aveugles. Prenant ensuite la parole, il répondit aux envoyés : Allez dire à Jean ce que vous avez entendu et vu. Les aveugles voient, les boiteux marchent, les lépreux sont guéris, les sourds entendent, les morts ressuscitent, l'Évangile est annoncé aux pauvres, et bienheureux celui qui ne prendra point de moi un sujet de scandale! — Après le départ des envoyés, Jésus parla de Jean à la foule qui l'entourait. Qu'êtes-vous allés voir au désert? dit-il. Un roseau agité par le vent? Mais enfin qu'êtes-vous allés voir? Un homme vêtu de pourpre? Ceux qui portent des vêtements somptueux et vivent dans les délices, habitent le palais des rois. Qu'êtes-vous donc allés voir? Un prophète? Oui, certes, je vous le dis; et plus qu'un prophète. Car c'est de lui qu'il a été écrit : Voici que j'envoie mon Ange devant toi, pour te préparer la route. En vérité, je vous le dis : Parmi les enfants des femmes, nul ne fut plus grand que Jean-Baptiste; et pourtant le moindre dans le royaume de Dieu est plus grand que lui. Depuis l'apparition de Jean-Baptiste, le royaume des cieux souffre violence, et les violents le ravissent. Jusqu'à lui, Loi et Prophètes, tout était la figure de l'avenir. Mais Jean, si vous voulez le comprendre, c'est Élie, celui dont l'avènement était prédit. Que celui-là entende, qui a des oreilles pour entendre ¹. »

29. L'éloge du Précurseur, dans la bouche du divin Maître, c'est l'éloge de l'Évangile lui-même. D'où vient la supériorité si hautement accusée de Jean-Baptiste? En quoi est-il plus grand que Moïse, Élie, Isaïe ou Daniel? Si Jésus-Christ n'est pas Dieu, si son règne n'est pas celui de l'Emmanuel, s'il n'est pas le terme auquel

¹ Matth., XI, 1-15; Luc, VII, 18-28.

Parmi les enfants des femmes, nul ne fut plus grand que Jean-Baptiste.

aboutissent les figures, les prophéties, les rites et les observances du Testament antique, Jean-Baptiste n'a aucun titre particulier pour prendre rang au-dessus des personnalités les plus glorieuses de l'histoire humaine. Il a passé sa vie au désert. Moïse et Élie l'ont fait. Il a prêché au peuple la pénitence. Jonas l'avait fait avant lui. Il a baptisé les multitudes dans l'eau du Jourdain. Moïse avait baptisé la race juive dans la nuée lumineuse et les flots de la mer Rouge. Chaque jour, les prêtres de Jérusalem baptisaient les prosélytes dans l'eau de la piscine Probatique, ou dans les citernes de Siloë. Mais les miracles de Moïse, ceux d'Élie, d'Isaïe et des autres prophètes, Jean-Baptiste ne les avait pas renouvelés. En quoi donc consiste pour lui cette grandeur exceptionnelle, que « nul homme » né d'une femme » n'atteignit et n'atteindra jamais ? C'est qu'il fut l'Ange du Messie et le Précurseur terrestre du Verbe incarné. Voilà sa prérogative incommunicable. Le jour dont Abraham avait désiré voir l'aurore ; l'étoile de Jacob dont Moïse aurait voulu contempler le rayon, des hauteurs de Phasga ; le véritable roi d'Israël qui devait achever l'œuvre d'Élie en détruisant les autels des faux prophètes ; le Fils d'une Vierge mère dont Isaïe avait salué de loin le berceau ; le Christ chef ; le Fils de l'homme, assis sur le trône de l'Ancien des jours, que Daniel proclamait dans son extase, Jean-Baptiste le vit de ses yeux mortels, le désigna du doigt, et proclama son avènement. Toute la gloire du Précurseur est là. Il ne fut point, au désert, le roseau agité qui vacille à tout souffle des vents. Sa voix ne répéta qu'une seule parole : Il est venu, l'Agneau de Dieu ! — Aux Scribes de Jérusalem, à la multitude qui se presse sur les rives du fleuve de la Judée, à ses disciples dans la prison de Machéronta, il tient le même langage. Ni les faveurs du tétrarque, ni les séductions d'une cour voluptueuse, étalant, au mépris de la loi mosaïque, un luxe étranger et corrompu, n'ont fait fléchir sa grande âme. Il va mourir, victime des passions d'une femme ; mais il lègue à Jésus les disciples de sa dernière heure. Toute l'histoire du Testament Ancien se concentre et se résume dans la personne de Jean-Baptiste, qui renvoie à l'auteur du Testament Nouveau les splendeurs et les magnificences d'un passé de quatre mille ans.

Les villes
maudites
de la
Décapole.

30. « En entendant l'éloge du Précurseur, reprend l'Évangéliste, le peuple et les Publicains, qui tous avaient reçu le baptême de Jean, rendaient gloire à Dieu. Mais les Pharisiens et les Docteurs de la Loi, qui n'avaient pas voulu recevoir ce baptême, murmuraient contre les paroles de Jésus, et accueillaient avec dédain la révélation de Dieu. Le Seigneur dit alors : A qui pourrai-je comparer les hommes de cette génération ? A qui ressemblent-ils ? Ils sont pareils aux enfants qui s'asseoient sur les places publiques, et se renvoient les uns aux autres ce chœur proverbial : Nous avons chanté au son des trompettes, et vous n'avez point dansé ! Nous avons modulé des lamentations, et vous n'avez point pleuré ! — En effet, Jean-Baptiste a paru ; il ne mangeait point de pain, il n'a jamais bu de vin, et vous avez dit : C'est un possédé du démon ! Le Fils de l'homme est venu, mangeant et buvant, et vous dites : C'est un homme de bonne chère, ami du vin. Les Publicains et les pécheurs sont ses favoris ! — Alors, Jésus fit entendre ces reproches sur les cités au milieu desquelles il avait accompli des miracles, et qui n'avaient pas voulu faire pénitence : Malheur à toi, Corozain ! malheur à toi, Bethsaïda ! Car si les villes de Tyr et de Sidon avaient été témoins des prodiges opérés parmi vous, depuis longtemps elles eussent fait pénitence sous la cendre et le cilice. Aussi, je vous le dis, au jour du jugement, Tyr et Sidon seront traitées plus favorablement que vous. Et toi, Capharnaüm, qui pouvais t'élever jusqu'aux cieux, tu seras abaissée jusqu'aux enfers, parce que si les miracles qui ont éclaté dans ton sein avaient eu lieu à Sodome, peut-être cette cité subsisterait-elle encore aujourd'hui ! En vérité, je l'affirme, le jugement de Sodome sera moins rigoureux que le tien ¹. »

Accomplissement de la prophétie du Sauveur relative aux villes maudites.

31. On cherche aujourd'hui sur les rives du lac de Tibériade, dans la Décapole antique, l'emplacement de Capharnaüm, de Corozain et de Bethsaïda. La solitude et le silence planent sur les villes ingrates. « Capharnaüm n'existe plus, dit le docteur Sepp ². » Deux palmiers seulement qui croissent au milieu des ruines, et les vestiges d'un port sur le lac sont les seuls monuments de la

¹ Matth., XI, 16-24 ; Luc, VII, 29-35. — ² Sepp, *Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, tom. II, pag. 150, 151.

» cité galiléenne. Corozain et Bethsaïda ont entièrement dis-
 » paru, et l'on ignore jusqu'à leur situation. La délicieuse con-
 » trée de Génésareth est habitée aujourd'hui par les Arabes du
 » désert, qui vivent à demi nus sous des tentes. Le palmier, signe
 » de victoire, qui faisait jadis l'ornement de toutes ces campagnes,
 » a presque entièrement disparu d'un pays que Dieu a livré, comme
 » une proie, à tous les peuples de la terre; il n'en reste plus qu'un
 » seul de la forêt célèbre qui entourait autrefois Jéricho. Une tour,
 » construite au temps des croisades, et quelques huttes arabes,
 » indiquent, d'une manière assez douteuse, l'emplacement où fut
 » située cette ville, fameuse par son amphithéâtre et les palais
 » qu'Hérode y fit construire. On n'aperçoit plus çà et là que des
 » cyprès ombrageant les tombeaux d'un peuple étranger. Les
 » ronces et les épines ont remplacé l'arbuste qui fournissait un
 » baume renommé jadis dans tout l'univers. » La malédiction de
 Jésus-Christ s'est donc vérifiée au pied de la lettre. Les rationalistes
 de la Galilée qui insultaient le Sauveur, méprisèrent, sans doute,
 comme des exagérations sans valeur, l'anathème que Jésus portait
 contre leur patrie. Ils étaient puissants, riches et nombreux; l'a-
 bondance du sol, la douceur du climat, l'importance de leurs rela-
 tions commerciales, le développement de leur industrie, tout cela
 leur semblait un gage d'avenir; et ils ne daignèrent pas se préoc-
 cuper de la condamnation solennelle qui venait de les frapper.
 Hélas! les rationalismes de tous les temps se ressemblent. Leur
 aveuglement est le même. La grâce divine s'épuise contre leur
 obstination. La trompette des jubilés de miséricorde ne les amène
 point aux fêtes du Seigneur; les lamentations et les cris d'a-
 larne des prophètes ne les réveillent point de leur léthargie. Ainsi
 arrivent, sur les sociétés, les fléaux de la justice; ainsi passe sur
 les nations le niveau de la vengeance céleste!

32. Cependant, l'incrédulité d'une race, d'une contrée ou d'une
 époque, n'arrêtera jamais l'essor de la parole divine : le char de
 l'Évangile, est celui de la vision d'Ézéchiël; il marche toujours en
 avant, écrasant les résistances et portant sa lumière à des plages

Election
 des soixante-
 douze
 disciples.

nouvelles. « Le Seigneur, dit saint Luc, désigna soixante-douze de ses disciples, et les envoya parcourir les cités et les campagnes qu'il devait lui même visiter. La moisson est immense, leur dit-il, et les ouvriers sont en petit nombre; priez donc le Maître du champ d'envoyer des ouvriers à sa moisson. Allez, guérissez les malades, et dites-leur : Le royaume de Dieu est proche. Si l'on refuse de vous donner l'hospitalité dans quelque ville, présentez-vous sur la place publique et dites aux habitants : Nous secouons sur vous jusqu'à la poussière de votre cité, qui s'est attachée à nos sandales : mais sachez que le royaume de Dieu est proche ! — Ainsi vous me rendrez témoignage. Quiconque vous écoute, m'écoute. Qui vous méprise, me méprise. — Les soixante-douze partirent donc, et ils revinrent pleins de joie, disant à Jésus : Seigneur, les démons eux-mêmes nous sont soumis, quand nous leur parlons en votre nom ! — Jésus leur répondit : Je vois Satan foudroyé tomber du ciel. Je vous ai donné le pouvoir de fouler aux pieds les serpents et les scorpions, d'écraser la tête de l'ennemi. Cependant, ne vous réjouissez point de ce que les esprits du mal vous sont soumis, mais réjouissez-vous de ce que vos noms sont écrits dans les cieux. — En ce moment, il parut tressaillir d'allégresse dans l'Esprit-Saint, et il dit : Je vous rends grâces, ô Père, Dieu de la terre et des cieux, parce que vous avez caché ces choses aux regards des sages et des prudents, et que vous les avez révélées aux petits. Il en est ainsi, ô Père, parce que tel est le conseil de votre Providence. Tout a été remis en mon pouvoir par mon Père. Or, nul ne connaît le Fils, sinon le Père, et nul ne connaît le Père sinon le Fils et ceux auxquels le Fils voudra le révéler. — Puis se tournant vers ses disciples, il reprit : Heureux les yeux qui voient ce que vous voyez ! Car, je vous le dis, les Prophètes et les rois ont désiré contempler les merveilles dont vous êtes témoins, et ils ne les ont pas vues. Ils ont souhaité entendre ce que vous entendez, et ils ne l'ont point entendu. Venez à moi, vous tous qui êtes accablés sous le poids du labour et de la fatigue et je vous soulagerai. Prenez mon joug sur vos épaules, et apprenez de moi que je suis doux et humble de

cœur. Ainsi vous trouverez le repos de vos âmes, car mon joug est suave et mon fardeau est léger ¹. »

33. La constitution divine de l'Église se poursuit dans la trame du récit évangélique, selon l'unité de vues de son fondateur. Après les apôtres, les disciples : les premiers moins nombreux, parce qu'ils ont la charge de la surveillance et qu'ils occupent un plan supérieur dans la hiérarchie; les seconds en nombre plus considérable, pour que le ministère de salut atteigne tous les besoins, toutes les infirmités du corps social; mais les uns et les autres supérieurs à la foule des fidèles; séparés du reste des frères par l'élection divine, et par l'investiture d'un pouvoir qui n'appartient qu'à eux. L'armée du sacerdoce catholique, aujourd'hui rangée sous la direction des évêques, successeurs des apôtres, et soumis eux-mêmes à l'autorité du successeur de Pierre « chargé de paître les brebis avec » les agneaux et de confirmer ses frères dans la foi, » est-elle autre chose que l'institution de Jésus-Christ lui-même, perpétuée jusqu'à nous, par un phénomène d'immortalité qui constitue un miracle du premier ordre? Les œuvres des hommes sont laborieuses. Que de recherches, de combinaisons, de tâtonnements pour mettre debout la moindre constitution sociale, et lui procurer quelques années de stabilité et de vie? Notre-Seigneur Jésus-Christ constitue son Église sur un rocher qui défiara à jamais toutes les tempêtes, et cette œuvre ne lui coûte qu'une parole! C'est que le pouvoir universel a été remis au Fils de l'homme par le Père; c'est que chaque parole du Verbe incarné est à la fois une création et un enseignement. Aux époques d'épanouissement de la foi chrétienne, tous les pouvoirs, toutes les autorités, toutes les forces sociales se concentreront dans les mains de l'Église, l'épouse du Dieu « à qui » toutes choses ont été données par le Père. » Aux époques d'hostilité contre le Christ et son Église, on chassera les apôtres et les disciples, on les renverra aux catacombes; mais le triomphe de Jésus-Christ et de l'Église n'en sera que plus éclatant. C'est Jésus qui donne aux âmes comme aux sociétés le repos et la paix, dans

Le sacerdoce
dans l'Église.
Le joug de
l'Évangile.

¹ Luc, x, 1-24; Matth., xi, 25 ad ultim.

le joug suave de l'Évangile. La guerre contre le Christ est le premier châtiment de ceux qui la font. Quand les hommes, dans leur orgueil, croient avoir tué l'Église, ils n'ont fait que se suicider, et les générations meurtries et ensanglantées ne tardent pas à redemander le joug de l'Évangile. L'expression : Joug de la Loi, était familière aux Juifs. Ils considéraient les *Théphilm*, ou bandelettes qu'ils s'attachaient autour de la tête et des bras, comme les liens de ce joug par lequel Dieu voulait s'unir la race d'Abraham. La parole de Notre-Seigneur fait allusion à cette formule tout hébraïque, et lui emprunte une signification profonde, qui dut soulever l'indignation des Docteurs juifs. Comment Jésus osait-il apporter au monde un autre joug que celui de la loi mosaïque? Comment pouvait-il afficher la prétention d'appeler « son joug suave et son fardeau léger, » par opposition au joug du Sinaï? C'étaient là des affirmations qu'un Dieu seul pouvait faire entendre; mais surtout c'étaient là des mystères ineffables de grâce et de miséricorde, qui demeureront cachés « aux sages et aux prudents » de tous les rationalismes. Combien pourtant d'humbles de cœur, de petits et de pauvres ont trouvé et trouveront, jusqu'à la fin des temps, le repos pour leurs âmes, dans la suavité du joug de Jésus-Christ !

La pécheresse chez le pharisien Simon. Les saintes femmes.

34. « Or, continue l'Évangile, un Pharisien, nommé Simon, invita le Seigneur à manger avec lui. Jésus s'étant rendu dans sa maison, prit place sur le triclinium. En même temps, une pécheresse de la ville, ayant appris qu'il était à table dans la maison du Pharisien, s'y rendit elle-même, portant un vase d'albâtre rempli de parfums. Elle se plaça derrière lui, et commença à arroser de larmes les pieds de Jésus; elle les essuyait avec les cheveux de sa tête, les baisant avec respect, et les oignant d'une huile parfumée. Le Pharisien, l'ayant vue, disait en son cœur : Si cet homme était un Prophète, il saurait quelle est la femme dont il souffre le contact, il n'ignorerait pas que c'est une pécheresse. — Jésus prenant la parole : Simon, dit-il, j'ai une question à vous faire. — Maître, répondit le Pharisien. — Un créancier avait deux débiteurs : l'un devait cinq cents deniers, et l'autre cinquante. Comme ils n'avaient ni l'un ni l'autre le moyen de s'acquitter, le créancier

leur fit à tous deux remise de la dette. Quel est celui qui aura le plus d'amour pour le généreux créancier? — Simon répondit : J'estime que ce sera le débiteur auquel il a remis la dette la plus considérable. — Vous avez bien jugé, dit Jésus. — Se tournant alors du côté de la pécheresse, il dit à Simon : Voyez-vous cette femme ? Je suis entré dans votre maison, et vous ne m'avez pas donné d'eau pour me laver les pieds, mais celle-ci m'a arrosé les pieds de ses larmes, et les a essuyés avec ses cheveux. Vous ne m'avez point donné le baiser de l'hospitalité ; mais celle-ci, depuis qu'elle est entrée, n'a cessé de couvrir mes pieds de baisers ; vous n'avez pas versé d'huile sur ma tête, mais celle-ci a répandu des parfums sur mes pieds. C'est pourquoi je vous dis que beaucoup de péchés lui sont remis, parce qu'elle a beaucoup aimé. Celui à qui on remet moins, a moins d'amour. — S'adressant alors à la femme, il lui dit : Vos péchés vous sont remis. — Les convives se disaient en eux-mêmes : Quel est donc cet homme qui prétend remettre les péchés? — Et Jésus dit encore à la femme : Votre foi vous a sauvée. Allez en paix ¹. — Depuis lors, quand Jésus parcourait les cités et les bourgades, prêchant et évangélisant le royaume de Dieu, en compagnie des douze, quelques femmes qu'il avait guéries de leurs infirmités et dont il avait chassé l'esprit du mal le suivaient : entre autres, Marie surnommée Magdeleine, délivrée de sept démons ; Jeanne, épouse de Chusai, intendant d'Hérode ; Suzanne, et plusieurs autres qui le servaient et pourvoyaient à ses besoins par leurs richesses ². »

35. Le nom de la pécheresse qui reçoit l'absolution du divin Maître, dans la maison du Pharisien, n'est pas positivement inscrit au texte de saint Luc, qu'on vient de lire. Il se laisse pourtant assez clairement entrevoir, dans le rapprochement établi par l'Évangéliste entre l'épisode du repas chez Simon, et la mention des femmes dévouées qui suivirent, dès lors, Notre-Seigneur Jésus-Christ dans ses voyages. Marie-Magdeleine y est nommée la première, avec cette particularité significative que le Sauveur

Identité de
la pécheresse
de l'Évangile
avec Marie
Magdeleine.

¹ Luc, VII, 36 ad ultim. — ² Luc, VIII, 1-3.

l'avait délivrée de sept démons, c'est-à-dire, selon la pensée de saint Grégoire le Grand, l'avait arrachée à l'empire des habitudes vicieuses, dans lesquelles la pécheresse avait vécu jusque-là. On conçoit cependant que cette induction ne serait ni assez précise, ni assez rigoureuse, pour établir seule l'identité de la pécheresse et de Marie-Magdeleine. Mais l'Évangile de saint Jean contient une désignation beaucoup plus explicite. « Marie, sœur de Marthe et » de Lazare, dit-il, était cette femme, qui avait répandu des parfums sur le Seigneur, et lui avait essuyé les pieds de ses cheveux ¹. » Le nom de la pécheresse, passé sous silence dans le récit de saint Luc, se trouve donc indiqué par saint Jean. La pécheresse était Marie, sœur de Marthe et de Lazare. Or, Marie, la pécheresse, sœur de Marthe et de Lazare, est bien réellement Marie-Magdeleine, car l'évangéliste saint Marc s'exprime ainsi : « Jésus » étant ressuscité le matin, le premier jour de la semaine, il apparut » d'abord à Marie-Magdeleine, de laquelle il avait chassé sept démons ². » Voilà, dans leur ordre logique, les données empruntées au texte même des Évangiles, qui établissent nettement l'identité de la pécheresse avec Marie-Magdeleine. Cette exégèse a pour elle l'unanimité morale de la tradition grecque et latine, qui la confirme. Ici, il faut bien comprendre la valeur de la tradition dans l'Église. En dehors du caractère d'autorité divine que l'Église tient de la promesse formulée par Notre-Seigneur, quand il dit : « Voilà que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles, » la tradition catholique, au seul point de vue de la critique humaine, a une portée immense. L'Église ne fut pas, comme l'institution mosaïque, fondée sur l'explication d'un texte écrit; elle procéda d'un enseignement oral. « Allez, dit Jésus-Christ, enseignez les nations, leur » apprenant à observer tout ce que je vous ai recommandé moi-même. » Toute la vitalité de l'Église catholique est dans ces paroles. L'Église, dépositaire de l'enseignement oral du divin

¹ Joan., XI, 1. — ² Marc, XVI, 9. Voir le développement complet de la question, et la démonstration du fait portée jusqu'à l'évidence dans l'ouvrage de M. Faillon, intitulé : *Monuments inédits sur l'apostolat de sainte Marie-Magdeleine*; tom. I, pag. 1-336.

Maitre, le transmet par la tradition. La tradition, c'est l'Église même. Or, dans une société ainsi constituée, supposer que, pendant dix-huit siècles, l'unanimité des Pères et des Docteurs, l'autorité souveraine du successeur de saint Pierre, chargé de confirmer ses frères dans la foi, ont pu se tromper sur un point de fait concernant l'histoire évangélique elle-même, c'est non-seulement une hérésie au point de vue théologique, mais c'est l'oubli le plus complet de toutes les lois du sens commun. Saint Pierre et les Apôtres savaient-ils le nom de la pécheresse de l'Évangile? Oui, certainement. L'ont-ils appris à leurs successeurs et à leurs disciples? On n'en saurait douter, puisque Tertullien, écrivant à Rome, cent ans après la mort de saint Pierre, nous donne le nom de la pécheresse et l'appelle Marie-Magdeleine. De qui Tertullien, nouvellement converti à la foi chrétienne, avait-il appris ce nom, si ce n'est des successeurs des Apôtres? Et si vous objectez que Tertullien inventait une explication de l'Évangile sans racine dans la tradition ni l'histoire, n'ayant d'autre tradition que la sienne propre, vous vous trouvez en face de cette difficulté insurmontable, savoir, que le jour où le génie de Tertullien, égaré par les prétentions de l'orgueil individuel, vint à soutenir une doctrine contraire à la tradition apostolique, Tertullien, malgré le prestige de son nom et d'un talent immense, fut, à l'instant même, exclu de la communion catholique. Pourquoi, d'ailleurs, Clément d'Alexandrie, Ammonius, Eusèbe de Césarée, ces docteurs de l'Église grecque, enseignent-ils exactement comme Tertullien, que la pécheresse de l'Évangile était Marie-Magdeleine? Pourquoi saint Augustin, saint Jérôme, tous les Pères de l'Église latine, jusqu'à saint Bernard, tiennent-ils le même langage? Quoi! on admet, en histoire, des traditions de famille et de nationalité; on compte sérieusement avec les renseignements transmis de génération en génération, au sein d'une race royale, et l'on voudrait que l'Église catholique, fondée sur la tradition, perpétuée par la tradition, et offrant le spectacle unique, dans les annales du monde, d'une chaîne non interrompue, à travers les âges, de témoignages identiques; on voudrait, au nom de la raison et du sens commun, écarter à priori l'enseignement de la

tradition dans l'Église! Encore une fois, la logique la plus vulgaire est d'accord avec la théologie, pour flétrir un pareil abus de la raison humaine. Nous disons donc avec l'Église, mère et maîtresse de toutes les autres, que la pécheresse et Marie-Magdeleine ne sont pas deux personnalités distinctes, dans l'histoire évangélique. L'apôtre saint Pierre, mort pour la foi de Jésus-Christ, n'a pu induire en erreur les fidèles de Rome sur un fait dont il avait été témoin. L'évangéliste saint Jean, l'apôtre de l'Asie, n'a pu implanter, au sein de l'Église grecque, une tradition erronée sur un point aussi facile à éclaircir que celui d'un nom propre. Et quand le double courant de la tradition grecque et latine se réunit pour attester la même vérité et confirmer le même enseignement, qui osera donc s'inscrire en faux contre un pareil témoignage, au nom de je ne sais quelle animosité de parti pris ou de prétention de secte? Il n'y a pas longtemps encore que, sur la terre de France, on avait la prétention de contrôler ainsi, avec une lamentable indépendance, l'enseignement de l'Église romaine ¹. On se permettait, sur la foi de quelques critiques exagérés, d'effacer de la liturgie sainte des noms qui déplaisaient ou des dates qu'on répudiait. Le nom de Marie-Magdeleine disparut, de la sorte, d'une prose fameuse. On le remplaça par la désignation vague de *pécheresse* ², et l'on crut avoir à jamais éteint la vérité traditionnelle. Comme si la tradition de l'Église universelle, les promesses d'infaillibilité

¹ Il importe cependant de ne pas laisser ignorer que le 1^{er} décembre 1521, la Faculté de théologie de Paris protesta, à l'unanimité de ses membres, contre les tendances des novateurs au sujet de Marie-Magdeleine. On peut lire cette protestation sous le titre de : *Determinatio sacræ Facultatis Theologiæ Parisiensis de unica Magdalenâ*, Faillon, *Monum. inédits*, tom. I, pag. 226-230.

² *Qui Mariam absolvisti,
Et latronem exaudisti,
Mihî quoque spem dedisti.*

(Prose rom. de l'*Office des Morts*.)

Les liturgies gallicanes du XVIII^e siècle supprimèrent le nom de *Marie*, au premier verset, et le remplacèrent ainsi :

Peccatricem absolvisti.

doctrinale données à Pierre et à ses successeurs, eussent été transportées tout à coup, aux XVII^e et XVIII^e siècles, sur la tête de quelques novateurs hostiles à l'autorité de l'Église et à celle des Papes.

36. Au sortir de la maison du Pharisien, continue l'Évangéliste, « on amena à Jésus un muet, qui était possédé du démon. Jésus chassa le démon, et le muet parla. A la vue de ce prodige, la foule dans l'étonnement s'écria : Nest-ce pas là le fils de David ? — Cependant, les Pharisiens et les Scribes, qui le suivaient depuis Jérusalem, dirent : C'est par la vertu de Béezéubub, prince des démons, que cet homme chasse les esprits du mal. — D'autres, pour le tenter, lui demandaient un signe dans le ciel. Jésus, connaissant leurs pensées, leur dit : Tout royaume divisé contre lui-même sera détruit; toute maison divisée contre elle-même tombera en ruines. Si donc Satan est divisé contre lui-même, son empire pourrait-il subsister? Comment donc pouvez-vous dire que c'est par Béezéubub que je chasse les démons? Et si c'était par la vertu de Béezéubub, par qui donc vos propres enfants, mes disciples, les chassent-ils? Aussi, ils seront eux-mêmes vos juges. Comme c'est par le doigt de Dieu que je chasse les démons, il est donc certain que le royaume de Dieu est venu à vous. Quand le fort armé garde le vestibule de sa demeure, tout ce qu'il possède est en sûreté. Mais s'il survient un plus puissant que lui, qui triomphe de sa résistance, il s'emparera des armes dans lesquelles le vaincu mettait sa confiance, et distribuera les dépouilles à ses compagnons. Celui qui n'est pas avec moi est contre moi; celui qui n'amasse pas avec moi, dissipe ses épargnes. Lorsque l'esprit immonde est sorti d'un homme, il s'enfonce dans la solitude, cherchant un lieu de repos; et n'en trouvant point, il dit : Je reviendrai à ma première demeure. Mais, en arrivant, il la trouve nettoyée et parée. Alors il va prendre sept autres esprits, plus méchants que lui-même, et rentrant dans cette maison, ils y établissent leur séjour et le dernier état de cet homme devient pire que le premier. — Pendant qu'il parlait ainsi, une femme, élevant la voix du milieu de la foule, s'écria : Bienheureuses les entrailles qui vous ont porté, et la mère qui vous a nourri de son

Guérison du démoniaque qui était muet. Parabole du fort armé.

lait ! — Mais Jésus reprit : Heureux plutôt ceux qui entendent la parole de Dieu et la mettent en pratique ¹ ! »

La lutte
entre le Verbe
incarné et
Satan, le
prince du
monde.

37. Dans la parabole du fort armé qui veille à la sécurité de ses domaines, tous les assistants, familiarisés avec les idées et les doctrines juives, comprirent parfaitement que Jésus annonçait la grande défaite de l'empire de Satan. Depuis la chute originelle, le prince du mal régnait sur le monde. Le Verbe incarné vient détruire cette tyrannie séculaire ; il distribuera les dépouilles du paganisme vaincu à ses disciples, et l'humanité régénérée se décorera, sous l'influence chrétienne, de merveilles de sainteté et de vertu inconnues au paganisme. Mais l'humanité restera libre de répudier les bienfaits de la Rédemption, et de redemander la servitude de Satan. Alors elle retombera dans une dégradation plus effrayante que la première. Le rationalisme ne paraît pas soupçonner cette vérité terrible, dont la réalisation absolue serait la mort de nos sociétés modernes. S'est-il jamais interrogé lui-même pour se demander s'il ne serait point par hasard l'auxiliaire que le génie du mal, vaincu par Jésus-Christ, appelle à son aide pour reconquérir son domaine perdu ? La question vaut cependant la peine d'être posée, au milieu de nos agitations perpétuelles, de nos décadences morales et de l'abaissement universel. Le règne de Jésus-Christ et le règne de Satan sont en présence. L'expérience des bienfaits de l'un et des désastres de l'autre a été faite. Plaise à Dieu qu'enfin, lassée de tant d'erreurs, de bouleversements stériles et de révolutions sans fin, l'humanité s'écrie avec Jésus : « Heureux ceux qui entendent la parole de Dieu, et la gardent comme le plus précieux des » trésors ! »

Le signe
de Jonas.
Prédiction de
la mort et
de la résur-
rection du
Fils de
l'homme.

38. « Cependant, continue l'Évangile, la foule s'était accrue autour de Jésus. Les Scribes et les Pharisiens redoublaient leurs instances. Maître, disaient-ils, nous voulons voir un signe dans le ciel ². — Il dit alors : Cette génération est une génération perverse. Elle demande un signe ; il ne lui en sera pas donné d'autre que celui du prophète Jonas. De même que Jonas fut trois jours et trois

¹ Matth., XII, 22-31; Marc, III, 23-28; Luc, XI, 14-26. — ² Matth., XII, 38.

nuits dans les entrailles du poisson, ainsi le Fils de l'homme sera trois jours et trois nuits dans le sein de la terre ¹. Ce que Jonas fut pour Ninive, le Fils de l'homme le sera pour vous. Au jugement les Ninivites se lèveront pour protester contre cette génération et la condamner, parce qu'eux du moins firent pénitence à la voix de Jonas. Or, il y a ici plus que Jonas ! La reine de l'Orient se lèvera, au jugement, pour condamner cette génération, parce que cette reine vint des extrémités du monde pour entendre la sagesse de Salomon. Or, il y a ici plus que Salomon ! Quand vous allumez une lampe, vous ne la couvrez point d'un boisseau ; mais vous l'attachez au candélabre pour éclairer ceux qui entrent dans la demeure. La lampe de votre corps c'est votre œil. Si l'œil est sain, tout le corps sera dans la lumière ; si l'œil est vicié, tout le corps sera dans les ténèbres. Prenez donc garde que la lumière qui est en vous ne soit ténèbres. Si vous avez la véritable lumière, sans aucun mélange de ténèbres, alors tout en vous sera lumineux, comme dans la maison où resplendit la clarté de la lampe ². » Le signe de Jonas, la résurrection de Jésus-Christ ; la lumière évangélique, cette splendeur divine qui a brillé dans les ténèbres de l'ancien monde, sont aujourd'hui des faits éclatants, dont la notoriété est universelle. Cependant le rationalisme actuel se place encore sur le terrain du rationalisme pharisaïque. Il persiste à mettre la lumière sous le boisseau, et à sceller le Dieu ressuscité dans la tombe. Merveilleuse persévérance de l'homme à se tromper soi-même, et à s'envelopper d'une atmosphère de ténèbres palpables et d'illusions mensongères ! Le divin Maître épuisa, pour combattre cette funeste inclination au mal volontairement cherché et obstinément maintenu par les consciences coupables, toutes les sollicitudes d'une miséricorde vraiment maternelle. C'est qu'il voulait ménager l'indépendance du libre arbitre humain, et donner à sa doctrine, à ses miracles, à sa vie tout entière, assez d'éclat pour convaincre les âmes droites et pures, sans imposer aux esprits obstinés et superbes, une évidence irrésistible qui eût subjugué de

¹ Matth., XII, 40. — ² Luc, 20-36.

prime abord toutes les révoltes de l'intelligence et du cœur. Telle va nous apparaître, dans une série de paraboles, l'économie divine de la Rédemption.

§ VI. Les paraboles.

**Parabole
du semeur.**

39. « Quand Jésus eut quitté la maison, dit l'Évangéliste, il se trouva environné d'une multitude immense, qui accourait de toutes les villes voisines. Il se rendit aux bords du lac; et, pour échapper à l'empressement de la foule, entra dans une barque qui stationnait sur le rivage. S'étant assis, il parlait en paraboles, et enseignait le peuple resté à terre, sur les rives du lac. Écoutez, dit-il. Le semeur est sorti pour répandre sa semence. A mesure qu'il semait, une partie du grain est tombée sur la voie publique, elle fut foulée aux pieds; les oiseaux du ciel vinrent et la mangèrent. Une autre partie tomba sur un sol pierreux, où la terre n'avait pas une profondeur suffisante; le grain germa, mais, au premier rayon de soleil, la tige, manquant de sève et n'ayant point de racines, se dessécha. Une autre partie tomba au milieu des épines, et les épines croissant avec le grain l'étouffèrent. Enfin le reste tomba sur une terre excellente; le grain germa, la tige grandit et produisit une récolte de trente, de soixante et de cent pour un. — Quand il eut ainsi parlé, il éleva la voix, disant : Que celui-là entende qui a des oreilles pour entendre ! — Or, ses disciples, plus rapprochés de lui, lui demandaient : Pourquoi leur parlez-vous en paraboles et quel est le sens de celle-ci ? — Jésus leur répondit : A vous il a été donné de connaître les mystères du royaume des cieux; mais pour les autres, qui sont du dehors, tout doit leur être manifesté en paraboles, afin que, voyant de leurs yeux, ils ne voient point, et qu'entendant de leurs oreilles, ils n'entendent ni ne comprennent point; de peur qu'ils ne se convertissent, et que leurs péchés ne leur soient pardonnés¹. Car on donnera encore à celui qui possède, et il sera

¹ Le sens de cette parole est suffisamment expliqué par la doctrine relative au libre arbitre humain, que nous avons eu si souvent l'occasion d'établir. Le jansénisme trouvait, après Luther, dans cette expression, la justifi-

dans l'abondance. Mais à l'indigent on ôtera même le peu qu'il possède. Voilà pourquoi je parle à ces incrédules en paraboles. Ainsi s'accomplit pour eux la prophétie d'Isaïe : Vous entendrez de vos oreilles et vous ne comprendrez point, vous contemplerez de vos yeux, et vous ne verrez point. Le cœur de ce peuple s'est endurci ; ses oreilles ont été frappées de surdité ; ses yeux se sont fermés à la lumière, en sorte qu'il ne voit et n'entend rien, qu'il n'a plus l'intelligence du cœur pour se convertir et recevoir de moi la guérison ¹. Pour vous, heureux sont vos yeux qui voient, heureuses vos oreilles qui entendent ² !

40. « Ne savez-vous donc pas, ajouta Jésus, le sens de cette parabole ? Comment dès lors pourrez-vous comprendre les autres ? Écoutez donc sa signification. La semence c'est la parole de Dieu. Le semeur c'est le ministre de la parole. Ce qui tombe sur le chemin, est la figure de ces hommes qui entendent la parole et la laissent enlever, dans leur cœur, par le démon qui les empêche de croire et d'obtenir le salut. La semence qui tombe sur la pierre représente la parole accueillie d'abord avec joie par des hommes inconstants. Ils n'ont point de racines, et changent suivant les occurrences. Que la tribulation survienne, que la persécution s'élève au sujet de la parole, et ils sont vaincus. Leur foi était éphémère ; au temps de l'épreuve, ils se retirent. Le grain qui tombe parmi les épines est la figure de ceux qui écoutent la parole ; mais les peines de la vie, la sollicitude du siècle, la fascination des richesses, les voluptés, toutes les concupiscences pénètrent dans leur cœur, et étouffent la parole qui demeure sans fruit. Ce qui est semé dans la bonne terre représente ceux qui reçoivent la parole dans un cœur plein de rectitude et de sincérité ; ils la conservent avec soin et la font fructifier par la persévérance ³. » Ainsi disait le Sauveur. C'est pour cela sans doute que le rationalisme moderne, examinant chacune de ses paroles, n'y trouve rien de théo-

Interprétation donnée par le Sauveur à cette parabole.

ation de la théorie du serf arbitre, de la damnation fatale et de la prédestination absolue de certaines âmes à l'enfer.

¹ Isa., VI, 9-10. — ² Matth., XIII, 1-16 ; Marc, IV, 1-13 ; Luc, VIII, 4-8. — ³ Matth., XIII, 18-23 ; Marc, 13-25 ; Luc, VIII, 9-15.

logique, ni surtout rien qui ressemble à une doctrine sacerdotale!

Parabole
de l'ivraie.

41. « Jésus, reprend l'Évangile, proposa ensuite cette autre parabole au peuple : Le royaume des cieux peut se comparer à un laboureur, qui a semé de bon grain dans son champ. Or, pendant que les serviteurs dormaient, l'ennemi vint, sema de l'ivraie au milieu du froment, et s'en alla. Quand les tiges furent poussées et que les épis commencèrent à se former, l'ivraie apparut. Les serviteurs du père de famille vinrent le trouver et lui dirent : Maître, n'avez-vous pas semé de bon grain dans votre champ? D'où vient donc cette ivraie? — C'est l'œuvre de l'homme ennemi, répondit-il. — Les serviteurs reprirent : Laissez-nous faire; nous allons l'arracher. — Non, dit-il. En arrachant l'ivraie, vous déracineriez le froment. Laissez-les croître l'un et l'autre jusqu'à l'époque de la moisson. Quand la saison sera venue, je dirai aux moissonneurs : Arrachez d'abord l'ivraie, liez-la en gerbes pour la brûler. Recueillez ensuite le froment, pour le déposer dans mes greniers ¹. »

Parabole
de la
germination.

42. « Jésus disait encore : Il en est du royaume de Dieu comme du semeur qui a jeté le grain dans le sillon. Après qu'il a semé, il va dormir la nuit, vaquer le jour à ses affaires, et cependant le grain germe, et la tige grandit, sans qu'il sache comment. Car la terre produit d'elle-même son fruit : la tige d'abord, ensuite l'épi et enfin le froment qui en remplit les cellules. Quand la maturité est venue, on met la faucille dans le champ, c'est l'époque de la moisson ². »

Parabole
du grain de
sénévé.

43. « A quoi comparerai-je encore le royaume de Dieu? Sous quelle autre image vous le représenter? Le royaume des cieux est semblable au grain de sénévé que prend le laboureur pour le semer dans son champ. C'est la plus petite des graines, et cependant lorsqu'elle a germé, elle s'élève au-dessus des autres plantes cultivées; elle devient un arbre, étend au loin ses branches, et les oiseaux du ciel abritent leurs nids sous ses rameaux ³. »

Parabole
du levain, du
trésor caché,

44. « Le royaume des cieux est semblable au levain qu'une femme mêle dans trois mesures de farine, jusqu'à ce que toute la

¹ Matth., 24-30. — ² Marc, iv, 26-29. — ³ Matth., XIII, 31-32; Marc, iv, 30-32.

pâte ait fermenté. — Il est semblable au trésor caché dans un champ. L'homme qui l'a découvert, en garde le secret, il se hâte de vendre tout ce qu'il possède, et achète le champ précieux. — Il est semblable au trafiquant, qui cherche de vraies perles. Il en trouve une de grand prix, et vend tout ce qu'il a pour en faire l'acquisition. — Ou bien encore il est semblable au filet qu'on jette à la mer, et qui capture des poissons de toute espèce. Quand il est rempli, les pêcheurs le tirent sur la rive, ils s'assoient et procèdent au triage des poissons, conservant les bons dans leurs jarres, et rejetant les mauvais. Il en sera de même, à la consommation des siècles. Les Anges viendront, et sépareront les méchants d'avec les justes, pour les précipiter dans la fournaise ardente. Là, il y aura des pleurs et des grincements de dents. Comprenez-vous ces choses ?

— Oui, Seigneur, répondirent-ils. — Il reprit alors : C'est ainsi que tout docteur, possédant la science du royaume des cieux, doit imiter le père de famille, qui tire de son trésor, suivant les convenances de l'hospitalité, des provisions anciennes ou nouvelles ¹. »

45. « Telles furent les nombreuses paraboles que Jésus adressa à la foule, proportionnant ses discours à l'intelligence des auditeurs. Car il ne parlait au peuple qu'en paraboles, dont il donnait, en particulier, l'interprétation à ses disciples ². Ce fut ainsi qu'ils lui demandèrent : Expliquez-nous le sens de la parabole de l'ivraie semée dans le champ. — Il leur répondit : Le maître qui sème le bon grain, c'est le Fils de l'homme. Son champ est le monde. La bonne semence représente les enfants du royaume ; et l'ivraie, les fils de l'iniquité. L'homme ennemi qui sème l'ivraie, c'est le démon. L'époque de la moisson sera la consommation des siècles. Les moissonneurs sont les Anges. Ce qui a lieu pour l'ivraie qu'on arrache, afin de la jeter au feu, se produira à la consommation des siècles. Le Fils de l'homme enverra ses Anges ; ils rassembleront tous les auteurs de scandale, tous les artisans d'iniquité, et les précipiteront dans la fournaise de feu, dans la région des pleurs et des grincements de dents. Alors les justes, radieux comme le soleil,

de la perle
et du filet.

Caractère
divin des pa-
raboles.

¹ Matth., XIII, 44-52. — ² Marc, IV, 33-34.

Brilleront au royaume de leur Père ¹. » — La prophétie et la doctrine s'unissent dans ces similitudes, prononcées sur le lac de Tibériade, à la hauteur de la pensée et à la simplicité du langage. Jamais un homme n'a parlé ainsi. Le grain de sénevé de la prédication évangélique n'est-il pas devenu l'arbre immense de l'Église où les âmes trouvent un abri depuis vingt siècles ? Et qu'on veuille noter en passant cette particularité significative, qui donne à la parabole comme un cachet d'origine. Le sénevé, dans nos contrées, n'atteint pas même les proportions du plus faible arbuste. Mais dans les climats chauds, comme en Judée, et même en Espagne, ses rameaux se développent avec une vigueur inconnue chez nous. Les campagnes que parcourait le Sauveur en étaient couvertes. On sait que le sénevé d'Égypte avait une réputation spéciale chez les anciens. Les Galiléens, profitant des avantages d'un terrain arrosé par les eaux du lac, avaient introduit cette culture rémunératrice dans leur pays. Tous les autres termes de comparaison, employés par le divin Maître dans ses paraboles, sont, de même, empruntés aux objets avec lesquels ses auditeurs étaient le plus familiarisés. Les filets des pêcheurs, le levain qui communique la fermentation à la pâte étaient d'un usage quotidien. Les rivalités et les haines locales se traduisaient, chez les Galiléens, par un acte de vengeance criminelle. On semait d'ivraie le champ d'un ennemi, à la faveur des ténèbres, ou même à l'heure la plus chaude de la journée, quand le travail était forcément interrompu. Le divin Maître fait allusion à cette lâche et perfide coutume, il développe, à l'aide de cette comparaison, l'admirable économie de la Providence dans le gouvernement du monde. A une époque où les relations sociales étaient sans cesse troublées, d'un côté par les invasions de Rome et la cupidité des proconsuls ; de l'autre, par les incursions des Arabes, c'était chose commune d'enfouir ses trésors, pour les mettre à l'abri de l'avidité du fisc et des chances de la guerre. La mort, la captivité, l'exil, tous les incidents d'une vie sans cesse menacée faisaient disparaître le dépositaire. La parabole du trésor

¹ Matth., XIII, 36-43.

caché était ainsi d'une application fréquente, dans les mœurs de ce temps. Mais Jésus élève la pensée de ses auditeurs vers un trésor plus précieux mille fois : celui de la vérité, de la vie surnaturelle, et du salut par l'Évangile. Enfin, les routes de la Galilée étaient sans cesse traversées par les caravanes qui allaient chercher en Orient les perles dont se paraient les matrones romaines. Et le Sauveur parle aux Juifs de la perle inestimable, dont la possession assure la félicité éternelle.

46. En se rendant au bord du lac, où il adressa ces paraboles à la foule, « Jésus, reprend saint Luc, avait dit aux disciples : Allons à la mer de Galilée pour passer sur l'autre rive. — Comme ils étaient en chemin un Scribe vint à lui, en disant : Maître, je vous suivrai partout où vous irez. — Jésus lui répondit : Les renards ont une tanière, et les oiseaux du ciel leurs nids; mais le Fils de l'homme n'a pas où reposer sa tête. — Un autre qui était parmi les disciples lui dit : Seigneur, permettez-moi d'aller fermer les yeux de mon père, et lui donner la sépulture. — Jésus lui répondit : Suivez moi, laissez les morts ensevelir leurs morts. — Un troisième dit enfin : Seigneur, je vous suivrai, mais permettez-moi d'aller auparavant prendre congé de ma famille. — Jésus lui dit : Quiconque, mettant la main à la charrue, regarde en arrière, n'est point fait pour le royaume de Dieu ¹ » La pauvreté courageusement embrassée, le détachement des préoccupations domestiques et des intérêts de famille, telles sont encore les conditions de l'apostolat. Cet héroïsme est devenu dans l'Église un phénomène si ordinaire qu'on ne le remarque plus. En est-il moins surnaturel, et sa permanence le rend-elle moins miraculeux? « Lorsque le soir fut venu, continue l'Évangile, Jésus dit à ses disciples : Passons de l'autre côté du lac. — Ceux-ci, ayant donc congédié la foule, mirent aussitôt la barque en mouvement, sans que Jésus quittât la place où il s'était assis. D'autres embarcations les suivaient. Pendant la navigation, Jésus s'endormit. Et voici qu'un coup de vent se précipita sur le lac et en souleva les

La tempête
apaisée sur le
lac de
Tibériade.

¹ Matt., VIII, 18-21; Luc, IX, 57-62.

ondes. Le flot envahissait le navire, au point de le couvrir tout entier. La barque était remplie d'eau, et l'on était en péril. Cependant, Jésus dormait, à la poupe, la tête appuyée sur un coussin. Ses disciples, s'approchant de lui, l'éveillèrent et lui dirent : Seigneur, sauvez-nous, nous périssons. Notre vie vous inquiète-t-elle si peu ? — Hommes de peu de foi, répondit-il, pourquoi êtes-vous si timides ? — Se levant alors, il commanda aux vents et à la tempête. Il dit à la mer : Tais-toi et rentre dans le calme. — Aussitôt, le vent cessa, et une grande tranquillité régna sur les flots. Alors Jésus dit à ses disciples : D'où viennent vos frayeurs ? N'avez-vous pas encore la foi ? — Cependant ils étaient pleins d'admiration, et l'effroi les dominait ; ils se disaient l'un à l'autre : Que pensez-vous que soit cet homme ? Il commande à la mer et aux vents ; et les vents et la mer lui obéissent ¹ ! » — « Ce fut ainsi qu'ils traversèrent le lac et abordèrent sur l'autre rive, dans la contrée des Geraséniens, située en face de la Galilée ². »

La barque
de l'Eglise et
les tempêtes
sociales.

47. La voix qui commandait aux vents, sur le lac de Tibériade, n'a cessé de dominer les orages politiques et les tempêtes sociales. Il est une barque qui traverse, depuis dix-neuf siècles, les flots changeants des générations humaines. Elle porte Jésus et sa doctrine. Les successeurs des bateliers Galiléens en sont les pilotes et les matelots. Parfois le vent s'élève en tourbillon furieux ; toutes les passions déchainées agitent le frêle esquif ; la nuit se fait profonde dans les consciences, et l'on n'aperçoit plus, à la lueur des éclairs sinistres, que la cime écumante des vagues prêtes à submerger le navire. La terreur glace tous les courages ; des cris de détresse répondent seuls au bruit de la tourmente ; et cependant Jésus dort. — Quoi, Seigneur ! lui disent encore les timides. Est-ce ainsi que vous prenez souci de notre vie ? L'orage a déjà emporté les voiles et les cordages ; nous ne sommes plus qu'une épave flottante. Un dernier effort de la tempête va tout engloutir à jamais ! — Que de fois n'a-t-on pas redit ces paroles de la défaillance et de la pusillanimité ! Ce n'est point là ce qu'attend le Maître. Il attend qu'on

¹ Matth., VIII, 23-28 ; Marc, IV, 35 ad ultim. ; Luc, VIII, 22-25. — ² Marc, V, 1.

« s'approche de lui, » comme autrefois les disciples. Il attend la prière humble et confiante des âmes fidèles. Il se réveille alors, et se lève, dans sa majesté divine, sur la poupe du navire battu par les flots. Il commande aux événements et aux hommes; « Taisez-vous, rentrez dans le calme, » dit-il aux passions révoltées. Et aussitôt le vent s'apaise, et la tranquillité la plus complète règne sur l'Océan humain.

§ VII. Mort de saint Jean-Baptiste.

48. Un crime s'accomplissait alors à Machéronta, au milieu des fêtes célébrées à la cour d'Antipas. La mort de Jean-Baptiste avait été résolue par Hérodiade. Cette femme attendait l'occasion de consommer enfin sa vengeance. « Un jour favorable se présenta, dit l'Évangile. A l'occasion de l'anniversaire de sa naissance, Hérode donna un grand festin aux princes, aux tribuns et aux grands personnages de la Galilée. La fille d'Hérodiade, la jeune Salomé, entra dans la salle du festin, et exécuta devant les convives une danse qui charma le cœur du monarque et de tous les assistants. Le roi dit à la jeune fille : Demandez-moi ce que vous voudrez, et je vous le donnerai sur l'heure. — Il fit ensuite le serment solennel : En vérité, tout ce que vous demanderez, fût-ce même la moitié de mon royaume, vous sera accordé! — Salomé étant sortie, alla trouver sa mère, lui disant : Que demanderai-je? — La tête de Jean-Baptiste, répondit Hérodiade. — La danseuse rentra précipitamment dans la salle, et dit au roi : Je veux que vous me fassiez apporter, dans un bassin, la tête de Jean-Baptiste. — Le roi fut contristé de cette demande. Cependant en considération du serment qu'il venait de faire et des convives qui l'avaient entendu, ils ne voulut pas affliger la jeune fille par un refus. Il envoya donc un de ses gardes trancher la tête de Jean dans sa prison. Le soldat revint bientôt, apporta sur un plateau la tête sanglante, et l'offrit à la jeune fille qui la remit à sa mère. A cette horrible nouvelle, les disciples de Jean accoururent; ils obtinrent d'emporter le corps de leur maître et le déposèrent dans un tombeau. »

Le festin
ensanglanté
Salomé la
danseuse. La
tête de saint
Jean-Bap-
tiste.

Caractères
intrinsèques
de vérité
du récit évan-
gélisme.
Détails tra-
ditionnels.

49. L'indignation soulevée au sein de la nation juive par le meurtre du saint Précurseur est attestée par l'historien Josèphe. Une sanglante défaite infligée quelque temps après au tétrarque par les troupes d'un chef arabe, nommé Arétas, fut considérée par tout le peuple comme la punition divine de ce forfait inouï. La jeune Salomé, que la cruauté maternelle venait d'associer à un pareil crime, était en ce moment fiancée au tétrarque d'Iturée, Philippe. Peut-être son futur époux assistait-il à ce festin sanglant. Lorsqu'il entendit Hérode-Antipas jurer, à la manière juive, d'accorder à l'élégante danseuse même la moitié de son royaume, il se flatta sans doute que la dot de la jeune fille allait être considérablement augmentée. Quoi qu'il en soit, tout le récit évangélique du festin d'Antipas est en conformité parfaite avec l'état des mœurs hébraïques, telles que les avait faites à cette époque le mélange de la civilisation romaine. Au temps d'Auguste, la coutume depuis longtemps en usage chez les Grecs de terminer les festins d'apparat par des danses mimiques et par des scènes tirées des poètes dramatiques, s'était introduite à la cour des grands dans tout l'Empire romain. Un histrion, Juif de naissance, obtint en ce genre des succès tels à la cour de Néron, que l'impératrice Poppée, en agissait pour lui, comme Hérode-Antipas pour Salomé, et lui demandait publiquement de désigner la récompense qu'il voulait obtenir. Tel était le caractère de cette danse exceptionnelle, exécutée par la fille d'Hérodiade, en présence de convives déjà excités par les fumées du vin. Un trait exclusivement juif se révèle ici, à côté d'une importation étrangère. Les femmes quittaient la salle du festin, quand le repas se prolongeait et menaçait de dégénérer en orgie. Le paganisme ancien de l'Orient, d'Égypte, d'Athènes et de Rome ne connut jamais cette réserve, qui nous fait comprendre comment Salomé, pour exécuter sa danse mimique, fut obligée d'entrer dans la salle du festin, et comment elle dut sortir pour aller consulter sa mère sur la demande à formuler au roi. Saint Jérôme nous a conservé un souvenir traditionnel qui se rattache à cet horrible épisode, et qui peint toute la fureur vindicative d'Hérodiade. « Ce que Fulvie, dit-il, osa faire sur la tête ensanglantée

» de Cicéron, Hérodiade le fit sur celle de Jean-Baptiste. En haine
 » de la vérité, ces deux femmes percèrent de leurs aiguilles d'or la
 » langue éloquente de l'un, et la langue inspirée de l'autre, qui leur
 » avait dit intrépidement la vérité ¹. » D'après le témoignage de Nicéphore Calliste, les disciples du Précurseur obtinrent de transporter son corps à Sébaste, l'antique Samarie, pour le soustraire aux derniers outrages que le ressentiment d'Hérodiade pouvait réserver encore à ses restes sacrés. On sait en effet que Sébaste n'appartenait plus à la domination d'Antipas et qu'elle faisait partie de la province romaine de Judée. Quoi qu'il en soit, Hérodiade et son faible époux, expièrent plus tard leur crime. Dépouillés de leurs états par Caius, successeur de Tibère, ils furent d'abord exilés dans les Gaules, à Lyon, et relégués ensuite en Espagne, où ils trainèrent dans le dénûment les derniers jours d'une existence maudite ². Ces détails dont l'authenticité est incontestable nous sont fournis par l'historien Josèphe. Le mariage de la danseuse avec Philippe, le tétrarque, ne fut point heureux. Philippe mourut prématurément sans avoir eu de postérité, et sa veuve épousa en secondes noces Aristobule, roi de Chalcide, son cousin-germain ³. Telles sont les expressions de Josèphe. Le récit de la fin tragique de la danseuse, tel que l'a enregistré Nicéphore, n'offre pas les mêmes garanties d'authenticité. Traversant un jour une rivière à moitié gelée, dit Nicéphore, la glace se rompit sous ses pieds; elle s'enfonça jusqu'au cou, et ses serviteurs la retrouvèrent enfermée ainsi, et dominant de la tête sa prison de glace ⁴.

¹ Hieronym., *In Ruffin., Apolog.*, lib. II, cap. XLII; *Patrol. lat.*, tom. XXIII, col. 488. — ² Joseph., *Antiq. jud.*, lib. XVIII, cap. IX; *De Bell. jud.*, lib. II, cap. 26. — ³ Joseph., *Antiq. jud.*, lib. XVIII, cap. VII. — ⁴ Niceph. Callist., *Histor.*, lib. I, cap. XX.

CHAPITRE VII.

TROISIÈME ANNÉE DE MINISTÈRE PUBLIC.

SOMMAIRE.

§ I. LES GÉRASÉNIENS.

1. Les démoniaques de Gadara. — 2. Authenticité du récit évangélique. Détails de topographie. — 3. Particularités du récit évangélique. — 4. Caractères des possessions démoniaques. — 5. Impossibilité matérielle de connivence préalable. — 6. La logique de Satan et la logique de Jésus-Christ. — 7. Le démoniaque de Gadara figure du monde païen.

§ II. LE PAIN DU CIEL.

8. Première multiplication des pains. — 9. Authenticité du miracle. — 10. Jésus marche sur les flots. Pierre le suit. — 11. La primauté de Pierre. — 12. Le pain eucharistique. — 13. Caractères d'authenticité intrinsèque du récit évangélique. Le pain descendu du ciel.

§ III. LES PHARISIENS.

14. L'ablution pharisaïque des mains avant le repas. — 15. Les observances pharisaïques. — 16. Les dix malédictions contre les Pharisiens et les Scribes. — 17. Serments pharisaïques. — 18. Le signe dans le ciel. Seconde multiplication des pains. Le levain des Pharisiens.

§ IV. EXCURSION EN PHÉNICIE.

19. Hérode Antipas. — 20. Une émeute à Jérusalem. La tour de Siloë. — 21. La Chananéenne. — 22. Les fils de la Chananéenne. La foi chez les Gentils.

§ V. RETOUR DANS LA DÉCAPOLE.

23. Le sourd-muet de la Décapole et l'aveugle de Bethsaïda. — 24. L'administration du baptême dans l'Église catholique. — 25. *Tu es Petrus.* — 26. La confession de saint Pierre. — 27. Jésus prédit sa passion et sa mort

§ VI. LA TRANSFIGURATION.

28. Récit évangélique de la Transfiguration. — 29. La primauté et l'humilité de Pierre. — 30. La Transfiguration permanente. — 31. Le rationalisme et le miracle de la Transfiguration. — 32. Identification de la montagne de la Transfiguration avec le Thabor. — 33. Le démoniaque de *Dabireh*. — 34. La théorie évangélique du miracle.

§ VII. DERNIER VOYAGE A CAPHARNAUM.

35. Le didrachme pour le Temple de Jérusalem. — 36. Le rationalisme et le miracle. — 37. L'enfance évangélique. — 38. *Quasimodo geniti infantes*. — 39. Les conciles. — 40. Congrégations et *couvents*. — 41. Parabole du créancier impitoyable. — 42. Les serviteurs inutiles.

§ I. Les Geraséniens.

1. La mort du Précurseur fermait le cycle du Testament Ancien, et inaugurait l'ère chrétienne par le martyr. Pendant la tempête du lac de Tibériade, le Précurseur tombait victime des passions humaines. La lutte entre les deux royaumes de la vérité et de l'erreur, entre les Anges de Dieu et les esprits du mal commandés par Satan, se perpétuera ainsi, sur un champ de bataille vaste comme le monde et aussi durable que lui. Le divin Maître a voulu révéler nettement, dans l'Évangile, le caractère de cet antagonisme des esprits. « Le prince du monde doit être chassé de son » domaine. » Quand Notre-Seigneur tenait ce langage en Judée, les temples païens retentissaient de ces lamentations unanimes : « Les » dieux s'en vont! Pan est mort! Les oracles se taisent! » Il y a donc, au delà des limites de la nature visible à nos yeux et perceptible à nos sens, un monde que nous appelons surnaturel, par rapport à notre intelligence bornée, comme dit saint Thomas d'Aquin, mais qui constitue, dans l'ensemble de la création, un échelon supérieur à l'humanité, pour servir d'intermédiaire entre l'homme et Dieu. « Au moment où Jésus quittait le barque, et mettait le pied sur le territoire des Geraséniens ¹, dit l'Évangile, deux possédés du

Les
démoniaque
de Gadara.

¹ Gadara était située au nord, sur les limites de la Pérée, et sur le bord de la rivière nommée Iarmouk, à huit milles romains de Tibériade, et à l'est du lac de Génésareth. La route de Scythopolis à Damas passait par Gadara.

démon accoururent à sa rencontre. L'un de ces hommes avait depuis longtemps quitté les lieux habités ; il ne portait plus de vêtements, et cherchait un abri dans les grottes sépulcrales de la montagne. Il était impossible de le retenir enchaîné. On l'avait souvent garrotté, pieds et mains assujettis par des chaînes de fer ; mais il brisait toutes les entraves et nul ne le pouvait dompter. Nuit et jour, il errait sur les rochers et dans les sépulcres, poussant des cris et se meurtrissant la poitrine à coups de pierre. Du plus loin qu'il vit Jésus, il se mit à courir, et se prosternant devant lui, il l'adora. Elevant ensuite la voix : Jésus, Fils du Dieu très-haut, dit-il, que vous ai-je donc fait ? Etes-vous venu nous perdre avant le temps ? Au nom de Dieu, je vous adjure de ne pas me tourmenter ainsi ! — Car Jésus avait déjà commandé à l'esprit immonde et lui disait : Sors de cet homme ! — Il l'interrogea ensuite et lui dit : Quel est ton nom ? — Je m'appelle Légion, répondit l'esprit ; car nous sommes une multitude. — Et il suppliait le Seigneur de ne pas les chasser de cette terre et de ne pas les contraindre à retourner dans l'abîme. Or, toute la montagne aux environs était couverte de grands troupeaux de porcs, qui paissaient dans les bois. Les esprits supplièrent Jésus de leur permettre d'entrer dans le corps de ces pourceaux : Si vous nous chassez d'ici, envoyez-nous, dirent-ils, dans ces troupeaux de porcs. — Jésus le leur permit. Au même instant, les esprits immondes, sortant de cet homme, entrèrent dans le corps des animaux. Soudain, les porcs,

Joseph (*De Bell. Jud.*, lib. I, cap. v) nous apprend que la population de cette ville était fort riche. Un peu plus haut, au sud, était Gérasa. Ces deux cités faisaient partie de la Décapole, et étaient, d'après Joseph, presque entièrement habitées par des familles païennes. Gadara, primitivement fondée par les Chananéens ou les Phéniciens, puis ruinée par les Asmonéens, avait été relevée par le général romain Pompée, à la prière de Démétrius de Gadara, son affranchi. Elle était la patrie de plusieurs philosophes connus dans l'histoire, tels que *Ænomaüs* le cynique, *Apsinès*, *Philodème* l'épicurien, *Mélagre*, *Ménippe* et *Théodore* le rhéteur, qui avait été précepteur d'Auguste. Gérasa était, d'après son étymologie, la Lutèce ou la *ville de boue* de la Palestine. Son nom venait de son sol bourbeux et des grasses prairies au milieu desquelles elle était située. (Sepp, *Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, tom. II, pag. 81, 82.)

dans un élan irrésistible, coururent de tous les points de la montagne se précipiter à la mer. Ils étaient environ deux mille, qui furent noyés ainsi. Les pâtres, qui les gardaient, coururent pleins d'effroi à la ville, dans les bourgades et dans les villas auxquels ces troupeaux appartenaient, racontant ce qui venait de se passer. Des multitudes de peuple accoururent de toutes les localités environnantes. Ils vinrent à Jésus, et trouvèrent, assis à ses pieds, l'homme qui avait été délivré des démons. Il avait repris ses vêtements, et était sain d'esprit. La foule, à cette vue, témoignait son étonnement. En apprenant ce qui venait d'arriver, la terreur s'empara des Geraséniens. Ils supplièrent Jésus de s'éloigner de leur territoire, tant la crainte les dominait. Le Seigneur remonta alors dans la barque, et commanda de gagner le large. Au moment où il posait le pied sur le navire, le démoniaque qu'il avait délivré le pria de lui permettre de l'accompagner. Mais Jésus ne voulut point y consentir. Retournez, lui dit-il, dans votre maison, parmi les vôtres, et annoncez-leur les grandes choses que Dieu a faites pour vous, dans sa miséricorde. — Cet homme retourna donc dans sa ville natale ; il publiait par toute la Décapole les merveilles que Jésus avait opérées en lui ; et tous étaient dans l'admiration ¹. »

2. Nous sommes ici en présence d'une manifestation solennelle des esprits du mal. Plus les détails en sont extraordinaires, et plus la révélation qui en ressort pour nous est complète. L'épisode du démoniaque de Gadara nous donne la clef de tout le monde surnaturel. L'importance de ce fait, dans le récit évangélique, nous est suffisamment attestée par la mention simultanée des trois Synoptiques. Tout ce qu'on pourrait imaginer d'objections contre la réalité de l'événement lui-même tombe devant ce triple témoignage. Les rationalistes ne manquaient pas plus, au temps de Notre-Seigneur et des Apôtres, qu'ils ne font défaut de nos jours. Les circonstances de la manifestation diabolique ont ici un caractère qui dut paraître alors aussi étrange qu'il peut le sembler à nos modernes sceptiques. Il a donc fallu que le fait fût incontestable,

Authenticité
du récit
évangélique.
Détails de
topographie.

¹ Matth. VIII, 28-33; Marc, v, 1-20; Luc, VIII, 26-39.

pour que saint Matthieu, saint Marc et saint Luc, au risque de heurter tous les préjugés de leur époque et de soulever l'incrédulité de tous les âges, l'inscrivissent au Livre sacré qui renferme l'ensemble de tout le dogme catholique, et la règle de foi de tous les siècles. D'ailleurs l'événement de Gadara eut une notoriété immense. Cette ville, située sur la rive droite du lac de Tibériade, était la capitale de la Pérée. Elle était peuplée de Syriens qui y entretenaient avec les tribus arabes un commerce considérable. L'étendue de ses ruines, que tous les voyageurs modernes ont signalées, confirme son importance à l'époque évangélique. La réputation de ses eaux thermales, qui existent encore aujourd'hui sous le nom de *Hammam-el-Scheik*, et qu'on dit supérieures en propriétés curatives à celles de Tibériade, y attirait alors un grand concours d'étrangers. Les hauteurs étaient couronnées, au temps de Notre-Seigneur, de ces forêts de chênes, si fameuses dans l'Écriture sous le nom de chênes de Basan. Tel était, en effet, le nom antique de la contrée habitée par les Geraséniens. Avant les bouleversements volcaniques et les tremblements de terre ¹ qui ont transformé la

¹ L'histoire a enregistré la date des principaux tremblements de terre qui ont successivement agité le sol de la Palestine, et qui en ont si profondément modifié la nature et l'aspect. Avant l'Ere chrét. on n'en compte que deux : celui qui survint au temps d'Élie, 900 avant J.-C. (III Reg., XIX, 41; cf. tom. II de cette *Hist.*, pag. 594), et celui du règne d'Ozias, 750 av. J.-C. Ce dernier fut si terrible, qu'il est cité comme une époque par les prophètes. (Amos, I, 4; Zach., XIV, 5; cf. tom. II de cette *Hist.*, pag. 707.) Depuis l'Ere chrétienne, outre le tremblement de terre arrivé à la mort de Notre-Seigneur (33), ces fléaux se sont multipliés avec des ravages jusque-là inouïs. Le premier eut lieu l'an 419, sous le consulat de Monaxius et Plinta. Voici les témoignages historiques qui en attestent l'intensité et les terribles résultats : *Terræ motus magni de orientalibus nuntiantur; nonnullæ magnæ repentinis collapsæ sunt ruinis civitates. Territi apud Jerosolymam qui ineran Judæi, pagani, catechumeni omnes sunt baptizati. Dicuntur fortasse baptizati septem millia hominum. Signum Christi in vestibus Judæorum baptizatorum apparuit. Relatu fratrum fidelium constantissimo ista nuntiantur Sitifensis etiam civitas gravissimo terræ motu concussa est, ut omnes forte quinque diebus in agris manerent, et ibi baptizata dicuntur fere duo millia hominum.* (S. Augustin., sermo XIX, n^o 6; *Patrol. lat.*, tom. XXXVIII, col. 136, 137.) *Monaxio et Plinta Coss. (anno Christi CDXIX). Multæ Palæstinæ civitates villæque terræ motu collapsæ. Multæ tunc utriusque sexus vicinarum gentium nationes, tam visu quam auditu perterritæ, atque credulæ,*

Galilée en une solitude aride, les bords du lac avec les dix cités qui en formaient la ceinture animée et riante, sous le nom de Décapole, étaient un des points les plus habités de l'Orient. On ne saurait donc invoquer ici l'obscurité du théâtre sur lequel s'accomplit le prodige. L'Évangéliste parle des multitudes accourues de tous les lieux circonvoisins, à la nouvelle d'un événement extraordinaire, qui intéressait à un si haut degré le pays. Il y avait, en effet, sur ce point une population nombreuse, active et commerçante, que le fait ne pouvait manquer d'émouvoir. Tous les géographes anciens confirment ici le témoignage des historiens sacrés. Les nombreux troupeaux de porcs, engraisés dans les forêts de chênes de ce pays, formaient une des branches les plus importantes du commerce local. Les Geraséniens n'étaient pas Juifs d'origine, ainsi que l'incrédulité du xviii^e siècle voulait le prétendre. Ils étaient Syriens, et profitaient précisément de l'impureté légale qui frappait, en Judée, un animal déclaré immonde par Moïse, pour en cultiver l'élevage sur une grande échelle, et vendre aux garnisons romaines et aux villes intérieures de la Syrie une chair fort estimée et d'un produit considérable. Enfin, ce qui tranche à nos yeux toutes les objections de détail qu'on a voulu élever contre l'authenticité du fait lui-même, c'est qu'en l'an 293, Eusèbe de Césarée, parcourant la Palestine, se rendit à Gadara, et que les habitants lui montrèrent les rochers du haut desquels les troupeaux de porcs s'étaient précipités dans le lac de Tibériade. Or, l'an 293 de notre ère, il y avait à peine un demi-siècle que l'on osait s'appeler Chrétien. Cependant la tradition locale était ferme et précise. Le fait évangélique s'était conservé dans toutes les mémoires ; il s'était inscrit sur le sol lui-même. « On

sacro Christi fonte ablutæ sunt. (Marcellinus Comes. *Chronic.*, *Patrol. lat.*, tom. LI, col. 924.) Ainsi, le tremblement de terre de l'an 419 dura pendant sept jours, anéantit des villes considérables en Judée, et se fit sentir jusque sur la côte d'Afrique, où il renversa Sétif. Celui de 1169 couvrit de ruines toute la Syrie. (Guillelm. Tyr., *Histor.*, lib. XX, cap. xix; *Patrol. lat.*, tom. CCI, col. 796.) Le 20 mai 1202, une autre secousse non moins terrible détruisit presque toutes les villes situées le long de la mer, dans les vallées du Liban et dans la Galilée. Enfin, le tremblement de terre du mois d'août 1822 sévit particulièrement sur la frontière de Syrie, et détruisit la ville d'Alep. (M^{sr} Mislin, *Les Saints Lieux*, tom. III, pag. 416.)

» montre encore aujourd'hui, dit Eusèbe, un petit village nommé
 » Gergésa, situé sur les rochers du sommet desquels les troupeaux
 » de porcs se précipitèrent dans les flots du lac de Tibériade ¹. »

Particularités
 du récit
 évangélique.

3. L'authenticité nous domine donc ici de toutes parts. Elle éclate à nos yeux, comme elle frappa les Évangélistes eux-mêmes. Mais les caractères de la possession démoniaque ne sont pas moins saisissants. L'école mythique, désespérant d'infirmier la véracité du fait, se rejetait naguère dans un système d'interprétation naturaliste fort curieux. Il est incontestable, disait-on, que Jésus, par le charme de sa parole, ou par les secrets d'une science occulte, calma la frénésie d'un halluciné, sur le territoire des Geraséniens. Un médecin habile pouvait le faire ; mais les circonstances prodigieuses dont l'imagination des historiens prit plaisir à surcharger le récit, sont en réalité fort naturellement explicables. Les pâtres qui gardaient leurs troupeaux sur la montagne furent effrayés de la course désordonnée du frénétique, quand il vint se précipiter aux pieds de Jésus. En voyant ce fou furieux, depuis longtemps la terreur de toute la contrée, traverser, nu et poussant des cris horribles, leurs parcs et leurs pâturages, ils se hâtèrent de rassembler les animaux pour les avoir sous la main. L'agitation insolite, le trouble accidentel que l'événement produisit parmi les pâtres, se communiquèrent aux animaux eux-mêmes, et quand le cri formidable de l'halluciné, prosterné devant le Christ, se fit entendre, une terreur panique s'empara des troupeaux, qui s'enfuirent sans direction et se jetèrent dans le lac. Telle est la donnée fort naturelle que des esprits sérieux, en Allemagne et en France, osèrent proclamer, sans qu'un immense éclat de rire vint les rappeler à cette loi fatale du réalisme, qui s'impose de soi-même, et qui renverse toutes les théories préconçues. L'animal immonde que l'Évangile met ici en scène, a des allures particulières que tout le monde a observées, et qui renversent toutes les théories du naturalisme. Deux mille

¹ *Gergesa, ubi eos qui a demonibus vexabantur Salvator restituit sanitati, et hodieque super montem viculus demonstratur, juxta stagnum Tiberiadis in quod porci precipitati sunt.* (Euseb. Pamphil., lib. *De Situ et Nomin. hebraic.*, trad. Hyeron., *Patrol. lat.*, tom. XXIII, col. 903.)

pourceaux se précipitèrent dans le lac de Tibériade. Or, deux mille pourceaux ne pouvaient être réunis sous la garde d'un seul pâtre. Il suffit d'avoir vu dans nos campagnes une troupe de ces animaux, dont les mœurs n'ont pas changé, pour en être convaincu. Aussi les Évangélistes nous disent-ils que les nombreux pasteurs qui veillaient à la garde des pourceaux de Gadara, coururent à la ville, dans les bourgades et dans les fermes environnantes ¹, pour annoncer la nouvelle. Par conséquent, ce n'était pas un seul troupeau qui avait été pris de vertige. En effet, rien n'est moins imitateur, rien n'a moins d'allures uniformes, qu'un de ces troupeaux. Le mouton suit la houlette du berger, avant même que le chien le provoque ou le gourmande. Mais le porc est indiscipliné par nature; ses mouvements sont brusques, spontanés et d'une irrégularité caractéristique. L'instinct animal se manifeste chez lui par des bonds effrénés que tous nos chasseurs connaissent, et qui rendent l'attaque du sanglier proverbiallement redoutable. Réduit en domesticité, le porc se familiarise, jusqu'à un certain point, avec le maître qui le nourrit; il subit la société de son semblable, mais dans une mesure fort restreinte, et, sous ce rapport, nos forêts de Lorraine peuvent aujourd'hui nous donner l'idée de ce qui se passait sous les chênes de Basan. Des troupeaux isolés, et disséminés sur les flancs de la montagne, séparés par groupes distincts, ne pouvaient être soudainement affectés d'une manière uniforme par une voix humaine, si formidable qu'on la suppose. Les pâtres eux-mêmes, à la distance où ils se trouvaient placés les uns des autres, par suite de la dispersion même des bandes qu'ils conduisaient, n'auraient pu sans un miracle, être affectés d'un phénomène qui ne put être visible que sur un seul point. Un homme qui court en ligne droite, si redoutable qu'il puisse être, n'est aperçu que sur la ligne qu'il parcourt. Or, une montagne bcisée, et des troupeaux de porcs, échelonnés sur ses pentes, selon les inégalités du terrain et les accidents du paysage, se refusent absolument

¹ *Quod ut viderunt factum pastores, qui pascebant, fugerunt; et venientes in civitates, et in agros, et in villas nuntiaverunt omnia.* (Matth., VIII, 33; Marc, V, 14; Luc, VIII, 34.)

à l'hypothèse naturaliste qu'on a tenté de faire prévaloir. Le miracle qu'on veut éviter se multiplierait ici par toutes les impossibilités physiques, telles que la vue à distance à travers des corps opaques, et l'audition simultanée, dans un rayon trop étendu pour que les sons les plus aigus pussent le percer.

4. Le sens commun ici suppléera à toutes les commissions scientifiques, ou plutôt l'expérience quotidienne, dont la science se sert comme point de départ pour toutes ses expérimentations, est complètement d'accord avec le sens commun. La force d'expansion de la voix humaine se développe dans des conditions que les académies ne peuvent modifier. Le rayon visuel d'un être humain ne saurait se prolonger au delà des proportions connues, ni surtout franchir l'obstacle d'une montagne interposée entre l'œil et l'objet lui-même. Par conséquent l'hypothèse naturaliste est absurde. Le surnaturel déborde dans la narration évangélique. Vainement on s'efforce de le presser d'une main impuissante; il s'échappe à travers toutes les jointures, et rompt les barrières dans lesquelles on veut l'emprisonner. Le démoniaque de Gadara brisait ainsi les entraves et les chaînes de fer qui emprisonnaient ses pieds et ses mains. Nous avons de nos jours la camisole de force pour les fous furieux; et les fous ne s'en dégagent pas. Est-ce que les chaînes de fer, au temps des Césars, étaient moins solides que le lambeau d'étoffe dont nous garrottons les fous? Or, l'Évangéliste nous apprend qu'on avait plus d'une fois mis les fers aux pieds et aux mains du démoniaque de Gadara, et qu'il les avait brisés du premier bond. Si l'on veut essayer sur un halluciné moderne ce système de compression, on pourra se convaincre que le fer n'est pas plus élastique aujourd'hui qu'il ne l'était alors. Il y avait donc autre chose que la surexcitation des forces physiques, dans le possédé de Gadara. Il y avait un des caractères exclusivement propres à l'état démoniaque, savoir une puissance d'action sur la matière en disproportion évidente avec l'appareil nerveux et le système musculaire d'un organisme quelconque. Les corps suspendus dans l'espace en dehors de toutes les lois d'équilibre ou d'attraction; les phénomènes de violence extérieure consistant à briser, sans effort, les objets les plus durs,

Caractères
des posses-
sions dé-
moniaques.

ou a en subir le choc, sans en être blessé, ce sont là des faits de possession que l'histoire a constatés; qui survivent aux dénégations du scepticisme, et qui déconcertent toutes les explications puisées dans l'ordre de la nature, d'autant plus que la manifestation de ces faits étranges est toujours irrégulière, capricieuse, désordonnée et surtout sans application utile. Le spiritisme a présenté de nos jours plusieurs phénomènes de ce genre. On se fit d'abord l'illusion de croire à la découverte d'un agent naturel jusque-là ignoré. Mais les causes naturelles produisent leurs effets avec précision, suite et régularité. Le fluide électrique est une force naturelle, aussi est-il soumis à des lois physiques. Ses variations mêmes, comme celles de l'aiguille aimantée, sont prévues, et rentrent dans la discipline générale à laquelle ces agents sont soumis. Il faut donc reconnaître une force étrangère à la nature, qui s'exerce parfois sur la nature, et que tous les progrès de la science ne disciplineront jamais. Quand le démoniaque de Gadara se frappait la poitrine à coups de pierre, la sensibilité nerveuse paraissait éteinte chez lui, et la rage avec laquelle il se meurtrissait lui-même d'une main qui brisait des chaînes de fer ne parvenait point à le blesser. Les convulsionnaires en faisaient autant sur le tombeau du diacre Pâris: toutes les commissions académiques du siècle de Louis XIV constatèrent le fait, sans réussir à l'expliquer par des raisons tirées de l'ordre naturel.

5. Nous retrouvons, dans le démoniaque de Gadara, les autres signes de possession diabolique déjà observés dans celui de Capharnaüm. C'était la première fois que Jésus débarquait sur le rivage des Geraséniens. Le démoniaque ne pouvait donc pas le connaître. La réputation du Sauveur s'était pourtant déjà répandue dans cette contrée. La respectueuse prière que les habitants adressèrent à Jésus après le prodige, nous le fait assez comprendre. Mais le possédé vivait depuis longues années séquestré de tout commerce avec les humains. Par conséquent il ne pouvait pas même avoir entendu le nom du Sauveur; et cependant, aussitôt que la barque galiléenne touche la terre, il se précipite du haut de la montagne, se prosterne et s'écrie: « Que vous ai-je fait, Jésus, Fils du Dieu très-haut? » Non-seulement le possédé appelle par son nom cet

Impossibilité
matérielle
de connivence
préalable.

étranger, cet inconnu, ce visiteur qui paraissait pour la première fois, mais il lui donne son véritable titre : « Fils du Dieu très-haut, » ou plutôt, selon le style hébraïque, Fils de Jéhovah ! Dans cet halluciné, dans ce fou furieux, ainsi que la critique moderne voudrait le considérer, d'où vient cette admirable lucidité qui dépassait celle de l'esprit le plus sain ! Le plus perspicace des habitants de cette contrée où le Sauveur était personnellement inconnu aurait été impuissant à trouver le véritable nom du personnage qui abordait en ce moment en vue de Gadara. Le plus habile des rationalistes du pays n'eût jamais deviné que l'inconnu, débarquant avec quelques pêcheurs sur ce rivage, était le Fils de Jéhovah ! Surtout il se fût bien gardé de le dire. Mais le démoniaque agissait et parlait sous l'impulsion d'un esprit qui n'était pas le sien. Sa logique, comme celle du possédé de Capharnaüm suit un ordre d'idées manifestement satanique. « Pourquoi venez-vous nous tour-
» menter avant le temps ? Au nom du Dieu très-haut, je vous adjure
» de ne pas nous torturer ainsi ! Mon nom est Légion, car nous
» sommes une multitude. Ne nous chassez pas de ce pays. Ne nous
» ordonnez pas de rentrer dans l'abîme ! » Pour bien comprendre ces dernières paroles, il faut les rapprocher de la doctrine de Jésus-Christ lui-même. « L'esprit impur, dit-il, quand il est chassé d'un
» homme, parcourt les régions arides et va chercher une autre de-
» meure ¹. » Il y a donc au-dessus de nous, et parmi les principautés de l'air, selon l'expression de saint Paul, des esprits qui cherchent sans cesse à séduire et à tromper les hommes. Ce pouvoir date pour eux du jour où la déchéance originelle leur donna une action directe et un empire immédiat sur la race humaine. Ils trouvent dans l'exercice de ce ministère de dépravation des joies infernales qui adoucissent pour eux l'éternelle torture à laquelle ils sont voués. C'est pour cela que saint Pierre et saint Jude, instruits des vérités du monde surnaturel à l'école du divin Maître, nous enseignent « que les anges rebelles sont réservés pour le jour du dernier
» jugement, où leur supplice sera complet ². » C'est dans le même

¹ Matth., XII, 43. — ² II Petr., II, 4; Jud., 6.

sens que saint Paul disait aux Corinthiens : « Vous savez que nous » jugerons même les anges ¹. » La logique de Satan est donc manifeste, dans ce dialogue avec le Sauveur. L'esprit du mal ne veut pas être, avant le temps, avant le jugement du dernier jour, chassé de son domaine et replongé dans l'éternel abîme.

6. Mais si le démon a sa logique infernale, le Rédempteur divin des âmes a la sienne. Il faut que le tyran qui a si longtemps courbé le monde sous son empire soit enfin démasqué, et que sa domination apparaisse dans toute son horreur. L'esprit de Satan est essentiellement celui du mal : la destruction est son triomphe ; la haine qu'il a pour l'homme s'étend à tout le domaine de l'homme et à la nature elle-même. Les rationalistes de l'ère évangélique niaient l'existence des esprits. Nos modernes Sadducéens n'ont rien inventé, et, durant les jours de sa vie mortelle, Jésus-Christ avait à combattre des doctrines exactement semblables à celles qui se produisent de nos jours. On l'a dit : Le chef-d'œuvre de Satan a été de faire nier sa propre existence. Mais l'œuvre divine de Notre-Seigneur a été de faire connaître Satan, pour anéantir son pouvoir. Quand les démons disent au Sauveur : « Permettez-nous d'entrer » dans le corps de ces pourceaux, » leur malice infernale prévoyait que le désastre qui allait frapper par eux toute la contrée aurait pour résultat d'effrayer les habitants et de les éloigner de Jésus. L'intérêt matériel est un des plus puissants auxiliaires de l'empire de Satan. Le divin Maître exauce cependant cette prière hypocrite ; c'est que la foi du monde entier devait compenser la pusillanime défection des Geraséniens. Qu'on sonde, en effet, à la lumière de l'Évangile, les profondeurs du monde démoniaque dans ses rapports avec notre monde visible, et l'on se convaincra que cet épisode est une révélation complète, en deçà de laquelle il serait aussi périlleux de rester, qu'il serait téméraire de vouloir poursuivre au delà. Le pouvoir du démon, terrible dans sa nature, dans sa manifestation et dans ses effets, est pourtant soumis à la volonté souveraine de Dieu. Satan, l'ange de ténèbres, n'agit qu'avec la permission de

La logique
de Satan et la
logique de
Jésus-Christ.

¹ I Cor., VI, 3.

son Créateur et de son juge. Nous comprenons ainsi que tout genou léchisse, au nom de Jésus, même dans les abîmes de l'enfer ¹. La prière adressée au Sauveur par la bouche du démoniaque, nous révèle la loi du monde infernal. Le principe surnaturel de la grâce manque à cette prière, qui ne constitue ni un acte d'espérance ni un acte de charité. C'est la sourde imprécation de l'esclave, mordant la chaîne dont il subit l'étreinte, sans pouvoir la briser. Mais c'est un acte de foi, le seul dont les démons soient capables; car, dit saint Jacques: « Les démons croient ². » La subordination absolue de la puissance satanique à la volonté de Dieu rassure nos âmes contre les terreurs excessives, et nous place entre une crainte légitime et une espérance certaine dans la voie du salut. Plus la prière de Satan recèle d'intentions perverses, plus la volonté de Jésus renferme de trésors de miséricorde. Ce que le démon prétend faire servir à la destruction et à la ruine, Jésus le fera tourner à la sanctification des âmes; et Satan lui-même en travaillant à éteindre la foi dans les cœurs ne réussira qu'à l'y enraciner pour jamais.

7. « Allez, » dit le Seigneur à la légion diabolique; comme s'il disait: Montrez vous-mêmes à vos adorateurs quel maître ils servaient. Jamais, sans vous, l'homme ne comprendrait votre infernale puissance, et l'ignominie des dieux qu'il s'est donnés. Allez donc! Ces pourceaux, que vous choisissez pour manifester votre pouvoir, valent-ils mieux que le troupeau d'Epicure, dont vous êtes les rois? — A l'instant, les animaux immondes se précipitent de tous les points de la montagne, et vont se noyer dans les flots. L'affirmation du pouvoir démoniaque ne pouvait être plus solennelle. Que les Sadducéens juifs, les sophistes de la Grèce et de Rome, ou les rationalistes de notre temps nient, s'ils le veulent, l'existence des esprits. Les Geraséniens ne la nièrent pas: et leur intérêt personnel nous garantit la vérité de leur témoignage. A la nouvelle du désastre qui vient de les atteindre dans leur fortune, aux cris des pâtres épouvantés, ils accourent, et le premier objet qui frappe

¹ Philipp., II, 10. — ² Jacob., II, 19.

leurs regards, c'est le démoniaque, maintenant délivré, assis aux pieds du Sauveur, écoutant modestement les leçons de la sagesse divine, dans le calme d'une intelligence redevenue saine. Cet homme, l'effroi de tout le pays, a repris ses vêtements ; comme un agneau timide, il est couché aux pieds du souverain Pasteur. A ce spectacle inattendu, les Geraséniens, saisis d'effroi, oublient leurs propres intérêts et la perte qu'ils viennent de faire. On leur raconte tous les détails du prodige. Les pâtres ne les avaient informés que de l'accident survenu aux troupeaux. Maintenant les témoins du miracle complètent le récit. La multitude, rassemblée de tout le pays, voit Jésus ; elle s'épouvante de cette puissance inouïe, et supplie le divin Maître de s'éloigner de ses frontières. Cette conduite des Geraséniens est la preuve la plus irréfragable de l'authenticité du miracle. Quel motif retint le bras de la foule exaspérée, dont les troupeaux étaient perdus ? Pourquoi n'accablèrent-ils pas, sous une grêle de pierres, l'étranger qu'on signalait comme l'auteur du désastre ? Si les habitants de Gadara n'avaient pas eu sous les yeux le démoniaque guéri ; s'ils n'eussent contemplant ce miracle vivant, rien n'aurait arrêté leurs instincts de vengeance. Mais, au contraire, ils se prosternent devant le Sauveur ; ils le supplient de s'éloigner de leur territoire, et quand Jésus, cédant à leurs instances, fut remonté dans la barque, chacun s'empressa, sans doute, de retirer des flots les épaves du naufrage. Cependant le divin Maître laisse au milieu d'eux le démoniaque délivré, pour que la persistance de sa guérison, et le récit qu'il en ferait lui-même fussent autant de signes incontestables de la puissance et de la miséricorde divines. Telle est la signification de l'épisode de Gadara. Depuis lors, que d'âmes arrachées au pouvoir de Satan par la vertu rédemptrice ! Ce troupeau immonde, précipité dans les flots du lac de Tibériade, figurait l'expulsion de Satan que la croix allait chasser de tous les points de la terre. Le règne de Jésus-Christ devait s'établir sur les ruines de l'empire démoniaque.

§ II. Le Pain du ciel.

Première
multiplica-
tion
des pains.

8. « Jésus, continue l'Évangéliste, étant remonté dans la barque, passa sur l'autre rive du lac ¹. La multitude l'accueillit avec transport, car elle avait attendu son retour ². Les disciples de Jean-Baptiste, après avoir enseveli leur maître, vinrent trouver Jésus pour lui apprendre ce qui s'était passé ³; et désormais, ils s'attachèrent au Seigneur. Les Apôtres, après leur première excursion en Galilée, s'étaient rassemblés eux-mêmes pour revenir à Jésus. Ils lui rendirent compte de tout ce qu'ils avaient fait et enseigné dans le cours de leur mission ⁴. » La nouvelle de la mort de Jean-Baptiste avait dû interrompre la mission des Apôtres. On pouvait craindre de la part d'Hérode Antipas un système de persécution qui s'étendrait sur les disciples de Jésus, après avoir sévi contre le Précurseur. Le sang appelle le sang sous la main des tyrannies ombrageuses et faibles qui se sont une première fois laissé entraîner dans le crime. « Or » la fête de Pâques était proche ; » mais Jésus ne se rendit point à Jérusalem pour la solennité. « Venez, dit-il à ses Apôtres, vous reposer avec moi au désert. — Car la foule se pressait toujours autour d'eux, et ils n'avaient pas le temps de manger. — Étant donc montés dans une barque, ils se rendirent dans la solitude voisine de Bethsaïda, sur l'autre rive du lac. Le peuple, en les voyant s'éloigner, devina leur direction, et les suivit à pied en contournant la mer de Tibériade. La multitude se grossissait en chemin de l'affluence des habitants du pays qui s'y joignaient. De sorte que Jésus, descendant de la barque, fut ému de compassion. Il les accueillit avec bonté, leur distribua ses enseignements et guérit tous les malades. Il gravit ensuite la montagne et s'assit entouré de ses disciples. Cependant l'heure était déjà avancée. Les Apôtres s'approchèrent de Jésus. Ce lieu est désert, lui dirent-ils, et le jour penche vers son déclin. Congédiez la foule, pour que chacun se rende dans les cités et les villages d'alentour, et puisse s'y procurer des aliments. — Il n'est pas nécessaire de les y envoyer, répondit

¹ Luc, VIII, 37. — ² Ibid., 40. — ³ Matth., XIV, 12-13. — ⁴ Marc, VI, 30.

Jésus : donnez-leur vous-mêmes à manger. — Mais deux cents deniers ne suffiraient pas, reprirent les Apôtres, pour acheter la quantité de pain nécessaire à tant de monde. — Alors Jésus leva les yeux, et voyant cette multitude immense, dit à Philippe : Où pourrions-nous acheter du pain pour nourrir ce peuple ? — Or, il parlait ainsi pour éprouver la foi de Philippe, car Jésus savait bien le prodige qu'il allait opérer. Cependant Philippe répondit : En distribuant pour deux cents deniers de pain, chaque personne n'en aurait pas même un morceau. — Jésus leur demanda : Combien avez-vous de pains ? Allez vous en assurer. — Ils le firent, et l'un d'eux, André, frère de Simon-Pierre, revint en disant : Il y a ici un jeune homme qui a cinq pains d'orge et deux poissons. Mais, qu'est-ce que cela pour une telle foule ? — Il y avait, en effet, environ cinq mille hommes, sans compter les femmes et les enfants. Jésus dit aux Apôtres : Faites-les asseoir. — Or on était dans un vallon où l'herbe était abondante. La foule s'assit sur le gazon vert, par groupes de cent et de cinquante personnes, selon le voisinage et la parenté. Alors Jésus prit les cinq pains, leva les yeux au ciel, et, ayant rendu grâce à son Père, les bénit. Il les rompit ensuite et les distribua aux disciples pour les servir à la foule. Il fit de même pour les poissons et chacun en mangea autant qu'il voulut. Quand tous les convives furent rassasiés, il dit aux Apôtres : Recueillez les morceaux, afin qu'ils ne se perdent pas. — Ils le firent et comblèrent douze corbeilles des fragments restés des cinq pains d'orge et des deux poissons, après que tout le peuple eut mangé. » La foule qui venait d'être à la fois le témoin et l'objet du miracle s'écria : « C'est vraiment le Messie dont l'avènement était promis au monde ! — Ils voulaient s'emparer de Jésus pour le proclamer roi. Mais le Seigneur, connaissant leur pensée, s'enfuit seul sur la montagne, ordonnant à ses Apôtres de reprendre la mer, et de traverser sans lui le lac de Tibériade ¹. »

9. Qu'eussent fait toutes les commissions scientifiques du rationalisme, si elles eussent contemplé le prodige de la multiplication

Authenticité
du miracle.

¹ Matth., XIV, 13-21; Marc, VI, 31-44; Luc, IX, 10-17; Joan., VI, 1-15.

des pains? Il n'y a pas ici de place pour l'illusion ou la supercherie. Jésus a traversé le lac sur une barque de pêcheur. En supposant toute la capacité du frêle esquif remplie en secret de provisions, l'insuffisance des vivres par rapport à la multitude n'en serait pas moins évidente. D'ailleurs, cinq mille hommes échelonnés sur les pentes de la montagne, depuis la rive du lac jusqu'au sommet où s'était assis le divin Maître, auraient vu passer les corbeilles chargées de pains et de poissons, qu'il eut nécessairement fallu sortir de la barque. Nul n'aurait songé à trouver, dans un fait aussi simple, la moindre apparence de miracle. Toutes les circonstances du récit évangélique se prêtent une force mutuelle et résistent aux efforts de l'incrédulité. En temps ordinaire, la foule qui se pressait autour de Jésus n'aurait pas atteint le chiffre de quatre à cinq mille hommes. Mais l'Évangéliste précise la date, et nous donne la raison de ce déplacement en masse. « La fête de Pâque était proche, » par conséquent le pèlerinage annuel de Jérusalem commençait en Galilée. On voyageait par groupes de familles et de localités. Voilà pourquoi les Apôtres font ranger la foule, dans l'ordre accoutumé, pour le repas du soir : *secundum contubernia*. Quand Joseph et Marie conduisirent l'Enfant-Dieu, âgé de douze ans, à la Ville sainte, le trajet s'était accompli dans les mêmes conditions. Cette fois la multitude espérait sans doute que Notre-Seigneur irait lui-même à la solennité; elle voulait l'escorter, comme l'année précédente, et suivre chacun de ces pas marqués par des grâces et des bénédictions nouvelles. La réunion des quatre à cinq mille hommes que les Apôtres font asseoir dans le vallon verdoyant de Bethsaïda ne pouvait avoir lieu qu'en Palestine, et à l'époque marquée par l'Évangéliste. L'authenticité du récit se démontre ainsi d'elle-même, et s'affirme avec des caractères d'évidence irrécusables. Comme pour mieux constater le prodige, Jésus ordonne aux Apôtres de s'informer de la quantité de vivres qui peuvent se trouver à la disposition de tout ce peuple. Les Juifs avaient l'habitude de porter avec eux, en voyage, une corbeille, dans laquelle ils mettaient les restes du repas précédent, et un peu de foin qui leur servait d'oreiller pour la nuit. Juvénal se moquait élégamment de cette pauvreté des Hébreux « dont un

» panier de jonc et une poignée de paille, disait-il, composent tout » le mobilier ¹. » Ce que le satirique eût admiré chez un stoïcien, il le méprisait chez un peuple détesté pour son intolérance religieuse ². Car on ne pardonnait pas plus à la race juive de rester exclusivement fidèle au culte du vrai Dieu, qu'on ne pardonne à l'Église de Jésus-Christ son attachement sans partage à la révélation évangélique. Quoi qu'il en soit, les douze corbeilles qui sont remplies des morceaux laissés par la foule, après le repas miraculeux, sont encore un détail caractéristique. Leur présence sur le théâtre du prodige ne s'expliquerait point naturellement partout ailleurs. On chercherait en vain, dans nos contrées, parmi la foule qui se presse à nos fêtes publiques, douze corbeilles dont on pût immédiatement disposer. Mais avec les mœurs connues des Juifs, ce qui ne se trouverait pas chez nous, devait abonder parmi eux. Cependant il ne se rencontre au milieu d'une telle affluence que cinq pains d'orge et deux poissons. L'Évangile nous donne indirectement la raison de cette pénurie. On était dans la contrée la plus riche et la plus abondante de la Palestine, sur les bords d'un lac poissonneux, au milieu de villages et de cités qui pouvaient fournir abondamment à toutes les ressources de la vie. Il avait donc été fort inutile aux pèlerins de se charger de provisions. Les Apôtres proposent au Sauveur ou de les envoyer eux-mêmes acheter dans le voisinage la quantité de pain nécessaire, ou de congédier le peuple qui trouverait dans les bourgades environnantes le repas du soir. Mais plus ces détails, multipliés et précis, s'accordent avec les circonstances de temps et de lieu au milieu desquelles s'accomplit l'événement, plus ils attestent la réalité du miracle. Cinq mille hommes savent-ils ou non s'ils ont avec eux de quoi manger? Cinq mille hommes peuvent-ils se méprendre, en comptant cinq pains d'orge et deux poissons? Enfin leur témoignage est-il recevable, quand ils se déclarent rassasiés par les pains et les poissons miraculeusement multipliés? La constatation de chacune des phases

¹ *Judæis quorum cophinus, fœnumque supellex.*

(Juvenal., *Satir.* III, vers. 14.)

² Philostrate, *Vie d'Apollonius de Tyane*, livre IV, chap. XXXIII.

du prodige était évidemment à la portée de tous. L'absence de provisions suffisantes est attestée et par l'inquiétude des Apôtres, et par leur enquête au milieu de la foule, et par les réponses de Philippe et d'André, frère de Simon Pierre. Le jeune voyageur qui apporte les cinq pains d'orge et les deux poissons, tenus par lui en réserve, ne pouvait s'être chargé, au départ, de l'énorme quantité de vivres que suppose un repas de cinq mille hommes. Enfin, quand toute la foule nourrie par le pain du miracle, comme jadis les Hébreux par la manne du désert, veut s'emparer de Jésus-Christ pour le faire roi, elle proclame la réalité du miracle, avec une énergie que le rationalisme n'affaiblira jamais. Si la multitude n'a pas été témoin d'un prodige, pourquoi son enthousiasme pour le divin Maître éclate-t-il avec une telle spontanéité? Si vous rejetez le miracle de la multiplication des pains sur la montagne de Bethsaïda, vous retombez dans le miracle du délire inexplicable qui s'empare, sans le moindre prétexte plausible, d'une multitude de cinq mille hommes! Le prodige déborde donc de toutes parts. Le pain miraculeux du désert s'est changé au pain miraculeux de l'Eucharistie. Le divin Maître va bientôt nous développer lui-même ce mystère d'amour, dont l'épisode de Bethsaïda n'était que le prélude.

Jésus marche
sur les flots.
L'eau le suit.

10. « Le soir était venu, continue l'Évangile, lorsque les disciples, pour obéir à l'ordre du Seigneur, remontèrent dans la barque, et traversèrent le lac, en se dirigeant vers Capharnaüm. La nuit arriva, sans que Jésus vint. Cependant la mer commençait à grossir, sous le souffle de la tempête. Ils ramèrent l'espace de vingt-cinq ou trente stades, avec de grands efforts, car le vent leur était contraire. Cependant Jésus était demeuré seul sur le rivage. La barque agitée par les flots oscillait au milieu du lac. Or, environ la quatrième veille de la nuit, le Seigneur vint à eux, marchant sur les vagues. Ils le virent s'avancer sur les eaux, s'approcher du navire et continuer sa route, comme s'il voulait les dépasser. En l'apercevant, ils crurent voir un fantôme. Dans leur terreur ils s'écrièrent à la fois : C'est un spectre! car tous l'avaient vu. Mais Jésus leur parla aussitôt en disant : Ayez confiance. C'est moi. Ne craignez

point! — Pierre dit alors : Seigneur, si c'est vous, ordonnez que j'aïlle vous rejoindre, en marchant sur les flots! — Venez, répondit Jésus. — Pierre descendit alors de la barque, et marcha sur l'eau pour aller à Jésus. Mais en ce moment la tempête soulevait les vagues avec violence, Pierre eut peur. Il commençait à enfoncer et s'écria : Seigneur, sauvez-moi! — Aussitôt Jésus étendant la main, le releva et lui dit : Homme de peu de foi, pourquoi avez-vous douté? — Les disciples le prièrent alors de monter dans la barque, il le fit; à l'instant le vent cessa. Les matelots se jetèrent à ses pieds en s'écriant : Vous êtes vraiment le Fils de Dieu! — Un instant après le navire abordait sur le rivage de Génésareth ¹. »

11. Pierre fait ici, selon l'expression de saint Jean Chrysostome, l'apprentissage de la foi indéfectible dont il aura le privilège. « Comme le petit oiseau, dit-il, qui s'essaie à voler hors du nid, et » que ses ailes ne soutiennent pas encore, a besoin du secours » maternel pour soutenir son essor, ainsi le divin Maître vient » soutenir la faiblesse de son Apôtre. » La primauté de Pierre, l'élan de sa foi et de son invincible courage s'affirment, dans cet épisode, avec un merveilleux caractère. Tous les autres disciples ont entendu la voix de Jésus-Christ. Ils ont reconnu cette personnalité divine, qui commande aux vents et aux flots. Chacun d'eux voit Jésus marcher sur les vagues, comme sur une plage unie. Ils ne s'en étonnent pas, car ils savent qu'il est Dieu. Mais la foi de Pierre va plus loin. Écoutons saint Augustin développer ce mystère et interpréter l'exclamation de l'Apôtre, quand il dit à Jésus : « Si » c'est vous, ordonnez que j'aïlle vous rejoindre en marchant sur » les eaux! » — « Je ne m'étonne pas que les vagues se courbent » sous vos pieds, pour leur frayer un chemin. La créature ne doit- » elle pas être soumise à son auteur? Non, ce n'est pas là pour » moi un sujet d'admiration. Voulez-vous m'étonner, communiquez » la même puissance à Pierre, et ordonnez-lui d'aller à vous par le » même chemin. Vous êtes Dieu, mais je ne suis qu'un homme. » Vous avez voulu emprunter l'infirmité de ma nature, donnez-

La primauté
de Pierre.

¹ Matth., xiv, 22-33; Marc, vi, 45-52; Joan., vi, 16-21.

» moi la puissance de la vôtre, et que les flots me portent comme
 » vous. Ordonnez, Seigneur, que j'aie ~~vous~~ rejoindre, en mar-
 » chant sur les eaux. La mer deviendra pour moi une route prati-
 » cable, si vous le voulez, vous qui êtes venu pour être notre voie ¹.
 » Seul, Pierre, le premier dans la hiérarchie apostolique, ose tenir
 » ce langage, parce qu'il est le premier pour le dévouement et
 » l'amour ². » L'embarcation sur laquelle se trouvaient les disciples
 était un de ces bateaux de pêcheurs, dont Josèphe nous dit que le
 nombre s'élevait, de son temps, à environ quatre mille, sur le lac
 de Tibériade. A l'époque de la ruine de Jérusalem, les Galiléens
 osèrent, avec cette légère escadre, engager un combat naval contre
 les trirèmes de Vespasien et de Titus. On conçoit que saint Pierre
 put facilement franchir le bord de la barque et descendre à la mer
 pour aller à Jésus. Mais ce qui dépassera à jamais l'intelligence du
 rationalisme, c'est que l'eau soit devenue ferme sous ses pieds. La foi
 du prince des Apôtres obtient un prodige. Cependant cette foi n'est
 pas encore confirmée dans son immuable stabilité. Le vent amon-
 celle les vagues, comme des montagnes liquides; et Pierre tremble.
 « Seigneur, sauvez-moi! » s'écrie-t-il. Un jour viendra encore où
 l'orage de la persécution ébranlera le courage de Pierre. Il lui faut
 apprendre par expérience que, dans le gouvernement de l'Église,
 l'homme n'est rien et que Dieu est tout. Jésus sur les flots du lac
 de Génésareth, et Jésus au tribunal du Grand-Prêtre sera un ins-
 tant abandonné. Mais aussi quelles circonstances formidables!
 Pierre, chancelant, est relevé sur les eaux du lac par la main de

¹ *Si tu es, non miror quod solidam carnem super liquentis elementi terga sus-
 pendis. Quid enim mirum, si conditori suo creatura famulatur? Hoc ego non mi-
 ror; fac quod mirer; ambulet Petrus. Fac quod mirer: jube me venire ad te super
 aquas. Tu Deus es, ego homo sum. Voluisti de meo habere infirmitatem in carne
 quam portas; habeam et ego de tuo potestatem ut unda me portet. Domine, si tu
 es, jube me venire ad te super aquas. Quomodo enim mihi in mari non erit via, si
 tu jusseris, qui propter nos factus es via.* (S. Augustin., *De Verbis Domini secun-
 dum Matthæum*, serm. XIV; *Cornelius a Lapide*, édit. Vivès, tom. XV, pag. 346;
Patrol. lat., tom. XXXIX, col. 4886.)

² *Ipse enim Petrus in Apostolorum ordine primus, in Christi amore promptissi-
 mus, sæpe unus respondit pro omnibus.* (S. Augustin., serm. LXXVI; *Patrol. lat.*,
 tom. XXXVIII, col. 479.)

Jésus, comme il sera relevé au prétoire par un regard de Jésus. Après ces deux chutes, qui sont devenues le rocher de notre foi, dit saint Augustin, Pierre n'hésitera plus. Il s'élancera à travers les flots et les tempêtes de l'océan humain. La barque chancellera toujours; le vent ne cessera de souffler; parfois on saisira le pilote et on le jettera à la mer; Jésus le relèvera toujours, et toujours Pierre conduira l'esquif de l'Église immortelle aux rivages de l'éternité.

12. « Les habitants de Génésareth, continue l'Évangile, ayant appris que Jésus venait de débarquer sur leur territoire, lui apportaient les malades sur leur lit, et les déposaient à ses pieds. Il les guérissait. Dans les villages, les bourgs et les cités qu'il traversait, on les exposait sur la place publique; ils le suppliaient de leur permettre de toucher la frange de son vêtement, et tous ceux qui la touchaient étaient guéris ¹. Cependant la multitude, nourrie du pain miraculeux, avait passé la nuit au pied de la montagne. Le lendemain, ne voyant plus l'unique barque qui la veille était attachée à la rive, et sachant que Jésus avait laissé partir les disciples sans les accompagner, elle se mit à sa recherche. Ne l'ayant point trouvé, la foule traversa le lac, sur les bateaux des pêcheurs de Tibériade, et vint à Capharnaüm, s'enquérant de Jésus. Lorsqu'ils l'eurent rencontré, ils lui dirent : Maître, quand donc êtes-vous venu ici?—En vérité, en vérité, je vous le dis, répondit-il, vous me cherchez, non parce que vous avez vu des miracles, mais parce que vous avez mangé des pains en abondance, et que vous avez été rassasiés. Travaillez, non pour vous procurer une nourriture périssable, mais pour obtenir la vie éternelle que le Fils de l'homme vous donnera. Car c'est lui que Dieu le Père a marqué du sceau de son élection. — Ils lui demandèrent alors : Que ferons-nous pour accomplir les œuvres de Dieu? — L'œuvre de Dieu, reprit Jésus, consiste pour vous à croire en celui qu'il a envoyé. — Mais, reprirent-ils, à quel signe reconnaitrons-nous que nous devons vous croire? Quelle preuve en donnez-vous? Nos pères ont mangé la manne dans le désert.

Le pain
eucharistique

¹ Marc, vi, 54 ad ultim.

Les paroles de l'Écriture l'attestent : « Moïse leur a donné à manger » le pain du ciel. » — En vérité, en vérité, je vous le dis, répondit Jésus, ce ne fut pas Moïse qui donna le pain du ciel, mais mon Père vous donne en ce moment le véritable pain céleste. Car le pain de Dieu est celui qui descend du ciel et communique la vie au monde. — Seigneur, s'écrièrent-ils, donnez-nous ce pain merveilleux. — Je suis, répondit-il, le pain de vie. Quiconque vient à moi n'aura plus jamais faim ni soif. Je vous l'ai déjà dit, vous m'avez vu, et vous ne croyez pas encore. Tout ce que me donne mon Père viendra à moi, et je ne le rejeterai point, car je suis descendu du ciel, non pour faire ma volonté, mais pour accomplir l'ordre de celui qui m'a envoyé. Or, la volonté du Père qui m'envoie est que je ne perde aucun de ceux qu'il m'a donnés, mais que je les ressuscite au dernier jour. Oui, telle est la volonté de mon Père qui m'a envoyé : Quiconque voit le Fils de l'homme et croit en lui aura la vie éternelle, et je le ressusciterai au dernier jour. — Cependant les Juifs murmuraient, parce qu'il avait dit : Je suis le pain vivant, descendu du ciel. — Quoi donc, disaient-ils, n'est-il point Jésus, fils de Joseph, dont nous connaissons le père et la mère ? Comment peut-il dire : Je suis descendu du ciel ? — Jésus leur répondit : Cessez de murmurer ainsi. Nul ne peut venir à moi, si mon Père, qui m'a envoyé, ne l'attire par sa grâce. Celui-là, je le ressusciterai au dernier jour. Il a été écrit par les Prophètes : « Tous seront admis » à recevoir la doctrine de Dieu. » En effet, quiconque entend la voix du Père, et suit son enseignement, vient à moi ; non pas cependant que personne ait vu le Père. Celui-là seul qui est de Dieu a vu le Père. En vérité, en vérité, je vous le dis : Celui qui croit en moi a la vie éternelle. Je suis le pain de vie. Vos aïeux ont mangé la manne, au désert, et ils sont morts. Si quelqu'un mange le pain descendu du ciel, celui-là ne meurt pas. Je suis le pain vivant, descendu du ciel. Quiconque mangera ce pain vivra éternellement. Le pain, que je donnerai pour la vie du monde, c'est ma chair. — Les Juifs laissèrent alors éclater leur indignation. Ils disaient entre eux : Comment peut-il nous donner à manger sa propre chair ? — Jésus reprit : En vérité, en vérité, je vous le dis : Si vous ne

mangez la chair du Fils de l'homme et si vous ne buvez son sang, vous n'aurez point la vie en vous. Quiconque mange ma chair et boit mon sang a la vie éternelle, et je le ressusciterai au dernier jour. Car ma chair est réellement une nourriture et mon sang un breuvage. Celui qui mange ma chair et boit mon sang, demeure en moi, et moi en lui. Le Père, qui m'a envoyé, est vivant et je vis de sa vie; de même, celui qui me mange vivra de ma vie. Voilà donc le pain descendu du ciel, bien différent de la manne que vos aïeux mangèrent et qui ne les préserva pas de la mort. Celui qui mange ce pain vivra éternellement. — Or, Jésus tenait ce discours en enseignant le peuple, dans la synagogue de Capharnaüm. Plusieurs de ses disciples, en l'écoutant, disaient : Cette parole est d'une intolérable dureté ! Qui pourrait l'admettre ? — Jésus, connaissant leur pensée, leur dit : Cela vous scandalise ! mais attendez le jour où vous verrez le Fils de l'homme remonter aux cieux, d'où il est descendu. L'esprit vivifie tout ; les sens n'ont rien à faire ici. Or, les paroles que j'ai prononcées sont esprit et vie. Cependant il en est quelques-uns parmi vous qui ne croient pas. — En effet, Jésus savait, dès le commencement, quels étaient les incrédules ; il connaissait celui qui devait le trahir. Il ajouta donc : Je vous l'ai dit : Nul ne peut venir à moi, si cette grâce ne lui a été donnée par mon Père. — En ce moment, plusieurs de ses disciples se retirèrent, et ne voulurent plus marcher à sa suite. Alors, Jésus dit aux douze : Et vous, voulez-vous aussi m'abandonner ? — Seigneur, s'écria Pierre, à qui irions-nous ? Vous avez les paroles de la vie éternelle. Nous savons et nous croyons que vous êtes le Christ, Fils de Dieu ! — Jésus reprit : Ne vous ai-je pas élus au nombre de douze ? Cependant, parmi vous, il y a un fils de Satan. — Il désignait ainsi Judas Iscariote, fils de Simon, l'un des douze, qui devait le trahir ¹. »

13. La multiplication des pains, sur la montagne, ce prodige, qui eût entraîné la foi de tout autre peuple, n'est pas suffisant pour les Juifs. Ils le trouvent inférieur à celui de Moïse ; car, enfin, Jésus n'a multiplié que des pains d'orge et la chair de quelques

Caractères
d'authenticité
intrinsèque
du récit
évangélique.
Le pain
descendu du
ciel.

¹ Matth., XIV, 32 ad ultim. ; Marc, VI, 53 ad ultim. ; Joann., VI, 22-72.

poissons, pour un seul repas et pour une foule restreinte. Moïse, au contraire, avait fait descendre la manne du ciel, pendant quarante années, et avait nourri ainsi des millions d'hommes. Pour faire une telle objection, et pour montrer une pareille exigence, il fallait être Hébreu. Jamais un Spartiate ou un Romain n'eût parlé ainsi. Mais les fils d'Abraham, d'Isaac et de Jacob étaient les familiers du miracle. Élie avait multiplié l'huile, dans les jarres de la veuve de Sarepta. Ce prodige ne dépassait pas celui de Moïse, et quand Notre-Seigneur s'annonce comme le Messie prédit par Moïse, on lui demande des signes plus éclatants que ceux de Moïse, d'Élie et des autres Prophètes. L'attitude du peuple est telle qu'on pouvait l'attendre de tout son passé historique. Sous ce rapport, le Testament Ancien et le Testament Nouveau se renvoient l'un à l'autre un témoignage solennel d'authenticité. Il faut donc que le divin Maître nourrisse d'un pain miraculeux, non plus une foule affamée au désert de Bethsaïda, mais des générations entières. Il faut que ce pain descende du ciel, et qu'il ne soit pas la reproduction d'un aliment terrestre. Il faut enfin que le prodige ne soit pas un phénomène isolé et transitoire ; mais qu'il ait, comme la manne de Moïse, le double caractère de l'universalité et de la durée. Mais le Sauveur va plus loin que les exigences de la rage juive ; et la merveille permanente dont il annonce l'institution épouvantera l'incrédulité elle-même. Le corps et le sang de Jésus-Christ seront à jamais le pain et le vin de l'immortalité. Il n'y a point ici de figure, de symbole ni de métaphore. « Ma chair est vraiment » une nourriture et mon sang un breuvage. Celui qui mange ma » chair et qui boit mon sang demeure en moi et moi en lui. Celui » qui me mange vivra par moi. » Impossible de se méprendre sur la réalité positive de cette parole. Elle indigna les Juifs : « Comment, » disent-ils, celui-ci nous donnera-t-il sa chair à manger ? » Elle révolta un grand nombre de disciples jusque-là fidèles. Ils abandonnent leur Maître, en criant : « Un tel langage est intolérable ! » Qu'était-ce pourtant que cette parole du Sauveur, sinon le dogme de la transsubstantiation eucharistique, miracle permanent du pain de vie, descendu du ciel, qui s'est multiplié sans limite et sans mesure pour nourrir des générations d'âmes ? D'un pôle à l'autre, la multi-

plication des pains s'accomplit aujourd'hui comme à Bethsaïda. L'incrédulité juive et la désertion des disciples épouvantés ne changent rien au langage de Notre-Seigneur. Il n'adoucit point sa formule, pour calmer l'indignation de ses auditeurs. Qu'on suppose un instant que la pensée du divin Maître eût été celle-ci : Je vous donnerai à manger un pain ordinaire, qui sera la figure de mon corps ; je vous donnerai à boire un vin pareil à celui dont vous faites usage tous les jours, et qui sera la figure de mon sang. Cette hypothèse est celle du protestantisme. Qui donc eût empêché le Sauveur d'apaiser soudain tous les murmures, et de retenir à ses côtés la foule des disciples incrédules ? Un seul mot d'explication, tombé de ses lèvres, eût fait cesser l'agitation produite par un discours interprété tout d'abord en un sens trop absolu. Mais Jésus-Christ redouble ses affirmations à mesure que le tumulte augmente. Il redit invariablement : « Je vous donnerai ma chair à » manger et mon sang à boire. Si vous ne mangez la chair du Fils de » l'homme, et si vous ne buvez son sang, vous n'aurez point la vie en » vous. Ce langage vous scandalise, attendez le jour où vous verrez » le Fils de l'homme remonter au ciel d'où il est descendu. L'esprit » vivifie tout, et les sens n'auront rien à faire ici. » O Jésus de l'Eucharistie, pain vivant descendu du ciel, des milliers d'adorateurs ont remplacé pour vous, et remplaceront jusqu'à la fin des temps, les disciples incrédules qui vous abandonnèrent à Capharnaüm ! S'il est encore des Juifs charnels, pour l'oreille de qui ce langage est dur, l'Église catholique vous redit chaque jour, au pied de vos tabernacles, la protestation de saint Pierre : « Seigneur, nous ne » vous fuirons pas, car vous avez les paroles de la vie éternelle ! »

§ III. Les Pharisiens.

14. La solennité pascale s'était accomplie à Jérusalem, sans que le divin Maître se fût rendu à la Ville sainte. « Il parcourait la Galilée, dit l'Évangéliste, et ne voulut pas pénétrer en Judée, où l'on cherchait à le faire mourir ¹. Or, des Pharisiens et des Scribes

L'ablution
pharisaïque
des mains
avant
le repas.

¹ Joan., VII, 1.

revenant de Jérusalem se joignirent à la foule qui le suivait. Ils virent les disciples rompre le pain pour le repas, sans avoir pratiqué l'ablution légale des mains. Or, les Pharisiens et tout le peuple juif ne mangent jamais avant de s'être lavé plusieurs fois les poignets et les mains. S'ils reviennent du marché ou de la place publique, ils ne se mettent à table qu'après ces nombreuses ablutions. Ils les pratiquent de même pour les coupes, les vases de terre ou d'airain et pour le lit qui leur sert de couche. Les Pharisiens et les Scribes l'interrogèrent donc à ce sujet, en disant : Pourquoi vos disciples transgressent-ils les rites traditionnels des Anciens? Ils ne font pas les ablutions manuelles avant de rompre le pain, et mangent à la manière des Gentils. — Jésus leur répondit : Pourquoi, sous prétexte de vos traditions, violez-vous ouvertement vous-mêmes le précepte de Dieu? Dieu a dit : Honore ton père et ta mère. Il a ajouté : Celui qui prononcera une parole de malédiction contre son père ou sa mère, sera puni de mort. Et vous, vous dites : Si un homme répond à son père ou à sa mère tombés dans l'indigence : J'aurais pu vous secourir, mais je déclare *Corban*, (j'ai voué à Dieu) toutes les ressources dont j'aurais disposé en votre faveur; cet homme est dispensé de soulager la vieillesse de son père et de sa mère. C'est ainsi que vous ruinez le commandement de Dieu, vous jouant de sa parole, avec des traditions que vous avez faites. Hypocrites! Isaïe a bien prophétisé de vous, quand il a dit : Ce peuple m'honore des lèvres, mais son cœur est loin de moi. En vain ils prétendent m'honorer par une doctrine et des observances frivoles, inventées à leur gré ¹. En effet, c'est ainsi que vous abandonnez la loi de Dieu pour des traditions humaines, des ablutions de vases ou de coupes, et autres pratiques semblables. Voilà comment, sous prétexte de vos traditions, vous annulez les préceptes du Seigneur. — Puis s'adressant à la multitude : Écoutez-moi, dit-il, et comprenez ma parole. Ce n'est pas ce qui entre dans la bouche de l'homme qui le rend impur, mais ce qui sort de sa bouche peut le souiller. Que celui-là entende qui a des oreilles

¹ Isa., XXIX, 13.

pour entendre. — En ce moment les disciples s'approchèrent, et lui dirent : Savez-vous que les Pharisiens sont vivement scandalisés de votre parole ? — Jésus répondit : Toute plantation que la main de mon Père qui est aux cieux n'a point faite sera arrachée. Laissez ces hommes, ce sont des aveugles conduisant des aveugles. Or, si un aveugle prétend en diriger un autre, ils tombent tous deux dans l'abîme. — Plus tard, quand il fut rentré dans la maison, loin de la foule, ses disciples désiraient connaître le sens de la parabole. Pierre lui dit : Seigneur, interprétez-nous la parabole que vous avez prononcée. — Quoi, répondit-il, êtes-vous donc encore sans intelligence ? Ne comprenez-vous pas que les aliments que l'homme introduit dans la bouche, et qui circulent dans tout son corps, ne peuvent souiller son âme ? Ce qui rend l'homme impur, ce sont les paroles coupables qui sortent d'un cœur corrompu. C'est du cœur, en effet, que procèdent les mauvaises pensées, les desseins adultères, les actes ignominieux, les homicides, le vol, le faux témoignage, l'avarice, les perfidies, les trahisons, l'impudicité, l'envie, le blasphème, l'orgueil et l'impertinence. Toute cette génération mauvaise naît du cœur. Or, telles sont les causes qui rendent l'homme impur. Mais avoir mangé sans s'être lavé les poignets ou les mains ne constitue pas un état d'impureté pour l'homme ¹. »

15. Pour se faire une idée précise des ridicules observances du Phariséisme et de ses incroyables prétentions doctrinales, il faut en chercher la trace dans le Talmud, où elles se fixèrent depuis. L'usage des ablutions, si commun chez les Orientaux, est fondé sur les nécessités du climat. La législation de Moïse l'avait consacré en le réglant dans une mesure propre à sauvegarder les intérêts hygiéniques du peuple hébreu, sans le surcharger d'obligations excessives ². La loi des ablutions était restreinte à des cas d'impureté matérielle, spécifiés par le divin Législateur, tels que le contact de cadavres d'animaux immondes. En un pays et sous un climat où la lèpre exerçait de si terribles ravages, ces précautions

Les obser-
vances pha-
risaïques.

¹ Matth., xv, 1-20; Marc, vii, 2-23. — ² Voir *Levit.*, xi, 34 et seq.; cf. *Corneilius a Lapide, Commentar. in hunc locum.*

constituaient une nécessité sociale de premier ordre. Mais la réserve de Moïse avait disparu pour faire place à l'invasion des rites superstitieux du Pharisaïsme. Un Israélite ne pouvait manger un morceau de pain, s'il ne s'était d'abord lavé les mains, en les élevant à la hauteur de la tête. Pendant le repas, les plus zélés affectaient de se mouiller fréquemment le bout des doigts. Enfin quand ils cessaient de manger, ils pratiquaient une dernière ablution, en tenant les mains en bas, et en observant avec soin que l'eau n'allât jamais au delà du poignet. Il n'était permis de plonger entièrement le bras dans l'eau que pour le repas des sacrifices. Fallût-il aller chercher l'eau à une distance de quatre milles, les Pharisiens maintenaient l'inviolabilité de ces rites superstitieux. Le Juif qui les eût enfreints, était déclaré aussi criminel qu'un meurtrier. Au contraire, celui qui les exécutait strictement était assuré du salut éternel et d'une place au banquet du royaume des cieux. Le Talmud enregistre vingt-six prescriptions, relatives à la manière de pratiquer, chaque matin, l'ablution manuelle¹. On comprend dès lors le scandale des Pharisiens et des Scribes, quand le divin Maître, brisant le faisceau de leurs traditions absurdes, les rappelle au véritable esprit de la loi mosaïque, et proclame le grand principe de la pureté du cœur. L'école rabbinique d'Hillel et de Schammaï qui avait récemment ajouté ces observances au précepte positif de la loi, prétendait leur donner une valeur doctrinale supérieure même à celle du texte de Moïse. « Les paroles des savants dans » l'Écriture, dit le Talmud, l'emportent sur celles de la loi et des » prophètes. Celui qui étudie l'Écriture fait un acte indifférent. » Celui qui étudie avec la Mischna mérite récompense; mais celui » qui se livre à l'étude de la Gémara, fait l'action la plus méritoire². » L'application de ce principe avait sanctionné l'abus odieux que Notre-Seigneur flétrit avec tant de sévérité. La langue hébraïque appelait : *Corban*, tout ce qui était consacré au Seigneur. On trouve cette expression employée dans les livres de Moïse pour

¹ Talmud, traité *Schilchan-Aruc*. — ² Talmud, traité *Bava-Metzia*; Sepp, *Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, tom. II, pag. 40-41.

désigner les brebis, les chevreaux, les génisses des holocaustes et des sacrifices expiatoires ou pacifiques ¹. Par extension, ce nom fut donné dans la suite au Gazophylacium, sorte de tronc disposé sous les parvis du Temple pour recevoir les offrandes du peuple ². Le mot *Corban*, était devenu sacramentel dans le langage usuel, pour signifier tout ce qui était, de fait ou intentionnellement, voué au Seigneur, en sorte qu'il suffisait de jeter cette exclamation : *Corban!* pour arrêter toute revendication même légitime sur un objet quelconque, qui se trouvait investi par là même de l'inviolabilité d'une chose sacrée, appartenant au Temple, et couverte par la majesté de Jéhovah. Tel était le subterfuge employé par des enfants ingrats pour se soustraire aux obligations de la piété filiale. *Corban!* disaient-ils au vieillard qui étendait la main, pour manger à la table d'un fils dénaturé. Et les Scribes et les Pharisiens enseignaient que non-seulement cette action était légitime, mais que le fils ne pouvait plus, sans se rendre coupable d'un sacrilège, revenir sur la formule sacramentelle. Voilà certes la doctrine la plus monstrueuse, qu'au nom d'une loi divine, des esprits ambitieux et superbes aient pu faire accepter à un peuple. Mais, d'un autre côté, qu'on rapproche de ces détails exclusivement locaux, et partout ailleurs inintelligibles, la théorie qui fait composer l'Évangile à Rome ou à Antioche, par un travail populaire, opéré à distance, dans un milieu où les usages juifs étaient inconnus, et l'on verra éclater comme un rayon lumineux, l'authenticité du livre divin.

16. Le scandale des docteurs juifs était au comble. Ils recherchaient toutes les occasions de soulever le peuple contre Jésus, au nom de leurs coutumes et de leurs traditions outragées. « Un Pharisien, continue l'Évangile, invita le Seigneur à manger chez lui. Jésus entra et se mit à table. Or, le Pharisien se disait en lui-même : Voilà qu'il n'a point pratiqué l'ablution manuelle avant le repas ! — Le Seigneur prenant la parole, dit aux convives : Vous autres, Pharisiens, vous purifiez, avec un soin minutieux, le dehors de la coupe et du vase ; mais il vous importe peu que l'intérieur de votre

Les dix
malédiction
contre les
Pharisiens et
les Scribes.

¹ *Levit.*, I, II, III. — ² *Matth.*, XXVII, 6.

âme soit plein de rapines et de meurtres. Insensés, celui qui a créé la nature extérieure n'a-t-il pas créé le cœur? Aveugles, purifiez d'abord l'intérieur du vase et de la coupe, afin que l'extérieur lui-même soit pur. Ensuite, faites l'aumône, et tout sera purifié en vous. Malheur à vous, Pharisiens et Docteurs, qui portez fidèlement au Temple la dime de la menthe, du cumin, de l'anis, de la rue et des moindres herbes potagères de vos jardins; pendant que vous abandonnez tout ce qu'il y a d'important dans la Loi, c'est-à-dire la justice, la miséricorde, la foi et la charité divine! Il vous faut sans doute exécuter les observances, mais devez-vous rejeter les préceptes? Guides aveugles, vous filtrez les moucherons et avalez un chameau! Malheur à vous, Pharisiens, parce que vous aimez les chaires les plus élevées dans les synagogues, et que vous recherchez les salutations dans les places publiques! Malheur à vous, Scribes et Pharisiens hypocrites, parce que vous dévorez l'héritage des veuves, tout en prolongeant vos oraisons menteuses! Pour ce crime, vous subirez votre jugement. Malheur à vous, Scribes et Pharisiens hypocrites, parce que vous parcourez la terre et les mers pour gagner un prosélyte à votre foi, et quand vous l'avez trouvé, vous en faites un fils de l'enfer, deux fois plus méchant que vous! Malheur à vous, chefs aveugles, qui dites: Jurer par le Temple, n'engage à rien; mais celui qui jure par l'or du Temple, est astreint à l'exécution de son serment! Insensés! Quel est donc le plus sacré, de l'or, ou du Temple qui sanctifie l'or? Vous dites de même: Jurer par l'autel n'engage à rien, mais quiconque jurera par la victime placée sur l'autel devra accomplir son serment. Aveugles! Quel est donc le plus sacré de l'oblation, ou de l'autel qui la sanctifie? Celui qui jure par l'autel, jure également par tout ce qui est déposé sur l'autel. Celui qui jure par le Temple, jure aussi par le Dieu tout-puissant qui l'habite. Enfin, celui qui jure par le ciel, jure par le trône du Seigneur, et par le Seigneur lui-même dont la majesté s'y repose. Malheur à vous, parce que vous êtes comme des sépulcres enfouis, sur lesquels on marche, sans les voir, et qui communiquent leur souillure au voyageur à son insu! Malheur à vous, Scribes et Pharisiens hypocrites! Vous ressemblez aux

monuments funèbres dont on blanchit la façade et dont l'aspect extérieur est séduisant, mais ils ne renferment en réalité que la corruption et les dépouilles de la mort. C'est ainsi qu'aux yeux des hommes vous avez l'apparence de la justice, mais intérieurement le cœur est plein de mensonge et d'iniquité. — Un des Docteurs de la loi, prenant la parole, lui dit : Maître, en parlant de la sorte, vous nous outragez nous-mêmes ! — Jésus répondit : A vous aussi, Docteurs de la loi, malheur ! parce que vous chargez les hommes de fardeaux qu'ils ne sauraient porter, et que vous ne voudriez pas vous-mêmes toucher du bout du doigt ! Malheur à vous qui élevez de magnifiques tombeaux aux prophètes et aux justes que vos pères ont mis à mort. Vous dites cependant : Si nous avions vécu au temps de nos aïeux nous n'aurions pas trempé nos mains dans le sang des justes. Mais ce sont là des protestations hypocrites. En réalité vous êtes les complices des crimes de vos pères, vous décorez la sépulture de leurs victimes, et vous comblez la mesure des impiétés paternelles ! Race de serpents, génération de vipères, comment échapperiez-vous à la condamnation de la géhenne ? La sagesse de Dieu a déjà porté votre jugement. « Je vous ai envoyé, dit l'Écriture, des prophètes, des apôtres, des sages et des docteurs, vous tuerez les uns, vous crucifierez les autres, vous les flagellerez dans vos synagogues, et votre haine les poursuivra de cités en cités, » afin que chaque goutte du sang innocent, répandu sur la terre, retombe sur vous, et que la justice divine ait à vous en demander compte, depuis le sang d'Abel le juste, jusqu'à celui de Zacharie, fils de Barachias, que vous avez égorgé entre le Temple et l'autel. En vérité, je vous le dis : De chacun de ces forfaits, il vous sera demandé compte. Malheur donc à vous, docteurs de la loi, parce que vous tenez dans vos mains la clef de la science, et que vous fermez à vos frères la porte du royaume des cieux ! Vous n'y entrez pas vous-mêmes, et vous refusez l'entrée aux autres ! — Après ce discours terrible, les Pharisiens et les Scribes redoublèrent de persécutions ; ils cherchaient à étouffer la voix de Jésus, lui tendant des embûches, et travaillaient à soulever la multitude contre sa doctrine ¹.

¹ Luc, XI, 37-54 ; Matth., XXIII, 25-37.

Serments
pharisaïques.

17. Au moment où le divin Maître confondait ainsi, sous le poids des anathèmes, l'orgueil et l'ambition de ces sectaires, un scandale public venait de les vouer au mépris du monde entier. L'historien Josèphe nous apprend qu'un Juif de Rome, aidé de quelques docteurs pharisiens, avait converti au mosaïsme une noble dame, nommée Fulvia, et lui avait persuadé de léguer au Temple de Jérusalem toute sa fortune, qui représentait une valeur énorme. Le legs fut recueilli par les hypocrites docteurs; mais ils n'en remirent pas une obole au Temple, et se partagèrent intégralement les dépouilles arrachées par leur avarice à la bonne foi d'une étrangère. Le fait produisit une impression immense : Tibère rendit un décret qui expulsait tous les Juifs de l'enceinte de Rome ¹. Tel était ce prosélytisme cupide, auquel Notre-Seigneur fait allusion. Sans doute, pour séduire leur victime, les Pharisiens avaient juré, par le Temple de Jérusalem, à la matrone Fulvia, d'exécuter religieusement ses volontés dernières. Mais, dans le style pharisaïque, jurer par le Temple n'engageait à rien. Les serments par l'autel et par le ciel lui-même n'avaient pas plus de valeur. Les disciples d'Hillel, armés des distinctions de leur maître, allaient donc, parcourant les continents et les mers, chercher moins des prosélytes que des trésors, et vouer à la malédiction des gentils le nom sacré de Jéhovah. Le Pharisaïsme, foudroyé par la réprobation du Sauveur, n'a plus aujourd'hui les formes hautaines et dominatrices qu'il avait revêtues en Judée. Mais il s'est retranché dans les arguties des sophistes. Que de fois n'avons-nous pas entendu le rationalisme moderne dénaturer les paroles que le divin Maître employait pour flétrir l'hypocrisie des Docteurs de la Loi ! Pourquoi, disent les Scribes actuels, nous imposer des jeûnes, quand Jésus a déclaré que l'aliment pris par l'homme ne saurait souiller l'homme ? Misérable équivoque, que nous relevons ici parce qu'elle est populaire. Oui, sans doute, l'alimentation est intrinsèquement chose fort indifférente. Mais suivre Jésus et porter sa croix, voilà le fondement de la sanctification. Or, Jésus a jeûné; il prévenait les Pharisiens que ses disciples devraient jeûner eux-mêmes. La vie de Notre-

¹ Joseph., *Antiq. jud.*, lib. XVIII, cap. III.

Seigneur fut une mortification continuelle; on le vit tomber en défaillance, à la suite de ses jeûnes prolongés. Sur la montagne, le festin miraculeux qu'il sert à la multitude consiste en pain d'orge et en poisson salé. Mais Jésus-Christ est le modèle de tous les chrétiens; il est la voie hors de laquelle nous ne pouvons avoir accès au royaume des cieux. Donc l'Église, épouse de Jésus-Christ et mère des chrétiens, a dû prescrire des mortifications corporelles et des abstinences obligatoires. Refuser de la suivre dans un chemin dont sa tendresse maternelle a adouci toutes les rigueurs, au point de faire rougir notre faiblesse, c'est se révolter contre l'autorité de Jésus-Christ lui-même, c'est refuser de marcher quelques jours dans la voie royale de la croix, où le divin Maître a passé les trente-trois années de sa vie mortelle. Voilà ce qui souille les âmes et ce qui renouvelle l'orgueil pharisaïque des Docteurs de Judée.

18. « Les Pharisiens et les Sadducéens réunis, continue l'Évangile, revinrent trouver Jésus, et lui demandèrent avec insistance un signe dans le ciel. Il leur répondit : Quand le soir est venu, vous considérez le ciel à l'occident, et vous dites : Il y aura demain une belle journée, parce que le couchant est tout empourpré des feux du soleil. Le matin, vous regardez l'orient, et vous dites : Aujourd'hui nous aurons une tempête, parce que les rayons du soleil sont pâles. Si vous voyez les nuages s'amonceler à l'ouest, vous dites : Nous aurons de la pluie, et le pronostic se réalise. Quand le vent souffle du midi, vous dites : Il fera chaud. Hypocrites, vous savez discerner l'aspect du ciel et de la terre, et vous ne pouvez distinguer les signes des temps ! Pourquoi ne pas juger par vous-mêmes ce qui est juste ? — En ce moment, il poussa un profond soupir, et il ajouta : Pourquoi cette génération demande-t-elle un signe ? En vérité, je vous le dis : Cette race perverse n'en aura pas d'autre que celui de Jonas. — Ayant ainsi parlé, il laissa les Pharisiens et s'éloigna ¹. » — Malgré toutes les excitations de cette secte perfide, la foule s'attachait toujours aux pas du Sauveur. On était à l'époque où les pèlerins revenaient de Jérusalem, après la solennité pascale.

Le signe dans le ciel. Seconde multiplication des pains. Le levain des Pharisiens.

¹ Matth., xvi, 1-4; Marc, viii, 11, 12; Luc, xiii, 54-57.

La multitude se réunit de nouveau pour l'entendre. « Jésus dit à ses disciples : J'ai pitié de ce peuple. Il y a trois jours qu'ils me suivent, et cependant ils n'ont rien à manger. Si je les renvoie à jeun, ils tomberont d'inanition dans la route; car il y en a qui sont venus de loin. — Où trouverons-nous, dans ce désert, répondirent-ils, de quoi nourrir une telle foule? — Combien avez-vous de pains? demanda Jésus. — Sept, répondirent-ils, et quelques petits poissons. — Il fit asseoir le peuple, bénit le pain et les poissons, en rendant grâces à Dieu, et les distribua aux disciples qui les servirent à la foule. Tous en mangèrent et furent rassasiés, et l'on rapporta sept corbeilles pleines de morceaux qui étaient restés. Or, le nombre des voyageurs était de quatre mille hommes, sans compter les femmes et les enfants. — Ensuite Jésus monta sur une barque et vint sur le territoire de Dalmanutha, qu'il parcourut, ainsi que les confins de Magdala ¹. Un jour, que ses disciples avaient oublié de porter la provision de pain pour la journée, il leur dit : Exercez une surveillance rigoureuse, et prenez garde au levain des Pharisiens, des Sadducéens et d'Hérode. — Or, les disciples étonnés se disaient entre eux : Il nous parle ainsi parce que nous n'avons pas emporté de pains! — Jésus, connaissant leurs pensées, reprit : A quoi songez-vous, hommes de peu de foi? Vous vous inquiétez de n'avoir pas apporté de pains! N'avez-vous donc pas encore la science et l'intelligence? Votre cœur sera-t-il toujours aveugle, en sorte que vous ayez des yeux sans voir et des oreilles sans entendre? Quand je partageai cinq pains d'orge entre cinq mille hommes, combien vous resta-t-il de corbeilles pleines? — Douze, répondirent-ils. — Et lorsque je distribuai sept pains à quatre mille personnes, combien vous en resta-t-il? — Sept corbeilles, dirent-ils. — Comprenez-donc que je n'ai point voulu vous parler du pain matériel, en vous disant : Prenez garde au levain des Pharisiens, des Sadducéens et d'Hérode. — Alors les disciples comprirent que, par le levain, le Seigneur entendait la doctrine des Pharisiens et des Sadducéens ². »

¹ Matth., xv, 32-39; Marc, viii, 1-10. — ² Matth., xvi, 5-12; Marc, viii, 13-21.

§ IV. Excursion en Phénicie.

19. La haine de ces orgueilleux sectaires venait de trouver un appui dans le tétrarque Hérode Antipas. « Ce prince, en apprenant les miracles opérés par Jésus, dit à ses serviteurs : C'est Jean-Baptiste qui est ressuscité d'entre les morts, et qui accomplit tous ces prodiges ¹. — Les uns répondaient : C'est Élie; d'autres : C'est un prophète nouveau, ou quelqu'un des anciens prophètes ressuscité en lui. — Mais le tétrarque reprenait toujours : J'ai fait décapiter Jean; c'est lui qui est ressuscité d'entre les morts ²! — Et il désirait voir Jésus ³. » Une circonstance, qui nous est rapportée par Josèphe, augmentait les terreurs du meurtrier. Il venait d'essuyer une sanglante défaite, sur les frontières méridionales de la Pérée, dans un engagement avec un chef arabe, Arétas. La bataille avait été livrée sous les murailles de Machéronta, au pied de la forteresse où le Précurseur avait été sacrifié à la vengeance d'une danseuse. Hérode, trahi par quelques transfuges, sujets de Philippe son frère, avait vu toute son armée anéantie. Ce désastre fut considéré par les Hébreux, dit Josèphe, comme le châtiment du crime commis sur la personne de l'homme de Dieu. On comprend dès lors l'anxiété du tétrarque, à mesure que la renommée lui apportait la nouvelle des prodiges opérés par le Sauveur. Aux remords d'une conscience coupable, à l'humiliation du roi vaincu, se joignait la crainte d'un soulèvement populaire. Cependant Hérode pouvait, dans sa propre cour, interroger des disciples du Sauveur, qui l'eussent rassuré sur ce point. Chuzai, intendant du palais, gouverneur de Capharnaüm, et Jeanne, sa femme; Manahem, compagnon d'enfance et ami du tétrarque, étaient de ce nombre. Mais peut-être, comme il arrive aux tyrannies ombrageuses et faibles, Hérode se défiait-il d'autant plus de ses serviteurs les plus fidèles, qu'il les savait plus capables de lui dire la vérité. Quoi qu'il en soit, son désir de voir Jésus ne procédait certainement pas d'un sentiment sympathique. « Quelques Pharisiens, moins hostiles que

Hérode
Antipas¹ Matth., XIV, 1-2. — ² Marc, VI, 15, 16. — ³ Luc, IX, 9.

les autres, vinrent dire au Seigneur : Éloignez-vous et sortez d'ici, car Hérode veut vous mettre à mort. — Jésus leur répondit : Allez dire à ce renard : Voici que je chasse les démons et guéris les malades. Aujourd'hui et demain, j'agis de la sorte ; mais le troisième jour, je serai mis à mort. Cependant il me faut aujourd'hui, demain et le jour suivant, marcher encore. D'ailleurs, c'est à Jérusalem que doit mourir un prophète ¹. » Il fallait trois jours, dit le docteur Sepp, pour se rendre de Galilée à Jérusalem. Notre-Seigneur prend ce terme de comparaison pour désigner le temps que devait durer sa vie publique, jusqu'à ce qu'il mourût pour la rédemption du monde. Ses jours sont pris ici pour des années, et par conséquent il circonscrit le temps de sa mission évangélique dans un intervalle de trois ans et demi. Il précise à la fois et l'époque et le lieu de sa Passion, qui devait s'accomplir après son troisième voyage à Jérusalem, pour la fête de Pâques ². Telles étaient les circonstances au milieu desquelles le divin Maître disait à ses disciples : « Gardez-vous du levain des Phariséens, des Sad- » ducéens et d'Hérode. » Si l'on s'étonnait de l'inintelligente interprétation donnée d'abord à ses paroles, qu'on veuille bien ne pas oublier qu'elle nous a été transmise par les disciples eux-mêmes. La personnalité des Évangélistes s'efface devant la vérité, avec une abnégation tellement surhumaine, que ce fait seul constituerait, pour tout esprit impartial, la plus solennelle garantie d'authenticité.

Une émeute
à Jérusalem.
La tour de
Siloë.

20. La solennité pascale à Jérusalem avait été l'occasion de troubles extraordinaires et d'émeutes sanglantes. « A leur retour, quelques-uns des pèlerins racontèrent à Jésus ce qui s'était passé touchant les Galiléens, dont Pilate avait mêlé le sang à celui des victimes, immolées sur l'autel des sacrifices. Croyez-vous, répondit-il, parce que ces Galiléens ont été traités ainsi, qu'ils fussent plus grands pécheurs que leurs compatriotes ? Non, je vous l'affirme. Mais vous-mêmes, si vous ne faites pénitence, vous périrez comme eux. De même, pour ces dix-huit infortunés que la tour de

¹ Luc, XIII, 31-33. — ² Sepp, *Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, tom. II, pag. 120, 121.

Siloé, en s'écroulant, a engloutis, croyez-vous qu'ils fussent plus coupables que tous les autres habitants de Jérusalem? Non, je vous l'affirme. Mais si vous ne faites pénitence, vous périrez tous de la même manière. — Il ajouta ensuite cette parabole : Un homme avait un figuier, planté dans sa vigne; il vint pour y récolter du fruit, et, n'en trouvant point, il dit aux vigneronns : Depuis trois ans, je viens chercher du fruit sur cet arbre, sans en rencontrer jamais; coupez-le donc. A quoi bon lui laisser occuper inutilement la terre? — Seigneur, répondit le vigneron, souffrez qu'il demeure encore cette année. Je labourerai au pied, et j'y mettrai de l'engrais. Peut-être alors portera-t-il du fruit. Sinon, vous le couperez ¹. »

Les événements auxquels l'Évangile fait ici allusion nous ont été transmis par l'histoire. « Pilate, après l'incident des images de Ti-
 » bère, qu'il avait voulu introduire à Jérusalem, dit Josèphe, éleva
 » la prétention de prélever, sur le trésor du Temple, les sommes né-
 » cessaires pour construire un aqueduc de deux cents stades, qui
 » fournirait aux besoins de la Ville sainte. Le peuple se révolta à la
 » pensée de cette spoliation. Des groupes séditieux se formèrent,
 » au nombre de plusieurs milliers d'hommes, et entourèrent le pa-
 » lais du gouverneur, avec des vociférations auxquelles se mêlèrent
 » des outrages contre la personne même de Pilate. Celui-ci fit dé-
 » guiser un certain nombre de soldats, qui cachèrent des armes
 » sous leurs vêtements, et entourèrent silencieusement la foule. Au
 » moment où les clameurs étaient le plus furieuses, Pilate leur
 » donna le signal convenu. Ils s'élançèrent sur le peuple désarmé,
 » en tuèrent ou blessèrent un grand nombre, et mirent le reste en
 » fuite ². » Pilate n'en poursuivit pas moins ses projets de cons-
 » truction. Il fit élever, à la piscine de Siloé, des arcades destinées à
 » supporter l'aqueduc, qui devait traverser la ville au-dessus de la
 » vallée située entre le mont Moria et les sommets du Sion. Ce fut
 » alors qu'eut lieu l'accident dont parle l'Évangile. Une des piles en
 » construction s'affaissa, écrasant sous ses ruines dix-huit pauvres
 » ouvriers des faubourgs de Jérusalem ³.

¹ Luc, XIII, 1-9. — ² Joseph., *Antiq. jud.*, lib. XVIII, cap. IV; *De Bell. jud.*,
 ib. II, cap. VII. — ³ Sepp, *Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, tom. II, pag. 155.

La
chananéenne

21. « Cependant Jésus, dit l'Évangile, quitta la Galilée et se retira avec ses disciples sur les frontières de Tyr et de Sidon. Étant entré dans une maison, il voulait y rester inconnu, mais il ne put se dérober à sa renommée. Une femme chananéenne, qui habitait le pays, ayant su qu'il était là, accourut en criant : Seigneur, Fils de David, ayez pitié de moi ! Ma fille est tourmentée lamentablement par le démon ! — Jésus ne lui répondit pas une parole. Les disciples s'approchèrent de lui et le prièrent, en disant : Renvoyez-la, car elle nous poursuit de ses clameurs. — Mais il leur répondit : Je n'ai été envoyé que pour les brebis égarées de la maison d'Israël. — Cependant la femme pénétra dans la maison, et se prosterna à ses pieds. Or, cette femme, de race syro-phénicienne¹, était idolâtre. Après avoir adoré Jésus, elle lui dit : Seigneur, daignez me secourir ! — Puis elle le suppliait de délivrer sa fille du démon qui la tourmentait. — Laissez d'abord les fils de la maison se rassasier, répondit-il. Il n'est pas juste de prendre le pain des enfants pour le jeter aux chiens. — Il est vrai, reprit la femme ; mais, Seigneur, les petits chiens ne recueillent-ils pas les miettes que les enfants laissent tomber de la table de leurs maîtres ? — Jésus lui dit alors : O femme, votre foi est grande ! Qu'il soit fait selon que vous le voulez. En récompense de cette parole, allez en paix ; le démon est sorti du corps de votre fille. — En effet à l'heure même sa fille fut guérie. La Chananéenne la trouva, au retour, paisiblement étendue dans son lit, et délivrée du démon². »

es fils de la
chananéenne
a foi chez
s Gentils.

22. La Chananéenne aux pieds du Sauveur, c'est le monde païen implorant sa délivrance, et suppliant Jésus de briser enfin la chaîne de Satan. Nous tous, les fils convertis des races idolâtres, nous

¹ La province romaine de Syrie comprenait la Judée, la Phénicie, la Galilée, la Syrie proprement dite, etc. La langue s'était modifiée pour exprimer le nouvel état de choses. De là les alliances de mots *syro-phéniciens*, *syro-juifs* ou *syriens-juifs*, etc. Chaque mot de l'Évangile porte ainsi une empreinte particulière d'authenticité. Le nom de *Chananéenne*, donné encore à cette femme, était essentiellement hébraïque. La Phénicie était une enclave du pays de Chanaan, dont les Israélites n'avaient pu achever la conquête. (Voir tom. II de cette *Histoire*, pag. 115-116.)

² Matth., xv, 21-28 ; Marc, vii, 24-30.

étions représentés, dans la pauvre maison de Sarepta, aux portes de Tyr, par l'humble femme qui sollicitait la faveur de lécher les miettes tombées du banquet du Père de famille, auquel le judaïsme fut d'abord convié. « O femme, dit le Seigneur, votre foi est » grande ! » Le regard du divin Maître contemplait, dans l'avenir, ces innombrables générations d'âmes que l'étrangère devait précéder sur le chemin du royaume des cieux. Aussi toutes les circonstances de cet épisode sont marquées d'une solennité caractéristique. La Chananéenne fait retentir le cri de sa détresse. « Seigneur, fils de David, ayez pitié de moi ! » Jamais jusque-là le cœur de Jésus n'était resté insensible à la prière de la souffrance et de la foi. On l'avait vu s'attendrir au spectacle des douleurs maternelles de la veuve de Naïm, et lui rendre un fils unique, avant même qu'elle eût invoqué sa miséricordieuse puissance. Sur les places publiques des cités de la Décapole, il suffisait aux malades de toucher la frange de sa robe, pour obtenir leur guérison. Ici, le Seigneur paraît sourd aux sollicitations de la femme idolâtre. « Il » ne lui répond pas une seule parole. » C'est qu'il voulait que les Apôtres, ces moissonneurs destinés à récolter plus tard des gerbes sans nombre, dans les campagnes du paganisme, eussent les prémices de cette moisson d'âmes. Il attend qu'ils intercèdent en faveur de l'idolâtre Phénicienne. « Seigneur, disent-ils, renvoyez-la, » car elle nous poursuit de ses clameurs. » Jésus ne les exauce pas encore. Il leur faut apprendre ce que la rédemption du monde coûtera au Fils de l'homme. La mission du Verbe incarné ne regarde « que les brebis égarées de la maison d'Israël ». Quand le troupeau révolté du judaïsme aura frappé le divin Pasteur, et assumé la responsabilité du sang d'un Dieu, alors les portes de la rédemption s'ouvriront pour le monde païen, et les Apôtres seront chargés de réunir, dans le bercail de l'Église, l'immense troupeau des nations. Les Juifs donnaient à tous les Gentils l'injurieux surnom de chiens. Notre-Seigneur, pour éprouver la foi de la Chananéenne, et la faire ressortir davantage aux yeux des Apôtres, semble d'abord se conformer à cette coutume nationale. Mais, quand l'étrangère, dans sa réponse, modèle de résignation, d'humilité et de sainte espérance,

a donné la mesure de ce que le paganisme converti serait capable de faire un jour pour le nom de Jésus, alors le Sauveur fait l'éloge de cette foi héroïque; et le démon abandonne sa victime.

§ V. Retour dans la Décapole.

Le sourd-muet de la Décapole et l'aveugle de Bethsaïda.

23. Il semble que Notre-Seigneur, dans son excursion en dehors du territoire hébreu, voulut seulement consacrer par ce prodige, la grande œuvre de la conversion des Gentils. « Il quitta, dit l'Évangile, les confins de Tyr, et revint par Sidon à la mer de Galilée, au milieu du territoire de la Décapole. On lui amena un sourd-muet, en le priant de lui imposer les mains. Le prenant donc à l'écart, il mit les doigts dans les oreilles de l'infirmes, et lui toucha la langue d'un peu de salive. Puis levant les yeux au ciel, il poussa un gémissement et dit : *Ephphetha* (Ouvrez-vous)! — A l'instant les oreilles s'ouvrirent, la langue fut déliée et le muet parla. Jésus leur défendit d'en rien dire à personne. Mais plus il le leur défendait, plus ils avaient d'empressement à publier le prodige. Dans leur admiration ils s'écriaient : Il répand les miracles sur ses pas, il fait entendre les sourds et parler les muets ¹! Jésus vint alors s'asseoir sur le versant de la montagne voisine. La foule put ainsi l'approcher, lui présentant des muets, des aveugles, des boiteux, des mutilés, des infirmes de toute espèce. On les déposait à ses pieds, et il les guérissait. Le peuple faisait éclater son admiration au spectacle des muets qui retrouvaient l'usage de la parole, des boiteux qui marchaient, des aveugles qui voyaient; et tous rendaient gloire au Dieu d'Israël ². — Ils vinrent ensuite à Bethsaïda, et on lui amena un aveugle, en le priant de le toucher. Ayant pris l'aveugle par la main, il le conduisit hors de la bourgade. Alors, lui mouillant les yeux de salive, il imposa sur lui les mains, et lui demanda s'il voyait quelque chose. Je vois, répondit-il, des hommes qui me semblent des arbres mouvants. — Jésus élevant ses regards vers le ciel imposa les mains sur les yeux de l'aveugle, qui vit aussitôt distinctement. Il le renvoya

¹ Marc, VII, 31 ad ultim. — ² Matth., XV, 29-31.

dans sa maison, en disant : Retournez à votre demeure, et ne parlez à personne de cet événement ¹. »

24. L'explosion des miracles sur la montagne, en faveur de la foule qui dépose ses malades aux pieds de Jésus, rapprochée des circonstances exceptionnelles qui accompagnent la guérison du sourd-muet de la Décapole et celle de l'aveugle de Bethsaïda, forme un contraste qui a fixé l'attention de l'antiquité chrétienne. Pourquoi d'un côté, les précautions et comme les efforts du Sauveur, qui prend l'infirme à l'écart, lui met le doigt sur les organes affectés, lui mouille la langue de salive, élève les regards au ciel et pousse un profond soupir, tandis que, pour les autres miracles, une parole suffit à Jésus? La puissance du Verbe incarné avait-elle des défaillances et comme des éclipses? Et pourtant, c'est une parole qui guérit définitivement le sourd-muet. Aussitôt que le divin Maître a prononcé le mot hébreu : *Ephphetha* ², les oreilles de l'infirme s'ouvrent, et sa langue est déliée. Mais, disent les Pères, quand le Sauveur agit ainsi, à l'égard du sourd-muet de la Décapole, il continue pour ses disciples l'instruction pratique, commencée aux portes de Tyr. La Chananéenne était le symbole de la gentilité, déjà préparée à la grâce de l'Évangile par la foi. Le sourd-muet et l'aveugle sont la figure de l'humanité non-régénérée, dont l'oreille est fermée à la parole du salut, les lèvres aux accents de la prière et les yeux à la révélation divine. On les amène à Jésus, mais ils ne se prosternent pas, comme la femme idolâtre, pour adorer le Sauveur. Ils ne l'implorent, ni de la voix, ni du geste. Ceux qui les présentent ne disent point, avec l'élan d'une confiance irrésistible : « Fils de » David, guérissez-les! » Leur foi ne va pas jusque-là. Ils demandent à Jésus de leur imposer les mains, de faire effort pour les guérir, « s'il en a le pouvoir. » Tel est, avant la régénération spirituelle, l'état

¹ Marc, VIII, 22-26.

² On n'a pas oublié la déclaration du rationalisme attestant que « Jésus ne » savait pas l'hébreu. » Or, le mot *epphetha*, פתח, est l'impératif passif *niphal* du verbe פתח, qui signifie *ouvrir*. L'Église catholique a consacré ce mot, en l'employant dans l'administration du baptême. Il ne faut pas même être hébraïsant pour savoir l'origine de ce terme que tous les enfants de nos écoles connaissent.

L'admini-
stration du
baptême dans
l'Église
catholique.

des fils d'Adam. Chaque jour, sur tous les points du monde, on apporte à l'Église catholique des sourds-muets et des aveugles spirituels à introduire dans le royaume des cieux. Fidèle à la tradition de son divin Maître, le ministre de Jésus-Christ impose les mains sur la tête de l'enfant : « Dieu tout-puissant et éternel, père de Jésus-Christ » Notre-Seigneur, dit-il, daignez abaisser un regard sur votre serviteur, que vous appelez au privilège de la foi, et chassez les » ténèbres qui aveuglent son cœur ¹. — Puis le prêtre humecte son » doigt de salive; il touche les oreilles et les narines de l'enfant, » en disant : *Ephpheta*, Ouvrez-vous, à la suave odeur des parfums » de l'Évangile. Satan, prends la fuite ! car le jugement de Dieu » s'approche ². » Ainsi parle et agit, depuis l'ère évangélique, l'Église fondée par Jésus-Christ, reproduisant, sur les sourds-muets et les aveugles spirituels qu'on présente au baptême, les actes symboliques accomplis par Notre-Seigneur sur le sourd-muet de la Décapole et l'aveugle de Bethsaïda. Le pharisaïsme protestant et le rationalisme sadducéen peuvent le constater. La tradition catholique descend du Sauveur, et y remonte, par une chaîne non interrompue. La porte du salut, dont les clefs furent remises à Pierre, s'ouvre aujourd'hui, après dix-neuf siècles écoulés, exactement dans les mêmes conditions, avec la même formule, les mêmes rites que sur les bords du lac de Tibériade, quand Notre-Seigneur illuminait l'œil des aveugles et rendait l'ouïe aux sourds. Qu'on ait pu méconnaître le signe divin d'une pareille unité, que des passions et des préjugés de secte, que le parti pris de l'incrédulité n'aient pas saisi ce caractère d'immanence et de perpétuité, imprimées à l'œuvre rédemptrice, malgré les variations des âges, les révolutions sociales, les revirements de la science, de la philosophie

¹ *Omnipotens, sempiterna Deus, Pater Domini nostri Jesu Christi, respicere dignare super hunc famulum tuum N. quem ad rudimenta fidei vocare dignatus es; omnem cæcitatem cordis ab eo expelle. (Ritual. roman., De Sacram. Baptism., edit. Mechlin, in-8°, 1850, pag. 16.)*

² *Postea sacerdos digito accipiat de saliva oris sui, et tangat aures et nares infantis; tangendo vero aurem dexteram et sinistram, dicat : EPHPHETA, quod est, Adaperire; deinde tangit nares, dicens : In odorem suavitatis. Tu autem effugare, diabole: appropinquabit enim judicium Dei. (Ritual. rom., ibid., pag. 20.)*

et de la littérature humaines, en vérité c'est là un des miracles d'aveuglement que l'esprit du mal, le prince de ce monde, a seul la puissance de produire!

25. « Jésus, dit l'Évangéliste, se rendit alors sur le territoire de Césarée de Philippe ¹. Après avoir prié seul, il prit avec lui ses disciples, et parcourut les bourgades voisines. En chemin, il leur demanda : Que dit-on du Fils de l'homme? — Les disciples répondirent : Les uns disent que vous êtes Jean-Baptiste, d'autres Élie, d'autres Jérémie. Enfin il en est qui prétendent que vous êtes l'un des Prophètes anciens, ressuscité en ce temps. — Mais vous, reprit-il, qui dites-vous que je suis? — Pierre prenant la parole répondit : Vous êtes le Christ, fils du Dieu vivant! — Jésus lui dit : Bienheureux êtes-vous, Simon, fils de Jonas, car ce n'est ni le sang ni la chair qui vous ont révélé cette vérité, mais mon Père qui est aux cieux! Et moi, je vous dis : Vous êtes Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. Je vous donnerai les clefs du royaume des cieux; tout ce que vous lierez sur la terre sera lié au ciel; et tout ce que vous délierez sur la terre sera délié au ciel ². »

Tu es Petrus.

26. Sous la coupole du Vatican, en ce lieu connu du monde entier, il est un monument auguste, qui se nomme la Confession de Saint-Pierre. Le génie de Michel-Ange, l'a couronné d'un dôme aussi vaste que le Panthéon de la Rome d'Auguste. Une inscription, placée entre la terre et le ciel, retrace les paroles prononcées par Jésus-Christ, dans le sentier, aujourd'hui désert, qui traversait le territoire de Césarée de Philippe. Le tétrarque de l'Iturée est mort; sa principauté n'a pas laissé de traces; son nom même, sans l'Évangile, serait enfoui dans les catacombes de l'histoire. La jeune cité qu'il dédiait à l'éternité du César Tibère, laisse à peine deviner son emplacement au zèle des archéologues. Les fils de notre Europe vont interroger la solitude, ils écartent le sable et retrouvent

*La Confession
de
Saint-Pierre.*

¹ L'ancienne Panéade, située aux sources du Jourdain. Le tétrarque Philippe l'avait fait reconstruire, et lui avait donné le nom de Césarée, en l'honneur du César Tibère.

² Matth., XVI, 13-20; Marc, VIII, 27-30; Luc, IX, 8-21.

avec peine, enfouis depuis des siècles, des fragments lapidaires, témoins d'une gloire éclipsée. La couronne est tombée du front des Césars ; le nom de Tibère, qui faisait trembler le monde, est flétri sous la malédiction du monde. Cependant la Confession de Saint-Pierre, toujours vivante, garde le privilège de son immortelle jeunesse. Elle est devenue le principe d'une royauté qu'on ne tue pas, d'un empire qui survit à tous les autres et que nul ne saurait anéantir. *Tu es Petrus, et super hanc petram œdificabo Ecclesiam meam.* Quoi ! d'une seule parole fonder ainsi des œuvres éternelles ; d'un mot adressé à un pêcheur obscur de Galilée, élever un édifice que les passions conjurées, que toutes les forces du génie, de la science, des armées et de la politique ne sauraient vaincre, ce serait là un phénomène vulgaire, et qui ne dépasse point la portée d'un homme ! Faut-il donc tant de perspicacité pour découvrir que la durée est un élément réfractaire à tous les efforts humains. Les conquérants passent ; ils jettent des fondations que le souffle de la mort disperse sur leur tombe. Les génies passent, leur apparition éclaire l'histoire comme un météore ; ils veulent prolonger, dans l'avenir, leurs rayons glorieux ; la mort vient, et tous leurs projets sont oubliés. Cependant que ne font point les hommes, pour garantir la durée à leurs œuvres ! Si l'on pouvait calculer tout ce que les rêves d'ambitieux avenir ont coûté au monde, depuis les Pharaons de l'Égypte ancienne et les dynasties oubliées de Babylone jusqu'à nos modernes conquérants, l'imagination reculerait épouvantée, en présence de tant d'efforts gigantesques d'une part, et de tant d'impuissance de l'autre. La durée échappe à l'étreinte des héros. Le signe divin de l'Église est donc son immortalité, fondée sur la confession de Simon, fils de Jonas. Et qu'on ne dise pas que ce signe est équivoque ; qu'il est d'autres confessions rivales, et d'autres prétentions à la durée. Où est Pierre, chez les schismatiques du Nord, de l'Orient et du Midi ? Où est Pierre, dans les confessions du protestantisme ? Cependant c'est à lui seul qu'il fut dit : « Vous êtes Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon » Église, et les portes ¹ de l'enfer ne prévaudront point contre elle. »

¹ Il serait superflu d'insister sur le caractère essentiellement local du mot :

27. « Alors Jésus, dit l'Évangéliste, commença à découvrir à ses disciples qu'il fallait que le Fils de l'homme se rendit à Jérusalem, pour y souffrir les plus cruels tourments, subir la condamnation des Anciens, du Grand-Prêtre et des Scribes, être mis à mort et ressusciter le troisième jour. Il leur fit cette déclaration en termes explicites. Pierre le prenant à part lui dit : A Dieu ne plaise qu'il en soit ainsi ! Seigneur, cela ne vous arrivera point ! — Jésus se retourna vers les disciples, et d'une voix menaçante il dit à Pierre : Retirez-vous, Satan ! Vous êtes pour moi un scandale, car vous ne discernez point les choses de Dieu, et n'avez de goût que pour celles des hommes. — Puis s'adressant à eux tous, il leur dit : Si quelqu'un veut venir après moi qu'il se renonce soi-même, qu'il porte sa croix chaque jour, et me suive. Car celui qui voudra sauver sa vie la perdra ; mais celui qui la perdra pour moi et pour l'Évangile la sauvera. Que sert à l'homme de conquérir le monde, s'il vient à perdre son âme ? Par quelle compensation rachètera-t-il une telle perte ? Si quelqu'un rougit de moi et de ma parole, le Fils de l'homme rougira de lui, alors qu'il viendra dans sa majesté, dans la gloire du Père, avec l'escorte des saints Anges. Car le Fils de l'homme fera ainsi son avènement, et c'est alors qu'il rendra à chacun selon ses œuvres. — Puis il ajouta : En vérité, je vous le dis, il en est quelques-uns, parmi ceux qui m'entourent, qui ne mourront pas avant d'avoir vu le Fils de l'homme dans sa gloire ¹. »

Jésus prédit
sa passion
et sa mort.

§ VI. La Transfiguration.

28. « Environ, huit jours après, Jésus prit Pierre, Jacques et Jean son frère, et les conduisit à l'écart sur une montagne fort élevée.

Récit
évangélique
de la Trans-
figuration.

Porte. En Orient, il servait, au temps de Notre-Seigneur, à désigner la puissance, l'*imperium*. C'est pour cette raison que, de nos jours encore, on donne au gouvernement de Constantinople le nom de Porte ottomane. L'authenticité de cette parole est donc incontestable. Une locution pareille ne se fût jamais rencontrée sous la plume d'un légendaire grec ou romain. Quant à l'explication du rationalisme, elle se borne à dire que « Jésus avait au suprême degré l'art de jouer sur les mots. » Un jeu de mots qui fonde un empire immortel frappera tous les esprits raisonnables en dépit de tous les rationalistes. — ¹ Matth., XVI, 21-28 ; Marc, VIII, 31-39 ; Luc, IX, 22-27.

Il se mit en prière, et pendant qu'il pria, il fut transfiguré devant eux. Son visage resplendit comme le soleil, et ses vêtements devinrent blancs comme la neige. Or, Moïse et Élie leur apparurent conversant avec lui. Ils s'entretenaient de la mort qu'il devait subir à Jérusalem. Pierre dit alors à Jésus : Seigneur, il nous est bon de demeurer ici. Si vous le permettez, dressons-y trois tentes, une pour vous, une pour Moïse, et l'autre pour Élie. — Pierre tenait ce langage, sans se comprendre lui-même, car ils étaient saisis de crainte. Il parlait encore, lorsqu'une nuée lumineuse les enveloppa, et redoubla leur terreur. Une voix, sortant de la nuée, disait : Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis toutes mes complaisances ; écoutez-le ! — En entendant cette voix, les disciples tombèrent le visage contre terre. Mais Jésus s'approchant, les toucha et leur dit : Levez-vous, ne craignez point. — S'étant relevés, et regardant autour d'eux, ils ne virent plus que Jésus seul. Ils redescendirent avec lui la montagne et il leur donna cet ordre : Ne parlez à personne de cette vision, avant que le Fils de l'homme soit ressuscité d'entre les morts. — Ils gardèrent, en effet, le silence et ne dirent à personne, en ces jours-là, ce qu'ils venaient de voir, réservant pour eux seuls le secret de cette merveille, et se demandant ce que Jésus avait voulu dire par ces mots : Avant que le Fils de l'homme soit ressuscité d'entre les morts. — Cependant ils interrogèrent le Seigneur et lui dirent : Pourquoi donc les Pharisiens et les Docteurs de la loi disent-ils qu'Élie doit réapparaître, avant l'avènement du Fils de l'homme? — Jésus leur répondit : Élie viendra en effet, et il rétablira toutes choses. Il en sera de lui comme du Fils de l'homme, dont il est écrit qu'il doit être accablé de souffrances et d'outrages. Or, je vous dis qu'Élie a déjà fait son avènement, mais ils ne l'ont point connu, ils ont exercé sur lui leur cruauté, selon qu'il avait été prédit par les Prophètes. Le Fils de l'homme sera traité par eux de la même manière. — Les disciples comprirent alors qu'il parlait de Jean-Baptiste ¹. »

La primauté

29. Le Thabor est le point culminant où la divinité de Jésus-

¹ Luc, IX, 28-36; Matth., XVII, 1-9; Marc, IX, 1-2

Christ rayonne aux yeux du monde entier, comme le Calvaire sera le sommet où son humilité s'affirmera, dans l'excès de la souffrance et de l'ignominie. Ces deux montagnes sont les deux pôles de la rédemption du genre humain. Pierre, investi de la primauté suprême de l'Église, se révolte à l'idée des tourments, de la mort et de la résurrection de son divin Maître. Un Dieu peut-il souffrir et mourir? Or, Pierre a confessé, dans l'ardeur de sa foi, que Jésus était le Christ, Fils du Dieu vivant. Donc, le Christ ne saurait mourir. Il va fonder enfin cet Empire, que les Juifs attendent, et qui devait relever, au profit de Jérusalem, le sceptre de la domination de l'univers. Telles étaient encore en ce moment les espérances des disciples eux-mêmes. Cependant Jésus les entretient des opprobres et de la douloureuse passion qu'il doit bientôt subir à Jérusalem. Il déroule à leurs regards la série lamentable des tortures qui lui sont réservées. Il sera condamné par le Sanhédrin, par le tribunal des Grands-prêtres, par le témoignage des Scribes. Il subira le dernier supplice ; il mourra, mais pour ressusciter le troisième jour. Ce ne sont point là des éventualités auxquelles il veuille se soustraire. « Il faut » qu'il se rende lui-même à Jérusalem, et il s'y rendra volontairement, pour y épuiser, jusqu'à la dernière goutte, ce calice d'amertume. Le chef des Apôtres s'indigne à cette seule pensée ; et Jésus le repousse avec indignation, en lui reprochant son zèle tout humain, qui ne sait pas comprendre les choses de Dieu. « Retirez-vous, Satan, vous êtes pour moi un sujet de scandale ! » Telle était la divine éducation de Pierre, que Jésus-Christ élevait, par degrés, à cette hauteur sublime, où les choses de la terre ne devaient plus lui apparaître qu'à travers le miroir des choses du ciel. Cette dure parole, c'est Pierre lui-même qui la dicte à son disciple saint Marc, dans son Évangile, afin qu'elle perpétue, d'âge en âge, le souvenir de son humiliation. Il prend soin de faire inscrire toutes les erreurs, toutes les faiblesses, toutes les fautes par lesquelles il passera successivement, jusqu'à ce que s'accomplisse pour lui la promesse d'infaillibilité du Sauveur : « Voici que » j'ai prié pour que votre foi ne défaille point ; ainsi, quand vous » serez relevé, vous aurez le privilège d'affermir vos frères. » C'est

et l'humilité
de Pierre.

l'Évangile de saint Marc qui, dans le récit de la Transfiguration, nous dit : « Pierre ne se rendait pas compte de son propre langage, » car ils étaient saisis de crainte. » Saint Matthieu et saint Luc n'enregistrent pas cette réflexion. Nous aurons l'occasion de faire la même remarque dans l'histoire de la Passion. L'Évangile, écrit sous la dictée de saint Pierre, est une confession continuelle des fautes de saint Pierre, et, par un sentiment d'ineffable humilité, tout ce qui pourrait relever la grandeur personnelle du prince des Apôtres y est passé sous silence.

a Trans-
figuration
ermanente.

30. Au contraire, les autres Évangélistes donnent toujours à Pierre la primauté dans la foi, dans le dévouement, et dans le privilège glorieux dont son divin Maître l'a investi. C'est saint Matthieu qui nous apprend la marche glorieuse de saint Pierre sur les eaux du lac de Tibériade. Saint Marc, qui n'omet aucun autre détail de l'apparition de Jésus-Christ sur les flots, ne parle pas de celui-là. Saint Matthieu et saint Luc inscrivent le glorieux éloge de la foi du prince des Apôtres, et les immortelles paroles qui lui sont adressées : « Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon » Église. » Saint Marc s'arrête à ce point précis, et garde le silence sur la réponse de Notre-Seigneur. Voilà des caractères d'authenticité qui dépasseront à jamais la portée de toutes les œuvres humaines. Les recherches d'amour-propre des historiens profanes sont comme la signature de leurs ouvrages. L'Évangile est un monument d'humilité divine, et l'empreinte de l'auteur n'y apparaît que par son absence. On n'a pas rougi d'affirmer, en ces derniers temps, que saint Pierre manquait de grandeur, et que la vulgarité du pêcheur galiléen était au dessous de l'admiration. Vraiment, il sied bien à un siècle, qui a poussé l'idolâtrie de soi-même au point où nous la voyons, d'oser tenir un pareil langage ! Mais on ne réussira pas à effacer du récit évangélique les témoignages illustres rendus au sublime caractère du prince des Apôtres. C'est lui que le divin Maître désigne le premier, avec Jacques et Jean, pour assister à la Transfiguration. Lui seul, en présence de la manifestation du Fils de l'homme dans sa gloire, sait dominer la terreur d'un tel spectacle. « Seigneur, il nous est bon de demeurer ici, s'écrie-t-il.

» Dressons-y trois tentes, une pour vous, l'autre pour Moïse, et la troisième pour Élie. » Cette exclamation du prince des Apôtres, l'Église catholique l'a réalisée. La loi judaïque, les prophéties du Testament Ancien, la révélation de l'Évangile, sont les trois pavilions sous lesquels s'abriteront, jusqu'à la fin des âges, les générations chrétiennes. L'Arche du Tabernacle n'a pas survécu aux désastres de l'invasion babylonienne; les tables de pierre du Décalogue, la verge fleurie d'Aaron et le vase rempli de la manne du désert ont disparu, après le pillage du Temple, sous Nabuchodonosor; mais les trois tentes que la main de Pierre devait dresser au milieu des nations subsistent aujourd'hui. Elles ont résisté à tout l'effort des tempêtes; la surface du monde se renouvelle; chaque siècle amène, avec des progrès inattendus, des situations diverses; les tabernacles de saint Pierre suffisent aux ambitions et aux besoins de toutes les époques; tout vieillit autour d'eux; les gouvernements tombent; les formes sociales se succèdent; les législations humaines, atteintes d'une caducité native, s'écroulent les unes sur les autres. Mais les générations nouvelles se transfigurent toujours, sous les tentes de Pierre; elles trouvent, dans cette atmosphère divine, un élément de jeunesse et de vie immortelle. La Transfiguration sur le Thabor est devenue un phénomène de tous les instants, au sein de l'Église catholique, dont Pierre est le chef.

31. Qu'importent les dénégations du rationalisme! Il a essayé de réduire le miracle aux proportions vulgaires d'un effet d'optique. Sur les sommets du Pambamarca, dans l'Amérique Méridionale, un voyageur espagnol fut témoin d'un phénomène que la science incrédule voudrait assimiler au prodige de la Transfiguration de Notre-Seigneur. Laissons la parole au savant Antonio d'Ulloa, qui a consigné, dans son Journal de voyage ¹, cet intéressant épisode: « Je me trouvais, dit-il, au point du jour, sur le Pambamarca, avec six de mes compagnons; le sommet de la montagne était entièrement couvert de nuages épais; le soleil, en se

Le rationalisme et le miracle de la Transfiguration.

¹ Antonio d'Ulloa, *Relacion del viage à la America meridional*, 1770.

levant les dissipa ; il ne resta, à leur place, que des vapeurs si légères, qu'il était presque impossible de les distinguer. Tout à coup, au côté opposé de celui où se levait le soleil, chacun de nous aperçut, à une douzaine de toises de la place qu'il occupait, son image réfléchié dans l'air comme dans un miroir ; l'image était au centre de trois arcs-en-ciel, nuancés de diverses couleurs, et entourés à une certaine distance par un quatrième arc d'une seule couleur. La couleur la plus extérieure de chaque arc était incarnat ou rouge ; la nuance voisine était orangée ; la troisième était jaune, la quatrième paille, la dernière verte. Tous ces arcs étaient perpendiculaires à l'horizon ; ils se mouvaient et suivaient, dans toutes les directions, la personne dont ils entouraient l'image, comme une gloire. Ce qu'il y avait de plus remarquable, c'est que, bien que les sept voyageurs fussent réunis en un seul groupe, chacun d'eux ne voyait le phénomène que relativement à lui, et était disposé à nier qu'il fût répété pour les autres. L'étendue des arcs augmenta progressivement en proportion avec la hauteur du soleil ; en même temps, les couleurs des arcs s'évanouirent, les spectres devinrent de plus en plus pâles et vagues, et enfin le phénomène disparut entièrement. Au commencement, la figure des arcs était ovale ; vers la fin, elle était parfaitement circulaire. » Tel est le récit de l'illustre voyageur. On pourrait y joindre des faits analogues, observés par la science moderne, sur les hauteurs du Brocken, ou dans les eaux transparentes de Naples et de la Sicile. Mais, en vérité, le rationalisme, qui croit y trouver les éléments d'une assimilation avec le prodige du Thabor, oublie que l'Orient est la patrie du mirage ! Sur les eaux du lac de Génézareth, où ils conduisaient leurs barques, Pierre, Jacques et Jean avaient été vingt fois témoins de ce phénomène naturel, que toutes nos caravanes ont encore aujourd'hui l'occasion de constater. La reproduction, à distance, des objets, dans le miroir rayonnant de l'air ou des eaux, n'a jamais passé pour un fait surnaturel. Les spectres répercutés ainsi n'ont pas de voix ; ils ne s'entretiennent pas entre eux, dans un langage que l'on puisse entendre. Ils sont ce qu'est l'ombre d'une personne dans une glace ; ils en suivent les moindres

mouvements. Supposez le phénomène du Pambamarca sur le Thabor, les quatre spectateurs, savoir : Jésus-Christ, Pierre, Jacques et Jean, formeront quatre images représentées à distance, et, si l'on pressait la comparaison, visibles seulement une à une pour chacun d'eux. Cela ne constitue point une transfiguration. Les sept couleurs de l'arc-en-ciel ou du spectre n'ont rien de commun avec le visage de Jésus, qui, pendant sa prière, devint étincelant comme le soleil. Les dégradations de l'incarnat, de l'orangé, du jaune et du vert ne ressemblent en rien à la blancheur de neige qui resplendit sur les vêtements du Sauveur. Enfin, la voix sortie de la nuée, qui dit : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé en qui j'ai mis » toutes mes complaisances, écoutez-le ! » cette voix, distincte de celle des trois interlocuteurs, et qui fait tomber la face contre terre les Apôtres épouvantés, par quelle illusion d'acoustique a-t-elle retenti sur les sommets de la montagne ?

32. Le mirage du rationalisme se trouve d'ailleurs en face d'une réalité plus éloquente que tous les raisonnements. Pierre, Jacques et Jean ont subi le martyre pour attester la divinité de Jésus-Christ. On ne meurt pas sur une croix, on ne se laisse pas décapiter, ni plonger dans une chaudière d'huile bouillante, pour l'honneur du plus habile des physiciens. La transfiguration des pêcheurs de Galilée en apôtres est aussi miraculeuse que la transfiguration de Jésus-Christ lui-même, et la transformation du monde, opérée par l'Évangile, ne passera jamais pour une illusion d'optique ou une réfraction des rayons lumineux dans un nuage. Ici encore les souvenirs évangéliques se sont gravés sur des monuments qui leur donnent un corps. Le texte sacré ne désigne point, par son nom, la montagne qui fut le théâtre de ce grand événement. Cependant, la tradition a suppléé à ce silence. Saint Cyrille, évêque de Jérusalem, en 350 ; Eusèbe de Césarée, vers la même époque, savent le lieu précis du miracle. Ils nomment le Thabor, l'*Itabirion* des Grecs, le *Djebet-Nour* (Montagne de lumière) des Arabes modernes¹. L'im-

Identification
de la mon-
tagne de la
Transfigura-
tion avec le
Thabor.

¹ Voir la réponse aux difficultés proposées contre cette identification de la montagne désignée par l'Évangile avec le mont Thabor. (M^{sr} Mislin, *Les Saints Lieux*, tom. III, pag. 406-410.)

pératrice Hélène, la mère de Constantin le Grand, fait construire une basilique, à l'endroit même où Jésus fut transfiguré. Depuis lors, tous les pèlerins qui visitent la Palestine sont venus prosterner leur front au lieu où Pierre, Jacques et Jean « tombèrent la face » contre terre. » Voici la description qui nous est fournie par l'un d'eux. « Le sommet du Thabor est un plateau d'une demi-lieue de circonférence, légèrement incliné à l'ouest, tout recouvert de chênes verts, de lierres, de bosquets odorants, de ruines antiques et de souvenirs. A la partie sud-est du plateau, trois autels, protégés par de petites voûtes, marquent l'emplacement où Jésus apparut dans sa gloire, escorté de Moïse et d'Élie. Le côté méridional de la montagne offre le plus beau spectacle de la terre. Le regard s'étend au loin vers le sud, à travers les montagnes de Gelboë, sur les chaînes bleuâtres de Juda et d'Éphraïm ; les hauteurs plus sombres du Carmel arrêtent la vue au couchant ; au nord, elle se promène sur la Galilée, tout imprégnée des pas et des miracles du Sauveur ; elle descend dans l'ombre de ses vallées, pour se porter ensuite sur la cime la plus élevée de l'Anti-Liban, le grand Hermon, ancien asile des lions et des léopards ¹, presque toujours couronné de neiges ; puis viennent les déserts du Hauran, le miroir si profondément encadré du lac de Tibériade, la vallée du Jourdain avec son fleuve sacré, où les cieux se sont ouverts, comme sur le Thabor, pour laisser descendre les complaisances du Très-Haut sur le Fils d'une Vierge de Nazareth. L'immense plaine d'Esdreton, où les guerriers de toutes les nations qui respirent sous le ciel ont planté leurs tentes dans la suite des âges, se déploie, comme un tapis éclatant d'or, digne des splendeurs d'un tel lieu. En contemplant cette magnificence, on se sent pris d'un saint enthousiasme ; on croit voir encore la nuée lumineuse, et entendre la voix de l'Éternel. Le chrétien qui a vu les merveilles du Thabor croit pouvoir dire, avec le prince des Apôtres ² : Ce n'est point en suivant d'ingénieuses fictions que nous avons fait connaître la puissance et l'avènement de Notre-Seigneur Jésus-Christ ; mais après avoir été nous-mêmes les spectateurs de

¹ *Cantic. Cantic.*, IV, 8. — ² II Petr., I, 16-18.

sa majesté, nous avons entendu cette voix qui venait du ciel, lorsque nous étions avec lui sur la montagne sainte ¹. »

33. « Le lendemain, dit l'Évangile, Jésus et les trois disciples descendirent de la montagne ². Étant arrivés au lieu où les autres disciples les attendaient, ils les trouvèrent environnés d'une grande foule de peuple, au milieu de laquelle des Scribes leur parlaient avec véhémence. La multitude, en voyant Jésus, fit silence. Quel est, demanda-t-il, le sujet de votre discussion? — Alors, un homme sortit de la foule et vint se prosterner à ses pieds, en disant : Maître, j'ai amené ici mon fils unique. Jetez, je vous supplie, un regard de compassion sur sa misère. Il est atteint d'épilepsie, et se laisse tomber soit dans l'eau, soit dans le feu. Quand l'esprit du mal s'empare de lui, il le précipite avec violence, et l'infortuné pousse des cris, il écume, grince des dents et se tord dans des convulsions dont il reste tout déchiré. Je l'ai présenté à vos disciples, en les priant de le délivrer du démon; mais ils n'ont pu le guérir. — Jésus dit alors : Génération incrédule et perverse, jusques à quand serai-je au milieu de vous et vous supporterai-je? Amenez-moi ce jeune homme. — On le lui amena. Comme on l'approchait de Jésus, l'esprit du mal le saisit, l'arracha aux mains qui voulaient le contenir, et le précipita violemment sur la terre, où il se roulait en écumant. — Le Seigneur interrogea le père et lui dit : Depuis combien de temps cela lui arrive-t-il? — Dès son enfance, répondit cet homme. Souvent le démon l'a jeté dans l'eau ou dans les flammes pour le tuer. Si vous pouvez quelque chose, secourez-nous et ayez pitié de notre affliction. — Jésus lui dit : Si vous pouvez croire vous-même, tout est possible à celui qui croit! — Le père s'écria, en fondant en larmes : Je crois, Seigneur! Venez en aide à mon incrédulité! — Jésus, voyant le peuple accourir en foule, menaça l'esprit impur, en disant : Esprit

Le démoniaque de *Dabereh*.

¹ M^{sr} Mislin, *Les Saints Lieux*, tom. III, pag. 404-406.

² Le petit village de *Dabereh* ou *Dabarith*, ainsi nommé en souvenir de *Débora*, au pied de la montagne du Thabor, sur le lieu même de la célèbre victoire remportée par les Israélites contre *Sisara* (voir tom. II de cette *Hist.*, pag. 148), est désigné, par la tradition, comme le théâtre de cet épisode évangélique. (M^{sr} Mislin, *Les Saints Lieux*, tom. III, pag. 402.)

sourd et muet, je te l'ordonne, quitte le corps de ce jeune homme et n'y rentre plus à l'avenir ! — Alors, poussant un grand cri et l'agitant avec violence, le démon sortit de l'enfant qu'il laissa inanimé, en sorte que plusieurs disaient : Il est mort ! — Mais Jésus prit la main du jeune homme, qui se leva guéri, et le rendit à son père. La multitude, épouvantée, admirait la grandeur de Dieu. Jésus entra ensuite dans une maison, et les Apôtres, le prenant à l'écart, lui demandaient : Pourquoi n'avons-nous pu chasser ce démon ? — Il leur répondit : A cause de votre incrédulité. — Seigneur, dirent-ils, augmentez en nous la foi ! — Jésus reprit : Si vous aviez de la foi comme un grain de sénevé, vous diriez à cette montagne : Transporte-toi d'ici là, et la montagne le ferait. Vous diriez à ce mûrier : Déracine-toi et va te planter dans la mer ; il vous obéirait. Quant à cette sorte de démons, on ne peut les chasser que par le jeûne et la prière ¹. »

La théorie
évangélique
du miracle.

34. Quoi qu'en dise le rationalisme, non-seulement Jésus opère des prodiges, mais il donne à ses Apôtres la théorie du miracle. Chose remarquable ! l'Église catholique, aujourd'hui, comme les Apôtres au pied du Thabor, est investie de ce pouvoir surnaturel. Ce signe divin n'a jamais cessé de resplendir à son front. A l'heure où nous écrivons ces lignes, une commission permanente, établie à Rome pour examiner juridiquement et constater les merveilles opérées par les serviteurs de Jésus-Christ, enregistre des miracles environnés de tous les caractères de la plus scrupuleuse authenticité. Il y a deux ans à peine, le monde chrétien se donnait rendez-vous à la Confession de Saint-Pierre, pour assister à la canonisation solennelle de trente-deux saints. Chacun d'eux avait opéré des miracles. La foi, qui transporte les montagnes, ou qui déracine les arbres, est toute-puissante aujourd'hui, comme à l'époque évangélique. Les saints, ces héros de la foi, se transmettent, d'âge en âge, l'empire sur la nature que le divin Maître légua à ses Apôtres. Leur pouvoir n'est pas un art magique, ni une puissance occulte. L'unique secret des thaumaturges, depuis Moïse jusqu'à saint Vincent

¹ Matth., XVII, 14-20 ; Luc, IX, 37-45 ; Marc, IX, 13-26.

de Paul, est renfermé dans cette révélation du Verbe incarné : « Tout est possible à celui qui croit. » Mais quelle unité magnifique du Testament Ancien avec le Testament Nouveau, dans l'atmosphère du surnaturel ! Quel épanouissement de la puissance humaine, régénérée par l'amour de Dieu, dans la série de merveilles qui commence aux patriarches, traverse l'Horeb et le Sinaï, étonne l'Égypte des Pharaons, ébranle les sommets de Séir, les forêts du Cédar, refoule les flots de la mer Rouge, suspend le Jourdain dans sa course, arrache avec Élie des victimes à la mort, éclate avec Daniel sous la voûte des palais babyloniens, pour aboutir à l'effusion de prodiges de l'histoire évangélique et à la perpétuité du miracle, au sein de l'Église de Jésus-Christ !

§ VII. Dernier voyage à Capharnaüm.

35. « Pendant que les peuples admiraient les œuvres de Jésus, continue le texte sacré, le Seigneur dit à ses disciples : Pour vous, gravez dans vos cœurs la parole que je vais prononcer : Le Fils de l'homme sera livré au pouvoir des méchants, qui le mettront à mort. Il sera tué, mais il ressuscitera le troisième jour. — Or, ils ne pouvaient comprendre cette révélation, dont le sens était caché pour eux ; ils n'osaient l'interroger sur ce point, mais ils gardaient un silence plein de tristesse ¹. Étant venus à Capharnaüm, les col-lecteurs, chargés de percevoir l'impôt du didrachme ², pour le Temple de Jérusalem, s'adressant à Pierre, lui dirent : Votre maître ne paie-t-il pas le tribut ? — Oui, répondit-il. — Il entra donc dans la maison, pour en parler au Seigneur. Mais Jésus le prévint. Simon, lui dit-il, que vous en semble ? De qui les rois de la terre reçoivent-ils le tribut ou le cens, de leurs enfants ou des étrangers ? — Des étrangers, répondit Simon. — Donc les fils en sont exempts, reprit Jésus. Mais pour ne pas scandaliser ces hommes, allez sur le bord de la mer ; jetez l'hameçon ; le premier poisson qui s'y prendra

Le
didrachme
pour le
Temple de
Jérusalem.

¹ Marc, IX, 29-31 ; Luc, IX, 44, 45. — ² Double drachme ou demi-sicle, qui valait environ 1 fr. 75 c. de notre monnaie.

tirez-le sur le rivage, vous trouverez dans sa bouche un statère ¹, que vous donnerez à ces gens pour vous et pour moi ². »

36. Tout Israélite, âgé de plus de vingt-cinq ans, devait payer annuellement un didrachme (demi-sicle), pour l'entretien du Temple. « Quiconque porte un nom en Israël, avait dit Moïse, » offrira la moitié d'un sicle, suivant la mesure du Temple. A partir » de vingt-cinq ans, l'impôt sera dû ³. » Cette redevance nationale était acquittée par tous les Juifs, qui se faisaient un honneur, dit l'historien Josèphe, de l'envoyer de tous les points du monde, à l'époque de la solennité pascale, quand ils ne pouvaient l'apporter eux-mêmes ⁴. Le Sauveur n'était point allé cette année à Jérusalem, et n'y avait pas acquitté personnellement cette dette sacrée; voilà pourquoi les collecteurs de l'impôt s'adressent à Pierre, chef des Apôtres, pour le lui réclamer. Sa réponse nous atteste que les années précédentes le divin Maître s'était conformé en ce point aux prescriptions rituelles. « Jésus n'était pas venu détruire la loi, mais » l'accomplir, en l'élevant à sa perfection ⁵. » Cette attitude de soumission aux règlements et aux pouvoirs établis, s'accorde peu avec le portrait de fantaisie qui nous le représente comme « un démo- » crate fougueux, en révolte contre toutes les autorités locales, dé- » testant le Temple, et annonçant à ses disciples des démêlés avec la » police, sans songer un moment qu'il y ait là matière à rougir ⁶. » En vérité, s'il faut rougir de quelque chose ici, c'est de l'ignorance d'un siècle où de pareilles inepties ont besoin d'être relevées. Le récit évangélique qu'on vient de lire est un de ceux dont les caractères d'authenticité intrinsèque sont le plus frappants. La primauté de Pierre se manifeste tout d'abord, par un détail d'autant plus significatif qu'il est moins concerté. C'est à Pierre que s'adresse le collecteur de la dîme sacrée. Ne voulant pas importuner le Maître pour une réclamation peu importante, l'étranger trouve fort naturel de la transmettre, par l'intermédiaire du chef des disciples. Mais, d'après

¹ Le statère était une pièce d'argent qui valait deux drachmes, ou 3 fr. 50 de notre monnaie. — ² Matth., XVII, 23-25. — ³ Exod., XXX, 13, 14. — ⁴ Joseph., *De Bell. jud.*, lib. VII, cap. XXVI; *Antiq. jud.*, lib. XVIII, cap. XII. — ⁵ Matth., V, 17. — ⁶ *Vie de Jésus*, pag. 127.

le système de sublime délicatesse que nous avons précédemment signalé, l'Évangile de saint Marc, écrit sous l'inspiration du prince des Apôtres, garde le silence sur ce point. Partout où une ambition humaine aurait trouvé l'occasion légitime de mettre son nom, saint Pierre efface le sien. Il s'agit du didrachme, ou demi-sicle mosaïque. Les Juifs avaient deux sortes de monnaie, au temps de Notre-Seigneur. La domination des Césars leur avait apporté le système monétaire de Rome, l'*as*, avec ses multiples : le *dipondium* (deux as), le denier (dix as), etc., et les sous-multiples : le *quadrans* (quart d'un as), etc. Tous ces noms se retrouvent sous la plume des Évangélistes. Les évaluations en monnaies romaines étaient d'usage pour les affaires, le commerce, le salaire et les transactions de tout genre. Mais, par une distinction où le caractère hébreu se peint tout entier, dès qu'il s'agissait de l'impôt national pour le Temple, et des dîmes sacrées établies par Moïse, le langage romain était répudié ; on n'employait que les évaluations de l'ancien système monétaire de la Grèce, établi en Judée depuis Alexandre le Grand. C'est ainsi qu'on réclame au Sauveur le didrachme officiel, et qu'il fait remettre, pour le trésor du Temple, un statère, ou double didrachme, pour lui-même et pour Pierre. Il y avait dans ce langage comme une protestation implicite du peuple juif, qui maintenait inviolable sur sa tête la royauté souveraine de Jéhovah. Notre-Seigneur, entrant dans cet ordre d'idées, en fait jaillir une admirable affirmation de sa propre divinité. Les rois de la terre, dit-il, n'exigent de leurs fils ni le tribut (impôts indirects), ni le cens (capitation). L'immunité est de droit pour eux. De même, le Fils de Dieu n'a point à payer l'impôt pour le Temple, qui est le palais de son Père. — Il l'acquittera cependant, mais il l'acquittera en Dieu. Pierre, le futur pêcheur des âmes, est envoyé sur le bord du lac, pour une nouvelle pêche miraculeuse. L'explication des rationalistes, à propos de ce fait, mérite d'être citée. « Le poisson dans la gueule duquel » saint Pierre, disent-ils, trouva le didrachme dont il paya l'impôt » du Temple, fut tout simplement un poisson qu'il se hâta de » prendre, de porter au marché, et de vendre au prix d'un statère. » Vraiment, ne valait-il pas mieux faire jeter les filets du haut de

la barque, et essayer une pêche plus productive et plus certaine que celle de l'hameçon? Comment savoir d'avance qu'en tendant une ligne, Pierre prendra sûrement un poisson; que ce poisson sera de taille à être porté isolément sur le marché, et que son prix sera exactement d'un statère? Une telle série d'éventualités, prédite par le Sauveur et fidèlement réalisée, ne serait pas moins prodigieuse que le miracle évangélique lui-même. Et ne voit-on pas que jamais Pierre ne fût allé jeter l'hameçon au milieu de Rome, pour prendre le monde entier comme une proie, s'il n'eût fait en Galilée, sous la direction de son divin Maître, l'apprentissage de ses pêches miraculeuses?

L'enfance
évangélique.

37. Tout s'enchaîne, dans cette histoire divine, et se tient par des nœuds que le sophisme sera toujours impuissant à rompre. Si les disciples, auxquels le Sauveur venait de prédire formellement sa passion et sa mort prochaines, n'avaient pas vécu au milieu d'une atmosphère de miracles, s'ils n'avaient eu sous les yeux que le spectacle d'un juste, d'un sage, en butte à la haine conjurée des Pharisiens, des Sadducéens et d'Hérode, n'ayant d'autres armes contre tant d'ennemis que la résignation et la patience d'un opprimé, ils ne se fussent certainement pas bercés du chimérique espoir de le voir bientôt s'asseoir sur un trône. L'idée de solliciter la première place dans son futur empire ne serait venue à aucun d'eux. Cependant, telles étaient, en ce moment même, leurs dispositions secrètes. Ils croyaient donc impossible à toute la puissance des hommes un attentat contre Celui qu'ils voyaient commander à la nature, apaiser d'un mot les tempêtes, chasser les démons et ressusciter les morts. Ce sentiment persistera dans leur âme, malgré les prédictions du Sauveur lui-même, jusqu'au Calvaire; et leur dernière parole, avant que la résurrection de leur Maître eût enfin dissipé cette erreur, sera celle-ci : « Hélas, nous avons cru qu'il » rétablirait le royaume d'Israël! » — « Or, continue le texte sacré, les disciples étaient préoccupés de savoir qui d'entre eux serait le plus grand, dans le royaume de leur Maître. Et ils se disputaient entre eux, dans le chemin, à ce sujet. Jésus connaissait leurs pensées. Arrivés à la maison, il leur dit : De quoi parliez-vous ensemble,

durant le trajet? — Les disciples n'osèrent lui répondre, et gardèrent le silence. Le Seigneur s'étant assis appela les douze et leur dit : Si quelqu'un veut être le premier, il sera le serviteur et le dernier de tous. — Jésus prenant alors un petit enfant ¹, le plaça au milieu d'eux, et l'ayant embrassé, il parla ainsi : En vérité, je vous le dis, si vous ne vous convertissez et ne devenez comme de petits enfants, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux. Celui donc qui s'humiliera, comme ce petit enfant, celui-là sera le plus grand dans le royaume des cieux. Quiconque reçoit un de ces enfants en mon nom, me reçoit moi-même. Or, me recevoir, c'est recevoir Celui qui m'a envoyé. Celui donc qui est le plus petit parmi vous, celui-là est le plus grand. Prenez garde de mépriser un seul de ces petits; car je vous le dis, leurs anges, dans les cieux, contemplent sans cesse la majesté de mon Père. Le Fils de l'homme est venu sauver tout ce qui s'égarait. Le berger qui a cent brebis, et qui vient d'en perdre une, ne laisse-t-il pas les quatre-vingt-dix-neuf autres sur la montagne, pour aller à la recherche de celle qui s'est égarée? Que vous en semble? Et s'il vient à la trouver, en vérité je vous le dis, il a plus de joie de l'avoir recouvrée que ne lui en fait éprouver la possession des quatre-vingt-dix-neuf autres restées au pâturage. Ainsi la volonté de votre Père céleste est que pas un de ces petits ne périsse. Quiconque scandalisera l'un de ces petits qui croient en moi, il vaudrait mieux pour lui qu'on lui eût suspendu au cou une meule de moulin, et qu'on l'eût précipité au fond de la mer. Malheur au monde à cause de ses scandales! Il est impossible pourtant qu'il n'y ait point de scandales; il faut qu'ils éclatent. Mais malheur à l'homme par qui vient le scandale! — Après que le Seigneur eut parlé de la sorte, Jean lui dit : Maître, nous avons vu un homme qui chasse les démons en votre nom, et nous l'en avons empêché, parce qu'il ne marche point avec nous à

¹ La tradition nous a conservé le nom de l'heureux enfant que Jésus prit sur ses genoux, qu'il embrassa et présenta comme un modèle à ses apôtres. Cet enfant fut plus tard l'illustre martyr et évêque d'Antioche, saint Ignace, surnommé *Théophore* (Porté par Dieu), en souvenir de cet épisode évangélique.

vosre suite. — Ne l'en empêchez point, répondit Jésus; nul en effet ne peut opérer en mon nom des miracles, et se déclarer aussitôt contre moi. Celui qui n'est pas contre vous, est pour vous, et qui-conque vous donne un verre d'eau, parce que vous êtes les disciples du Christ, celui-là, je vous le dis, ne perdra point sa récompense ¹. »

*Quasimodo
geniti
infantes.*

38. La route ouverte sous les pas de l'humanité pour s'élever dans le royaume des cieux suit une ligne opposée à celle qui conduit aux honneurs et à la puissance terrestres. Déjà le divin Maître avait posé le fondement de la vie chrétienne, en disant au docteur de Jérusalem : « Celui qui ne sera pas régénéré par une naissance nouvelle ne saurait entrer dans le royaume des cieux. » Tel avait été le langage du Sauveur, à l'époque de la première Pâque. Aux approches de la Pâque dernière, Jésus-Christ met en action cette doctrine surnaturelle, en présence de ses Apôtres, pour la graver à jamais dans leur cœur. Ils ne l'oublieront plus, et les générations d'âmes se succéderont dans l'Église, en prenant pour type de la perfection évangélique l'enfance spirituelle dont parlait le Sauveur. « Comme des enfants nouvellement nés, dira saint Paul aux fidèles, » n'ayez d'ambition que pour le lait candide et pur des enseignements divins. » La robe blanche des enfants, deviendra le symbole de l'innocence baptismale, que le Chrétien doit conserver sans tache, ou qu'il doit renouveler par la pénitence, pour la présenter immaculée au tribunal du Christ. « Les petits enfants, dit saint Hilaire, suivent leur père pas à pas, ils aiment leur mère, ils ne songent point encore à vouloir du mal au prochain, le souci des richesses ne les atteint pas; l'orgueil, la haine, le mensonge ne sont pas de leur âge; ils croient à la parole qu'on leur adresse » et en admettent tout naturellement la vérité. Telle est la simplicité de l'enfance à laquelle il nous faut revenir, si nous voulons » porter en nous l'image de l'humilité du Sauveur. » Cette loi atteint toutes les âmes fidèles, depuis le prince des Pasteurs, le Pontife suprême qui tient dans ses mains les clefs du royaume des cieux, données à Simon Pierre, jusqu'à la plus obscure des ouailles

¹ Matth., XVIII; Marc, IX; Luc, IX, XVII.

du troupeau. Telle fut l'efficacité divine de la parole de Jésus-Christ, qu'en donnant le précepte, elle conféra en même temps la grâce nécessaire pour l'accomplir. Les distinctions hiérarchiques dans l'Église seront ainsi entourées d'un respect, d'une vénération, d'un amour inviolables, parce que la loi de leur autorité est l'humilité, la douceur, la simplicité, la candeur de l'enfance. Les pouvoirs de la terre s'imposent par le faste de la domination; on les sert sans les aimer; on les craint sans les respecter; on les renverse, hélas! pour un caprice populaire. Si le rationalisme désirait connaître un souverain qui fût aimé sans réserve, et avec un dévouement sans borne, par des millions d'hommes répandus dans le monde entier, nous lui désignerions le successeur de Pierre, le chef de l'Église catholique, qui se nomme le Serviteur des serviteurs de Dieu. Il en est ainsi depuis bientôt deux mille ans. Ce phénomène, dans l'ordre moral, vaudrait pourtant la peine d'être étudié plus sérieusement que ne le font nos sophistes.

39. Les douze réunis autour du divin Maître, dans la maison de Capharnaüm, formaient en quelque sorte le premier Concile de l'Église naissante. « Jésus continua, dit l'Évangile, à leur parler en ces termes : Si votre frère a péché contre vous, allez le trouver, et s'il se repent, pardonnez-lui; s'il vous avait offensé sept fois dans un jour et qu'il vous dit : Je me repens, pardonnez-lui. Reprenez-le d'abord seul à seul. S'il vous écoute, vous aurez gagné l'âme de votre frère. S'il refuse de vous entendre, prenez avec vous un ou deux témoins, afin que toute l'affaire repose sur un témoignage légal. Que s'il ne les écoute pas eux-mêmes, dites-le à l'Église; enfin s'il n'écoute pas l'Église, qu'il soit pour vous comme un païen et un publicain. » L'enseignement pharisaïque, tel que nous le trouvons encore dans le Talmud ¹, prétendait qu'on peut pardonner à son prochain trois fois, mais qu'on ne doit pas aller au delà. Telle était la doctrine rigoriste à laquelle le Sauveur faisait allusion, en établissant la grande loi de la miséricorde évangélique sans mesure et sans limites, sur les ruines de ces traditions men-

Les conciles

¹ *Talm. Babylon., Yoma, fol. LXXXVI, 2.*

songères. Le nombre sept, chez les Hébreux, exprimait le superlatif en général. La période septenaire durant laquelle Jéhovah « avait accompli toutes ses œuvres ¹, » emportait naturellement pour les Juifs l'idée d'universalité. Voilà pourquoi Notre-Seigneur emploie cette expression, dans le sens indéterminé qu'elle avait pour ses auditeurs. Mais la miséricorde, au sein de l'Église comme dans le gouvernement de Dieu lui-même, doit se combiner avec la justice. Pour concilier ces deux termes qui paraissent s'exclure, le génie des législateurs humains s'est épuisé en combinaisons toujours défectueuses. Jésus-Christ ne laissera pas son Église désarmée, et tout en maintenant la grande loi de la miséricorde, il saura garantir l'inviolabilité des droits de la justice. La règle pleine de mansuétude qu'il a posée, s'est appliquée à tous les ennemis de l'Église, depuis Arius jusqu'à Luther. Lorsque des enfants ingrats déchirent le sein maternel de l'épouse du Christ, la plainte charitable et tendre du Pontife suprême s'adresse à leur cœur, pour y réveiller le sentiment filial. Si cette voix n'est point entendue, les deux ou trois témoins, que la loi de Moïse exigeait pour toute constatation légale ², viennent adjoindre les efforts de leur zèle près du coupable obstiné dans son orgueil. S'ils ont la douleur d'être repoussés, le rebelle est dénoncé à l'Église tout entière, réunie en assises solennelles, dans la personne des Évêques, successeurs des Apôtres. Le Concile universel prononce la sentence, et le génie de l'erreur, frappé d'anathème, devient, pour tous les fidèles, comme un païen et un publicain.

Congrégations et couvents.

40. Telle est, en effet, la puissance que le divin Maître conférait solennellement à ses Apôtres. « En vérité, je vous le dis, continue l'Évangéliste, tout ce que vous aurez lié sur la terre, sera lié au ciel, et tout ce que vous aurez délié sur la terre sera délié dans les cieux. Je vous dis encore, que si deux d'entre vous s'unissent sur la terre pour demander quelque chose à mon Père qui est aux cieux, quel que soit l'objet de leur prière, elle sera exaucée. Par-

¹ *Comptevitque Deus die septimo opus suum quod fecerat. (Genes., II, 2.) —*
² *Deuteron., XIX, 5.*

tout où deux ou trois seront réunis en mon nom, je suis là au milieu d'eux. » Les conciles, les associations de prières, les congrégations religieuses, ces *couvents*, pour les appeler d'un nom qu'une aveugle haine a voulu flétrir, découlent donc directement de l'Évangile. *Si duo consenserint. Ubi duo vel tres congregati in nomine meo.* Telles sont les expressions mêmes de Jésus-Christ. L'Église catholique seule peut montrer, vivantes aujourd'hui dans son sein, ces œuvres, inconnues de l'antiquité, dont Notre-Seigneur posait les fondements à Capharnaüm, au milieu de douze pêcheurs. Cependant Pierre, qui devait présider au développement de ces institutions nouvelles, réfléchissait au précepte de miséricorde donné par le divin Maître. Il voulait en pénétrer toute l'étendue, et comprendre la signification précise de ce nombre sept, employé par Jésus-Christ, et dont le sens pouvait prêter chez les Juifs à l'équivoque.

41. « Seigneur, lui dit-il : Lorsque mon frère aura péché contre moi, je lui pardonnerai. Mais sera-ce sept fois seulement ? — Jésus lui répondit. Non ; ce n'est point sept fois seulement, mais septante fois sept fois. » C'est-à-dire, suivant le style hébraïque, d'une manière illimitée, et dans un nombre incommensurable. « Le Seigneur ajouta : C'est pour cela qu'on peut comparer le royaume des cieux à un monarque qui voulut faire rendre compte à ses serviteurs. L'un deux se présenta, il devait mille talents ¹. Comme il n'avait pas de quoi les rendre, le maître ordonna de le vendre, lui, sa femme et ses enfants, avec tous ses biens, pour payer sa dette. Mais le serviteur se jetant à ses pieds le suppliait en disant : Ayez patience, et je vous rendrai tout. Le roi, touché de compassion, fit relâcher le serviteur et lui remit sa dette. Or, ce dernier, étant sorti, rencontra un de ses compagnons qui lui devait cent deniers ², et le saisissant à la gorge, il l'étouffait en disant : Rends moi sur l'heure ce qui m'est dû. Celui-ci se jetant à ses pieds le conjurait de l'épargner : Ayez patience, disait-il, et je vous rendrai

Parabole
du créancier
impitoyable.

¹ Environ cinquante millions de francs de notre monnaie actuelle. Cette somme énorme est choisie par Notre-Seigneur pour mieux représenter l'immensité de la dette du pécheur envers Dieu. — ² Environ cinquante francs.

tout. Mais sans vouloir l'entendre, ce créancier impitoyable le fit jeter en prison jusqu'à ce qu'il eût payé sa dette. Les autres serviteurs du roi, affligés de cette conduite, vinrent trouver leur maître et lui apprirent ce qui s'était passé. Le roi manda cet ingrat, et lui dit : Méchant serviteur, je vous ai remis toute votre dette, parce que vous m'en avez prié. Ne deviez-vous pas avoir pitié de votre frère comme j'avais eu pitié de vous ? — Et dans son indignation le roi le fit mettre à la torture, jusqu'à ce qu'il eût rendu tout ce qu'il devait. Ainsi mon Père céleste vous traitera, si chacun de vous ne pardonne à son frère du fond du cœur¹. »

Les serviteurs
inutiles.

42. Telle est la loi évangélique de la charité fraternelle. Les Apôtres, destinés à la promulguer sur la terre, auraient pu être fiers d'une telle mission, qui dépassait tout ce que les sages et les philosophes avaient pu jamais imaginer de grandeur morale. Mais Notre-Seigneur prévient leur cœur contre cette tentation. « Si votre serviteur, leur dit-il, a été employé, durant le jour, à labourer votre champ ou à faire paître vos troupeaux, le soir, lorsqu'il rentre de la campagne, vous ne lui dites pas : Mets-toi à table. Vous lui dites : Prépare mon repas, et sers-le-moi ; quand j'aurai mangé et bu, tu prendras toi-même ta nourriture. Le serviteur en agissant ainsi, exécute les ordres qu'il a reçus, et ne s'attend pas à une reconnaissance extraordinaire de votre part. Il en doit être ainsi pour vous. Lorsque vous aurez fait ce qui vous est commandé, dites : Nous ne sommes que des serviteurs inutiles. Nous n'avons fait que notre devoir² ! »

¹ Matth., XVIII, 23 ad ultim. — ² Luc, XVII, 7-10.

TABLE

ET

SOMMAIRES DU QUATRIÈME VOLUME

SIXIÈME ÉPOQUE.

DE LA DESTRUCTION DU TEMPLE DE SALOMON

A JÉSUS-CHRIST (586-AN 4).

ÈRE DES ASMONÉENS,

CHAPITRE UNIQUE. — ROYAUTE ASMONÉENNE (135-37).

§ I. Sources historiques..... 8

1. Jean, surnommé Hyrcan succède à Simon son père sur le trône des Juifs. — 2. Sources de l'histoire juive à cette époque. Josèphe — 3 Le IV^e livre des Machabées. Silence des Livres saints — 4. Propagation de la Prophétie.

§ II. Hyrcan I (135-107)..... 7

5. Les deux prétendants. Avènement d'Hyrcan I. — 6 Siège de Doch par Hyrcan I. — 7. Invasion d'Antiochus Sidétès en Judée. Siège de Jérusalem. — 8. La Fête des Tabernacles. Propositions de paix. — 9. Conseil de guerre au camp syrien. La fable de la Tête d'âne dans le Temple de Jérusalem. — 10. Alliance entre Antiochus Sidétès et Hyrcan. — 11. Hyrcan ouvre le tombeau de David. Question d'archéologie hébraïque. — 12. Impossibilités historiques. Authenticité du récit traditionnel. — 13. Solution du problème. — 14. Découverte du tombeau de David par M. de Saulcy. — 15. Objections de M^{rs} Mislin. — 16. Réfutation. — 17. Expédition d'Antiochus Sidétès contre les Parthes. Hyrcan I l'y accompagne. — 18. Mort d'Antiochus Sidétès. Révolu-

tions en Syrie. — 19. La Judée indépendante. Première ambassade d'Hyrcan à Rome. — 20. Seconde ambassade d'Hyrcan à Rome. — 21. Siège de Samarie. — 22. Ruine de Samarie. — 23. Palais fortifié de Baris à Jérusalem. — 24. Rivalité des Pharisiens et des Sadducéens. — 25. Les Pharisiens et Hyrcan I. — 26. Mort d'Hyrcan I.

§ III. Aristobule I (107)..... 40

27. Avènement d'Aristobule I. — 28. Caractère d'Aristobule I. Son surnom de *Philhellène*. — 29. Meurtre d'Antigone, frère d'Aristobule I. — 30. Mort d'Aristobule I.

§ IV. Alexandre Jannée (106-79)..... 44

31. Caractère du nouveau roi. — 32. Siège de Ptolémaïs par Alexandre. Ptolémée Lathyre. — 33. Défaite d'Alexandre à Asoph, par Ptolémée Lathyre. — 34. Cruauté de Lathyre. Sa défaite en Égypte. — 35. Alliance offensive et défensive entre Alexandre et Cléopâtre, reine d'Égypte. — 36. Défaite d'Alexandre par Théodote. — 37. Ruine de Gaza par Alexandre. — 38. Révolte de la fête des Tabernacles à Jérusalem. Défaite d'Alexandre à Gadara. — 39. Démétrius Euchérus. Défaite d'Alexandre à Sichem. — 40. Les prisonniers de Béthom. Cruauté d'Alexandre. — 41. Invasion d'Antiochus *Dionysios* en Judée. Sa mort. — 42. Défaite d'Alexandre à Adida. — 43. Dernières victoires d'Alexandre Jannée. — 44. Mort d'Alexandre Jannée.

§ V. Régence d'Alexandra (79-70)..... 56

35. Alexandra est proclamée régente. Hypocrite soumission des Pharisiens. — 46. Hyrcan et Aristobule, fils du dernier roi. Leur caractère. — 47. Massacre des Sadducéens à Jérusalem. — 48. Les Sadducéens font appel à la clémence d'Alexandra. — 49. Les chefs sadducéens se retirent dans les forteresses du royaume. Invasion de Tigrane en Judée. — 50. Dernière maladie d'Alexandra. Aristobule quitte Jérusalem. Mort de la reine.

§ VI. Aristobule II (70-63)..... 62

41. Aristobule II s'empare du trône au préjudice d'Hyrcan, son frère aîné. — 52. Antipater, favori d'Hyrcan. Véritable origine d'Antipater. — 53. Antipater détermine Hyrcan à quitter Jérusalem et à demander asile à Arétas. — 54. Siège de Jérusalem par Arétas, Hyrcan et Antipater. — 55. Haute fortune de Pompée. — 56. Scaurus, lieutenant de Pompée, à Damas. Il ordonne à Arétas de lever le siège de Jérusalem. — 57. Arétas et Hyrcan lèvent le siège de Jérusalem. — 58. Pompée à Damas. Les ambassadeurs d'Aristobule II et d'Hyrcan. — 59. Aristobule II et Hyrcan au tribunal de Pompée. — 60. Pompée entre en Palestine. Intrigues d'Antipater. — 61. Conférences d'Aristobule II avec Pompée. Nouvelle de la mort de Mithridate. — 62. Aristobule II est fait prisonnier par Pompée. — 63. Siège et prise de Jérusalem par Pompée. — 34. Pompée pénètre dans le *Saint des Saints*. Il respecte les trésors sacrés du Temple. Texte de Cicéron à ce sujet. — 65. Nouvelle organisation de la Pales-

tine par Pompée. Hyrcan est proclamé pontife des Hébreux. Aristobule II et ses enfants sont envoyés captifs à Rome.

§ VII. Hyrcan II (63-40)..... 83

66. Scarus, gouverneur de Syrie. Son expédition contre Arétas. — 67. Les gouverneurs romains. — 68. Gabinus, gouverneur de Syrie Alexandre, fils d'Aristobule II. Sa défaite par Gabinus. — 69. Aristobule II et Antigone, son second fils, en Judée. Leur défaite par Marc-Antoine, commandant de la cavalerie romaine. — 70. Seconde défaite d'Alexandre au mont Thabor. — 71. Défaite de Vercingétorix à Alésia. Triumvirat de César, Pompée et Crassus. — 72. Crassus pille le Temple de Jérusalem. — 73. Attente universelle du monde. — 74. Défaite et mort de Crassus. — 75. Lutte entre César et Pompée. Antipater se rallie sous les drapeaux de Pompée. Mort d'Aristobule II. — 76. Meurtre du prince asmonéen Alexandre. Bataille de Pharsale. Mort de Pompée. — 77. Changement de politique d'Antipater. — 78. César confirme Antipater dans le gouvernement de la Judée. Antipater *citoyen romain*. — 79. Nomination de Phasaël et d'Hérode, fils d'Antipater, comme gouverneurs de Jérusalem et de la Galilée. Les *Brigands* juifs. Eléazar, leur chef, est mis à mort par Hérode. — 80. Hérode est cité à comparaître au tribunal du Sanhédrin. — 81. Hérode levant le Sanhédrin. Discours de Saméas. Evasion d'Hérode. — 82. Mort de César. — 83. Alliance d'Antipater avec Brutus et Cassius. Mort d'Antipater. — 84. Malchia, nouveau favori d'Hyrcan. Meurtre de Malchia par Hérode. — 85. Bataille de Philippi. Dictature de Marc-Antoine en Asie. — 86. Antoine confirme Phasaël et Hérode en qualité de tétrarques de la Judée. — 87. Siège de Jérusalem par Antigone et l'armée des Parthes. — 88. Evasion d'Hérode du palais de Baris. — 89. Mort de Phasaël. Mutilation et exil d'Hyrcan II.

§ VIII. Antigone (40-37)..... 111

90. Situation pleine de périls du nouveau roi. Les trois empires du monde. — 91. Voyage d'Hérode en Egypte et à Rome. — 92. Hérode est proclamé roi des Juifs par le Sénat romain. Accomplissement de la prophétie de Jacob. — 93. Lutte d'Hérode contre Antigone. Hérode épouse Mariamne, petite-fille d'Hyrcan II. — 94. Siège et prise de Jérusalem par le général romain Sosius et par Hérode. — 95. Mort d'Antigone, dernier roi asmonéen.

PÉRIODE PROTÉVANGÉLIQUE.

CHAPITRE UNIQUE — RÈGNE D'HÉRODE

§ I. Hérode (37-an 4)..... 120

1. *Adesse festinant tempora*. — 2. Hérode maître de Jérusalem. — 3. L'intrus Hananél proclamé Grand-Prêtre. Sa révocation. Aristobule rétabli dans cette

dignité héréditaire. Hérode fait noyer Aristobule. — 4. Le meurtre d'Aristobule dénoncé à Antoine. Hérode part en Egypte pour se justifier. Ordre barbare contre Mariamne. Terreurs de la reine. — 5. Retour d'Hérode. Accusations de Cypros et de Salomé contre Mariamne. Fureurs d'Hérode. Il fait poignarder Joseph, son oncle. — 6. Hérode reconnaît l'innocence de Mariamne. Arrivée de Cléopâtre à Jérusalem. Réception officielle. Projets d'assassinat. — 7. Bataille d'Actium. — 8. Anxiété d'Hérode. Il fait assassiner le vieil Hircan II, et va saluer à Rhodes le vainqueur d'Actium. — 9. Hérode se fait pardonner ses liaisons antérieures avec Antoine, et conquiert les bonnes grâces du vainqueur. — 10. Retour d'Hérode à Jérusalem. La reine Mariamne condamnée à mort et exécutée. Une mère. — 11. Désespoir et maladie d'Hérode. Alexandra est décapitée. — 12. Meurtre des derniers survivants de la race des Machabées. Hérode fait tuer Costobara son beau-frère. — 13. Josèphe panégyriste d'Hérode. — 14. Introduction du paganisme à Jérusalem. Conspirations. Cruautés nouvelles. — 15. Famine et peste en Judée. Efforts d'Hérode pour conjurer le fléau. — 16. Nouvelles faveurs d'Auguste. Hérode procureur romain en Syrie. Phéroras, son frère, tétrarque de la Pérée. — 17. Hérode épouse la fille du prêtre Simon et investit son nouveau beau-père du pontificat suprême. Constructions d'Hérode en Judée. Les tours *Mariamne*, *Phasaël* et *Hippicos* à Jérusalem. — 18. Rétablissement de Samarie par Hérode. Le temple d'Auguste à Samarie. Politique romaine. — 19. Mécontentement des Juifs. Nouvelles mesures de rigueur. — 20. Hérode annonce le projet d'achever le Temple de Zorobabel. — 21. Description du Temple restauré par Hérode. — 22. Dédicace du Temple restauré. — 23. Parvis et Portiques. Description. — 24. Le Temple d'Hérode, au point de vue de l'histoire évangélique. — 25. Décret d'Hérode établissant l'esclavage légal en Judée. Voyage du roi en Italie. Mariage des deux fils d'Hérode, Alexandre et Aristobule. Intrigues de Salomé pendant l'absence du roi. — 26. Réception triomphale d'Agrippa en Judée. Expédition d'Agrippa et d'Hérode dans le Bosphore Cimmérien. Retour d'Hérode à Jérusalem. — 27. Etat de la famille d'Hérode à cette époque. — 28. Conspiration de Salomé et de Phéroras contre les jeunes princes Alexandre et Aristobule. — 29. Hérode conduit ses deux fils au tribunal d'Auguste et les accuse lui-même d'attentats parricides. — 30. Réponse d'Alexandre. — 31. Sentence d'Auguste. Réconciliation d'Alexandre et d'Aristobule avec leur père. — 32. Retour d'Hérode à Jérusalem avec ses fils. Paroles imprudentes. Violation du tombeau des rois par Hérode. — 33. Meurtre juridique d'Alexandre et d'Aristobule. Mort de Phéroras. Condamnation à mort d'Antipater, fils aîné d'Hérode.

§ II. Le monde avant Jésus-Christ..... 463

34. *La Belle Antiquité* et les paroles prophétiques d'Isaïe. — 35. Absence de Dieu dans le monde païen. — 36. Infamies. — 37. Absence de dignité morale. Ridicules superstitions. — 38. La philosophie gréco-romaine depuis Thalès. — 39. La mort au sein de l'humanité. Dissolution de la famille. L'esclavage, base de l'état social. — 40. Consommation et reproduction de l'esclave. 41. Sensualisme. — 42. Le suicide. L'assassinat. — 43. Prodigueuse vitalité du paganisme. Sa destruction est le plus grand miracle historique.

§ III. Attente universelle..... 177

44. Unité d'espérance et de foi à un Sauveur dans le monde antique. — 45. La Perse. Textes de Plutarque, de Zoroastre, du Zend-Avesta. — 46. La Chine. Textes de Confucius et de ses disciples. — 47. L'Inde. Texte du *Lotus de la Bonne Loi*. — 48. Attente des populations indigènes dans les deux Amériques. Textes de M. de Humboldt. — 49. Attente des peuples Scandinaves. Chant de la *Voluspa*. — 50. Attente du monde grec. Textes d'Aristote, Socrate et Platon. — 51. Attente du monde romain. Textes de Suétone, Tacite et Plutarque. La grande année Etrusque. Virgile. — 52. Le verset liturgique : *Teste David cum Sibylla*. Texte de Cicéron. — 53. Véritable caractère et légitimité de la mention liturgique des Sibylles. — 54. Conclusion.

SECONDE PARTIE.

PREMIÈRE ÉPOQUE.

DEPUIS JÉSUS-CHRIST JUSQU'À LA CONVERSION

DE CONSTANTIN LE GRAND (AN 1-312).

ÈRE ÉVANGÉLIQUE (1-33).

CHAPITRE I^{er}. — L'ÉVANGILE ET LE RATIONALISME MODERNE.

§ I. La Bonne Nouvelle..... 196

1. *in principio erat Verbum*. — 2. Divinité de la doctrine du Verbe fait chair. — 3. La bonne nouvelle. — 4. *L'In principio* du rationalisme. — 5. Une page de Platon. — 6. Supériorité de l'Évangile. — 7. La révélation évangélique est un acte, en même temps qu'une doctrine. — 8. Un mot de saint Athanase. — 9. Miracles permanents de l'Évangile. — 10. Miracle de la conversion du monde païen. — 11. Miracle de conversion sociale par l'Évangile. — 12. Miracle de conversion individuelle par l'Évangile. — 13. Jésus-Christ toujours vivant. — 14. L'Évangile toujours vivant.

§ II. L'Évangile du rationalisme..... 214

5. La révélation évangélique et le libre arbitre de la conscience humaine. — 16. L'Évangile selon le rationalisme. Premières années de la vie de Jésus-

Christ. — 17. Le Jésus des rationalistes en Galilée. — 18. Le Jésus des rationalistes à Jérusalem. Invention posthume de l'Eucharistie. — 19. Dernière année du Jésus des rationalistes. Démence caractérisée. — 20. Pseudo-résurrection de Lazare. Mort du Jésus des rationalistes. Sa non-résurrection. — 21. Le Jésus des rationalistes n'est ni Dieu, ni homme, ni même un héros de roman acceptable. — 22. Le Jésus du rationalisme adoré par son auteur. — 23. Base historique et philologique du système rationaliste. — 24. Saint Papias. — 25. Les *Logia* de saint Matthieu. — 26. Texte intégral de saint Papias. — 27. Sens réel du mot *Logia*.

§ III. Jésus-Christ..... 236

28. Pauvreté du programme rationaliste. — 29. Le nom de Jésus-Christ. Le Christ dans le monde antique. — 30. Le Christ dans le Testament ancien. — 31. Le Christ dans les prophéties. — 32. Impossibilité d'une usurpation du rôle messianique. — 33. Jésus, Sauveur aujourd'hui. — 34. Jésus, Sauveur dans l'histoire moderne. — 35. Jésus, Sauveur, en face du paganisme. Ce qu'il faudrait renverser, avant d'atteindre la divinité de Jésus-Christ.

CHAPITRE II. — PRÉPARATION ÉVANGÉLIQUE.

§ I. Vision de Zacharie..... 248

1. Zacharie, père de saint Jean-Baptiste. L'ange Gabriel à l'Autel des Parfums. — 2. Preuves extrinsèques de l'authenticité du récit évangélique. — 3. Preuves intrinsèques de l'authenticité du récit évangélique. — 4. Cérémonie de l'adustion de l'encens, au temps de Zacharie. — 5. Conformité du récit évangélique avec les prescriptions rituelles.

§ II. Annonciation..... 256

6. Le message de l'Ange à la Vierge de Nazareth. — 7. *Ave Maria*.

§ III. La Vierge Immaculée..... 259

8. Traditions universelles sur la Vierge-Mère. — 9. Le culte de Marie et le Protestantisme. — 10. Histoire traditionnelle de Marie. — 11. Anne et Joachim. — 12. Conception immaculée de Marie. — 13. Nativité de Marie. — 14. Présentation et éducation de Marie au Temple. Les Fiançailles.

§ IV. Visitation. Naissance de saint Jean-Baptiste..... 270

15. Visitation. *Magnificat*. — 16. Critique rationaliste. — 17. Naissance et Circoncision de saint Jean-Baptiste. — 18. Nœud des deux Testaments. — 19. Soupçons de saint Joseph. Mariage virginal.

§ V. Le dénombrement de l'Empire..... 277

20. Objections générales des rationalistes. — 21. Témoignage d'Auguste confirmant la réalité du dénombrement mentionné par l'Évangile. — 22. Témoignages

identiques de Tacite, Suétone et Dion Cassius. — 23. Témoignage identique de Tertullien. — 24. Témoignage inattendu et involontaire du rationalisme moderne. — 25. Une difficulté chronologique, résultant d'une différence de dix années, entre la date de Josèphe et celle de saint Luc. Texte grec de saint Luc. — 26. Traduction de saint Luc, selon la Vulgate. Solution. Témoignages de saint Justin et de Tertullien. — 27. Bethléem. La véritable Maison du Pain.

§ VI. Le Voyage à Bethléem 294

28. Jésus était-il de la famille de David? — 29. Forme du recensement d'après la loi romaine. — 30. Preuves historiques de la réalité du voyage à Bethléem. — 31. Tryphon le Juif. — 32. Conclusion.

§ VII. Généalogie de Jésus-Christ 304

33. Différence des deux généalogies de saint Matthieu et de saint Luc. — 34. Importance des généalogies chez les Hébreux. — 35. Solution de la question des deux généalogies évangéliques. — 36. Conclusion.

CHAPITRE III. — DIVINE ENFANCE.

§ I. La Nativité 312

1. Récit évangélique de la Nativité. — 2. Les magnificences divines de l'Étable. — 3. Le rationalisme moderne fait naître Jésus-Christ à Nazareth. — 4. Preuves intrinsèques de la vérité du récit évangélique. Le *Primogenitus*, chez les Hébreux. — 5. *Invenietis infantem positum in præsepio*. — 6. Preuves extrinsèques du récit évangélique. Antiquité du pèlerinage de Bethléem. — 7. Témoignages historiques. Conclusion.

§ II. Circoncision. Présentation au Temple 326

8. Les rites hébraïques de la Circoncision. — 9. Le Nom. — 10. Purification de Marie, au Temple de Jérusalem. Le vieillard Siméon. Anne la Prophétesse. — 11. Cérémonies rituelles de la Purification. — 12. Miracle d'authenticité du récit évangélique. Le cortège du Dieu enfant, au Temple de Jérusalem.

§ III. Les Mages. Fuite en Égypte 333

13. Adoration des Mages. Départ de la sainte Famille pour l'Égypte. — 14. Dénégations rationalistes. — 15. L'Étoile des Mages attendue par tout l'univers, à l'époque de la naissance de Jésus-Christ. — 16. Où est né le nouveau roi des Juifs? — 17. Réalité du récit évangélique. — 18. Conclusion.

§ IV. Massacre des Innocents 344

19. Politique d'Hérode, vis-à-vis des Mages. — 20. Massacre des enfants de Bethléem. — 21. *Salvete, flores Martyrum!*

§ V. Le retour d'Égypte 345

22. Dernières cruautés et mort d'Hérode. — 23. Testament et funérailles d'Hérode. — 24. L'Ange du retour. Avènement d'Archélaüs en Judée. — 25. Une

émente au Temple de Jérusalem, pendant les solennités pascales. — 26. Retour de la sainte Famille à Nazareth.

§ VI. Réduction de la Judée en province romaine..... 353

27. Partage de la Palestine entre les fils d'Hérode, par Auguste. — 28. Déposition d'Archélaüs par Auguste. Réduction de la Judée en province romaine. — 29. Recensement définitif de la Judée, par Quirinius.

§ VII. Jésus au milieu des Docteurs 357

30. L'enfant Jésus perdu et retrouvé. L'éducation de Jésus selon les rationalistes. — 31. Prétendus frères et sœurs de Jésus. — 32. Impossibilité d'introduire, dans le récit évangélique, les prétendus frères et sœurs de Jésus. — 33. Les frères de Jésus, nommés dans l'Évangile, étaient-ils les fils de Marie? — 34. Sens du mot « frère » dans le style hébraïque. — 35. Les frères obscurs de Jésus.

CHAPITRE IV. — PRÉPARATION A L'APOSTOLAT.

§ I. Dix-huit années d'obscurité à Nazareth..... 368

1. Vie cachée de Jésus-Christ. Fécondité divine de cette inaction apparente. — 2. Succession des gouverneurs romains à Jérusalem. Mort d'Auguste. L'empereur Tibère. Anne et Caïphe. Ponce-Pilate. — 3. Mort de saint Joseph.

§ II. Prédication de saint Jean-Baptiste..... 372

4. Le Précurseur. — 5. Authenticité du récit évangélique. Synchronisme. — 6. Discours de saint Jean-Baptiste. — 7. Députation des Pharisiens de Jérusalem à saint Jean-Baptiste. Jésus reçoit le baptême dans les eaux du Jourdain. — 8. Témoignages de l'histoire profane relatifs à saint Jean-Baptiste.

§ III. Jeûne et Tentation..... 379

9. Récit évangélique de la Tentation de Jésus-Christ au désert. — 10. Le Jeûne de Jésus-Christ. — 11. Prétendue réhabilitation de Satan, par le rationalisme moderne. — 12. Véritable caractère de la tentation de Jésus. L'homme ne vit pas seulement de pain. — 13. Parallélisme de la tentation de Jésus-Christ avec celle de l'Éden.

§ IV. Première vocation des Apôtres..... 387

14. André, Jean, fils de Zébédée, et Simon, fils de Jonas, voient pour la première fois Jésus-Christ. — 15. Les pêcheurs futurs Apôtres. — 16. Philippe et Nathanaël. — 17. Caractères miraculeux de la vocation de Nathanaël.

§ V. Les Noces de Cana..... 392

18. Récit évangélique des Noces de Cana. — 19. Intervention de Marie dans la première manifestation de la Divinité de Jésus. — 20. *L'Architriclinus*. — 21. Saisissant caractère du miracle de Cana. — 22. Sens divin du miracle.

CHAPITRE V. — PREMIÈRE ANNÉE DE MINISTÈRE PUBLIC.

- § I. La première Pâque.....** 404
1. Jésus chasse les vendeurs du Temple. — 2. Le trafic au Temple de Jérusalem. — 3. Authenticité du récit évangélique. — 4. Les nécessités exégétiques de notre époque. — 5. Entretien de Jésus-Christ avec Nicodème. — 6. Préjugés nationaux des docteurs de la loi. — 7. Véritable royauté du Messie. Baptême dans l'eau et l'Esprit-Saint. — 8. Témoignage de saint Jean-Baptiste. L'ami de l'Époux. — 9. Interprétation des paroles de saint Jean-Baptiste. Mœurs juives. Humilité du Précurseur.
- § II. La Samaritaine.....** 416
10. Récit évangélique de la conversion de la Samaritaine. — 11. Jésus fatigué du chemin. — 12. Jésus le divin solliciteur des âmes. — 13. *Si scires donum Dei!* — 14. La première confession au bord du puits de Jacob. — 15. L'âme convertie. — 16. Miracle de la prophétie. — 17. Miracle de la doctrine. — 18. Conclusion.
- § III. Vocation définitive de Pierre.....** 428
19. Le fils de l'officier royal de Capharnaüm. — 20. Vocation définitive de Pierre, André, Jacques et Jean. — 21. La pêche miraculeuse.
- § IV. Emprisonnement de saint Jean-Baptiste.....** 432
22. Hérode Antipas épouse Hérodiade, sa nièce. — 23. Jean-Baptiste emprisonné par Hérode Antipas à Machérenta.
- § V. Jésus à Capharnaüm.....** 434
24. Autorité de l'enseignement de Jésus. — 25. Le jour du Sabbat à Capharnaüm. Démoniaque de la Synagogue. — 26. Exposé sommaire des principes théologiques relatifs aux possessions du Démon. — 27. Théorie rationaliste. — 28. Discussion du miracle évangélique opéré sur le démoniaque de Capharnaüm. — 29. Inanité de l'hypothèse rationaliste. — 30. Guérison de la belle-mère de Simon. — 31. Le soir du Sabbat à Capharnaüm.
- § VI. Jésus à Nazareth.....** 446
32. Récit évangélique de la prédication de Jésus à Nazareth. — 33. Les Synagogues juives, au temps de Notre-Seigneur Jésus-Christ. — 34. « Nul n'est prophète en son pays. » — 35. Réalisation de la prophétie d'Isaïe en la personne de Jésus-Christ. — 36. La première homélie chrétienne.
- § VII. Sermon sur la Montagne.....** 453
37. Les huit Béatitudes. — 38. L'antique Loi et la nouvelle. — 39. La loi du serment. La loi du talion. Amour des ennemis. — 40. Aumône et bonnes œuvres. Oraison Dominicale. — 41. Jeûne. Le Lis des champs. La Providence. — 42. La poutre et la paille. Les faux prophètes. Les paroles et les œuvres. — 43. Idée générale du Sermon sur la Montagne.

- § VIII. Miracle à Capharnaüm.....** 464
44. Le lépreux de Capharnaüm. — 45. Le paralytique dans la maison de Simon-Pierre. — 46. « Vos péchés vous sont remis ! » — 47. Vocation de saint Matthieu. Le repas dans la maison du Publicain. Murmures des Pharisiens et des Docteurs de la Loi. — 48. L'hémorroïsse. Résurrection de la fille de Jair. — 49. Double caractère d'authenticité et de perpétuité des miracles de l'Évangile.

CHAPITRE VI. — DEUXIÈME ANNÉE DE MINISTÈRE PUBLIC.

- § I. Second voyage à Jérusalem.....** 476
1. Les deux aveugles. Le muet possédé du démon. — 2. Explication rationaliste des miracles du Sauveur. — 3. La médecine scientifique en Judée. Système dérisoire des rationalistes. — 4. Le paralytique guéri à la piscine Probatique. — 5. Topographie de la piscine Probatique. — 6. Témoignages de l'histoire relatifs à la piscine Probatique. — 7. La piscine Probatique et l'enseignement de l'Église. — 8. Preuves intrinsèques de la réalité du miracle opéré sur le paralytique. — 9. Discours de Jésus aux Juifs de Jérusalem. — 10. Révélation théologique renfermée dans le discours de Jésus. — 11. Jésus proclame sa divinité. — 12. Économie divine du mystère de l'Incarnation.
- § II. Retour en Galilée.....** 495
13. Caractères intrinsèques d'authenticité du récit évangélique. — 14. Les disciples de Jésus dans un champ de blé mûr. — 15. Le Sabbat second-premier. — 16. Guérison, le jour du Sabbat, de l'homme à la main desséchée.
- § III. Vocation des douze apôtres.....** 502
17. Vocation des douze. — 18. Instructions de Jésus-Christ à ses apôtres. Mission divine. — 19. Perpétuité, au sein de l'Église, de l'enseignement et des institutions de Jésus-Christ. — 20. L'Extrême-Onction.
- § IV. Capharnaüm.....** 509
21. Le sermon de Jésus dans la plaine. La défaillance de Jésus à Capharnaüm. — 22. Le Fils de l'homme. — 23. Le Fils de Dieu. — 24. Le serviteur du Centurion.
- § V. Excursion en Galilée.....** 516
25. Résurrection du fils de la veuve de Naïm. — 26. Authenticité intrinsèque du récit évangélique. — 27. Le rationalisme et le ressuscité de Naïm. — 28. Les disciples du Précurseur envoyés à Jésus. Éloge de saint Jean-Baptiste par le Sauveur. — 29. Parmi les enfants des femmes, nul ne fut plus grand que Jean-Baptiste. — 30. Les villes maudites. — 31. Accomplissement de la prophétie du Sauveur relative aux villes maudites. — 32. Élection des soixante-douze disciples. — 33. Le sacerdoce dans l'Église. Le joug de l'Évangile. — 34. La pécheresse chez le pharisien Simon. Les saintes femmes. — 35. Identité de la pécheresse de l'Évangile avec Marie Magdeleine. — 36. Gué-

raison du démoniaque qui était muet. Parabole du fort armé. — 37. La lutte entre le Verbe incarné et Satan, le prince du monde. — 38. Le signe de Jonas. Prédiction de la mort et de la résurrection du Fils de l'homme.

§ VI. Les Paraboles 534

39. Parabole du semeur. — 40. Interprétation donnée par le Sauveur à cette parabole. — 41. Parabole de l'ivraie. — 42. Parabole de la germination. — 43. Parabole du grain de sénevé. — 44. Paraboles du levain, du trésor caché, de la perle, et du filet. — 45. Caractère divin des paraboles. — 46. La tempête apaisée sur le lac de Tibériade. — 47. La barque de l'Église et les tempêtes sociales.

§ VII. Mort de saint Jean-Baptiste 541

48. Le festin ensanglanté. Salomé la danseuse. La tête de saint Jean-Baptiste. — 49. Caractères intrinsèques de vérité du récit évangélique. Détails traditionnels.

CHAPITRE VII. — TROISIÈME ANNÉE DE MINISTÈRE PUBLIC.

§ I. Les Geraséniens 545

1. Les démoniaques de Gadara. — 2. Authenticité du récit évangélique. Détails de topographie. — 3. Particularités du récit évangélique. — 4. Caractères des possessions démoniaques. — 5. Impossibilité matérielle de connivence préalable. — 6. La logique de Satan et la logique de Jésus-Christ. — 7. Le démoniaque de Gadara figure du monde païen.

§ II. Le Pain du ciel 558

8. Première multiplication des pains. — 9. Authenticité du miracle. — 10. Jésus marche sur les flots. Pierre le suit. — 11. La primauté de Pierre. — 12. Le pain eucharistique. — 13. Caractères d'authenticité intrinsèque du récit évangélique. Le pain descendu du ciel.

§ III. Les Pharisiens 569

14. L'ablution pharisaïque des mains avant le repas. — 15. Les observances pharisaïques. — 16. Les dix malédictions contre les Pharisiens et les Scribes. — 17. Serments pharisaïques. — 18. Le signe dans le ciel. Seconde multiplication des pains. Le levain des Pharisiens.

§ IV. Excursion en Phénicie 579

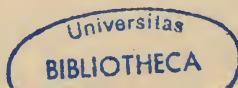
19. Hérode Antipas. — 20. Une émeute à Jérusalem. La tour de Siloë. — 21. La Chananéenne. — 22. Les fils de la Chananéenne. La foi chez les Gentils.

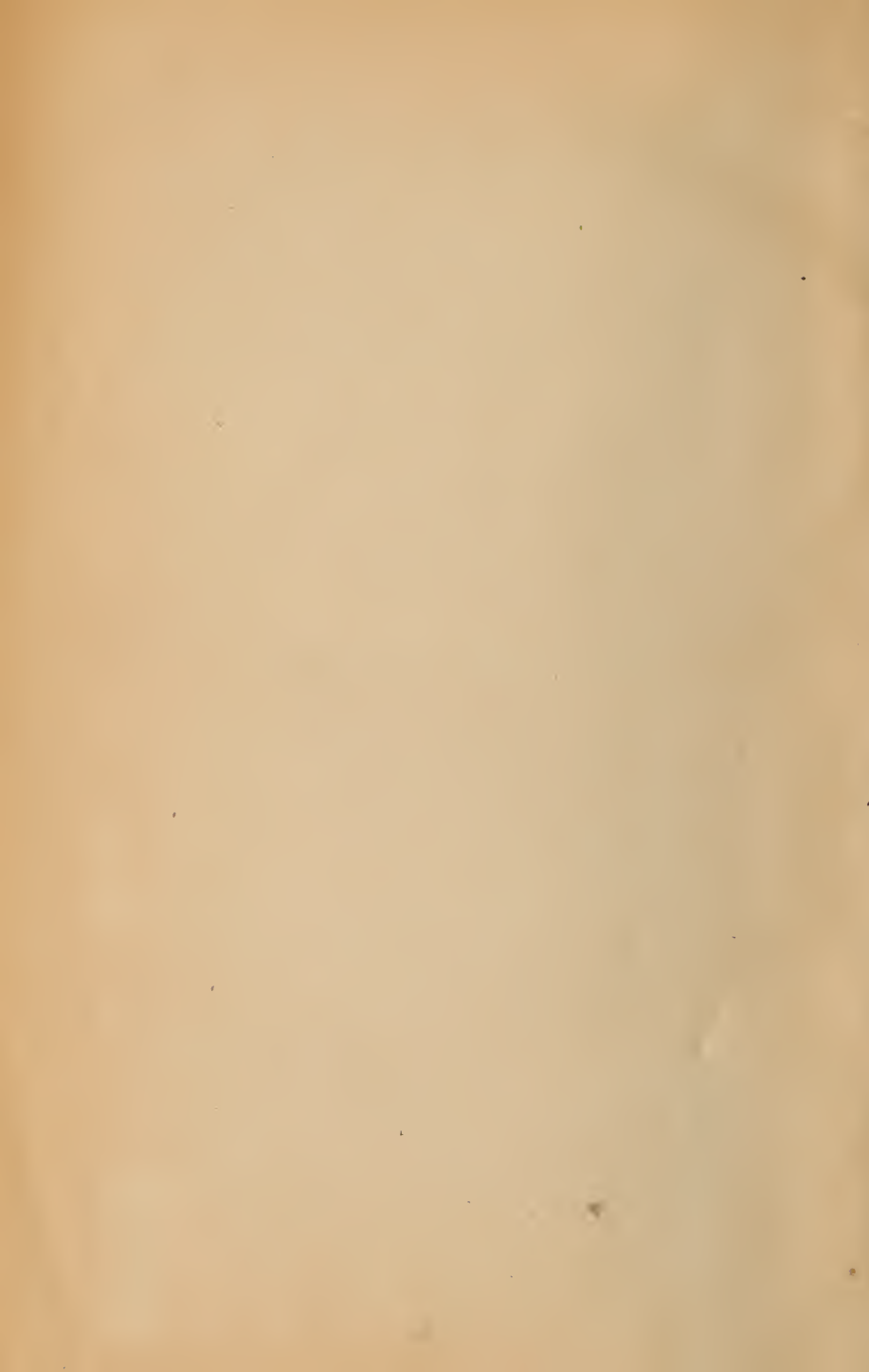
§ V. Retour dans la Décapole 584

23. Le sourd-muet de la Décapole et l'aveugle de Bethsaïda. — 24. L'administration du baptême dans l'Église catholique. — 25. *Tu es Petrus*. — 26. La confession de saint Pierre. — 27. Jésus prédit sa passion et sa mort.

- § VI. La Transfiguration..... 589
28. Récit évangélique de la Transfiguration. — 29. La primauté et l'humilité de Pierre. — 30. La Transfiguration permanente. — 31. Le rationalisme et le miracle de la Transfiguration. — 32. Identification de la montagne de la Transfiguration avec le Thabor. — 33. Le démoniaque de *Dabireh*. — 34. La théorie évangélique du miracle.
- § VII. Dernier voyage à Capharnaüm..... 599
35. Le didrachme pour le Temple de Jérusalem. — 36. Le rationalisme et le miracle. — 37. L'enfance évangélique. — 38. *Quasimodo geniti infantes*. — 39. Les conciles. — 40. Congrégation et *couvents*. — 41. Parabole du créancier impitoyable. — 42. Les serviteurs inutiles.

FIN DE LA TABLE DU QUATRIÈME VOLUME.





La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date Due

--	--	--





a39003 004280102b

B X 9 4 5 . D 2 6 1 8 8 1 V 4
D A R R A S , J O S E P H E P I P H A N
H I S T O I R E G E N E R A L E D E L

CE BX 0945
.D26 1881 V004
C00 DARRAS, JOSE HISTOIRE G
ACC# 1350664



COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 05 02 12 07 09 1

